

Y 271.79

CT496

F

V. 4 1863-'65

Bulletin Général

de la

Congrégation.

DU

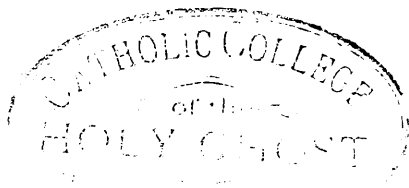
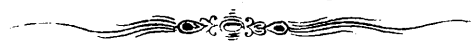
Saint-Esprit et de l'Immaculée Conception de Marie



TOME IV.

1263-65

-36



Bulletin Général

de la Congrégation

du St-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie

TOME IV.

VII et VIII^{es} Année — 4^e Trimestre 1863 et 1^{er} Semestre 1864.

N^{os} 28-29 et 30

Première Partie.

Actes officiels,
Nouvelles diverses de l'Institut.

Actes officiels

I

Actes relatifs aux Provinces en Clés.

I. Notification de nouvelles lettres apostoliques relatives à la division des deux Vicariats apostoliques de la Sénégambie et des Deux-Guinées, rectifiant et remplaçant les lettres apostoliques précédentes.

Ainsi qu'on l'aura remarqué, sans doute, et comme nous l'avions du reste fait observer dans une note ajoutée au Bulletin (N^o 25 page 325), il s'était glissé dans la rédaction

des dernières Lettres Apostoliques relatives à la division des deux Vicariats de la Sénégambie et de la Guinée, une inexactitude géographique qui pouvait donner lieu à un équivoque sur les limites et l'étendue du territoire soumis aux deux nouvelles juridictions.

Le E. R. Père a écrit à ce sujet au Cardinal Fréret et à la Propagande, de concert avec Mgr Kobès, pour le prier de faire rectifier cette erreur, afin de prévenir toute confusion dans l'avenir. On proposait en même temps comme mode plus naturel, de se baser, pour la nouvelle division, sur ce qui existait précédemment en fait, c. à d. de détacher simplement la Sénégambie de l'ancien Vicariat, pour l'ériger en Vicariat distinct, sous la juridiction de Mgr Kobès, mais en laissant d'ailleurs à Monseigneur Bessieux le titre de Vicaire apostolique des Deux-Guinées avec juridiction sur toutes les contrées de cette région non confiées à un autre.

Son Eminence le Cardinal Barnabò a bien voulu accueillir favorablement ces demandes; et, à sa prière, le St. Père a daigné accorder de nouvelles Lettres apostoliques dans le sens proposé, en place des Lettres précédentes qui ont été retirées et annulées, et doivent par conséquent être regardées désormais comme non-venues

Nous donnons ici la traduction française du Rescrit pontifical adressé à cet égard au E. R. Père, pour larection du nouveau Vicariat de la Sénégambie. On en trouvera plus loin le texte latin, ainsi que celui du Bref de nomination envoyé à Mgr Kobès. Ces Lettres portent toujours, comme les précédentes qu'elles remplacent, la date du 6 février 1863.

PIE IX PAPE.

Pour en conserver le souvenir à la postérité.

De cette Chaire du Bienheureux Pierre, comme d'un phare élevé, promenant nos regards sur tout l'univers chrétien, Nous les arrêtons de

préférence sur ces parties du troupeau du Seigneur qui se trouvent séparées du centre de la Foi Apostolique par une longue étendue de terre et de mer ; et, si nous voyons quelque chose qui soit propre à favoriser en ces lieux les intérêts catholiques, nous mettons tous nos soins à le faire avec maturité, selon qu'il nous est possible avec le secours du Seigneur.

Or, après avoir érigé les Vicariats de Sierra-Léone et du Gabonney et la Préfecture apostolique des Iles Fernando-Pô, Annobon et Corisco, nous avons laissé la région vulgairement appelée Sénégambie sous la juridiction de Notre Vénérable Frère Rémi, Evêque de Gallipoli, Vicaire apostolique des Deux-Guinées. Mais, soit à cause de la distance des lieux, soit à cause de la difficulté des communications, soit aussi à cause des Missions sus-dites dernièrement érigées qui séparent la Sénégambie du Gabon, celui-ci ne pouvait plus, par lui-même, pourvoir au soin spirituel des Catholiques habitant la Sénégambie. C'est pour quoi, dès l'année 1859, il avait confié à Notre Vénérable Frère Aloise, Evêque de Modon, son Coadjuteur, le soin de cette contrée avec la charge d'y résider personnellement et habituellement et de pourvoir aux besoins spirituels des Catholiques qui y demeurent. Cela étant, il a paru qu'il serait très-utile pour le bien des âmes et l'accroissement de la Religion de détacher la Sénégambie de cet immense Vicariat des Deux-Guinées, pour y ériger un Vicariat apostolique ; et d'humbles suppliques nous ont été adressées pour solliciter de Notre bienveillance de daigner y pourvoir, au moment opportun, et d'accorder ce qui suit :

Nous donc, qui n'avons rien tant à cœur que de voir se propager davantage par toute l'étendue de l'univers, la Foi Apostolique, et de contribuer à rendre l'administration des intérêts catholiques plus facile et plus fructueuse, après avoir pesé toute chose avec soin, de concert avec Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la S^{te} Eglise Romaine préposés aux affaires de la Propagation de la Foi, avoir entendu leurs avis, ainsi que les raisons et motifs apportés par Notre Fils bien aimé, Ignace Schwindenhammer, Supérieur Général de la Congrégation du S^t-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie, à laquelle est confiée la Mission des Deux-Guinées, du Conseil de ces mêmes Vénérables Frères, Nous avons cru devoir exécuter l'érection proposée du nouveau Vicariat :

En conséquence, de Notre propre mouvement, de science certaine, et après mûre délibération, en vertu de notre Autorité Apostolique, Nous

détachons, par ces présentes lettres, la Sénégambie du Vicariat des Deux Guinées, et nous l'érigions et constituons en Vicariat apostolique séparé, auquel nous donnons le nom de Vicariat de la Sénégambie, et que nous voulons être confié à un Supérieur particulier choisi selon votre bon plaisir, et celui du St-Siège Apostolique.

Et ces choses, nous les statuons et ordonnons, etc., *suivant la formule existante, comme dans les Lettres précédentes.*

Donné à Rome, près de St-Pierre, sous l'anneau du Pecheur, le 6 février 1868, de votre Pontificat la 17^{ème} année

Signé Louis le Cardinal Barbo, *Cardinal*,
J. B. Brancatoni Castellani, *Substitut*.

À l'occasion de ces nouvelles lettres apostoliques, le C. R. Père a cru devoir, pour rectifier diverses inexactitudes qui ont eu lieu par le passé et prévenir toute confusion et tout malentendu à l'avenir, faire rédiger une Note aussi exacte que possible sur l'étendue et les limites respectives des diverses juridictions ecclésiastiques qui se partagent actuellement la côte occidentale d'Afrique, et qui sont confiées soit à tel ou tel Ordre, soit à d'autres Sociétés. Avant de la publier, il la soumise au Cardinal Préfet de la Propagande, en le priant de faire corriger au besoin les erreurs qui s'y seraient glissées. Son Eminence a bien voulu examiner ce Brouillon et a voulu nous dire qu'elle l'avait trouvé très exact.

Nous donnons ici la traduction française de cette réponse de son Eminence le Cardinal Barbo, remettant pour la 3^{ème} partie du Bulletin le texte italien, ainsi que le Rapport envoyé par le C. R. Père. On remarquera que, dans sa Lettre, S. Eminence le Préfet de la Propagande y déclare formellement que tous les pays de la côte occidentale et tyrique qui ne sont pas positivement confiés à d'autres juridictions restent par là même soumis au Vicariat des Deux-Guinées.

Très-Révérend Père,

Je vous reçu, avec votre lettre du 10 juin, les Brefs ap^{pres}

à les Lettres de la Sacré Congrégation de la Propagande relatives à la nouvelle division du Vicariat des Deux-Guinées. L'équivoque qui s'était glissée dans leur rédaction m'avait beaucoup contrarié, je vous remercie de me les avoir retournés.

J'ai reçu également le Rapport que vous avez bien voulu m'envoyer avec la Carte géographique qui s'y trouvait jointe; et j'ai observé que les différentes missions, jusqu'ici établies sur les côtes occidentales d'Afrique, y sont toutes indiquées avec précision, et les limites de chacune d'elles exactement déterminées. J'ai aussi trouvé justes les observations que vous faites sur l'extension du Vicariat des Deux-Guinées, en ce que le territoire qui n'est pas compris dans les limites des autres Missions, lui demeure toujours encore soumis.

Quant à l'étendue du Vicariat de Sierra-Léone, je crois qu'il n'y a, de la part de la Sacré Congrégation de la Propagande, aucune difficulté; et si, après vous être entendu avec M^r Hobbes, qui est chargé provisoirement de cette mission, et vous être concerté avec lui, vous voulez bien m'envoyer à ce sujet un rapport spécial précisant les motifs qui demanderaient que les limites du Vicariat de Sierra-Léone fussent reculées du Cap des Palmes à la Rivière Cavalley, je soumettrai ce plan aux Eminentiſſimes Cardinaux de la Sacré Congrégation, afin qu'il y soit pourvu.

En attendant, je prie le Seigneur qu'il vous comble de tout bien..

Rome, au Palais de la Propagande
Le 18 juillet 1864.

Votre très-affectionné
Signé: S. Card. Barnabò, S^{er}.
to. Capalti, Secrét.

II. Décrétant une nouvelle Cité à Chevilly, près Paris, sous le titre de Communauté de St-Cœur de Marie; y transférant le Noviciat des Sœurs et le G^o Scolasticat; y instituant un Noviciat central de Frères; et autorisant diverses réparations et constructions pour l'installation de ces établissements. (Décret sur 2, 4, 19 mars et 4 avril 1864.)

Nous avons déjà annoncé dans les Bulletins précédents, (N^o 96, p. 286 et 299.) l'acquisition d'une nouvelle propriété à Chevilly, près Paris, dans le but d'y réunir, près du Supérieur Général et de la Maison-Mère, les trois principales maisons de formation; le Noviciat des Frères, le Noviciat des Frères, et le Grand-Scolasticat. Le moment se trouvait enfin arrivé de réaliser cet important projet, mûre et préparé depuis plusieurs années. L'exécution en a été décidée, dans les premiers mois de cette année, par divers Décrets rendus successivement.

Par un premier acte, daté du 2 février 1864, jour anniversaire de la mort si précieuse de Notre Vénéré Père et Fondateur, le C. R. Père a érigé cette maison en Communauté mixte, c'est-à-dire composée de Frères et de Sœurs. Plusieurs titres ou vocables étaient proposés par les uns et les autres pour cette nouvelle C^{te}. N^o. D. de Chevilly, N^o. D. des Missions etc. Le C. R. Père, après y avoir mûrement réfléchi, a cru devoir la dédier au Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, deuxième Titulaire de l'Institut, et cela pour plusieurs raisons, mais notamment parce que la Maison de Paris étant déjà, de son côté, spécialement consacrée au St-Esprit, notre premier Titulaire, les deux maisons principales de la Cong^o nous rappelleront ainsi notre double dédicace. En conséquence, par le présent Décret, il a donné à la nouvelle C^{te} établie à Chevilly le vocable juridique de Communauté du St-Cœur de Marie, sous lequel elle devra être toujours désignée désormais.

Un second Décret, daté du même jour, a décidé la translation du Noviciat des Frères, de la Maison de Monsivry, où il était établi provisoirement depuis 1854, en la nouvelle C^{te} du St-Cœur de Marie.

Par un troisième Décret, en date du 19 mars suivant, Fête de St-Joseph, un des Patrons de la Cong^o et spécialement celui des Frères, le C. R. Père a institué, en la même C^{te}, un Noviciat central de Frères, où les aspirants-Frères des autres maisons de formation devront, en règle générale, venir

achever leur probation et se préparer d'une manière plus immédiate à leur Profession.

Enfin, un Décret subséquent, daté du 25 mars, Fête de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge, a décidé la translation, dans la même Communauté, du Grand-Scolasticat, précédemment établi, aussi d'une manière provisoire, dans notre maison de l'Empasse des Signes, à Paris, à côté du Séminaire colonial.

Pour l'installation de ces divers établissements, on a eu devoir se contenter, pour le moment du moins, des constructions déjà existantes. Mais il fallait cependant y faire des réparations et arrangements plus ou moins considérables. Le E. R. Père a autorisé, par Décret du 1^{er} janvier 1864, les premières dépenses exigées, pour l'appropriation des bâtiments destinés à chacune des œuvres distinctes à y établir; et par un autre Décret du 15 mar, Fête de la Pentecôte, l'établissement de deux chapelles, dont l'une, pour le Noviciat, et l'autre plus vaste pour l'usage ordinaire des Scolastiques et des Frères, et celui de toute la Communauté à la fois pour les offices et cérémonies communes. Il sera donné ailleurs de plus amples détails sur ces travaux.

III. Décret acceptant la direction du Grand-Séminaire d'Haïti, fondé à Paris par M^{gr} du Cosquer, Archev. de Port-au-Prince (Haïti), comme œuvre adjointe à celle du Séminaire colonial. (Décret du 15 mar 1864.)

Nous avons annoncé dans le dernier Bulletin la nomination et la préconisation de M^{gr} Estard du Cosquer à l'Archevêché de Port-au-Prince en Haïti. Le premier soin du Prélat, aussitôt après son sacre, a été de recruter des Missionnaires pour aller se dévouer avec lui à cette belle mission, et recueillir la moisson abondante qui semble s'y préparer. Mais il ne suffisait pas d'avoir quelques prêtres pour le présent. Il fallait encore et surtout songer à en préparer pour l'avenir; et à cet effet il était nécessaire d'avoir un établissement en France, pour y

réunir les jeunes gens qui voudraient se destiner à cette mission, afin de mettre ainsi leur vocation à l'abri des dégoûts, difficultés et obstacles, comme aussi de les former dans un même esprit de zèle et de dévouement. Mais, pour établir un grand séminaire exclusivement destiné à ce but, il eût fallu des ressources et des moyens plus grands que ceux dont Monseigneur pouvait disposer. Il ne lui restait donc qu'un moyen, c'était d'adjoindre son séminaire à l'un des grands séminaires de France qui pourrait convenir à ce but.

Or, le Séminaire Colonial offrait, plus que tout autre, ce semble, les conditions convenables à cette œuvre, tant par la similitude de son but que par la direction spéciale qui y est donnée, sans parler des rapports particuliers et providentiels qu'a depuis longtemps notre Congrégation elle-même avec le Séminaire de Haïti. D'autre part, Mgr du Coquer, qui a été précédemment Vicaire général à la Guadeloupe, avait pu apprécier par lui-même les fruits de cet établissement dans les pays coloniaux. Il a donc eu la pensée d'y adjoindre son propre séminaire.

Par une heureuse coïncidence, l'ancienne maison du Scolasticat venait précisément de se trouver libre, par suite de la translation de cet établissement à Chevilly. Monseigneur en a loué une partie pour y établir son propre séminaire, qu'il a appelé du nom de son S. Patron, maison de St Martial, et il a demandé au C. R. Père de vouloir bien en accepter la direction, comme œuvre adjointe à celle du séminaire colonial. Le C. R. Père a, en effet, autorisé cette œuvre par le présent Décret, en date du 15 mars, à la condition convenue avec Sa Grandeur, que les élèves destinés à Haïti seraient en tout soumis aux règles du Séminaire colonial, en ce qui concerne l'admission, la vie commune et les repas, les exercices de piété, les cours, les examens, les appels à l'ordination, les sortis, les vacances et l'exclusion.

9.

IV. Sicut statissimum, une nouvelle-Clé à Hayserswerth, dans l'archidiocèse de Cologne (Ruine Rhénane), avec charge d'y diriger une maison de retraite pour les prêtres cénobites (Secret du 13 oct. 1803.)

Cette nouvelle maison n'est, en justice d'ici, que la réalisation d'un des premiers projets du Ténier. Père. On voit, en effet, par une de ses lettres à M. Drach, qui, pendant son court séjour au Grand-Seminaire de Strasbourg, et au moment même en il allait partir, a, résistant d'ignorer la petite société du St-Cœur de Marie, il avait déjà commencé à prendre ses mesures pour se mettre en rapport avec ses prêtres de l'Allemagne, dans l'espoir d'être utile au Clergé de ce pays, comme cause d'en tirer des vocations pour son œuvre naissante (Lettre de la Nouvelle, en date du 10 décembre 1841, publiée dans le 5^e cahier des Œuvres spirituelles, p. 155.)

La divine Providence en décida ainsi ultérieurement, et le Ténier Père, d'ocile à suivre tous ses mouvements, dût s'éloigner des frontières de l'Allemagne pour venir être à la Nouvelle, sous le patronage de M. D. d'Amiens, le bureau des Missionsnaires du St-Cœur de Marie. Cependant ses premiers projets ne furent jamais abandonnés. Ils n'étaient que suspendus. Plusieurs vocations excellentes qui lui furent envoyées par l'Allemagne, soit de Clercs soit de Cénobites, servirent encore à entretenir ces desseins.

Il étoit à recueillir, pour les recueillir et les réaliser en temps opportun, les pensées de Vostre Saint Convalescent. Il étoit bien songeur depuis longtemps déjà à créer une maison au centre des contrées allemandes, tant pour travailler au bien de ce pays, dépourvu, en plusieurs endroits du moins, de prêtres, pieux et zélés, que pour développer et consolider la Congr., en étendant ses racines en différents pays, et en lui ouvrant de nouvelles et plus abondantes sources de vocations. Et Vostre Saint Convalescent avoit même déjà décidé, en principe, en sa dernière année, dès l'année 1811, en tant tant l'avis de profiter pour cela des premières occasions favorables que pourroit offrir la divine Providence. (Lettre du 13 oct. 1803.)

Il y eut, diverses occasions s'étant successivement présentées, mais elles n'avaient pas paru offrir toutes les garanties

désirables, et la prudence conseilla d'attendre des ouvertures plus opportunes.

Enfin, dans le cours de cette année, un respectable prêtre de Trisseldorf, M. l'abbé Meünzenberger, ami dévoué de notre Cong^g, qui avait eu occasion de connaître dans un voyage à Paris, nous fit proposer, de la part de son Eminence le Cardinal Archevêque de Cologne, la direction d'une maison de retraite pour les prêtres âgés ou infirmes du diocèse, située à Kayserswerth, sur les bords du Rhin, dans la circonscription Rhénane. C'était une œuvre de peu d'importance par elle-même; mais elle nous offrait par ailleurs l'occasion favorable de nous établir au centre de l'Allemagne. La maison était toute préparée et il n'y avait pas à faire de frais d'installation, et il ne s'agissait non plus qu'un personnel peu considérable.

En ces considérations, le C. Po. Père crut ne devoir pas rejeter cette ouverture, qui parut en effet providentielle et envoya le P. P. Burg visiter la maison proposée et régler les conditions de l'acceptation. Les propositions de l'Archevêque de Cologne parurent suffisamment avantageuses; et, sur le rapport du P. P. Burg, le conseil en décida l'acceptation dans la séance du 13 oct. 1863.

En conséquence, par Décret du même jour, le C. Po. Père érigea une nouvelle Communauté dans cette maison de Kayserswerth, en la rattachant, jusqu'à nouvel ordre, à la Province de France, sous la dépendance immédiate de la Maison-Mère, c'est-à-dire, jusqu'à ce que la création d'autres établissements, que l'on a en vue dans ce pays, permette d'ériger une nouvelle Province ou vice-Province de la Congrégation en Allemagne.

V. Décret portant acceptation de la direction de l'Institution St^e. Marie, à Fort-de-France (Martinique), et établissant pour cette œuvre une nouvelle Cl^g. (D^é. du 15 nov. 1863)

L'Institution St^e. Marie de Fort-de-France, n'est, par son but et sa destination, qu'une annexe du séminaire collège de St. Louis de Gonzague à St. Pierre. Les classes ne s'y font

que jusqu'à la cinquième, sans à diriger ensuite les élèves vers ce dernier établissement. Il était donc à désirer qu'ayant déjà la direction du Séminaire-collège de St-Pierre, nous eussions aussi, tôt ou tard, celle de l'Institution St-Moïse, tant pour éviter tout esprit de rivalité entre les deux maisons, que pour assurer entre elles l'unité de direction, et fixer encore davantage notre position dans la colonie.

Aussi, depuis longtemps déjà, M. l'abbé Guesdon, Vicaire-administrateur du Diocèse, nous sollicitait-il avec les plus vives instances d'accepter cette œuvre; d'autant qu'il ne lui était pas très-facile de trouver dans le clergé séculier, auquel elle était confiée, des prêtres disposés à s'y dévouer avec tout l'intérêt désirable. De plus, sa prospérité se trouvait même menacée par la concurrence du collège colonial établi dans la même ville; concurrence qui pouvait pareillement porter préjudice à notre établissement de St-Pierre.

Coutefois, vu que la Maison-Moïse n'avait pas à sa disposition le personnel que semblait devoir demander cette nouvelle œuvre, le C. P. Père répondit plusieurs fois qu'il ne voyait pas la possibilité de l'entreprendre; que, du reste, le S. Supérieur de la C^{te} de St-Pierre n'ignorait pas de quel personnel la Congrégation pouvait à peu près disposer, d'une année à l'autre, pour faire face aux différents besoins; que si, malgré l'exiguité du contingent de ce personnel dont on pouvait disposer pour la Martinique, il se croyait en mesure de faire marcher, avec celui de St-Pierre, l'établissement proposé, moyennant le concours de professeurs étrangers, on ne l'empêchait pas de l'accepter. De cette manière, la Maison-Moïse, en ce qui le concerne, ne s'engageait pas à des charges au-dessus de ses forces, et d'autre part, elle ne mettait pas non plus positivement opposition à la réalisation de cette œuvre, si les Pères de la Martinique pensaient pouvoir l'entreprendre. Ceux-ci ayant cru devoir aller en avant, nonobstant ces explications et restrictions, le C. P. Père a rendu en conséquence, le Conseil entendu, un Décret, en date du 1^{er} nov. 1863,

portant acceptation de cette œuvre et érigeant à cet effet une nouvelle C^{te}, sous le titre de C^{te} de St-Marie, et faisant partie, par suite de sa position même, de la Province d'Amérique et de la vice-Province de S. Pierre (Martinique.)

VI. Décret autorisant l'acquisition d'une propriété nommée l'Herminette, à l'île de la Réunion, comme dépendance de la C^{te} de la Providence. (Décret du 13 nov. 1863.)

On a déjà parlé dans les Bulletins précédents de cette vaste propriété, située dans les montagnes de St-Denis, et renfermant plus de 200 hectares de terrain... (Bull. n^o 26, pag. 329 - n^o 27, pag. 460.) Dans la dernière épidémie qui désola l'Établissement de la Providence, nos Frères y conduisirent les enfants de l'École professionnelle pour les mettre à l'abri de ce redoutable fléau. À cette occasion, ils purent mieux apprécier encore les avantages et les ressources qu'offrait cette propriété; et ils ont en conséquence sollicité, près de la Maison-Mère, l'autorisation d'en faire l'acquisition pour la Congrégation.

Le C. R. Père a bien hésité d'abord, ayant pour principe que la Cong^g doit être très-réservée en fait d'acquisitions dans les Colonies, à cause des inconvénients que cela peut avoir en effet sur l'opinion publique. Cependant, vu, d'une part, les conditions avantageuses de cette affaire, l'utilité de la propriété en question, tant comme lieu de repos pour les Frères et Frères fatigués et malades, à cause de sa solitude et de sa salubrité, que comme moyen de développer les œuvres de l'établissement de la Providence, et vu, d'autre part, les dispositions favorables de l'Administration coloniale, qui ne voulait d'ailleurs pas l'acheter elle-même à ses frais, pour l'utilité du dit-Établissement, le C. R. Père a cru devoir proposer la chose au Conseil, et sur son avis, il a rendu, en date du 13 novembre 1863, un Décret autorisant l'acquisition de cette propriété; que l'Administration nous a bien achetés avec la plus grande satisfaction, et notamment M. le

Directeur de l'Intérieur, qui nous est tout particulièrement dévoué..

VII. Décret autorisant la translation à St. Joseph de Ngazobil des ateliers établis à Dakar (Décret du 24 janv. 1864.)

Ainsi qu'on le verra par le Décret du 26 oct. 1862, publié dans la Circulaire N^o 22 relativement à l'organisation juridique des maisons et établissements de l'Institut, - la C^{te} de Dakar était chargée de la direction d'une école professionnelle ou d'arts et métiers, jointe à l'école primaire et au séminaire - collège, établis dans la maison, sous le nom d'Institution du St. Cœur - Le Marie; et, par suite, pour la formation des jeunes apprentis, ainsi que pour le service de la Mission, avaient été autorisés divers métiers et ateliers d'imprimerie et relieure, de menuiserie et de charpente, de tour, forge et serrurerie, d'horlogerie, de couturerie et de cordonnerie, d'horticulture et d'agriculture.

Tout cela était établi à Dakar, mais la C^{te} de St. Joseph étant devenue depuis, par suite de la grande entreprise faite par M^g: Robès, pour la culture du coton, le point central des travaux, et ayant d'ailleurs un besoin particulier du secours des ateliers, à cause de son éloignement des établissements français et de l'absence de toute industrie dans le pays, sa Grandeur a cru devoir, de l'avis des autres Pères de la Mission, proposer le transport de ces ateliers de Dakar à St. Joseph; ce que le C. P. Père a autorisé par le présent Décret.

II.

Actes relatifs aux Vœux.

I. Admissions aux vœux. - Par Décret du 9 mars 1864, rendu par le C. P. Père, d'accord avec le Conseil, le P. Pineau, de la C^{te} de la Providence, Bourbon, Profès des vœux de cinq ans, a été admis en principe aux vœux perpétuels.

Par un Décret subséquent, en date du 22 juin 1864, ont été également admis aux vœux perpétuels, à l'expiration de leurs premiers vœux:

Les P.P. Le Belley, de la C^{te} de St-Pierre, Martinique;
 Poisch, de la C^{te} de St-Joseph de Fagabolé, Sénégal;
 Haberlé, de la C^{te} de Sierra-Léone.
 Stoffel, de la C^{te} de St-Marie de Gambie-Gabon.
 2^o Par un autre Décret du même jour, ont été admises à
 renouveler leurs vœux pour cinq ans:
 Les P.P. Moaistre, de la C^{te} de l'Immaculée-Conception, Maurice;
 Fandel, de la C^{te} de St-Marie de Gambie.

II. Nominations de Supérieurs, Aïstants et Consultants. — Par divers
 Décrets successifs, le C. Po. Père a fait les nominations suivantes.

1^o Pour la nouvelle C^{te} du St-Cœur de Marie, ont été nom-
 més jusqu'à nouvelle organisation définitive de la C^{te}: en
 qualité de Vice-Supérieur ou Directeur, le R. P. Burg, Maître
 des Novices ecclésiastiques, en qualité de 1^{er} Aïstaut, le
 R. P. Libermann, Préfet des Grands-Scolastiques; de
 2^{ème} Aïstaut et de Maître des Novices Frères, le Père
 Fernot. Le C. Po. Père continue, jusqu'à nouvel ordre, à se
 réserver, comme par le passé, le titre de Supérieur immé-
 diat de la C^{te}, ainsi que de la Vice-Province de Farié. (Décret
 du 2 fév. 1864).

2^o Pour la nouvelle C^{te} de Kayzerswerth, en Allemagne,
 a été nommé en qualité de Supérieur, le F. Locher, précédemment
 à St-Flan. (Déc. du 1^{er} nov. 1863.)

Le même Décret nomme pour le remplacer à St-Flan,
 dans la charge de 2^o Aïstaut, le F. Thomas, placé dans
 cette maison depuis sa Profession.

3^o Pour la nouvelle C^{te} de Sierra-Léone ont été nommés,
 en qualité de Supérieur, le F. Blanchet, précédemment Sup
 à St-Marie de Gambie; d'Aïstaut, le F. Haberlé, en
 disponibilité par suite de la suppression de la maison de
 Glasnevin en Irlande. (Déc. du 21 nov. 1863)

4^o Pour la C^{te} de Gambie, ont été nommés en qualité de
 Supérieur, en remplacement du F. Blanchet, le F. Leroux
 précédemment à Joub; d'Aïstaut, le F. Fandel, en rem-
 placement du F. Welly, appelé à Dakar. (Déc. du 21 nov. 1863)

5: Pour la C^{te} de Joal, a été nommé: en qualité de Supérieur, le F. Lamouise, en remplacement du F. Lacombe. (Déc. du 21 Déc. 1863)

6: Pour la C^{te} de St. Joseph de Négazobil, a été nommé en qualité de Vice-Supérieur ou Directeur, sous la direction immédiate de Mgr Hobès, le F. Engel; d'Assistant, le F. Risch. (Déc. du 21 Déc. 1863.)

7: Pour la Vice-Province du Port-Louis (Maurice), ont été nommés, par suite du changement du F. Blanpin, en qualité de 1^{er} Assistant, le F. Lambert; de 2^{ème} Assistant, le F. Chierse; de consultants, les F. F. Baud et François.

Pour la C^{te} de Port-Louis: en qualité de 1^{er} Assistant, le F. Baud; de 2^{ème} Assistant, le F. Guilmoin. (Déc. du 25 Déc. 1863)

8: Pour la nouvelle C^{te} de St. Marie, à Fort-de-France, ont été nommés: en qualité de Supérieur, les F. Brunette; d'Assistant, le F. Buisson.

III. Placement des nouveaux Profes. — 1^o Par Décret du 21 nov. 1863, le C. R. Père a fixé comme il suit la destination des nouveaux Profes non encore placés:

Le F. Chauvière, à la C^{te} de St. Louis, Sénégal, en remplacement du F. de Régnier décédé.

Le F. Lefevre, à la C^{te} de Port-Louis (Maurice), en remplacement du F. Blanpin, appelé en France;

Le F. Steurer, à la C^{te} de Zangibar, où il n'y avait encore que deux Pères;

Le F. Marcot, à la C^{te} de Cellule, en remplacement du F. Schiffmacher, renvoyé;

IV. Mutations — Par divers autres Décrets, rendus en leur temps, ont été effectuées, parmi les Pères, les mutations suiv^{tes}:

Les F. F. Riehl et Maîtrejean de la C^{te} de Rome, à la Maison-Mère; (Déc. du 25 Déc. 1863)

Les F. F. Daum du séminaire colonial, et le F. Eschbach, du Grand-Colatit, à la C^{te} de Rome, (id. id.)

Le F. Orinel, de la C^{te} de Bordeaux, à la Maison-Mère, en remplacement du F. Daum; (Déc. du 25 Déc. 1864)

Le *F. Blanpin*, précédemment à Maurice, à la *C^{te}* de Bordeaux, en remplacement du *F. Orinel*. (D^{éc.} du 25th 1863.)

Le *F. Poussot*, de la *C^{te}* de *St Marie du Gabon*, à celle de *Dakar*, en *Sénégal*. (D^{éc.} du 2th nov. 1863.)

V. Retours en France.— Le *E. R. Père* a, en outre, autorisé le retour en France des trois *Fères* suivants :

Les *F. F. Dubois*, sup^r de la *C^{te}* de la *Providence*, Bourbon. (D^{éc.} du 29th janv. 1864)

Strub, sup^r de la *C^{te}* de *Dakar*. (D^{éc.} du 24 mai 1864)

Lossedat, sup^r de la *C^{te}* de *Grèce* (id. id.)

VI. Autorisations particulières.— Par D^{éc.} du 24 avril 1864, le *E. R. Père* a autorisé le *F. Lion* *Levraffeur* à publier une deuxième édition, revue et augmentée, de son *Cérémonial à l'usage des petites églises de paroisse*. Cette nouvelle édition, munie de l'*Imprimatur* archiépiscopal, de la main même de *Mgr Darbois*, archevêque de Paris, a été, en outre, revêtue de l'approbation élogieuse de plusieurs évêques qui l'ont recommandée à leur clergé, tels que *Mgr l'archevêque de Toulouse*, et *M. S. S.* les évêques de *Lez*, de *Beauvais*, de *Troyes*, ainsi que *Mgr du Coquer*, *Archev.* de *Fort-au-Prince*, *Mgr Maupois*, évêque de *St-Denis*.

2^o Par un autre D^{éc.}, daté du 21 juin 1864, le *E. R. Père* a autorisé les *F. F. Eschbach* et *Daum* à recevoir les grades théologiques à Rome, à cause de la nature des fonctions qu'ils ont à remplir au *Séminaire français*.

VII. Sorties, renvois — 1^o Par D^{éc.} du 1^{er} Décembre 1863, rendu d'après la décision du Conseil, le *E. R. Père* s'est vu dans la pénible nécessité de prononcer le renvoi d'un *Fère* de la *Cong.*, le *F. Schiffmacher*, placé dernièrement à la *C^{te}* de *Cellule*.

Par un autre D^{éc.}, rendu peu après, en date du 29th D^{éc.} 1863, il a autorisé la sortie du *F. Stumpf*, précédemment sup^r du *Séminaire français*, à Rome

Le *E. R. Père* se réserve d'exposer plus tard les motifs de ces déflections. Les *Circulaires* si importantes sur la vocation qu'il vient de publier, contribueront, il y a lieu de l'espérer,

à prévenir plus efficacement le retour de semblables déjections, toujours si pénibles et si tristes.

III. Actes relatifs aux Frères.

I. Admissions aux vœux — 1: Par Décret du 31 janvier 1864, a été admis, en principe, aux vœux perpétuels, le F. André Choupin, de la C^{te} de la Providence, Bourbon, jusqu'ici Profès des Vœux de cinq ans.

2: Par un autre Décret, du même jour, a été admis à renouveler ses vœux pour cinq ans, le F. Sylvain Friaç, de la C^{te} de St. Ilan.

3: Le F. Marcel Maasson, dont les vœux de cinq ans expiraient également, a été autorisé seulement à les proroger pour un an, à titre d'épreuve, jusqu'à décision ultérieure.

II. Admissions à la Profession — 1: Par Décret du 31 janv. 1864, ont été admis à la Profession deux Novices-Frères de la C^{te} de Cellule, depuis quelque temps appelés à la Maison-Mère:

Les F. F. Joseph d'Arimathie Gauffier, du dioc. de Clermont;
Emmanuel Bousniol, du dioc. de St. Flour.

2: Par un Décret postérieur du 9 mars, ont été également admis aux premiers vœux deux Novices-Frères de N. D. de Langonnet:

Les F. F. Maxence Heiss, du dioc. de Rottémburg (Wurtemberg);
Urbain Frey, du dioc. de Tribourg (G^{re} duché de Bade).

3: Par un autre Décret du 3 mai, ont été admis à la même faveur, quatre autres Novices-Frères du Noviciat de N. D. de Langonnet venus depuis quelque temps à la Mais. Mère:

Les F. F. Eiburge Eissier, du dioc. de Sens (Yonne);
Galère Marxer, du dioc. de Strasbourg (Bas-Rhin);
Hldephonse Gottfried,
Donat Ferré, } du royaume de Wurtemberg;

4: Par un Décret subséquent du 22 juin, ont été également admis à la Profession deux autres Novices-Frères, dont l'un du Noviciat de la Providence à Bourbon, et l'autre du Nov. de Cellule:

Les F. Daniel Gautier, du dioc. de Cahors (Lot);
Marie-Raphael Montauban, de St-Denis (Bourbon).

II. Placements des nouveaux Profès — Les nouveaux Frères Profès, et ceux admis le trimestre précédent, ont reçu la destination suivante :

Les F. F. Juste, Henri, Moaur, ainsi que le F. Joseph-d'Armathie, ont été appelés à la nouvelle C^{te} du St-Cœur de Marie. (Déc. du 1^{er} janv. 1864)

Le F. Nignan a été destiné à Carlan, en place du F. Ulric appelé à la Maison-Mère. (Déc. du 1^{er} nov. 1863)

Le F. Florentin O. Rosilly, à la C^{te} de St-Marie de Gambie, pour y tenir l'école de la Mission. (Déc. du 21 nov. 1863)

Les autres nouveaux Frères ont été autorisés à rester, du moins provisoirement, dans la C^{te} où ils faisaient leur Noviciat, ou dans celles où ils étaient précédemment, à savoir :

Le F. Marie-Patrick, à la C^{te} de Blackrock, (1^{er} oct. 1863.)

Les F. F. Ciburce et Emmanuel à la maison de Paris. (Déc. du 31 janv. 1864)

Les F. F. Galère, Adelphe et Donat à la C^{te} du St-Cœur de Marie, où ils avaient été appelés avant leur Profession. (Déc. du 3 mai 1864)

Le F. Urbain, à St-D. de Langonnet, en remplacement du F. François d'Église décédé. (Déc. du 9 mars 1864)

Le F. Maxence, à la maison de St-Michel, provisoirement. (Déc. du 22 juin 1863)

Le F. Daniel Gautier à la C^{te} de Cellule. (Déc. du 22 juin 1863)

Et le F. Marie-Raphael Montauban, à la C^{te} de la Providence, Bourbon. (Déc. du 22 juin 1863)

IV. Mutations — Les besoins des nouvelles C^{tes} ont occasionné plusieurs mutations, qui ont été décidées comme il suit, par divers Décrets du C. R. Père :

Le F. Olivier, précédemment à Paris, et les F. F. Jean, François et Fontaine, précédemment à Langonnet, ont été placés à la nouvelle C^{te} du St-Cœur de Marie. (Déc. du 1^{er} janv. 1864)

Les F. F. Ulric et Marcel de la C^{te} de Carlan, ont été

appelés, le premier à la maison de Paris pour y remplacer le F. Olivier; (Déc. du 1^{er} nov. 1863); et le deuxième à N^o. D. de Langonnet. (Déc. du 29 janv. 1864)

Les F. F. Yves et Mathurin précédemment employés à la maison de Monsivry, ont été également envoyés à N^o. D. de Langonnet et placés à St. Michel. (Déc. du 21 juin 1864)

Les F. F. Raphaël et Damase, de la Maison Mère, à la nouvelle Cité de Kaiserswerth, en Allemagne. (25 Déc 1863)

Le F. Michel, revenu il y a quelque temps de la Martinique, à la Mission de Sénégal, ainsi que le Frère Jean-de-la-Croix, placé précédemment à Paris. (25 oct. 1863)

V. Retours en France. — Ont été autorisés à revenir en France pour cause de santé :

Les F. F. Alphonse Galesne, de la Cité de la Providence, Bourbon, (Déc. du 25 nov. 1863), et Marie-Tomand, de la Mission de Sénégal. (Déc. du 21 mars 1864)

VI. Renvoi — Par Décret du 22 Juin, rendu d'après la décision du Conseil, le C. R. Père s'est vu obligé de sévir encore contre un Frère infidèle à ses engagements, le F. Séverin Louarn. Ce Frère n'avait pas encore un an de Profession; c'est un nouvel exemple qui doit rendre chacun plus attentif et plus vigilant pour conserver la grâce précieuse de sa sainte vocation.

IV.

Actes relatifs aux Novices et Scolastiques

I. Admissions au Noviciat — Par Décret du 2 février de cette année, Fête de la Purification et jour anniversaire de la mort de notre Vénéré Père, deux postulants ont été admis en qualité de Novices Citulaires :

Mo. Mo. Franzgratz, en Rel. Arbogast, du Dioc. de Strasbourg.
Guevin, en R. Guenchaël, du Dioc. de Yannes.

Par un autre Décret, en date du 15 mar, Fête de la Pentecôte a été également admis un autre Postulant :

Mo. Limbour, en Rel. Joseph-Corentin, du dioc. de Quimper.

II. Admissions au G^d Scolasticat— Ont été admis en qualité de Scolastiques Titulaires, à la maison du G^d Scolasticat:

1^o: Par Décret du 29 nov. 1863:

Mo. Mo. Colrat, en Rel. S. Augustin, du Dioc. de S. Flour;
Rodier, en Rel. Marie-Joseph, du Dioc. de Nîmes;
Metz, en Rel. S. Benoit-de-Philadelphie, du D. de Strabg.

2^o: Par un autre Décret du 2 février 1864,

Mo. Le Quintrec, en Rel. Marie-Joseph, du Dioc. de Tarnes.
Par Décret du 15 avril, Fête de la Pentecôte:

Mo. Mo. Koch, en Rel. Boniface, du Dioc. de Tribourg;
O' Farrell, en Rel. Joseph, du Dioc. de Clonme. (Irlande)

III. Admissions au Petit-Scolasticat de N. D. de Langonnet— Ont été admis également en qualité de Scolastiques titulaires, au Petit-Scolasticat de N. D. de Langonnet:

Par Décret du 25 oct. 1863

Mo. Mo. Kayser, en Rel. S. Laurent. } du D. de Strabg.
Wünemburger, en Rel. Marie-Alphonse }
Roives, en Rel. S. Joseph, du D. de Carbes.

Par Décret du 9 mars 1864,

Mo. Mo. Mauger, en Rel. Marie-Bernard, du dioc. de Bayeux,
Oster, en Rel. Florent, } du D. de Strabourg.
Kientzler, en Rel. B. Pierre-Claver, }
Pflifer, en Rel. S. Antoine de Padoue }
Müller, en Rel. S. François-Xavier, }

IV. Admissions au Petit-Scolasticat de Cellule— Cinq autres aspirants du Petit-Scolasticat de Cellule ont été également admis comme Scolastiques titulaires:

Deux par Décret du 10 mai 1864,

Mo. Mo. Degressol, en Rel. Marie, du dioc. de Clermont;
Bosch, en Rel. Léon, du dioc. de Strasbourg.

Trois par un Décret précédent du 10 janvier 1864.

Mo. Mo. Ott, en Rel. S. Ignace (martyr). } du D. de Strabourg
Heintz, en Rel. François d'Assise. }
Polycarpe, en Rel. Pierre-Claver, de Cayenne.

Actes relatifs aux Novices-Frères

I Admissions à N. D. de Langonnet. — Par Décret du 9 mars 1864, six postulants ont été admis au Noviciat des Frères à N. D. de Langonnet :

Les F. F. Guillaume J^m Marie, en rel. Vérie, du dioc. de St-Brieux
 Klutschneider, " Gervais, " Rottembourg.
 Guillaume Charles, " Isaac, " Quimper.
 Coulon, " Ephrem, " Strasbourg.
 Le Luyer, " Elvide, " St-Brieux.
 Heint, " Hugues, " Strasbourg.

II. Admissions à Cellule — Deux autres postulants ont été autorisés à recevoir à Cellule l'habit des Novices-Frères, le 1^{er} par Décret du 10 janvier 1864, le 2^{ème} par Décret du 20 avril :

Cruttmann, en rel. Simon } du dioc. de Strasb.
 Gusz, " Evade }

III. Admissions au Noviciat de Blackrock — Par Décret du 8 nov. 1863, le E. R. Père a autorisé le F. Supérieur de la Communauté de Blackrock, à recevoir également comme Novices-Frères les quatre postulants suivants :

Coghlan, en rel. Arcade, du dioc. de Meath. (Irlande)
 Schweny, " Edmond } du dioc. de Cuam (Irlande)
 Mac-Kella, " Omer }
 Judge, " Chadée }

IV. Appels à la Maison-Mère — Par divers Décrets du E. R. Père, ont été appelés à la Maison de Paris et au Noviciat central du St-Cœur de Marie, pour s'y préparer à leur Profession, les Frères Novices suivants :

Les F. F. Emmanuel et Hyppolite, du Noviciat de Bellec,
 (Décret des 3 janv. et 10 mai 1864)

Les F. F. Jean-Joseph et Edmond, du Noviciat de Blackrock, en Irlande, (Décret des 4 janv. et 19 mars 1864)

Les F. F. Eburce, Valère, Patrocle, Théophile, Zozime, Hugues et Onésime du Noviciat de N. D. de Langonnet.
 (Décret des 30 oct. et 11 déc. 1863, 15 janv. et 15 juin 1864)

Nouvelles diverses de l'Institut.

I. Décès, arrivés depuis le dernier Bulletin — Bien que Dieu nous ait moins cruellement éprouvés, durant ces neuf mois, que dans le trimestre précédent, nous avons cependant encore à déplorer la perte de cinq de nos confrères, deux Sœurs et trois Frères. Ceci nous fait comprendre de plus en plus que le sacrifice est le moyen choisi par la divine Providence, pour conduire à sa fin notre Congrégation. Pour ces chers confrères, comme pour les autres, nous avons du moins la consolation de voir qu'ils sont morts dans le Seigneur, et que pour eux aussi s'est réalisée cette belle promesse de St Bernard à ceux qui entrent en Religion « où, dit-il, on meurt avec plus de sécurité ». Un de nos Frères a eu, il est vrai, une fin tragique; mais, comme on le verra par sa notice biographique, il n'a point été surpris par la mort; il était prêt à paraître devant le souverain juge. Nous donnerons, à la 3^{ème} partie du Bulletin, quelques relations sur la vie et les derniers instants de ces chers confrères, persuadés que l'on y trouvera plus d'un sujet d'édification et plus d'un motif d'encouragement. Nous nous bornerons ici à indiquer leurs noms:

Le F. De Beaurepaire, mort à la Maison-Mère à Paris, quelques mois après son retour de la Martinique, le lundi 9 novembre 1863, d'une maladie de poitrine, dont il était atteint depuis son noviciat.

Le F. Plane, décédé à St-Louis, Sénégal, le dimanche 17 janvier 1864, Fête du St-Nom de Jésus, par suite également d'une affection de poitrine qu'il avait eue précédemment à la Martinique.

Le F. Ignace Gay, noyé par accident dans la rivière du Gabon, le vendredi 30 J^{uin} 1863.

Le F. François d'Assise Fichot, mort à Notre Dame de Langonnet d'une phtisie pulmonaire, le samedi 14 novembre 1863.

Le F. Dominique Peschlé, enlevé par une fièvre bilieuse, le Dimanche des Rameaux, 20 mars de cette année, à la nouvelle C^{te} de St-Joseph de Négazobil, en Sénégambie.

II. Allocations obtenues pour nos Missions — Voici les secours obtenus cette année, pour nos Missions, des Œuvres de la Propagation de la Foi et de la S^{te} Enfance, et de l'œuvre apst.

1: Les allocations de la Propagation de la Foi sont les mêmes que l'année dernière, sauf 595^{fr} de dons particuliers pour les deux Guinées, 500^{fr} d'honoraires de messes pour la Sénégambie, 500^{fr} de dons pour Zanzibar, et un premier subsid^e pour la nouvelle mission de Sierra-Léone. En voici la répartition :

Pour la mission des Deux-Guinées.	16,595 ^{fr}
Pour la mission de la Sénégambie.	32,500 ^{fr}
Pour la mission de Sierra-Léone.	10,000 ^{fr}
Pour la mission de Zanzibar.	25,000 ^{fr}
Total.	84,095 ^{fr}

A cette occasion, nous devons mentionner le Rapport envoyé par le C. R. Père, sur nos Missions d'Afrique et publié dans un des derniers Numéros des Annales de la Propagation de la Foi, avec une lettre du F. Horner (N^o 218, Mars 1862). Ce Rapport et cette lettre paraissent avoir été accueillis avec intérêt. Nous espérons que nos chers Confères des Missions nous mettront à même de faire ainsi paraître de temps en temps quelque chose dans ces Annales, ainsi que dans celles de la S^{te} Enfance et de l'œuvre Apostolique, selon les recommandations déjà faites précédemment.

2: Le Conseil central de l'œuvre de la S^{te} Enfance nous a augmenté ses allocations avec générosité.

Les subsides alloués à la Mission des Deux-Guinées, qui n'étaient, l'année dernière, que de 8,000^{fr}, ont été portés à 10,000^{fr}.

L'allocation accordée à Mgr Robès a été élevée, sur l'appui du C. R. Père, membre du Conseil Central

de l'œuvre, à la somme de 30,000^f, dont 15,000^f à titre d'allocation ordinaire, et 15,000^f à titre d'allocation extraordinaire pour l'œuvre agricole de St-Joseph de Ngazobil.

Les secours octroyés à la Mission de Zangibar ont été maintenus au chiffre de 12,000^f.

La nouvelle Mission de Sierra-Léone n'a pas été non plus oubliée, et les 3,000^f qu'elle a reçus cette année sont pour elle un gage pour l'avenir.

Total des dons reçus de l'œuvre de la St^e Enfance 55,000^f.

3^e. Œuvre Apostolique, de son côté, a fait à nos diverses Missions des dons assez considérables, qui leur permettent de rehausser un peu la dignité du culte divin. En voici la liste, d'après le compte-rendu de l'œuvre.

Pour la Mission de Zangibar, au P. Horner: 4 chasubles, 1 chape, 2 huméraux, 1 voile de tabernacle, un voile-ciboire, 1 nappe, 2 garnitures, 2 cordons d'aube, 6 amicts, 6 purificatoires, 3 corporaux, 8 manuterges, 11 tours d'étole, 1 croix, 4 chandeliers, 1 statue, des fleurs et layettes, d'une valeur totale de 717^f.

Pour la Mission du Gabon, à M^{gr} Bessieux: 2 chasubles, 1 chape, 1 étole, 1 bannière, 1 drap mortuaire, 1 tapis de prière, Dieu, des sandales d'Evêque, 1 rochet d'Evêque, 1 missel, un pupitre, 8 chemins de croix, des objets de piété, 6 gilets de flanelle, 6 chemises, 3 robes de baptême, estimés le tout 519^f.

De plus à M^{gr} Bessieux, pour les Sœurs de St^e Marie Conception: 1 chape violette, 2 chandeliers, 1 croix, 1 calice, 1 statue, 1 Vierge immaculée. valeur totale: 203^f.

Pour la Mission de Sierra-Léone, au P. Blanchet: 1 chape noire, 2 étoles, 2 chasubles, 1 bannière, 1 ostensor, des objets de piété, une selle, d'une valeur de 339^f.

De plus, sur la réserve de l'année dernière: 1 calice, 1 saint ciboire, 1 aube, 2 nappes, 2 garnitures, 4 corporaux, 6 amicts, 12 purificatoires, 12 manuterges

6 tours d'étoles, 1 dessus d'autel, 1 chape, 2 croix de mission noires, des objets de piété.

• Pour la Sénégambie, à Mgr Robès:

• à St. Marie de Gambie: 1 chasuble, 1 chape, 1 étole pastorale, 1 bannière, 1 eustode viatique, 5 chemins de croix, 6 gilets de flanelle, 6 chemises, 3 robes de baptême, valeur totale. 351^{fr}

• à Dakar: 1 chape, 1 étole, burettes montant à 170^{fr}

• Pour la chapelle des Gauris indigènes: 1 ciboire, 1 voile-ciboire, 1 huméral, 1 encensoir, 2 aubes, 6 corporaux, 6 amicts, 12 purificatoires, 12 manuterges, 1 missel, des objets de piété et vêtements d'enfants. . . 496^{fr}

• Pour la chapelle de l'Immaculée Conception:

1 chasuble, 1 huméral, 1 drap mortuaire, 1 missel. . . 250^{fr}

• Pour la chapelle de St. Joseph de Ngazobil: 8 chasubles, 1 dais, 1 bannière, 1 couverture d'autel, 1 drap mortuaire, une croix de procession

• Pour Poal: 1 chape, 1 huméral, 1 couverture d'autel, 1 statue de St. Joseph, valant le tout. 218^{fr}

• Pour la Erinidad, au St. Guilloux, sur la réserve de l'année précédente: 6 chasubles, 4 aubes, 2 cordons, 1 carton d'autel, 1 voile-ciboire, 1 dessus d'autel, 2 nappes d'autel, 2 garnitures d'autel, 6 corporaux, 18 purificatoires, 6 amicts, 10 tours d'étole, 1 huméral, 1 calice, 1 eustode viatique, 1 ciboire, 1 paire de burettes, 1 missel, des objets de piété.

La valeur des objets donnés à nos Missions monte en tout à 3,291^{fr}, sans parler de la part considérable accordée à St. Joseph de Ngazobil ni des objets de la réserve de 1862-1863, dont la valeur n'est pas exprimée dans le compte-rendu.

III Exposition annuelle de l'Œuvre Apostolique. — Comme nos chers confrères le savent, c'est notre E. Po. Père qui est le Directeur général de cette œuvre, appelée à rendre de si grands services à toutes les Missions en général.

Sur sa demande, Mgr l'Archevêque de Paris a bien voulu accorder, à l'occasion de l'exposition annuelle, la

Bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Nous empruntons au Compte-rendu imprimé de l'œuvre, la description de cette Exposition.

« L'exposition annuelle de l'Œuvre apostolique s'est ouverte le 29 mars, et s'est continuée les jours suivants

« L'exposition n'avait encore été ni aussi nombreuse, ni aussi riche, et il y avait là, pour toute âme catholique, une véritable consolation à voir ainsi réunis les produits de tant de soins et de travaux, destinés à répandre sur tous les points du globe la gloire et l'amour du nom de Jésus-Christ.

« Comme toujours, des évêques missionnaires, des supérieurs d'Ordres, etc., ont bien voulu visiter l'exposition, témoigner leur satisfaction des résultats obtenus, et exprimer leur sympathie pour cette œuvre qui a le bonheur de s'associer quelque peu à leurs saints travaux. Mgr Faraud, évêque de la Baie d'Hudson, a daigné adresser à l'assemblée réunie dans la chapelle des Dames de St-Haur, une allocution toute empreinte du zèle apostolique. Il a fait ressortir, avec une simplicité pleine d'énergie, le dévouement habituel du missionnaire de l'Évangile, et comment la Providence divine avait inspiré, dans ces derniers temps, à un certain nombre d'âmes ferventes la sainte pensée de se consacrer à pourvoir aux besoins de tant de prêtres et de peuples qui leur sont et leur resteront inconnus jusqu'au jour de la récompense éternelle, où tant d'âmes viendront leur rendre grâce de leur avoir facilité la voie du salut.

« Mgr Maupoint, évêque de la Réunion, le C. P. Père Schwindenhammer, Supérieur général de la Congrégation du St-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie, et Directeur général de l'Œuvre apostolique, le R. F. Delaplace, de la même Société, sous-Directeur de l'Œuvre; M. l'abbé St-Colombe, Directeur de l'œuvre locale de Paris, et plusieurs ecclésiastiques assistaient à cette réunion.

« Après la lecture du Compte-rendu, Mgr Faraud a donné à l'assistance, encore sous la pieuse impression de sa parole, la bénédiction du Très-Saint-Sacrement. »

IV. Œuvres proposées à la Cong^g — Outre les œuvres que la Cong^g a acceptées, six autres, qu'elle a dû décliner, lui ont été offertes dans le courant de ces trois trimestres, que présentaient presque toutes, on peut dire, un intérêt particulier, un bien immense à réaliser pour la gloire de Dieu, et des moyens d'extension pour notre Congrégation. Nous voyons par là que la moisson est grande. Faisons donc tous et toujours le Maître de la moisson d'y envoyer des moissonneurs. Un mot sur chacune de ces œuvres.

1^o Lette. Séminaire de S^t Rome — Mgr. Dubreuil, précédemment évêque de Vannes et aujourd'hui Archevêque d'Avignon, qui a toujours témoigné beaucoup de bienveillance pour notre Établissement de N. D. de Langonnet et pour notre Cong^g en général, est venu plusieurs fois à la Maison-Mère dans le courant du mois de novembre. Dans ces visites, sa Grandeur a offert, à diverses reprises, au C. Fr. Père, la direction du Petit séminaire de S^t Rome; et son intention était de nous confier également, dans la suite, celle du Grand-Séminaire. Ce serait là sans doute de beaux établissements, mais outre le manque de personnel, on ne crut pas pouvoir accepter, vu les difficultés survenues entre l'administration diocésaine et les Directeurs de l'Établissement de S^t Rome, ce qui pouvait faire craindre, en effet, que nous ne fussions pas bien accueillis par le Clergé. Et d'ailleurs, peut-être aussi le successeur de Mgr. Dubreuil, lequel était déjà nommé à Avignon, n'aurait-il pas été aussi favorable à ce changement, et aurait-il pu regretter cet acte de son prédécesseur.

2^o Ferme école au Fond-S^t Denis (Martinique) — En même temps qu'il nous proposait l'Institution S^t Marie, à Fort-de-France, M. Guesdon, Vicaire administrateur, manifesta aussi le désir que la Cong^g se chargât d'une Ferme-École établie au Fond-S^t Denis à deux lieues de S^t Pierre, œuvre qui semblait périlcliter, faute de personnel dirigeant nécessaire. (Lett. des Périmans, juillet 1863.) Mais malgré le bien à faire près des enfants de la classe pauvre, par le moyen de cette œuvre, d'ailleurs bien dans la fin de la Congrégation,

on n'a pas pu l'entreprendre, faute de monde, surtout après l'acceptation de l'établissement de Fort-de-France.

3^e. Orphelinat agricole au Cantal — On nous a également offert la fondation d'un orphelinat agricole dans le Cantal, dans le double but d'empêcher l'émigration des enfants de la campagne dans les villes, émigration qui est une des plaies de ce pays pauvre, et en même temps de préparer des vocations ecclésiastiques et religieuses. Plus tard, cette œuvre aurait pu prendre encore une plus grande extension, comme de donner asile aux prêtres âgés et infirmes, de former des ressources pour des prédications dans le diocèse, et, enfin, d'être le centre de plusieurs œuvres spéciales pour les hommes. On doit toutefois renoncer à cette œuvre, malgré ces belles espérances pour le bien. (Lett. de M. l'abbé Morquel, vicaire à Jussieu, du Roule à Paris, 19 et 27 août 1863.)

4^e. Maison d'apprentis au Chili — M. Baudou, Président général de la Société de St-Vincent de Paul, vient pareillement d'écrire au E. R. Père pour lui proposer la direction d'une maison importante d'apprentis fondée dans la capitale du Chili, à Santiago, par les Conférences de cette ville, en offrant toutes les ressources pour cela, et faisant espérer toutes les autorisations nécessaires du Gouvernement Chilien. (Lett. du 19 avril 1864.) Ceût été, sans doute, une occasion favorable pour la Cong^e de s'implanter dans ces pays, où il y a un grand bien à faire; mais nos missions sont déjà si vastes et les ouvriers, relativement, si peu nombreux; on ne put donc accéder à cette offre.

5^e. Mission à Castries (Ile St-Lucie) Il nous a été également proposé une mission et la direction d'une école à Castries, dans l'île St-Lucie, diocèse de Port-d'Espagne. Là on aurait eu à desservir la paroisse de St-Joseph-la-Raye, que le Père Trisserant a autrefois arrosée de ses sueurs, en se rendant à Haïti, et où il a laissé le plus précieux souvenir. Votre Congrégation, écrivait le curé de Castries au E. R. Père, « en lui offrant cette œuvre, m'inspire un attrait particulier,

« car j'en ai intimement connu les fondateurs, le P^r. Père
 « Libermann, le Père Levasseur de Bourbon, et surtout
 « le Père Cisserant, qui a passé plus d'un an avec moi
 « dans la paroisse de Castries, où son souvenir est encore
 « vivant dans le cœur et la mémoire de ceux qui l'ont connu.
 « Le Père Lammurien a été mon condisciple à Rennes; et
 « d'ici, j'ai suivi avec un intérêt tout particulier les dé-
 « tails que les journaux m'apportaient concernant les béni-
 « dictions que le Bon Dieu répandait sur son ministère.
 « L'Anse-la-Raye doit aussi offrir à votre Cong^o un
 « intérêt tout spécial; car les Pères que j'ai connus se propo-
 « saient surtout de venir au secours des missions les plus
 « abandonnées. À ce point de vue, outre que M^r. Cisserant,
 « pendant son séjour ici, a reçu le traitement de curé de
 « cette paroisse, l'Anse-la-Raye a des droits spéciaux
 « à la bienveillance de votre Congrégation. C'est une pa-
 « roisse où il n'y a qu'une famille blanche. Tout le reste
 « se compose de pauvres nègres et de pauvres mulâtres.
 « C'est donc un appel au zèle de vos Pères pour les peu-
 « ples abandonnés que je fais en ce moment, en vous propo-
 « sant le plan que je viens de vous exposer. » (Lett. du 2 mai 1861)

L'affaire est remise entre les mains de la divine
 Providence, qui pourra peut-être, mais plus tard, la réaliser.

6^e Mission à Obock (Abyssinie) — Enfin, M. le Comte
 de Moynier vient aussi de nous proposer, au mois de
 février dernier, la fondation d'une mission à Obock,
 port que les Français viennent d'acheter sur les côtes
 d'Abyssinie, en face d'Aden. D'après le dire de M. le
 Comte, qui doit se rendre dans ce pays avec 1000 ou 1500
 hommes, l'Abyssinie présenterait une moisson déjà jau-
 nissante. Les Abyssiniens sont disposés à embrasser la re-
 ligion catholique; et, par conséquent, il y aurait un grand
 bien à réaliser dans ces contrées — Ainsi qu'on le comprend,
 la Congrégation n'était point non plus en mesure d'en-
 treprendre cette nouvelle petite mission, d'ailleurs trop
 éloignée de celles que nous avons déjà.

V. Témoignages en faveur du bien opéré dans les Colonies franç^{es}.
 par la Cong.^g — En se chargeant de l'œuvre des Colonies
 françaises, au commencement de ce siècle, la Société
 du St-Esprit les trouva dans un état bien déplorable.
 Grâce au zèle du vénérable M. Bertout, elle put bien-
 tôt satisfaire, sinon à tous les besoins spirituels de ces pays,
 du moins aux plus pressants; et quoiqu'elle ne fût pas
 toujours à même de se procurer toutes les garanties qu'elle
 aurait souhaitées sur les sujets qui se présentaient, il n'en est
 pas moins vrai que le clergé de nos colonies, bien que
 pouvant laisser à désirer à certains égards, formait cepen-
 dant un ensemble qui, soit pour la science et la doctrine,
 soit pour son zèle et la régularité de sa conduite, l'em-
 portait singulièrement sur le clergé des autres pays co-
 loniaux, lequel, comme tout le monde sait, est loin, mal-
 heureusement, d'être en général ce qu'il devrait être.

Mais c'est surtout depuis la fusion des deux Con-
 grégations du St-Esprit et du St-Cœur de Marie que
 le clergé colonial français est devenu comme un modèle
 pour toutes les colonies des autres pays, et cela jusqu'à
 attirer l'attention des divers Gouvernements de l'Europe,
 qui envient à la France une si belle organisation,
 et voudraient réaliser chez eux quelque chose de
 semblable. C'est ainsi notamment, qu'en 1854, M.
 le Baron de Taïra, Ministre du Portugal en France
 recut de son Gouvernement l'ordre de demander les
 statuts et réglemens du Séminaire colonial. En 1863,
 l'Ambassadeur d'Espagne recut la même commission, et
 l'un et l'autre firent des démarches en conséquence auprès du C. R. Père.

Le témoignage suivant du Nonce du St-Siège
 en Portugal est une nouvelle preuve de l'estime gé-
 néral que le clergé de nos colonies s'est conciliée, tant
 par sa science que par sa piété et sa régularité. Nous
 l'extrayons d'une lettre du C. Stoffel au C. R. Père, en
 date du 18 décembre 1863.

« Je dois ajouter, Mon Très-Respecté et bien-aimé Père, une chose bien consolante et en même temps bien encourageante; surtout pour les Très qui s'occupent de la direction du Séminaire colonial. C'est l'exemple des autres Très qui se sont rendus en Afrique, nous descendîmes à Lisbonne, où nous arrivâmes le 28 Décembre, un samedi. Notre première visite fut chez Messieurs les Lazaristes, qui desservent l'église française de St-Louis. Ces bons Très nous accueillirent avec la plus grande cordialité, et même nous offrirent deux lits. Nous les remercîâmes de leur bonté, disant que nous allions coucher à bord, pour revenir le lendemain dire la Ste-Messe. Mais à peine nous trouvions-nous chez eux depuis dix minutes, qu'ils reçurent la visite du Ponce au Cap, qui, dit-on, est en même temps Ponce au Brésil. M^r le Supérieur des Lazaristes, pour nous faire plaisir, introduisit son Excellence dans le salon où nous nous trouvions. Ce digne Trélat, après nous avoir donné son anneau à baiser, nous demanda d'où nous venions et où nous allions. Lorsque je lui eus dit que nous partions pour les Missions d'Afrique, il nous encouragea beaucoup; puis il nous fit l'éloge le plus pompeux des prêtres de nos colonies françaises, loua leur zèle pour le salut des noirs, leur science et surtout la pureté de leurs mœurs, tandis qu'il gémissait profondément sur l'état déplorable où se trouvent réduites les colonies portugaises. « Vieux vaudrait-il, ajouta ce respectable Trélat, qu'il n'y eût pas de prêtres dans ces pays, — Au moment où il se disposait à nous quitter, je le priai de nous donner sa bénédiction pour notre voyage et pour nos Missions d'Afrique, ce qu'il fit avec beaucoup d'empressement et de plaisir. »

VI. Office par le C. R. Père à N. D. des Victoires, à la Fête de l'Épiphanie.
 Sermon par le P. Blaupin — Pour entretenir et resserrer de plus en plus les liens si étroits que nous unissent à Notre-Dame des Victoires, le C. R. Père, à la demande du pieux Directeur de l'Archi-

conférence y est allé officier le dimanche soir, 10 Janv., pour la fête de l'Épiphanie. Il était accompagné des P. P. Planpin, Delaplace, Barillec et Orinel. Le P. Planpin a parlé sur le mystère de la fête. La vocation des Moages, leur fidèle correspondance, leur heureuse récompense à trouver l'Enfant Jésus, &c. . . sont les pensées qu'il a présentées à son nombreux auditoire. En commençant, il a rappelé, en quelques mots, comment, il y a dix-huit ans, il montait pour la première fois, dans cette même chaire, pour y glorifier Marie et témoigner sa reconnaissance pour une guérison merveilleuse qu'elle lui avait obtenue. La récupération subite de sa voix perdue depuis deux ans. Cette voix qu'il faisait entendre venait donc de Marie, et tous ces sens étaient une preuve, et, pour ainsi dire, un écho de sa puissance et de sa bonté, une hymne de reconnaissance envers Elle!!!

Ces paroles ont ajouté à son instruction un intérêt tout particulier pour les pieux fidèles, pressés autour de l'autel vénéré de Marie. En terminant, il a parlé de la myrrhe des souffrances et des douleurs que l'Église et son auguste Chef avait encore à offrir à Jésus-Christ; et il a rappelé les malheurs de l'Irlande et de la Pologne. Il n'a pas manqué de manifester tout le respect, la vénération et la reconnaissance qu'il éprouve pour la Mère Macrina, aux prières de

la quelle il attribue sa guérison à Dieu. Le Supérieur des prêtres polonais établi à Paris, qui se trouvait à l'instruction, a été heureux des paroles de sympathie données à la Pologne. Il aurait cependant voulu quelque chose de plus explicite sur la Mère Macrina, et sur la part qu'elle avait eue à la guérison miraculeuse du P. Planpin, afin de la venger. L'autant plus de ses hautes paroles prononcées au Sénat, quelques jours auparavant, et qui la représentaient comme une intrigante.

Mais, notre cher confère s'était tenu dans les justes bornes de la prudence, et il avait bien fait.

VII. Salut de départ à la Maison-Mère - Allocution du C. R. Père

Dans le courant du mois d'octobre (mercredi 21) a eu lieu le Salut de départ de plusieurs Confrères destinés aux Missions: les F. F. Stoffel, Lefevre et Chauvière; les F. F. Michel et Jean-de-la-Croix, deux Scolastiques, M. M. Cummins et Crétin. Le C. R. Père, pour donner une preuve de plus de son affection paternelle à ses chers enfants, a voulu présider lui-même cette cérémonie, qui a eu lieu dans la chapelle du Scolasticat.

Dans l'allocution qu'il a faite en cette circonstance, après avoir rappelé le double objet de la cérémonie: la consécration au salut des âmes, et les adieux à la Maison-Mère, il a développé ces deux pensées si importantes: 1^o que, pour être bon Missionnaire, il faut avant tout être bon et fidèle Religieux; 2^o que l'un des premiers devoirs et l'une des meilleures marques du bon Religieux, c'est l'attachement à la Cong^o et à la Maison-Mère, attachement filial qui doit avoir toutes les qualités de l'affection d'un enfant pour celle qui lui a donné le jour. « La Maison-Mère a-il-dit, n'oublie
 « pas non plus ses enfants, son amour ne les perd jamais
 « de vue. Elle est heureuse de les offrir à Dieu pour aller
 « travailler à sa gloire et au salut des âmes. Mais, en
 « même temps, comme une tendre mère, elle les suit à
 « leur départ, dans leurs voyages, leurs courses lointaines,
 « avec une tendre sollicitude; se préoccupant de tout ce qui
 « les concerne; et ressentant dans son cœur maternel le con-
 « tre coup de toutes leurs peines, de toutes leurs douleurs.
 « Que tous aussi donc, de loin comme de près, lui restent
 « toujours fidèlement attachés du fond de leurs entrailles!
 « Qu'il en soit à jamais ainsi!

Deuxième Partie.

Revue des Communautés.

Province de France.

C^{te} du S^t-Cœur de Marie.

N.B. Cette Communauté renfermant, comme on la vu dans la 1^{re} Partie, les maisons centrales de formation de l'Institut, et devant être la résidence assez habituelle du C. R. Père, ainsi que le lieu ordinaire de réunion des Conseils, des Retraites et Chapitres annuels, devient par là comme la Maison-Mère de l'Institut, du moins en fait. Nous commençons donc par elle la revue des C^{tes}.

Nous donnerons d'abord les nouvelles concernant la C^{te} en général, puis celles qui se rapportent spécialement au Noviciat, au Grand-Scolasticat et au Noviciat des Frères.

Nouvelles concernant la C^{te} en général.

1. Prise de possession de la propriété le 2 janvier. — 2. Travaux d'appropriation. — 3. Bénédiction solennelle par le C. R. Père le 2 février. — 4. Pose de 1^{re} pierre d'une chapelle de C^{te} le 21 juin. — 5. Séjour du C. R. Père dans la C^{te}.

Les commencements de toute Communauté ont toujours un intérêt particulier. Le premier Bulletin de la nouvelle maison au S^t-Cœur de Marie offrira sous ce rapport, nous n'en doutons pas, à tous nos chers Confrères, un intérêt plus spécial encore, à cause de l'importance de cette Communauté, qui doit être en quelque sorte comme le cœur de la Congrégation. Nous en donnons ici le résumé, remettant les détails et les descriptions à la 3^e partie.

1^o D'après le contrat de vente, M. le Baron Schickler devait nous livrer la propriété pour le 1^{er} janvier. On avait espéré d'abord pouvoir l'obtenir avant cette époque, mais ce ne fut pas possible. L'ancien propriétaire avait

rien voulu lui garder plus longtemps encore. il regret-
tait déjà son marché; et nous étions heureux de voir
la Providence nous avoir permis de le conclure d'une
manière définitive.

« Dans le courant de décembre, les F. F. François
et Henri, arrivés de M. D. de Lanyomet, y allaient de
Monsieur pour donner aux jardins potagers quelque
culture. Le 30 du même mois, le P. Pernot alla s'y
installer avec quelques étières; le 1^{er} janvier, quelques
agents de M. Schickler, qui y étaient restés pour veil-
ler au dernier déménagement, quittèrent définitivement
et nous livrèrent les clés; et le lendemain eut lieu notre
prise de possession et la première bénédiction de la propriété.

« Cette cérémonie fut présidée par le R. P. Provincial
accompagné de plusieurs Pères et Frères, des Novices et de quel-
ques Scolastiques. On déféra à M. le Curé de Chevilly
l'honneur de faire la bénédiction, comme témoignage
de reconnaissance des peines qu'il s'était données pour
nous faire obtenir cette propriété. Il accepta avec plaisir
cette invitation, heureux de nous installer ainsi dans
sa paroisse, et de donner à celle-ci le bienfait d'une
Cité de Missionnaires. La joie de ce digne prêtre était à son comble.

« On planta sur le toit, en face de l'entrée, une
belle croix, au chant joyeux du *Satanus sum*; au
pied de cette croix, fut élevée l'image vénérée de
Marie Immaculée; et l'on bénit ensuite les principales
parties de la propriété au chant du *Magnificat*.

2.° Dès la prise de possession, on commença les tra-
vaux les plus pressés, sous la direction du P. Pernot, se-
condé de M. Eugène et du F. Jean.

« Les constructions de la propriété présentent trois prin-
cipaux groupes distincts: les bâtiments de l'entrée; le
château ou ancienne habitation du propriétaire, situé
à droite, un très-long bâtiment construit par M. Schickler
pour servir d'écuries. La première partie fut destinée

pour la C^{te} des Pères, la seconde pour le Noviciat des Pères et la troisième pour le Scolasticat. On se mit activement à l'œuvre, et le Noviciat des Pères put y être transporté au commencement de février, et le Scolasticat au mois d'avril.»

— 3.° La cérémonie du 2 janv. n'avait été qu'une première prise de possession. On n'avait pas encore le St. Sacrement dans la maison; et l'on se rendait pour la St. Messe à l'église de la paroisse. La bénédiction solennelle, ainsi que l'installation du Noviciat des Pères, avaient été fixées au 2 fév. jour si précieux déjà pour nous par les souvenirs qu'il nous rappelle.

« Le C. R. Père avait voulu se réserver la consolation de présider lui-même cette mémorable cérémonie. Un oratoire provisoire avait été préparé pour le Noviciat. Il y fut la première Messe, à laquelle furent reçus d'assister et de communier les Novices, les Scolastiques et les Frères; et on y conserva dès lors le St. Sacrement.

« Le reste de la matinée fut spécialement consacré au souvenir du Vénéré Père. Le P. P. Provincial, nous fit, à toute la C^{te} réunie, une conférence du plus vif intérêt sur notre fondateur. La circonstance d'ailleurs s'y prêtait si bien!

« Le soir, une cérémonie de consécration de quelques Novices et Scolastiques et de Profession de deux Frères réunis de nouveau toute la C^{te} à la Chapelle. Le C. R. Père, dans une allocution toute de circonstance, expliqua d'une manière lumineuse et utile l'objet et la signification de la réunion et des cérémonies de la journée; et le Salut du St. Sacrement couronna cette belle fête de famille, qui laissera dans tous les cœurs de doux souvenirs.

— 4.° Le petit oratoire du Noviciat, bûit le 2 fév., ne pouvait être que provisoire, et se trouvait d'ailleurs beaucoup trop étroit pour toute la C^{te}. Les Scolastiques, depuis leur arrivée au mois d'avril, furent obligés d'aller faire leurs exercices de piété à l'église paroissiale. Il fallait donc nécessairement au plus tôt une chapelle plus vaste dans la C^{te}. La Providence avait pourvu à tout. M. le Baron Schickler avait fait construire, il y a peu d'années, pour son haras, un vaste manège qui pouvait, à peu

de frais, être converti en chapelle, moyennant quelques modifications et constructions. M^r. Eugène en dressa le plan, très habilement parti de tout ce qui existait déjà. Un rond-point devait être construit pour le sanctuaire et l'autel; et des colonnades disposées de distance en distance, pour donner à l'édifice l'aspect religieux. Le C. R. Père approuva le tout. Et le 21 juin, fête de St. Louis de Gonzague, Patron du Grand-Scolasticat, eut lieu la pose de la première pierre du nouveau sanctuaire, qui fut dédiée au Cœur Immaculé de Marie, titulaire de la C^h. Le C. R. Père voulut bien encore venir lui-même faire cette pieuse cérémonie, qui marquera comme un jour mémorable dans les Annales de la Communauté.

— 5. L'équis le 10 avril, nous avons le bonheur de posséder au milieu de nous notre Très-Révérend Père avec le P. Delaplace. Il habite dans la maison du Noviciat des Pères. Nous espérons que la douce solitude de la campagne retiendra pour longtemps au milieu de ses enfants ce Père bien aimé.

Noviciat

— 1. Nombre des Novices — 2. Fête patronale de St. Stanislas. Visite et paroles du C. R. P. — 3. Ordination de Noël — 4. Départ pour Chevilly — 5. Installation, le 2 fév. — 6. Admission de Novices titulaires — 7. Ordination de la Trinité — 8. Prédications à Villejuif — 9. Cœurs des Foyers, celui de Bicêtre conservé. Organisation et amélioration de cette œuvre.

— 10. Le 20 Oct. 1863, un Grand-Scolastique, M^r. Le jeune, a pris rang parmi les Novices à Moonsory, ce qui a porté leur nombre à treize, pour la nouvelle année religieuse.

— 6. Le 13 nov. nous avons célébré, avec toute la solennité possible, la fête de notre Patron, St. Stanislas Kostka. Un certain nombre de Scolastiques sont venus pour cela, dès le matin, nous offrir leur concours.

Le C. R. Père lui-même a bien voulu se dérober un instant, à ses nombreuses occupations, et procurer à ses enfants la douce consolation de jouir quelques moments

de sa présence. Après la récréation de midi, il a fait réunir tous les Novices dans la salle de C^{te}, et leur a adressé quelques paroles pour les exhorter à marcher sur les traces de leur S^t Éation, à se détacher généreusement, à son exemple, de toute chose et surtout d'eux-mêmes, à combattre énergiquement la nature, afin de devenir de fervents Religieux et des apôtres zélés. Puis, sur la demande du P. Directeur, il a donné à toute la C^{te} sa bénédiction, en nous faisant espérer de pouvoir célébrer à Chevilly la prochaine fête de famille, la Purification,

- 3. Un certain nombre de Novices ont eu le bonheur de participer à l'ordination du mois de décembre: M^o. Gimacher a été promu à la tonsure et aux ordres mineurs; M^o. M^o. Bigot, Reffé, Raercher et Lejeune, au sous Diaconat; M^o. M^o. Augoumet et Leblong, au Diaconat; M^o. M^o. Pommepeuy, Babet, Sénézergues et Guérin, au sacerdoce. Ces quatre derniers se trouvaient au nombre des prêtres dont l'ordination fut retardée par suite de l'indisposition de sa Grandeur, et, comme eux ils n'ont été ordonnés que le 17 janvier, fête du S^t. nom de Jésus

- 4. La nouvelle année nous a enfin apporté le bonheur de posséder bientôt Chevilly, terme de tant de vœux et d'aspirations. Le 2 janvier, nous sommes allés tous en prendre possession, et assister à la première bénédiction qui en a été faite.

La première quinzaine du mois a été consacrée au déménagement, et nous avons bien remercié la Providence de nous avoir inspiré de commencer de suite, car la seconde moitié du mois s'est signalée par des pluies continuelles. Notre bonne Mère nous avait précédés; et déjà, placée sur un piédestal provisoire, elle veillait sur notre nouvelle demeure.

« Restait encore le personnel du Noviciat et le matériel le plus nécessaire. Le C. R. Père fut d'avis de fixer le départ aux derniers jours du mois, la bénédiction de

la chapelle et l'installation du nouveau Noviciat étant fixés au 2 février. Ce fut le jeudi, 28 janvier, qui fut choisi. Grâce à la protection de Marie, la pluie cessa comme par enchantement, et dès le soir même le pauvre Monsieur était vide et sans ses habitants. Chère maison, lieu témoin de tant de grâces, et qui a abrité notre Vénéré Père lui-même sous son toit; ce n'est pas sans quelque regret que nous lui avons dit notre dernier adieu!

« Les deux jours suivants, chacun poursuivit l'œuvre de son installation. Le C. R. Père, s'étant réservé de bénir notre oratoire et d'y dire la 1^{re} messe, nous allions entendre ou célébrer le S.^t Sacrifice à l'église de la paroisse, qui est tout à proximité.

— 5.^e Enfin arrive le 2 février, jour si cher à tous les membres de la Congrégation. On peut dire que ce jour a été célébré, cette année, avec une piété et une dévotion toutes particulières. Un triple motif excitait nos élans d'amour et de reconnaissance: d'abord, l'anniversaire de la mort de notre saint et Vénéré Fondateur, en second lieu, la première messe célébrée à Chevilly et l'inauguration spirituelle de la propriété, enfin, la première consécration à Dieu, de deux Novices et d'un grand Scolastique.

— 6.^e Les deux Novices qui ont eu le bonheur de prendre le S.^t habit religieux dans la Congrégation, sont M. N. Boangratz et Guérin.

Le premier a reçu pour Patron de Religion, Saint Arbogast, patron du diocèse de Strasbourg; et le second, S.^t Guenhael, abbé de Bretagne.

« Le 28 du mois d'avril, M. Limbour, diacre, du diocèse de Quimper, et qui se trouvait depuis six mois au Grand-Scolasticat, est venu accroître le nombre des novices. Quelques semaines après son entrée au Noviciat, à la fête de la Pentecôte, il eut le bonheur de se consacrer aussi à Dieu dans la Cong.^e, entre les mains du C. R. Père lui-même.

- 7^e Le 21 mar, plusieurs Novices ont pris part à l'ordina-
tion faite par Mgr. Maupoint dans la chapelle du sémi-
naire colonial. Trois d'entre eux, M. M. Bigot, Reffé et
Raerchi, ont été promus au sacerdoce; et deux autres :
M. M. Espitalier et Limacher, au sous-diaconat.

- 8^e On continue, comme par le passé, le service vicarial
de Villejuiif. Deux Novices M. M. Brangratz et Guérin
y ont fait une petite station quadragesimale; mais, hélas! l'au-
ditoire ne se pressait guère autour de leur chaire. Quand
viendra le moment où cette pauvre banlieue de Paris sor-
tira de son matérialisme égoïste !!!

- 9^e Malgré la distance, et à la prière de l'Archevêché,
on a conservé le service religieux du fort de Bicêtre; mais
on a dû abandonner celui d'Ivry. Cette œuvre des forts
vient d'entrer dans une nouvelle voie. Jusqu'à présent
ce n'était qu'une œuvre purement privée; des prêtres de
bonne volonté, sur la demande de M. Germainville sur-
tout, y allaient dire la 5^{te} messe. Vers la fin de l'année
dernière, l'Archevêché a pris la chose en main, pour lui
donner une organisation plus régulière. Et enfin, sur
une décision du Ministre de la guerre du 7 mars 1864,
les prêtres chargés du service religieux des forts « sont au-
« torisés à adresser à la troupe une courte allocution pen-
« dant la Messe, et à faire des instructions, avec chants
« et prières, aux approches des grandes fêtes et particu-
« lièrement pendant le Carême. » — Une subvention est même
allouée aux prêtres qui vont dire la 5^{te} Messe dans ces
forts.

« Cette année, le résultat a été assez consolant pour
les fêtes de Pâques; plus de 50 soldats se sont approchés
de la Sainte Eglise. »



Grand-Scolasticat.

1. Nombre de scol. 2. Retraite 3. Admission de Scol. et Ord.^{re} de Noël 4. Parti:
des Scol. aux Cérémonies du 2^e janv. et du 2^e fév., à la C^{te} du S^t. Cour de Manie 5. Ord.^{re} du Ca-
rême 6. Translation du Scol.^{re} à Chevilly. 7. Destination de l'ancienne maison du Scolasticat. —
8. Adm.^{re} à la Pentecôte et Ord.^{re} à la Trinité. 9. Arrivées et Départs de scol. 10. Fête de S^t. Louis de Juy.

— 1^o Cette année, à la rentrée des classes, le C^{te}. S^t. Yierge n'a pas vu ses enfants du G^o. Scolasticat moins nombreux que l'année dernière. Malgré le passage de plusieurs Confrères au Noviciat, ou en d'autres maisons de la Cong^o, nous nous vîmes près d'atteindre la soixantaine. Ce beau nombre est particulièrement dû au Petit-Scolasticat de N. 19. de Langonnet, qui nous a envoyé onze nouveaux. Ce sont M. Mo. Roth, Stoffel, Paul, Humbrecht, Praumgartner, Cornilius, Meitz, du diocèse de Strasbourg, Cadoret, du diocèse de Tannes; Riaux, du diocèse de Séez; Schwab, du diocèse de Tribourg (g^o Duché de Bade); Rodier, du diocèse de Nîmes.

« Le Petit-Scolasticat de S^t. Sauveur n'a donné, cette année, qu'un Scolastique; mais il doit reprendre sa revanche l'année prochaine. — L'Irlande aussi a fourni son petit contingent dans la personne de M. O'Farrell, postulant, du Comté de Cork.

« A ces Scolastiques sont venus se joindre quatre postulants, dont un, M. Limbour, de Quimper, est déjà promu au diaconat. L'effectif du G^o. Scolasticat montait ainsi à 59. »

— 2^o La retraite d'ouverture de la nouvelle année, commencée sous les auspices de N. 19. des Victoires, où une partie des Scolastiques s'est rendue pendant neuf jours, a été prêchée par le R. P. Libermann, Directeur du Scolasticat. Le jour de la clôture, avant la rénovation de nos saints engagements aux pieds de Notre-Seigneur et de notre bien-aimée Mère, le C^{te}. Strub, alors sur le point de retourner en Afrique, voulut bien nous adresser l'allo-
cution

d'usage où il nous excita avec force à correspondre fidèlement à notre sainte vocation, afin de travailler un jour efficacement à la gloire de Dieu et au salut des âmes ».

— 3. La veille de Noël, trois postulants ont eu le bonheur de faire leur premier pas dans la vie religieuse. Ce sont: M^s. Metz, Colbat et Rodier. A cette occasion, le R. Père Blaupin fit l'instruction accoutumée avec cette onction qu'on lui connaît. « Fuir le monde, combattre ses passions et se réfugier dans le Sacré Cœur de Jésus pour y trouver le repos; voilà, dit-il, ce que Dieu exige du parfait Religieux et du véritable Missionnaire ».

« M^s. Lapeyre, qui n'avait pu prendre part à l'ordination de la Trinité, a reçu la tonsure à celle de Noël.

— 4. Il ne nous appartient pas de donner les détails sur la bénédiction de la nouvelle maison du S^t-Cœur de Marie, qui a eu lieu le 27 janvier. Nous devons seulement dire que, ne pouvant nous y rendre tous, nous voulûmes nous faire représenter, puisque nous devions avoir une part dans ce bel héritage. Les philosophes furent les élus.

— « Un mois après, la fête de la Purification nous réunissait aux Novices, à Chevilly. Nous pûmes présenter à Marie qui, en ce jour, prenait possession de la propriété, une offrande chère à son Cœur. Un postulant, M^s. le Quintrec, émettait ses premiers engagements envers la Cong^e, et devenait ainsi le premier anneau de cette longue chaîne de scolastiques qui, nous en avons la douce confiance, se consacreront au service de notre bonne Mère dans cette maison dédiée à son S^t-Cœur ».

— 5. Cette année, les Ordinations, qui n'ont lieu ordinairement pour le Scolasticat qu'à la Trinité, ont été fixées à la fin du Carême. On a voulu profiter de la présence de M^s. Maupoint, et en même temps s'épargner, pour plus tard, la nécessité de venir de Chevilly à Paris. Les examens des Théologiens, avancés en conséquence, ont eu lieu le Vendredi, 4 mars, et le jour suivant, sous la présidence de

R. P. Gaultier. Les instructions de la retraite des Ordinand ont été données par le P. Crinl, attaché alors au G^d Scolasticat, en qualité de Professeur de morale.

« Le samedi suivant, 3^e Grands-Scolastiques ont participé à l'ordination, faite par Mgr. Maupoint. Parmi eux, il y avait 4 sous-diacres, 12 Minors et 19 Conserés.

— 6. « Le mois d'avril s'est ouvert par un événement qui fera à jamais époque dans nos Annales, la translation du G^d Scolasticat, de Paris au S^t Cœur de Marie, à Chevilly, cette terre promise vers laquelle se portaient depuis si longtemps nos regards et nos vœux.

« Depuis plusieurs semaines, nous allions, les jours de promenade, prêter le secours de nos bras aux bons Frères, pour préparer notre nouvelle demeure. Les derniers jours de mars virent les préparatifs de l'installation à-peu-près terminés; et le lundi, 4 avril, jour de l'Annonciation, commença le déménagement. La veille du départ, le vendredi, 3 avril, nous allâmes faire nos adieux à N. D. des Victoires. Nous eûmes le bonheur de communier tous à l'autel vénéré de la Bonne-Mère; et ce ne fut pas sans émotion que nous nous éloignâmes de ce béni sanctuaire. Nous ne devions plus y venir prier aussi souvent; c'était là notre regret en quittant Paris. Le lendemain, se termina le dernier déménagement; et vers les 5 h. du soir on donna le signal du départ. Nous jetâmes un dernier regard sur notre petite chapelle, déjà dépourvue, qui nous rappelait plus d'un touchant souvenir; sur ces pauvres murs, qui si longtemps nous avaient abrités; sur ce modeste jardin où s'étaient écoulées tant d'agréables récréations; et l'on se mit en marche pour le S^t Cœur de Marie, sous la conduite de notre bien-aimé Père Directeur.

« À notre arrivée, notre première pensée fut de nous rendre à la Chapelle des Novices, où nous saluâmes Marie par la récitation de l'Ave Maris Stella. Il était 7 heures; les confrères qui nous avient précédés, se rendaient en

récréation. Ce fut pour tous un vrai moment de joie; on eût dit qu'on ne s'était pas vu depuis de longs jours, tant on était heureux. Le vénérable Curé de Chevilly partagea notre bonheur. Il mit aussitôt son église à notre disposition pour y faire nos exercices de piété, en attendant que nous eussions une chapelle; et, cédant à ses instances, on lui promit d'assister aux Vêpres de la paroisse tous les dimanches.

« Ce serait ici le lieu de donner la description du nouveau Scolasticat, mais tous les travaux n'étant pas encore achevés, nous la remettons au prochain trimestre.

— 7. Quant à notre ancien rez-de-chaussée de l'Impasse des Signes, elle a toujours une destination de foye et de charité: Un charitable prêtre de la paroisse de St Jacques-au-Bas, pas, à Paris, M. l'abbé Oriol, a demandé à la louer, de suite après notre départ, pour y établir un Orphelinat de garçons. Et la moitié du grand bâtiment qui avoisine la cour du séminaire, a été cédée à Mgr du Cosquer, Archevêque d'Haïti, pour le séminaire qu'il a fondé pour sa Mission.

— 8. Pendant le beau mois de Marie, le 17 mai, mardi de la Pentecôte, Deux Scolastiques: M. M. Koch et O'Farrell ont eu le bonheur de faire à Dieu leur première consécration entre les mains du C. R. Père.

« Quatre Scolastiques ont aussi pris part à l'ordination de la Trinité faite par Mgr. Maupoint au Séminaire colonial: M. M. Le Douarin, Vidal, Barbaud, Astruc, tous quatre promus au Diaconat.

— 9. Nous avons le bonheur de constater que les vocations ont été solides pendant ces trois trimestres. Deux postulants nous ont quittés; mais trois nouveaux sont venus compenser cette perte, en sorte qu'il y aurait augmentation depuis la rentrée, sans le départ pour Rome de M. M. Eigemann, Brunetti et Meillorât, qui sont allés achever leurs études théologiques dans la ville sainte, avec le F. Eschbach, (3 avril), et celle de M. Oliveaux dans sa famille pour raison de santé.

— 10. Nous couronnons ce Bulletin par quelques mots sur notre Fête patronale, la St. Louis de Gonzague. C'est la première que nous célébrions au St. Cœur de Marie; aussi l'avons-nous célébrée avec toute la solennité possible, par reconnaissance et par amour pour ce bien-aimé Patron, qui nous a procuré cette nouvelle demeure.

« La Grand-Messe a été chantée par le F. Lossedat récemment arrivé, avec le F. Sturb, des plages africaines.

« Après la récréation de midi, le C. R. Père est venu bénir notre nouvelle cloche de C^{te}, pour laquelle il a choisi le nom de notre Bienheureux Patron, St. Louis de Gonzague. Le F. Lossedat voulut bien accepter d'en être le parrain, en partageant cet honneur avec le F. Delaplace

« Nous avions offert le matin à notre St. Protecteur l'hommage de nos cœurs; il fallait aussi lui présenter l'hommage de nos intelligences. Une séance académico-théologique avait été préparée à cet effet pour l'après-midi. Le C. R. Père nous fit l'honneur de venir la présider, accompagné de tous les Frères, pour encourager nos travaux

« Cette belle journée fut couronnée par la bénédiction et la pose de la première pierre de la Chapelle de la C^{te}, dédiée au Cœur Immaculé de Marie. Cette cérémonie eut lieu à 6 h. du soir, et fut présidée par notre C. R. Père. Puis on se rendit à l'oratoire du Noviciat, où la bénédiction du C. S. Sacrement mit le sceau au grâces de cette belle journée, dont le souvenir se conservera longtemps dans nos cœurs. »

C^{te} et Noviciat des Frères.

— 1. Installation et travaux des Frères à Chevilly. — 2. Profession le 2 fév. — 3 Idem le mardi de l'Ascension. — 4. Nomination d'un Frère comme sacristain de la paroisse.

— 1. « Ce sont les Frères qui, les premiers, se sont établis à Chevilly, pour y faire les travaux d'appropriation nécessaires, sous la direction du F. Fernot. Le bon Frère

Olivier a laissé volontiers au F. Ulric le soin de la porte de la Maison de Paris, pour aller prendre à celle de la nouvelle C^{te} un repos bien mérité. Le F. Jean y était dès auparavant déjà, pour les constructions et réparations; le F. François pour la culture des terres; le F. Antoine pour la menuiserie etc. On donnera plus tard quelques détails sur ces travaux.

« Les trois Noviciats de Langonnet, de Cellule et d'Irlande ont, en outre, envoyé chacun leur contingent de Novices pour le Noviciat central des Frères. »

2. — « A la fête du 2 février, deux de ces Novices, les F. F. Emmanuel et Joseph d'Arimathee, tous deux du Noviciat de Cellule, ont eu le bonheur d'émettre, entre les mains du C. R. Père, leurs premiers vœux de Religion. C'est la première Profession qui a eu lieu dans la nouvelle Communauté. »

3. — « Quelque temps après, aux Fêtes de la Pentecôte, quatre autres Novices, venus depuis quelques mois de N^o. 19. de Langonnet, ont eu le même bonheur. Ce sont les F. F. Eliburse, Valère, Ildephonse et Donat. »

« Le F. Dubois, supérieur de la Providence (Bourbon), qui se trouvait depuis quelque temps en France, leur a montré par des paroles vivement senties le grand bienfait de la vocation religieuse, en les exhortant à y correspondre toujours avec générosité. Le C. R. Père a bien voulu présider encore lui-même cette cérémonie et recevoir les vœux de ses nouveaux enfants. »

— 4. — « Peu après notre arrivée à Chevilly, M. le Curé de la paroisse et le Conseil de Fabrique ont demandé avec instance un Frère de la C^{te} pour remplir les fonctions de sacristain à l'église paroissiale, en remplacement de l'ancien bedeau qui venait de se retirer. Les services que M. le Curé nous avait rendus ne permettaient pas de refuser cette demande, et d'autant plus que l'église ne se trouve qu'à quelques pas de la C^{te}. Et, avec l'autorisation du C. R. Père, le F. Juste a été chargé de cette

fonction. Elle ne donne pas d'ailleurs beaucoup d'ouvrage, car, outre que la paroisse est très-petite, les paroissiens ne viennent, malheureusement, à l'église qu'un bien petit nombre — Nous avons cependant l'espoir que le 'Cœur Immaculé' de Marie finira par gagner et attirer ces pauvres gens. »

Maison du Séminaire Colonial.

Nouvelles concernant la C^{te}.

— 1. Modifications dans le personnel — 2. Mort du P. de Beaurepaire. — 3. Visite de l'archevêque de Reims. — 4. Fête de la Trinité.

— 1.™ Ainsi qu'il a été déjà annoncé à la partie officielle du dernier Bulletin, le P. P. Levavasseur F. a remplacé comme Directeur de la maison, le F. Freyd, nommé supérieur du Séminaire français à Rome. Le F. Hervé avait été également destiné avec le F. Freyd pour la maison de Rome; mais sa santé ne lui ayant pas permis d'y demeurer, il est revenu reprendre ses fonctions au Séminaire colonial. Le F. Darum a été envoyé à sa place au séminaire français, au mois de Décembre, et a été remplacé pour le cours de philosophie par le F. Corbet. Enfin le Fr. Jouan, attaché à l'Administration générale, pour la rédaction des Annales, fait le petit cours de physique et de chimie. —

— 2.™ Au commencement du mois de Novembre de l'année dernière, un autre de nos Compagnons, qui se trouvait depuis quelque temps au milieu de nous, nous quittait aussi, mais nous l'espérons, pour le Ciel. C'était le F. de Beaurepaire, revenu au mois d'août de la Martinique. Après de longues souffrances, qui n'avaient guère cessé depuis son Noviciat, ce cher Frère a rendu sa belle âme à Dieu, le 9 novembre, à huit heures du soir. Ses funérailles ont été célébrées solennellement dans la chapelle du séminaire; le C. R. Père a voulu faire lui-même l'absoute. Ses dépouilles

mortelles ont été portées au cimetière de la paroisse de Chevilly, près de la nouvelle Cité du St. Cœur de Marie. Malgré la distance et le mauvais temps plusieurs élèves ont voulu suivre le convoi avec une partie des Pères, des Novices, des Scolastiques et des Frères.»

— 3. «Le 24 Nov., la Cité a été honorée de la visite de son Eminence le Card. Archevêque de Reims. Sur l'invitation du E. R. Père et du P. J. Gaultier, il est venu dîner au Séminaire. A deux heures, tous les Pères et les séminaristes se sont réunis au g^d parloir, où son Eminence a adressé aux élèves quelques paroles d'encouragement, pleines de bienveillance et de bonté.»

— 4. «La solennité de notre fête de la Pentecôte a été rehaussée, cette année, d'une manière toute particulière, par la présence de plusieurs prélats. Comme les années précédentes, Son Excellence Mgr. le Nonce Apostolique a bien voulu venir officier pontificalement à la Messe et aux Vêpres. Au dîner nous avions, outre Mgr. le Nonce, Mgr. l'Archevêque d'Haïti, Mgr. l'Evêque d'Autun, Mgr. Moëglia, auditeur de la Nonciature, M. l'abbé Lucciardi secrétaire de Son Excellence, M. Etienne, Supérieur général de St. Lazare, M. Holbrand, Supérieur des Missions Etrangères, M. des Glazaux, président de la Propagation de la Foi, M. Bertet, Prisonnier de la même Œuvre, M. de Fresno, membre du Conseil de la St. Enfance, etc. etc.»

Pendant la récréation, Mgr. Chigi conduit par le E. R. Père, a réuni autour de lui, à l'ombre des tilleuls, tous les élèves du Séminaire, et leur a adressé quelques paroles bien touchantes et tout-à-fait paternelles. «Mes chers enfants, leur a-t-il dit, je suis heureux de me trouver au milieu de vous. Voilà la troisième fois que je viens célébrer avec vous cette belle fête de la Pentecôte, et je l'espère, ce ne sera pas la dernière. Ce matin, au S. Sacrifice de la Messe, j'ai reçu cet Esprit

„sanctificateur de venir en vous, de vous remplir de ses dons,
 „et de faire de vous des Missionnaires zélés et pleins de l'es-
 „prit de Dieu. Oui, mes enfants, ouvrez tous vos cœurs à
 „l'Esprit St^e, soyez dociles à ses inspirations, de même aussi,
 „soyez dociles à ces bons Pères qui prennent soin de vous,
 „écoutez leur doctrine, restez attachés au S. Siège, à N. S.
 „S. le Pape Pie IX. Vous êtes ses enfants privilégiés, vous
 „pouvez le croire; je suis son Représentant, aussi je vous
 „bénis en son nom, et je bénis tous ceux qui vous sont chers,

Nouvelles relatives à l'œuvre du Séminaire.

— 1. Reentrée nombreuse. — 2. Ordination de Noël. — 3. Arrivée de Mgr du Cosquer.
 — 4. Visite canonique de la Chapelle. — 5. Maison St. Martial. — 6. Ordination de
 la passion. — 7. St. de la Trinité. — 8. Œuvre du Patronage. St. Moïse. 9. St. de la Famille.

— 1. « Le mardi, 13 octobre, a eu lieu la rentrée du sémi-
 naire. Le nombre des élèves était de 92, et dépassait, par
 conséquent le nombre accoutumé, qui ne s'élevait pas, or-
 dinairement, au delà de 75. La retraite d'ouverture de
 l'année scolaire a été prêchée par le F. Bernot alors
 à la Maison-Mère. »

— 2. « Le 13 Décembre, troisième dimanche de l'Advent,
 a commencé une seconde retraite préparatoire à l'Or-
 dination. Elle a été prêchée par le F. Blanpin, dont
 les instructions, comme celles du F. Bernot, ont été goûtées
 de tous. »

« Une pénible épreuve attendait les Ordinand. à la
 fin de la retraite. Pendant l'Ordination, qui a eu
 lieu le samedi, 19 Décembre, à l'église de S. Sulpice,
 Mgr l'Archevêque de Paris, après avoir fait l'unction
 des mains à une partie des prêtres, se trouva mal, et
 tomba sans connaissance. On fut obligé de l'emporter
 à la sacristie. Il y eut, comme on le pense bien, grand
 émoi dans l'assemblée; tout resta en suspens pendant
 l'espace d'un quart d'heure. Enfin, M. l'abbé. Féron,
 vicaire-général, vint annoncer que Monseigneur
 ne pouvait, pour le moment continuer l'ordination,

et qu'on allait célébrer une Messe et distribuer la sainte-Communion.

« Après cette Messe, M^r. le vicaire général annonça qu'on demanderait à Rome un extra-tempora, par dépêche télégraphique, pour ordonner les prêtres

« On espérait avoir une réponse assez prompte pour que l'ordination fût faite le lendemain, ou au plus tard le lundi, fête de S^t Thomas. Mais, comme on avait non seulement demandé l'extra-tempora, mais soumis le cas de savoir s'il y avait lieu de réitérer toute l'ordination des prêtres, il fut répondu de Rome que cette affaire, vu sa gravité, ne pouvait se traiter par voie télégraphique. On resta ainsi en suspens pendant trois semaines. Enfin la réponse arriva le samedi, 9 janvier, accordant l'extra-tempora et décidant qu'il fallait réitérer toute l'ordination des prêtres. La cérémonie eut lieu le dimanche, 17 janvier, fête du S^t Nom de Jésus, à la chapelle de S. Subice, par M^{gr}. Maret. Malgré les difficultés et inconvénients qui résultaient pour les élèves de cet accident, nous avons à remercier le Ciel de l'esprit de foi qui les a animés durant le temps de cette épreuve. »

— Le soir de ce même jour, a eu lieu la cérémonie accoutumée du salut de départ des nouveaux prêtres. Le F. Ornel, chargé de faire l'allocution d'usage, leur dit les choses les plus appropriées à la circonstance, en prenant pour texte ces paroles de la sainte-Écriture:

Egrederet de terrâ tuâ, et de cognatione tuâ, et de domo Patris tui, et veni in terram quam monstrabo tibi. »

— Vers la fin de janvier, M^{gr} l'Archevêque d'Haïti est arrivé de Rome pour demeurer un séminaire, en attendant son départ pour sa Mission. Le jour de la fête de la Purification, Sa Grandeur a officié pontificalement à la Bénédiction des cierges et à la Grand Messe

4. — «Le soir du même jour on recevait au séminaire, de l'Archevêché de Paris, une lettre annonçant, pour le lendemain à 4 heures de l'après midi, la visite canonique de la chapelle par l'Archidiaque de St. Geneviève, M. l'abbé Véron, visite qui a eu lieu également dans toutes les églises et chapelles du diocèse de Paris. Ceci fut disposé selon l'usage en pareil cas. M. l'Archidiaque fut reçu par le R. P. Levavasseur comme supérieur de la maison et par les autres Pères et les élèves en surplis, au chant du cantique Bénédictus; et après avoir donné la Bénédiction du S. S. Sacrement, il visita les autels, la sacristie, ainsi que les vases et ornements sacrés qui y avaient été exposés. Il parut content de tout, et cette satisfaction fut manifestée par l'Archevêché à différentes reprises. On n'avait pas jusqu'à présent, comme on sait, de voile sur le tabernacle renfermant le S. Sacrement, selon l'usage général en France et à Paris. M. l'Archidiaque ayant dit qu'il n'y avait nulle difficulté à le faire, on s'est empressé de se conformer aux règles du Rituel sur ce point, et, depuis, un beau voile recouvre le Tabernacle du Maître-autel.»

5. — «Pendant le cours du Carême, Mgr l'Archevêque d'Haïti est allé faire un voyage en Bretagne, il a parcouru plusieurs séminaires. Un bon nombre de jeunes gens électrisés par sa parole entraînant, croyant le grand bien à faire dans cette île, on répondit à son appel et se sont donnés à sa Mission. A son retour à Paris, Sa Grandeur a manifesté le désir de placer ces jeunes gens au séminaire colonial, ce qui devenait assez facile après le départ du scolasticat pour la nouvelle maison, et ce qui lui fut accordé avec empressement, ainsi qu'on l'a déjà vu par le D'ict sus-mentionné.»

— «Le vendredi, 8 avril, le scolasticat est allé prendre possession de la maison du S. Cœur de Marie, et le lendemain, le jardin du scolasticat a été adjoint à celui du séminaire. On y a annexé aussi une partie de l'ancienne maison du scolasticat, spécialement destinée aux élèves

de l'abbé du Cosquer. On lui a donné, comme il a été dit dans la 1^{re} partie, le nom de St Martial, pour son Sa Grandeur. Dans le cours d'avril et de mai, sont arrivés au séminaire onze élèves se destinant à la Mission d'Haïti. »

— 6.° Sa présence de deux évêques au séminaire à l'époque du Carême, car nous avons le bonheur de posséder Mgr. Maupoint depuis les 13^{es} jours de février, offre toute facilité de faire faire une Ordination dans la maison. On en a eu deux en profitant, avant la translation du Scolasticat à la maison du St Sacra de Marie à Chevilly. Cette Ordination eut lieu le samedi, veille du dimanche de la Passion, par Mgr. l'évêque de St Denis. Quarante trois ordinands y participèrent quarante Prêtres et Scolastiques, deux ecclésiastiques et un élève du séminaire des Irlandais. Mgr. Maupoint couronna cette belle cérémonie par une éloquente instruction sur l'esprit apostolique. »

— 7.° La veille de la Trinité, nous avons eu également dans la chapelle du séminaire une seconde Ordination. Sa retenue qui la précède a été ouverte par Mgr. du Cosquer, qui a eu devoir profiter de cette circonstance pour faire ses vœux aux élèves du séminaire. Sa Grandeur leur a parlé des vertus du Missionnaire, et a recommandé à leurs prières la Mission d'Haïti. Tous ont été vivement impressionnés.

« Cette Ordination a été faite encore par Mgr. Maupoint. Mgr. l'Archevêque de Paris, en sa faiblesse de santé, accorde volontiers aux diocèses de faire faire les Ordinations dans leurs chapelles respectives, lorsque cela est possible, se réservant ainsi le seul séminaire diocésain pour l'Ordination qui se fait à St Sulpice ou à M. Basne. On avait adjoint à nos ordinands ceux du séminaire des Irlandais, des P.P. Jésuites et un ordonné Paroissien. Le nombre des ordinands était de 28. mais encore la chapelle du séminaire n'avait pu se suffire à cette ordination. Mgr. Gasperard, évêque de Jéru, »

n'a pu se retirer sans témoigner sa joie d'avoir pu faire cette cérémonie.

« Quelques jours après, pour la fête du St-Sacrement, Sa Grandeur a officié pontificalement à la grand-Messe, à la procession et aux Vêpres. »

8 — Le Bon Dieu continue à bénir les œuvres du Patronage de St-Mélanie et de la St^e Famille, dont s'occupent les Pères de la Maison-Mère, attachés à la C^{ie} du sémin. colonial.

« Cette année, pour la première fois, on a dit la Messe de minuit au Patronage. Nous avons eu la consolation de voir près de 80 de ces jeunes ouvriers et apprentis s'approcher du St-Cribunal de la Pénitence et aller recevoir ensuite dans leur cœur l'Enfant nouveau-né, qui aime surtout les enfants: Sinite parvulos venire ad me. — Avant, comme après la St^e messe, qui a été dite par le R. Père Blanpin, tout s'est passé avec un ordre admirable.

Le 31 janvier, vingt-huit enfants, après une retraite de quelques jours, recevaient la confirmation des mains de Mgr: l'Archevêque d'Haïti. un grand nombre d'autres s'approchaient de la Table-sainte, et priaient Notre-Seigneur de renouveler en eux son Esprit qu'ils avaient déjà reçu.

« Nous n'avons pu nous empêcher d'admirer encore le courage et la générosité que ces pauvres enfants ont montrés pour se préparer à la Communion pascalle. Le P. Orinel, qui a bien voulu leur donner les exercices de la retraite, a vu ses labours couronnés par une Communion de plus de 150 enfants. »

9 — Les résultats de l'œuvre de la St^e Famille ne sont pas moins consolants. La retraite annuelle prêchée également par le P. Orinel a produit beaucoup de fruits; 233 personnes s'empressaient de remplir pieusement leur devoir pascal le jour de la clôture, le dimanche de Quasimodo. Monseigneur du Bosquer s'est fait un bonheur de leur dire la St^e Messe avant de leur distribuer le Pain de vie. Sa Grandeur qui possède

à un haut degré le don de faire mouvoir les fibres les plus intimes de l'âme humaine, leur a adressé quelques paroles bien touchantes. Pax vobis! que la paix soit avec vous, leur a-t-il dit; à ces pauvres gens, dont la vie est si troublée et l'existence si pénible; puis, il leur a fait voir, toucher du doigt, pour ainsi dire, comment ce jour devait être pour eux, pour leur famille, un jour de paix et de bonheur. La paix est en Jésus et avec Jésus seul. La paix sera dans leur cœur, car Jésus sera en eux. Elle sera aussi dans leur famille, s'ils s'y portent avec eux pour l'y faire régner. »

— DOG —

C^{te} de N. D. de Langonnet.

— 1. Retraite annuelle des Frères. Vaux perpét. Professions. Admis^{ts} de Novices. — 2. Mutation dans le personnel. — 3. Mort du F. François d'Alpise. — 4. Rentrée du Collège. Retraite par le P. Blanpin. Adm^{ts} de Scol. — 5. Installation de l'orgue de M. D. du Gard. — 6. Rigueur de l'hiver. — 7. Examens de Trâques. Retraites.

Extrait du Bulletin de la C^{te}. — 1. « Le F. Lejeune, qui avait donné la retraite aux Frères de la Maison-Mère, a également prêché, au commencement d'octobre, celle des Frères de N^o. 19. de Langonnet, à laquelle assistaient aussi plusieurs Frères de S^t Etan et de Carlan. La sympathique parole de ce cher Père a trouvé de l'écho dans les cœurs; et on ne peut douter que les fruits produits par ces saints exercices ne soient durables.

« A la fin de la retraite, les F. F. Eugène et Genès ont eu le bonheur d'émettre les vœux perpétuels; et les F. F. Novices Polycarpe, Juste, Henri, Maur, Aignan et Patern, leurs premiers vœux. En outre, quatre postulants ont pris le S^t habit religieux, les F. F. Rozime Beyerle, Odon Hemot, Onésime Tindholtz, et Vidal Selenne. »

— 2. « Votre C^{te} a subi, pour la nouvelle année religieuse, divers changements dans son personnel. Les F. F. Jean, Muller et Couvets ont été attachés, le 1^{er}, à la Maison-Mère, le second, à la maison de la Trinidad, et le troisième,

à la Maison d'Irlande; ils ont été remplacés par les
 F. Duparquet et Ségon, et par des Scolastiques.

— 2.° Le F. François, qui, depuis longtemps conduisait avec
 tant d'activité les travaux de jardinage à Langonnet, et,
 peu après, les F. Antoine et Juste, nous ont quittés pour
 le nouvel établissement du St. Cœur de Marie, à Chevilley,
 pour lequel nous avons fait volontiers ce sacrifice.

— 3.° Quelque temps après, nous avons eu à regretter
 la perte d'un autre Frère, que le Bon Dieu nous a ravi
 pour le Ciel, le F. François d'Apaise. Ce bon Frère est
 mort le samedi 13 décembre, jour consacré à la St^e Vierge,
 et pendant l'octave de l'Immaculée Conception. Sa patience
 et sa résignation dans sa longue et pénible maladie nous
 ont grandement édifiés, et nous donnent tout espoir qu'il
 jouit aujourd'hui de la récompense promise au bon et fi-
 dèle Religieux.

— 4.° La rentrée du collège s'est faite sous les meilleurs
 auspices, et permet d'espérer, sinon une augmentation,
 du moins le maintien du niveau de l'année dernière.

La retraite annuelle a été prêchée, aux Scolastiques
 et aux enfants du collège réunis, par le F. Blanpin, sa
 parole, pleine d'onction, n'a pas manqué de toucher les
 cœurs pendant ces jours précieux de salut; et c'est avec
 consolation que les Directeurs ont pu constater, par les
 progrès et la bonne conduite des élèves durant le reste de
 l'année, les heureux fruits de cette retraite.

Elle a été couronnée par la cérémonie de la prise d'habit
 des postulants admis en principe, comme on l'a dit dans la
 1^{re} partie, au nombre des petits Scolastiques titulaires de la
 Cong^e, à savoir: M. M. Kayser, Rives et Wunenburger.

— 6.° Notre musique religieuse a reçu, dans ces derniers
 mois, un précieux auxiliaire par l'installation de l'ancien
 orgue du Gard, transporté d'abord à la chapelle du
 St. Esprit, puis, enfin, destiné par le C. R. Père à M. D. de
 Langonnet. On peut dire que déjà sa vie a été bien agitée;

sans parler de ce que la Providence peut encore lui réserver. Mais nous avons pu néanmoins constater avec satisfaction, que, malgré ses diverses translations, il a conservé toute sa solidité et toute son harmonie première. C'est un orgue qui compte dans son histoire des circonstances mémorables. Il avait été, en effet, placé primitivement dans le chœur de l'église St-Gudule, à Bruxelles, à l'occasion des cérémonies de la semaine-sainte, auxquelles assistait la Reine des Belges. Mais ce qui le rend surtout précieux pour nous, ce sont les souvenirs qu'il nous rappelle de ces belles et douces fêtes de N^o. Dame du Gard, qu'il nous aidera à faire revivre à N^o. 19. de Langornet.»

— 6.^o Le climat de la Bretagne qui, jusque là, nous avait habitués à des hivers doux et tempérés, nous a fait cette année, ressentir les rigueurs d'un froid assez intense. Il nous est arrivé mainte fois de trouver, le matin, le thermomètre descendu jusqu'à 13° centigrade au-dessous de zéro. Les jardins potagers en ont beaucoup souffert. Le jardin botanique, lui aussi, n'a pas été sans éprouver quelques pertes. Cependant, grâce à la serre construite depuis quelques années, une partie des jeunes plants détruits par la gelée ont pu être bientôt remplacés par des semis précoces; et les fêtes de Pâques ont retrouvé nos autels chargés de fleurs comme les années précédentes.»

— 7.^o Les premiers jours de la semaine sainte ont été consacrés à l'examen semestriel des élèves du collège et du Scolasticat. Cet examen a été très-satisfaisant et a mérité aux élèves les éloges et les encouragements du R. P. Supérieur.

« Aussitôt l'examen terminé, une partie des professeurs se sont rendus dans nos différentes colonies agricoles, Saint-Élan, Carlan et St-Michel, pour y prêcher la retraite aux enfants. Nous ont eu la consolation de voir leur ministère béni de Dieu, et n'ont eu qu'à se réjouir des excellentes dispositions avec lesquelles ces pauvres enfants se sont préparés à la Communion pascalle.

„ Ces trois retraites avaient été précédées de deux autres, dont on avait fait coïncider la clôture avec la fête de St. Joseph.

A l'une ont pris part les postulants scolastiques admis en principe, par le Décret cité dans la 1^{re} partie, à faire leur consécration. Ce sont: M. M. Mauger, Oster, Kientzler, Fiffer et Muller.

„ L'autre a été prêchée aux Frères, avec grande bénédiction du Ciel, par le F. Supérieur lui-même, malgré ses nombreuses occupations.

„ Après cette retraite, deux Frères, Novices, les F. F. Maxence et Urbain ont émis avec bonheur leurs 1^{ers} vœux.

— Le F. Sylvain, de St. Jean, a renouvelé ses vœux pour cinq ans. Et enfin, six postulants ont pris le St. habit religieux: ce sont les F. F. Pierre Guillaume; Gervais Hostschneider, Isaac Guillaume, Ephrem Coulon, Elvide Seluyer et Rouges Heidt.

— 8. On sait que nous avons un nouvel évêque, à Yarnes, en place de M. gr. Dubreuil, nommé à l'Archevêché d'Avignon. C'est M. gr. Gazailhan, précédemment vicaire général à Bordeaux. Il a fait son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, au mois d'avril. Le F. Supérieur, qui n'avait pu assister à son installation, à cause de la retraite des Frères, est allé peu après faire visite à sa Grandeur, au nom de la C. ^{te}, accompagné du F. Guyot. Monseigneur avait déjà connu nos Pères à Bordeaux, et s'était montré envers eux plein de bienveillance. Il a témoigné prendre beaucoup d'intérêt pour les œuvres de Langonnet. Il a donné pour chacune une bénédiction particulière, et a promis de venir visiter notre Etablissement dès qu'il lui sera possible.

Colonie de St. Michel

— 1. Sa séparation administrative d'avec St. Jean — 2. Situation morale — bon esprit des enfants — zèle pour la St. Enfance. — 3. Situation matérielle. Constructions. Cultures. Récoltes.
Nous devons indiquer tout d'abord un changement notable

qui vient d'avoir lieu dans la position de la Colonie de St-Michel vis-à-vis l'Administration. Nos confrères savent que cette maison n'était, depuis sa fondation, qu'une succursale de celle de St-Elan, dont elle dépendait entièrement devant l'Administration. L'habile direction donnée à St-Michel par le F. Guyot, l'ordre physique et moral qui y règne ont attiré l'attention des Inspecteurs généraux, et mérité à cette colonie des éloges très-flatteurs, et même d'être fort-bien notée au Ministère. D'autre part, l'Administration voyait des inconvénients dans l'union de deux maisons si éloignées l'une de l'autre et présentant tant de difficultés de communication. Ces circonstances, et aussi les demandes de M^r le Fréfet du Morbihan, qui pouvait bien désirer d'avoir la colonie de N^o. 19. de Langonnet sous sa dépendance, ont porté le Ministère à faire de St-Michel un établissement indépendant, ce qui a été arrêté par décision du 6 février 1864.

Son Excellence, le Ministre de l'Intérieur écrit en conséquence à M^r le Fréfet des Côtes-du-Nord, à la même date, pour lui notifier cette décision. Il demandait en même temps que l'on désignât à l'Administration, par l'entremise de M^r le Fréfet du Morbihan, le Religieux qui paraîtrait devoir être chargé de la direction de la colonie de N^o. 19. de Langonnet. Le F. Guyot fut naturellement présenté, et aujourd'hui il est Directeur en titre de l'Établissement de St-Michel.

— Le personnel de la Colonie n'a pas d'ailleurs varié: le F. Guyot comme Directeur, 10 Frères pour l'aider, 3 agrégés, plus 3 colons libérés qui ont demandé à rester dans l'Établissement, 130 détenus, total 147 personnes.

— 2. Le Bulletin suivant de St-Michel montre que la Providence bénit toujours, et de plus en plus, cette maison.

« Le jour de la Fête patronale de la St^e Enfance, un grand congé a été donné aux enfants de la colonie,

comme récompense de leur zèle vraiment généreux pour cette belle œuvre. En effet, quoique bien pauvres eux-mêmes, puisqu'ils peuvent à peine gagner quelques centimes par jour, ces bons enfants trouvent pourtant le moyen de faire l'aumône à des enfants encore plus malheureux et plus abandonnés. La plupart tiennent, chaque année, à fournir leur petit contingent pour l'œuvre de la S^{te} Enfance, et cela, sur le peu d'argent qu'ils peuvent se procurer, comme récompense de leur travail et de leur bonne conduite. Les deux tiers des colons font partie de la S^{te} Enfance. On peut juger par là du bon esprit qui anime les enfants de St. Michel. Aussi nous n'avons pas seulement la consolation de les voir aux grandes fêtes de l'année se presser autour de la Table-Sainte, mais la joie d'un certain nombre est assez fervente pour que, chaque dimanche, il y en ait toujours plusieurs à venir recevoir la S^{te} Communion. Devant de pareils résultats, quand on songe surtout à ce qu'on eût et seraient encore dans le monde ces pauvres enfants, on ne peut s'empêcher de reconnaître que c'est une des œuvres de la Cong^g que Dieu a bénie d'une manière toute particulière ».

« Une part de ces heureux fruits est due au zèle persévérant des Petits-Scolastiques, qui, non contents de faire aux colons des cours instructifs de catéchisme, les accompagnent encore, chaque dimanche, en promenade, afin de leur donner de bons avis et de les fortifier dans le bien ».

— 3. Le côté matériel, dans une colonie agricole, a bien aussi son importance. Le Bulletin de St. Michel en résume ainsi la situation sous ce rapport :

« Notre Colonie continue avec persévérance dans la mesure de ses ressources, ses installations matérielles et l'amélioration des terres des terres. Ainsi les bâtiments d'exploitation se sont accrus, cette année, de

constructions importantes, qu'on a pu achever avant le commencement de l'hiver.

Des terrains marécageux, restés jusque là à peu près stériles par la nature tourbeuse de leur sol, sont en ce moment, les uns utilisés par l'exploitation de la tourbe et convertis en étang destiné à la pisciculture, les autres améliorés par le drainage et convertis en prés. D'autres terres, jusqu'à présent incultes aussi, à cause de l'aridité du sol, ont été défrichées, livrées à la culture, et ont amplement récompensé par d'abondantes récoltes, les travaux de défrichement. Enfin, les terrains trop arides ou inaccessible à la charrue se couvrent peu à peu de plantations de pins sylvestres, arbre précieux pour la Bretagne, et qui croît à merveille au milieu des sables et des granits.

Malgré la sécheresse qu'il a fait pendant l'été, nos récoltes, quoique moins abondantes qu'on ne les espérait, particulièrement le bled qui ne savoure guère nos terres siliceuses, ont été en général satisfaisantes. Le froment surtout a été très-beau. Nous ne parlons pas du bétail, qui gagne toujours en nombre et en valeur.

— Deux industries nouvelles, récemment introduites à Langonnet, sont appelées à rendre d'immenses services, au point de vue de l'économie. C'est d'abord la minoterie, due à l'initiative et aux soins persévérants du F. Fernot, ainsi qu'aux connaissances en mécanique de nos Frères, puis la boucherie installée depuis 6 mois à St-Michel.

— Tel était l'aspect souriant et plein d'espérances de la Colonie de St-Michel à la mi-janvier, mais un mois après, le F. Guyot faisait part au R. P. Provincial des désastres que l'hiver venait de lui occasionner. — sept journaux d'avoine et un champ de seigle complètement détruits, deux champs de seigle gravement endommagés, les pommes de terres et les rutabagas gelés : tels sont les dégâts causés par ce froid exceptionnel, qui a eu lieu cette année dans la Bretagne. Mais le F. Guyot et les Frères

que le secondent ne se sont pas laissés décourager. Et ils espèrent par leurs travaux, et avec l'aide de la Providence, réparer abondamment ces pertes.

Cité de St-Flan.

— 1. Epidémie de petite vérole. — 2. Retraite des Frères — 3. Musique militaire des Colons — 4. Bien produit parmi eux.

— 1. Dans le courant du dernier trimestre 1863, la maison de St-Flan a été bien éprouvée par une épidémie, quelquefois bien redoutable en Bretagne: la petite vérole. Les Frères ont dû payer leur tribut, non moins que les enfants. Pendant plusieurs jours, au mois de décembre, il y a eu en moyenne plus de 10 malades à l'infirmerie. Grâce à Dieu cependant, et grâce aux soins vigilants qui ont été donnés, on n'a eu à regretter aucune victime.

— 2. Bien que quelques Frères fussent allés à la retraite de N^o. 10. de Langonnet, on en a néanmoins fait une autre à St-Flan, pour ceux qui n'avaient pu se rendre à la première. Commencée le 8 novembre, elle s'est terminée le 15, fête de la Dédicace. Elle a été prêchée par le F. Blanpain et dirigée par le F. Collin, nommé par le C. R. Père pour visiter les deux maisons de St-Flan et de Carlan. Le jour de la clôture, les F. F. Eromine et Camille ont émis les vœux perpétuels entre les mains du F. Collin; tous les autres ont renouvelé avec joie le sacrifice qu'ils avaient déjà fait au Seigneur.

— 3. Depuis longtemps, les Colons de St-Flan enviaient la belle musique militaire de leurs petits frères de St-Michel. Le F. Supérieur, content de ses chers enfants, vient d'en monter une complète, avec grosse caisse, triangle et bommes chinois.

— 4. Cette faveur avait été bien méritée par ces enfants. Tous, sans exception, Orphelins et colons sont, comme à Langonnet, inscrits pour la St^e Enfance; et cela sur leur propre demande.

La nuit de Noël, le Cœur de l'Enfant Jésus a dû épanouir parmi eux une douce joie. Sept jeunes colons, préparés avec un soin particulier par un Scolastique, M. Richert, envoyé à St. Etan. pour raison de santé, faisaient leur première Communion avec les meilleures dispositions.

La retraite annuelle des enfants de St. Etan et de Carlan a été prêchée cette année par les F. J. Moriet et Duparquet, tous les deux de la C^{te} de N. O. de Langouret. Le recueillement des enfants et leur bonne conduite sont les meilleures preuves des bénédictions répandues sur ces pieux exercices.

C^{te} de Carlan.

Malgré le grand espace de temps qu'embrasse le 1^{er} Bulletin, nous n'avons à mentionner, pour la maison de Carlan, que le départ du F. Ulric, appelé, comme on la vu, à la Maison-Mère au mois de Novembre. Son départ, écrivait à cette époque le F. Gallu, a fait couler des larmes à plusieurs de nos enfants, tant il était aimé de tous —

Le prochain Bulletin de Carlan nous offrira, nous l'espérons, une plus riche récolte.

C^{te} de Cellule.

1. Rentrée des élèves, nombre, bon esprit — 2. Insuffisance du local — 3. Rapports extérieurs — M^r Juste, Recteur de l'Académie de Clermont — 3. Fête du 2 fév. — Adm^{on} de Scol. et Nov. Frères — 5. Mois de St. Joseph — Reliques de St. Yandens — 6. Mois de M^o. Cousinie, F. Scol. — 7. Fête de la Pentecôte. Adm. de Scol. — 1^{er} Com^o — 8. Exhumation du F. Elie.

Extrait du Bulletin de la C^{te} — 1^{er} Le 10 octobre, nous avons eu la rentrée au Petit-Séminaire. La divine Providence semble bénir cette œuvre de plus en plus. Jamais encore nous n'avons eu autant d'élèves, surtout à la rentrée leur nombre est monté, dès les premiers jours de l'année scolaire jusqu'à 146; et nous serions encore plus nombreux, si nous avions voulu recevoir des externes.

« L'esprit général se maintient, grâce aux bons exemples

des anciens : c'est toujours, comme par le passé, l'esprit de famille animé et sanctifié par la piété.

L'Académie et la petite Congrégation des Enfants de Marie, qui forment les deux œuvres vitales de la maison, se donnent mutuellement la main, pour faire prospérer l'Établissement au point de vue de la science, de la piété et de l'amour envers la S.^{te} Vierge. Leur fête patronale, l'Immaculée Conception de Marie, a été célébrée avec une dévotion particulière, et illustrée par une brillante soirée littéraire. Quatre des anciens membres de notre petite académie ont été admis, cette année, au grand séminaire, où ils continuent à faire honneur à notre maison. Un de ceux que nous y avons envoyés précédemment, a soutenu, l'année dernière, la première thèse de son cours. »

— 2.^o Nos locaux à mesure que notre nombre augmente, nous nous trouvons aussi de plus en plus gênés, à cause de l'exiguïté de notre local. Aussi serons-nous bientôt très-embarrassés, si la Providence ne vient à notre aide, pour agrandir nos bâtiments, qui deviennent de jour en jour insuffisants.

« Mais nous avons confiance en notre Auguste Patriarche. Déjà nous avons pu, cette année, avec l'autorisation du C. P. Père, acquérir quelques portions de terre enclavées dans notre propriété, et qui sont pour nous d'un grand prix.

« La petite chapelle que les enfants de Marie ont voulu élever à leur Bonne Mère est presque achevée; et bientôt ils pourront y venir lui adresser leurs hommages. Ils ont aussi maintenant au milieu d'eux, depuis la fête du S.^t Rédempteur, 23 octobre, la délicieuse petite statue du divin Sauveur qui, à chaque instant de la journée, veille sur eux du haut d'un charmant piédestal, sur lequel on l'a placé. »

— 3.^o Depuis le commencement de cette année scolaire, M. l'abbé Brun, vicaire général du diocèse de Clermont a bien voulu nous honorer deux fois de sa visite; et la

seconde fois il nous a fait le plaisir de présider la séance de diligence, après laquelle il a adressé à nos enfants des paroles pleines d'onction, qui n'ont pas manqué de faire sur leur cœur et leur esprit l'effet que nous étions en droit d'en attendre.

« Car ailleurs, nos relations sont excellentes; et nous pouvons juger par les procédés de Messieurs les ecclésiastiques, des sympathies qu'ils ont pour nous. A la fête du Grand-Séminaire, à laquelle avoit été invité le Père Supérieur, il a eu l'occasion de faire la connaissance de M. l'abbé Juste, Recteur de l'Académie de Clermont. Celui-ci manifesta pour la maison une bienveillance spéciale, et nous promit une visite. En effet, le 24 janvier, il nous surprit agréablement, en venant passer la journée au milieu de nous. Il nous a témoigné d'une manière sensible tout l'intérêt qu'il porte à notre Etablissement, nous promettant de nouvelles visites à St-Jacques. »

— 4.° Le 2 février a été pour tout le monde, mais pour les Petits-Scolastiques en particulier, un bien grand jour. Le matin, P. Ecce quom bonum annonçait de nouveau, élus; trois postulants scolastiques, M. Mo. Ott, Koientz et Polycarpe; un postulant Frère, le F. Simon Crutmann, venaient, par de premiers engagements, s'abriter sous le manteau de la vie religieuse.

Le soir, la C^{te} s'est réunie dans la salle du scolasticat; où le P. Supérieur a parlé des vertus de notre Vénéré Fondateur. Il nous a exposé les souffrances qu'avoit éprouvées le Vénéré Père, dans son corps, dans son cœur et dans son âme, et d'une telle façon, que tous nous éprouvions un même sentiment; celui de lui ressembler. »

— 5.° Pendant le mois de St-Joseph, tous les enfants, Séminaristes, Scolastiques et orphelins ont rivalisé d'ardeur, pour témoigner à leur P^{te}on commun leur amour et leur respect; aussi tous ont été récompensés par beau-

de grâces, et particulièrement par l'envoi d'une partie du corps du jeune martyr, S^t Gaudens, que le C. R. Père a bien voulu nous destiner. Nos enfants pouvaient-ils avoir un plus bel exemple que ce jeune saint de 13 ans, martyr pour la foi de Jésus-Christ? Ce beau nom de Gaudens leur rappellera, de plus, la joie douce et pure qui doit régner dans leur cœur, s'ils sont fidèles à Dieu.»

... 6^e Dans le courant du mois d'avril, la mort nous a enlevé le bon M^r. Cousinie, Grand-Scolastique, l'un des premiers fruits du Petit-Scolasticat de Cellule, et depuis employé ici comme professeur.

Depuis un certain temps il était indisposé, sans que sa maladie annonçât rien de grave, lorsque, tout à coup, elle prit des caractères alarmants. Le médecin de la maison constata que c'était une phthisie galopante qui laissait peu d'espoir. Le C. Supérieur prévint aussitôt le malade de son état. Il accepta cette nouvelle avec une soumission pleine et entière à la volonté divine; et pour mourir heureux et content, il ne désirait plus qu'une chose, le bonheur d'émettre ses vœux dans la Cong^g. Malgré sa faiblesse, il en écrivit lui-même la demande au C. R. Père, qui, connaissant ses vertus, lui accorda avec joie cette dernière consolation. Le médecin ayant déclaré que la mort pouvait frapper notre cher malade d'un moment à l'autre, on lui avait déjà donné l'Extrême-onction dès le 16 avril. La réponse du C. R. Père arrivée, on lui fit faire ses vœux, en présence de la Communauté et de plusieurs Scolastiques. On eût dit qu'il n'attendait que cette précieuse faveur pour quitter la terre; car, le lendemain, dès les cinq heures du matin, sa belle âme s'échappait de son corps, pour aller se réunir au Ciel à Notre Génère Père.»

... 7^e Sans nous étendre sur le mois de Marie, qui a été tout de ferveur, nous terminons par un

mot sur la Fête de la Pentecôte. Comme nous n'avions pu, à cause de circonstances particulières, célébrer notre Fête patronale, la St Sauveur, nous résolûmes de tout solenniser le mardi de la Pentecôte. Plusieurs personnages de distinction furent invités, entre autres M. l'abbé Mercier, premier vicaire général de Clermont, l'un des principaux bienfaiteurs de la maison⁽¹⁾. Le matin, la Grand' Messe fut chantée par M. l'abbé Rigodon, curé de l'arrondissement. Dans l'après dîner, eut lieu une charmante séance académique. Le sujet principal était un plaidoyer entre des orateurs Gascons, Souvergnats, Parisiens et Bretons, qui tous ont été chaleureusement applaudis.

« Quelques jours auparavant, la veille de la Pentecôte, deux de nos enfants du Scolasticat, M. M. L'egressol et Bosch, avaient eu la faveur de déposer au pied des autels la livrée du monde, pour revêtir celle de Jésus-Christ.

« Un peu plus tard, nous avons eu une première Communion de 18 Séminaristes et 4 orphelins. M. le Curé de Chevilly, qui est venu nous visiter à cette époque, a bien voulu adresser à ces chers enfants des paroles qu'ils conserveront dans leurs cœurs avec reconnaissance.

— « Le 24 juin, fête de St Jean Baptiste, une cérémonie d'un autre genre reportait nos souvenirs au commencement de St Sauveur. C'était l'exhumation du Fr. Elie, ce bon Frère, de si pieuse mémoire, qui s'était dévoué et sacrifié le premier pour la fondation de la C^{te} naissante, en 1856, et dont la dépouille mortelle avait été confiée au cimetière de la paroisse, on attendant qu'elle fût être rendue à l'Établissement. En ouvrant le cercueil pour constater l'identité du corps, nous avons remarqué, avec une agréable surprise, le scapulaire de la Cong^g très-bien conservé, et particulièrement l'emblème du St Esprit et du Cœur de

(1) Voir à la 3^e partie une lettre de ce diocèse ecclésiastique au C. R. Père, où il témoigne de tout son dévouement pour la Cong^g et pour la M^{aison}.

Marie. Ses restes ont été transportés avec respect par les Frères et, après l'office des morts, déposés dans un caveau creusé exprès dans la Chapelle des Enfants de Marie, le sanctuaire de N. D. de la Rédemption. Le P. Supérieur a prononcé, à cette occasion, un petit éloge funèbre du F. Elie, en lui appliquant le texte de la Ste Ecriture.

« In memoria eterna erit iustus » Ces paroles et cette touchante cérémonie ont laissé dans tous les cœurs un désir plus vif de s'efforcer de plus en plus de vivre et de mourir en bons et saints Religieux, à l'exemple du cher défunt dont elles nous rappelaient le souvenir.



Cité de Bordeaux.

— 1. Œuvres. Retraite aux mères de famille par le P. Blanpain — 2. Préparation de Petits-Scolastiques.

— 1. La petite Cité de Bordeaux n'offre rien de particulier pour ces trois trimestres : mais elle ne laisse pas d'opérer toujours beaucoup de bien par les œuvres humbles et obscures dont elle s'occupe.

Le P. Blanpain, envoyé, au mois de janvier, pour remplacer le P. Orinel, a débuté, peu après son arrivée, par une retraite aux mères de famille, qui forment une des œuvres principales de la Cité. Ces saints exercices produisent toujours un grand bien sur ces pauvres cœurs, abrévés le plus souvent des peines et des souffrances de cette vie.

— 2. Tout en s'occupant directement du ministère des âmes, la communauté travaille aussi à préparer pour la Congrégation quelques vocations. Dernièrement encore, le P. F. Gravier a envoyé au Petit Scolasticat de N. D. de Langonnet, un jeune élève auquel le P. Orinel avait donné les premières notions de la langue latine. Il a été remplacé par un autre enfant qui a fait sa première Communion le 16 mai dernier. Sa conduite et son application donnent lieu d'espérer qu'il pourra suivre bientôt le premier

Clé de Rome

— 1. Arrivée du P. Freyd Supr. Accueil bienveillant des Cardinaux et du St-Père. Dons de Sa Sainteté — 2. Rentrée des élèves - nombre - bon esprit. — 3. Retour du P. Kiehl à la Maison. Moine remplacé pour les répétitions par un P. Jésuite. Envoi à Rome des P. P. Vain et Eschbacht — 4. Insuffisance du local du sémin. franç. et projets d'agrandissement. Encouragements et offres touchantes du St-Père — 5. Le P. Freyd Direct. de l'Œuvre après l'exposition de cette œuvre. Dons à Sierra-Séone — 6. Visites d'Ev. et Prélats, Cardinaux — Vapeur pontifical offert aux élèves pour une promenade à Ostie.

— 7. Comme on le sait déjà, c'est le P. Freyd qui remplace à Rome le P. Sumy, dans la direction du Séminaire français, à la tête duquel il était déjà placé avant ce dernier. Arrivé dans la ville sainte le 12 oct., il s'est empressé de rendre sa visite, les jours suivants, à leurs Eminences les Cardinaux - Fabrizzi, Barnabo, de Reisach, Villocourt et Fieira, qui, tous, l'ont accueilli avec la plus grande bienveillance. Le Dimanche, 23 oct., il a été reçu en audience par le St-Père qui, en s'exclamant joyeusement sur son retour à Rome, lui a manifesté, comme par le passé, cette bonté toute paternelle qui le distingue, et lui a accordé sa Bénédiction pour le Séminaire français et pour toute la Congrégation.

Sa Sainteté, ne cesse de donner à la Maison de Rome des témoignages particuliers de sa haute bienveillance. Outre les cadeaux ordinaires d'oranges, citrons et sucreries de toute espèce, que ce bien-aimé Père fait chaque année à ses chers enfants, à Noël et au nouvel an, il a offert au Séminaire français le grand et magnifique ouvrage sur la souveraineté temporelle des Papes, qu'il fait imprimer aux bureaux de la Civiltà cattolica, et qui offre la réunion de tous les témoignages du monde entier en faveur du pouvoir temporel du S. Siège. Douze volumes avaient déjà paru à cette époque. Quelques mois après, Sa Sainteté a fait

également remettre, pour la Cong., et nos différentes maisons. 20 exemplaires d'un autre ouvrage, composé par son oncle le Comte Mastai Ferretti, et qu'Elle a fait réimprimer. C'est une traduction et un commentaire des quatre Evangélistes réunis, en deux grands volumes.

— 2 Cette bienveillance du St Père pour le Séminaire français a attiré sur cette œuvre les bénédictions de Dieu. Malgré la situation critique des affaires au point de vue politique, et malgré les difficultés que pouvait occasionner le changement de Supérieur, la rentrée a été plus nombreuse que jamais. Dès les premiers commencements de l'année, on comptait déjà 49 élèves, appartenant à 26 diocèses différents; c'était tout ce que l'on pouvait loger.

L'esprit des élèves est aussi général. très bon. Le changement de Supérieur et le retour de M. Stumpf à Rome, après sa sortie de la Cong., avaient d'abord fait craindre quelques difficultés. Mais la Providence a tout arrangé et nos Pères de Rome ont la consolation de voir la piété et la régularité progresser en même temps que la science parmi les élèves du séminaire.

— 3. Le retour du P. Rivinl. à la Maison-Mère, au milieu de l'année déjà commencée, avait fait craindre aussi certaines difficultés au sujet des répétitions dont ce Père était chargé. Mais le C. P. Père Général des Jésuites voulut bien offrir lui-même, pour le remplacer provisoirement, un de ses Pères, comme répétiteur. Il est à remarquer que la plupart des établissements de Rome ont ainsi des répétiteurs étrangers. Et pour le Séminaire français, il y avait d'autant moins d'inconvénients que les élèves suivent les cours du collège romain. Le P. Eosi, Préfet de l'Académie théologique de ce collège, déjà connu et estimé des élèves, a été heureux de remplir cette fonction.

Le F. Baum, envoyé à Rome au commencement de janvier fait les répétitions de philosophie, et se prépare, ainsi que le F. Eschbach, à prendre les grades théologiques.

— 4. Le grand nombre des élèves qui se sont présentés au Séminaire français à la rentrée, et les demandes qui sont faites encore, obligent nos Pères à songer sérieusement au moyen de s'agrandir. Le St. Père les encourage beaucoup dans ce sens, et a même daigné offrir d'y concourir, avec une générosité que la pénurie de ses finances rend plus admirable encore. Mais, bien entendu, on n'a pas cru pouvoir accepter ces offres si touchantes, dans les circonstances actuelles, où le Père commun des fidèles a plutôt besoin d'être secouru de ses enfants!

Plusieurs projets d'agrandissement se sont déjà présentés; aucun d'eux n'a pu encore se réaliser. Toutefois, nos chers Compagnons sont pleins d'espoir en la divine Providence.

— 5. Ainsi qu'on la vu, le C. R. Père a envoyé à Rome, au mois d'avril, comme il l'avait déjà fait précédemment, trois Scolastiques pour y achever leurs études théologiques, recevoir les grades et se préparer à l'enseignement de la théologie, au besoin. Leur arrivée, nous écrit-on, a produit un excellent effet. Ils forment là une petite C^{te} à part, sous la direction particulière du F. Eschbach, envoyé dans la Ville sainte avec eux.

En retour, les Pères du Séminaire français ont envoyé de Rome, pour le Noviciat des Frères, un postulant irlandais, ancien soldat pontifical.

— 6. Peu après son arrivée, le F. Freyd a été nommé Directeur de l'œuvre apostolique de Rome. L'exposition des produits de cette œuvre, qui a commencé le 14 mars, s'est terminée le 19, fête de St. Joseph, par un sermon du F. Mauriel et la bénédiction du St. Sacrement, donnée par le Cardinal de Reischach. Cette exposition a été riche et belle; elle offrait plus du double des objets de culte et de pitié de l'année dernière.

Notre Mission de Sierra-Léone a reçu aussi une part de ces objets, bénits par le St. Père :

— 7. Durant tout l'espace de temps qu'embrasse le Bulletin, le Séminaire a été honoré de la visite de plusieurs évêques, tels que N^{os} N^{os} S. S. les évêques d'Orléans, de Limoges, de l'île Maurice, de la Trinitad etc. etc., sans parler de Mgr. l'Archevêque du Fort-au-Prince, qui y a demeuré, pendant tout son séjour à Rome. Plusieurs de ces Prélats ont bien voulu adresser aux élèves des paroles d'encouragement, et témoigner de leur vif intérêt pour l'œuvre du Séminaire français.

Le mardi, 20 avril, leurs Eminences les Cardinaux Villacourt et Tibra dinaient à la C^{te}, avec Mgr. Flac, auditeur de Rote pour la France, plusieurs autres Prélats, et M. l'abbé de Briey, ancien élève de la Maison, qui lui reste toujours très-dévoûé de cœur. Mgr. de Mérode, Pro-ministre des armes et Camérier du St. Père, qui avoit été également invité, est venu la veille exprimer son regret de ne pouvoir y assister, à cause de l'audience de l'Empereur du Mexique récemment arrivé à Rome.

Les élèves du séminaire français ont reçu, peu après, une marque particulière de bienveillance de la part du Ministre des Finances pontificales. Son Excellence a bien voulu, sur la demande du F. Prichet, mettre le vapeur pontifical le Blasco, avec tout son équipage, à la disposition du séminaire, pour conduire les élèves faire une promenade en pleine mer et une visite à Coste à la chambre de St. Augustin et de St. Monique. Inutile de dire la joie de la journée et la reconnaissance de tous pour cette gracieuse faveur.



Cité de Blackrock (Irlande).

1. Santé des P. L. Roubaux et Ebenrecht — 2. Retraite annuelle. adm. de scol. et Nov. Noces — 3. Prospérité de l'œuvre du Collège. Nécessité d'agrandissement — 4. Visite de Mgr. Gonin, Archev. de la Trinitad — 5. Soirée donnée par les élèves

Bon effet en faveur du Collège.

Extrait du journal de la C^{te} 1^{re}. Nos confrères ont pu voir, dans le dernier Bulletin, que notre C^{te} avait été éprouvée par la maladie des F. F. Hofbauer et Eberrecht. Ce dernier nous est revenu complètement guéri des eaux minérales de Soultzbach, que le C. R. Père lui avait autorisé à aller prendre pour sa santé; mais le F. Hofbauer a toujours la poitrine fatiguée, et se voit souvent obligé, malgré son zèle pour sa classe, à prendre du repos.

— 2.° Peu après la rentrée, les Scolastiques et les élèves ont eu leur retraite annuelle à la Coussaint. La ferveur et la régularité que nous remarquons depuis dans la maison, nous sont un sûr garant que le Bon Dieu a béni nos enfants, durant ces saints exercices.

« Le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, une nouvelle cérémonie nous réunissait encore dans le sanctuaire de notre bonne Mère. Quatre postulants Frères, à savoir. les F. F. Arcade, Edmond, Omer et Chaddée; trois postulants Scolastiques, M. M. Hoiland, Mooney et Stephens, recevaient en ce jour, le saint habit religieux. C'est ainsi que le Bon Dieu bénit et développe chaque jour ces deux Communautés naissantes, qui seront, nous en avons la confiance, une pépinière de bonnes et nombreuses vocations pour nos missions dans les colonies anglaises. »

— 3.° L'œuvre du collège, qui sert à soutenir les deux précédentes, continue toujours à prospérer. Les premiers mois de l'année scolaire avaient semblé faire exception à la marche croissante que cet établissement avait constamment suivie depuis les premiers jours de sa fondation. Au Noël, on ne comptait encore que 70 pensionnaires, comme à la fin de l'année précédente. Mais il faut remarquer que les Irlandais ont la mauvaise habitude de n'entrer souvent qu'après l'année commencée. Depuis Noël, en effet, malgré quelques départs, le

nombre de nos élèves s'est successivement accru. Et nous pouvons même dire, pour le moment du moins, c'est-à-dire jusqu'à ce que nous puissions nous agrandir, il a atteint son apogée. En répartissant, en effet, les enfants dans tous les appartements pouvant servir de dortoirs, il nous est impossible de recevoir plus de 100 pensionnaires. Or, nous comptons en ce moment, au mois de juin, 98 élèves présents; c'est dire que nous sommes au grand complet.»

— « Le développement de l'œuvre nous oblige nécessairement à faire sans tarder de nouvelles constructions, ou à chercher un local plus vaste. La divine Providence, nous l'espérons, viendra à notre aide. »

— 4.° Dans les derniers jours de Février, notre C^{te} a été honorée de la visite de M^{gr} Lyon, le nouvel Archevêque de Tort-d'Espagne (Trinidad). Ce digne et pieux Evêque a passé plusieurs heures au milieu de nous et a bien voulu partager notre modeste dîner. Après le repas, il a daigné adresser quelques mots de félicitation et d'encouragement aux C^{ts} Scolastiques, réunis au grand parloir pour lui offrir leurs hommages. Sa grandeur les félicita de la sublime vocation, à laquelle Dieu les avait appelés; puis, après leur avoir fait le tableau du triste état des colonies anglaises, elle les invita à prier beaucoup pour ces missions encore si délaissées, tout en se préparant eux-mêmes, par l'obéissance, le travail et la prière, à aller plus tard évangéliser ces pauvres peuples, qui ont un si grand besoin de saints prêtres.»

— 5.° D'après une coutume généralement suivie en Irlande, dans les maisons d'éducation, les principales fêtes de l'année, Noël, Pâques et la S^t Patrick, sont ~~soit~~ ordinairement accompagnées de quelque petite réjouissance. Pour répondre à l'attente des familles, les élèves du Collège français demandèrent, eux aussi, la permission de donner, le lundi de Pâques, une petite soirée.

« Vers 7 heures, on voyait réunie dans l'Établissement, une assemblée, nous pourrions dire, brillante, et aussi nombreuse que le comportait le local, malheureusement trop restreint. Entre autres personnages distingués, on remarquait M^r Ford, Secaire-général et Curé de Black-rock, entouré de plusieurs membres du clergé de Dublin, et le Consul français, qui s'était empressé de répondre ainsi que son épouse et son fils, à l'invitation du Père Supérieur.

« Le lendemain, un journal de Dublin, rendant compte de cette soirée, s'exprimait en ces termes: « Hier soir, nous avons assisté au Collège français à une représentation qui nous a d'autant plus charmés, que nous nous attendions moins à un si brillant résultat. Musique instrumentale, musique vocale, représentation de la pièce, tout a parfaitement réussi. Que ne peut-on espérer d'enfants qui commencent par un si beau début? »

« Avant de quitter le Collège, le Consul français nous témoigna hautement sa satisfaction; et quelques jours après, il revenait nous offrir son fils, en qualité de pensionnaire. Cette petite fête, dont on a beaucoup parlé dans les familles, a produit sur le public une très-bonne impression en faveur de notre Établissement. »

Clé de Kaiserswerth.

— 1. Situation et objet de cette Clé — 2. Arrivée du P. Locher. Accueil favorable qui lui est fait — 3. Etat de la Maison et de la chapelle — 4. Installation le 24 Déc. — arrivée des Frères — 5. Préparation de vocations.

— 1. La ville de Kaiserswerth, où se trouve la première maison que la Cong^g. vient de fonder en Allemagne, est située dans la Prusse Rhénane, sur les bords si magnifiques du Rhin, à quelques lieues de Düsseldorf, et appartient à l'archidiocèse de Cologne, dont le siège est si dignement occupé par Son Eminence le Cardinal de Heissel.

Cette maison, comme on la vu dans la 1^{ère} partie, a été fondée par l'Archevêché, pour offrir une retraite aux prêtres émérités que l'âge ou les infirmités rendent incapables d'exercer le s^t. ministère. Nous n'en avons que la direction. Mais on espère que sa position au cœur de l'Allemagne, pourra nous offrir les moyens d'avoir des vocations, et surtout nous mettre plus à même de voir les occasions favorables qui pourraient se présenter pour fonder quelque établissement plus important. Et, en effet, il se prépare, depuis un certain temps déjà, une autre fondation, dont nous espérons pouvoir annoncer à nos confrères la réalisation dans le prochain Bulletin.

— Le P. Locher, nommé par le C. R. Père pour commencer cette première maison d'Allemagne partit de la Maison-Mère le 25 novembre 1863, et arriva le samedi, 28, à Kaiserswerth où le Curé lui fit le meilleur accueil, sur les lettres de M. l'abbé Münzemberger. Deux jours après il se rendit à Cologne pour faire sa visite au Cardinal-Archevêque, ainsi qu'à Mgr. Baudry, son Coadjuteur, et se faire reconnaître comme Directeur du nouvel Etablissement. Ce cher Père n'était pas sans quelque crainte, en se présentant, qu'on ne fit des difficultés sur son âge encore peu avancé pour être à la tête d'une maison de prêtres émérités. Mais tout fut très-bien. Non seulement on ne fit pas la moindre difficulté, mais on le recut avec la plus grande bienveillance, et il a été de même très-bien accueilli partout dans le pays. « De tout côté, écrivait-il au R. Père Burg, à Cologne, à Six-la-Chapelle, à Düsseldorf, et surtout à Kaiserswerth, on m'a fait l'accueil le plus cordial. Le Bourgmestre, les Chapelains, les religieuses, « Franciscaines établies dans l'endroit et les instituteurs « de Kaiserswerth sont venus les premiers me faire une « visite, que je leur ai rendue selon les convenances. Il « n'y a que les prêtres et les diaconesses (car il y a aussi

à Kaiserswerth une maison de diaconesses protestantes), qui aient vu de mauvais œil mon arrivée ici. Selon ces Messieurs, je suis un émissaire de l'enfer; et eux, ils sont des anges du paradis. ...»

— 3. Le P. Locher parle ainsi, dans d'autres lettres, peu après son arrivée, de l'état de sa nouvelle demeure, et de la chapelle qui y est établie: « Toi mon arrivée, j'ai trouvé le petit couvent tout à fait bien restauré, et toutes les chambres tapissées à neuf. M^r le Curé m'a donné, en attendant mon installation, la plus cordiale et la plus affectueuse hospitalité.»

Quant à l'église du couvent, elle se revêt aussi peu-à-peu de tous les objets nécessaires et convenables à la dignité du culte. Hier on a placé sur maître autel un magnifique tableau, qui est un chef d'œuvre du premier artiste de l'école de Düsseldorf. Le sujet en est le bon Pasteur. Deux statues de pierre, faites également par le premier sculpteur de Düsseldorf, vont arriver un de ces jours, pour être placées sur les autels latéraux. Une nouvelle et magnifique cloche doit arriver de Cologne vers le premier de l'an. Pour le nom et l'inscription, on demandait quelque chose de beau, de pieux, de court et qui donnât en même temps le millésime. La St^e Vierge m'a inspiré ces mots:

CORDI Virgins Mariae sine Labe originali Conceptæ,
dont les majuscules additionnées forment juste le chiffre
de l'année 1864. Daigne le Cœur Immaculé de Marie
accepter et bénir cet hommage!

— 4. Les meubles et autres objets indispensables étant prêts, le P. Locher prit possession de la maison le 21 Dec., sous la protection du glorieux Apôtre St. Thomas. Et, quelques jours après, arrivèrent de Paris les F. F. Raphaël et Damase, destinés à commencer avec lui le nouvel établissement.

Nos chers confrères restèrent quelque temps seuls, sans avoir aucun pensionnaire, ce qui leur donna la facilité d'installer plus commodément les choses.

Tou mois d'avril, est arrivé le premier prêtre émérité envoyé comme pensionnaire.

— 5 La Maison de Kaiserswerth s'est mise à préparer, dès le commencement, son premier contingent de vocations pour la Cong^o. A la date du 1^{er} avril, il y avait déjà deux postulants Frères, et deux élèves pour le Scolasticat. C'est un premier germe qui se développera, nous l'espérons, peu à peu, avec la bénédiction du Cœur Immaculé de Marie...

Province d'Afrique.

Sénégal.

C^{té} de St-Louis.

1. Arrivée du P. Chauvière. Voyage des P. P. Duriet et Rouvrié à Dakar.
- 2. Mort et funérailles du P. Blanc — 3. Translation des restes du Général Blanchat. Service funèbre pour les troupes. Expédition du Cayor. Famine. —
4. Oeuvre des mères de famille — 5. Excursion du P. Le Penneç dans le haut du fleuve — 6. Mois de Marie. Conversions remarquables — 7. Départ du ministre protestant, M. Jaques.

Extrait du Bulletin de la C^{té} — 1. ^{er} Au mois de décembre, nous avons reçu avec bonheur un nouveau confrère, en remplacement du regrettable F. de Régnier; c'est le F. Chauvière. Dès son arrivée, comprenant que la langue Wolof devait lui être très-utile, indispensable même près d'une certaine classe de personnes de notre mission, il s'est mis à l'œuvre avec courage. Tou mois de janvier, il a été chargé de faire les catéchismes aux enfants de l'école des frères, ainsi que du soin

l'articulier de ceux d'entre eux qui n'ont pas encore fait la première Communion.

— Le 28 du même mois, le F. Duret profita du séjour de M^{gr} Kobis à Bakar, pour se rendre près de sa Grandeur avec le F. Bouvier, à l'effet de s'entendre avec elle sur plusieurs points d'administration ecclésiastique de la Circumscription et de la Mission, et prendre part aux exercices de la retraite annuelle donnée par sa Grandeur aux Pères de Bakar et de Gorée.

— Le retour de ces chers Confrères à St-Louis, contrarié par une grosse mer, qui les força, à deux reprises différentes, de retourner à Gorée, fut retardé jusqu'au 16 janvier.

« On eût dit que le F. Blanc, malade alors depuis longtemps, les attendait pour leur dire un dernier adieu, avant de s'envoler vers la patrie céleste. Il rendit sa belle âme à Dieu le lendemain de leur arrivée, le dimanche, fête du S^t Nom de Jésus, dans tous les sentiments qui accompagnent la mort du juste et du S^t Missionnaire. Les obsèques de ce cher Confrère, déjà aimé et estimé de toute la ville, ont été plutôt un triomphe qu'un deuil. Toutes les autorités civiles et militaires y avaient été convoquées par M^r le Gouverneur; et le Général Faidherbe y assistait lui-même, escorté de son état-major et accompagné de sa Dame et de son enfant.»

— 3.° « En après les funérailles du F. Blanc, nous avons eu deux autres cérémonies funèbres extraordinaires que nous devons mentionner aussi.

« La première est la translation des restes du Général Blanchot, ancien Gouverneur du Sénégal, d'abord en 1798, puis en 1803, au cimetière de St-Louis. Le Général Faidherbe voulut que tout se fit avec beaucoup de pompe et de solennité. Pour les préparatifs à faire à l'Église, il mit à la disposition du F. Duret toute la direction de

l'artillerie; et il voulut bien ensuite laisser à la fabrique toutes les tentures.

« La seconde, qui a eu lieu le lendemain, était le service funèbre pour les victimes d'une expédition faite récemment dans le Cayor, et où avaient péri près de 100 de nos soldats, dans un guet-apens qui leur avait été traîtreusement tendu.

« Nous devons ajouter ici, au sujet de ce dernier fait, que les français en ont tiré, bientôt après, une revanche éclatante. Une colonne de 4000 hommes fut dirigée immédiatement sur le Cayor, et en revint triomphante, laissant étendus sur le champ de bataille plus de 600 ennemis et emmenant plus d'un millier de captifs.

« Parmi les principaux chefs ennemis étaient des marabouts fameux. L'un d'entre eux surtout exerçait une véritable influence dans tout le Cayor, et même jusqu'à St. Louis. On n'en parlait qu'avec la plus grande vénération. Aujourd'hui, tous ses gris-gris font un des principaux ornements du musée de notre ville. Cette expédition du Cayor est donc un nouveau coup porté au maraboutisme, l'un des plus grands obstacles qui s'oppose à la conversion des noirs, non moins qu'à l'influence française. Ainsi la divine Providence se sert de la politique pour préparer peu à peu les voies au règne de la vraie religion. »

— « Ce pauvre pays du Cayor est livré à la famine la plus épouvantable, par suite du manque de la récolte, et de la guerre. Ses infortunés habitants viennent tous à St. Louis pour mendier leur vie. Chaque jour, on rencontre dans les rues des cadavres de personnes mortes de faim. Oh! qu'il y aurait une belle œuvre à faire pour les enfants! Mais où sont les ressources? »

— Le 4^e Au mois de mars, a eu lieu, dans la chapelle de la St. Pierre de notre église, la première réunion des membres de l'œuvre des mères de famille, que nous venons d'établir à St. Louis. Soixante Dames y assistaient. Et

réunions d'avril, de mai et de juin ont été aussi nombreuses que la première; et déjà nous avons la consolation de constater que cette œuvre est appelée à opérer un grand bien, sous le rapport matériel d'abord, mais surtout sous le rapport spirituel.

« En 1835, M^r le Trésorier apostolique Moreille avait essayé déjà de fonder une œuvre à peu près semblable. Malheureusement elle ne fut que de très-courte durée. Nous espérons qu'avec l'aide du Cœur Immaculé de Marie, celle-ci se maintiendra et se développera pour le bien de cette pauvre colonie. »

— 5.° Après les fêtes de Pâques, le P^r Duret a envoyé le P. Le Fenec faire une petite excursion dans le haut du fleuve, pour répondre aux désirs réitérés des traitants blancs et mulâtres, qui, depuis longtemps, réclamaient la présence d'un prêtre. Ce cher Confère n'a eu qu'à se féliciter de son voyage, qu'il a fait sur un des avisos à vapeur de l'Etat. Il a pu dire la s^{te} Messe aux deux postes de Gagan et de Tador, situés sur le fleuve du Sénégal, le premier à trente-six lieues au-dessus de St-Louis, et le second à soixante lieues. Un certain nombre de personnes ont profité avec bonheur de sa présence pour remplir leur devoir pascal. »

— 6.° Notre mois de Marie a encore été bien consolant cette année. Comme l'an dernier, la musique militaire de l'infanterie de marine fut mise à réquisition pour accompagner les chœurs. L'Église a été continuellement remplie chaque fois.

« En retour de ces prières à Marie, nous avons eu la consolation de recevoir de cette bonne Mère des grâces particulières bien signalées. Un jeune homme, âgé de 16 ans, fils de l'ancienne reine du S^ohallo, qui avait été envoyé précédemment au collège d'Alger, a reçu le baptême qu'il sollicitait depuis longtemps, malgré les luttes de sa famille et des marabouts. La cérémonie a eu lieu solennellement

la veille de la Pentecôte; et le lendemain, il a fait sa première Communion. Mr. le Gouverneur, qui l'avait soutenu et encouragé, a voulu lui servir de parrain, et la Dame du Lieutenant-Colonel de Barrolet être sa marraine. Son nom de Sidiah a été échangé en celui de Sein-Célestin Diop. Ce jeune homme est destiné par Mr. le Gouverneur à être, sous peu, constitué chef du Waïlo, royaume appartenant à sa famille avant son annexion au territoire français. Nous prions Dieu qu'il le conserve dans ces bonnes dispositions actuelles; car il pourrait ainsi faire un bien immense dans son pays, qui est aux portes de St-Louis.

« Le même jour, nous avons baptisé un autre adulte, jeune homme de 19 ans, né dans le Fouta et depuis quelques années à St-Louis.

« Depuis quelque temps, nous préparions également au St-Baptême un jeune officier indigène, de la compagnie des tirailleurs Sénégalais. Il avait écrit lui-même au F. Duret pour demander cette faveur. Mr. le Gouverneur, qui l'avait pareillement encouragé et soutenu contre les craintes qu'il avait des marabouts, devait aussi être son parrain. Mais lorsqu'il allait bientôt recevoir le Baptême, un ordre supérieur envoyait sa compagnie à Grand-Bassam et au Gabon. Puisse-t-il persévérer dans ses bonnes dispositions! »

— 7.° Une autre faveur, dont nous remercions aussi la Sainte Vierge, c'est d'avoir fait partir le ministre protestant qui avait amené le précédent Gouverneur, Mr. Jauréguiberry. Ce pauvre Mr. Jaques, voyant tous ses efforts inutiles ici, s'est définitivement décidé à chercher meilleure fortune du côté des colonies anglaises de la rivière de Cazamance.

Clé de Gorée.

Retour en France du P. Sossedan, remplacé par le P. Le Penne. — Pas d'autres nouvelles. Nous avons, depuis la fin du mois de juin, le plaisir de voir

à la Maison-Mère le P. Lossedat, revenu pour quelques mois en France, avec l'autorisation du C. P. Père, pour se reposer et se retremper un peu, après huit années d'Afrique. Le P. Le Femec doit être momentanément détaché de la C^{te} de St-Louis pour aller le remplacer pendant son absence et tenir compagnie au P. Kieffer.

Nous espérons avoir du P. Lossedat, du moins à son arrivée ici, puisque nous ne pouvions rien obtenir de là-bas, quelques détails sur la C^{te} et les œuvres de Gorée. Mais nous sommes réduits, cette fois encore, à de stériles désirs; et nous nous demandons s'il ne se fait donc pas de bien à Gorée, ou si ce serait un excès de modestie de la part de nos chers Pères de cette C^{te}, qui leur ferait garder ce silence éternel à-vis de la Maison-Mère, et priver ainsi tous leurs confrères des détails intéressants qu'ils auraient à communiquer.



Sénégalie,

C^{te} de Dakar.

- 1. Arrivées et passages de confrères — 2. Prof^{es} de S^{rs} indigènes. Etat de cette petite Cong^g — 3. Visite de Mgr, à Noël — Retraite annuelle des Pères et des Frères
- 4. Ministère extérieur — Mission du P. Duby sur la Côte — Conversions et Baptêmes.
- 5. Visite du Gouverneur de Sierra-Léone. Ses sentiments à l'égard de nos Pères —
- 6. Œuvre du Séminaire collégial. Nombre et dispositions des enfants. Ord^{re} de M. M. Jougla et Gabriel — 7. Retour du P. Strub en France.

Extrait du Bulletin de la C^{te} — 1. « Depuis quelque temps, nous sommes continuellement comme en fête, à cause des arrivées successives de Confrères d'Europe. Ce fut le Père Strub qui inaugura cette fête, en nous arrivant le 9 nov. après une absence de trois mois, amenant avec lui le P. Kaerberlé et les F. F. Jean-de-la-Croix et Florentin. Un mois après, nous arrivaient le F. Hoffel et M. Crétin desti-
nés

tous les deux pour le Gabon, et avec eux le F. Michel. Puis sont venus les P. P. Steurer et Lefeuve, avec les F. F. Victorin et Polycarpe, en route pour Maurice et Zan-zibar, que nous avons eu le plaisir d'avoir avec nous pendant une dizaine de jours, pour la célébration des douces fêtes de Noël.

« Peu de jours après son arrivée, le F. Strub s'embarqua pour St. Joseph, où l'appelait M^{gr} Kobès, avec les F. F. Dominique et Jean-de-la-Croix; ce qui procura au P. Engel la facilité de venir se reposer un peu à Dakar des fatigues que lui avaient occasionnées les travaux agricoles de St. Joseph.

— 2. Le Dimanche, 13 Déc., jour où nous célébrâmes, pour la paroisse, la solennité de l'Immaculée Conception, nous avons eu dans notre chapelle une cérémonie bien consolante. Deux Novices de la Communauté des Filles du S^t Cœur de Marie ont fait leurs premiers vœux, et une postulante a pris l'habit religieux, après une retraite de 10 jours, que leur a prêchée le P. Pisch. Monseigneur ne pouvant venir lui-même présider la cérémonie, délégua le F. Strub pour le remplacer.

« Le 19 mars, fête de St. Joseph, deux autres Novices ont eu également le bonheur de faire leur Profession dans la même Eglise.

« Cette dernière Profession a porté à 8 le nombre des sœurs Professes de cette petite Cong^e, appelée, nous en avons la confiance, à faire le plus grand bien.

« Elle compte déjà trois C^{es}. A Dakar, où elles ont commencé, il y a quatre sœurs employées à diriger une salle d'asile et à instruire les grandes personnes pour le Baptême et la première Communion. A Joal, trois autres sœurs dirigent un internat de 40 petites négresses. A St. Joseph se trouve le Noviciat composé de deux Novices et de six postulantes; et dans un autre local, des sœurs Professes sont destinées à faire l'école et à soigner les malades.

— 3. « Monseigneur Kobès vint nous visiter, sur la fin de l'année, et célébrer dans notre C^{te} les fêtes de Noël. Son arrivée imprévue, la veille même de la Fête, nous causa une surprise d'autant plus agréable qu'elle était moins attendue et plus désirée. Sa santé et ses forces s'étaient si bien remises qu'elles lui permirent de célébrer pontificalement la Messe de Minuit, et d'assister ensuite à la Messe solennelle du jour.

« A l'occasion de la présence de Mgr Kobès, nous avons eu le bonheur de commencer l'année 1864 par notre retraite annuelle. Huit Pères y prirent part, les P. J. Duret et Rouvié de la C^{te} de St. Louis, le Père Lossedat de la C^{te} de Gorée, le P. Foussot, récemment arrivé du Gabon, et les P. F. Duby, Welty et Risch. Les Frères firent aussi leur retraite en même temps. Monseigneur voulut bien lui-même présider ces pieux exercices et nous donner les instructions. Les Frères avaient en outre des conférences particulières par le P. Strub. Nous n'avons qu'à bénir Dieu des grâces précieuses répandues sur nous durant ces saints jours. Puissent-elles fructifier de plus en plus, pour notre propre perfection et pour le salut des pauvres noirs. »

— 4. « Deux jours après la retraite, Monseigneur reprit le chemin de St. Joseph par terre et à cheval, comme il avait fait pour venir à Dakar. Parti d'ici le 12 janvier, il arriva à St. Joseph le 14 à la nuit, après un heureux voyage. Le P. Duby accompagna Sa Grandeur, pendant une grande partie du chemin, pour visiter les chrétiens qui demeurent dans les nombreux villages de la côte entre Dakar et Joal. Il était muni d'un autel portatif, et put ainsi leur procurer tous les secours de notre sainte Religion. Une trentaine de personnes s'étaient pressées de venir se confesser et communier, et trois enfants reçurent le St. Baptême. L'un de ces derniers,

encore tout jeune, était né de parents infidèles, il était très-malade, et semblait avoir été conservé par la divine Providence pour pouvoir être baptisé avant de mourir. Après cette petite mission de dix-huit jours, dont il avait passé quatre à St-Joseph, le P. Duby revint à Dakar plein de joie et de santé.

— « Ce cher Père est aussi chargé plus spécialement du ministère extérieur à Dakar; et ce ministère n'est pas non plus sans consolation, comme on verra par un extrait du Bulletin que nous renvoyons à la 3^{ème} partie. Outre plusieurs conversions et baptêmes d'adultes, on a eu la consolation de baptiser, dans l'année, une centaine de petits enfants en danger de mort. N'oe sont-ce pas là déjà de belles prémices pour le Ciel? »

— 5. « Le 10 mars, nous avons été honorés de la visite du Gouverneur de Sierra-Léone, et d'un Commodore anglais qui stationne sur ces côtes depuis de longues années. Ils paraissaient tenir beaucoup à voir notre Etablissement, nos écoles, nos jardins etc.. Ils voulurent examiner et interroger eux-mêmes nos élèves, et parurent très-satisfaits et même surpris de leur instruction et de leurs aptitudes.

« Avant de venir à Gorée et à Dakar, ces honorables visiteurs avaient passé par s^{te} Marie de Gambie, et s'y étaient trouvés le jour même du départ des Pères Blanchet et Kaerberlé pour Sierra-Léone. M^o le Gouverneur de Sierra-Léone ne put s'empêcher de faire l'éloge de nos Pères; et il dit, entre autres choses, « qu'il « connaissait trop bien le dévouement des missionnaires catholiques et le bien opéré par eux en Gambie, « pour ne pas accorder toute son estime et sa protection, « aux Pères qui s'établissaient à Sierra-Léone. »

— 6. « Les élèves du séminaire-collège sont au nombre de soixante. Nous sommes heureux de pouvoir dire que le bien continue toujours, et même qu'il se

perfectonne. La lecture des annales de la S^{te} Enfance leur a inspiré le désir de s'agréger, eux aussi, à une œuvre si belle et à laquelle ils sont si redevables. Et pour trouver de quoi payer la petite aumône mensuelle exigée, voici le moyen qu'emploie leur zèle. Les bons points qu'on leur donne pour la conduite, le travail, la tenue etc, etc, ont une valeur pécuniaire. Ainsi, un très-bien vaut 10 centimes, un bien 5 cent. C'est au moyen de ces points-monnaies qu'ils se procurent du papier, des plumes, des images etc. Ils en font avec bonheur le sacrifice pour la S^{te} Enfance.

— Depuis peu, les chers Abbés Guillaume Jougla et Gabriel Sen ont été appelés à St. Joseph, pour l'ordination. Le premier a été ordonné sous-Diacre le Samedi de l'Ascension, puis Diacre le Samedi-Saint, jour où, le jeune Gabriel fut à son tour promu aux Ordres mineurs. Après son ordination au sous-Diaconat, M. Jougla a adressé à ses anciens condisciples et élèves de Dakar une lettre charmante, qui a fait sur eux une impression vive et aussi bien salutaire. Nous souhaitons et osons espérer, avec la grâce de Dieu, que d'autres les suivront encore dans cette même vocation.

— J. Le bulletin de Dakar a commencé par annoncer l'arrivée du P. Strub en Afrique. Nous le terminons par son retour en Europe. Après quelques mois d'assez bonne santé, ce cher Père retomba de nouveau malade au commencement du mois de mai. Il se vit obligé d'aller à l'hôpital à Gorée, et là le médecin déclara qu'il lui fallait absolument, pour se remettre, 4 ou 5 mois de séjour en France. Ce cher Père fut donc obligé, bien qu'au grand regret de tous et au sien, de se rembarquer pour la France. Il nous est arrivé à la Maison-Mère, le 20 juin, avec le P. Sossedat, après une heureuse traversée.

C^{té} de St-Joseph de Ngazobil.

1. Constructions à St-Joseph Bâtimens - Chapelle. maison des Sœurs indigènes. - Bateau.
- 2. Culture du coton - 1^{re} récolte peu abondante par suite de la sécheresse - Machines pour l'exploitation - Jardin - 3. Renommée de Mgr et de l'Etat. près des indigènes - 4. Bienveillant appui du Gouvern^t - Mention officielle de l'Etat. dans l'exposé de situation de l'Empire - 5. Résultats religieux obtenus - 6. Sacrifices exigés de Dieu - Mont du St-Dominique - Retour en France en St-Marie Amand - Santé de Mgr. - 7. Vente concession de terrain à M. Herzog, à St-Antoine de Sarène.

Extrait du Bulletin de la C^{té} - 1. « Ses travaux de construction commencés à St-Joseph, ont été poussés avec grande activité par Mgr. Lobis et vont bientôt recevoir leur couronnement. Les ateliers y ont été transportés de Dakar au commencement de l'année, et tout fonctionne très-bien sous la direction des Frères.

« Pour un établissement si important et pour le nouveau village de noirs formé autour de lui, il fallait aussi une chapelle. Monseigneur en a fait élever une, de 24 mètres de long, sur 6 de large, et toute en pierre. Sa grandeur - en a fait la bénédiction solennelle et y a célébré pour la première fois les offices divins, le jour de la fête de St-Joseph, notre glorieux Patron. On en trouvera une petite description à la 3^e partie.

« Monseigneur fait également bâtir un Noviciat pour les Filles de Marie, vis-à-vis de l'Etablissement des Missionnaires. On va y joindre quelques cases pour y loger et soigner les malades.

« Nous devons enfin mentionner un bateau que Monseigneur a fait faire pour les voyages et transports. C'est fait, le 6 mars, son premier voyage à Dakar. Il en est revenu en 6 heures; il y a une trentaine de lieues. »

- 2. « Quant au coton, on en a commencé la récolte dès la fin de janvier; et tout nous promettait alors une abondante moisson. Mais la sécheresse extraordinaire qui est survenue, et qui a porté la famine dans tout le pays d'alentour, a fait dessécher la plus grande partie

des capsules, lorsque déjà elles étaient à moitié mûres. C'est une épreuve que la divine Providence nous ménageait, sans doute pour nous montrer que tout est entre ses mains; mais cela ne nous décourage pas; et nous continuons l'œuvre avec ardeur.

« Pour faciliter et accélérer les travaux, nous avons une machine à vapeur et plusieurs égérieuses, qui nous sont arrivées d'Europe. Le F. Jean-de-la-Croix les a montées et mises en train; elles marchent très-bien, et vont diminuer considérablement la main-d'œuvre...

« Outre la culture du coton, nous avons autour de notre Etablissement un vaste jardin potager, réunissant, avec un succès également heureux, les plantes et fruits indigènes et européens, qui semblent fraterniser parfaitement ensemble. »

— 3. « Ses travaux considérables faits à la colonie agricole de St-Joseph et les espérances qu'elle offre pour l'avenir, ont créé à l'Etablissement une véritable réputation dans tout le pays. Ses ouvriers continuent à arriver de tous côtés. Ce ne sont pas seulement des individus, mais des familles entières et des plus considérables parmi les indigènes, qui arrivent à la fois. Le nom de Monseigneur est répandu dans toutes les contrées environnantes. Les rois de Sine, de Saloum, de Cayor et les petites républiques des environs ont envoyé des députés saluer sa grandeur. Les noirs l'appellent le Moussa ou le sauveur de l'Afrique, le Coubat ou le blanc par excellence. »

— 4. « Les autorités françaises contribuent également toujours à donner à l'œuvre les marques du plus bienveillant intérêt. Ainsi, dans les premiers jours du mois de mars, M. le Commandant de Gorée nous a fait de la part du Ministre de la Marine, un don de 500 fr. pour les habitants de notre village; et quelques jours après, nous avons une magnifique distribution de habits, qui a réjoui nos chers noirs. »

« Le Gouvernement lui-même fonde des espérances en notre œuvre, et elle a même reçu, comme on sait déjà sans doute, l'honneur de figurer avec éloges dans l'exposé de la situation de l'Empire, présenté au Sénat et au Corps législatif, au mois de Novembre 1863. Nos chers confrères seront bien aises de connaître ce passage. Nous le citons ici d'après le Moniteur du 13 nov. 1863. »

« Sénégal, notre domination s'affermir. Des entreprises pour la culture du coton s'y forment sous des auspices favorables, aidées par les ressources d'un des principaux manufacturiers de l'Italie; elles promettent des résultats satisfaisants. Les populations indigènes, stimulées par l'exemple et par les prix avantageux qu'elles en ont obtenus, se montrent disposées au travail; et des groupes de familles, chassés de leur pays par la guerre et la famine, sont venus, sous la direction d'un chef catholique, se former en villages, offrant leurs bras au chef de la Mission, Mgr Robès. »

— 5. Au point de vue religieux et moral, l'œuvre de St. Joseph a déjà produit, on peut dire, de grands fruits pour la conversion et la civilisation de ce pauvre peuple. Tous les gens du nouveau village témoignent, en général, les meilleures dispositions. Ils désirent sincèrement s'instruire de notre St. Religion, et devenir chrétiens.

« Depuis quelques mois, on les réunit, chaque jour, surtout la jeunesse, les garçons et les filles séparément, pour leur apprendre le catéchisme et les prières. Un grand nombre déjà les savent très-bien et demandent avec instance le St. Baptême, grâce qui pourra, nous l'espérons, leur être bientôt accordée.

« Les belles cérémonies du Culte divin, que nous faisons maintenant avec toute la solennité possible dans notre nouvelle chapelle, exercent sur ces pauvres gens une heureuse et salutaire impression.

« Notre fête patronale de St. Joseph, la première que

nous ayons faite, a été célébrée avec une grande pompe. L'ordination de M. M. Jougla et Gabriel, sur la fin du carême, ainsi que les fêtes de Tâques, ont excité également un grand enthousiasme parmi tous les noirs accourus en grande foule.»

— 6. « Le bien qui se fait est grand, mais il ne s'est pas fait sans sacrifices. La victime choisie par le Seigneur a été le bon Frère Dominique, qui a rendu sa belle âme à Dieu dans la nuit du Dimanche des Rameaux, heureux de donner ainsi sa vie, en Mission, pour le salut des pauvres noirs.

« Le F. Marie-Amand, malade et fatigué depuis quelque temps, a été envoyé par Monseigneur en France, au mois de mars, pour s'y rétablir. Il y avait quatorze ans que ce bon Frère était en Mission. Nous désirons bien le voir revenir au plus tôt avec de nouvelles forces; car il nous est des plus nécessaires pour les travaux de menuiserie.

« Mgr Kobès a été lui-même quelque temps assez gravement indisposé par suite d'un coup de soleil. Mais il est, heureusement, rétabli; et nous en remercions bien le Ciel, en le priant de nous le conserver encore longtemps, pour continuer, développer et achever l'œuvre que sa Grandeur a commencée avec tant de zèle.

— 7. « En terminant ce bulletin, nous devons dire un mot d'une autre exploitation cötomière; entreprise non loin de St-Joseph, et qui pourra servir à développer le bien réalisé par cet établissement.

« Comme on sait déjà, c'est M. Herzog qui a fourni les fonds nécessaires à Mgr Kobès pour la colonie agricole de St-Joseph; mais, de plus, il a demandé et obtenu pour lui-même du Gouvernement franc. une autre concession de 1000 hectares de terrain, qu'il fait exploiter à son propre compte.

« C'est Monseigneur qui a choisi le terrain, d'après

les connaissances spéciales qu'il a du pays et l'expérience qu'il a déjà acquise. Ses travaux de défrichement et de culture ont commencé en février. Les ouvriers y affluent en grand nombre, comme à St-Joseph; et déjà ils forment tout un nouveau village. Monseigneur lui a donné le nom de S. Antoine de Surime, en joignant ainsi le nom de baptême de M. Herzog, au nom indigène de l'endroit. Ce terrain est situé à deux lieues de l'établissement de St-Joseph, de l'autre côté de la baie, en remontant vers Dakar. Les Missionnaires pourront donc facilement y aller évangéliser les noirs; et ce sera pour eux, un puissant moyen de développer et d'étendre si bien qu'ils font à St-Joseph, pour la civilisation de cette pauvre terre d'Afrique et pour le salut des âmes.»

C^{te} de Joal

1. Mort de M. Santamaria, le 16 avril. — 2. Le S. Lamoise seul provisoirement à Joal.

— 3. Œuvre des enfants de prospérité. Des espérances

— 1. Nous devons tout d'abord mentionner ici une nouvelle et regrettable perte qu'a faite la Mission, dans la personne de M. l'abbé Santamaria, prêtre indigène attaché à nos Missions d'Afrique. Il était placé, depuis quelque temps, avec le S. Lamoise, à la C^{te} de Joal, où sa connaissance de la langue et du pays le mettait plus à même de faire un grand bien. C'est là qu'il a été atteint de la maladie qui devait bientôt le conduire au tombeau. Transporté à l'hôpital de Gorée, il y a rendu le dernier soupir, le 16 avril, la veille de la fête du Patronage de St-Joseph, son saint patron, dans les dispositions les plus consolantes (1).

(1) Originaire de l'intérieur du Sénégal, M. l'abbé Santamaria avait été enlevé de son pays vers l'âge de huit ans, et recueilli en 1838 par M. l'abbé Olivieri, dont on connaît le zèle pour le rachat des pauvres nègres. Ce digne ecclésiastique, après l'avoir gardé avec lui pendant 4 ans, à Gènes, pour l'instruire et l'élever, le plaça à la Propagande où il fit ses études et fut ordonné prêtre en 1852. M. Bessieux étant allé sur ces entreprises, à Rome, le demanda au Card. Préfet de la Propag.

— 2. Depuis le départ de Mr. Santamaria pour Gorée, le F. Sainoise a dû rester seul à Joal, provisoirement, mais la proximité de St. Joseph lui donne la facilité d'avoir des relations et rapports très-fréquents avec les confrères de cette C.é. Le F. Risch, en particulier, va régulièrement toutes les semaines pour l'aider dans les travaux du St. ministère.

— 3. Ce cher Père écrivait au C. R. Père, en date du 21 avril, les lignes suivantes pleines de consolation, sur l'œuvre des enfants:

« Notre œuvre la plus belle et la plus consolante, c'est surtout l'œuvre des enfants. Nous ne sommes plus obligés de les acheter; ce sont les parents qui viennent nous les confier, et même avec engagement par écrit de nous les laisser jusqu'à l'âge de 21 ans. Parmi ces enfants nous en avons beaucoup ainsi des meilleures familles de l'intérieur.

« La plupart des garçons sont à St. Joseph; il n'y en a actuellement à Joal même qu'une dizaine, comme noyau de l'école et aides pour le service de l'église.

« Ses filles sont confiées à notre précieuse C.é. des Filles du St. Cœur de Marie. Leur nombre s'élève à plus de trente, depuis seulement que l'œuvre a commencé.

« La plupart de ces enfants sont orphelins. Il est admirable de voir comment la Providence les amène ici, souvent de bien loin. Nous en avons quatre de la même famille, dont le père avait été tué par les marabouts et la mère entraînée captive. Après avoir été dispersés de divers côtés, pris et repris, vendus et rachetés, ces pauvres enfants se sont enfin rencontrés et embrassés avec joie, tous les quatre, à la Mission, d'une manière vraiment providentielle.

et depuis lors Mr. l'abbé Santamaria était resté attaché à la Mission de la Sénégambie, travaillant avec nos Pères à la conversion de ses pauvres compatriotes

« Déjà plusieurs de nos enfants ont eu le bonheur de recevoir le St-Baptême des mains de sa Grandeur Mgr Kobès; quatre doivent faire leur première Communion à la fête de l'Ascension.

« La C^{te} des Filles du St-Cœur de Marie, a recruté une première postulante parmi les petites négresses qui lui sont confiées. De plus, à la fête de St-Benoît le Moine, trois autres aspirantes sont venues demander également à entrer dans son sein; deux sont de St-Marie de Gambie, et l'autre de Joal, d'une des bonnes familles de Gorée établies ici. »

C^{te} de Ste Marie de Gambie.

- 1. Agrandissement de l'Eglise. 2. Personnel. F. Lacombe, F. Gandel, F. Florin,
- pour l'école, qui va bien — 3. Voyage de Mgr dans le Saloum et la Casamance.
- 4. Visite à Gambie — 5. Mois de Marie et de St-Joseph. Vocations indigènes —
- 6. Attaques contre les Missionnaires.

Extrait du Bulletin de la C^{te} — 1. « La Mission de Ste Marie de Gambie avait commencé, en 1850, une nouvelle église; mais la nef seule avait pu être achevée, et le chœur ainsi que les bas-côtés étaient restés, faute de ressources, à l'état de projet. Cependant, le nombre toujours croissant des fidèles exigeait qu'on fit au moins les bas-côtés. Ses plans arrêtés et approuvés par Mgr Kobès, nous avons fait appel au zèle et à la charité de la population; et tous, protestants comme catholiques, et même les mahométans, y ont répondu avec générosité. Une souscription, à la tête de laquelle s'est inscrit notre excellent Gouverneur, M. d'Arny, a fourni une partie de la somme nécessaire. Le Gouvernement a donné libéralement les pierres. Les ouvriers, maçons et menuisiers, ont fait gratuitement le reste, avec un entrain et un zèle vraiment admirables; et ainsi, en peu de temps et à peu de frais, tout était achevé.

« Cette église mesure maintenant 20 mètres de longueur sur 16 de largeur, sans compter une large tribune qui peut encore contenir beaucoup de monde. »

— 2. « C'était là la dernière œuvre que le F. Blanchot devait accomplir à St^e Marie de Gambie; car, à peine les travaux de l'église furent-ils terminés, qu'il fut nommé pour la nouvelle Mission de Sierra-Léone; et, le 9 février 1864, il s'y rendait accompagné du F. Haeberté. Il a été remplacé à St^e Marie de Gambie par le F. Sacombe, avec lequel reste toujours le Père Vandel.

« Le F. Florentin a commencé l'école des garçons pour laquelle il avait été envoyé. Elle va parfaitement: ce sera pour nous un puissant moyen d'action pour le bien. »

— 3. « Mgr. Robès est venu lui-même à St^e Marie de Gambie, avec le F. Sacombe. Sa Grandeur a profité de ce voyage pour visiter quelques postes du Sieloum et de la Cazamance. A Kaolah, poste français situé dans l'intérieur du Saloum, Elle a essayé de ramener à de meilleurs sentiments le roi de ce grand pays, jeune homme de 19 ans, déjà usé par le vice et la boisson. Il est mort peu de temps après; et le Commandant du poste français donna alors ordre formel de ne pas lui nommer de successeur sans la participation du Gouvernement français.

« A Carabane, autre poste français, située à l'entrée de la Cazamance, Monseigneur est resté trois jours, le F. Sacombe a pu y baptiser une quinzaine d'enfants. Plusieurs adultes se présentaient aussi demandant le baptême. Toutes ces populations appellent de tous leurs vœux des Missionnaires, et paraissent animées des meilleures dispositions.

« Monseigneur voulait aussi aller à Sédhion, autre poste de l'intérieur, où l'on désirait sa présence depuis long temps. Mais cela ne lui fut pas possible. Le Ministre protestant de St-Louis, M^r Jacques, s'est réfugié en cet endroit depuis son départ du Sénégal. »

— 4. « Après huit jours de traversée, Mgr. Robès arriva à St^e Marie, où il put donner une dernière bénédiction aux Missionnaires de Sierra-Léone, qui partirent deux jours après son arrivée pour cette nouvelle et intéressante Mission.

« Le but principal du voyage de sa Grandeur étoit de donner la Confirmation. Le P. Lacombe dut se mettre immédiatement à l'œuvre, car, outre ceux qui devoient être confirmés, il fallait préparer toute la paroisse aux quarante heures et à la Bénédiction apostolique. Le bon Dieu s'est plu à répandre ses dons sur ce peuple qui avoit témoigné tant de bonne volonté dans la construction de l'église. Les exercices ont été suivis avec dévotion et beaucoup de recueillement, et ont été couronnées par 40 communions, outre les 39 confirmants. »

— 5. « Nous travaillons avec ardeur à augmenter parmi nos chrétiens la dévotion envers la 9^{te} Vierges et son chaste Epoux, St^e Joseph, persuadés que c'est là un moyen efficace de faire un plus grand bien et surtout de le rendre durable.

« Le mois de Marie a été célébré avec une ferveur particulière. Aussi la Reine des Vierges a-t-elle déjà fait naître ici quatre vocations religieuses, les premières de cette Mission pour la C^{te} des Filles du S^t Cœur de Marie; trois autres postulantes se préparent encore à les suivre.

« Au commencement de ce beau mois, le P. Lacombe a fait une excursion à Sédhiou et dans la Cazamama où se trouvent beaucoup de chrétiens privés de tout secours religieux. Il se propose d'en envoyer prochainement la relation.

— 6. « Le démon, furieux sans doute du bien qui s'opère et des âmes que nous lui arrachons, a voulu dernièrement s'en venger contre nous. Le P. Luby se trouve alors ici, pour remplacer provisoirement le Père

Lacombe, pendant son excursion dans la Cazamance. C'est lui qui a essuyé l'orage.

Il y a eu d'abord un scandale donné dans l'église le 26 mai, par un jeune commerçant français qui est allé même jusqu'à frapper le P. Duby. Les tribunaux allaient poursuivre le jeune insolent. Mais la charité du cher Père a arrêté les poursuites. Dans la nuit du même jour a eu lieu une attaque à coups de pierres contre le Consulat français, la maison des sœurs et celle des Missionnaires. Mais c'est à nous particulièrement qu'on en voulait, et le P. Duby a été assez maltraité dans cette circonstance. Le Consul français menaçait même de retirer son pavillon. La Cour, en raison de la gravité de l'affaire, se déclara incompétente, et la renvoya aux prochaines assises, qui doivent avoir lieu sur la fin de juillet. Les coupables sont, en attendant, entre les mains de la justice.

Ces attaques, bien loin de nous nuire, n'ont servi, au contraire, qu'à faire éclater davantage les bonnes dispositions de la population envers nous. Tous se sont empressés, à cette occasion, de nous témoigner leurs vives sympathies. C'est ainsi que la Providence sait faire tourner tout à sa gloire et au plus grand bien des âmes.»

Vicariat ap^{que} de Sierra-Léone.

Ct^e de Sierra-Léone.

1. Arrivée des P. F. Blanchet et Kaerberlé à Sierra-Léone 12 fév. 1864. —
2. 1^{re} installation. — 3. Accueil par le Gouvernement. Liberté complète laissée aux Missionnaires. — 4. Emotion des ministres protestants. — 5. Catholiques, nombre à l'arrivée des Missionnaires. Baptemes et conversions.

— 1. Les P. F. Blanchet et Kaerberlé, destinés à commencer la nouvelle Mission de Sierra-Léone, sont

partis de St. Marie de Gambie par le packet-anglais, le 9 février, veille du mercredi des cendres, et sont arrivés à Free-Town, le vendredi suivant, après deux jours et trois nuits d'une heureuse traversée de 80 lieues environ. Ils avaient eu peine à obtenir passage; toutes les cabines étaient prises; et ils ont dû se résigner à rester sur le pont et à coucher sur les banquettes. C'est un premier sacrifice qu'ils auront fait sans doute avec joie, pour attirer sur leur Mission naissante les bénédictions de Dieu.

— 2. Nous laissons ces chers Frères raconter eux-mêmes leur installation, et leurs premières espérances.

« Dès notre arrivée, écrit le F. Häberlé, nous avons été recus avec la plus grande bienveillance par les Consuls français et espagnol: Ce dernier nous offrit son salon, pour dire la St. Messe le dimanche, notre première maison se trouvant incommode et trop étroite. Mais, à la fin du mois, nous avons pu trouver une autre demeure plus vaste et mieux située, avec jardin-cour, remise etc. Au rez de chaussée, qui servait précédemment de magasin, nous avons établi une chapelle provisoire, bien pauvre encore, mais où vient avec bonheur se réunir le petit troupeau de fidèles que nous avons trouvés au milieu de cette nombreuse population protestante ou idolâtre.

« Le Gouverneur de la ville nous a recus aussi avec bienveillance, bien qu'anglais et protestant. Il avait déjà vu le bien que nos Missionnaires opèrent à St. Louis, à Dakar et à Gambie. Le Gouverneur de Gambie nous avait en outre spontanément promis de nous recommander lui-même au Gouvernement local de Free-Town, et il nous en a fait espérer une subvention.

« Nous avons liberté complète de prêcher la foi. C'est d'ailleurs le grand principe qui règne ici. » Vous êtes à Free-Town, c'est-à-dire à Libreville; nous dit

« le Gouverneur quand nous fîmes le visiter... Vous avez parfaite liberté ».

— « Récemment encore, il a écrit au Chef des douanes, que la Mission catholique étant sur le même pied que les autres religions chrétiennes, elle devait, comme celles-ci, jouir du droit d'entrée gratuite pour tous les objets destinés au culte. »

— 4. « Les Ministres protestants, cependant, n'ont pas entendu la chose tout-à-fait ainsi. Dès notre arrivée, ils se sont grandement émus; et leurs appréhensions ont encore augmenté, en voyant que beaucoup de personnes venaient nous voir. Ils ont annoncé, dans le journal et par des affiches placardées aux coins des rues, treize prédications extraordinaires, pour les dimanches d'avril, mai et juin, contre autant d'erreurs de l'Eglise romaine et du Papisme. La plupart des orateurs désignés étaient des noirs, parmi lesquels un ex-cordonnier.

« Mais sur ces entrefaites, est arrivé d'Angleterre, l'évêque anglican, et un de ses premiers actes a été d'arrêter ces prédications, en donnant, dit-on, pour raison, qu'il faut laisser chacun choisir et suivre en paix la religion qu'il croit la meilleure, mais un peu aussi sans doute, parce qu'il voyait bien que toutes ces ridicules déclamations ne feraient que tourner contre leurs auteurs »

— 5. « Notre arrivée a bien réjoui et raffermi le petit nombre des catholiques. Nous en avons trouvé, à Sierra - Leone 70 environ. Plusieurs noirs, auparavant catholiques, se voyant privés de prêtres, s'étaient faits protestants, pour ne pas rester sans religion. Mais d'autres s'étaient conservés dans la véritable foi d'une manière admirable. Les dimanches et fêtes ces pauvres gens se réunissaient pour dire le chapelet devant une image de la S^{te} Vierge, placé dans une petite niche bien arrangée en forme de chapelle.

« Depuis notre arrivée, nous avons fait huit baptêmes d'enfants. La veille de la Pentecôte, a eu lieu notre premier baptême d'adulte; c'est une négresse, qui a fait le lendemain sa première communion avec trois autres.

« Le P. Blanchet, au commencement de juin, est allé faire, à 30 kilomètres d'ici, une petite excursion qui a fait beaucoup de bien, en raffermissant plusieurs catholiques depuis bien longtemps privés de prêtres et assaillis par les protestants. Il a baptisé 4 enfants dans ce voyage. On nous demande encore d'un autre côté, à 30 lieues d'ici. Nos chers confrères peuvent voir par là qu'ici, comme partout, la moisson ne manque pas, mais qu'il faudrait plus de moissonneurs pour la recueillir. »

Guinée.

C^{té} de S^{te} Marie du Gabon.

1. Mort du F. Ignace. Départ du P. Soufot. — 2. Envoi du P. Stoffel et de Mr. Critin. — 3. Œuvre des enfants. Épreuve d'une épidémie. 1^{re} Communion. Projet d'un village x en forme des jeunes noirs élevés à la Mission. — 4. Constructions. Cultures. — 5. Nouveau Commandant Sup. M. Laffon de Ladébat. Ses bonnes dispositions envers la Mission. — 6. Développement des établissements francs créés sur cette côté. Nouveaux postes.

1. Comme il a été annoncé déjà dans la 1^{re} partie du Bulletin, nos chers Confrères de S^{te} Marie du Gabon ont eu à déplorer la perte du F. Ignace, qui s'est noyé par accident, l'avant-veille de la Toussaint, en allant chercher des briques sur une pirogue, pour les constructions de la Mission. Nous nous empresseons d'ajouter, pour notre commune consolation, que ce bon Frère venait de faire, la veille, sa retraite du mois, et le matin même la S^{te} Communion. Nous avons donc tout lieu de croire qu'il était bien préparé à cette mort si inattendue.

107
Missions de la Colonie de St. Marie du Gabon
Quelques temps après, la Mission de St. Marie du Gabon a eu à regretter le départ de F. Foussot, parti le 9 Décembre pour revenir en Senégambie, où il était l'année précédente.

— 2. En retour, le C. R. Peire a envoyé à cette Comté un nouveau renfort dans la personne du F. Stoffel, et d'un Scolastique, créole de l'île Maurice, M^r Crétin. Partis de Bordeaux le 25 novembre, ainsi que le Père Chauvière, ils sont arrivés le 11 Décembre à Dakar, d'où ils sont repartis pour le Gabon, le 6 janvier, Fête de S^t Epiphanie, sur le vapeur de l'état la Somme qui venait d'amener le F. Foussot.

Dans la première partie de leur voyage, ils avaient eu à essayer une violente tempête, et vu de leurs yeux la foudre tomber sur un des mâts de leur navire, heureusement muni d'un paratonnerre. Dans la seconde partie de leur traversée, le temps fut très beau, mais il y eut à bord, parmi les matelots, une sorte d'émeute, qui, pendant huit jours, jeta tous les passagers dans de grandes anxiétés. Cependant, grâce à la prudence et à l'énergie du Commandant, tout se calma; et les deux voyageurs purent arriver à bon port dans leur chère Mission du Gabon, le 9 Février.

Dès leur arrivée, ils ont été chargés de l'œuvre des enfants.

— 3. Cette œuvre, l'une des plus précieuses espérances de la Mission a eu aussi son épreuve. Vers la fin du mois de mars, écrit le F. Le Berre, la rougeole s'est mise parmi nos élèves; et la nouvelle de cette épidémie a tellement effrayé les Gabonnais, que presque tous sont venus réclamer leurs enfants. Un des petits fils du roi Denys, ainsi retiré par ses parents, est mort chez eux peu après, sans que nous ayons pu arriver à temps près de lui pour lui donner les derniers secours de la Religion; mais on nous a dit qu'il n'avait cessé de louer Dieu jusqu'à la mort;

repoussant tous les fétiches de ses parents, et tenant son chapelet entre ses mains. Heureusement, nous n'avons perdu, à la Mission même, aucun de nos élèves, et bientôt ils sont rentrés à peu près tous.

« Ces chers enfants se montrent depuis de plus en plus attachés aux Missionnaires et nous pourrions citer, à ce sujet, des traits bien consolants de plusieurs d'entre eux.

« Le jour de la fête de St. Benoît le Maure, le 24 avril, sept des plus jeunes ont eu le bonheur de faire leur 1^{ère} communion après une retraite prêchée par le P. Stoffel. Ce jour a été pour tout l'Établissement un jour de joie et d'allégresse.

« Plusieurs de ceux que nous avons instruits et élevés, ajoute le P. Le Berre, sont déjà grands, mariés avec des jeunes filles sorties de chez les sœurs. Nous espérons, par ce moyen, pouvoir bientôt former auprès de notre Mission, à St. Marie, un village chrétien. Ce qui les soustraira d'autant plus efficacement à l'influence de leurs compatriotes encore infidèles, et sera une sauvegarde de plus pour leur foi encore jeune. »

— 4. La chapelle en pierre, élevée à la Mission, est maintenant à peu près terminée. Le vendredi, 26 février, Mgr. Plessieux a béni une grande croix qui couronne aujourd'hui le faite de l'édifice, et le lendemain, une belle statue de la Vierge placée sur le devant du frontispice, au pied de la croix.

La chapelle une fois entièrement terminée, on doit s'occuper de construire, avec l'autorisation du C. R. Père, un grand bâtiment également en pierre, pour le logement des élèves.

Avec les constructions, nos chers confrères de St. Marie du Gabon continuent aussi leurs essais de culture, dans les proportions que peuvent leur permettre leurs moyens et leurs ressources. Ils comprennent très-bien, par leur expérience même, que c'est là un des moyens d'action des plus puissants pour arriver à un résultat sérieux et

durable pour la moralisation et régénération de ces pauvres peuples. Le F. Le Père a même envoyé dernièrement à ce sujet, à la Maison-Mère, un Rapport intéressant, dont le F. R. Père a transmis copie au Ministère. Nous espérons que la divine Providence les mettra bientôt plus à même de réaliser ces projets.

— 5. Le nouveau Commandant Supérieur de la Division navale, des côtes occidentales d'Afrique, M. le Contre-Amiral Saffon de Ladébat, nommé en remplacement de M. le Baron Didot, est arrivé au Gabon vers les commencements du mois de décembre. Il a visité nos Sœurs à diverses reprises avec son état-major; et, bien que protestant, il montre, à leur égard, les dispositions les plus favorables.

Il a même accordé à la Mission une subvention, dont 5,000 £ pour nos Sœurs, et 2,500 £ pour les Sœurs de l'Immaculée Conception.

En outre, les Religieuses qui, jusqu'à présent, étaient aux frais de la Mission, viennent d'être reconnues par le Gouvernement comme attachées au service de l'État, avec droit à la subvention accordée aux sœurs des Colonies. Le cadre reconnu porte cinq sœurs, dont deux pour l'hôpital du poste, deux pour l'école, et une pour le service du culte.

— 6. Le Gouvernement paraît disposé à développer de plus en plus les Etablissements français des Deux-Guinées. Outre le nouveau poste établi, il y a quelque temps, dans le haut du fleuve, on est en voie d'en établir un autre au Cap Lopez, à 30 lieues environ au sud du Gabon, et un troisième sur la rivière Moou-dah, à 15 lieues au nord.⁽¹⁾

On sait aussi que le Gouvernement français vient d'envoyer une expédition scientifique, sous la direction de M. Mage, pour explorer le haut Niger, et ouvrir des relations avec les tribus de l'intérieur. Ses voyageurs sont partis de

(1) Il avait été dit (Bulletin n° 25 p. 309) que la France cédait à l'Espagne la riv. Mooney, voisine de celle de Moudah, mais c'était un faux bruit: il ne s'agissait que des petites îles Elobey situées à l'embouchure de cette rivière.

— 2. Ses travaux de ces chers confrères du Fort-Louis continuent d'être bénis de Dieu, et de leur offrir beaucoup de consolations.

Au commencement du mois de décembre, a eu lieu une retraite spéciale pour les jeunes personnes, prêchée par le F. Buguel, qui a produit les plus heureux fruits. Le jour de la clôture, elles se réunirent au nombre de plus de 300 à notre chapelle de la St^e Croix, pour offrir à Marie leurs résolutions. Après une procession des plus belles et une dernière instruction du F. Beaud, le Père Chevau, qui est le directeur des différentes Congrégations de jeunes personnes, recut leurs promesses de persévérance et leur consécration à la Très-Sainte Vierge.

— 3. Depuis déjà près de deux ans, le diocèse de Fort-Louis se trouvait privé de son premier pasteur. Mgr Collier, fatigué par les travaux d'un long et pénible apostolat, avait donné sa démission quelques mois après son retour en Europe; et le choix de son successeur s'était fait longtemps attendre. Le Souverain Pontife a pu enfin le nommer dans les derniers mois de l'année dernière. Son choix est tombé, comme on le pensait, sur le prieur des Bénédictins de Douai, Mgr Michel Adrien Hankinson. Le nouveau Prélat a été consacré à Rome, dans l'église de la Minerve, par son Em^e le Cardinal Patrizzi, Vicaire de Sa Sainteté, sur la fin du mois de décembre.

Après quelques mois de séjour dans la ville sainte, puis à Sondres, il est reparti, avec un renfort de cinq nouveaux prêtres pour son diocèse, où il est arrivé le 26 mai dernier. « Il a été reçu, écrit le F. Chevau, avec le plus grand enthousiasme. Une grande partie du clergé et une foule considérable de fidèles l'attendaient avec impatience sur le bord de la mer; on l'a accompagné, avec les plus vifs transports, jusqu'à la cathédrale, où il a fait son entrée au chant solennel

Méridien le 22 novembre. Ils doivent visiter le Soudan, la Nigritie et redescendre le Niger jusqu'au golfe de Biafra. Qu'importe cette expédition servir bientôt à préparer les voies aux Missionnaires pour porter à ces pauvres peuples, encore assis à l'ombre de la mort, la bonne nouvelle du salut!

Province de la mer des Indes.

Ile Maurice.

Cité du Port-Louis.

1. P. Blanpin placé à Bordeaux, Remplacé à Maurice par le P. Lefevre
 — 2. Travaux de nos Pères. Leurs résultats — 3. Le nouvel Ev. de Maurice, M^{gr} Hankinson. Son arrivée le 24 mai — 4. Installation des Filles de Marie au Port-Louis. Sympathie qu'elles ont à leur égard.

— 1. En faisant leurs adieux au P. Blanpin, à son départ pour la France, nos chers Confrères de Maurice espéraient bientôt le voir revenir au milieu d'eux, ainsi que la population parmi laquelle il avait fait tant de bien et dont il était beaucoup aimé. Aussi n'est-ce pas sans regret que l'on a appris que ce cher Père devait rester en France, où il a été placé à Bordeaux.

Le P. Lefevre, envoyé pour remplacer le P. Blanpin, s'est embarqué à Cherbourg, avec le F. Steiner, destiné pour Zanzibar, dans les premiers jours de Décembre, sur un navire de l'Etat, se rendant à Bourbon par le Cap. Après quatre mois environ de voyage, mais dont plusieurs jours passés à Dakar, au Cap et à Bourbon, et d'ailleurs très-heureux, ce cher confrère est arrivé au Port-Louis, au milieu de la semaine de Pâques, le jeudi 31 mars. Il aura pu ainsi aider encore nos Pères, si surchargés d'ouvrage, pour les travaux des Fêtes pascales.

de l'Ecce sacerdos et du Ecce Deum.»

— 4. Les Filles de Marie viennent aussi de fonder une première C^{te} au Fort-Louis.

Nous avons vu dans le dernier Bulletin comment le Vicaire Général, M^r l'abbé Comerford, avait formé le projet de les faire venir afin d'aider les Religieuses de la Charité déjà établies dans l'île depuis plusieurs années, mais qui, malgré leur zèle et leur dévouement, ne pouvaient suffire à tous les besoins des différentes paroisses.

Sur la demande de M^r le Vicaire Général, la Rév. Mère Madeleine est venue à Maurice, au commencement de janvier, pour préparer la nouvelle fondation. Quelques personnes appréhendaient un peu qu'une nouvelle C^{te} ne nuisit à l'ancienne Congrégation déjà établie dans l'île, et n'amènât peut-être quelques petites rivalités et divisions; et l'on craignait par suite de cela quelques difficultés. Mais ces craintes se sont bientôt dissipées. La bonne Mère Madeleine a été reçue avec la plus sympathique bienveillance par l'autorité ecclésiastique, ainsi que par la population; et son œuvre a été accueillie, nous écrit le F. Chevau, avec un véritable enthousiasme. Un Comité composé des personnes les plus notables de la ville s'est formé par les soins et sur la convocation de M^r le Vicaire général, pour aider à fonder le premier établissement. Une souscription a été ouverte et a produit en un mois plus de cinq mille piastres. L'emplacement nécessaire a été acheté, quelques jours après pour y fonder la première maison. Ce local, d'un arpent environ de superficie et du prix de quinze mille piastres (25,000^{fr}), est situé sur la paroisse de la Cathédrale, à dix minutes environ de l'église, et dans un endroit des plus convenables pour le but de la Communauté.

La maison trouvée, on s'est empressé d'appeler les sœurs pour en prendre possession. Elles sont arrivées le quatrième Dimanche du Carême, le 6 mars; et le lendemain, M^r le Vicaire Général, assisté du F. Chevau et de quelques autres Pères et prêtres séculiers, est allé bénir l'Établissement et y installer la Communauté naissante. On trouvera dans la 3.^e partie un petit récit de cette cérémonie, d'après les journaux de la Colonie.

Le nouvel Evêque de Maurice a été très-heureux de les trouver déjà établies dans le diocèse confié à ses soins. Sa Grandeur est allée, peu après son arrivée, dire la 5.^{te} Messe dans leur chapelle, et leur a laissé le 5.^{te} Sacrement; qu'elles n'avaient pas encore eu la permission de conserver. A cette occasion, Elle a fait une petite allocution aux nombreuses Dames patronesses de l'Établissement, et aux membres du comité d'installation qui avaient été invités pour cette circonstance, et leur a exprimé toute sa satisfaction du concours si généreux qu'ils avaient apporté pour doter la colonie d'un si utile Établissement, en ajoutant qu'Elle comptait encore sur leur zèle et leur dévouement pour le soutenir et le développer.



Clé de l'Immaculée Conception.

1. Accident arrivé aux P. F. Guilmin et Maistre - 2. Cravanz Senos Peres.

Rapport attendu.

— 1. Nos deux chers Confrères de cette Clé, les F. F. Guilmin et Maistre ont couru un grand danger de perdre la vie, au commencement de cette année. Dans la soirée du dimanche avant l'Épiphanie, ils revenaient rapidement d'une course en voiture, lorsque, au coin d'une rue, leur roue se heurta violemment contre une grosse pierre, et ils furent lancés

On nous demande toujours. Mais que de difficultés souvent pour disposer ces pauvres moribonds. La plupart sont d'une grande ignorance. Il faut, en quelque sorte, faire le catéchisme à ces pauvres gens, avant de pouvoir leur administrer les sacrements: ce qui occasionne beaucoup de fatigues et une grande perte de temps. Il faudrait donc pouvoir multiplier les catéchismes d'adultes, pour être à même de les instruire suffisamment. Mais il faudrait pour cela plus d'ouvriers.»

Cité de St-Julien de Flacq.

1. Chapelle construite par le P. Francois. — 2. Chemin de Fer reliant Flacq et Port-Louis.

— 1. Le P. Francois s'occupe en ce moment de bâtir dans un des quartiers de Flacq, dit du poste, plus spécialement confié à ses soins, une magnifique chapelle. Le zèle et l'ardeur qu'on connaît à ce cher Père font rapidement marcher les travaux.

Nous n'avons rien de particulier par ailleurs sur les œuvres de nos chers Confères de Flacq. Nous voyons seulement, dans le rapport général du P. Chevaux sur les œuvres de la Mission, que les P. S. Lambert et Francois ont eu l'année dernière, à Pâques, 1,200 Communions pascuales.

— 2. Le quartier de Flacq est aujourd'hui relié à la ville de Port-Louis par une ligne de chemin de fer. L'inauguration en a été faite le 19 mai dernier. Nos chers Confères pourront ainsi se voir facilement et en peu de temps.

Cité du Grand-Port

1. Chemin de fer en projet. — 2. Travaux et fruits de nos Pères.

— 1. On s'occupe aussi de construire une autre ligne de chemin de fer allant au Grand-Port. Elle devra être finie en 15 ou 18 mois. En attendant, on a établi un service régulier de correspondance et de transport, de Flacq au Grand-Port,

tous deux à plusieurs pas de distance sur le pavé. Le F. Maître en fut quitte à assez bon marché; mais on craignit pour le F. Guilmin un transport au cerveau, et le F. Chevaux, rempli d'inquiétude resta le veiller toute la nuit. Cependant toutes les craintes si dissipèrent heureusement, grâce aux bons soins qui lui furent donnés. Et, après quelques jours de repos, il était entièrement sur pied, mieux disposé que jamais à recommencer ses nombreux travaux.

Ce cher Père nous annonce un rapport détaillé sur les œuvres de la mission et particulièrement sur celles de la Communauté de l'Im^e Conception. Nous espérons le recevoir prochainement. Il nous écrit, en attendant, les lignes suivantes sur son Ministère et celui du F. Maître.

« M. l'abbé. Mazuy, que nous aidons comme vicaires à l'Immaculée Conception, ne peut faire que très-peu de Ministère. Presque toute la besogne nous reste donc au F. Maître et à moi. Le F. Maître fait quatre catéchismes par semaine, deux aux petits garçons des pensions, et deux autres aux enfants de l'Orphelinat des Sœurs de la Charité. Pour moi, j'en ai cinq par semaine, celui des enfants des Frères, deux fois; celui des hommes adultes, deux fois aussi; et celui des femmes adultes, une fois. Et, avec cela, il faut que le Ministère ordinaire aille toujours son train: baptêmes, confessions, services et enterrements, visites des malades etc. etc., ce qui, pour une paroisse de 30,000 âmes, n'est pas, comme on le pense bien, peu de chose.

« Aussi nous est-il impossible de travailler, comme nous le voudrions, à l'instruction des ignorants et des infidèles.

« Notre travail le plus pénible est le soin des malades. Il est très-rare qu'une personne meure sans sacrements.

par mer, au moyen d'un petit navire à vapeur, de sorte que l'on y va facilement du Fort-Louis, en peu de temps et à bon marché.

— 2. La colonie de Maurice est, comme on le voit, en grand train de progrès, sous le rapport matériel. Nos chers confrères s'efforcent, eux-aussi, de la faire progresser sous un autre rapport plus important, sous le rapport religieux et moral. Malgré toutes les difficultés qu'ils ont à vaincre, leurs travaux cependant ne sont pas sans de grands fruits. Quand nos Pères sont allés au Grand-Port, il y a quelques années, il y avait à peine 200 communions pascales sur une population de 37.000 âmes; maintenant le nombre en est presque décuplé.

Le travail du dimanche, jusqu'ici toléré par le Gouvernement, vient d'être défendu par la loi. C'est une mesure qui ne pourra manquer d'avoir d'heureux résultats.

Plusieurs des habitants en ont été mécontents contre les Missionnaires, parce qu'ils prêchaient contre le travail de ce saint jour. Mais ces mécontentements se calmeront, et le bien restera. C'est un exemple qu'il serait bien à désirer de voir suivi par les pays catholiques.

Les F. J. Chiersi et Sterwennou desservent toujours cette immense paroisse avec zèle et courage. Mais ces chers confrères auraient bien aussi besoin de l'aide d'un autre confrère, ainsi que chacune des autres C^{tes} de Maurice.



Ile de la Réunion.

C^{te} de la Providence.

1. Retour en France du F. Alphonse et du P. Duboin — 2. Arrivée de confrères. — 3. Fête de la Pentecôte. adm^{ms} de Novices. 4. Inauguration de la nouvelle chapelle à la Fête-Dieu — 5. Ecole professionnelle. Nombre

et bon esprit. -ieuse mort d'un enfant. - 6. Pénitencier - Nombre bien opéré. -
 7. Hospice des vieillards. - maison de la charité. - 8. Travaux et Rapports extérieurs.

— 1. Depuis bien longtemps déjà, nous n'avions pas eu, à la Maison - Mère, de nos Confères de Bourbon. Cette année nous avons eu le plaisir d'avoir à la fois et le F. Alphonse Galeone et le P. Duboin lui-même.

Le F. Alphonse se trouvait bien malade à son départ; il avait des vomissements de sang très-forts et très-fréquents; et même l'on craignait qu'il ne pût supporter le long voyage de la colonie en Europe. Mais, au contraire, la mer lui a fait un bien sensible; et il nous est arrivé en bonne santé, le soir de la fête de l'Immaculée Conception, le 8 décembre. Ce cher Frère n'avait pas encore vu la Maison - Mère, il était entré au Noviciat et avait fait ses vœux à Bourbon même, après nous avoir remis l'établissement de la Providence, dont il était précédemment Directeur. Après quelque temps de séjour à Paris, il est allé à No. 19. de Sanguomet, pour se retremper un peu dans la solitude et le recueillement du Noviciat.

Au mois de mars, est arrivé le P. Duboin, qui s'était empressé de profiter de l'autorisation que le C. R. Père lui avait accordée de venir en France, quand il le pourrait facilement. Ce cher Père se trouve en assez bonne santé, bien que moins forte qu'elle ne le paraît. Il doit rester en France jusqu'à la fin de l'été, afin de participer à notre retraite annuelle. Le P. Vincent le remplace pour la direction de la C. R. pendant son absence.

— 2. En même temps que le F. Alphonse et le Frère Duboin arrivaient en France par Suez, le P. Steurer se rendait à Bourbon par la voie du Cap, avec le F. Desjeune allant à Maurice, et les F. F. Victorin et Polycarpe destinés, le second pour la Providence, et le premier pour Zanzibar avec le F. Steurer. Partis tous de Cherbourg, dans les premiers jours

de Décembre, sur le Soiret, ils sont arrivés à Bourlon le 17 mars, heureux, comme on le pense bien, de se retrouver enfin en C^{te}, après ce long voyage. Pendant la traversée, les Frères ont pu dire la St^e Messe le dimanche, et plusieurs matelots ont profité de leur présence pour s'approcher des Sacraments.

— 3. « Le jour de la Pentecôte, écrit le F. Vincent, j'ai donné le S^t. habit religieux à deux Novices Frères, admis par le C. R. Père, les F. F. Sucher et Tonactet, et reçu les vœux de cinq ans du F. Marcellin.

« Le même jour, nous avons donné à dîner au Clergé de St Denis. Nous avons. Messieurs les deux Grands vicaires, et la plupart des ecclésiastiques de la ville et des environs, et deux F. F. Jésuites, les R. R. F. F. Ferretti et Etcheverry etc. Tout s'est très-bien passé, et avec la plus simple et franche gaieté. Le repas s'est terminé par une santé au C. R. Père et à Monseigneur, portée par M. l'abbé Fava et reçue par tous avec applaudissement. »

— 4. « Ses travaux de notre nouvelle chapelle, pour s'être avec activité, se trouvaient à peu près terminés dans le cours du mois de Marie; et le beau jour de la Fête Dieu, nous avons pu y célébrer, pour la première fois, les divins mystères

« La St^e Messe a été chantée, avec grande solennité par M. l'abbé Huninck, chanoine honoraire et curé de la paroisse de l'Assomption sur laquelle est sise la Providence. Le soir, à la procession, le C. St Sacrement a été porté par M. l'abbé Fava, vic. g^l du diocèse, accompagné de M. l'abbé Lambert, 2^{me} vic. général, de M. Martin, secrétaire g^l de l'Evêché et de plusieurs autres ecclésiastiques des environs. Les Frères des écoles chrétiennes, les Sœurs de St Joseph et les Filles de Marie assistaient à cette belle cérémonie, avec tous leurs enfants et ceux de notre Oblatisme en habits de fête, et bannières déployées.

(1) Par Decret du 26 février, omis à la 1^{re} partie.

Puis venait la longue file de nos pauvres vieillards de l'hospice, appuyés sur leurs bâtons. Beaucoup de personnes étrangères, attirés par la solennité, étaient venus aussi participer à la Fête. La Providence semblait, ce jour là, un véritable paradis, tant par la piété qui animait tous les cœurs, que par la beauté des décorations.

— 5. Ses diverses œuvres de la Providence continuent à prospérer.

La plus importante de ces œuvres, au point de vue surtout du bien religieux et moral qu'elle est appelée à faire dans la colonie, c'est l'école Professionnelle. Elle compte en moyenne près de 200 jeunes gens, dont 150 sont confiés par les soins de l'Administration coloniale, et le reste par les diverses communes de l'île.

« Ces enfants, écrit le F. Vincent, qui en est plus spécialement chargé, nous donnent beaucoup de satisfaction et par leur ardeur au travail, et par le bon esprit qui les anime.

« Lors du départ du F. Dubois, ils se sont unis avec ferveur pour lui obtenir de Dieu, par leurs prières, un bon voyage et surtout un heureux et prompt retour, et le dimanche qui a suivi son embarquement, plus de 40 ont fait la 1^{re} Communion à la même intention.

« Le F. Lefevre leur a prêché dans la semaine s^{te}, pour les préparer à la Fête de Pâques, une retraite de quelques jours, qui a contribué à exciter encore davantage la piété parmi eux.

« Sur la fin du mois de mai, nous avons eu à craindre une nouvelle épreuve. Plus de quarante enfants ont été atteints de la dysenterie; et deux ont succombé, l'un chez lui, et le second dans l'établissement. Mais enfin, grâce à Dieu, la maladie a disparu.

« Comme consolation à nos épreuves, le Bon Dieu nous a donné le bonheur de voir faire la mort la plus belle au dernier de ces enfants, le jeune Eugène Vassor

ségi de 18 ans. Dès qu'on lui eût parlé de la gravité de son état, il demanda lui-même avec empressement les derniers sacrements et les reçut avec les sentiments de la foi la plus vive. Il demanda à sa mère de communier, quand il serait mort; à sa messe d'enterrement, ce qu'elle fit avec des sentiments admirables de résignation. »

— Le Ténitencier a été aussi menacé d'une nouvelle épidémie, attribuée, en partie, au nombre considérable d'enfants envoyés par l'Administration, nombre relativement trop grand pour le local actuel. Il y avait alors jusqu'à 205 enfants réunis. On a eu de nouveau recours à l'Écluse à Guillaume. 15 enfants y ont été envoyés, pour quelques semaines, sous la direction du F. Steurer et de deux Frères, pour s'y ranimer à l'air frais des montagnes. Les malades ont été soignés à l'hospice, par les Filles de Marie, avec la plus grande sollicitude; et grâce à ce moyen, toutes les craintes se sont bientôt dissipées.

Depuis, sur les observations faites par nos Frères, le nombre des enfants a été diminué. On se préoccupe de construire un local plus vaste et mieux disposé, ou plutôt de transporter le Ténitencier à l'Écluse à Guillaume.

— Sous le rapport moral et religieux, cette œuvre du Ténitencier offre aussi beaucoup de consolations, comme on le verra par l'extrait suivant des lettres du F. Pincau, qui en est spécialement chargé.

« Parmi les jeunes détenus que nous sont confiés, la moitié, quand on les envoie, sont encore dans l'infidélité. C'est un mélange de toutes les races: Cafres, indiens, malgaches, crioles de toutes les nuances. Il y a bien à faire avec tous ces pauvres enfants. Grâce à Dieu, cependant, nous avons la consolation de pouvoir ramener un grand nombre à la vraie religion et au bien. Le jour de l'Épiphanie de cette année, nous avons eu une 1^{re} Communion de 13 enfants, dont 4 avaient reçu la veille le S. Baptême.

« Nous avons ainsi, de temps à autre, de ces baptêmes

et premières Communions. C'est toujours une époque de renouvellement pour tous ceux qui ont déjà eu ce bonheur, et pour ceux qui sont encore infidèles, une occasion de les exciter à mériter la même faveur.

« Chaque dimanche, nous avons la consolation de voir un certain nombre d'enfants s'approcher de la S^{te} Table. Il y a, en outre, une association de persévérance, composée d'une quarantaine de jeunes gens des plus grands et des plus pieux. »

— 7. L'hospice des vieillards offre également des fruits bien consolants. « Leur nombre, écrit le F. Dubois, dans son rapport annuel, a été, en moyenne, de 188, dans le courant de l'année dernière; et l'on a été obligé, faute de place, de prier l'Administration de suspendre, pour quelque temps, les admissions, en attendant que les bâtiments puissent être agrandis.

« Sur ce nombre, 25 ont reçu, cette année, le S. Baptême, et 35 ont fait leur première Communion. On en perd à peu près 69 par an; et l'on a, généralement, le bonheur de pouvoir les préparer à faire une bonne mort. C'est donc une œuvre qui donne les fruits les plus sûrs pour le Ciel. »

— Nos Frères sont aussi chargés de la direction spirituelle de l'ouvroir et de l'Orphelinat de la charité, dirigé à St. Denis par les Filles de Marie. Il y a sept religieuses et environ 150 enfants. « Cette œuvre, nous écrit-on, marche très-bien, et la piété est très-grande parmi les enfants. »

— 8. L'établissement de la Providence se distingue autant par les travaux de ses ateliers que par ses autres œuvres. Sa fonderie a acquis une véritable réputation dans le pays. « Dernièrement, écrivait le L. F. Vincent, au mois d'avril, un amateur avait à faire un couvercle de cylindre de 180 chevaux. Il l'a donné d'abord à un mécanicien de St. Denis, l'un de nos dépréciateurs, qui, après 12 jours d'essai, a dû y renoncer. Il a eu recours à notre Établissement; et en six jours, la pièce était montée, fondue, ajustée et mise en place. »

L'auteur des articles publiés dernièrement contre l'Établissement, dans le Journal du Commerce, après l'avoir visité minutieusement et en détail, a dû lui rendre justice; et dans un dernier article, publié au mois de Décembre, il a déclaré, tout en faisant quelques réserves de détail à son point de vue, et bien qu'il ne soit, dit-il, en aucune manière, partisan des corporations religieuses, « que l'on pouvait louer l'ordre, la propreté, la bonne tenue « qui régnent partout, que tout était en bon état, qu'il n'avait « même que des éloges à faire pour l'hospice, et qu'en résumé « la colonie a le droit d'être fière de cet Établissement. » (Journal du Commerce n^o 1436. 4 Dec. 1863.)

« A toutes les attaques et critiques dirigées contre nous, écrivait le F. Dubois au sujet de ces articles du Journal du Commerce, le Conseil général, composé des hommes les plus honorables de la Colonie, a répondu, en nous accordant, pour notre nouvelle chapelle, une allocation de 15,000 fcs, ce qui, dans la crise actuelle que subit le pays, est une marque particulière de bienveillance et de sympathique intérêt pour l'œuvre de la Providence.

— Il est question du changement du Gouverneur actuel, qui serait remplacé par M. Dupré, Commandant en chef de la division des côtes orientales d'Afrique. On a lieu de croire qu'il sera aussi bien disposé envers l'Établissement. Le F. Vincent est allé le voir, à son bord, avec M. Tava, au mois d'avril. M. le Commandant, écrit le F. Vincent, leur a parlé avec éloge, de notre Mission de Zanzibar et du F. Horner, ainsi que de nos œuvres de la Providence.



Cité de la Neuville.

1. Paroisse St-Bernard Communions parcales - Baptêmes et conversions... Cloche nouvelle — ? Sépulture, piété et ferveur

1. La petite Communauté de la Neuville a, comme on le sait, deux œuvres principales: la desserte de la paroisse de

S. Bernard, et le service spirituel de la Léproserie. Le P. Dhivère rend ainsi compte des fruits de ces deux œuvres dans sa correspondance.

« Pour la Paroisse, elle va bien. J'ai été content des Fâgues, elles ont été faites avec assez de ferveur; et la fréquentation des sacrements est, grâce à Dieu, toujours nombreuse.

« J'ai eu la consolation de faire, à cette époque, quatre baptêmes d'adultes, qui ont paru très-bien disposés; et le mois de Marie m'a amené encore quelques vieux pêcheurs en retard qui persévéreront désormais, je l'espère.

« Il nous fallait à l'église une nouvelle cloche. J'ai établi, pour la payer, une petite loterie, dont les billets ont été rapidement emportés, et qui me fournira encore de quoi acheter en outre, des ornements. M. l'abbé Fava est venu lui-même faire la bénédiction de cette cloche, le 1^{er} jour du mois de Marie.

— 2.° Quant aux lépreux, tous, en général, font ma consolation par leur piété et leur bonne conduite.

« Nous avons fait, avec beaucoup de dévotion, le mois de Marie. Je leur ai fait chaque soir, une petite instruction. La très-S.^{te} Vierge a bien béni ces faibles efforts; nous avons remarqué un grand bien dans les âmes; il y a eu même, on peut dire, un mouvement général de ferveur, si bien qu'il m'est venu en pensée d'établir, parmi ces pauvres lépreux, l'adoration perpétuelle durant le jour.

« Les Filles de Marie ne contribuent pas peu à ces heureux résultats, par la charité, le zèle et le dévouement avec lesquels elles soignent ces infortunés, et la douce piété avec laquelle elles leur parlent en même temps du Bon Dieu et de la très-S.^{te} Vierge.»

Outre ces nouvelles courantes, le P. Dhivère a envoyé à la Maison-Mère un rapport plus général et détaillé sur les œuvres de la C^{te} de la Nozwill. Nous espérons pouvoir le reproduire à la 3.^e partie de ce Bulletin du suivant.

Côte Orientale d'Afrique.

C^{té} de Zanzibar.

1. Installation des Sœurs, de la C^{té}, des ateliers — 2. Œuvres des enfants, écoles, rachats, baptêmes. — 3. Hôpital. Soins aux Arabes, européens, indigènes. Médecin attaché à la Mission. — 4. Sympathie des européens pour la Mission. Et de quelques officiers — Visite au C^{té} Dupré. — 5. D. des Consuls étrangers et protestants. — 6. Insuccès des missions protestantes du Zambèze, de Zanzibar. Exploitations sucrières. — 7. Santé. Climat.

Nous empruntons à la Correspondance et aux bulletins de cette C^{té} les extraits suivants :

— 1.° Un de nos premiers soins, après notre arrivée à Zanzibar, avait été d'installer les choses convenablement, tant au point de vue de la régularité religieuse que des œuvres de la Mission. La Maison achetée par M. l'abbé Fava est fort belle, c'est la plus grande maison de l'île. Mais, construite dans le genre arabe et mal aménagée, elle se trouvait peu appropriée pour nos besoins.

« Nous avons commencé par le logement des sœurs qui laissait le plus à désirer. Le F. Célestin s'est mis à l'œuvre avec les enfants; et on est parvenu à faire une belle cour et un jardin potager assez vaste. Nous avons ensuite construit une case, avec un toit en macoutis (feuille de cocotier), pour servir de dortoir aux petites filles; car ces pauvres enfants étaient jusque là obligées de tendre tous les soirs leurs nattes dans les corridors, pour y passer la nuit. Puis, nous avons arrangé deux belles salles de travail. Et maintenant tout est assez bien.

« Après cela, nous nous sommes installés à notre tour. Cuisine, ateliers, cours et jardin, tout a été en peu de temps arrangé aussi convenablement que possible.

« Nos ateliers, la fonderie surtout, sont assez bien montés et fonctionnent parfaitement, sous la direction du F. Sélim. Ils nous ont rendu et nous rendent, chaque jour encore, les plus

grands services, non seulement pour la formation de nos enfants apprentis, mais encore pour les ressources qu'ils nous procurent dans l'état de gêne où la Mission nous a été remise. Nous devons prochainement installer une petite scierie, qui sera de la plus grande utilité; car ici une simple planche coûte plus qu'un arbre & le bois ne coûte presque rien; mais il n'y a pas d'ouvriers ni d'outils pour le travailler. Aussi n'y a-t-il presque aucun meuble; et nous n'avons nous-mêmes pour tout ameublement qu'un armoire et un secrétaire que nous a laissés, en partant, M. Sémanne, médecin, précédemment attaché à la Mission.

« Nous espérons aussi pouvoir faire quelques cultures, café, coton, cacao etc. Nous faisons déjà quelques petits essais, afin de connaître mieux, par expérience, ce qui peut être le plus avantageux. »

— 2. « L'une des œuvres principales de la Mission, ce sont, comme on sait, les écoles. Nous en avons tiré trois, pour les garçons, à notre arrivée: l'une pour les Indiens, l'autre pour les Arabes, toutes deux composées uniquement d'enfants externes, et la troisième pour les enfants même de la Mission.

« L'école des indiens comptait à peu près de 30 à 40 enfants, qui venaient à la Mission, tous les matins, avec leur moulimon (maître d'école) pour apprendre le français. Mais il n'y avait pas possibilité de parler à ces enfants de religion. Leur Moulimon était là pour l'empêcher; et encore fallait-il le payer. Nous avons donc eu devoir suspendre cette œuvre, qui ne causait que des dépenses et des fatigues, sans espoir d'aucun résultat.

« Quant à l'école des arabes de la ville, il n'y a jamais eu que quelques enfants. Nous les conservons pour qu'ils nous aident à apprendre nous-mêmes le souhahéli. Il n'y a encore d'écrit, en cette langue, qu'un petit vocabulaire, fait, il y a quelques années, par un ministre protestant, et qui est

fort incomplet, ce qui la rend assez difficile à apprendre. Nous commençons cependant à en savoir déjà passablement, et nous tâchons de mettre peu-à-peu par écrit ce que nous apprenons, afin d'en faciliter l'étude ensuite à nos confrères.

« La 3.^e école, et la plus importante, est celle des enfants de la Mission. C'est celle à laquelle nous mettons tous nos soins; car c'est là l'espoir de cette mission naissante. En général, ces enfants ont peut-être moins de facilité et de moyens que les blancs et les noirs d'autres pays; mais, d'un autre côté, nous pouvons dire avec consolation qu'ils sont simples, doux, obéissants et laborieux. Aussi est-il très-rare que nous ayons à leur donner quelque punition. Nous en sommes très-satisfaits. Ils montrent d'excellentes dispositions et nous sont très-attachés.

« La plupart de ces enfants sont de pauvres petits esclaves que nous avons rachetés ou recueillis. Car, ici, comme dans la Chine, les arabes sont sans cœur et sans pitié pour l'enfance. Un enfant noir est-il malade, et sans espoir de guérison? Son maître, sans attendre sa mort, le jette au cimetière, où les chacals viennent bientôt s'en repaître. Nous avons chargé les voisins du cimetière, qui trouveraient ainsi des enfants abandonnés, de nous en avertir aussitôt; et nous leur avons offert, pour chaque fois, dix centimes. Déjà nous avons pu sauver ainsi plusieurs de ces pauvres petites créatures, auxquelles le s.^t Baptême a ouvert la porte du ciel.

« Le jour de s.^t Epiphanie, a eu lieu, pour nos chers enfants et pour toute la Mission, une bien belle et touchante cérémonie: 24 d'entre eux ont eu le bonheur de recevoir, des mains de E. Horner, le sacrement de la régénération. M.^r le Gérant du Consulat français, le Médecin de la Mission, et quelques autres européens ont bien voulu assister à cette fête, et servir de parrains à ces pauvres orthodoxes.

— 3. L'hôpital, desservi avec tant de zèle et de charité par les pieuses Filles de Marie, est une œuvre qui rend les plus grands services aux arabes et aux européens, comme aux indigènes.

« Tou mois de février dernier, nous y avons reçu un des soldats du Sultan, qui était malade de la dysenterie, et qui a été guéri peu après. Cette guérison a produit une très-bonne impression en notre faveur dans le pays. Le Chémador, ou Chef militaire, nous a envoyé, en reconnaissance, deux magnifiques moutons et un grand pot d'eau de rose.

« Cet hôpital sert aussi aux Européens. Depuis quelque temps, nous avons sans cesse quelques matelots anglais. Ils ne savent comment nous témoigner leur reconnaissance pour les soins que leur sont donnés. C'est là aussi, pour la Mission, un moyen d'avoir quelques ressources, en même temps que de faire du bien aux âmes de ces pauvres gens, souvent, hélas! plus malades encore que leurs corps.

« Votre réputation de charité est tellement répandue dans tout le pays et les environs que tous les malheureux nous viennent de tous côtés. Lorsqu'un noir n'a pas de maître, ou que, pour cause de maladie, son maître le rejette, il vient frapper à la porte de la Providence. Nous avons ainsi reçu, au mois de juin dernier, trois pauvres lépreux, repoussés de tout le monde, que nous avons eu le bonheur d'instruire et de baptiser. L'un d'eux est déjà au Ciel; et les deux autres le suivront bientôt. Il y a ici un certain nombre de pauvres malheureux atteints ainsi de la lèpre. C'est une de nos consolations de les recevoir. Cela nous rappelle les chers lépreux de Bourbon.

« L'Administration coloniale de la Réunion continue avec bienveillance de nous donner un médecin, un traitement de 2.800^f. M^r Semanne, parti au

mois de juillet, a été remplacé par M. Gaubert, qui nous rend les plus grands services. Quelques difficultés d'arrangement, qui ont eu lieu à son arrivée, se sont tout-à-fait dissipées; il est tout dévoué à la Mission, et a même écrit au Médecin en Chef, pour demander une prolongation de séjour à Zanzibar.»

— 4. « Les œuvres de la Mission excitent une grande sympathie parmi les européens, comme parmi la population.

« Le 14 janvier, nous avons vu arriver, sur la rade de Zanzibar, un navire de guerre français, la Sicorne. Le Commandant, créole de Pondichéry, homme de foi et de charité, nous a témoigné, ainsi que tous ses officiers, beaucoup d'intérêt. Il n'a pas manqué de venir assister à nos offices, et d'y envoyer son équipage. Le Commissaire du navire nous a remis 25^{fr}, pour acheter un petit esclave, dont il veut être le parrain et sa Dame la marraine.

« Le 1^{er} février, nous avons vu ensuite arriver la belle frigate à vapeur, le Normione, de M. Dupré, Commandant en Chef de la division navale de ces côtes. M. Dupré a visité notre établissement en détail avec une grande bienveillance; et le lendemain il nous a remis 50^{fr}, pour acheter deux enfants qui devront être ses fils. Il nous a promis le sincère appui de toute son influence près du Ministère pour nous obtenir quelque secours, nous disant qu'il aimait beaucoup la Cong. et ses œuvres.

« Il retournait à Bourbon. Il a offert le passage à deux Sœurs qui devaient y retourner également, et s'est montré plein d'égards, pour elles.

— 5. « Au mois de juin, nous avons fait, parmi les Européens établis ici, au nombre de 18, une petite quête pour la St. Enfance. En quelques jours, nous avons recueilli la somme de 1,524^{fr}. Et il faut remarquer que presque tous sont protestants.

« Quand ils font travailler à nos ateliers, il nous donnent très-souvent, par sympathie pour notre œuvre, au delà du prix demandé.

— Pour ce qui concerne les Arabes, ils nous laissent d'abord la plus grande liberté, du moins au sujet des noirs. Il n'y a guère à faire parmi les mahométans, et même en essayant de les évangéliser, on s'exposerait à réveiller leur aveugle fanatisme. Mais, par ailleurs, Zanzibar est, sous le rapport religieux, le pays le plus libre du monde.

« Non-seulement on nous laisse libres, mais on nous respecte. Ainsi, dans les enterrements, que nous faisons toujours avec pompe, en chantant dans les rues, partout, sur notre passage, les soldats du sultan nous portent les armes avec le respect le plus profond.

« Le Sultan lui-même est à notre égard très-bienveillant. A l'occasion de la fin du Ramazan ou carême arabe, il a envoyé à chacun des Européens de l'île un cabri. A nous, il nous en a donné quatre qui sont magnifiques.

« Le Sultan de Zanzibar a fait l'année dernière, une guerre d'extermination contre les indigènes de la côte à Lamu. Il en est revenu triomphant, le 28 décembre 1863. Ça été, pour toute l'île, un jour de fête. Son Altesse a fait immoler un grand bœuf pour distribuer aux pauvres. Tous les vendredis, elle fait la même aumône.

« Pendant toute la durée de la guerre, nous sommes restés sous la sauvegarde d'un navire de guerre anglais, et d'un petit vaisseau du Sultan. La population est demeurée très-tranquille, quoique sans soldats et gardes de police. On y compte cependant plus de 40,000 âmes: ce qui montre qu'elle est assez pacifique.»

— C.° Les protestants ont aussi essayé des missions sur ces côtes, mais sans aucun résultat, d'après leurs propres aveux.

« Le 2 mars de cette année, nous avons reçu la visite de deux de ces Ministres revenant du Zambèze. Le Consul

anglais, en annonçant ces Messieurs, écrivait au Père Horner « de vouloir bien permettre aux membres de la « défunte mission de Zambèze de visiter notre excellente « Mission... » Ce sont ses propres termes. C'est bien, en effet, une mission défunte. Centée, il y a quelques années, par le Docteur Livingstone, elle est aujourd'hui définitivement abandonnée. Les Révérends avaient avec eux un personnel de 40 personnes, hommes, femmes et enfants, qu'ils ramenaient au Cap de Bonne-espérance.

Le Consul anglais les accompagna chez nous, avec le Commandant de la station anglaise et quelques officiers britanniques; tous nous félicitèrent de notre installation, ainsi que de la tenue et du travail des enfants.

Le Consul américain, également protestant, qui vint nous voir quelques jours après, dit tout franchement au P. Horner: « Voyez-vous, P. Horner, un seul Missionnaire « Catholique fait plus que dix de nos missionnaires protes- « tants, qui ne réussissent nulle part. — Votre Mission « va réussir, certainement, car elle est vénérée par les « Européens et par les Arabes eux-mêmes etc. »

À Zanzibar même, le protestantisme a fait aussi ses essais. Un ministre anglican, nommé Reibmann, a passé dans la ville Jans, avec sa femme, mais, à eux deux, ils n'ont pu rien faire. Les protestants eux-mêmes n'assistent pas au service, ce qui finit par décourager le pauvre ministre.

Il y a quelque temps, une compagnie anglaise, disposant d'un capital de 25 millions, avait fait marché avec le Sultan pour l'exploitation de ses sucreries. C'est plutôt leur partie que les missions. Cependant après quelques mois et après de grandes dépenses, ils ont dû y renoncer. Ils font maintenant un nouvel essai dans un autre endroit.

Les Messieurs de Villelle de Bourbon, et quelques autres riches propriétaires de la même colonie, ont en aussi la

pensée de faire quelques grandes exploitations à Zanzibar et sont venus ici déjà, pour voir ce qu'il en est. Il serait bien à désirer que ces projets réussissent; ce pourrait être là pour nous un puissant moyen de développer la Mission.

— 7.^o En terminant ce Bulletin, nous devons dire un mot du climat. Voilà déjà plus d'un an que nous sommes à Zanzibar. Aucun de nous n'a encore été malade. C'est une preuve que le climat, quoique chaud, n'est pas malsain, et qu'on peut très-bien y vivre, si, surtout, l'on prend les précautions nécessaires. Puissions-nous employer ces forces, que la divine Providence nous conserve si bien à tous, pour travailler toujours avec d'autant plus d'ardeur à la gloire de Dieu et au salut des âmes!

Indes Orientales.

Cité de Chandernagor.

1. Examen et distributions des prix. — 2. Retraite annuelle. — 3. Réouverture des écoles. Cours d'anglais y annexé — Orphelins recueillis — 5. 1.^{er} Comm. Mois de Marie — 6. Loterie p.^r la S.^{te} Enfance. — Le Radjah, ou Roi de Chandernagor.

Extrait du Bulletin de la Cité. — 1.^o Nous avons eu, pendant le mois de décembre dernier, les examens des écoles, qui ont été suivis, pour la première fois, d'une distribution de prix. Le Gouvernement nous avait fait remettre, à cette fin, 30 volumes bien reliés et tous de très-bons livres.

« M. l'Administrateur voulut bien présider lui-même l'examen de l'école principale, celle des Natifs. Ses parents des élèves, et un certain nombre de Baboo instruits se sont également empressés d'assister à cette petite fête. »

— 2.^o Après les examens, nous avons profité, comme l'année dernière, des premiers jours libres des vacances pour faire tous ensemble, Pères et Frères, notre retraite annuelle. Nous l'avons commencée le soir de la Fête de Noël, et nous

nous l'avons terminée la veille du 1^{er} jour de l'an. Le divin Enfant Jésus, sous la protection duquel nous avons été heureux de faire ces pieux exercices, a répandu, en ces jours, sur notre Sté, bien des grâces qui fructifieront, nous l'espérons, et pour nous et pour le salut de nos pauvres indiens.»

— 3.° Au commencement de février 1864, a eu lieu la réouverture des écoles, qui sont, à peu près, sur le même pied que précédemment. Seulement, à l'école gratuite, nous avons annexé un cours payant d'anglais, pour les enfants natifs, ou Bengalis payens. Un maître d'anglais natif est chargé de ce cours sous la direction du F. François-Joseph. Un prospectus en a été dressé et distribué parmi les enfants de Chandernagor. Nous avons maintenant près d'une trentaine d'enfants.

« Ce cours a le double avantage de nous attirer un certain nombre d'enfants qui, sans cela, ne seraient jamais venus à nos écoles, et, en même temps, d'offrir le moyen d'arriver peu-à-peu à avoir sur les enfants indiens une certaine influence, pour les disposer à recevoir et à embrasser notre Sté Religion. »

— 4.° Nous avons, l'année dernière, recueilli trois pauvres petits orphelins, qui ont eu le bonheur de recevoir peu après le St. Bapême. Un souvenir de reconnaissance, pour ceux qui sont leurs premiers bienfaiteurs, nous a porté à leur donner les noms d'Ignace, Mathurin et Frédéric. Ce sont les prémices d'un petit orphelinat que nous espérons établir peu-à-peu, avec l'aide de la Providence. Il y a ici tant de pauvres petits indiens abandonnés, que l'on pourrait facilement recueillir, pour les élever dans la vraie Foi, si l'on avait les ressources nécessaires. Le Conseil de la Sté Enfance viendra, nous l'espérons, à notre secours pour cette belle œuvre.

Outre ces petits indiens, nous avons encore quelques autres enfants, qui forment le commencement d'un Sensionnat.

Les premiers sont des orphelins qui ont perdu coup sur coup leur mère et leur père. La mère était catholique et a fait une mort très belle. Le père, américain de naissance, était protestant, mais frappé du choléra, il a voulu aussi se faire catholique, et est mort dans d'excellents sentiments. Il laissait six enfants en bas âge et sans soutien, qu'ils recommandèrent au P. Tritsch. Toute la ville de Calcutta s'est intéressée à leur sort d'une manière admirable; une souscription a été ouverte spontanément par les journaux; et elle a produit en peu de temps près de 40,000 \$.

— 5.° Le 9.° Dimanche après Pâques, nous avons eu une cérémonie qui nous a donné beaucoup de consolations. C'est une 1.° Communion de 17 enfants. Depuis longtemps, dans cette petite paroisse, il n'y en avait pas eu de si nombreuses, et aussi, nous dit-on, de si belles. C'a été une fête pour toutes les familles; et les parents sont venus nous en exprimer toute leur joie et leur reconnaissance. Ses enfants nous ont bien consolés par leurs bonnes dispositions. Plaise au Ciel de les faire persévérer!

— Notre mois de Marie a été célébré avec une grande dévotion, comme l'année dernière; et, en retour, la S. Vierge nous a accordé une marque singulière de sa tendresse maternelle pour les pauvres âmes abandonnées. Une femme payenne, depuis longtemps malade, était menacée de mourir dans l'infidélité. Nous avons pu, sur la fin du mois, la décider à entrer chez les sœurs pour s'y faire soigner. Là, après avoir été instruite, elle put être disposée au St. Baptême, et mourut peu de jours après l'avoir reçu dans de bonnes dispositions.

— 6.° Les Sœurs de St. Joseph viennent d'organiser, en faveur de la Ste Enfance et de leur orphelinat, une loterie composée de 500 billets à une rimpie — (2.° 50.°) et de 600 lots. Nos élèves payens ont témoigné un grand zèle pour prendre et placer ces billets. Plusieurs personnes de

Calcutta et beaucoup de nos riches Babous sont venus assister à une pièce jouée, le jour du tirage, par les enfants des sœurs. Parmi les spectateurs brillait le Radjah ou Roi de Chandernagor Enchanté de la Fête et des petits honneurs qu'il recut, il vint, le lendemain, nous en exprimer sa satisfaction. C'était la première visite qu'il nous faisait. Nous sommes allés lui rendre le jour suivant. Il nous recut avec la plus franche cordialité, et nous promit toute son assistance pour nos projets d'avenir. Il faut remarquer que ces rois indiens, bien qu'ils aient cessé d'être maîtres, sont loin d'être réduits à la position du roi de Dakar. Ils conservent encore, du moins en général, un rang et un train vraiment princiers. Notre Radjah de Chandernagor, bien que l'un des plus modestes, n'a pas moins d'un petit million de rentes par an. »

Province d'Amérique.

Martinique.

Cité de St Pierre.

1. Distribution des Prix — 2. Retraite ecclésiastique. — 3. Idem de la Cité
 — 4. Rentrée nombreuse — 5. Etat sanitaire — Maladie du P. Grasser — 6. Visite
 du Prince de Danins.

1. Le Bulletin de la Cité de St Pierre s'ouvre par la distribution des prix du Séminaire-collège, qui a eu lieu le 19 nov. avec la solennité accoutumée, sous la présidence de M. l'abbé Guesdon, Vicaire administrateur du diocèse. Les travaux du Conseil général retenaient M. le Gouverneur à Fort-de-France; mais il avait eu l'attention de se faire représenter par son aide-de-camp. A droite de M. le Vicaire-Administrateur se trouvait M. le Procureur Général,

La Rougery; à sa gauche, l'honorable Maire de la ville, Mr. O'Sanyer, et tout autour, sur l'estacade réservée, plusieurs notabilités de la magistrature, de la troupe, de la Marine, du barreau etc..

Après quelques airs exécutés avec beaucoup d'harmonie par la musique militaire du Collège, Mr. l'Administrateur du diocèse a fait aux élèves une allocution toute paternelle sur les bienfaits et la nécessité de l'étude et du travail. Le F. Brunetti a ensuite prononcé, sur les avantages et la nécessité des études littéraires, un discours que les journaux de la colonie ont reproduit avec éloges, en félicitant nos Pères des succès et de la prospérité de l'établissement.

— 2. Pendant les vacances, le séminaire Collège a donné l'hospitalité aux prêtres du diocèse, réunis pour la retraite ecclésiastique pendant la semaine qui a précédé l'Avent, du 23 au 27 novembre. Ses instructions ont été prêchées par le R. P. Noël, Rédemptoriste, résidant à l'île St Thomas.

« Cette retraite, écrit le F. Emonet, a été non-seulement édifiante, mais admirable de régularité, de bon esprit, de fervour. Le F. prédicateur m'a témoigné, plus d'une fois sa vive satisfaction, et en quelque sorte son étonnement, me disant qu'il n'hésitait pas à placer le clergé de la Martinique au niveau de celui des meilleurs diocèses de France. C'est-là pour notre Cong., qui a formé ce clergé, un nouveau et consolant témoignage à ajouter à celui que nous avons donné précédemment.

— 3. Un mois après la retraite ecclésiastique, a eu lieu celle de la C^{te}, qui s'est terminée quelques jours avant la fête de Noël. Nous ont été heureux de se trouver réunis pour ces saints exercices, auxquels sont toujours attachés tant de grâces et de bénédictions.

— 4. La rentrée du séminaire - Collège a eu lieu le 12 jan. Elle a été, écrit le F. Emonet, plus belle que jamais. Il y avait, dès les premiers jours, 80 nouveaux, et d'autres étaient

encore attendus. Le nombre des élèves au 10 février, était de 270, et il y en avait en outre, 26 autres d'annoncés. C'est bientôt 300 élèves. La classe préparatoire et celles de 7^{ème} et de 6^{ème} comptaient chacune près de cinquante élèves.

— 5. Malgré la surcharge de travaux que ce nombre considérable d'élèves a dû donner à nos chers Confrères, tous, en général, se sont assez bien portés, depuis le dernier Bulletin. Cependant, le F. Grasser a été pris, au mois d'avril, de violents maux d'estomac, avec vomissements, qui ont donné pendant un temps de sérieuses inquiétudes pour sa santé. Mais les soins qui lui ont été prodigués l'ont heureusement remis; puis on l'a envoyé en changement d'air; et, sur la fin du mois de mai, il se trouvait assez bien rétabli.

Quelques uns des scolastiques et séminaristes employés comme professeurs ont eu aussi, à peu près à la même époque, diverses maladies qui, grâce à Dieu, n'ont pas non plus eu de suite.

— 7. Au mois de mars, écrit le F. Emonet, notre Etablissement a eu un honneur dont il s'enorgueillira pendant longtemps. Son Altesse Impériale, Charles Napoléon Bonaparte, Prince de Canino, frère de M^{gr} Lucien Bonaparte, Camérier de Sa Sainteté, a visité le Collège, mardi dernier 3 mars. Le Prince a été ravi de trouver un si bel Etablissement aux Fontilles. Après avoir parcouru nos bâtiments, nos jardins, il est entré dans la Chapelle. Il a pris de l'eau bénite en entrant comme en sortant, a fait le signe de la croix et la genuflexion, et a adoré quelques instants à genoux le S^t Sacrement. Il s'est entretenu, pendant près d'une heure, avec moi seul, tout en parcourant l'Etablissement, m'a parlé du Pape, de son frère prêtre, de notre Cong^o, de la Colonne etc., et en tout il s'est montré bien gracieux.

« A son arrivée, nos 270 élèves étaient rangés dans la cour d'honneur, toute décorée de pavillons aux couleurs nationales. Un des Rhetoriciens a complimenté Son

Abbesse, qui a ensuite parcouru les rangs des élèves avec beaucoup de grâce, et demandé pour les élèves un jour de congé: j'ai dû assister au banquet donné au Prince par la ville. Il était de 70 couverts, et l'on m'y a donné la 9.^e place. » (Lettre du 9 mars 1864.) — On nous a annoncé, pour le Bulletin, une relation plus détaillée de cette visite. Nous regrettons de ne l'avoir pas encore reçue.

Cité du Trou-Vaillant.

1. Peu de nouvelles — Ordination de Carême par Mgr Poirier.

— Les S. E. Simonet et Le Bozec, qui forment cette petite Communauté, ne nous donnent pas souvent de leurs nouvelles. Nous ne trouvons à mentionner, pour les neuf mois qu'embrasse le Bulletin, qu'une Ordination faite par Mgr Coirier, évêque de Poitiers, dans un petit voyage que le S. E. Cléat a fait à la Martinique. Cette ordination comptait des ordinands pour tous les Ordres: deux prêtres, deux diacres, un sous-diacre, un mineur et deux tonsurés.

Cité de N. D. de la Délivrante

1. Fréquentation du Pèlerinage — 2. Malade du F. Marie-Joseph.

— Le pieux pèlerinage que desservent nos Frères au Morne-rouge est toujours très-fréquenté; mais depuis les derniers temps surtout, il l'est encore davantage, à ce qu'on nous écrit: De tous les points de l'île arrivent sans cesse des caravanes de pèlerins qui viennent avec empressement, et presque toujours à pied, offrir leurs vœux et leurs hommages à N^o. D. de la Délivrante. La ville de St. Pierre a eu la générosité de donner 15,00^{fr} à un habitant, pour l'entretien d'une voiture publique, qui fait constamment le service de St. Pierre au Morne-rouge, ce qui donne plus de facilité aux pèlerins.

— 2. Le F. Marie-Joseph, qui se trouve à N. D. de la Délivrante.

avec le *F. Dufrien* et le *F. Lanet*, a eu, sur la fin de janvier, une sorte d'attaque d'apoplexie qui a failli l'enlever. Cependant, grâce à Dieu, il s'est heureusement remis; et cette attaque ne paraît pas devoir laisser de suites.

Cité de St^e Marie (Fort-de-France.)

1. Personnel. Installation — 2. Rentrée des élèves. Nombre. retraite. Don spirituel.
 — 3. Dispositions du Clergé, de la population — 4. Visite à Fort de France du Prince de Canino et du nouvel Empereur du Mexique.

— 1. Le personnel de la nouvelle Cité de Fort-de-France dont on a annoncé l'érection a la 1^{re} partie, se compose du *F. Brunetti*, qui est le Supérieur, des *F. F. Buisson*, *Liguet* et *Le Belley*, de deux scolastiques, *M. M. de Courmont* et *Sombrières*, et d'un prêtre séculier.

Le *F. Anselme*, qui était destiné pour la même Cité, a été atteint, peu après son arrivée, d'une hépatite qui l'a retenu pendant 24 jours à l'hôpital, et a obligé de l'envoyer en changement d'air à St. Pierre. Cependant il a pu bientôt retourner à Fort-de-France.

C'est dans le commencement du mois de janvier, sous la protection de l'Enfant Jésus, que s'est installée cette Communauté naissante. Tout jusqu'à présent fait espérer le succès de l'œuvre qui lui est confiée, comme on le verra par les extraits suivants que nous empruntons à la correspondance et au Bulletin que nous en avons reçus.

— 2. La rentrée de l'Établissement, d'abord fixée au 12 janvier, comme à St. Pierre, a été retardée par suite des grandes réparations qu'il y avait à faire, au 18 du même mois pour les pensionnaires et au 15 pour les externes.

« La messe du St. Esprit pour la réouverture des classes a été célébrée le mardi de la septuagésime, le 26 jan par *M. l'abbé Blanger*, Administrateur de la paroisse de Fort-de-France, qui a bien voulu, en même temps, faire à nos enfants une petite exhortation.

« Nous avions alors une quarantaine d'enfants Mais leur nombre a augmenté sensiblement les jours suivants et sur la fin de janvier, il s'élevait à 64, dont 15 pensionnaires, 2 demi-pensionnaires, 25 externes surveillés et 3 externes libres.

« Sa retraite, prêchée dans le 2^{em} semaine de carême par le P. Bonnetti, a produit d'heureux fruits parmi les enfants. Ils sont en général bons et dociles; et nous avons l'espoir de faire parmi eux un grand bien.

« Le jour de la Fête-Dieu notre établissement a pris part à la magnifique Procession du S^t Sacrement fait dans la ville. Nos enfants avaient appris, pour cette Fête, divers morceaux de musique; qu'ils ont parfaitement exécutés, heureux de contribuer ainsi à rehausser l'éclat de cette pieuse solennité.

— 3. Le clergé de la paroisse paraît très-bien disposé à notre égard. La population semble également bien contente de voir l'Établissement confié à une Cong^g religieuse.

« Il y a deux autres institutions laïques dans la ville, mais qui sont dans un état peu prospère. Cependant le Conseil a voté pour l'une d'elles, au mois de janvier, une somme de 55,000^{fr} pour en faire un collège communal.

30,000^{fr} sont destinés aux appropriations nécessaires; et 25,000^{fr} pour faire venir de France des professeurs et des Directeurs.

— 4. La ville de Fort-de-France a eu l'honneur de recevoir, comme celle de St. Pierre, la visite de Son Altesse impériale le Prince de Canino, et de plus celle du nouvel empereur du Mexique, l'Archiduc Maximilien. Mais Sa Majesté n'a fait que descendre pour quelque temps à terre, sans vouloir recevoir les honneurs dus à son rang.

« L'institution St. Marie a eu aussi sa part à la joie de ces deux fêtes par deux jours de congé donnés aux élèves.



Guyane Française.

Cité de Cayenne.

1. Etat sanitaire — 2. Retraites de confréries et associations — 3. Mois de l'Enfant Jésus — 4. Voyage du Gouverneur en France. Ses dispositions pour nos Pères.

1. Le P. Le Strat a été repris, au mois d'octobre, de la maladie qui avait précédemment régné sur son retour en France. On a dû l'envoyer à l'hôpital pour le faire soigner, et l'on a craint, pendant quelque temps, qu'il ne pût s'acclimater à Cayenne. Cependant les bons soins qui lui ont été prodigués l'ont bientôt heureusement rétabli; et, depuis sa santé s'est maintenue.

Quant aux autres Pères que nous avons à la Guyane, ils continuent à se porter assez bien, malgré les fatigues de leurs travaux apostoliques.

— 2 Les chers Confrères voient toujours avec consolation leurs efforts bénis de Dieu. Un des moyens qu'ils emploient pour attirer les pécheurs à la conversion, comme pour renouveler et affermir la piété des âmes fidèles, ce sont les confréries et les associations. Tous les derniers mois de l'année précédente ont été consacrés, comme les autres années, à des retraites pour ces associations, qui toutes ont produit d'heureux fruits de grâces, comme on le verra par les extraits suivants du Bulletin de la Cité:

« Le 29 septembre, le P. Guyodo commençait la retraite préparatoire à la première communion des adultes qui se fait ordinairement le dimanche du St Rosaire. Dix-sept personnes ont eu le bonheur de s'approcher en ce jour, pour la 1^{re} fois, de la S^{te} Table; et une vingtaine d'autres, qui, l'année dernière, avaient eu la même faveur, sont venus s'adjindre à elles pour se renouveler dans leurs premières dispositions.

« Tous les membres de la confrérie du St Rosaire,

assez nombreux à Cayenne, ont aussi solennisé cette fête par la sainte Communion; et, le soir, douze nouveaux associés ont été reçus avec les cérémonies accoutumées.

« La journée a été close par la rénovation des vœux du Baptême. C'était pour la 1^{re} fois que cette touchante cérémonie se faisait à Cayenne pour les adultes; elle a beaucoup édifié tous les assistants.

— « Au mois de Novembre, a eu lieu une autre retraite pour l'association des Enfants de Marie de la ville, également prêchée par le P. Guyodo. Elle s'est terminée le jour de la Fête de la Présentation de la St^e Vierge, Fête principale de l'association, par une Communion générale, et le soir quatorze enfants se sont encore consacrés à Marie dans cette pieuse réunion.

— « Au commencement du mois de Décembre, une troisième retraite a été prêchée par le P. Le Strat, pour la Congrégation de l'Immaculée-Conception, composée des jeunes personnes de la ville. M^{gr}. Bossat, Evêque apostolique, a voulu venir présider lui-même la cérémonie de clôture, le jour de l'octave de l'Immaculée Conception.

— 3. « Dans le mois de Janvier de cette année, nous avons fait dans la chapelle de la Communauté le mois de l'Enfant Jésus. Depuis trois ans que nous avons commencé ces pieux exercices, on paraît les goûter de plus en plus; notre petite chapelle ne suffit pas à contenir les fidèles qui viennent y assister. »

Nos chers Confrères de la Guyane ont eu sans doute aussi dans les mois suivants, et surtout en ceux de mars et de mai, d'autres pieuses réunions, pour alimenter et soutenir la piété des fidèles; mais, à notre regret, le bulletin de la C^{te} se termine en janvier. »

— 4. M^r. le Gouverneur de la Guyane, le Contre-amiral Cardy de Montravel, est revenu en France, au mois de mai, pour cause de santé. Il est, nous écrit le P. Guyodo,

bien disposé envers nos Pères, et véritablement dévoué aux deux œuvres de Mondélice et de Connégrand. S'il se remet, il doit encore retourner à Cayenne pour quelques années; mais sa santé donne de graves inquiétudes.

Clé de Mondélice.

1. Etat de l'œuvre sous le rapport matériel — 2. Oppositions levées par la dépêche ministérielle — 3. Subvention de l'administration — 4. Arrêté du Gouverneur créant à Mondélice une Ecole agricole professionnelle — 5. Autre Arrêté y transférant la maison de correction des jeunes détenus de la colonie.

L'œuvre de Mondélice, commencée au milieu des oppositions les plus vives, de difficultés et d'obstacles de tout genre, grandit et s'affermi peu-à-peu, ainsi qu'on le verra par les extraits suivants que nous empruntons à un rapport et à la correspondance du *S. Guysod*.

1. L'œuvre de Mondélice compte à peine un an d'existence; et déjà elle nous donne de précieuses espérances, tant au point de vue matériel qu'au point de vue moral et religieux.

« Quand nous avons pris l'habitation, il y avait bien à faire. Les bâtiments étaient assez considérables. Ils se composaient d'une maison de maître; d'une autre maison pour un régisseur, d'une sucrerie, d'un grand manège à broyer les cannes, une distillerie, et de 20 à 30 cases à nègres dont 4 couvertes en bardeaux et le reste en paille. Les toitures de toutes ces maisons étaient en très-mauvais état. Quant à la culture, elle était nulle, si l'on excepte 304 hectares plantés en manioc.

« Nous avons commencé peu à peu et prudemment, mais avec courage, confiance et persévérance; et le bon Dieu a béni nos travaux. Toutes les maisons ont été réparées et sont actuellement en bon état. Nous avons placé un coffre ou une écluse, pour dessécher

une partie des terres basses, et réparé plusieurs digues d'entourage. Nous avons planté, l'année dernière, 2 hectares de bananes et environ 5 mille pieds de café, sur une étendue de 3 hectares, Nous avons développé cette année ces deux cultures, et nous en avons entrepris trois nouvelles : le cacao, le cocotier et le coton. Nous avons environ 2 hectares plantés en coton. Tout cela vient à merveille. Nous devons recevoir une prime de 5000.^f pour nos cultures de café. Notre bétail se multiplie et sera pour nous d'une grande ressource.

— 2.^e Voilà pour le côté matériel. Au point de vue de notre position vis-à-vis le public et vis-à-vis l'Administration, la divine Providence nous a bénis bien davantage encore. On se rappelle que lors de l'enquête de commodo et incommodo, une opposition formidable surgit tout à coup contre la pauvre petite œuvre. Des adversaires riches et influents protestèrent ouvertement contre elle, et ceux qui autrefois la favorisaient, intimidés, gardèrent le silence.

« Quant à nous, abandonnés de tout secours humain, nous mîmes toute notre confiance en Marie, nous prîmes la résolution de réciter tous les soirs, après la prière, les litanies de son Cœur immaculé; et aujourd'hui, non seulement toutes les oppositions sont levées; mais l'œuvre est même officiellement approuvée; et tous lui paraissent favorables.

« A la protestation envoyée à Paris, une dépêche ministérielle, du mois d'août, répondait d'abord que les plaintes et les craintes des opposants étaient sans fondement, que l'œuvre était bonne et excellente, et que l'Administration locale pouvait la soutenir et l'encourager selon les ressources de son budget.

— 3.^e Appuyé sur cette dépêche, le Gouverneur de la Colonie a présenté l'œuvre au Conseil privé, et, au mois de décembre, on lui a voté, sans réclamation

aucune, une 1^{re} allocation de 1500^f sur le budget de 1864. Comme secours, c'est peu de chose, mais au point de vue moral c'était beaucoup; car l'œuvre se trouvait par là même reconnue en principe, au moins implicitement. »

— 4. « Cette concession de secours était un pas vers l'autorisation formelle et officielle. La question en fut posée au Conseil privé; et sur la proposition du Directeur de l'Intérieur, le Gouverneur de la Colonie a rendu, en date du 25 juin, un arrêté portant création d'une Ecole agricole Professionnelle sur l'habitation Mondilice, et la confiant à la Cong^g. »

« Cet arrêté contient quelques clauses assez restrictives et assez gênantes, insérées sans doute pour ménager certaines prétentions. Nous avons cependant l'espoir que tout s'arrangera peu-à-peu. »

— 5. « Nous avions demandé également, que les jeunes détenus de la Colonie nous fussent confiés. Il existait précédemment une maison de correction fondée vers 1850 et établie depuis 1853 dans l'ancien disciplinaire de Roure, mais elle laissait beaucoup à désirer. Par un arrêté, daté également du 25 juin, le Gouverneur a décidé sa translation à Mondilice, en la confiant en même temps à la Congrégation. Les deux arrêtés ont été publiés dans le journal officiel de la Colonie (Feuille de la Guyane française n^o du 9 juillet 1864). Ses fondements de l'œuvre se trouvent donc maintenant solidement établis. Sois le Cœur immaculé de Marie la développer et la féconder pour le bien des âmes! »



Résidence de Connégrande.

1. Bénédiction de l'Eglise. — 2. Œuvre agricole de Ker kowe.

1. Depuis quelque temps déjà, l'église de Connégrande élevée par les soins de S. Durand, se trouvait achevée.

Elle a été bénite par Mgr Dossat, Préfet apostolique de la Colonie, dans la deuxième semaine après Égques, le mercredi 6 avril

On se rappelle que la pose de la première pierre avait eu lieu, le 3 sept. 1862, avec grande solennité; la cérémonie de la Bénédiction a été plus belle encore. Le Gouverneur de Cayenne y assistait avec le Général Barolet de Euligny, Inspecteur général des services militaires, le Directeur de l'Intérieur, et plusieurs autres chefs de service de la Colonie. Le P. Guvodo adressa au Gouverneur et autres fonctionnaires quelques paroles de remerciement auxquelles M. de Montravel répondit avec bienveillance, en rendant les plus grands éloges au dévouement incessant et au zèle infatigable du P. Durand. Après la cérémonie un déjeuner fut offert aux autorités, sous un carbet élevé par les habitants de Connégrand. Ce fut pour tout le quartier un beau jour de fête. La feuille officielle de la Guyane en a donné une relation, dont nous espérons pouvoir citer quelques extraits à la 3^e partie.

— 2. Non content de procurer aux pauvres habitants de Connégrand un lieu de prière, le P. Durand projetait, comme on l'a vu dans les Bulletins précédents, de leur procurer du travail en commun. Pour cela il fallait d'abord du terrain. Il se trouvait dans le quartier une habitation à vendre, dite Kerlove. L'achat en a été fait dernièrement au prix de 2500, ^f sur le produit de la quête qu'on fait tous les Dimanches pour une œuvre pieuse, et que Mgr Dossat a bien voulu autoriser à appliquer à cet objet. L'Administration encourage beaucoup cette œuvre, comme moyen d'exciter les Noirs au travail. Mais elle est appelée à produire des résultats plus précieux encore sous le rapport moral et religieux. Nous espérons que notre cher Confrère nous donnera prochainement quelques détails à cet égard.

Ct^e de Mana.

1. Arrivée du P. Kramer — 2. Fêtes. Retraites de persévérance et de 1^{re} Comm.
— 3. Construction d'un Clocher.

Extrait du bulletin de la Ct^e. — 1^o Le P. Kramer, qui avait été envoyé faire une petite Mission à Macouria, quartier alors sans prêtre, est revenu à Cayenne le 21 sept., et en est reparti vers la mi-novembre, pour aller rejoindre le P. Neu qui se trouvait seul à Mana depuis quelque temps déjà. Il est spécialement chargé de l'aumônerie de la Léproserie de l'Atocarouany; il y va chaque samedi visiter ses pauvres lépreux et leur dire la s^{te} Messe, et serment le lundi.

— 2^o Malgré les difficultés qu'éprouvent toujours les œuvres de Dieu, nos travaux, grâce à la s^{te} Vierge, ne sont pas néanmoins sans beaucoup de fruits et de consolations, dans les différentes œuvres qui nous sont confiées, tant à Mana qu'à Atocarouany.

Les grandes fêtes de l'année, la Coussaint, l'Immaculée Conception, Noël, Pâques etc., se sont passées d'une manière bien édifiante. Nous avons eu, à chacune de ces Fêtes, un grand nombre de Communions. Tous ces Fêtes pascals, quelques brebis depuis longtemps égarés, sont venues au bercail et persévèrent depuis fidèlement.

« Au mois d'août, le P. Neu avait prêché aux jeunes personnes de la Cong. de la St. Vierge une retraite qui a ranimé leur ferveur. Le jour de l'Immaculée Conception, cette pieuse réunion s'est augmentée de huit nouvelles associées.

« Au mois de décembre, a eu lieu la retraite des enfants de la 1^{re} Communion; qui étaient au nombre de 42. Ses Sœurs de St. Joseph, qui voulurent bien les garder dans leur Etablissement pendant les jours de la retraite, se sont eu qu'à se louer de leur recueillement. La veille du grand jour, ils firent appeler leurs parents pour leur demander, avec le pardon des manquements commis à leur égard, leur bénédiction. La Mère de l'une

de ces enfants, qui jusque là avait mené une vie scandaleuse, fut en ce moment si touchée qu'elle demanda elle-même publiquement pardon de ses scandales. Tous les assistants étaient émus jusqu'aux larmes. Tous ceux qui n'avaient pas encore fait leur première communion résolurent de s'y disposer; et la semaine suivante il s'en présenta 32 pour les catéchismes.

— 3.^e Depuis le 1.^{er} juillet on travaillait à élever un clocher à l'église de la paroisse. C'est un travail qui a coûté beaucoup de peines; car il fallait aller chercher les matériaux à 10 lieues de là, dans le haut de la rivière. Enfin, dans le mois de novembre, tout a été heureusement terminé. Le clocher est tout en bois et a coûté 1000^{fr}. Il est surmonté d'une belle croix qu'on aperçoit de l'entrée de la rivière. Ce sera de loin, pour tous les habitants, un signe de confiance et de salut.

Haiti.

C^{té} de Port-au-Prince.

1. Difficultés — Arrivée d'un év. anglican. — 2. secte des ^Mardoux; sacrifices humains — 3. Nouvelles conspirations — 4. Fruits et consolation du St-ministère — 5. maladie et rechutes du P. Pascal — sa guérison — 6. Evénement du P. Chenay pour les Pâques — 7. Arrivée de plusieurs prêtres, avec 3 Freres de Lamenais — 8. Jours de St. Joseph. — 9. Arrivée de Mgr du Cosquer Installation; et prestation de serment.

— 1.^{er} Depuis le dernier Bulletin, nos chers Confères d'Haiti ont eu à traverser bien des moments difficiles, particulièrement le P. Pascal, chargé de l'Administration ecclésiastique, en attendant l'arrivée de Mgr du Cosquer. Précédemment, ce cher Confère avait eu à lutter contre les francs-maçons. A ces adversaires sont venus se joindre bientôt les protestants. Au mois d'oct., un évêque anglican, de la secte épiscopale, est arrivé

à Fort-au-Prince pour essayer d'y ranimer le protestantisme. Il parvint à obtenir du Président, le 3 nov., une réception officielle; et cette réception fut même ensuite publiée dans le Moniteur, avec des réflexions qui étaient de nature à induire en erreur la population. Le P. Fascal eut de son devoir d'adresser au Ministère des Cultes une lettre de protestation, respectueuse, mais ferme cependant.

De là naquit, dans les relations de nos Frères avec le Ministre, un certain froid, que d'autres difficultés excitées par des prêtres ambitieux et intrigants, augmentèrent encore. Mais, sur ces entrefaites, ou peu après, le Ministre des cultes tomba gravement malade. Le P. Fascal fut le visiter chaque jour, et la douceur de notre cher confrère toucha tellement le Ministre, qu'il lui témoigna depuis beaucoup de reconnaissance et de sympathie.

— 2. Un autre obstacle au bien, et plus grand encore, parmi la masse de la population, c'est, comme on le sait, la secte du Dieu Vandoux, ou du serpent. Ce culte idolâtrique et cruel à la fois vient de révéler son influence sauvage, sur la fin de l'année dernière, par un abominable crime commis aux portes mêmes de la capitale, à une lieue de Fort-au-Prince. À l'instigation d'un Fapa-loi (prêtre ou sorcier du Vandoux) et dans le désir de se rendre le Vandoux favorable, des malheureux avaient résolu de lui offrir un sacrifice humain. Ils revinrent à sa mère une petite fille de sept à huit ans; et au jour fixé, ils se réunirent pour l'immoler. Après l'avoir coupé la tête, ils l'écorchèrent, et partagèrent en morceaux ses membres palpitants, pour s'en repaître. Huit personnes, quatre hommes et quatre femmes participèrent à ce crime, et parmi eux l'oncle et la tante de l'enfant!

Il fallut une punition exemplaire, d'ailleurs trop méritée. Tous furent condamnés à mort et fusillés, jusqu'au

femmes elles-mêmes, le 13 février. Cependant, le Père Pascal, après leur avoir montré la monstruosité de leur crime, put les confesser et les reconcilier avec Dieu.

Peu de jours après, un autre crime d'infanticide avait encore lieu. A cette occasion, des perquisitions ont été faites; et l'on a trouvé, écrit le P. Pascal, d'autres enfants, dans des endroits retirés, que l'on engraisait pour les faire servir à ces abominables sacrifices!!!

Ces crimes affreux ont provoqué l'horreur et jeté l'effroi dans tout l'Est-au-Prince, et montré au Gouvernement la nécessité de déployer toute la rigueur de l'autorité. Le Président de la République a adressé, en date du 5 mars, une circulaire à tous les Commandants d'arrondissements, pour leur enjoindre de faire partout des perquisitions sur ce culte infernal du Vaudoux, de saisir tous les objets et instruments servant à ses pratiques, et de poursuivre et arrêter avec la plus grande rigueur tous ceux qui s'y livreraient. Il est à espérer que ces mesures sévères contribueront à détruire peu à peu ce culte abominable; mais un moyen plus efficace, ce serait de pouvoir instruire et évangéliser ces pauvres gens.

— 3. Au mois d'avril, une nouvelle conspiration a menacé de plonger, de rechef, le pays dans le désordre et l'anarchie, dont il commence à peine à sortir. Le Président était en tournée dans le Nord. Quelques ambitieux, profitant de son absence de la capitale, tramèrent le complot de le renverser. Mais, heureusement, tout fut découvert à temps; et les conspirateurs furent pris et condamnés à mort. Cette conspiration a produit sur le Président une grande impression. C'est la sixième tentative contre sa personne et son Gouvernement, depuis six ans, qu'il est à la tête de la République.

A son retour, le P. Pascal s'est empressé d'aller le voir, et est resté avec lui plus d'une demi-heure en

audience particulière. Il lui a demandé, encore une fois, avec les plus vives instances, grâce pour les coupables, et Son Excellence l'a accordée, en effet, peu de jours après. Cet acte de clémence a produit dans le pays une bonne impression, et aura sans doute pour effet de rattacher davantage les haïtiens à la personne du Président actuel de la République.

— 3. Malgré toutes les difficultés, nos chers confrères ont continué avec zèle leur laborieux ministère; et, bien qu'un petit nombre, ils ont eu cependant la consolation d'augmenter encore le bien déjà fait.

Le 24 novembre, eu lieu une première Communion de 140 enfants de l'école, catéchisés et préparés par nos Pères.

Tous grandes fêtes de la Toussaint, de l'Immaculée Conception, de Noël, de nombreuses Communions d'adultes ont consolé nos chers Confrères de leurs fatigues. A cette dernière Fête, le nombre de ces communions s'élevait à plus de 1000.

Sur la fin de l'année dernière, et dans les premiers mois de cette année, il y a eu, dans la ville beaucoup de fièvres épidémiques, ce qui a encore augmenté les travaux de nos Missionnaires. Enterrements, visite des malades et moribonds, tout s'est multiplié à la fois. Malheureusement les fléaux envoyés de Dieu, qui ailleurs produisent souvent des fruits de conversion, ne sont à Haïti, que l'occasion de plus grands désordres. Parents, amis, voisins se réunissent dans la maison du défunt, et ne font, ordinairement, que s'y livrer à des orgies. Cependant nos chers Confrères ont eu au moins, la consolation d'apporter aux malades et aux moribonds, les secours de Religion, et de les préparer à une bonne mort pour les conduire au Ciel.

— 4. Tous ces travaux, joints aux difficultés de l'Administration, ont fini par abattre les forces du P. Fascal. Vers la mi-février, écrit le P. Trjmonin, ce cher Père fut pris

d'une forte fièvre, qui donna tout d'abord de sérieuses inquiétudes. Cependant, le mal fut attaqué de suite par d'énergiques remèdes; et, Dieu aidant, il put se relever au bout de quelques jours. Il vint à Étionville, où le repos et l'air vif des montagnes le rétablirent un peu.

« Le voyant plus fort, le bon Père crut pouvoir utiliser ses forces renaissantes, pour faire du moins l'ouvrage le plus pressant. Il redescendit donc à la capitale, mais, après quelques efforts, il retomba malade, et il revint de nouveau me demander la santé.

« Au bout de quelques jours, il se trouva remis une seconde fois. Mais il lui aurait fallu un mois de repos; et il ne prit que 10 jours. Il en fut puni par une seconde rechûte, plus grave que la précédente, qui conduisit ce cher Père aux portes du tombeau. Depuis le Vendredi-saint, jusqu'au Lundi de Fâques, il resta comme entre la vie et la mort; dans un anéantissement complet. Sa tête était prise, l'estomac incapable de rien supporter, la bouche restait entr'ouverte; il ne parlait plus. Nous nous attendions d'un moment à l'autre au sacrifice, quand le bon Père faisant un suprême effort, demanda de l'eau de la Salette. On s'empressa de lui en donner; et bientôt, grâce à la protection de Marie, un mieux sensible se manifesta peu à peu, et il entra en convalescence. Une bonne et pieuse Dame lui offrit son habitation à une petite lieue de la ville, à Turgeau, où il se trouvait plus à la portée des soins du médecin, et dans un endroit plus salubre qu'à Étionville. Grâce à ces bons soins, il put enfin se rétablir dans le courant du mois de mai.

« Cette maladie du P. Fascal a excité au plus haut point la sympathie générale à notre égard. On a mieux compris alors comment ce cher Père s'était dévoué et sacrifié pour le bien des âmes; et la vue de ce généreux sacrifice lui a attaché de plus en plus tous les cœurs. »

5. Le P. Fascal était tombé malade au moment où

allait commencer la préparation des Fêtes pascales. Toute la besogne retomba donc à peu-près sur le P. Chénay, qui s'est multiplié pour y faire face.

« Le samedi saint, écrit-il, après les longs offices du matin, j'eus à administrer les baptêmes, à faire 11 ou 12 onterrements, à visiter et administrer autant de moribonds, et je confessai encore pour le lendemain une centaine de personnes. J'étais littéralement assiégé de tous côtés. Après m'avoir retenu jusqu'à 7 h. à 10 h. du soir au confessionnal, les hommes venaient encore, dès les trois ou quatre heures du matin, rôder autour de ma chambre, pour demander à se confesser. Heureusement la Providence a soutenu mes forces. Pendant tout le temps, la santé a tenu ferme, je n'ai eu qu'à la fin, un léger enrouement. J'avais demandé au Bon Dieu de me guérir de ma surdité pour ce moment. Il m'a laissé, du moins en partie, cette infirmité, et il m'a semblé qu'il a mieux fait, car il a opéré tout seul. Il serait difficile, en effet, de voir un mouvement de grâce tel que celui dont nous avons été témoins. »

— C. Ce sera là sans doute le dernier travail de ce genre pour nos chers confrères de Fort-au-Frince. De nombreux auxiliaires, préparés par les soins du nouvel Archevêque, sont partis ou devront bientôt partir pour les aider à continuer et développer leurs œuvres.

Nous avons déjà annoncé dans le dernier Bulletin la nomination et la préconisation de Mgr. Cestard du Cosquer à l'Archevêché de Fort-au-Frince. Le Trélat a été sacré, dans la ville sainte, le dimanche 11 octobre, dans l'église des St. Jean et Paul, par le Cardinal Vicaire de Sa Sainteté, Mgr. Fabrizzi. Il a amené avec lui de Rome quelques prêtres italiens pour sa belle Mission. En France, et spécialement en Bretagne, sa parole entraînée en a aussi enrôlé plusieurs autres, qui se sont également dévoués à le suivre. Parmi ces prêtres, nous devons mentionner Mr. l'abbé Guilloux, précédemment aumônier

des Frères de Laménais à Flörmel, et ami dévoué de la Congrégation. Croyant que le Bon Dieu ne demandait pas de lui qu'il restât plus longtemps parmi les Frères de Laménais, il s'est offert lui-même à suivre M^r du Cosqueur comme simple Missionnaire, bien qu'il eût été proposé précédemment pour un des évêchés suffragants d'Haïti. Monseigneur L'a accepté avec joie et l'a nommé son Vicaire général.

Ce pieux ecclésiastique est parti le 16 mai pour la Mission d'Haïti, avec plusieurs autres prêtres, et avec trois Frères de Flörmel, destinés à l'œuvre des écoles. Arrivé sur la fin du mois à Fort-au-Prince, il est allé tenir compagnie au S^r Pascal, encore en convalescence à Bourgeau, pour recevoir de ses mains le dépôt de l'Administration ecclésiastique et se concerter ensemble sur les préjugés à faire pour la réception de l'Archevêque.

— 7. Outre les Frères, il fallait en core des religieuses pour l'instruction et l'éducation des filles et pour le soin des malades. Le choix de sa Grandeur s'est naturellement porté sur les Sœurs de St-Joseph de Cluny, qui sont déjà dans toutes les colonies des Antilles, et qui ont été heureuses d'accepter cette belle Mission.

— 8. Monseigneur du Cosqueur est parti, avec quelques prêtres et les Religieuses, le jeudi après la Pentecôte, 17 mai, et est arrivé à Fort-au-Prince le 9 juin au soir, après une heureuse traversée.

Le lendemain, le premier Archevêque de Fort-au-Prince a fait son entrée dans la ville, au milieu d'une population immense et enthousiaste, avide de recevoir les premières bénédictions du Evêlat. Le Magistrat communal, entouré de son conseil, recut Sa Grandeur au débarcadère, sous un arc de triomphe magnifiquement orné. Le S^r Pascal, comme curé de la paroisse, l'attendait à la porte de la Cathédrale, pour lui offrir l'eau bénite et l'encens, et le conduire au trône archiepiscopal. Ce cher

Père, remis à peine de la maladie qui avait failli nous le ravir, exprima à sa grandeur, d'une voix émue, le bonheur qu'il éprouvait, lui, et tous les fidèles d'Haïti, de voir enfin le Pasteur bien aimé que leurs cœurs attendaient depuis si longtemps. Cette scène, dit le journal d'Haïti, produisit sur toute l'assistance une impression indicible de sympathie et de respect. Monseigneur lui-même, visiblement touché et ému, répondit en félicitant le P. Pascal de son zèle et de son dévouement. Eut lieu l'installation canonique de sa grandeur, selon les formes accoutumées en pareilles circonstances.

Le soir, entre quatre et cinq heures, Monseigneur se rendit au Palais du Gouvernement, accompagné de tous ses prêtres, des Frères et des Sœurs, pour présenter ses hommages au Président Geffard, et lui remettre de la part de Dieu, les insignes et le cordon de Grand-croix de l'ordre de St. Grégoire. Son Excellence s'est montrée très-sensible à cette marque d'intérêt particulier.

Le dimanche, 19 juin, a eu lieu la cérémonie de la prestation du serment de Monseigneur du Cosquer, selon la formule déterminée dans le Concordat. Sa Grandeur a félicité avec éloquence le Président de la République de ce qu'il avait fait pour l'Eglise Haïtienne; le Général Geffard a répondu en exprimant sa reconnaissance pour le S. Siège, qui avait accédé avec tant de bienveillance à son appel, ainsi que pour le Trélat et les Frères venus avec lui si généreusement, pour se dévouer au bien du pays, et il leur a promis tout son concours pour la régénération morale et religieuse de la nation.

D'ormais l'Eglise Haïtienne se trouve donc constituée. Elle a un Chef en communion avec le S. Siège. Elle compte déjà des prêtres, et de bons prêtres, en assez grand nombre; le séminaire St. Martial, fondé à Paris par Mgr du Cosquer, en prépare d'autres, qui iront bientôt, pleins de zèle, rejoindre les premiers. Tout fait donc espérer pour ce pays

si long temps abandonné, ou livré, hélas! à des mains mercenaires, les fruits les plus consolants de grâce et de salut.

Résidence de Létienville.

1. Retraite annuelle — 2. Travaux du f. ministère. — 1: La Résidence de Létienville est, pour nos chers Frères d'Haïti, un lieu de recueillement pour leurs retraites et un endroit de repos dans leurs fatigues. C'est dans cette solitude qu'ils ont fait, l'année dernière, leur retraite annuelle. A la fin de cette retraite, les F. F. Fascal et Tymonin, qui se trouvaient à l'expiration de leurs premiers vœux, ont renouvelé l'un et l'autre, le 1^{er} octobre, ces saints engagements.

— 2. Le F. Tymonin, qui réside habituellement en cet endroit, continue avec courage ses travaux dans les montagnes. Car la paroisse de Létienville, n'a pas de plaines; tout est montagnes. Et dans la saison des pluies, les sentiers sont impraticables et souvent dangereux. La visite des malades est par là très-pénible et très-difficile. Cependant il en est peu qui meurent sans recevoir les sacrements; et c'est là, écrit le F. Tymonin, une de ses plus grandes consolations. Ce cher confrère est allé prêter son secours au F. Chenay, pour préparer aux Frères les fidèles de Fort-au-Prince. Malgré tous ces travaux, sa santé se maintient toujours. Il a eu quelques accès de fièvre au commencement de l'année mais qui n'ont pas eu de suite.

Trinidad.

Cité de Port-d'Espagne.

1^{er} Voyage et arrivée du S. Müller, de M^{rs}. Cummins et du F. Théodore — 2. Caramens.
Vacances Retraite annuelle — 3. Rentrée nombreuse — Consolations données par les Enfants.

Arrivée de l'établissement 4. Sympathie de la population. Décadence du Collège anglais.
 5. Arrivée de Mgr Guin. Visite au sem. Collège. Projet d'un plus vaste local 6. Mi-
 nistère extérieur. Catéchismes, Prédications. Ammonies de la C^{te} de St. Joseph.

1. La faveur qu'avait obtenue, dès sa naissance, l'Établissement du séminaire-collège de la Trinidad, et le développement que tout lui annonçait, exigeaient au plus tôt un premier renfort. Le F. Muller, un Grand-Scolastique Irlandais, M. Cummins, et le F. Théodore, précédemment employés à Glasnevin, avaient été destinés pour cette œuvre par le C. A. Père, ainsi qu'on l'a vu au dernier Bulletin. Ils se sont embarqués à Cherbourg, avec le F. ensemble destiné pour la Martinique sur un navire de l'État; le Finistère, partant pour le Mexique, le 24 octobre de l'année dernière. C'était un samedi et la veille de la fête du Patronage de la très-S^{te} Vierge. Et ne pourrait être, pour nos chers Confrères, un plus heureux augure. Et en effet, bien qu'assez resserrés pour le logement, ils ont eu la meilleure traversée. To Madère, où leur navire toucha, la veille de la fête de la Coussaint, l'évêque portugais les reçut avec la plus grande bienveillance. Le F. Muller eut le bonheur, le lendemain, de dire la S^{te} Messe, et M. Cummins et les Frères celui de faire la S^{te} Communion. Ils eurent encore la même faveur quelques jours après à l'île Cénériffe; et, le 19 novembre, ils arrivaient à Fort-de-France.

Après avoir passé quelques jours avec nos chers confrères de la Martinique, ils se rembarquèrent le 4 décembre pour la Trinidad, où ils arrivèrent trois jours après, la veille de la fête de l'Immaculée Conception.

« Leur arrivée, écrit le F. Gualbous, a été pour nous le plus grand bonheur, mais pour les enfants c'a été une véritable ovation, et un triomphe pour les Catholiques de Fort d'Espagne, qui sont allés les chercher eux-mêmes à bord du Steamer, et les ont amenés jusque chez nous dans leurs voitures. Je les ai conduits, le jour même, chez

« M. l'Administrateur du Diocèse, qui nous a accueillis avec une simple et franche cordialité. » (Lett. du 3 xlv-1863)

— 2. Quelques jours après, commençaient les examens de fin d'année, qui furent présidés par M. le Vicaire Administrateur. Les cours, comme on le sait, n'avaient commencé que le 1^{er} août. Cependant les résultats en ont été satisfaisants; et M. l'abbé Guénat n'a pu s'empêcher d'exprimer sa surprise et son étonnement de voir les succès acquis en si peu de temps. Ceux que nos Pères avaient commencés, il y a trois mois l'emportaient de beaucoup, pour le latin, sur ceux qui venaient du collège anglais.

Le 15 décembre, ont commencé les vacances: et deux jours après, nos chers confrères se sont empressés de faire leur retraite annuelle, qu'ils ont terminée le jour de la grande fête de Noël.

Le reste des vacances a été consacré aux arrangements et réparations de la maison. Il y avait beaucoup à faire pour se mettre à même de recevoir tous les élèves qui s'annonçaient. On a tâché de tirer parti de tout, afin de remédier autant que possible, à l'exiguïté du local.

— 3. La rentrée avait été fixée au 1^{er} février. Elle a été plus nombreuse encore qu'on ne s'y attendait. Notre maison, écrivait le mois suivant le P. Guilloux, s'est trouvée trop petite, et je me suis vu dans l'obligation de refuser des élèves internes, faute de place. Nous ne pouvons loger plus de 40 enfants, et les demandes dépassent ce nombre. Mais tout est plein; nous sommes obligés, pour gagner de la place, de faire la classe dans nos chambres. Actuellement, nous comptons plus de 80 élèves des meilleures familles de l'île, dont la moitié interne et l'autre moitié externe.

« Nous avons eu une retraite, au commencement de l'année. Elle a produit les meilleurs fruits. La plupart de nos enfants sont encore tout jeunes; nous aimons à les prendre plutôt dès le bas âge, pour pouvoir mieux les former. Une trentaine doivent faire leur première Communion.

après Tâques. Nous avons parmi nos élèves cinq protestants. Une demande déjà à se faire Catholique. » (Lett. du 9 mars.)

Ces chers enfants nous donnent beaucoup de consolations. Ils nous sont extrêmement attachés. C'était une chose vraiment touchante que la sortie de ceux qui ont qui ont dû nous quitter. Ils se sont séparés de nous les larmes aux yeux; ils ne pouvaient se résoudre à quitter notre pauvre collège.

« Nous sommes d'ailleurs sévères pour les admissions. Pour des paroles malsonnantes, j'avais renvoyé deux élèves. Cela a produit dans la ville la meilleure impression; et c'est surtout à partir de ce moment, que nous sont venues toutes les demandes d'entrée pour les petits enfants.

« Notre collège trouvera aussi, nous n'en doutons pas, des élèves dans les pays qui environnent la Trinidad. Il commence déjà à nous en venir de Vénéquela. On en annonce aussi de la Grenade. Une colonie allemande est fondée tout près de nous à Augustoura sur l'Orinogue. Les parents envoient leurs enfants en Allemagne, parce qu'ils tiennent à leur faire apprendre la langue allemande. Nous avons fait annoncer dans notre Prospectus l'enseignement de cette langue. Notre collège, une fois connu, recevra, nous assure-t-on, le plus grand nombre des enfants qu'on envoie maintenant en Europe. » (Lett. des 9 et 23 janv. 1864.)

— 4. Ce grand nombre d'élèves de l'Établissement est le meilleur témoignage de la sympathie que porte à nos Pères la population catholique de la Trinidad. Tout le monde, en effet, continue toujours de leur être très-favorable.

À un banquet donné sur la fin de l'année dernière, par les catholiques, à l'occasion du retour d'Europe de M. de Verdeuil, Mire de la ville, un toast fut proposé par un des convives au Collège de l'Immaculée Conception, avec de grands éloges; et tous l'accueillirent avec le plus vif enthousiasme. au rapport de ce jour-
112

catholique de l'île, le *Star of the West* (n^o du 31 x^{bre} 1863.)

Il y a bien dans la ville un Collegiate School, ou Collège du Gouvernement. Mais ce collège se meurt peu-à-peu faute d'élèves, malgré les 75,000 fr. de subvention qu'il reçoit. Et cependant, non seulement on offre aux parents des bourses entièrement gratuites; mais, écrit le E. Guilleux, on leur offre même de l'argent, pour attirer leurs enfants. « Qu'on ne vienne pas nous parler du Collegiate School, disait un orateur au banquet dont nous parlions tout-à-l'heure. C'est une école où il n'y a pas de religion; nous ne pouvons y placer nos enfants. » Il a été même question de demander à la Reine d'Angleterre de reporter sur notre Etablissement la moitié des 75,000 fr. alloués au Collège du Gouvernement.

— 5. Avec le développement qu'a pris le séminaire-collège, et devant les espérances que lui offre l'avenir, le premier local a paru de suite insuffisant; et l'on s'est préoccupé de chercher un autre emplacement. Mais pour cette grave question, il fallait nécessairement attendre l'arrivée du nouvel Archevêque.

La nomination de M^{gr} Gorin, après de longs retards a fini cependant par être acceptée du Gouvernement anglais. Ce Prélat appartient à la famille Dominicaine dans laquelle il est entré en 1852, au couvent de Flavigny. Après avoir été quelque temps avec le E. Lacordaire à l'école de Sorèze, il fut envoyé en Angleterre, où il était prieur au couvent de Wardchester.

Le nouvel Archevêque est arrivé le 21 mars à la Trinidad où il a été reçu avec bonheur par toute la population, privée depuis si longtemps de son premier Pasteur. Nos Pères se sont empressés de participer à la joie commune, et, en retour, Sa Grandeur a bien voulu, peu de jours après, venir visiter l'Etablissement. On lui a fait la réception la plus solennelle possible, avec chant et musique instrumentale et vocale.

En cette circonstance, le Prélat a pu voir de suite par

lui-même l'exiguïté et l'insuffisance du local; et, quel que temps après, il a convoqué un comité consultatif, des Frères de famille de la ville, à l'effet d'étudier la question de son agrandissement. Plusieurs projets ont été proposés, et Mgr. a lui-même écrit au C. A. Ère, pour s'entendre, avec lui à cet égard. Sa Grandeur se montre d'ailleurs bien disposée envers nos Frères, et envers l'œuvre du séminaire - collège de St. Immaculée - Conception, qui se trouve, en effet, appelé à rendre les plus grands services pour le bien de son diocèse.

Mgr. Gonin a amené, avec lui, outre trois prêtres séculiers, huit Religieux Dominicains, six Frères et deux Frères, qu'il a gardés à la cathédrale. L'un de ces Frères, le R. F. Dion, remplace comme Vicaire général, M. l'abbé Guénat qui est reparti pour l'Europe dès l'arrivée de sa Grandeur.

— 6. En outre de l'œuvre du séminaire - collège, nos Frères de la Trinidad exercent aussi un peu de St. ministère à l'extérieur de l'Établissement, autant que le permettent leurs occupations.

Ainsi le F. Gundhauser a été chargé, au mois de janvier, d'un catéchisme pour les enfants de la ville, au nombre d'une centaine environ.

Le F. Guilloux a été demandé, par M. l'abbé Guénat, pour prêcher le carême à la Cathédrale. Le Bon Dieu a béni les fatigues de ce cher Frère. La foule, nous écrit-on, se pressait chaque fois plus nombreuse autour de la chaire sacrée.

Les Sœurs de St. Joseph, établies depuis plusieurs années déjà à Fort d'Espagne, désiraient aussi beaucoup avoir nos Frères pour aumôniers, à cause des rapports particuliers qui unissent les deux Congrégations. Leur Supérieure s'est empressée, dès l'arrivée de Mgr. Gonin, de lui en faire la demande; et sa Grandeur a bien voulu accéder à ses desirs.

Troisième Partie,

Lettres — Rapports — Citations diverses .



Lettres Apostoliques détachant la Sénégambie du Vicariat des Deux-Guinées et l'érigeant en Vicariat Apostolique distinct (6 février 1868).

PIUS P. P. IX.

Ad futuram rei memoriam. Ex hac Divi Petri Cathedrâ, excelsâ veluti e speculâ, universum Christianum Orbem prospicientes, in eas præcipuè Dominica gregis partes animum indendimus, quæ ab hoc Apostolica Fidei centro longis terra marisque tractibus sejunguntur; et si quid intellexerimus ad Catholicam rem faustiùs, per ea loca, feliciùsque procurandam facere, id maturè præstare quantum cum Domino possumus, satagemus. Jam vero cum erectis à Nobis Vicariatibus qui ab Sierra-Leone, et à Dahomey-nomen habent et Præfectura Apostolica ab Insulis-Fernando-Po, Annobon, et, Corisco nuncupatâ, regio vulgò Senegambia quæ nominatur sub jurisdictione permanserit Venerabilis Fratris Remigii Episcopi Gallipolensis, duarum Guinearum Vicarii Apostolici, cumque is in regione, cui nomen est „ Gabon „ residens, sive propter locorum distantiam sive propter comœntum difficultatem, sive etiam propter suprascriptas Missiones novissimè erectas quæ Senegambiam dividunt à Gabon, haud amplius valeat Catholicorum in Senegambia degentium spirituali curæ per se prospicere, et idcirco jam ab anno MDCCCLIX. Venerabili Fratri Aloisio Episcopo Metonensi, Coadjutor suo eas partes commiserit ut in Senegambiâ personaliter et continenter

residens, Catholicis inibi commorantibus consulere; plurimum ad animarum salutem et religionis incrementum conferre visum est, se ab amplissimo illo duarum Guinearum Vicariatu Senegambia subtraheretur et novus in ea Vicariatus Apostolicus institueretur, supplicesque Nobis sunt preces admotæ, ut in præmissis opportunè providere, et ut infra indulgere de benignitate Nostrâ dignaremur. Nos igitur quibus nihil magis est cordi quam ut Apostolica Fides universum, quam latè patet, terrarum orbem pervadat et Catholica res expedite, et fructuose administretur, re totâ cum Venerabilibus Fratribus Nostris S. C. C. Cardinalibus negotiis Fidei Propagandæ præpositis sedulo perpensa, auditis etiam tam memoratorum Antistitum voto, quam rationum momentis, quæ ab dilecto Filio Ignatio Schwindenhammer, Moderatore Generali Congregationis à Sancto Spiritu et Sacro Cordis Beate Mariae Virginis nuncupatæ, cui duarum Guinearum Missio est credita, in medium adducta sunt, de eorundem Venerabilium Fratrum Consilio, ad propositam dicti Vicariatus erectionem deveniendum censuimus. Quæ cum ita sint, motu proprio, certâ scientiâ, et maturâ deliberatione, Auctoritate Nostrâ Apostolicâ hisce Litteris ab duarum Guinearum Senegambiam substantimus, et in separatum Vicariatum Apostolicum erigimus et constituimus, cui à Senegambiâ nomen facimus, eumque proprio Antistiti ad Nostrum et Apostolicam hujus sedis beneplacitum committi volumus. Hæc statuimus et mandamus, decernentes præsentès Nostras Litteras firmas, validas, et efficaces semper existere, et fore suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere ac illis ad quos spectat, et pro tempore spectabit, in omnibus et per omnia plenissime suffragari; sique in præmissis per quoscumque iudices ordinarios, et delegatos, etiam causarum Saluti Apostolicæ Auditores judicari et definiri debere, ac irritum et inane, si secus super his à quoquam quavis auctoritate, scienter, vel ignoranter contigerit attentari. Non obstantibus,

quatenus opus sit, Nostrâ et Cancellaria Apostolica Regula de jure quæsito non tollendo, aliisque Apostolicis, ac in universalibus provincialibusque et Synodalibus Consiliis editis generalibus, vel specialibus Constitutionibus et Ordinatio- nibus, nec non in memorati duarum Guinearum Vicariatus Apostolici etiam juramento, confirmatione Apostolica vel quavis firmitate alia roboratis, statutis, consuetudinibus, cæterisque contrariis quibuscumque.

Datum Roma apud S. Petrum sub Annulo Piscatoris die VI Februarii MDCCCLXIII. Pontificatus Nostri Anno Decimo- septimo.

Fro. Srio Card. Barberino

Loco + Signilli

J. B. Brancaloni Castellani Subst.

Bref de nomination

de M^{gr} Kobis comme Vicair apostolique
du nouveau Vicariat de la Sènegambie
détaché de celui des Deux - Guinées.

PIUS P. P IX.

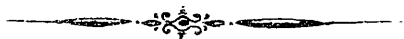
Venerabilis Frater, salutem et Apostolicam bene-
dictionem. Quod catholica rei bonum postulare vi-
debatur, uti scilicet Missio à Sènegambia nuncupata
ab Vicariatu Apostolico duarum Guinearum separare-
tur, et in distinctum Vicariatum Apostolicum erigeretur,
qui proprio Antistiti ad Nostrum, et Sanctæ hu-
jus sedis beneplacitum committeretur, illud hodierna
die per similes Nostras litteras præstitimus. Jam vero
cum Venerabilis Frater Episcopus Galliopolensis, duarum
Guinearum Vicarius Apostolicus, Catholicorum in Sene-
gambia degentium spirituali cura per se gerenda,
pra vastitate Missionis impar, jam inde ab anno
MDCCCLIX tibi; Venerabilis Frater, quippe Coadjutori suo,
Sènegambie procuracionem commiserit, tique in hujus-

modi obeundo munere Nostra, et memorati tentistitio
 expectationi cumulate responderis, nunc, quando Missioni
 isti ab Senegambia suus est Vicarius Apostolicus, praefiniendus,
 de V. V. F. F. 76. 76. S. R. C. Cardinalibus negotiis Fidei Propa-
 ganda propositorum consilia, tibi potissimum hoc mu-
 neris demandandum censuimus. Quia cum ita sint, te,
 Venerabilis Frater, a quibusvis excommunicationis et interdicti,
 aliisque ecclesiasticis sententiis censuris et penis quovis
 modo, vel quavis de causa latis, si quas forte incurreris,
 huius tantum rei gratia absolventes, et absolutum fore
 consentes, hisce litteris Vicarium apostolicum Vicariatus,
 seu a Senegambia nomen fecimus, Auctoritate Nostra ap-
 tolica, cum omnibus et singulis facultatibus necessariis et op-
 portunitis, eligimus et constituimus Omnes igitur, ad quos
 spectat, seu spectare poterit, iubemus, ut te in Vicarium
 Apostolicum novae istius Vicariatus a Senegambia, iuxta
 praesentium tenorem, recipiant, admittant, tibi que respective
 praesto sint, faveant, obediant, tuaque salubria monita et
 mandata reverenter excipiant, et efficaciter adimpleant,
 secus sententiam, seu penam, quam rite tuleris, statueris-
 que in rebelles ratam habebimus, et facimus auctorante
 Deo usque ad satisfactionem condignam inviolabiliter
 observare Non obstantibus Constitutionibus et ordinatio-
 nibus apostolicis ceterisque contrariis quibuscumque.

Datum Roma apud Sanctum Petrum sub Annulo
 Piscatoris die VI Februarii MDCCCLXIII. Pontificatus Nostri
 anno decimosextimo.

Ino Vno Cardinali Barberinice
 J. B. Boracaloni Castellani

Loco ✠ Sigilli.



II.

Note

sur les diverses juridictions
des côtes occidentales d'Afrique.

Les juridictions ecclésiastiques, qui se partagent actuellement les Côtes occidentales d'Afrique et les îles adjacentes, sont au nombre de douze. Parmi elles, il en est qui existent depuis longtemps déjà; mais la plupart n'ont été établies que depuis ces dernières années. En voici la liste exacte, avec la date de leur institution, et avec leur délimitation respective, d'après des actes authentiques, autant du moins qu'il nous a été possible de la déterminer.

Nous commençons par le Nord.

I. Préfecture apostolique du Maroc.

La Préfecture apostolique du Maroc, comprend l'empire du même nom, au-dessous du détroit de Gibraltar.

On voit dans l'histoire ecclésiastique que cette Mission fut commencée par les premiers disciples de St François, en 1516. Quelques années après, en 1537, le Pape Grégoire IX y établit un Evêque, qu'il voulut sacrer lui-même de ses propres mains. Mais le fanatisme et la persécution des musulmans finirent par ruiner et détruire l'œuvre des Missionnaires franciscains.

La Préfecture apostolique du Maroc se trouve toujours cependant mentionnée dans l'Annuaire Pontifical, imprimé à Rome, et donnant la liste de toutes les juridictions établies dans le monde catholique, mais sans indication particulière, ce qui montrerait qu'elle se trouve maintenant à peu-près abandonnée. Cependant, dans le dernier Traité conclu avec l'Empereur du Maroc, en 1860, après la prise de Tétouan, l'Espagne stipula positivement la liberté de la Religion chrétienne (1).

(1) Les îles Canaries, situées en face du Maroc et du Sahara, forment un diocèse distinct.

II. Diocèse de St-Jacques du Cap-Vert.

Ce Diocèse fut créé, en 1532, par Clément VII, à la demande du Roi de Portugal, Don Jean III. Il comprend trente-trois parishes, dont vingt-huit appartiennent à l'Archipel des îles du Cap-Vert, et les cinq autres à l'Archipel des Bisagos et à la côte adjacente, qui forment ce qu'on appelle la Sénégambie portugaise. Sa résidence épiscopale est à l'île Santiago, la principale des îles du Cap-Vert. Le dernier et 25^{ème} évêque de ce diocèse, cité par l'Annuaire pontifical, est M^{gr} Moura, nommé en 1848. (L'Univers pittoresque - Îles de l'Afrique, par d'Arvezac).

Toutes les îles du Cap-Vert appartiennent aux Portugais; et la Religion catholique est la seule qui y soit professée. Mais elle y est dans un état bien déplorable; et la côte est même dépourvue de prêtres. Aussi la Propagande a-t-elle autorisé nos Missionnaires, par une lettre du 8 juillet 1850, adressée à M^{gr} Pessieux, à pourvoir aux besoins des fidèles de la ville de Cachéo sur la côte des Bisagos.

III. Préfecture ap^{te} du Sénégal.

D'après le F. Labat, le Sénégal fut évangélisé, pour la première fois, en 1635, par des Religieux Capucins, de la Province de Normandie; mais il ne paraît pas qu'ils y établirent de mission durable et permanente. Divers Missionnaires, religieux ou séculiers, se succédèrent ensuite sur cette côte, à des intervalles souvent assez éloignés. En 1779, la Société du St-Esprit fut chargée de la desservir, par suite du concours qu'avait apporté deux de ses missionnaires pour la faire rentrer, des mains des anglais, sous le pouvoir de la France. Ce fut alors que fut créée la Préfecture actuelle du Sénégal, qui fut confiée à un membre de la Congrégation du St-Esprit, M^r Biglicourt.

Il en est de même de l'Archipel des Açores et de celui de Madère, qui appartiennent au Portugal. Nous n'en parlons pas ici, comme n'ayant aucune dépendance sur le continent africain, et relevant d'ailleurs entièrement de l'Europe.

Nous ne voyons pas que les limites de cette Préfecture aient été déterminées, dans le principe, d'une manière précise; mais depuis quelque temps elle est bornée, en fait, aux deux paroisses de St. Louis et de Gorée.

Cette Préfecture se trouvant confiée à la Cong^g, ainsi que la Mission de la Sénégambie et des Deux-Guinées, la Propagande en a autorisé l'union à la Mission, quant à la juridiction, pour plus de facilité dans la transmission des pouvoirs et plus d'unité dans l'administration. Cependant, il est à remarquer qu'elle subsiste toujours en principe; et, en effet, elle est toujours indiquée comme telle dans l'annuaire catholique publié à Rome. L'exécution de cette réunion, quant au mode et à la durée, a d'ailleurs été laissée par la Propagande à la prudence du Co. Co. Père et des Supérieurs ecclésiastiques de la Mission; à cause des difficultés qui pouvaient en résulter vis-à-vis le Gouvernement.

Depuis l'érection du Vicariat apostolique de la Sénégambie, la Préfecture du Sénégal continue d'être placée sous la juridiction de Mgr. Hobès. Mais l'administration immédiate en est toujours confiée au Co. F. Duret, avec les pouvoirs de Vicaire général de Monseigneur, et le titre extérieur de Préfet Apostolique.

IV. Vicariat apostolique de la Sénégambie.

Le Vicariat apostolique de la Sénégambie, précédemment compris dans celui des Deux-Guinées, en a été détaché et érigé en Vicariat distinct, par les Lettres apostoliques précitées, du 3 février 1863. Il embrasse en général tout le pays compris sous le nom de Sénégambie, c'est-à-dire tout le bassin des deux rivières du Sénégal et de la Gambie, depuis le Sahara au nord, jusqu'à la rivière Niñez au sud, sauf, ainsi qu'on l'a dit plus haut, quelques paroisses portugaises des Bissagos, qui dépendent de l'évêché de St. Jacques du Cap-Vert.

Le nouveau Vicariat se trouve, d'après le Bref cité tout à l'heure, confié à Mgr. Hobès, qui avait du reste, depuis

longtemps déjà, l'administration de cette partie de la Mission, en qualité de Coadjuteur de Mgr. Bessieux.

V. Vicariat apostolique de Sierra-Léone.

Ce vicariat apostolique, également détaché de la vaste Mission des deux-Guinées, a été érigé par Acte pontifical du 20 mars 1858. Il comprend, d'après les Lettres apostoliques qui l'établissent, tout le pays de Sierra-Léone, en deçà de la rivière Kounez, et la république de Libéria inclusivement. Ses limites sud de ce vicariat ne sont pas fixées d'une manière bien précise, par suite de l'incertitude même des bornes de la république libérienne. On convient cependant qu'elles descendent un peu au dessous du Cap des Palmes, jusque vers la rivière Cavalley.

Ce vicariat, d'abord confié à Mgr. de Marion-Présillac et au séminaire des Missions africaines, a été de nouveau remis à notre Cong., ainsi qu'on l'a dit au dernier Bulletin. Jusqu'à la nomination d'un vicaire apostolique distinct, la Propagande en a laissé l'administration à Mgr. Robès, qui s'en est déchargé sur le S. Blanchet, supérieur de cette nouvelle Mission.

VI. Préfecture apostolique du Dahomey.

Son rapport du S. Sabat, le Dahomey fut évangélisé, dès la fin du XVII^e siècle, par les Dominicains; et, en 1700, un Religieux de cet Ordre y fut même envoyé, avec le titre de Préfet apostolique. Mais ces premières semences de la foi furent bientôt étouffées, et y laissèrent peu de fruits.

Lors de l'érection du vicariat des Deux-Guinées, en ces dernières années, cette contrée lui fut soumise, comme tout le reste de la côte. Mais, les Messieurs du séminaire des Missions africaines ayant manifesté le désir d'y porter leur pas, après la mort de Mgr. de Marion-Présillac à Sierra-Léone, elle fut détachée du vicariat des Deux-Guinées, et érigée en Préfecture apostolique distincte, par Décret pontifical du 12 août 1860.

Ses limites de cette Préfecture sont bien déterminées.

Elle s'étend, d'après le Décret qui l'établit, depuis la rivière Volta, à l'ouest, jusqu'au fleuve Nigér ou Noun, à l'est.

Comme on peut le remarquer sur la carte des côtes d'Afrique, entre cette Préfecture et le Vicariat de Sierra-Léon, il reste encore tout un long espace de côtes, de plus de 200 lieues, la côte d'Or et la côte d'Ivoire, qui n'appartient à aucune de ces deux juridictions, et qui, par conséquent, continue à faire partie du Vicariat des Deux-Guinées, selon que nous le verrons tout à l'heure.

VII. Préfecture apostolique de Fernando-Pô, Annobon et Corisco.

Cette Préfecture apostolique fut érigée en 1855, et confiée aux P. S. jésuites d'Espagne.

Dans son origine, elle se bornait uniquement à ces trois îles espagnoles, sans aucun point du continent. Plus tard, les Espagnols ayant formé, pour leur commerce, un établissement au promontoire St. Jean sur la côte, les jésuites de Fernando-Pô demandèrent à Rome qu'on voulut bien adjoindre à leur juridiction ce promontoire, avec les terres adjacentes relevant de la couronne d'Espagne. Ce que le St. Père accorda dans l'audience du 25 décembre 1859.

Mais, comme il résulte clairement de la lettre d'avis écrite à ce sujet par le Cardinal Barnabò à Mgr Robès, en date du 2 juillet 1860, cette concession se borne uniquement aux points de ce territoire qui dépendent de l'Espagne. Or ce territoire n'a, d'après les renseignements que nous avons pu recueillir, qu'une assez petite étendue et une faible importance. Tout le reste de la côte demeure donc toujours sous la juridiction du Vicariat des Deux-Guinées; et c'est par erreur qu'il a été attribué quelquefois à la Préfecture de Fernando-Pô.

VIII. Diocèse de St. Thomas.

L'évêché de St. Thomas fut érigé, dans l'île du même nom, par le Pape Clément VII, par une Bulle du 3 novembre 1534.

La juridiction fut d'abord étendue aux établissements portugais du Congo et d'Angola, dans la Guinée-inférieure; mais ces deux contrées en furent entièrement détachées en 1597;

pour être érigées en juridictions distinctes. Depuis lors, il ne comprend plus que les îles portugaises du golfe de Guinée, à savoir: l'île s^t. Thomas ou s^t. Thomé, chef-lieu des possessions du Portugal dans cette partie de l'Afrique, et l'île du Príncipe avec quelques îlots adjacents. Cependant la partie portugaise de la ville de Whidah, au Dahomey, en dépend encore, et un prêtre portugais y fut même envoyé en 1844.

L'Évêché de S^t Thomé avait été établi, dans le principe, comme suffragant de l'Archevêché de Funchal aux îles Madères; mais, dès 1550, il passa sous l'obédience immédiate du Patriarche de Lisbonne. Il compte 10 paroisses, y compris celle de S^t. Jean Baptiste de Whidah. Depuis 1800, ce pauvre diocèse est privé de 1^{er} Pasteur, et régi par un Administrateur. Toute la population est catholique; mais la Religion y est partout dans l'état le plus déplorable, et le clergé lui-même, pour l'instruction et les mœurs, est loin d'être à la hauteur de sa mission (L'univers pittoresque. Statistique officielle des possessions portugaises, par Mr. Lopez de Simo. Notice extraite des Archives de la Propagande.)

En 1849, Mgr Bessieux crut devoir faire part à la Propagande de ce triste état de choses; et le S^t. Siège l'autorisa à y envoyer des Missionnaires, pour y pourvoir au salut des fidèles. (Lettre du Card. Fransoni du 3 juillet 1850.)

IX. Vicariat apostolique des Deux-Guinées.

La nouvelle Mission de la Guinée n'avait d'abord été établie qu'en simple Préfecture, et ne comprenait que la Guinée supérieure, comme il résulte des Lettres apostoliques de Préfet données à Mgr Barron, en date du 22 janvier 1842. Mais, sur la fin de la même année, le 3 octobre, elle fut érigée en Vicariat apostolique, et étendue aux Deux-Guinées, à tout le pays de Sierra-Léone, et même en général à toutes les parties des côtes occidentales non soumises à d'autres juridictions, comme le portent expressément les titres que prend, dans ses actes épiscopaux, Mgr Barron.

Après le départ de ce premier Vicaire apostolique, la
même Mission

fut cédée toute entière à la Congrégation, par Lettres de la Propagande du 10 janvier 1845. Le Vénéré Père crut devoir demander que ce ne fût, du moins provisoirement, que comme simple Tréfecture, telle qu'elle était d'abord. Et le S. P. C. y consentit, auquel elle fut confiée, y fut, en effet, envoyée avec le titre de Tréfect Apostolique. Cependant, après la mort si douloureuse du S. Cissérand, notre S. Fondateur, loin de se décourager, demanda, dans un remarquable rapport adressé à la Propagande en date du 15 août 1846, que la Mission fût rétablie en Vicariat apostolique. Ce rétablissement fut, en effet, décidé par la S. Congrégation dans l'assemblée du 22 sept. suivant; et peu de temps après, Mgr Caruffet en était nommé Vicaire apostolique.

Dans ce même Rapport, notre Vénéré Père avait posé quelques questions sur la délimitation et l'étendue de la Mission, spécialement du côté de la Sénégambie et du côté du Congo. La Propagande répondit: « qu'en général la Mission avait toujours la même étendue que sous Mgr Barron, et que, pour la Guinée inférieure spécialement, elle s'étendait à tous les lieux qui n'étaient pas soumis à l'évêque d'Angola et du Congo » (Séss. du Card. Fransoni, du 23 x^{bre} 1845 — Solutiones Dubiorum. 22 Sept. 1846, ad. VI^{um})

Depuis lors, différentes parties de la côte d'Afrique ont été détachées, comme on l'a vu plus haut, de cet immense vicariat, pour être érigées en juridictions distinctes. Mais, à l'exception de ce qui en a été ainsi expressément détaché, il conserve toujours toutes les parties de la côte occidentale qui se trouvent en dehors des anciens diocèses.

Il comprend encore, en conséquence: 1. tout le district de la côte d'Ivoire et de la côte d'Or situés entre le Vicariat de Sierra-Leone et la Tréfecture apostolique du Dahomey; 2. toute la côte qui se trouve depuis le Niger, limite inférieure du Dahomey, jusqu'au Congo, à l'exception du Cap St. Jean soumis aux Espagnols et attaché à la Tréfecture de Fernando-Fo; 3. enfin, toute le reste de la Guinée inférieure non soumis

à l'évêque d'Angola et du Congo

Le vicariat des Deux-Guinées reste toujours confié, comme par le passé, à M^r Oesquier.

X. Diocèse d'Angola.

Les pays du Congo et d'Angola furent évangélisés, vers la fin du XV^e siècle, par des Missionnaires portugais, venus de l'île S^t Thomas. Ils furent, en conséquence, soumis dans le principe, à l'évêché établi dans cette île. Mais les rapides et merveilleux progrès que fit bientôt la foi catholique dans ces contrées, déterminèrent le Souverain Pontife Clément VII à créer, en 1595, un diocèse distinct, qu'il soumit au Patriarchat de Lisbonne.

La ville de San-Salvador, capitale du Congo, fut établie comme siège du nouvel évêché. Le second évêque fut un prince nègre du sang royal, élevé en Europe, et sacré à Rome par le Souverain Pontife lui-même. Mais comme San-Salvador, à cause de son éloignement dans l'intérieur, ne pouvait ainsi communiquer que difficilement avec les européens, il n'y eut à présider que les premiers évêques; et leurs successeurs crurent opportun de transférer leur résidence à S^t Paul de Loanda, ville que les portugais venaient de fonder, sur le bord de la mer, dans le royaume d'Angola conquis par eux, et où ils avaient établi le siège du Gouvernement de leurs possessions en ces contrées. De là le nom d'Angola, donné à l'évêché établi d'abord à San-Salvador, et sous lequel il a continué d'être désigné depuis dans l'Annuaire pontifical.

Cet évêché d'Angola et du Congo étendit avec le temps sa juridiction fort loin. Son étendue et ses limites n'ont jamais été déterminées avec précision; mais on voit par plusieurs titres authentiques qu'il renferme les pays d'Angola et de Benguela et autres contrées soumises à la domination portugaise jusque vers le Cap Nègre au sud, et, au dessus, les royaumes du Congo et autres circonvoisins, alliés au Portugal, bien qu'indépendants de lui. (Voir entr'autres un billet de M^r Frezza, Secrétaire consistorial, en réponse au Secrétaire de la Propagande, qui l'avait consulté à cet égard.)

Comme la plupart des pays évangélisés par le Portugal, es entées, où la Religion autrefois florissait, sont tombées peu-à-peu dans un déplorable état, à partir surtout du siècle dernier. Ce diocèse est même resté long-temps sans premier Pasteur. Cependant, en 1849, le S^t Siège y a envoyé comme évêque un Religieux Bénédictin. En 1852, un de nos Missionnaires, le S^t Lossadat, eut occasion d'aller à St. Paul de Loanda et rendit visite au nouveau Prélat. Ce Pasteur désolé se mit à verser des larmes en parlant de l'état de son Diocèse. Il n'avait en tout que cinq prêtres, dont quatre à St. Paul de Loanda, et un à St. Philippe de Benguela; et encore quels prêtres c'étaient!

Cet évêque est mort sans avoir pu obtenir de grands résultats. L'année dernière, le Souverain Pontife a nommé, pour lui succéder, dans le consistoire secret du 23 décembre 1863, M^{gr} Joseph de Oliveira, né à Lisbonne en 1803, et depuis 30 ans curé de St. Paul dans la même ville. (Notes communiquées des Archives de la Propagande.)

XI. Préfecture apostolique du Congo.

Cette Préfecture apostolique est établie, en partie du moins, sur le territoire de l'évêché précédent. Et voici comment la chose eut lieu, d'après les historiens du Congo.

Lorsque les évêques d'Angola eurent transféré leur résidence, de San Salvador, à St. Paul de Loanda, ils concentrèrent de préférence leurs soins et leurs travaux dans le royaume portugais d'Angola. Et comme d'ailleurs, ils ne pouvaient disposer que d'un nombre trop restreint d'ouvriers apostoliques, il arriva bientôt que le Congo se trouva presque sans Pasteurs, et sa population dénuée de secours spirituels.

Les souverains de ce royaume s'adressèrent alors directement au S^t Siège pour en obtenir des Missionnaires. Le Roi Alvaré III (1615 - 1622) envoya, à ce sujet, en 1620 au Pape Eulv^e une ambassade restée célèbre dans l'histoire ecclésiastique. Les Capucins tenaient alors à Rome leur chapitre général. Le Souverain Pontife leur offrit cette mission, et donna à l'un des

Religieux espagnols le titre de Préfet apostolique. Celle fut la première origine de la Préfecture du Congo.

Le départ des Missionnaires ayant été empêché par suite de diverses difficultés, un des Rois suivants du Congo, Aboane, renouvela ses instances, en 1640, auprès d'Urbain VIII, qui s'empressa d'y répondre. Mais ce Pape voulut que la Mission fut confiée à des Capucins italiens et restât dépendant de la Propagande. Le Portugal, d'abord mécontent finit cependant par céder, et offrit même généreusement le passage aux nouveaux Missionnaires. Et, depuis lors, les Capucins d'Italie conservèrent cette Préfecture apostolique.

Du Congo, les Missionnaires se répandirent dans les pays voisins; et le S. Siège nomma même des Préfets apostoliques particuliers, pour les royaumes de Matemba, de Micocco; dans l'intérieur etc.; mais ces Préfectures furent toutes réunies, en 1670, à celle du Congo.

Les Religieux Capucins furent aussi appelés dans le pays d'Angola, pour secourir les prêtres séculiers de ce diocèse; et, peu-à-peu, ils s'établirent, avec l'approbation du S. Siège, dans les autres possessions portugaises, dépendant de l'évêque de St. Paul de Loanda, pour y subvenir aux besoins spirituels des fidèles. La résidence du Préfet apostolique fut même fixée, avec celle de l'évêque, dans cette dernière ville.

Une double juridiction se trouvait donc établie sur le même territoire du Congo, d'Angola et autres pays circonvoisins; dépendants ou indépendants du Portugal: d'une part, l'évêché d'Angola et les prêtres séculiers qui lui appartenaient; et, d'autre part, la Préfecture apostolique du Congo et les Religieux Capucins auxquels elle était confiée. Pour prévenir les rivalités et les dissensions que cet état de choses pouvait exciter, la Propagande publia, en 1796, une Instruction aux Missionnaires, qui réglait en détail leurs rapports avec l'évêque, et qui depuis, a servi de base aux Règlements établis à ce sujet pour d'autres Missions.

Le zèle apostolique des Capucins opéra dans ces contrées des prodiges de conversions. Cependant, dans le siècle dernier, cette Mission commençait à décliner. En 1766, un prêtre français, Mr. Belgarde, sorti du séminaire des Missions Étrangères à Paris, qui dans son enfance avait été dans ces contrées, résolut de s'y dévouer. Le St. Siège lui en confia la partie nord, en deça du fleuve Zaïre ou Congo, et l'érigea en une Préfecture distincte. Cette Préfecture comprenait les royaumes du Loango, du Cacongo, d'In-Goyo et même une partie du Congo proprement dit. L'entreprise de Mr. Belgarde et de ses compagnons excita en France le plus vif intérêt; le clergé du Royaume et la Cour leur accordèrent de grands subsides. Mais bientôt, parmi les Missionnaires, les uns périrent peu après leur arrivée, les autres se découragèrent; et, au bout d'une dizaine d'années, tout fut abandonné. Il n'est plus fait mention de cette Préfecture dans l'Annuaire Pontifical.

Depuis cette époque, la décadence de la Mission du Congo n'a fait que s'accroître. En 1819, il y restait encore quelques convents de Capucins; mais, depuis lors, tous les Religieux ont successivement succombé, sans être remplacés; et déjà, depuis plusieurs années, il n'en reste plus un seul. Cependant la Préfecture Apostolique du Congo subsiste toujours en principe et continue d'être mentionnée dans l'Annuaire pontifical.

En 1842, Mgr. Barron essaya de relever de ses ruines cette Mission abandonnée, qui se trouvait enfermée dans le Vicariat des Deux-Guinées confié à son zèle. Il demanda, dans ce but, à la Propagande des Religieux capucins, qui devaient travailler sous sa juridiction. Quatre prêtres et un Frère, appartenant à divers convents d'Italie, lui furent promis; ils devaient rejoindre à la Neuville nos premiers Missionnaires, pour partir avec eux; mais des difficultés survenues les firent renoncer à cette Mission, qui se trouve ainsi toujours abandonnée.

N.B. D'après l'exposé que l'on vient de faire sur l'Évêché d'Angola et la Préfecture apostolique du Congo, on voit qu'il serait difficile de fixer d'une manière précise les limites du Vicariat des Deux-Guinées, de ce côté. Cependant il est certain que le Cap Lopez et la côte qui descend depuis ce promontoire, lui appartiennent au moins jusqu'au Soango; et, on peut dire qu'il comprend également l'ancienne Préfecture du Soango, qui maintenant n'existe plus, jusque vers le fleuve Zaïre ou Congo. Il faut remarquer, d'ailleurs, que toute cette côte est entièrement indépendante des portugais; et plusieurs nations y ont des Établissements. (Revue Coloniale, mars 1858, 2^e série - XIX - p. 148 - Le Commerce aux côtes occidentales d'Afrique, par Bouët de Willaumez.)

XII. Vicariat occidental du Cap.

Leur le pays du Cap appartenait primitivement à la Mission de l'île Maurice. Mais, en 1837, le S^t-Siège l'en a détaché; et y a établi deux Vicariats distincts: l'un qui porte le nom de Vicariat occidental, et l'autre celui de Vicariat oriental du Cap. Le premier est confié à Mgr. Griffiths, qui réside à la ville du Cap, et le second à Mgr. Moran.

Au Vicariat occidental est jointe la Mission de l'île Ste Hélène. Nous n'avons pas de renseignements précis sur ce Vicariat; mais il semble qu'il ne s'étend qu'à la colonie occidentale du Cap, laquelle ne commence que vers le fleuve Orange.

Entre ce Vicariat et le diocèse d'Angola, il reste encore tout un long espace de côte, de plus de 280 lieues, appelé ordinairement Cimbébasie. C'est une terre aride et déserte, peu fréquentée jus qu'ici des Voyageurs et des Commerçants, et par suite peu connue. Sa juridiction en paraît indéterminée, et semblerait appartenir encore au Vicariat des Deux-Guinées.

Celles sont, autant qu'il nous est possible de les indiquer, les divisions et les limites des juridictions diverses qui se partagent l'Afrique occidentale, du moins le long de la côte.

Quant aux limites à l'intérieur, elles sont à peu près

indeterminées, du moins pour les Vicariats de la Sénégambie, de Sierra-Leone et des deux Guinées, et il serait du reste assez inutile de les fixer, puisque l'intérieur est dépourvu de Missionnaires, et que, d'ici à bien longtemps encore, il sera difficile d'y établir des Missions.

Le S. Siège a bien érigé, en 1826, un nouveau Vicariat de l'Afrique centrale; mais le centre de cette Mission se trouve dans la Haute-Egypte, au confluent du Nil Blanc et du Nil Bleu; et, par conséquent, elle appartient plutôt, en réalité, à l'Afrique orientale.



Lettera

de Son Em^{te} le Cardinal Barnabò au G. R. Père,
au sujet du Rapport précédent.

Carissimo Signore,

Compiuto alla Sua lettera dei 10 Giugno ho avuto i Brevi apostolici ed i fogli di questa S. C. relativi alla nuova divisione del Vicariato delle due Guinee, che mi ha respinto per l'equivoco, che vi era stato nella spedizione, e ne la ringrazio.

Ho avuto ancora il Rapporto, che mi ha favorito unitamente alla Carta geographica, ed ho osservato che con precisione vi sono descritte le varie Missioni finora stabilite nelle coste occidentali dell'Africa, e determinati i limiti di ciascuna. Giuste poi vi ho trovato le osservazioni da Lei fatte sull'estensione di d.º Vicariato, poichè quel territorio, che non è compreso fra i limiti delle altre Missioni, rimane tuttora soggetto al med.º.

Quanto all'aggiunta da farsi al Vicariato de Sierra-Leone, credo che la S. C. di Fuda non vi abbia alcuna difficoltà, e se V. S. dopo di aver sentito M. Kobez, il quale ne è incaricato, provvisoriamente, e mestosi con lui di accordo, me ne favorirà una speciale relazione, precisando i motivi per cui si reclama che il d.º Vicariato

172.
di Sierra-Leone del Capo delle Falme si porti fino
alla riviera Cavalley, la subordinerò agli E. C. Sigg. Car-
dinali della stessa S. C. per opp^{te} providenze.

In tanto prego il Signore che Le conceda ogni bene.
Roma, dalla Propag^a 18 Luglio 1864.

D. V. S. aff^{me}, Ab. C. Barnabo, Prof.
Rev.^{mo} Sig. D. Sig. Schwindenhammer
Sup.^o della C. del S. Spirito et P.^o Cuore
di Maria Parigi. te. Capalte seg^o.

III

Prise de possession
et première Bénédiction de la propriété
du S^t-Coeur de Marie, à Chevilly (2 janv. 1864).

Le second jour de la nouvelle année, dès les huit heures du
matin, toute la Communauté du Noviciat se dirigeait de
Monsieur à Chevilly. Nous allions enfin prendre possession de
la nouvelle maison que nous avait procurée le Cœur Immaculé
de Marie. Un bon vent du Nord, survenu durant la nuit,
avait tout à coup abaissé la température à plusieurs degrés au
dessous de zéro, et chacun bénissait la Providence d'avoir
ainsi dissipé les craintes qui avaient inspirées, la veille, des
pluies incessantes.

Arrivés à Chevilly, les novices, sous la direction du Frère
Fernet, s'appliquent, avec activité, aux préparatifs de la céré-
monie. Une voiture portant le C. S. Provincial ne tarde guère
à les rejoindre. Bientôt après accourent pédestrement quelques
bons Frères de Paris, suivis eux-mêmes, à un court intervalle,
par les Scolastiques philosophes, élus en cette mémorable cir-
constance, pour représenter le Grand-Scolasticat.

À onze heures, tout le monde se réunit au Château.
L'honneur de la Bénédiction avait été réservé au vénérable
curé de la paroisse, sur laquelle se trouve placée la propriété,
M. l'abbé Salmon. C'est un ancien Missionnaire d'Algérie,

ami dévoué de notre Congrégation, et, en particulier de notre E. C. Père qu'il apprit à connaître, pour la première fois, au Concile de la Rochelle. Par ses démarches auprès du Baron Schickler, il n'a pas peu contribué à nous faire avoir cette maison. Aussi notre apparition, si longtemps attendue dans la paroisse, comble-t-elle ce digne ecclésiastique d'une joie franche et sympathique.

Le signal donné, les rangs se forment et se déroulent sous la belle allée de Hilleuils, qui conduit du château au premier corps de bâtiments. Les Frères suivent la croix processionnelle, portée par un Novice sous-Diacre. Les Philosophes, en simple soutane, et les Novices, en surplis, viennent après eux. Le vénérable officiant, entouré des Pères, ferme la marche; et l'on se rend ainsi, dans un profond silence, au milieu de la grande cour d'entrée.

Là, au dessus du toit faisant face à la porte extérieure, le F. Jean, avec son intrépidité ordinaire, a élevé une fort jolie croix en fonte ouvragée. Mr le Curé en fait la bénédiction, d'après le rituel romain qu'il échange volontiers contre celui du diocèse de Paris, qu'il avait apporté. Aussitôt les voix émues de toute l'assistance font retentir au loin l'hymne triomphal *Vexilla Regis prodeunt*. L'étendard du Roi des rois, apparaissant dans les airs, commençait à étendre son glorieux empire sur ces lieux, témoins naguère de blasphèmes hélas! trop multipliés.

La procession reprend ensuite, bien pas plus solennel, le chemin qu'elle a déjà parcouru. revenue à son point de départ, elle suit avec complaisance la galerie si élégante de la terrasse du château, et s'arrête devant la façade du midi. La porte s'ouvre aussitôt; la croix triomphante en franchit le seuil; et le chœur la salue avec enthousiasme, par cette dernière strophe: *O Crux ave, spes unica*.....

Le grand salon nous apparaît, dépouillé de ses frivoles atours; l'espérance nous le montre déjà transformé en un pieux sanctuaire. Cette salle privilégiée reçoit d'abord les faveurs du Ciel; et, pendant que l'eau sainte pénètre les pièces atte-

- nantes,

on entonne le beau Hymne: *Latiss sum in his qua vicia sunt mihi, in
 commun Domini vinis. Qui, nous nous sommes réjouis de quitter le tumulte
 de Babylone, pour venir, en ces lieux, habiter la maison du Sei-
 gneur, où nos pieds seront fermes et en assurance dans ton éminente
 asile de la paix! etc. etc.* En continuant cette application facile
 de chaque sentiment des juifs, sortant de la captivité, on se re-
 trouve de nouveau dans la grande cour d'entrée, pour une au-
 tre cérémonie, la dernière, mais non la moins chère à nos cœurs.
 Car chacun de nous la senti; le plus doux charme aurait
 manqué à cette fête de famille, si la Bonne Mère n'avait
 eu sa place d'honneur au milieu de ses enfants.

Or, au pied même de la croix nouvellement arborée, s'of-
 fre une fenêtre, à balcon modeste, surmontée d'un pavillon
 rustique. Les Novices, bravant les rigueur d'un froid intense,
 l'ont ornée de draperies et de lierre, et y ont placé une belle
 statue de l'Immaculée conception. Sur le poste élevé qu'elle
 occupe, la sainte image semble être établie la maîtresse et
 la gardienne de ces lieux, prête à recevoir les fils de sa tendresse,
 à les protéger dans cet heureux séjour, pour les tenir
 encore au moment du départ: «*Dormiamus me custodem.*»

Pendant le chant du Magnificat, le cortège se dirige
 de là vers un chalet pittoresque, où les grands-Scolastiques
 trouveront au printemps, un abri provisoire. Il se dépouille,
 en effet, peu-à-peu, de ses formes antérieures, et s'approprie
 de plus en plus à sa destination future. L'eau sainte le
 consacre à son tour; et toute la procession rentre enfin dans
 le carré des premiers bâtiments par l'intersection de l'aile
 gauche. C'est là que M^r le Curé, quoique à regret, prend
 congé de nous; une visite l'attendait au presbytère.

À cet instant même, le chœur, comme par une dispo-
 sition providentielle, en est venu à ce verset d'une frappante
 signification «*Esurientes implevit bonis.*»

Ainsi l'Hymne de notre reconnaissance, en continuant
 à s'élever vers Dieu, sanctionne, en quelque sorte, la prise
 de possession. Elle est effectivement consommée; et la Cong:

170.

est à Chevilly véritablement chez soi, dans cette propriété magnifique, demeure d'autant plus chère qu'elle est justement regardée comme un présent du Ciel, accordé à de longues et ferventes prières.....

Il était plus de midi; on se rendit à l'église paroissiale pour l'examen particulier. Au repas qui suivit, le meilleur des assaisonnements, l'appétit, comme on le pense bien, ne faisait point défaut. Il n'est pas nécessaire de dire quel fut le thème des conversations; le bonheur d'être à Chevilly, rendait tout le monde heureux, et remplissait tous les cœurs.

Pour mieux apprécier encore le don de la *St. Vierge*, en nous accordant cette propriété de Chevilly, le *Se. P. Provincial* propose de la visiter au sortir du réfectoire, proposition acceptée aussitôt avec empressement. Au retour, les *Scotastiques* et les *Frères* songent à reprendre la route de Paris, et les *Novices* passent le restant de la soirée aux travaux manuels les plus pressants.

Ainsi s'est passée cette journée, dont le souvenir restera ineffaçable dans la mémoire de tous ceux qui en ont été les heureux témoins. Gloire à Dieu et à Marie !!!

G^{xxx}, novice

IV.

Inauguration de la nouvelle C^{te} du *S^t-Cœur de Marie*

Le 2 février 1864.

Le 2 janvier, la Congrégation avait pris possession de la nouvelle propriété de Chevilly, au nom de *Nôtre Seigneur* et de la *Crès-Sainte Vierge*. Mais on n'avait pu s'y établir encore d'une manière régulière. Il fallait préparer un oratoire, au moins provisoire, pour y conserver le *Crès-Saint Sacrement*; il fallait disposer et installer les choses, pour y demeurer. Les travaux furent poussés avec activité; et le *C. St. Père* fut le 2 février, jour déjà si précieux pour nous, pour l'inauguration solennelle de la C^{te} du *Provincial*, et la bénédiction au

premier Sanctuaire où devait reposer Notre Seigneur.

M. Eugène, qui avait apporté tout le concours de son zèle et de ses lumières pour la direction des travaux, vint dès la veille nous aider à disposer et à décorer l'oratoire provisoire. On a choisi le beau salon du rez-de-chaussée. Mais plus de vaines parures, plus de profanes décors; au fond, l'autel du Noviciat; surmonté de la belle statue de Notre Mère bien-aimée, et entouré de quelques pieux tableaux et de guirlandes de fleurs.

Brille enfin l'aurore du 2 février. Chaque année, cette fête est pour nous des plus belles et des plus précieuses; mais cette fois, les cérémonies particulières qu'elle doit renfermer lui donneront un éclat nouveau.

C'est d'abord en ce jour la première Messe dite dans la maison. Le C. R. Père avait heureusement comblé tous nos desirs, en nous annonçant qu'il voudrait bien venir la dire lui-même. Les Novices étaient déjà dès la veille à Chevilly.

Les Scolastiques arrivent, dès le matin, de Paris, sous la conduite du R. P. Libermann. Plusieurs Frères du séminaire viennent aussi se joindre à nous. A huit heures arrive le C. R. Père, accompagné du F. Parillec. Tout son joyeux de la cloche nouvellement installée, la C^o toute entière se réunit dans le nouveau sanctuaire. Revêtu de la chape et prosterné au pied de l'autel, le C. R. Père entonne la belle hymne Veni Creator, afin d'implorer le secours divin, et d'attirer sur la propriété et sur la nouvelle C^o les bénédictions célestes. Une fois de plus, l'Eau sainte purifie ce lieu dédié désormais au culte du Seigneur. Suit comme le saint Sacrifice, auquel tous Novices, Scolastiques et Frères ont le bonheur de participer par la S^{te} Communion. Et, après la S^{te} Messe, le beau chant du Magnificat sort avec allégresse de tous les cœurs, pour glorifier Dieu et remercier Marie.

A dix heures, la cloche du Noviciat nous appelle tous à la salle d'exercice des Novices; c'est pour la conférence traditionnelle

sur le Vénéré Père Le C. O. P. Provincial a bien voulu nous la faire lui-même cette année. Nous nous faisons un devoir de reproduire en entier cette belle conférence, que tous, nous n'en doutons pas, seront heureux de relire, comme nous avons été de l'entendre. Après l'examen particulier fait dans le nouvel oratoire, les Scolastiques se réunissent, pour dîner, dans la vaste salle destinée à leur servir un jour de réfectoire. Le C. O. Père, et les autres Pères et les Novices, attendent l'arrivée de Mgr. du Cosquer, invité pour cette fête de famille. Après quelques minutes, le roulement d'une voiture se fait entendre, les portes s'ouvrent. Monseigneur apparaît accompagné de Mr. S^r Colombe ainsi que de Mr. F. Gauthier, dont la venue nous causa d'autant plus de joie, que, vu l'état de sa santé, nous ne comptions pas sur le bonheur de le posséder. Mgr. Maupoint était attendu, mais ce Prélat ne put, malgré son vif désir de voir Chevilly, se rendre à l'invitation.

Au repas, se trouvaient, avec le premier Archevêque d'Haïti; Mr. M. les curés de Villejuif et de Chevilly et Mr. Bouix. La récréation fut prise en commun par les Novices, les Scolastiques et les Frères. Tous étaient heureux de s'entretenir en ce beau jour. Un peu avant la fin de la récréation, Mgr. du Cosquer voulut bien venir, conduit par le C. O. Père, passer quelques instants au milieu de nous. Sa Grandeur nous adressa quelques paroles d'encouragement pour notre vocation et recommanda à nos prières la mission d'Haïti, où tant de bien est à faire, et où il y a si peu d'ouvriers pour le faire., Sur la demande du C. O. Père, elle voulut bien nous donner sa bénédiction avant son départ.

À quatre heures, la cloche nous rappelle à la chapelle pour la cérémonie et la Consécration religieuse. Après le chant du Veni Creator, le C. O. Père nous expliqua dans une allocution parfaitement appropriée toutes les cérémonies de cette belle journée et les fruits que nous devons en tirer. Ce sera pour tous un bonheur de la relire avec la conférence du C. P. Provincial.

Après cette allocution deux Novices et un Scolastique eurent la joie de faire au Seigneur leur première consécration dans la Congrégation; et deux Frères eurent la faveur, plus grande encore, d'émettre leurs premiers vœux.

Comme on le voit, le Scolasticat, le Noviciat des Frères et des Frères se sont trouvés en même temps représentés. — à cette première cérémonie religieuse dans la nouvelle maison. Sussistent-ils, et puissent-ils nous tous persévérer toujours dans les saintes dispositions de ce moment solennel!!!

Le Salut Solennel du S. Sacrement termina cette belle fête, et chacun se retira le cœur surabondant de joie des douces émotions de la journée.

Entretien du R. P. Fré Levasseur

Sur Notre Vénéré Père;

Lors de l'installation de la C^{te} du S^t Cœur de Marie

Le 2 Février 1864

Nous célébrons aujourd'hui un des anniversaires de la mort de notre Vénéré Père, les plus capables de le faire revivre au milieu de nous et dans nos cœurs; et cela pour deux raisons principales.

La première, c'est que le Vénéré Père nous met aujourd'hui en possession de Chevilly. Chevilly c'est la terre promise, ou au moins la terre désirée, de tout temps pour la Congrégation. Depuis la Neuville, on attendait un Chevilly; depuis le berceau de la Société du S^t Cœur de Marie, on soupirait après une maison comme Chevilly. Le Vénéré Père la désirait bien lui-même; et sans doute il présentait cette Communauté, où tous ses enfants, un peu dispersés jusqua' présent, vont enfin se trouver réunis. Dans les commencements de l'Institut naissant, Dieu lui faisait entrevoir les développements successifs que son œuvre devait avoir; et, dès lors, il chercha quelque chose comme Chevilly. Quel bonheur pour lui, s'il eût vu cette propriété à ses enfants!

Mais quelle joie il a dû encore éprouver au Ciel, quand il a pu nous obtenir, de la main du Bon Dieu, cette maison, cette propriété de Chevilly, désirée depuis si longtemps et si bien appropriée aux besoins de la Cong^g. Car c'est lui, nous n'en doutons pas qui l'a obtenue et procurée à ses enfants, par l'entremise de celui qui le remplace auprès de nous et qu'il s'était choisi comme successeur. Unissons-nous donc à la joie qu'il ressent au Ciel, en le remerciant du fond de notre Cœur du don qu'il nous a fait.

Mais, si ce don est grand et précieux, ses exigences sont grandes aussi; il demande beaucoup de nous, parce que, en nous obtenant cette maison, il nous a donné beaucoup. Et de là ~~voilà~~ seconde raison pour laquelle notre Vénéré Père, doit, en ce jour, revivre en nos cœurs; c'est la reconnaissance que nous lui devons pour ce qu'il nous a donné.

Il demande beaucoup, ai-je dit; et que demande-t-il, donc pour ce grand bienfait? Si le Bon Dieu le laissait reparaître en ce moment au milieu de nous, que demande-t-il de nous? Oh! il nous dirait avec cette affection, cet air si humble, si doux, si saint, si uni à Dieu qui gagnait tous les cœurs? « Oh! mes chers enfants, vous voyez combien Dieu vous aime et vous bénit; eh bien! pour reconnaître l'amour et les bienfaits de Dieu et de sa divine Mère, en retour du beau don qu'il vous fait aujourd'hui, aimez les, sacrifiez vous, devenez mes dignes enfants; Soyez comme le Cœur-saint Cœur de Marie veut que vous soyez. Voilà ce que Dieu a fait; maintenant faites vous aussi l'œuvre de Dieu, et son bon plaisir en tout. »

Ainsi donc; voilà les deux raisons qui font de ce jour un des plus beaux anniversaires de la mort de Notre Vénéré Père. Chevilly est la terre désirée par toute la Cong^g et par le Vénéré Père lui-même; nous devons répondre à ce bon fait de Dieu, par notre vie de sacrifice.

I. Depuis la Neuville, on cherche cette maison. On a dit, on visitait de tous côtés, sans pouvoir trouver ce que l'on

nous destinait. Depuis la Neuville, la Congrégation est en quelque sorte comme en chemin; on s'est avancé peu à peu, comme d'étappes en étappes; et voilà qu'enfin, sans presque qu'on s'en doute, on arrive à Chevilly. Ainsi à la Neuville, on loue d'abord, puis on achète; et bientôt tout est trop petit. On passe de là au faubourg Noyon; trop petit encore. On achète le Gard, on s'y installe, on y vit dans le recueillement; mais les Communautés ne sont pas assez séparées. Notre Vénéré Père aimait et aimait beaucoup H. D. du Gard; mais il reconnut lui-même que c'était trop petit; et dans les derniers temps de sa vie, il disait qu'il faudrait la quitter. Bientôt on vend le Gard, on se sépare: les Frères vont à St-Etan, puis à Langonnet; les Scolastiques, eux, vont à Gouvin, puis à Langonnet aussi; les Novices, de leur côté, viennent à Paris, puis à Monsivry; les Grands Scolastiques, enfin, viennent à Paris, et on laisse le Vénéré Père tout seul au Gard. Tout était séparé, éparpillé. Ce à ne pouvait pas rester ainsi; tout le monde doit se trouver ensemble; les maisons de formation, au moins, doivent être réunies. Depuis le Gard, donc, on cherche on visite, on attend, lorsqu'un beau jour au moment du Bon Dieu, le F. Burg vient à Chevilly; il le trouve bien, on vient voir, on trouve la propriété convenable, tout le monde dit que c'est là ce qu'il faut; près de Paris, dans la solitude, dans le recueillement etc. etc.

Cependant quelques uns ont fait des difficultés: Il n'y a pas, dit-on, d'eau courante! — Il n'y en a pas; mais qui dit, qu'il n'y en aura pas? ne pourra-t-on pas faire un jour un puits artésien? — Il n'y a pas de bois! — mais il y en a en projet; et puis, il y a de magnifiques allées — Il n'y a pas de communications, pas de voitures! — Ça, c'est un peu plus difficile; mais on y arrivera.

Et d'ailleurs, on a par contre, au lieu de ces avantages naturels, le calme, la paix, le recueillement, cette atmosphère de piété qu'on cherche depuis le Gard. C'est pour cela que Chevilly est appelé pour nous la terre promise, où les

âmes trouveront le lait et le miel de la divotion, et l'abondance de tous les biens spirituels.

Il y aura sans doute de la misère au commencement, jusqu'à ce que l'on soit bien installé; mais un Missionnaire doit-il craindre la misère? Bientôt, d'ailleurs, tout s'installera peu à peu. Noviciat des Frères, Scolasticat, Noviciat des Frères, Orphelinat etc. etc. Puis la grande chapelle s'élèvera avec un beau clocher; et ainsi toutes les misères disparaîtront.....

II. Mais pour répondre à ce bienfait de Dieu, que devons-nous faire; comment lui témoigner comme il faut notre reconnaissance? Car il ya ici deux dettes à payer: la dette matérielle et la dette de la reconnaissance. La dette du Baron Schickler, c'est peu de chose; mais la dette que chacun doit acquitter, c'est plus difficile à payer. Il y a dans cette maison de Chevilly deux côtés à considérer: le côté matériel et le côté spirituel. Le côté matériel, ce sont les bâtiments, les allées etc.; le côté spirituel, c'est ce que chacun de nous doit faire, c'est l'œuvre de la grâce en chacun de nous. Le côté matériel, c'est comme le corps; on le fait avec de l'argent, des maçons et des charpentiers. Le côté spirituel, c'est comme l'âme; chacun doit y travailler; et lui seul peut y travailler avec la grâce; c'est l'œuvre de la grâce en nos âmes, qui produit l'union des cœurs et des âmes, vivant en Dieu et pour Dieu.

Eh bien! cette œuvre de la grâce se fonde aujourd'hui et est demandée par notre Vénéré Père, en retour du premier bienfait. Chacun doit donc comprendre ce qu'il doit être, et devenir aujourd'hui le fondateur d'un nouvel établissement dans son cœur. Chacun doit ressembler au Vénéré Père; nous devons tous être à autres vénérés pères; chacun de nous doit être une copie de notre Père, que nous puissions montrer aux nouveaux, comme un modèle à imiter. Voilà comment nous acquitterons envers lui la dette que nous avons à payer.

Mais en quoi consiste cet esprit de notre Vénéré Père;

à quoi peut-on le réduire, pour en avoir une idée exacte et complète? Quels sont les traits principaux qui forment et expriment comme la physionomie de son intérieur, de son âme?

On peut ramener ces traits et ces caractères à trois principaux: l'humilité, l'esprit de prière, l'amour par le sacrifice et l'immolacion de soi-même. Ce sont toujours les trois choses qui me frappent, quand je me rappelle notre Vénéré Père.

1.° L'humilité. — A son baptême, notre Vénéré Père fut rempli de faveurs extraordinaires; mais une chose le frappa surtout: le prix et la nécessité de la grâce. Il comprit que, sans la grâce, nous ne pouvons rien et nous ne sommes rien, qu'avec la grâce nous pouvons tout; mais il comprit en même temps que le plus grand obstacle à la grâce en nous, c'est l'orgueil. Aussi voulut-il, à tout prix, détruire en lui l'orgueil et devenir humble, comme le Bon Dieu voulait qu'il le fût.

Il commença donc à se mépriser lui-même et à se regarder comme le dernier des hommes. Aussi, comme il parle de lui: «ce gueux, ce misérable, cette ordure, cette corruption!». Il veut qu'on le traite de même, il veut être méprisé et regardé comme il se méprise et se regarde lui-même, et cela par justice. Il ne se croyait pas autre chose, il ne voulait pas être cru autre chose. L'humilité était pour lui comme une passion; il aimait le mépris; il aimait à être méprisé, parce que le mépris est le gardien de l'humilité. Il fallait le voir s'apprécier lui-même et se juger; quelle humilité partout!

Quand il exerçait l'autorité, on sentait en lui la douceur et la majesté, mais aussi l'humilité. Il avait comme honte de commander, quoiqu'il commandât avec tant de majesté. Dans les succès, il était tout confus, tout honteux de lui-même. «J'aurais pu mieux faire, disait-il, à tout le monde, Dieu seul a fait tout le bien, moi le

mal., Il avait honte de ses succès.

Dieu semblait favoriser cet amour de l'humilité, des humiliations et des mépris, qui désirait Notre Vénéré Père. Au séminaire, Dieu lui envoie une maladie qui le rend le rebut de la Communauté. Il ne peut plus être prêtre; au milieu des séminaristes, il tombe çà et là, au moment où l'on s'y attend le moins. Devenu un objet de repugnance pour plusieurs, il est regardé par beaucoup d'autres comme un pauvre homme. On le garde par charité; n'étant ni Directeur, ni élève, ni domestique, on l'emploie à faire des commissions; il devient le serviteur de tout le monde. Et lui, cependant, qui avait une nature extrêmement sensible; eh bien, il était toujours content! Au milieu de tous ces rebuts, de tous ces mépris continuels, toujours on remarquait en lui un air de joie qui ravissait.

On conserve parmi les anecdotes de N. D. de Soules-Grâces, à Essy, un trait qui montre bien combien il était toujours disposé à supporter les mépris et les reproches. Un des Directeurs se rend un jour à cette petite chapelle, et remarque que quelque chose y manquait. Il sort et rencontre à la porte Notre Vénéré Père, qui allait y entrer; croyant que le V. Père était chargé de l'entretien de la chapelle, il lui fait les plus vifs reproches sur sa négligence. Notre Vénéré Père recut ces reproches comme s'il eût été vraiment le coupable; et ravi de cette humiliation, il la supporta sans répliquer, et avec la plus grande joie. Pour pouvoir ainsi supporter cette reprimande qu'il n'avait pas méritée, surtout au moment où il s'y attendait le moins, puisqu'il fut à coup sûr surpris, ne lui fallait-il pas aimer bien les humiliations, et être exercé depuis longtemps à les supporter?

L. Pennes, ayant à diriger un noviciat de prêtres, lui simple mineur, il eut à endurer les plus grandes humiliations. Sa position n'était pas tenable, et même, ça ne put continuer à la fin. Cependant il supportait

tout, sans qu'on s'aperçût à peine des difficultés qu'il avait. Tout le monde connaît ce qui lui arriva en allant à Rome, chez cette bonne Dame qu'il dirigeait par lettres, et qui, ne le connaissant pas, le recut si mal, sur le seuil de la porte et le congédia en lui dormant l'aumône. Au commencement de la Cong., les humiliations ne lui manquèrent pas non plus; tout le monde le critiquait et ces critiques allèrent même jusqu'à l'évêque d'Amiens. Eh bien! rien de tout cela ne pouvait le faire sortir du calme et de la paix, parcequ'il était établi sur la plus grande humilité.

2: La grâce pouvait entrer sans obstacles dans cette âme anantie, mais ce n'était pas tout, il fallait l'attirer par la prière, et de là cet esprit de prière, qui forme le 2ⁱⁿ trait du Vénéré Père.

Quand nous demandons la grâce, plus nous demandons, plus nous obtenons, aussi le V.ⁱⁿ Père demandait et demandait beaucoup. Il y avait, dans son union à Dieu, quelque chose de spécial: c'était cette douceur, cette facilité, cette aisance, qu'il décrit si bien dans les belles pages qu'il a écrites sur l'union pratique. Là, il nous a dépeint tout son intérieur. Dieu vivait en lui facilement, doucement. Aussi chacune de ses actions étaient-elles une prière; et la grâce augmentait-elle en lui à chaque instant. Il était tellement uni à N. S., que la douceur et la paix que le remplissaient, rejaillissaient, pour ainsi dire, extérieurement. Jamais je ne l'ai vu dire un mot avec vivacité; il se possédait toujours. Pendant tout le temps que j'ai eu le bonheur de vivre avec lui, jamais la moindre impatience. J'ai passé avec lui cinq ans au séminaire, un an avant d'aller en mission, deux ans après mon retour de Bourbon; et, pendant tout ce temps, jamais avec moi le moindre mot plus haut que l'autre, toujours le même calme! Eh bien! pour moi, je regarde cela comme un miracle de premier ordre.

Dans les discussions les plus vives, il s'humiliait et

se taisait; il laissait la parole à son adversaire, comme s'il eût eu tort lui-même.

Avec les enfants même, il se sentait comme plus petit qu'eux. Et c'est cette humilité qui lui faisait pratiquer la douceur, et, avec la douceur, l'union continuelle qu'il avait avec Dieu, le rendait paisible de la paix de N. S. lui-même. Quoiqu'il fût sensible, car le Vénéré Père avait une nature extrêmement sensible, et quoiqu'il fût très-vif, jamais il ne paraissait pressé; mais toujours le même calme, la même paix, provenant de l'humilité et de l'union avec Dieu.

3^e: Le troisième caractère distinctif de notre Vénéré Père c'est l'amour par l'immolation et le sacrifice de soi-même

Ce dernier trait de la physionomie spirituelle du V.^e Père ressort de son union à Dieu. Car si l'on veut témoigner à Dieu son amour, il faut se sacrifier, s'immoler. On peut distinguer dans la vie d'amour de notre Vénéré Père, trois époques, trois phases principales: De sa conversion à sa maladie, ce fut comme un amour de jouissance; de sa maladie à la fondation de la Congrégation, ce fut comme un mélange de consolations et de peines; de la fondation de la Cong. à la mort du Vénéré Père, ce fut un amour de sacrifice.

Dans la première période de sa vie chrétienne, notre Vén.^e Père fut inondé des délices de l'amour divin; comblé de joie et de bonheur. Dieu s'empara de son cœur, comme il a coutume de s'emparer des âmes innocentes, qu'il appelle à une grande sainteté; et il lui donna le paradis sur la terre.

Lorsque vint sa maladie, le Vénéré Père continua à être rempli des consolations et de l'amour de Dieu; mais il s'y mêla beaucoup d'épreuves, beaucoup de souffrances; il eut des moments très-pénibles; son amour commença à devenir un amour de sacrifice, cet amour si méritoire. Dans les délices, on est bien uni à Dieu, et ainsi, par cette union, on mérite, tandis que, dans le sacrifice, tout est mérite, il n'y a rien pour la nature. Pour les saints, il faut des sacrifices; Notre Vénéré Père s'est sacrifié, et s'est sacrifié jusqu'à la mort.

La Congrégation a coûté à notre Vénéré Père bien des sacrifices. Quel amour pour accomplir cette œuvre de Dieu ! Quel courage pour commencer et pour continuer !

À Rome, il n'avait rien ; il ne voyait personne avec lui. Là, dans ce pigeonnier que j'ai eu le bonheur de voir, chez cette bonne Dame Patriarcha, et que j'aurais voulu transporter ici, il était seul, et là cependant il fondait la Congrégation. À Paris, il n'avait que M. Mollevault et M. Finault ; tous les autres étaient contre lui, ou indifférents. Il n'avait rien au monde, pour fonder la Cong. ; et cependant il ne perdait pas courage. Oh ! Quel amour de Dieu, quel esprit d'abnégation et de sacrifice il lui fallait !

À son retour, à la Neuville, il était prêtre, il loue une maison ; c'est l'enfant-pauvre qui naît sur la paille. J'étais seul avec lui pour commencer ; il n'avait que moi, le bonhomme Gendron et sa femme. Tout le monde se riait de lui, les uns d'une façon, les autres d'une autre ; quelques uns allaient même jusqu'à lui prêter de mauvaises intentions. Les moindres choses étaient de suite mal interprétées, rendues publiques et éclatantes. Avec cela il était sans ressources ; tout était donc contre lui. En outre, à ces peines extérieures se joignaient d'autres peines venant de l'intérieur ; car il n'avait plus les dons sensibles d'autres fois, et éprouvant souvent des peines. Et cependant il devait soutenir tout le monde, inspirer de la confiance à tous. Il était seul, et il avait tout à faire, les Règles à rédiger, les novices à former, l'esprit à donner aux membres etc. Il souffrait beaucoup, et il devait souffrir seul ; tout retombait sur lui. Ce qui le faisait le plus souffrir, c'était la responsabilité ; c'était pour lui un martyre continu. Il pouvait dire comme S. Paul : *solicitudo omnium ecclesiarum*. Car c'était pour lui un martyre crucifiant par l'amour de Dieu, de l'Église et des âmes. Dans les commencements si difficiles des missions, toutes les peines lui revenaient, il souffrait pour tous, il demeurait s'immolant sur la croix. Il en était

venu au point de ne plus ressentir que la douleur. « Je ne sens plus rien, disait-il, mon âme est toute sèche. »

L'esprit d'amour, la vie d'amour par le sacrifice et l'immolation, voilà donc, avec l'esprit de prière et l'humilité, les trois caractères distinctifs de notre Vénéré Père; et c'est là l'esprit qui doit aujourd'hui prendre possession de la nouvelle C^{te} de Chevilly. Nous devons, chacun, le représenter dans ces trois choses; ces trois vertus doivent être fortement imprimées en nous tous; chacun de nous doit pouvoir dire qu'en cela, il ressemble à son Père.

On doit voir en nous d'abord, comme dans le vénéré Père, une profonde humilité, qui se reconnaisse non pas dans l'imagination, mais dans le mépris de nous mêmes, dans la joie d'être méprisés, parceque c'est alors que l'on nous rend justice; nous ne méritons que cela. Quant à l'esprit de prière, nous devons toujours y revenir, nous appliquer toujours à la S^{te} présence de Dieu, pour attirer ses grâces. Nous devons enfin aimer ardemment le Bon Dieu, mais l'aimer généreusement par le sacrifice. Il ne faut pas chercher les jouissances; nous avons toute l'éternité pour jouir. Notre Vénéré Père a aimé Dieu en souffrant et en s'immolant; nous devons l'aimer comme lui; et c'est la grâce qu'il demandera pour nous aujourd'hui au Bon Dieu. Nous sommes les premières pierres de cette nouvelle maison; tous ceux qui viendront après nous se formeront sur nous; et, si nous ne sommes pas d'autres Vénérés Pères, les autres pourront-ils le devenir en marchant sur nos traces?



Allocution du C. R. Père

à la Fête de l'inauguration de la maison du S^t-Cœur de Marie,
à Chevilly, le 2 Février 1864.

Mes bien chers fils,
Trois cérémonies, vous le savez, font l'objet de cette fête

de famille: c'est d'abord le douzième anniversaire de la mort de Notre Vénéré; on vous a entretenu ce matin sur ses vertus, sur son esprit d'humilité, de prière et de sacrifice. Les deux autres objets dont nous devons vous entretenir, sont la prise de possession religieuse de cette nouvelle propriété de la Congrégation, et la cérémonie de prise d'habit et de Profession qui va s'accomplir tout à l'heure.

I.

Déjà une première cérémonie ou une première bénédiction a eu lieu, il y a aujourd'hui juste un mois, avec la prise de possession civile de l'immeuble. Cette première bénédiction avait surtout pour objet et pour fin: d'éloigner de cette maison et de cet enclos les traces et les souffles impurs des mauvais esprits, qui cherchent à obséder les hommes continuellement et partout, comme le dit la 9^e Ecriture; c'était pour purifier tout d'abord cette propriété où, selon la renommée, il s'est commis hélas! beaucoup de mal et bien des péchés, afin qu'elle puisse devenir un séjour saint, digne d'être habité par des enfants de Dieu et de Marie, un séjour de paix et d'innocence, et de toutes sortes de vertus.

Nous avons, par cette première cérémonie, chassé le démon de cette demeure. Il en est sorti en courroux et en grinçant des dents. Oh! puisse-t-il en rester éloigné pour toujours! Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Car, vous le savez, mes chers enfants, il ne peut rentrer ici, si nous ne l'y rappelons nous-mêmes par le péché. Oui, le péché, et le péché seul, peut le faire revenir, maintenant qu'il en a été banni et chassé par les prières et les cérémonies de l'Eglise. Désormais donc, et c'est là la grande et importante conséquence que nous avons dû tirer de la première cérémonie, accomplie le 2 janvier dernier, désormais donc que le péché soit à jamais banni de cette demeure!!!

Avec quelle joie, les saints et les anges préposés

par Dieu à la garde de cette propriété ne l'ont-ils pas vue devenir une maison sainte et purifiée! Qu'elle reste donc à jamais sainte et pure à leurs yeux; qu'ils la contemplent toujours avec bonheur du haut des cieux, non moins que tous ceux qui l'habitent présentement, et devront plus tard l'habiter?

C'est là la grâce que j'ai demandée instamment ce matin, au saint autel; qu'aucun de ceux qui séjourneront en ce moment dans cette maison, ou qui y viendront dans la suite, n'y commettent jamais un seul péché mortel! Oh! malheur à celui qui ferait ainsi rentrer le démon dans ce séjour béni et purifié par les pieuses cérémonies de l'Église!!!

Bien plus, que jamais il ne s'y commette même de péché véniel de propos délibéré! Oui, que pendant les 30, 40, 60 ans et bien plus encore, nous l'espérons bien, que nous abriterons ce toit hospitalier que la divine Marie nous a donné; il ne se commette jamais ici un seul péché véniel avec pleine connaissance de cause! Car, nous le savons, pour les fautes vénielles de fragilité et de faiblesse humaine, il nous est impossible de les éviter toutes, sans une grâce toute spéciale. C'est là encore un vœu que j'ai formé ce matin au s. autel, une grâce que j'ai cru devoir demander à Dieu en ce beau jour.

II.

Mais cette première cérémonie du 2 janvier, cette première bénédiction, ne consacrait pas encore précisément au service de Dieu notre nouvelle propriété de Chevilly; nous n'avons fait, en cette première prise de possession, que ce que font généralement toutes les familles un peu chrétiennes, qui ne se permettent jamais de prendre possession d'une nouvelle habitation sans appeler au préalable les bénédictions du Ciel sur leurs nouvelles demeures, par les prières de l'Église. Une seconde cérémonie est donc en quelque sorte nécessaire, à l'effet de consacrer positivement cette

propriété à l'honneur et au service de la Majesté divine, de la retirer, pour ainsi dire, du commerce profane des hommes, pour en faire une propriété, une maison religieuse, destinée à procurer la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes. Et c'est là précisément l'objet de cette deuxième cérémonie que nous accomplissons aujourd'hui.

Déjà, par le passé, cette maison, vous avez dû l'entendre dire, a été sur le point de devenir propriété ecclésiastique. Un des derniers Archevêques de Paris (Mgr. Sibour) voulait l'acquérir pour en faire une propriété diocésaine, mais, ainsi que vous le disait ce matin le R. P. Servas-seux, c'est à nous que Dieu l'avait réservée; sa Providence veillait sur nos besoins et les intérêts de la Congrégation. Qui n'admirerait ici cette admirable Providence! Et nous fallait un Etablissement central, assez vaste, et bien approprié pour réunir ensemble les diverses maisons de formation. Depuis longtemps, nous en cherchons une de convenable dans les environs de Paris, lorsqu'enfin cette propriété de Chevilly, après de longues recherches, est venue se présenter à nous. Ne'avons-nous pas lieu de croire qu'elle nous a été prédestinée par Dieu lui-même pour la mission et cette fin si importante à laquelle elle est destinée. Aussi est-ce avec joie et bonheur que nous la consacrons aujourd'hui au service et au culte de Dieu, et cela pour toujours, aimons-nous l'espérer. Oh oui! que jamais elle ne redevienne plus profane, laïque et séculière, mais que toujours elle reste propriété religieuse, sainte et sacrée!... Qu'elle survive à toutes les nouvelles révolutions et dévastations que l'esprit rationaliste et révolutionnaire des temps modernes pourra encore amener et susciter, soit de notre vivant, soit après nous! — C'est là encore un des vœux les plus ardents de mon cœur, en ce jour, et qui doit être partagé par vous tous qui êtes ici présents.

Consacrée désormais au Bon Dieu, pour sa gloire et

le salut des âmes; cette propriété doit aussi avoir sa destination spéciale, dans la Congrégation, que nous inaugurons aujourd'hui. Ici devront être réunis: le Noviciat des Frères; le Noviciat central des Frères et le Grand-Scolasticat. Et, à ce titre, la fondation et l'inauguration de cette maison sont vraiment des choses bien importantes pour la Congrégation, elle doit nous être bien chère, puis- qu'elle doit beaucoup contribuer à la gloire de Dieu et au salut des âmes, par la formation de bons et saints Religieux et de zélés missionnaires. Et, vraiment, cette maison ne sera-t-elle pas le cœur de la Congrégation, si celle de Paris en est la tête!

Quelques fins accessoires s'ajoutent encore à celles que nous venons de dire, et doivent contribuer aussi à nous la rendre plus chère encore et plus précieuse. C'est ici, en effet, que seront ramenés et reposeront bientôt les restes de notre Vénéré Père et St. Fondateur. Le Bon Dieu veut, ce semble, qu'il demeure ici, au milieu de ses chers enfants, dans l'endroit même où ils devront se former à ses vertus et s'efforcer tous de marcher à l'envi sur ses traces. En attendant, nous pensons, envoyer prochainement dans cette sainte demeure les précieuses reliques de sa langue et de son cœur; ce cœur qui aimait tant Notre Seigneur, les âmes et la Congrégation; cette langue qui nous a dit tant et de si belles choses de la vie spirituelle, de la perfection et de la sainteté! Ces objets vénérés peuvent-ils être mieux placés qu'en ce séjour du Bon Dieu, qui doit faire si bien revivre la Neuville et M. d. du Gard?

Ici reposeront aussi, c'est du moins notre désir, les principaux membres de la Cong. J'y reposerai un jour moi-même, je l'espère, ainsi que mes successeurs et les missionnaires usés par les travaux de leur saint ministère, qui viendront ici abriter leurs derniers jours! Une partie d'entre vous, peut-être, après plusieurs années employées au service de Dieu et au salut des âmes, dans

les missions, viendront attendre ici la récompense éternelle de leurs souffrances.

Pour le présent du moins, que cette maison soit l'asile de toutes les vertus; que la vie de sainteté rayonne d'ici sur la Congrégation toute entière; que d'ici partent de fervents Religieux, pour aller porter et répandre leurs pieux sentiments et leurs saintes dispositions dans toutes nos maisons, pour être l'édification de leurs frères et la bonne odeur de Jésus-Christ au milieu des peuples!!!

III.

Maintenant, sous quel vocable la plaicer? De quel nom appeler cette propriété si chère à tous? Il en a été proposé plusieurs: les uns voulaient que ce fût Notre-Dame des Grâces, parce que d'ici les grâces doivent en quelque sorte se répandre sur la Congrégation toute entière. D'autres, Notre-Dame des Missions, parce que ici doivent se former des Missionnaires pour toutes nos maisons et missions, en quelque lieu que ce soit. D'autres, Notre-Dame de Chevilly, du nom même de l'endroit. Mais aucun de ces vocables, quoique tous aient quelque raison d'être, ne nous a paru pleinement satisfaisant pour cette nouvelle et importante fondation.

En bien! à qui donc la dédier? Quel nom lui donner? Après avoir réfléchi et prié, il m'a semblé être dans l'un des desseins de la divine Providence, et j'ai décidé que ce nouvel établissement ou fondation devait être dédié au Très-saint et très-Immaculé Cœur de Marie et que la maison devait être appelée de ce nom.

Cel est donc le vocable propre qui doit lui être donné à présent et pour toujours, et cela pour deux raisons principales: 1^o Cette maison sera d'abord, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, comme le Cœur de la Congrégation. La tête, le centre administratif sera toujours naturellement et forcément à Paris, qui est comme le centre obligé des affaires. Mais la tête de l'Institut, si je puis ainsi

parler, étant consacrée au St. Esprit, n'est-il pas bien juste que le Cœur, lui, soit consacré au saint Cœur de Marie?

2: De plus, ce nom exprime, on ne peut mieux, la chose qu'il représente. Dans cette pieuse maison, en effet, on devra vivre surtout de recueillement et de paix, d'esprit intérieur et d'union avec Dieu, à l'exemple du Cœur Eris-Saint de Marie. Dans cette maison, on devra se former à toutes les vertus sacerdotales, religieuses et apostoliques, propres à la Congrégation, et où donc pourrait-on mieux le faire que dans et par le Eris-Saint Cœur de Marie? Le St. Esprit, de son souffle vivifiant, ira, nous l'espérons, susciter par toute la France et l'Europe des vocations pour la Congrégation, et c'est au Cœur St. et Immaculé de sa divine épouse qu'il enverra les futurs Religieux, Missionnaires, pour y être formés en ce saint asile, comme dans son sein maternel, et en sortir ensuite pleins d'amour de Dieu, brûlants de zèle pour sa gloire et le salut des âmes.

Ainsi donc, à partir de ce moment, on ne devra plus dire: je vais à Chevilly, je reviens de Chevilly, comme on s'est exprimé jus qu'à présent; mais: je vais au saint Cœur de Marie, je reviens du saint Cœur de Marie.....

IV.

Aprésent, quant à vous, mes bien chers enfants, vous croyez peut-être que je vous oublie, absorbé par le but principal de la fête d'aujourd'hui. Non, je ne vous oublie pas; car votre prise d'habit, votre Profession est aussi un des objets de la cérémonie qui nous réunit en ce moment. Quelques mots d'ailleurs doivent suffire pour vous rappeler les saintes dispositions dans lesquelles vous devez être en ce jour. Vous avez le bonheur d'avoir été les premiers choisis de Dieu par Marie, les uns pour prendre le St. habit de religion, les autres pour faire votre Profession religieuse dans notre nouvelle maison du St. Cœur de Marie.

Tout nous tous, c'est déjà un grand bonheur de pouvoir prendre part à cette cérémonie d'inauguration. Tout

vous ensuite en particulier, Novices (Clercs et Frères) et Scolastiques, chacun pourra dire un jour : moi aussi y'y ai assisté à cette fête d'inauguration, j'ai assisté à la première messe qui s'est célébrée à la maison du St-Cœur de Marie de Chevilly; j'ai eu le bonheur d'y faire la 1^{re} Communion, la 1^{re} fois que le pain des Anges y a été distribué. Mais, pour vous surtout, qui êtes l'objet de la présente cérémonie, quel souvenir précieux et ineffaçable ! Car, pour vous, vous pourrez vous féliciter de plus d'avoir été choisis par Dieu, pour y recevoir les premiers le St-habit religieux ou les premiers à y faire votre Profession.

Oh, mes chers enfants, comprenez bien la grande faveur que la divine Providence vous accorde en cela ! Vous êtes par là même les premiers Scolastiques, et les premiers Novices, les premiers Frères de cette maison. C'est vraiment bien bon et bien consolant pour vous.

Mais, mes chers enfants, ne l'oubliez pas; étant comme les prémices de cette nouvelle maison, vous devez donc aussi y donner le bon exemple à tous ceux qui viendront après vous, et de manière qu'ils puissent se former sur vous. — Quel malheur, si, un jour, on disait que les premiers qui ont reçu le st-habit, ou fait la Profession à la nouvelle maison du St-Cœur de Marie, sont devenus infidèles à leurs saints engagements, qu'ils n'ont pas persévéré, ou n'ont pas vécu en fervents religieux ! Comprenez donc bien la grâce qui vous est faite, et soyez-y fidèles.

Que les nouveaux qui arriveront dans cette sainte maison puissent se modeler sur vous tous, mes chers enfants ! Que tous, vous soyez pieux et saints, afin de pouvoir devenir pour les nouveaux de véritables modèles. Et le faut pour tous, parce que vous êtes, comme les fondements des trois maisons de formation, que nous inaugurons ici, mais pour vous surtout qui allez avoir le bonheur de prononcer publiquement, et au pied de ces saints autels, les engagements que les autres aspirants ne pourront que renouveler ou prononcer seulement de

195.

cœur. que Marie exauce nos vœux; qu'elle vous bénisse
qu'elle nous bénisse tous, et que cette demeure puisse être
et rester toujours chère à son Cœur Très-saint et Immaculé,
pour la plus grande gloire de son divin Fils! Ainsi soit-il!

IV.

Lettre de M^r. Mercier;

Vic. G^l. de Clermont, au C. R. Père,

exprimant son dévouement pour l'Établ^t de Cellule et la Cong^g.

Clermont, le 4 9^{bre} 1863.

Mon Très-Révérénd Père Supérieur,

J'ai reçu avec un plaisir d'autant plus sensible
les objets rares dont vous m'avez fait cadeau, qu'ils
étaient accompagnés de la gracieuse lettre que vous avez
bien voulu m'adresser. Je vous remercie beaucoup, quoi-
que je sois forcé de reconnaître que je mérite bien peu
ce que vous me dites d'agréable. Quant à mon dévoû-
ment pour la maison de St. Sauveur et la Congrégation
qui la dirige, il est bien sincère et bien complet. C'est
vraiment la maison du Sauveur par la simplicité et
l'union qui y règnent, et par le zèle que chacun
des Directeurs met pour inspirer aux enfants la vraie
piété, qui est utile à tous. Mon dévoûment pour cette
maison n'a fait que suivre mon estime pour ses ha-
bitants; et tout ce que je désire de votre pieuse Cong^g
pour mon dévoûment, trop stérile par impuissance,
c'est qu'elle veuille bien prier pour moi pendant ma
vie et après ma mort.

Agnez, Très-Révérénd Père, avec l'expression de
ma reconnaissance, les sentiments de mon profond
respect.

Mercier, Vic. g^l.

Baptêmes d'adultes et d'enfants à Dakar.

(Extrait du Bulletin de la C^{ie}.)

Dakar, le 22 Déc. 1863.

Cout récemment deux mahométans de Dakar, une femme et un jeune homme, ont voulu mourir en chrétiens. Le baptême de la première a été accompagné de circonstances qui nous paraissent assez intéressantes pour être rapportées.

Cette femme appartenait à la famille royale de Dakar; c'était la fille du troisième prédécesseur du roi actuel. Le Père Aragon, autrefois, et, après lui, d'autres de nos Pères lui avaient déjà parlé de notre Sainte Religion. La sachant gravement malade, le F. Duby ; ; ; se fit un devoir d'aller lui en parler à son tour et de lui rappeler les grandes vérités du salut. Le plus grand obstacle pour elle n'était pas le mahométisme, mais la crainte des mahométans. Sentant sa fin approcher, elle exprima le désir de devenir chrétienne, mais à l'insu des infidèles, et surtout des membres de sa famille, du moins pendant le peu de temps qu'il lui restait à vivre. Il s'agissait donc de la baptiser en secret, mais elle tomba dans l'agonie, avant que les circonstances eussent permis de le faire. Le Père la trouvant ainsi à l'extrémité et dans le délire, voulut s'en approcher, sous prétexte de lui administrer un remède; mais les assistants lui barrèrent obstinément le passage. Force lui fut donc de se tenir à distance. Voyant cela, il débouche le flacon du prétendu remède, qu'il porte toujours avec lui, et qui n'est autre chose que de l'eau baptismale, et lance l'eau régénératrice sur la figure de la catéchumène mourante, la baptisant ainsi par aspersion. Quelques uns des assistants semblèrent deviner ce qu'il venait de faire; ils poussèrent un cri d'alarme, qui répandit la terreur parmi les voisins et les attira tous en quelques instants autour de la case. Cependant on n'osa rien dire au Père;

il se retira tranquillement, et l'affaire n'eut pas d'autre suite. La malade expira peu après. Son corps fut enterré par les marabouts; mais son âme, nous en avons la douce confiance, fut portée au ciel par les songes.

— La partie la plus intéressante de cette population infidèle sont toujours les enfants. Il nous serait impossible de décrire la joie qu'ils témoignent aux Frères, et à tous les Frères indistinctement, ainsi qu'aux Sœurs, quand ils les rencontrent quelque part. Les pauvres petits se sentent attirés vers nous. Nous prenons pour tâche de conserver en eux cet attrait, et de le développer le plus possible. L'intérêt que nous témoignons aux enfants ne sert pas peu à nous gagner le cœur des parents; et quelquefois eux-mêmes leurs petits enfants, pour leur faire faire notre connaissance. Ce sont d'heureux symptômes, qui, peut-être, nous annoncent des fruits de salut pour l'avenir; et nous semons dans l'espoir que d'autres, après nous, trouveront à moissonner.

Déjà, d'ailleurs, nous avons cueilli les prémices; car cette nombreuse troupe d'enfants compte déjà au Ciel des centaines de petits élus. Ce sont les enfants qui ont reçu le baptême en danger de mort. Leur nombre va toujours en croissant, et depuis quelques années, il s'élève annuellement à une moyenne de 100. Il y en a qui survivent, mais en petit nombre; et Dieu a sans doute ses desseins pour ceux qu'il laisse vivre, après s'être choisis un temple dans leurs cœurs, il n'y restera pas oisif. La Providence est admirable dans les voies qu'elle emploie pour procurer ainsi aux enfants malades la grâce du St. baptême. Parmi une foule de petits traits qui se ressemblent tous plus ou moins, en voici un arrivé ces jours derniers. Un pauvre petite esclave était depuis quelque temps malade. Son maître inhumain, ennuyé de n'en pouvoir tirer aucun profit, la jeta hors de sa maison. Cette pauvre petite enfant, après avoir erré dans les champs, tomba d'épuisement. Un homme, passant

là, fut pitie d'elle et vint la déposer à l'entrée de la mission. C'est là que nous la trouvâmes. Elle nous raconta elle-même son malheur, d'une manière vraiment touchante et naïve. Heureux malheureux, car il lui procra le bonheur éternel! Nous la fîmes porter immédiatement au petit hôpital des Sœurs de l'Immaculée-Conception, où elle mourut au bout de quelques jours, en enfant de Dieu et de l'Église.

Ce sont là quelques détails consolants que nous sommes heureux de pouvoir communiquer à nos confrères, afin de montrer que les prières qu'ils font pour les infidèles de Dakar ne restent pas sans fruit, et de les engager à prier toujours davantage, pour le succès de nos œuvres.

VI.

Détails sur la Colonie agricole de St-Joseph de Ngazobil.

(Lettre du P. Engel au C. R. Père.)

St-Joseph de Ngazobil, le 25 mars 1861.

Mon Très-Révérénd et bien-aimé Père,

Je profite du départ du bon Fr. Marie-Armand, pour vous mettre au courant de tout ce qui s'est passé d'intéressant dans notre C^{te} depuis les derniers temps.

St-Joseph, notre glorieux Patron, nous a bénis au delà de toute espérance, pendant le beau mois qui lui est dédié. Nous avons été l'objet de grâces de tout genre. Dès les premiers jours du mois de mars, Monseigneur a reçu une lettre de Mr le Commandant de Gorée, lui annonçant un don de 500^{fr} à titre d'encouragement, pour les habitants de notre village. Le jour même de la réception de cette lettre, Sa Grandeur a fait réunir tout le monde, pour leur donner connaissance de la bonne nouvelle. Inutile de vous dire avec quelle explosion de joie elle a été reçue. Plusieurs fois on a été obligé d'imposer silence; nos pauvres noirs ne pouvaient contenir leurs sentiments de reconnaissance et d'amour. De tous les côtés, on entendait

dire: « Qui'il est bon notre Père, notre Moussa (notre Seigneur);
 « Qui'il vous aime! Oui, toujours, nous resterons avec lui; tou-
 « jours, il sera notre premier chef, notre roi! »

Toute la somme a été employée à acheter des habits; c'é-
 tait le besoin le plus pressant de nos ouvriers, surtout de leurs
 femmes. Le 13 mars, dimanche de la passion, on avait an-
 noncé, de bien bonne heure le matin, que, le soir, aurait
 lieu la distribution des mallannes (pagnes). Personne n'a
 manqué au rendez-vous. Je puis le dire en toute vérité,
 jamais je n'avais vu d'assemblée plus intéressante. La réu-
 nion a eu lieu sous un arbre deux fois séculaire, un im-
 mense boabab. Au pied de l'arbre se trouvait Moïse Robis,
 environné du chef du village et des autres chefs de bande;
 à la droite de Sa Grandeur, se trouvaient les anciens, les senio-
 res popule, revêtus de leurs plus beaux habits et tenant la
 lance en main; à gauche, on voyait la bande privilégiée,
 l'élite des jeunes gens, ayant chacun une petite canne en
 main et le bout d'une queue de vache sur la tête. Un peu
 plus loin se trouvait ce que nous appelons la bande joyeuse,
 elle est composée d'une quarantaine d'enfants de 10 à 16
 ans. Les femmes occupaient la toute dernière place; car elles
 sont exclues de toute société chez les noirs. Enfin, au milieu
 de tout cela, on voyait le P. Poisch et l'abbé Jougla avec
 leurs catéchumènes. A un signal donné, ces derniers firent
 le signe de la croix et récitèrent Notre Père, Je vous salue Marie, Je
 crois en Dieu, chanterent les Commandements de Dieu et le cantique:
 Moay nu bis bu rafet. Les prières et le chant terminés, Monseigneur
 les fit approcher, pour les questionner sur le catéchisme; et
 tous, jusqu'aux enfants de cinq ans, répondirent très bien. Sa
 Grandeur les loua beaucoup des progrès qu'ils avaient faits dans
 la connaissance de la seule vraie Religion, engagea tous
 les autres à en faire autant, en leur montrant que le Dieu
 des chrétiens pouvait seul donner le vrai bonheur.

Après ces quelques paroles, commence enfin la dis-
 tribution. Les femmes, comme étant le plus dans le besoin,

arrivent les premières. A mesure qu'on les appelle, elles se mettent à genoux aux pieds de Monseigneur, pour recevoir les habits qui leur sont destinés. La politesse des noirs exige qu'on présente les deux mains, quand on reçoit un don, quelque petit qu'il soit; après l'avoir reçu on le porte au front, et de là, à la poitrine. Tout le monde se conformait avec soin à cet usage.

Après les femmes vient le tour des hommes. Tous quittent leurs sandales, ôtent leurs bonnets, viennent aux pieds de sa Grandeur, un genou à terre, et présentent également les deux mains pour recevoir leurs mallannes. Enfin arrive le tour des catéchumène et de la bande joyeuse. Ici l'ordre n'est pas aussi bien observé. Chacun craignant de venir trop tard, veut être le premier; et bientôt il y a irruption complète. On parvint cependant à rétablir l'ordre, et tous, après avoir reçu leurs mallannes retournent à leur place, heureux et contents.

La distribution terminée, Monseigneur, adressa encore quelques paroles à l'assemblée; mais à peine avait-il commencé que les seniores populi se lèvent tous à la fois pour le remercier. C'était à qui trouverait le plus d'éloges, le plus de paroles agréables: « Oui, disaient-ils, tu es notre Père, tu es notre Chef (en Holof, on tutoie tout le monde) tu n'as que des paroles de paix; toujours nous resterons avec toi, oui, nous efforcerons d'apprendre cette Religion que tu nous annonces, de connaître le Dieu dont tu nous parles. Oui, tu es bon, tu es bon, ainsi se termina cette belle réunion; tout le monde rentra dans les cases, avec la ferme résolution de s'attacher toujours davantage à Monseigneur.

Nous avons célébré, cette année, la fête de St-Joseph avec une grande solennité, quoiqu'elle ne soit pas, à proprement parler, notre fête patronale; des circonstances particulières en relevaient l'éclat. La veille de ce jour, avait été terminée la construction de notre nouvelle chapelle; il y avait donc à en faire la bénédiction; et, certes, on ne pou-
vait

choisir un jour plus beau, d'autant plus qu'elle devait être dédiée à St. Joseph lui-même. De plus, la grande maison venait d'être également finie, quelques jours auparavant, elle aussi devait donc, ce jour là, recevoir la bénédiction.

La cérémonie commença le matin, vers huit heures et quart, et se termina quelques minutes avant onze heures. Tous nos maçons et menuisiers; tous les catéchumènes, et un grand nombre de nos ouvriers infidèles y ont assisté.

La nouvelle chapelle a 24 mètres de long, sur 6 de large. Elle est construite en pierres. Les fenêtres sont en style gothique. Notre beau tableau de St. Joseph est suspendu au haut de l'autel; à droite se trouve la statue de la Crès. St. Vierge, et à gauche est ménagé un petit trône pour une statue de St. Louis de Gonzague que nous attendons, Mon Crès-Révérénd Père, de votre main bienfaisante.

Quoique ma lettre soit déjà bien longue, il me reste encore à mentionner une autre faveur de notre bien-aimé Patron St. Joseph; faveur par laquelle le Grand Saint a mis le comble à toutes les autres: je veux parler de l'Ordination de l'abbé Gabriel Sene aux ordres mineurs, et de celle de l'abbé Tonga au sous-Diaconat et au Diaconat. Quoique Monseigneur eût commencé à 6 heures du matin, l'assistance n'a pas manqué. La moitié des soldats du poste de Soal, les Sœurs avec leurs enfants, et les signares de tous les environs étaient accourues pour assister à la fête, pour voir l'ordination d'un des leurs, comme ils le désaient. Aussi bientôt notre chapelle fut-elle remplie; que dis-je, bientôt elle devint trop petite; et la foule fut obligée de rester aux portes. Cet empressement ne doit pas étonner; car, hélas! les Ordinations sont bien trop rares dans ces pays. Tout le monde le sait, voilà déjà bien des années que les Missionnaires sont en Afrique, sans avoir obtenu tous les résultats que l'on aurait désirés. Mais, enfin, les prières ont été exaucées, les vœux ont été accomplis, un enfant de la Mission vient

de recevoir les Ordres sacrés, un autre les recevra bientôt; et espérons le, ils seront suivis de plusieurs autres. Monseigneur en a été vivement touché, sa consolation était bien grande, car il a enfin obtenu ce qui faisait l'objet de ses vœux depuis de si longues années. Les noirs ont toujours une certaine défiance des Blancs, mais quand ils verront des prêtres de leur couleur, ils ouvriront aussi leurs cœurs à Dieu, ils viendront se ranger sous le même Pasteur, dans le berceau commun. Rejoignez-vous donc avec nous, mon Très-Rév. et bien-aimé Père, et louons tous ensemble le Seigneur de la grâce insigne dont il nous a favorisés.

Le Dimanche de Fâques, il y a un an, nous avons chanté la première Grand-Messe à St. Joseph. Cette année, Monseigneur a voulu officier pontificalement, malgré ses fatigues. Ce qui a frappé tout le monde, c'était le Diacre et le sous-Diacre dont Sa Grandeur avait voulu se faire assister en ce beau jour. C'étaient les nouveaux ordonnés; M. Louga était à sa droite et M. Gabriel à sa gauche. C'était pour la première fois que Monseigneur a vu à l'autel avec lui, à un office solennel, deux de ses propres enfants; aussi a-t-on eu voir rayonner sur la figure de Sa Grandeur un contentement et un bonheur tout extraordinaire.

Vous voyez, Mon Très-Rév. Père, que le mois de mars a été pour vos enfants un mois de grâces et de bénédiction. Amour donc et reconnaissance à notre bien-aimé St. Joseph!

Extrait d'une autre lettre du 25 avril 1864.

Depuis, les bienfaits de ce grand Saint se sont continués. Comme vous le savez déjà, Mon Très-Rév. Père, c'est l'année dernière, pendant le courant du beau mois de mai que Monseigneur Robis commença le 1^{er} village tout près de la Colonie agricole. Les premières semaines, il n'y eut que quatre ou cinq familles, nos ouvriers ne se décidaient pas vite à s'y installer. Une certaine défiance les arrêtait, ne connaissant pas encore le but de notre établissement. Mais voyant notre conduite à leur égard, cette charité avec laquelle on

les traitait toujours, ils ne purent s'empêcher de dire: ces hommes veulent notre bien, restons avec eux, et, en effet, bientôt tous demandent à faire des cases. Tout alla dès lors tellement vite, que vers la mi-juin, nous comptions déjà plus de quarante familles. Bientôt la renommée de Monseigneur avait parcouru tout le pays. Les familles vinrent alors du Saloum, du Cayor, de Sine etc. etc. Aussi le pauvre petit village qui avait commencé par deux cases, compte actuellement près de 600 âmes. Cette année-ci les familles continuent de venir, même en plus grand nombre que l'année dernière; et, ce qui est à remarquer, c'est que maintenant ce sont les familles les plus importantes du pays; ainsi nous comptons en ce moment plus de quarante personnes qui sont alliées à la race royale de Saloum.

Monseigneur, voyant cette affluence de monde, a commencé, le 4 avril, jour de l'Annonciation de la Très-Sainte Vierge, un autre village, auquel il a voulu donner le nom de quartier de Ste Marie. Eh bien, ce nouveau village compte déjà plus de trente-cinq familles établies et installées.

Quelques jours après, vers le 10 avril, on en a commencé un autre sur la concession de M. Herzog, portant le nom de St Antoine de Sarrène. Ici encore, les familles abondent; les ouvriers viennent de partout, tous, oui tous, veulent être avec Monseigneur, le Sauveur de l'Afrique, le Père par Excellence.

Maintenant il va sans dire que nous ne laissons pas tout ce monde, sans leur parler du Bon Dieu. Non, sans doute, car n'est-ce pas là notre but principal? Le Père Reich et M. Fanga qui en sont chargés font réellement des prodiges. Il y a dans le village une case en planche, destinée aux instructions des catéchumènes, et que nous appelons à cet effet le catéchuminat. Là vous verriez, Mon très-Révérend Père, comment ils sont attentifs à entendre les instructions qu'on leur fait, comment déjà ils connaissent les vérités de notre sainte Religion, comment ils aspirent à devenir chrétiens.

Les pieuses Filles du S. Cœur de Marie nous apportent un puissant et utile concours pour les petites filles et pour les femmes, Monseigneur fait bâtir en ce moment leur Noviciat vis-à-vis presque de St. Joseph. Une Communauté de ces mêmes Sœurs est installée à Soal depuis l'année dernière. Dans quinze jours, le noviciat sera terminé; alors il y aura une maison à Dakar, une à Soal, et enfin la maison principale à St. Joseph. Vous voyez donc que cette petite congrégation se développe d'une manière providentielle. Le Bon Dieu la bénit au-delà de toute espérance. La Cité de Soal seule accepte des enfants; or, elle en compte déjà près de quarante, quoique la maison n'ait été bâtie que l'année dernière au mois de juillet. Plusieurs de ces enfants ont déjà reçu le St. baptême; quelques unes même ont déjà fait la première Communion.

Je cesse, Mon Très-Révérènd Père, et j'aurais cependant encore tant de choses à dire; mais cette lettre est déjà bien longue, et il est tard... À une autre fois les visites des envoyés du roi de Saloum, du roi de Sine, de M. le Consul français de St. Marie de Gambie, etc.; avec toutes leurs appréciations sur notre Établissement; à une autre fois une excursion faite par Monseigneur dans l'intérieur de l'Afrique et où 28 chefs de villages sont venus à sa rencontre, pour le conduire comme en triomphe dans leurs pays. (C'est une république indépendante).

Veillez bien, en attendant, Mon Très-Révérènd et bien-aimé Père, recevoir l'expression de tous les sentiments de respect et de filiale affection etc.. Engel, mis.

VII.

Bénédictio de la Maison-Mère
des Filles de Marie, à Maurice — 7 mars 1864.

(Extrait d'un Journal de Maurice, les Soeurs Chrétiennes, n° du 17 mars)

Quand dernier, à 4 heures de l'après-midi, une cérémonie aussi modeste qu'édifiante avait réuni un nombre

marquant de fidèles des deux sexes dans le vaste et magnifique Établissement connu jusqu'ici sous le nom de Maison Gonnard. Il s'agissait de transformer cette remarquable demeure en un pieux Asile et d'y installer les saintes Filles de Marie que la bonté divine vient de conduire sur nos rivages.

Notre vénérable Vicaire Général, assisté des P. P. J. F. Hogan et Chevau, a présidé la cérémonie et a appelé les bénédictions et les grâces du Ciel sur ce toit qui abritera désormais une Congrégation ayant pour mot d'ordre : « Dévouement et charité. »

Après que les touchantes prières de notre S^{te} Eglise se fussent élevées de l'assistance profondément recueillie jusqu'au trône de Dieu, et que l'eau symbolique de la purification céleste eût arrosé les principaux appartements de l'édifice, le P^{re}. F^{re} Chevau, sur la demande du Grand Vicaire, prit la parole et adressa aux charitables Sœurs, ainsi qu'à l'assemblée en général, une allocution où la simplicité évangélique de l'expression ne le cédait en rien à la fécondité des pensées, à la profondeur des conseils et des enseignements.

Dans ce discours parti du cœur, notre digne Pasteur a tout d'abord souhaité la bienvenue aux chères Filles de Marie ; il les a cordialement remerciées, au nom des Mauriciens, d'avoir répondu spontanément à notre appel, en s'expatriant pour venir apporter, au sein de nos classes malheureuses, les trésors de la morale chrétienne et le baume de la bienfaisance ; il leur a promis et assuré, en retour de tant de sacrifices et d'abnégation, la reconnaissance et l'appui de nos compatriotes qui leur ont déjà donné plus d'une marque de la plus sincère et de la plus vive sympathie.

Passant ensuite aux bienfaiteurs et aux amis de l'œuvre, l'orateur, le front rayonnant de joie et la parole doucement émue, a félicité les Dames et les

Messieurs qui se sont empressés de travailler au succès de l'installation, objet de la cérémonie, — installation qui a eu pour promoteur le Chef actuel de notre Clergé, et qui s'est opérée avec une promptitude et une nécessité vraiment providentielles.

Mais le point culminant du discours, dans notre humble opinion, a été la remarque judicieuse et la déclaration formelle que l'entreprise pacifique et toute humanitaire des Filles de Marie parmi nous est loin d'être, (comme certaines gens aux idées préconçues se l'étaient imaginé) une sorte d'opposition, d'antagonisme ou de rivalité à l'égard d'autres institutions de charité, dont le pays a le droit d'être fier et auxquelles les créoles intelligents ont bien des fois prodigué des marques non équivoques d'estime, de vénération et d'attachement.

Revenant au but de la cérémonie elle-même, l'orateur a terminé par un résumé des usages antiques et des préceptes des Écritures qui permettent, qui autorisent, qui commandent de bénir les choses les plus matérielles de la vie afin de donner aux personnes qui s'en servent journellement la pensée constante de leur propre sainteté et de l'obligation où elles se trouvent de remplir dignement les devoirs sacrés que Dieu leur impose en ce monde.

Lecture ayant été faite aux bonnes Sœurs de la traduction d'une prière spéciale concernant la bénédiction dont il s'agissait, les fidèles se sont séparés avec cette douce satisfaction que laisse toujours l'audition de la parole divine, et avec cette ineffable espérance que ne manque jamais de faire naître dans l'âme du créole l'aurore d'une vie nouvelle de bienfaits et de progrès pour son pays.



Bulletin Général

de la Congrégation

du St- Esprit et l'Imé Cœur de Marie.

TOME IV.

VIII^e Année — 2^e Semestre 1864.

N^{os} 31 et 32.

Première Partie.

Actes officiels,

Avis et recommandations—Nouvelles diverses de l'Institut,
et de la Maison-Mère.

Actes officiels.

I.

Actes relatifs à la Congrégation en général.

I. Décret prorogant l'époque de la tenue du prochain Chapitre gen^l (1^{er} Nov. 1862).

On sait que, par un Décret daté du 21 Décembre 1856,
et publié dans la Circulaire N^o 13, le C. G. Père avait

d'abord fixé l'époque de la tenue du premier et prochain Chapitre général à l'année 1865, à moins de circonstances particulières demandant qu'il fût avancé ou reculé.

Cette époque arrivant, il y avait à examiner s'il était, en effet, opportun de convoquer le Chapitre pour l'année prochaine, ou de l'ajourner encore quelque temps.

Le E. R. Père a donc soumis cette question au conseil général, dans la séance du 2 septembre 1862, séance à laquelle assistaient, avec voix consultative, les divers Fonctionnaires généraux et les Supérieurs des Maisons de la Province de France, alors présents à la Maison-Mère pour la retraite annuelle. Tous ont été d'avis, pour les motifs que l'on verra plus loin, de différer la tenue du Chapitre général, jusqu'à ce que le travail des Constitutions, qui doit en faire le principal objet, soit suffisamment préparé. Le E. R. Père a rendu, en conséquence, pour promulguer cette décision dans toute la Congrégation, le Décret suivant daté du 1^{er} novembre, fête de tous les saints, que nous reproduisons intégralement à cause de son importance particulière.

Nous, Louis-Ignace Schwindenhammer, par la S^{te} Volonté de Dieu et la confirmation du S^t-Siège apostolique, Supérieur Général de la Congrégation du S^t-Esprit et de l'Im^o Cœur de Marie,

Vu l'article de nos saintes Règles, fixant à tous les dix ans environ la tenue périodique des Chapitres généraux de la Cong^o: quolibet circiter decennio etc. (1^{re} Règle: cap. IV. art. X.);

Vu le Décret rendu par Nous, d'accord avec Notre Conseil, en date du 21 Oct. 1856, et publié dans Notre Circulaire N^o 13, posant en principe, pour prévenir tout malentendu et toute incertitude, que le laps de temps, fixé par les Règles à dix ans pour la tenue périodique des Chapitres généraux, devrait commencer à compter à partir du 6 mai 1855; et qu'ainsi, à moins de circonstances qui pourraient en faire décider autrement, le premier Chapitre général se tiendrait en l'année 1865; (Circulaire N^o 13, p. 34.)

Vu l'avis unanime du Chapitre consultatif des Fonctionnaires généraux et des Supérieurs de la Province de France, réunis sous Notre présidence à la Maison-

Mère, après la retraite annuelle;

Considérant 1^o qu'il est important, pour que le Chapitre général ait une utilité réelle, que les matières sur lesquelles il doit être appelé à délibérer et à statuer soient suffisamment élaborées à l'avance par l'étude et la réflexion, en même temps que mûries par l'expérience, de sorte qu'il n'y ait plus, en quelque sorte, qu'à juger et à décider en dernier ressort;

Considérant 2^o que le travail des Constitutions, dont l'examen devra faire l'objet principal de ce premier Chapitre, n'a pu encore, comme on l'espérait d'abord, être suffisamment préparé; que l'on n'a pas d'ailleurs reçu, des différentes Eglises, les notes et observations demandées à ce sujet dans la Circulaire N^o 20; et que ce travail demandera sans doute encore quelques années, tant à cause de son étendue que de ses nombreuses difficultés, ainsi qu'il a été exposé dans la même Circulaire N^o 20;

Considérant 3^o que, en ce qui concerne le Coutumier général et l'organisation des choses dans la Congrégation, qui devront être également arrêtés dans ce Chapitre, il est plusieurs points qui ont encore besoin d'être réglés provisoirement et épaisés par la pratique, avant d'être définitivement statué en Chapitre; que tel est précisément le but et l'objet de la série de Circulaires que Nous avons entreprises concurremment avec le travail des Constitutions et des Coutumiers, et que Nous nous proposons de continuer, avec l'aide et la grâce de Dieu;

Considérant 4^o que, pour ce qui est de la discipline générale de l'Institut, on ne voit non plus, sous ce rapport, aucuns abus ou désordres notables à réformer, ni aucune autre chose qui puissent exiger la tenue immédiate d'un Chapitre général, d'autant que Nous nous occupons précisément nous même aussi de ces objets dans la série de nos Circulaires, et que partout, grâce à Dieu, nous avons la consolation de voir la régularité générale se maintenir et se fortifier de plus en plus par la vigueur de la discipline;

Considérant 5^o que pour les autres choses administratives de moindre importance, le Chapitre général de la Cong^o est suppléé, soit par les Chapitres Provinciaux ou Vice-Provinciaux qui se tiennent, chaque année, après la retraite annuelle, dans toutes les Provinces et vice-Provinces de l'Institut, soit plus particulièrement par celui qui se tient à la même époque à la Maison-Mère et auquel assistent ordinairement, tous les ans, plusieurs Supérieurs ou autres Pères des Eglises éloignées;

Considérant 6^o que, d'ailleurs, un grand nombre de nos Eglises établies

en divers pays, telles que celles d'Allemagne, d'Irlande, de Zanzibar, de Chandernagor, d'Haïti et de la Trinitad, sous encore de fondation récente, et que par suite elles ne sauraient encore donner au Chapitre des renseignements suffisamment éclairés ;

Considérons 7^o que, de plus, dans l'état actuel des choses, et vu surtout la gêne où se trouvent forcément la plupart des C^{tes} et des Oeuvres, par défaut de personnel suffisant, il serait assez difficile, généralement, aux Supérieurs et Délégués des diverses Provinces et Vice-Provinces de l'Institut de s'absenter de leurs C^{tes} pour se rendre au Chapitre, d'autant que l'éloignement de la plupart de ces Établissements nécessiterait plusieurs mois d'absence ;

Le St- Esprit invoqué, et d'accord avec notre Conseil, avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Art. I. La tenue du premier et prochain Chapitre général, fixée d'abord par Nous à l'année 1865, est remise à une époque ultérieure, et prorogée jusqu'à l'achèvement des travaux entrepris sur les Constitutions et les Coutumiers de l'Institut, à moins que des circonstances particulières ne demandent qu'il soit convoqué plus tôt ;

Art. II. Nous nous réservons de déterminer plus tard cette époque, d'accord avec notre Conseil, selon l'avancement des travaux entrepris sur les Constitutions et Coutumiers de l'Institut, et selon l'opportunité des circonstances.

Donné à Paris, à la Maison-Mère, le 1^{er} Novembre 1864,
fête de tout les Saints.

Signé : Schwindenhammer, Sup^r g^l.

II. Nomination du R. P. Collin comme Consulteur général, en remplacement du R. P. Warner, décidé. (Vic. du 2-sept. 1864.)

Sur suite de la mort regrettable du E. P. Warner, il y avait à lui désigner un successeur dans le Conseil général de la Congrégation. Pour cette élection, le E. P. Père avait d'abord pensé attendre, selon que le prescrivent les Const^{es}, la tenue du prochain Chapitre général, fixé précédemment à l'année 1865. Mais ce Chapitre devant être, par suite du Décret précité, remis à une époque ultérieure, il a cru ne devoir pas retarder davantage la nomination du nouveau Consulteur ; et il l'a soumise au Conseil, auquel elle revient en pareil cas, d'après les Constitutions. L'élection

a été faite, comme le porte l'Article, au scrutin secret; dans la séance du 2 septembre dernier; et tous les suffrages, sans exception, se sont réunis en faveur du Sr. J. Collin, supérieur de la C^{te} de N. L. de Langonnet. Le C. S. Père la déclare, en conséquence, par Décret du même jour, Consultant général, en remplacement du R. S. Wernet.

Le Sr. J. Collin avait un titre qui le désignait tout naturellement au choix des Consultants. Il avait déjà été précédemment élu membre du Conseil général lors de l'élection du C. S. Père comme Supérieur général, le 10 fév. 1853; et il n'avait cessé d'en faire partie que par suite de sa nomination comme Provincial de la Province de la mer des Indes, où il avait d'abord été envoyé comme Visiteur.

II.

Actes relatifs aux Provinces et Commun^{tes}

I. Décret relatif à l'organisation juridique de la nouvelle C^{te} du St-Cœur de Marie, à Chevilly. (Dic. du 2 oct. 1864.)

Commencée, ainsi qu'on la vu au Bulletin précédent, dans le cours de l'année religieuse, et depuis successivement complétée, la C^{te} du St-Cœur de Marie a reçu son organisation définitive à l'ouverture de la nouvelle année religieuse, par un Décret daté du 2 octobre, fête de Saint Posaire, et dont voici les principales dispositions:

Suivant les principes établis et exposés dans la Circulaire N. 29, ce Décret considère et organise la C^{te} successivement au point de vue de son rang hiérarchique dans l'Institut, de son importance numérique, de la catégorie de personnes dont elle se compose, et enfin de sa destination ou de ses œuvres principales et accessoires

1: Au point de vue de son rang hiérarchique dans l'Institut, la C^{te} du St-Cœur de Marie peut être regardée comme étant, en fait, la Maison ou Communauté Mère de la Cong^g, ainsi que la très-bien dit le C. S. Père dans son allocution du 2 février, reproduite dans le dernier Bulletin. C'est

en elle, en effet, que se trouvent les trois maisons principales de formation. C'est là que le C. P. Père se propose de résider, pour la plus grande partie de l'année, et par suite de tenir ordinairement les Conseils. C'est là également que devront avoir lieu les retraites et les Chapitres annuels de la Province de France, ainsi que sans doute aussi les Chapitres généraux.

Coutéfois, comme la Maison de Paris est naturellement et comme forcément, dans l'état actuel des choses, le centre des affaires, vis-à-vis surtout le Gouvernement, elle conserve, du moins jusqu'à nouvel ordre, le titre de chef-lieu officiel et juridique de l'Institut, ainsi que de la Vice-Province de Paris.

2^e. Au point de vue de son importance numérique, la Maison du St-Cœur de Marie est une C^{te} complète et proprement dite, puisqu'elle réunit le nombre de Pères suffisant et au delà pour avoir tous les éléments d'une C^{te} complète, à savoir: un Conseil et un Chapitre régulièrement constitués.

Quant à la manière d'organiser la C^{te} relativement aux diverses maisons qui la composent, deux systèmes se présentaient, offrant chacun leurs avantages et leurs inconvénients, à savoir: celui d'une C^{te} simple et celui d'une C^{te} complexe. Le C. P. Père a cru devoir, du moins jusqu'à nouvel ordre, suivre ce second système, et ériger la C^{te} en C^{te} complexe, se composant de trois vice-C^{tes} ou Maisons distinctes; celle du Noviciat des Pères, celle du Grand Scolasticat et celle du Noviciat des Frères.

La Maison du Noviciat, tant à raison de son but, que parce qu'elle doit être le lieu ordinaire de résidence du C. P. Père et du Supérieur local, est établie, du moins jusqu'à nouvelle disposition, en chef-lieu des deux autres Maisons, lesquelles sont constituées en vice-C^{tes} unies et dépendantes. En conséquence, le Père Vice-Supérieur ou Directeur du Scolasticat et celui des Frères relèveront du P. J. Directeur du Noviciat des Pères, qui aura en même temps le titre de Supérieur local de toute la Communauté.

3: Au point de vue des personnes qui la composent, la C^{te} du St-Cœur de Marie, considérée dans son ensemble, est mixte, c'est-à-dire composée de Pères et de Frères.

Cependant, chacune des vice-C^{tes} qui la composent est simple quant à son personnel. Celles du Noviciat et du Scolasticat sont établies comme C^{tes} simples de Pères; et celle des Frères, comme C^{te} simple de Frères.

Chacune de ces vice-C^{tes} doit avoir ses exercices de Règle à part, à l'exception des Chapitres mensuels des Pères, qui sont communs pour tous les Pères de l'Établissement.

Quant aux Pères qui pourront séjourner à la Maison-Mère, pour un temps plus ou moins long, ils dépendront, en règle générale, de la C^{te} du Noviciat, en se conformant aux règles établies pour les Pères en passage.

4: Quant à la destination, et aux œuvres de la C^{te}, elles sont, jusqu'à nouvel ordre, fixées comme il suit:

Les œuvres principales des trois maisons sont, comme l'indique leur nom même:

Pour la vice-C^{te} du Noviciat, la direction du Noviciat des Pères;

Pour la vice-C^{te} du Scolasticat, la direction et la formation des Grands Scolastiques, c'est-à-dire des Suppléants en Théologie et en Philosophie;

Pour la vice-C^{te} des Frères, la direction et formation des postulants et novices Frères, qui viendront tous, autant que possible, y achever leur Noviciat et s'y préparer immédiatement à leur Profession.

5: En dehors de ces œuvres essentielles et principales, sont autorisées, en tant qu'œuvres accessoires et secondaires:

Un orphelinat, à l'intérieur de l'Établissement, dépendant spécialement de la C^{te} des Frères;

L'assistance à prêter à Mr le Curé de Chevilly, principalement pour la desserte de la succursale de Pongis, annexe de la paroisse de Chevilly; le vicariat de la paroisse de Villjuif; et la desserte du Fort de Bicêtre.

L'Établissement est, en outre, autorisé à avoir les ateliers et métiers suivants, tant pour les besoins de la Cité que pour l'apprentissage et la formation des orphelins et des Novices-Trévis: l'agriculture et le jardinage, aux quels on s'appliquera plus spécialement; la forge et la menuiserie; la cor-donnerie et la couturerie.

II. Décret autorisant la vente de la propriété de Monsivry pour l'œuvre de l'Orphelinat de la Ste Famille. (Déc. du 8 sept. 1864.)

En décidant l'acquisition de la propriété de Chevilly, le Conseil avait autorisé en même temps la mise en vente de celle de Monsivry, où se trouvait précédemment établi le Noviciat. La Providence a présenté une occasion, qui la fait heureusement conserver pour une œuvre pieuse et charitable. Cette œuvre, c'est l'Orphelinat de la Ste Famille fondé, comme on le sait, par le P. Delaplace en 1860, et dont il nous a lui-même raconté l'humble et touchante origine, dans une petite notice insérée au Bulletin N^o 26. Depuis lors, cette œuvre grandissait et croissait chaque jour, sous la protection manifeste d'En Haut; et notre cher Confère se préoccupait depuis quelque temps déjà de chercher un autre local, surtout à la campagne et près Paris, pour en faire une succursale. Il ne pouvait se présenter pour lui de plus belle occasion que celle de Monsivry, solitude sanctifiée par le séjour du Vénéré Père, et qui rappelle tant d'autres précieux souvenirs. Mais n'était-ce pas trop hardi que d'oser seulement y songer? Enfin, après avoir bien réfléchi et prié, et confiant en la divine Providence, notre cher Confère a demandé à en faire l'acquisition pour son œuvre, afin d'y ouvrir un nouvel Orphelinat annexe du premier, sous le vocable de N^o. D. de Nazareth.

Sur sa demande, le C. R. Père, après avoir pris l'avis du Conseil, en a autorisé la vente par Décret du 8 septem. 1864, fête de la Nativité de la Très-Sainte Vierge, heureux de pouvoir ainsi contribuer au développement de cette

œuvre toute de zèle et de charité.

III. Décréter autorisant l'acquisition, de l'ancienne Abbaye de Marienstadt, dans le diocèse de Limbourg (Duché de Nassau) et y érigeant une nouvelle Cité. (Décrets du 17 mai et du 8 sept. 1864.)

La Maison de Kaiserswerth, que la Cong: a fondée l'année dernière dans la Prusse Rhénane, et qui ne comptait qu'un seul Père, n'était et ne pouvait être, dans la pensée du S. P. Père et du Conseil, qu'un premier jalou pour nous établir en Allemagne. Et, en effet, dès avant même cette époque, un projet de fondation, plus considérable et plus important, se négociait dans le Duché de Nassau.

Ce projet, c'est celui dont nous avons à annoncer aujourd'hui l'heureuse réalisation, par suite du Décret que nous publions.

Ce que l'on désirait surtout en Allemagne, et ce que l'on cherchait depuis l'ongtemps, c'était un Etablissement qui pût servir de Maison centrale de recrutement et de formation, soit pour le Noviciat des Frères, soit pour le Scolasticat et le Noviciat des Pères, comme par exemple les Etablissements de N. D. de Langonnet et de Bellelle pour la France, de Blackrock pour l'Irlande etc. Pour cela, il fallait une propriété suffisamment étendue, réunissant des constructions assez considérables, et, autant que possible, située au centre des pays catholiques d'Allemagne.

Or, c'est là ce que la divine Providence vient de nous procurer à Marienstadt. Cette maison, située dans le Duché de Nassau, non loin des confins de la Prusse Rhénane, appartient au diocèse de Limbourg, et touche aux trois autres diocèses de Cologne, de Trèves et de Taderborn. C'est un pays tout catholique, et Marienstadt même est un lieu de pèlerinage assez fréquenté. Sous le rapport du recrutement des vocations, c'est donc, ce semble, une situation des plus favorables.

De plus, la propriété convient parfaitement au but que l'on se proposait: vaste terrain, d'une étendue de plus de 60 journaux; bâtiments spacieux, avec une belle église

gothique, renfermant plus de 20 autels latéraux etc. C'est une ancienne abbaye de Cisterciens, bâtie, ou du moins achevée au commencement de ce siècle; tout, par conséquent, est parfaitement approprié à une C.^{te} religieuse.

Mgr l'Evêque de Limbourg, Prélat distingué par sa science et ses vertus, désirait beaucoup, depuis quelques années déjà, faire revenir à une destination pieuse et charitable cette propriété dont l'Etat s'était emparé. Mr l'abbé Münzemberger, aux soins empressés et tout dévoués duquel nous devons déjà la Maison de Kaiserswerth, eut connaissance de ces desseins, et nous mit en relation avec Sa Grandeur.

Le E. S. Père envoya le F. Freyd, en 1862, visiter l'endroit; et, sur son rapport favorable, le Conseil décida de poursuivre l'affaire, après s'être assuré préalablement de la liberté d'y établir, entre autres œuvres, un Noviciat de Frères et un Pensionnat ou Scolasticat. Le E. S. Père autorisa en conséquence, par l'Écrit du 17 mai 1864, l'acquisition de cette propriété laquelle a été réalisée au mois de mai de cette année, à des conditions avantageuses, ainsi que nous le raconterons à la 3^{ème} partie.

Depuis, par un l'Écrit daté du 8 septembre 1864, le E. S. Père y a érigé une nouvelle C.^{te}, sous le titre de C.^{te} de Marienstadt.

IV. Décret portant acceptation du pèlerinage de Marienthal, près de Marienstadt. (Déc. du 25 juil. 1864.)

Ce moment même où venait de se terminer l'affaire de Marienstadt, un autre Etablissement nous fut offert, celui de Marienthal.

C'est un pèlerinage assez célèbre, qui n'est qu'à trois lieues et demie de Marienstadt, mais dans le diocèse de Cologne. L'archevêché y a établi une maison de retraite pour les prêtres démissionnaires. Les Lazaristes, auxquels avait été confiée la direction de cet Etablissement, devaient l'abandonner, par suite de diffé-

rentes

circonstances que nous n'avons pas à raconter ici; et comme la Congrégation avait déjà la direction des prêtres émérites de Kaiserswerth, l'Administration diocésaine nous offrit aussitôt, avec de vives instances, de nous charger aussi de celle de Marienthal.

Or, d'un côté, on pouvait craindre que si cet établissement venait à être confié à un autre Institut religieux, cela ne devînt peut-être une occasion de certaines rivalités fâcheuses, et ne nuisît au but principal que nous nous proposons, à savoir: outre le bien des âmes dans le pays, le recrutement des sujets pour nos Missions.

D'un autre côté, le rapprochement de cette maison de celle de Marienstadt offrait pour nous de grands avantages, qu'il eût été peut-être bien difficile de retrouver. Et il n'y avait d'ailleurs aucune dépense à faire, pour s'y établir. Tout était prêt pour nous recevoir.

Par cet ensemble de circonstances, le Conseil crut donc voir là une occasion que nous présentait la divine Providence pour établir d'une manière convenable nos premières maisons d'Allemagne, sauf à voir plus tard, d'après les conjonctures, s'il n'y aurait pas lieu ultérieurement de quitter la maison de Kaiserswerth. Et en conséquence, d'après son avis, le C. P. Père a rendu, en date du 25 juillet 1864, fête de St. Anne, un Décret portant l'acceptation de cette Maison de Marienthal avec la direction des œuvres qui y sont établies, d'après les conditions convenues avec l'Archevêché de Cologne.

V. Décret érigeant une nouvelle vice-Province de l'Institut en Allemagne, réglant l'organisation juridique des Maisons qui la composent, et changeant le titre de la Province de France en celui de Province d'Europe. (Séé. du 29 sept. 1864.)

Ainsi qu'on l'a vu par le dernier Bulletin, la Maison de Kaiserswerth avait été établie sous la dépendance immédiate de la Maison-Mère, jusqu'à ce que la création

d'autres Etablissements en Allemagne permit d'ériger en ces pays une nouvelle Province ou vice-Province de la Cong^g. La fondation des deux nouvelles maisons de Marienthal et de Marienstadt demandait naturellement l'exécution de cette mesure. En conséquence, le C. P. Père a rendu à cet effet, d'après l'avis du Conseil, un Décret daté du 2 octobre 1864, fête du St. Prosaire, dont voici en substance les principales dispositions

1^o: Ce Décret érige d'abord en Allemagne une nouvelle Vice-Province de la Cong^g, sous le titre de Vice-Province d'Allemagne, avec tous les droits attachés à cette qualité, d'après la teneur des Constitutions, tant pour sa propre administration que pour la représentation aux Chapitres généraux de l'Institut.

2^o: Cette Vice-Province touchant à la France, elle reste réunie, avec celles établies en France, à Rome et en Irlande, en une seule et même Province; mais, à cause de son extension, celle-ci prendra désormais, au lieu du titre de Province de France qu'elle avait auparavant, celui de Province d'Europe, à l'exemple de celles d'Afrique et d'Amérique, pour les C^lés établies dans ces deux parties du monde.

3^o: La nouvelle Vice-Province d'Allemagne se compose, présentement et jusqu'à nouvel ordre, des trois Maisons établies dans ce pays, à savoir: celles de Marienthal, de Marienstadt et de Kaiserswerth, et des autres maisons qui pourront être établies par la suite dans la même région.

4^o: La Maison de Marienthal étant dans une position plus centrale, et se trouvant d'ailleurs actuellement la plus importante, est constituée, du moins jusqu'à nouvelle disposition, comme chef-lieu de la Vice-Province d'Allemagne, et résidence du Supérieur Vice-Provincial.

5^o: Les deux Maisons de Marienthal et de Marienstadt sont établies en C^lés complètes, et mixtes quant à

leur personnel, c'est-à-dire composées de Pères et de Frères, ayant les uns et les autres leurs exercices de Règles distincts; celle de Kaiserswerth reste, du moins jusqu'à nouvel ordre, C^{te} simple de Frères, n'ayant qu'un seul Père pour la diriger.

6^o: Il est établi, pour cette nouvelle Vice-Province d'Allemagne, un Postulat et demi-Noviciat de Frères, dont le lieu définitif sera ultérieurement fixé selon les circonstances. Autant que possible, tous les Novices-Frères devront venir achever leur temps d'épreuve et faire leur Profession au Noviciat central du S^t Cœur de Marie.

7^o: Il est établi de même en Allemagne, un Petit-Scolasticat, sauf à voir plus tard le lieu où il sera à propos de le fixer et l'extension qu'il sera opportun de lui donner. Après avoir été suffisamment éprouvés, les Postulants Scolastiques seront envoyés continuer leurs études dans un des Scolasticats de France.

8^o: Les autres œuvres de la C^{te} de Marienthal, autorisées actuellement, sont: la direction des prêtres émérités de l'Archidiocèse de Cologne, conformément aux conditions convenues avec l'Archevêché, la desserte du Pèlerinage établi au même lieu; le ministère paroissial pour les hameaux des environs, et la desserte de la paroisse de Ham.

9^o: Les œuvres de la C^{te} de Marienstadt sont la direction de l'Orphelinat qui y est fondé par M^{gr} de Limbourg; la desserte de la paroisse de Marienstadt et du pèlerinage établi au même lieu.

10^o: Les œuvres de la C^{te} de Kaiserswerth sont la direction des prêtres émérités, et l'exercice du S^t Ministère à l'égard des fidèles qui fréquentent la chapelle.

VI. Décree autorisant l'acceptation de la fondation de Rockwell, en Irlande, pour un séminaire écossais, en y érigeant une nouvelle C^{te} sous le titre de Notre-Dame de Rockwell. (Vic. du 7 juin et 8 sept. 1864.)

La Providence vient de nous offrir dernièrement, en

Irlande, une nouvelle fondation, qui nous dédommage amplement de l'abandon que nous avons dû faire de l'orphelinat de Glasnevin.

Un riche négociant français, plein de zèle et de foi, M. Chibault, désirait consacrer sa fortune au bien moral et religieux de l'Écosse, où il faisait un grand commerce. Voyant ce pauvre pays dépourvu de prêtres, il eut la généreuse pensée de fonder un séminaire, pour lui préparer des Missionnaires. Il s'était adressé d'abord, pour cette œuvre, aux prêtres de l'Immaculée Conception de Rennes qui, après l'avoir acceptée et même y avoir envoyé déjà un Père et un Frère, ne purent la continuer. Or, à cette même époque, M. Chibault se trouva à faire la connaissance de nos Pères de Blackrock, et il nous proposa cette fondation.

Il nous offrait sa propriété de Rockwell, en Irlande, propriété d'une étendue de 320 arpents anglais (152 hectares environ) et d'un revenu de 400 livres sterling (10.000^{f.}), à la charge d'élever 12 jeunes Écossais pour les Missions d'Écosse.

C'était là une œuvre qui rentrait parfaitement dans les fins de la "Cong", puisqu'elle a pour objet des former des Missionnaires pour un pays dépourvu de prêtres. C'était pour nous, en même temps, un moyen de nous affermir et de nous développer davantage en Irlande, et ainsi d'obtenir des vocations pour nos Missions des colonies anglaises. Et l'occasion était d'autant plus avantageuse, sous ce rapport, que Rockwell se trouve au centre de la partie catholique de l'Érlande, dans le Comté de Cypperary, et d'ailleurs pas trop éloigné de Dublin, où l'on peut se rendre en 3 heures de chemin de fer.

Le C. P. Père a donc soumis l'affaire au Conseil; et, d'après son avis, il a rendu un premier Décret daté du 7 juin 1863, acceptant la fondation proposée par Monsieur Chibault, selon les conditions convenues dans le contrat passé le même jour.

Par un Décret subséquent du 8 Septembre, fête de la

Notivité de la *S. Vierge*, il a érigé, au même endroit, une nouvelle *E. G.*, sous le titre de *N. D. de Blackrock*.

Cette *E. G.* fut naturellement partie de la Province de Dublin ou d'Irlande, dont l'établissement de Blackrock est le chef-lieu.

Quant à son organisation intérieure, elle est érigée, du moins en principe, en *E. G.* complète, et mixte pour le personnel, c'est-à-dire composée de *ères* et de *ères*.

Quant à ses œuvres, la seule autorisée, pour le commencement du moins et d'ici à nouvel ordre, est la direction du séminaire écossais, but principal de la fondation, sauf à voir plus tard, selon les circonstances, les autres œuvres qu'il pourra y avoir lieu d'établir en outre.

III.

Actes relatifs aux *ères*.

I Admissions aux vœux — 1: Par Décret du 2 septembre, rendu d'accord avec le Conseil, ont été admis, en principe, à la faveur des Vœux perpétuels, deux *ères* de la *E. G.* de Rome, qui se trouvaient à l'expiration de leurs premiers vœux, à savoir: les *S. J. Daum* et *Eschbach*.

2: Par un autre Décret du 26 août, ont été admis à renouveler leurs vœux pour cinq ans:

les *S. J. Hoßbauer*, de la *E. G.* de Blackrock (Irlande);
Sanet, de la *E. G.* de la *E. G.* de la Délivrande (Martinique);
 le *S. Glackler*, de la *E. G.* de *S. Pierre* (Martinique) y a été également autorisé par Décret subséquent du 16 nov. 1864.

3: Ont été, en outre, admis à la Profession, par Déc. du 24 août, les 8 novices dont les noms suivent:

M. Cyprien-Bernard Pommepuy, en del. Louis-de-Gonzague, du dioc. de Evulle;
Jean-Félix Babes, en del. Louis-de-Gonzague, du dioc. de *S. Claude*;
Charles-Etienne Guérin, en del. Guenbaël, du dioc. de Nammes;
Guillaume-Valentin Bigot, en del. Bonaventure, du dioc. de Strasbourg;
François-Antoine Edouard Keffé, en del. Joseph, du dioc. de Strasbourg;

Frans. Xavier Kærcher, en rel. Augustin, du dioc. de Fribourg,
Eugène-Martin Sejeune, en rel. Thomas d'Equin, du dioc. de Soissons,
Ant. d'uselve-Fran. Xavier Espitallié, en rel. Raymond, du dioc. de Cahors.

II. Nominations de Supérieurs, Assistants et Consultants — Par divers Décrets successifs, le C. A. Père a fait ou confirmé les nominations suivantes :

- 1^o. Comme Supérieur en titre de la Maison de Paris, titre que le C. A. Père avait eu devoir se réserver jusqu'ici, le C. F. Severasseur, Assistant général; (Dic. du 2 oct. 1864.)
- 2^o. Pour la nouvelle Cité du J^r Cœur de Marie : Supérieur de toute la Cité, et en même temps Vice-Supérieur ou Directeur de la Maison du Noviciat, le S. F. Burg; Vice-Supérieur ou Directeur de la Maison du Grand-Scolasticat; et en même temps 1^{er} Assistant de la Cité, le S. F. Libermann;
- Vice-Supérieur ou Directeur de la Vice-Cité des Frères, et en même temps 2^o Assistant de la Cité, et Maître des Novices-Frères, le S. Speisser; (Dic. du 2 oct. 1864.)
- 3^o. Pour les nouvelles maisons d'Allemagne : Vice-Provincial et en même temps Supérieur local de la Cité de Marienstadt, provisoirement le S. Strub, précédemment Supérieur de Dakar, en Sinégarbie, et revenu en France pour raisons de santé; (Dic. du 29 sept. 1864.)
- Supérieur de la Cité de Morienstadt, et en même temps 1^{er} Assistant de la Vice-Province, le S. Locher, qui était précédemment à Haiserswerth, et en même temps 2^o Assistant de la Vice-Province, le S. Pigot; (Id.)
- 4^o. Supérieur de la Vice-Cité de Rockwell, le Père Kuvitjs, lequel est en même temps nommé 2^o Assistant de la Vice-Province d'Irlande; (Dic. du 8 sept. 1864.)
- 5^o. Pour la Vice-Province de Sinégarbie, sur la proposition de Mgr Robes, Supérieur de la Cité de Dakar et 2^o Assistant de la Vice-Province, le S. Risch;

Supérieur de la C^{te} de St. Joseph de Négazobil, et 1^{er} Adjoint de la Vice-Province, le P. Lacombe;

Supérieur de la C^{te} de S^{te} Marie de Gambie, le Père Engel; (Déc. du 31 déc. 1864.)

6^e: Comme 1^{er} Adjoint de la C^{te} du Gabon, le Père Dupraz, en remplacement du P. Toussot;

7^e: Pour la Vice-Province de Bourbon, comme Supérieur de la Neuville, en remplacement du P. D'Hyèvre; le Père Moricet;

8^e: Comme Supérieur de la C^{te} de Chandernagor, le P. Barthet, en remplacement du P. Tritsch, revenu en France. (Déc. du 8 sept. 1864.)

III. Placement des nouveaux Profès. — Par Décret du 5 sept. 1864, le C. R. Père a fixé comme il suit la destination des nouveaux Profès:

Le P. Tommeury, à la C^{te} de Mondulice, Guyane;

Le P. Babet, à la C^{te} de Fort-de-France, Martinique;

Le P. Guérin, à la C^{te} de Chandernagor;

Le P. Bigot, à la C^{te} de Kaiserswerth, ainsi qu'il a été dit plus haut;

Le P. Boeffé, à la C^{te} de Blackrock, Irlande;

Le P. Karcher, à la C^{te} de Marienstadt;

Le P. Lejeune, au G^o Scolas, C^{te} du S. Cœur de Marie;

Le P. Espitallié, à la C^{te} de Cellule.

IV. Mutations. — Outre les mutations déjà indiquées plus haut au sujet des nominations, le C. R. Père en a décidé quelques autres, par divers Décrets rendus en leur temps:

Le P. Schmoderer, précédemment Supérieur de la C^{te}.

le P. Flan, a été destiné pour la Sénégambie, en remplacement du P. Strub, et placé à la C^{te} de St. Joseph,

(Déc. du 25 oct. 1864.)

Le P. Duparquet a été retenu provisoirement à la

Maison. Vœux, pour y travailler aux Annales de la Mission d'Afrique. (Déc. du 8 sept. 1864.)

V. Retours en France. — Le C. P. Père a, en outre, autorisé à revenir en France, les trois Pères suivants :

Le P. Crutsch, précédemment à Chandernagor, et qui a été placé ensuite provisoirement à St. Jean, pour y remplacer le P. Schmoderer, (Déc. du 20 juillet 1864.)

Le P. Fousset, de la C. de Dukar, pour refaire sa santé fatiguée; (Déc. du 15 sept. 1864.)

Le P. Lanet, de la C. de N. D. de la Délivrande (Martinique), également pour raison de santé. (Déc. du 15 oct.)

VI. Autorisations particulières. — Par Décret du 21 déc. 1864, le C. P. Père a autorisé le P. Lion Levraffeur à publier une 3^{ème} édition de son grand Cérémonial. Cette nouvelle édition doit, comme la précédente, former deux volumes; les fonctions pontificales en ont été extraites et sont réservées pour un ouvrage à part.

Le peu de temps dans lequel se sont écoulées les deux premières éditions de ce livre, démontre assez de quelle estime il jouit dans le public.

IV.

Actes relatifs aux Frères Profès.

I Admissions aux vœux. — Par Décret du 2. sept. rendu d'après l'avis du Conseil, ont été admis à faire les vœux perpétuels :

Ses P. P. Odilon Duqui, de la C. de Langonnet;
Séonide Origène } de la C. de St. Jean.
Mathieu Lingg, }

Valentin Morle, de la C. de St. Marie du Gabon,

Victorin Michel, de la C. de Zanzibar.

1^o Par Décret du même jour, ont été autorisés à renouveler leurs vœux pour cinq ans :

Les P. P. Louis de-Gonzague Guerron, de la C. de Paris.

Agathe Ange Eichode, de la C^{te} de Langonnet;
 Albert Vally, de la C^{te} de Bordeaux;
 Franc^s. Xavier Hofbauer } de la C^{te} de ...;
 Ignace Baylin }
 Ferdinand Tranquille, de la C^{te} de Dakar;
 Marcellin Peisser, de la C^{te} de la Providence;
 Isidore Houray, de la C^{te} de Chandernagor.

3^o. Sur un autre Décret du même jour, ont été admis à la
 Profession quinze Novices-Freres, dont trois au Nov. de Langonnet:

Les F. F. Agapit Bengel, du dioc. de Strasbourg,
 Didier Aubertin, du dioc. de Verdun,
 Donatien Delalande, du dioc. de Evreux;
 Neuf au Noviciat du S^t. Cœur de Marie;
 Les F. F. Jean-Joseph O'Donoghé, du dioc. de Cassel, (Irlande);
 Andronic Trit, Jean, } du dioc. de Strasbourg;
 Patrocle Brümmer }
 Onésime Vindicty, }
 Rozime Beyerle, du dioc. de Rotenberg Wurtemberg);
 Odon Vermonth, du dioc. de Metz,
 Arcade Conghlan, du dioc. de Meath, } (Irlande);
 Edmond Sweney, du dioc. de Evam }
 Hippolyte Matsper, du dioc. de Clammont.
 Et trois au Noviciat de Blackrock en Irlande:
 Les F. F. Augustin Butler, du dioc. de Ossory, (Irlande);
 Francois-Eul M^s. Alpine, du dioc. de Evam,
 John-Aloysius M^s. Grath, du dioc. de Waterford.

II. Placement des nouveaux Profes — Les C. R. s'en ont fixé
 comme il suit. la destination de ces nouveaux Profes, par
 Décret du 15 sept. 1864:

Les F. F. Agapit, Andronic et Onésime, à la C^{te} du
 S^t. Cœur de Marie;
 Les F. F. Didier et Donatien, le 1^{er} à S^t. Michel, et le
 2^{im} à No. 19. de Langonnet.
 Les F. F. Rozime et Odon à la C^{te} de Kaiserswerth,
 (Allemagne).
 Les F. F. Jean-Joseph et Hippolyte, à la nouvelle C^{te} de Rockwell en Irlande.

Les F. E. Augustin, François de Saul et John-Aloysius, en Irlande, les deux 1^{ers} à la C^{te} de Blackrock, et le 3^{em} à la nouvelle maison de Rockwell. (Déc. du 1^{er} Dec. 1864)

Les F. E. Arcade et Edmond, à la C^{te} de Port-d'Espagne (Trinidad);

Le F. Patrocle, à la C^{te} de Mondélicé, (Guyane).

III. Mutations. — Par divers autres Décrets, rendus aux mois d'octobre et novembre, le E. S. Père a décidé les mutations suivantes, parmi plusieurs Frères, en vue des besoins des C^{tes} et des œuvres.

Les F. E. Louis de Gonzague et Emmanuel, précédemment à la Maison-Mère, ont été envoyés à la Guyane, avec le F. Patrocle, pour la nouvelle maison de Mondélicé;

Les F. F. Donat et Juste, du 1^{er} Couv. de Marie, à la C^{te} de Marienthal;

Les F. F. Genès, de la C^{te} de Cellule, à Marienstadt, ainsi que le F. Raphaël, précédemment à Kaiserswerth;

Le F. Valère, de la C^{te} du S^t-Cœur de Marie, à Cellule, pour y remplacer le F. Genès;

Le F. Ulric, de la Maison de Paris, à Bordeaux, en remplacement du F. Pierre, décédé, ce qui a obligé de faire revenir le F. Olivier, du 1^{er} Couv. de Marie au séminaire colonial;

Le F. Maxence, de la Maison de S^t-Michel, à celle de Paris;

Et enfin, le F. Basile, de Langonnet, est allé prendre à S^t-Olan, la place du F. Louis, appelé à le remplacer à Langonnet.

V.

Actes relatifs aux Novices et Scolastiques.

I. Admissions — Par Décret du 9 sept. 1864, le E. S. Père a autorisé l'admission en qualité de Novice Titulaire d'un étudiant venu du Grand-Scolasticat, M^r Richard, du dioc. de Beauvais, lequel a reçu pour nom de religion, Marie-Joseph.

Sur L'écrit subséquent du 23 écrit, ont été admis en qualité de Scolastiques, au Petit-Scolasticat de N. L. de Langonnet, les six Postulants suivants:

- M. H. Favrat, en Rel. François-Xavier, du dioc. d'Amneville;
- Richard, — M. Dominique, — de Séez;
- Érnot, — M. Joseph, — de Nancy;
- Burg, — S. Jean l'évang. — de Strasbourg;
- L'Éssaut, — Jean de la Croix, — de Bordeaux,
- Jonet — Pierre d'Alcantara, — de Alheims.

Car un 2^{ème} L'écrit au 13 novembre 1864, ont été également admis comme Scolastiques, deux Postulants du Petit-scol. de Blackrock, (en Irlande).

- M. M. Sabif, en Rel. S. Joseph, du dioc. de Siméonick } Irlande.
- Brady, — S. Ignace de Loyola, — de Kilmore. }

II. Envois en maison — Car diverses décisions, le C. d. Père a autorisé le placement provisoire en maison des aspirants suivants:

M. M. Bangratz, novice-Frère, à la C^{te} de Marienthal, (Déc. du 29 sept 1864)

Hugonnet, également novice-Frère, à la C^{te} de Langonnet, Oliveaux et Oseldame, 2^{es} Scolastiques, à N. L. de Langonnet; (Déc. du 2 Oct. 1864)

Corcilus, 3^e Scolastique, à la C^{te} de Cellule; (Déc. du 1^{er} nov. 64)

Conyngnam, Petit-Scolastique de Langonnet, également à la C^{te} de Cellule; (Déc. du 1^{er} déc. 1864)

Durys et Clarke, Petits-Scolastiques de Blackrock, à la nouvelle C^{te} de Rockwell. (4 sept. 1864.)

VI.

Actes relatifs aux Novices-Frères.

I. Admissions — Sur Décret du 2 sept, rendu par le C. d. Père, ont été admis les Postulants qui suivent, en qualité de Novices-Frères, dans les diverses maisons de formation:

- 1.^o Au Noviciat du S. Cœur de Marie;
 les Éccl.^{es} Quirk, en del. F. Joseph-Marie, du dioc. de Liam (Ind.);
 Bokauf, — F. Innocent, — de Soissons.
- 2.^o Au Noviciat de M. D. de Langonnet:
 les Éccl.^{es} Leroux, en del. F. Clément, du dioc. de
 Werlé, — F. Denis, — de
 Heuchel, — F. Gilase, — de Strasbourg;
 Hémerly, — F. Odéric, — de
- 3.^o Au Noviciat de Blackrock, en Irlande:
 le Éccl.^e Crean, en del. F. Alban, du dioc. de Tuam (Irlande).
- 4.^o Par un autre Décret précédent, du 26 février, omis au
 dernier Bulletin, ont été également admis au Noviciat de
 la Providence:
 les Éccl.^{es} Sinte, en del. F. Anacleto, du dioc. de Denis (Bourbon).
 Sime, — F. Eucher, ..

II. Envois en maison. — Par décision du S. R. Père, ont été
 placés provisoirement en maison, avec autorisation d'y
 continuer leur temps d'épreuve, les Novices Frères suivants:
 Le F. Simon, du Noviciat de Cellule, à la Com.^{te} de
 Paris; (Déc. du 1^{er} août 1864.)
 Le F. Vital Sélème, du Nov. de Langonnet, à la Provi-
 dence, Bourbon; (Déc. du 5 nov. 1864.)



Avis et Recommandations.

I. Au sujet de l'Encyclique du 8 sept. 1864. — Au moment
 où nos chers Confrères recevront ce Bulletin, tous auront
 déjà connaissance de la dernière Encyclique de Votre
 Très S. Père le Pape, portant condamnation des principa-
 les erreurs des temps modernes, et accordant un jubilé
 extraordinaire pour appeler sur l'Eglise le secours de
 Celui qui peut seul la secourir et la sauver en ces temps
 difficiles.

A peine cette Encyclique a-t-elle été publiée qu'elle a produit une émotion générale. L'erreur et l'impie se sont senties frappées au cœur; et de toutes parts, par les mille voix de la presse incrédule, se sont élevés des cris d'opposition. La parole du Vicaire de Jésus-Christ, travestie et défigurée de toutes manières, a été livrée au sarcasme et au mépris de la multitude.

La vérité cependant n'a pu être étouffée. Sur dessus les clameurs de l'impie, s'est élevée la voix de l'Épiscopat tout entier. Tous les Evêques ont unanimement protesté de leur pleine adhésion à la parole infailible du Chef de l'Église, chargé de confirmer ses frères dans la foi. Jamais peut-être on n'avait vu une manifestation si belle et si admirable de l'unité catholique. Jamais la Chaire de Pierre n'avait paru si grande!

Tous nous, membres d'une société virgineuse toute dévouée à l'Église et au S. Siège, notre devoir nous était tracé d'avance. Nos Règles et Constitutions nous recommandent et nous prescrivent de recevoir avec la plus grande soumission toutes les décisions émanées du S. Siège, et de nous conformer entièrement à son enseignement. Et de tout temps, avant comme depuis la fusion, la Congrégation a toujours fait profession d'un attachement inviolable aux saines et pures doctrines.

Le C. S. Père déclare donc ici, au nom de la Cong. et pour tous ses membres, adhérer pleinement et sans réserve aux paroles du Souverain Pontife, Pie IX dans sa dernière Encyclique, croire et professer tout ce qu'il enseigne, condamner et réprocher tout ce qu'il réproche et condamne, et dans le sens dans lequel il le réproche et le condamne, et il enjoint à tous d'y adhérer de la même manière, pleinement et sans réserve.

Cependant, vu les circonstances, il recommande une grande prudence et réserve soit dans les conversations, soit surtout dans les prédications, afin de ne s'exposer

en aucune manière à susciter des difficultés, qui ne pourraient que nuire au bien, et tourner au préjudice de la Congrégation et de ses œuvres.

Enfin, le E. S. Père exhorte de nouveau, à cette occasion, tous et chacun des membres de S. Institut à redoubler leurs prières et leurs supplications près du Cœur Immaculé de Marie, afin qu'elle obtienne du divin Esprit, en faveur de S. Église, les secours et les grâces qui lui sont nécessaires dans les circonstances périlleuses qu'elle traverse en ce moment. Et il prescrit, de rechef, de continuer, jusqu'à nouvel ordre, dans toutes les Communautés, les prières déjà indiquées à cet effet dans la Circulaire N.º 18, pour N. S. Père le Pape et les besoins de la S^{te} Église, d'autant que les événements semblent approcher de plus en plus d'un dénouement.

II. Circulaire N.º 32.— Prières à faire pour les Aspirants décédés.— Le E. S. Père, avait annoncé, dès l'année dernière, une Circulaire spéciale pour les Supérieurs des Maisons de formation, au sujet des choses à envoyer par eux à la Maison-Mère concernant les aspirants. Cette Circ. vient d'être publiée sous le N.º 32, précédemment réservée pour elle, comme faisant suite aux Circulaires précédentes adressées aux Sup^{rs} et relatives à l'administration.

On en a adressé un exemplaire à chacun des Supérieurs de vice-Province, auxquels il peut être utile, en effet, d'en avoir connaissance, d'autant qu'ils pourront avoir parfois des Scolastiques ou Novices dans leurs maisons, mais sans en envoyer aux C^{tes} ordinaires. Nous en avertissons nos chers Compères, pour leur expliquer l'absence du Numéro 32 dans leur collection de Circulaires.

Bien que, dans son ensemble, cette Circulaire ne concerne que les maisons de formation, il est cependant un point qui regarde toutes les C^{tes} et tous les membres. ce sont les prières à faire pour les aspirants décédés.

Jusqu'à présent, rien n'avait été établi et prescrit à cet égard, du moins d'une manière générale et régulière.

Or, d'après les règlements établis depuis quelque temps déjà, les aspirants contractant, par suite de leur première consécration, comme Scolastiques ou Novices, des liens particuliers avec la Congrégation, et devenant par là, jusqu'à un certain point, comme les enfants de notre famille religieuse, le C. d. Père a eu convenable de leur donner, après leur mort, une participation aux prières de tous les membres de l'Institut. Voici donc ce qu'il a réglé à cet égard, dans la Circulaire N^o 32, et qui devra désormais s'observer dans toutes les Communautés.

Ces règles s'appliquent à tous les aspirants titulaires, Séculs ou Grands Scolastiques, Novices clercs ou Frères; mais il faut distinguer ceux qui ont eu le bonheur de faire la Profession et les vœux en danger de mort, faveur accordée à plusieurs déjà, et ceux qui n'ont pas eu cette faveur.

I. Pour les titulaires ordinaires, „ outre les prières à faire dans la C^{lé} même où ils sont: de cédés et dans toutes les autres maisons de probation, on devra faire, dans toutes les C^{lés} de l'Institut, un memento spécial à leur intention, durant neuf jours, dès l'annonce de la mort; dans le de profundis ordinaire récité à la prière du soir, tant des C^{lés} que des Frères „ (page 38.)

II. Pour les aspirants titulaires, décidés après avoir été reçus Profès sur leur lit de mort, il convenait de leur accorder une participation plus grande aux prières de toute la Cong^g, mais sans toutefois les assimiler aux Profès proprement dits, ayant fait leur Profession et émis leurs vœux selon les conditions normales et ordinaires. Ce n'est, en effet, que par pure faveur qu'ils sont reçus Profès en danger de mort, car ils manquent par là même d'une des qualités essentielles, nécessaire pour être admis régulièrement à la Profession, la santé.

Pour tenir compte de ces nuances différentes, le C. d. Père a eu devoir établir le moyen terme suivant:

Dans la C^{lé} même où un aspirant titulaire est décédé après avoir été reçu, par une faveur spéciale, à la Profession,

sur le lit de mort, on doit faire à son intention les mêmes prières que pour les Profès eux-mêmes, et dans les autres maisons de probation il y a à dire encore des prières spéciales; mais pour les 6^{tes} ordinaires de Profès, voici ce qu'établit la Cir. n. 32:

„ 1^o A l'annonce de la mort, un memento spécial sera fait à son intention, pendant neuf jours, dans le d. profum. des ordinaire récité à la prière du soir, comme pour tout aspirant titulaire défunt, et de plus. 2^o les Frères feront un memento spécial à la sainte messe pendant 9 jours. 3^o les Profès Frères feront également, pendant le même temps, un memento spécial aux messes qu'ils entendront, ainsi que dans les Communions qu'ils auront fait pendant ces neuf jours.

„ En outre, en général, un Novice, unse- reçu Profès sur son lit de mort, aura, de même que tout Profès défunt, la participation à toutes les prières et suffrages de la Cong. pendant l'année qui suivra sa mort, et il participera notamment à la messe de requiem annuelle, dite le lendemain de la fête de la Commémoration des fidèles trépassés, par tous les Frères, et à la Communion faite ce même jour par tous les Frères et par tous les aspirants, pour le repos de l'âme de tous les membres défunts de la Cong. „

Ainsi qu'on le voit, la différence qu'il y a ici, quant aux prières à faire, entre les titulaires reçus Profès en danger de mort et les autres Profès proprement dits, consiste à peu près uniquement en ce que, à la mort de ceux-ci, une messe est dite par tous les Frères, et la 5^{te} Communion faite par tous les Frères de l'Institut, ce qui n'a pas également lieu pour les seconds; mais par ailleurs, la Cong. toute entière les aide de ses prières et suffrages, comme elle le fait pour les autres Profès ordinaires.

Mais en retour, les aspirants doivent faire eux-mêmes, de leur côté, des prières pour les membres défunts de la Cong. Outre la neuvaine de de profundis à réciter en commun à

la prière du soir, chaque aspirant Novice, cèle ou Frère, Petit ou Grand Scolastique, doit entendre trois messes et faire trois communions à l'intention de chaque Frère défunt.

— A cette occasion, le C. S. Père a cru devoir modifier ce qui était déterminé jusqu'ici relativement aux prières à faire par les Frères Profès pour les membres décedés. D'après les Constitutions, chaque Frère n'avait à faire qu'une fois la sainte Communion, comme les Pères n'ont à dire qu'une seule messe. (2^{im} Partie, Const. X. Art. XXI.) Or, comme on le comprend assez, il n'y avait pas à cet égard égalité suffisante et convenable.

Le C. S. Père a donc établi, pour les prières à faire par les Frères Profès, la même règle que pour les Frères Novices et les autres aspirants. En conséquence, à la mort d'un membre de la Cong^e, tous et chacun des Frères Profès devront entendre trois messes et faire trois fois la sainte Communion à son intention, comme cela avait d'ailleurs été réglé déjà précédemment dans la règle provisoire faite par le Vénéré Père.

Il est à remarquer du reste, comme le fait observer la Circ. n^o 32, que l'on entend parler ici, non de Communions de surrogation, mais des Communions ordinaires, laissant toutefois à l'appréciation de chaque Supérieur de permettre en ces circonstances, soit une, soit deux Communions en plus, selon qu'ils pourront le juger convenable.

Que si plusieurs décès avaient lieu simultanément, les Communions à faire seraient échelonnées, suivant le nombre des Communions de chaque semaine, le temps nécessaire pour les faire toutes, sans cependant non plus trop les prolonger.



Nouvelles diverses

de l'Institut et de la Maison-Mère.

I. Décès arrivés durant le 2^{ème} Sémestre 1864. — Pendant les six derniers mois de l'année dernière, nous avons eu la douleur de perdre six de nos Confrères, qui nous ont quittés pour une vie meilleure; trois Tères et trois Frères. Parmi ces chers défunts, il en est dont la conservation pouvait être regardée comme précieuse pour la Cong.^e à des titres particuliers, et dont la perte, par conséquent, est pour nous plus sensible et plus regrettable. C'est, en particulier, le bon et saint Père Laval, le premier Missionnaire de la Société du S. Cœur de Marie. Mais la mort sainte et édifiante qu'ils ont eu le bonheur de faire, spécialement ce dernier, nous offre une consolation plus grande encore que les regrets. Ils étaient mûrs pour le Ciel; ils ont fait avec joie leur dernier sacrifice; ils jouissent maintenant tous, nous en avons l'espoir, avec Notre Vénéré Père, de la récompense promise par N. S. à ceux qui se sacrifient entièrement pour Lui.

Voici les noms de ces chers confrères, avec la date de leur mort:

Le F. Le Cours, décédé à N. D. de Langonnet, le vendredi 22 juillet 1864, par suite d'une phthisie pulmonaire.

Le F. Laval, mort au Fort-Louis, (île Nou-nice), le lendemain de la Nativité de la E. S^{te} Vierge, et le jour où se célébrait dans le diocèse la fête du B. Pierre Claver, le vendredi 9 septembre 1864, épuisé par ses longs travaux apostoliques.

Le F. Corbet Jean-Baptiste, mort à Paris d'une sorte de fièvre typhoïde, le saint jour de Noël, 25 déc. 1864.

Le F. Julien Mugnier, décédé à l'hôpital de Gorée, le vendredi 2 juillet, d'une attaque de fièvre bilieuse;

Le F. Aloïs Schmoderer, emporté également par la fièvre, le 9 novembre, à la C^{te} de S. Joseph de Ngazobil;

Le F. Pierre Mersy, l'un des premiers Frères de la Cong^e, mort à la C^{te} de Bordeaux le lendemain de l'octave de S. Immaculée Conception, 16 décembre 1864, d'une attaque d'apoplexie.

Nous ne pouvons donner ici des détails sur la mort de ces chers Confrères. On publiera plus tard des notices séparées sur leur vie et sur leurs derniers instants. Le C. A. Père fait travailler en ce moment à une biographie du cher F. Saval, que tous, nous n'en doutons pas, recevront et liront avec un grand intérêt. Il eût désiré pouvoir l'envoyer tout de suite après la nouvelle de sa mort. Mais les renseignements qu'on a dû attendre de son pays natal et de la Mission de Maurice ont obligé à différer. Cette biographie n'en sera d'ailleurs que plus complète et plus intéressante.

II. Du Vénéré Père — Autorisation de transférer ses restes au S^t Cœur de Marie — Oblation du calice qui lui a servi pour sa première Messe. — Guérisons attribuées à son intercession etc. — Dans son allocution du 2 février pour l'inauguration de la nouvelle C^{te} du S^t Cœur de Marie, rapportée dans le dernier Bulletin, le C. A. Père avait fait espérer que bientôt l'on pourrait y déposer les restes de notre Vénéré Père, déposés jusqu'à présent à Notre Dame du Gard, et y réunir également les dépouilles mortelles des autres membres de la Cong^e. On s'est occupé, en effet, sans retard des démarches nécessaires, près de la Préfecture de la Seine et du Ministère de l'Intérieur, pour en obtenir l'autorisation requise.

On eût bien désiré établir sur la propriété un cimetière spécial pour nous, comme on en a à Notre-

Dame de Langomet et à St. Olan. Mais ces concessions, qui, en Province, s'accordent encore assez facilement, sont absolument impossibles à obtenir aujourd'hui dans le Département de la Seine. Ne pouvant avoir un cimetière proprement dit, on a demandé du moins un ossuaire, c'est-à-dire un caveau où l'on pût déposer et réunir les ossements de nos Missionnaires.

Après bien des démarches et des formalités, on a pu obtenir enfin, par une lettre du 19 novembre dernier, de pouvoir transporter en ce lieu les restes de Notre Vénéré Père, et ceux des Cères morts en pays étrangers que l'on pourrait recueillir. Nous aurons donc le bonheur de présider au milieu de nous, dans la Maison qui doit former désormais comme le centre de la Cong., les restes vénérés de notre St. Fondateur. Le C. D. Père se propose d'en faire solennellement la translation, à l'époque de la prochaine retraite annuelle. On prépare en ce moment le caveau de la chapelle funéraire destinés à recevoir ce précieux dépôt. Déjà en attendant, il y a fait transporter le cœur et la langue du Vénéré Père, soigneusement conservés sous un globe de cristal.

N'ayant pu obtenir un cimetière spécial pour nous dans la propriété, on se propose d'acheter un terrain réservé dans celui de la paroisse de Chevilly, qui n'est qu'à une petite distance de la maison.

— Nous venons, en outre, de recevoir dernièrement un souvenir des plus précieux pour nous de Notre Vénéré Père. c'est le calice qui lui a servi pour sa première Messe.

Ce fut, comme on le sait, dans la chapelle des Saints Coeurs de Jésus et de Marie, au couvent des Religieuses de Louvencourt, à Amiens, qu'il eut pour la première fois, le bonheur d'offrir le St. Sacrifice, le mardi 18 Septembre 1841. Il était assisté de M. l'abbé Cacheux, aumônier

de la C^{te}, et qui est resté toujours l'un des amis dévoués de la Congrégation. Le Calice dont il s'était servi en cette mémorable circonstance était toujours conservé dans la C^{te} avec une pieuse vénération. Le C^{te} Père le Successeur en ayant parlé, lors de la dernière retraite qu'il alla prêcher en cette C^{te}, la Mère Sup^{re} s'empressa de nous l'offrir. Le C^{te} Père le destina à la C^{te} du St. Sacrament de Marie; on y réunira également les ornements et autres objets sacrés qui ont servi à un St. Père. Et ainsi, quand nos chers confrères reviendront des pays éloignés à la Maison-Mère, ils pourront avec la douce consolation de célébrer le saint Meurt. avec le même calice, les mêmes ornements, les mêmes objets qui lui ont servi à lui-même, et sur le premier autel de la Neuville, que l'on conserve toujours à l'oratoire du Noviciat: Ceci de précieuses et édifiants souvenirs dans un seul sacrifice ainsi offert!

Le P. Horner, dans une lettre écrite de Zanzibar au C. et Père, racontait deux guérisons particulières obtenues par deux Filles de Marie, après une fervente neuvaine faite à Notre Vénéré Père. L'une de ces religieuses avait, depuis deux ans et demi, une fièvre presque continuelle, qui faisait craindre un accès pernicieux, et les médecins regardaient son départ pour Bourbon comme tout-à-fait urgent. L'autre souffrait depuis plus de deux ans également, d'un effort qu'elle avait fait dans le travail et qui l'obligeait à garder le lit ou le fermer. Sur la recommandation du P. Horner, elles ont recouru à l'intercession de Notre Vénéré Fondateur, afin d'obtenir de lui la grâce de pouvoir travailler pour les pauvres noirs, pour le salut desquels il s'était sacrifié lui-même toutes deux; à partir de cette neuvaine, éprouvèrent une amélioration sensible; et bientôt elles furent entièrement remises.

Combien cela ne doit-il pas nous unir nous-mêmes à prier Notre Vénéré Père avec une confiance toujours plus grande, afin surtout d'obtenir, par sa puissante intercession, la grâce d'imiter les exemples de ses vertus ?

III. Voyage du C. R. Père en Bretagne - Son séjour au St-Cœur de Marie.

L'année dernière, au mois d'août, le C. R. Père était allé visiter la C^{te} de Cellule et présider la distribution des prix de l'Établissement. Cette année, il a bien voulu accorder la même faveur aux C^{tes} de Langonnet et de St-Élan. Il y avait plus de cinq ans déjà que ces deux maisons avaient reçu sa première visite, et depuis long-temps elles sollicitaient et attendaient, d'année en année, le bonheur de le revoir au milieu d'elles et de recevoir sa bénédiction paternelle.

Malgré ses nombreux travaux et occupations, le C. R. Père s'est enfin rendu à leurs desirs. Il est parti de Paris le samedi soir, 30 Juillet, pour St-Denis, accompagné du Sr. Dubou, venu de Bourbon, comme on sait, pour se reposer et se retirer un peu à la Maison-Mère, et il a pu arriver à St-Élan le lendemain, pour y célébrer la St^e Messe. C'était la St^e Ignace, le jour même de la fête de son saint Patron. Ce fut pour St-Élan, une coïncidence heureuse qui vint ajouter encore au bonheur de ce beau jour.

Le C. R. Père a consacré toute cette journée et celle du lendemain à la C^{te} de St-Élan; puis il est parti pour M. D. de Langonnet, conduit par le Sr. Schmoderer à moitié chemin, où, de son côté, le Sr. Collin vint à sa rencontre.

Le mardi soir, devait avoir lieu la distribution solennelle des prix de l'Établissement. Elle a été présidée par le C. R. Père au milieu d'un nombreux concours d'ecclésiastiques, comme on le verra au bulletin particulier de cette C^{te}.

Les Sœurs de St. Joseph, qui ont établi un pensionnat et un École dans notre ancienne maison de Gourin, désiraient beaucoup posséder aussi à cette occasion le C. R. Père, pour présider leur distribution des prix; mais il n'a pu se rendre à leurs desirs: son temps était compté, et il ne pouvait en dérober la moindre partie. Il a consacré deux jours à visiter l'Établissement de N. D. de Langonnet, qui, à sa première visite, n'était encore qu'à son berceau.

Nos chers Confrères eussent été heureux sans doute de pouvoir le retenir plus longtemps au milieu d'eux; mais ses occupations l'appelaient à Paris. Il a donc repris, par Vannes et Rennes, la route de la Capitale; et est arrivé à la Maison-Mère le samedi, 5 août, après une courte absence de 7 jours. Un voyage si long et si rapide n'a pas été sans fatigues pour une santé faible comme celle du C. R. Père; cependant, grâce à Dieu, ces fatigues n'ont pas eu de suites.

— Depuis l'installation de la C^h. du St. Cœur de Marie à Chevilley, le C. R. Père a continué d'y demeurer habituellement; et il y a même prolongé son séjour durant les derniers mois de l'année, pour se soustraire aux dérangements de Paris, et trouver plus de loisir pour ses travaux importants, entrepris en vue du bien général de la Congrégation.

IV. Le R. P. Lavunbruck — Dans le Bulletin N^o. 24, nous avons donné quelques nouvelles sur le R. P. Lavunbruck et ses Missions. Depuis lors il continue toujours sans interruption ses travaux apostoliques. Pour l'hiver de 1864-65, il avait treize Missions à prêcher dans les divers diocèses d'Angers, du Mans, de Laval, et principalement dans celui de Rennes. Il en a habituellement ainsi d'arrêtées et promises pour deux ou trois ans d'avance. Et ces Missions, comme on le sait, ne sont pas seulement

de quelques jours. Elles servent des sermons entières. Et, cependant tout ce temps, le P. J. Levenbruck, écrit à lui seul toutes les prédications; et après les sermons, il consacre encore au confessionnal une grande partie de son temps, et souvent de la nuit.

Des Missions de ce genre ne peuvent rester stériles, surtout dans des pays de foi. En effet elles produisent les plus grands fruits de grâce et de salut, comme on le verra par quelques extraits de lettres que nous donnerons dans la troisième partie. Les personnes pieuses se fortifient dans la vertu; les pécheurs surtout se convertissent et reviennent à Dieu, c'est un renouvellement spirituel dans la population toute entière.

Malgré tous ces travaux incessants et au dessus des forces ordinaires d'un homme, la santé du cher Eric Levenbruck s'est assez heureusement soutenue, bien qu'il ne prenne guère de repos que le temps d'aller à une Mission à l'aube. Et cependant il va, l'année prochaine, commencer sa 49^{ème} année de travaux de ce genre, et atteindre, par conséquent, bientôt le demi siècle. Nous espérons qu'il pourra venir quelque temps au moins à la Maison-Mère, pour célébrer avec nous sa cinquantième année de travaux apostoliques.

V Association de prières pour les noirs—Traduction allemande par M: l'abbé Simonis—Affiliation de celui-ci à la Cong:—D. de M: Cormu, Supérieur du Petit. Sem. de Rozeray— Depuis longtemps déjà, on se préoccupait des moyens d'étendre et de propager davantage l'Association de prières pour la conversion des Noirs. Établie en 1846, cette pieuse union de zèle et en quelque sorte d'apostolat s'était rapidement répandue dans les commencements; mais peu à peu elle s'était ralentie et demeurait à peu près stationnaire. Pour la raviver et la propager, on sentit le besoin d'avoir une feuille spéciale d'admission

Mgr. Hobès voulut bien se charger d'en faire imprimer à l'imprimerie de la Mission; et l'on fit tirer à Paris une gravure appropriée à l'Association, qui tous nos confrères connaissent. Depuis lors, plusieurs milliers d'exemplaires ont été distribués et répandus de divers côtés; et l'on se peut même suffire aux demandes.

Mais ce cahier d'agrégation se trouvant en français, ne pouvait convenir qu'à la France. Nous établissant en A.^l France, il était bon d'y répandre aussi cette pieuse association. M.^r l'abbé Simonis, cousin du C. R. Père, et ami dévoué de la Cong^o, qui, l'année dernière, avait écrit sur les rapports de l'Alsace avec notre Cong^o et la Mission des Noirs, le travail intéressant que nous avons envoyé à toutes les C^{es}, voulut bien encore s'offrir à traduire en Allemand cette feuille d'admission, et même la faire imprimer à ses frais. Il en a fait tirer 6000 exemplaires, qui ont été rapidement distribués, tant en Alsace qu'en Allemagne.

— Pour reconnaître le zèle et le dévouement de M. l'abbé Simonis envers la Cong^o et nos Missions des Noirs, et pour rendre ces liens plus intimes, plus méritoires et plus durables, le C. R. Père, a bien voulu, selon ses desirs, l'affilier à l'Institut par acte du 15 mars 1804, Fête de la Pentecôte, en l'autorisant en même temps à recevoir et à inscrire dans l'association de prières pour les Noirs, à la condition d'envoyer chaque année à la Maison-Mère les noms, ou du moins le nombre des personnes reçues par lui.

M. l'abbé Simonis était alors Professeur au Collège Libre de Colmar. Depuis, il a été nommé par Mgr. l'évêque de Strasbourg Professeur d'écriture St^e au Grand-Séminaire du diocèse, où il pourra faire davantage encore pour la Congrégation et ses Missions.

— Le C. R. Père a accordé cette même faveur de l'affiliation à la Cong^o à un autre prêtre du diocèse de St. Claude, M. l'abbé Cornu, Supérieur du Petit-Séminaire.

de Hozeroy Ce digne ecclésiastique avait eu des rapports tout particuliers avec la Société naissante du S^t Cœur de Marie, dès son berceau à la Neuville, par le S^t Chevalier avec lequel il était personnellement lié. Dès la première origine de la pieuse Association de prières pour les noirs, il s'en était fait un des plus zélés propagateurs, et il contribua même en grande partie à sa fondation et à son rapide établissement, ainsi qu'on le verra plus tard dans l'historique de cette œuvre. Il s'est également toujours montré ami dévoué de l'Institut; et c'est en partie aussi à son zèle que nous devons plusieurs des vocations que nous avons eues du diocèse de S^t Claude.

Afin de resserrer et de cimenter encore davantage ces rapports, le C. C. Père lui a accordé, par acte du dimanche 9 octobre, Fête de la Maternité de la S^{te} Vierge, la participation à tous les mérites et bonnes œuvres de l'Institut; et l'autorisation d'ouvrir un registre particulier pour l'association de prières pour les noirs, sauf à envoyer de temps en temps à la Maison Mère le nombre des noms qu'il aura recueillis.

VI. Œuvre apostolique — Maison centrale confiée aux Sœurs de S^t Joseph. Son inauguration — C'est le commencement de la fondation de l'œuvre apostolique, on avait senti l'importance et la nécessité de lui donner un centre général déterminé, pour la maintenir et la perpétuer dans son but premier, et en même temps pour la féconder et la développer de plus en plus par toute l'Église. À mesure que l'œuvre croissait et s'étendait sous les bénédictions du Vicaire de Jésus-Christ, à mesure aussi cette nécessité se faisait de plus en plus sentir.

Une Communauté religieuse pouvait seule être à même de remplir ce dessein. M^{lle} du Chesne, fondatrice de l'œuvre, s'était d'abord unie à cet effet à la petite Communauté des Filles du S^t Cœur de Marie, fondée autrefois

à St. Etienne puis du Gard, par la S. Marie de la Croix, et transférée depuis à Paris, laquelle avait embrassé son but et son œuvre. Mais cette petite C^{te} n'ayant pu se développer, par suite notamment de la maladie de sa Supérieure dont celle-ci n'a jamais pu se relever, et vu d'ailleurs que l'Archevêché n'aurait difficilement permis l'établissement d'une nouvelle communauté religieuse à Paris, on crut qu'il était dans les desseins de la divine Providence de tourner ses vues d'un autre côté.

Cela étant, et vu l'extension rapide et toujours croissante de l'œuvre, tant en France qu'en d'autres pays catholiques, le C. R. Père, qui a, de la part de la S. P. N. E. la direction générale de l'œuvre, pensa donc, d'accord avec M. de Mellet du Chesne, à demander le concours d'une Cong^g religieuse déjà solidement constituée, propre à ce dessein par son but et son esprit, et capable en même temps de soutenir et de propager de plus en plus une institution si utile et si précieuse pour les Missions.

La Congrégation des Sœurs de St. Joseph de Clugny se présentait tout naturellement à son choix, tant à cause des garanties de force et de stabilité qu'elle présente, des œuvres nombreuses qu'elle possède dans les pays étrangers, coloniaux et infidèles, qu'à cause des rapports particuliers que la divine Providence a depuis longtemps établis entre elles et notre propre Société. Le C. R. Père en fit donc l'offre à la Révérende Mère Jarouhey, qui fut heureuse de pouvoir s'associer à nous pour cette œuvre de zèle et d'apostolat.

Mais, pour cette maison centrale, il fallait avant tout un local convenable, et suffisamment approprié. La généreuse fondatrice de l'œuvre voulut encore en être la première bienfaitrice, en se chargeant des frais de fondation. Grâce à sa libéralité, on a pu louer une partie des bâtiments du couvent des Religieuses de N. D.

de la Charité, communément appelées Dames de S. Michel, non loin du Séminaire colonial, au coin de la rue d'Ulm et de la rue des Cistes. Les Sœurs de St Joseph sont venues s'y établir sur la fin de l'année dernière. La première Fête de la Communauté a été célébrée, la vigile de Noël, le 24 décembre 1864, par le Très-Evêque et Révérend Père lui-même, qui a adressé aux Religieuses et aux postulantes de l'œuvre quelques paroles d'exhortation et d'encouragement adaptées à la circonstance, et leur a laissé le Très-Saint Sacrement.

VII. Traduction de la Bulle de définition du dogme de l'Im^{te} Conception.

Ainsi qu'on a pu le voir dans le journal Le Monde (n^o du 13 et 24 décembre), Monseigneur l'Evêque du Fay, après avoir élevé, en mémoire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge, la statue colossale de 25. 29. de France, a eu la pensée de faire traduire dans toutes les langues du monde entier la Bulle immortelle qui proclame cet admirable privilège de Marie. Le recueil de ces traductions doit être déposé aux pieds de l'Église IX comme un hommage de tous les peuples, et conservé dans la Ville éternelle comme un monument sacré à la gloire de la Très-Sainte Vierge.

C'est là, sans contredit, une belle et grande pensée. L'Église IX, du haut de la Chaire suprême, parle à tous les peuples dans la langue de l'Église, proclamant partout la croyance catholique. Tous les peuples lui répondent, chacun dans sa langue, en répétant la même foi, la même croyance, c'est l'accomplissement littéral, en l'honneur de Marie, de cette parole prophétique échappée de ses lèvres : « Tous les peuples me diront bienheureuse. Beata me dicent omnes generationes. »

Afin donc de rendre ce monument véritablement

catholique et universel, on désire avoir la traduction de la Bulle *Ineffabilis*, non seulement dans les langues des nations civilisées, mais encore dans tous les idiomes des pays sauvages sis aux quatre coins du monde. Pour cette entreprise gigantesque, le concours des Missionnaires était nécessaire. M. l'abbé Sire, Sulpicien, précédemment Professeur au Grand-Séminaire du Fay et maintenant l'un des Directeurs du Séminaire de St Sulpice à Evreux, chargé du soin de cette œuvre, s'est adressé pour cela à toutes les Congrégations qui s'occupent de Missions dans les pays étrangers, et il a fait également cette demande au très-Révérend Père, spécialement pour nos Missions d'Afrique.

Nos chers confrères se feront un bonheur, nous n'en doutons pas, de s'associer à ce bon et pieux dessein, d'apporter leur pierre pour ce grand édifice en l'honneur de Marie. Mgr Kobès a déjà fait traduire cette Bulle en Holofé, et ensuite imprimer à l'imprimerie de la Mission. Mais il serait également à désirer qu'on en eût la traduction dans la langue Sérère, et autres langues connues de la Sénégambie, les langues Fongue et Benga parlées au Gabon, la langue Souabélie parlée par les indigènes de Zanzibar, le criole de Maurice, de Bourbon, de la Martinique et autres colonies, et, s'il était possible, dans les langues des indiens de la Guyane etc. etc.

Nous donnerons à la 3^e Partie la lettre de demande de M. l'abbé Sire. On y trouvera quelques indications sur la manière dont on désire que chaque traduction soit écrite et composée pour entrer dans le plan du recueil.

VII. Concession de livres au C. R. Sire par le Ministère. — Il y a quelque temps, le C. R. Sire avait obtenu du Ministère d'Etat la concession de plusieurs ouvrages importants.

Cette année, celui de l'Éducation publique a bien voulu également nous accorder une faveur semblable.

Il y a dans ce Ministère un fonds considérable d'ouvrages, provenant soit du dépôt légal que doit faire tout imprimeur, soit des souscriptions universitaires auxquelles prend part le Gouvernement; et M^r Duruy l'a encore augmenté d'un grand nombre de livres scolaires, concernant plus spécialement l'agriculture et destinés à la fondation de bibliothèques rurales. Ayant appris qu'on faisait une distribution de ces divers ouvrages, le Très-Révérend Père a fait une demande au Ministère, pour le prier de vouloir bien faire participer nos divers Établissements à cette généreuse libéralité. Sa demande a été favorablement accueillie; et, quelque temps après la fête du 15 août, nous recevions tout un énorme ballot contenant 263 volumes, dont 34 du fonds des souscriptions universitaires, 77 du dépôt légal, et 152 des bibliothèques scolaires.

La plupart de ces derniers ouvrages étaient de peu de prix; mais, comme on le voit, le nombre au moins compensait la valeur. Il y avait, d'ailleurs, parmi les premiers, des ouvrages d'une certaine importance, tels que divers dictionnaires savants, français et étrangers, la théologie de Billuart, celle de St. Liguori, un magnifique missel romain, le journal asiatique, recueil périodique sur l'Orient etc. etc.

Le Très-Révérend Père a fait distribuer ces ouvrages selon leur convenance, entre la Maison de Paris, celle de Langonnet et celle de Cellule; pour lesquelles ils avoient été spécialement demandés.

IX. Ouvres diverses refusés. — Depuis le dernier Bulletin, plusieurs autres encore nous ont été proposées, que l'on n'a pas cru pouvoir accepter.

1.° Œuvre de mendiants et vagabonds. — Cette œuvre nous a été offerte, dans le Morbihan. On se préoccupait depuis longtemps déjà du moyen d'éteindre la mendicité et le vagabondage dans le pays; mais l'on comprenait que pour arriver à un résultat sérieux, au point de vue surtout de la moralisation, il fallait à la fois l'intervention d'un Institut religieux et le travail agricole. La prospérité de la colonie pénitentiaire que nous dirigeons à Langonnet pour les enfants et les jeunes gens, donna l'idée d'établir une œuvre à peu près semblable pour les mendiants et les vagabonds. On nous en fit la proposition, il y a quelques années, et, l'été dernier, dans une visite que le c. I. Collin eut occasion de faire à Vannes au Préfet; celui-ci lui en parla de nouveau. Et se montra même disposé, à cet effet, à faire tous ses efforts pour faire reconnaître notre Etablissement de Langonnet comme Etablissement d'utilité publique; cette condition étant nécessaire pour l'œuvre

et est certainement une œuvre importante, et qui rentre parfaitement dans les fins de la Congrégation, vouée spécialement aux classes pauvres et nécessiteuses; mais aussi c'est une œuvre hérissée de bien des difficultés; et, pour en assurer le succès, elles demanderait des conditions particulières, difficiles à réunir. On n'a donc pas eu devoir donner suite à cette affaire, du moins pour le moment.

2.° Etablissement agricole à Brézé. — Cette seconde œuvre nous a été proposée par Monseigneur de Dreux-Brézé, évêque de Moulins. Ce prélat possède à Brézé un vieux château, avec quelques hectares de terre, et il eut désiré y fonder une œuvre agricole dans le genre de celle de St. Ilan, dont, disait-il, il avait entendu des merveilles. Il pensait en outre adjoindre plus tard à cette maison une petite résidence de Missionnaires, pour donner des stations et retraites dans le diocèse.

Le très-Excellent Evêque, en remerciant Sr. Grandeur, & de lui répondre que nous ne pouvons ni accepter, faute de personnel dévoué. (Lett. de Mgr de Moulins du 26 Nov. 1864.)

2^e Collège de Sibiville. — Cet établissement, situé dans le diocèse d'Arras, nous avait été offert, il y a déjà plusieurs années, du temps que nous étions encore au Gard, par M. l'abbé Dodin, son fondateur. On vient de nous le proposer de nouveau, sur la fin de l'année dernière. Mgr d'Arras nous eût vus avec plaisir venir nous établir dans son diocèse. Mais l'établissement offrait d'ailleurs, relativement, trop peu de ressources et d'espérances pour les sacrifices qu'il eût fallu faire.

3^e Etablissements en Savoie. — Après l'Alsace et la Bretagne, la Savoie est un des pays que nous ont fournis le plus de vocations. Aussi plusieurs fois a-t-on pensé à s'y établir.

Dernièrement encore, on nous a proposé, au centre même de la Savoie, à Mégève, diocèse d'Annecy, un ancien prieuré et un pèlerinage. Le prieuré, situé dans le bourg même de Mégève, aurait servi pour y établir un petit collège et un scolasticat. Et l'on eût en même temps à desservir le pèlerinage établi à quelques moments du bourg, au célèbre Calvaire érigé par le dernier curé de la paroisse, M. l'abbé Martin, et que l'on dit être une des merveilles du pays. M. l'abbé Monard, premier vicaire de la paroisse, condisciple du P. Dubois et ami dévoué de la Cong^e, eût été heureux de nous voir accepter ces deux œuvres; mais, outre le manque de personnel, diverses difficultés ont dû faire refuser ou du moins ajourner ce projet pour un temps plus favorable que la divine Providence, nous l'espérons, nous ménagera un jour.

X. Retraite annuelle des Pères à la Maison-Mère. — La retraite

annuelle des Pères de la Province d'Europe a eu lieu, cette année encore comme les précédentes, à la Maison du séminaire colonial. On avait d'abord un peu pensé à la faire à la nouvelle Cité du St. Esprit de Mars; à Liberville; mais les choses ne s'y trouvaient pas encore suffisamment installées pour y recevoir tous les Pères appelés à ces solennités.

Le nombre des révérends atteignait, en effet, la cinquanteaine, dont 40 Pères et 10 Novices. Les Pères présents des diverses maisons d'Europe étaient, outre le F. R. Père, les P. P. F. F. F. de Varrasseur, Collin, Gravière, Bour, et Libermann; les P. P. Blangin, Jean de Varrasseur, Teneux, Delaplace, Leman, Gallu, Suillaud, Grogot, Corbet J. B., Fernot, Barille, Duparquet, Schneiderer, Hubert, Briches, Hofbauer, Morice, Artaud, Dange, Maitrejean, Riehl, Héve, Crincl, Corbet Fr. R., Locher, Jouan, Richaume, Harringer, Grizard et Ott. Le P. C. Gaultier qui se trouvait à Aixins près de Son Eminence par motif de santé, a du moins voulu venir pour assister à la clôture de la retraite, et prendre part aux réunions du conseil qui ont suivi. Il y avait, en outre, deux Pères venus d'Afrique, les P. P. Lossedat et Staub, et le P. Duboin, supérieur de la Cité de Bourbon. Les dix Novices étaient M. M. Soulet, Commeruy, Babet, Bangratz, Guérin, Rigot, Keffé, Harcher, Lejeune et Espitallic.

Le Très-Révérend Père s'est efforcé, dans ses instructions, de nous remettre plus vivement devant les yeux la grande fin à laquelle tout doit tendre, dans la vie religieuse surtout: la plus grande gloire de Dieu. Après avoir expliqué en quoi consiste cette gloire suprême que nous avons à procurer à Dieu, il nous a montré que, pour le glorifier ainsi véritablement d'une manière agréable à ses yeux et méritoire pour nous, nous devons le faire avant tout selon l'or-

de sa sainte volonté. Et, ce principe posé, il nous a exposé, d'une manière pratique, comment nous devons diriger toute notre vie, toutes nos actions, vers cette grande fin, et les moyens à prendre pour le faire de la façon la plus parfaite. Dans ses instructions subséquentes, il a passé en revue les divers défauts qui peuvent ravir à Dieu la gloire que nous devons lui procurer et à nous-mêmes les mérites que nous pourrions acquérir, à savoir: la spontanéité et la routine, le sensualisme ou la recherche de la jouissance; l'égoïsme ou la recherche de son intérêt propre; le rationalisme ou l'indépendance d'esprit et de jugement; le libéralisme ou l'esprit d'indépendance de volonté; l'individualisme ou la conservation de l'esprit et de la vie propres. Et enfin, deux instructions sur le détachement et sur la vie intérieure et d'union à Dieu ont terminé ces réflexions si utiles et si pratiques.

Pendant les repas, on a lu la Circulaire N^o 35 sur la Vocation dont l'impression venait de s'achever, et que tous ont écouté avec le plus grand recueillement et le plus vif intérêt.

La retraite, commencée le Dimanche 21 août, sous la protection de St. Bernard, dont on célébrait en ce jour la fête, s'est terminée, selon l'usage, le jour de la solennité du St. Sacrament de Marie. Le très-Révérend Père a officié à la Grand Messe et à Vêpres, assisté, comme les années précédentes, exclusivement par les Pères. La cérémonie des Vœux a eu lieu à la chapelle du Séminaire. Les huit Novices admis à la Profession et dont on a donné les noms plus haut, ont eu le bonheur de faire aux pieds des saints autels leurs premiers vœux de Religion, le C. Hofbauer, qui se trouvait à l'expiration de ses seconds vœux, les a renouvelés de nouveau pour cinq ans; et tous les Pères ont fait ensuite, d'une

commune voix, la rénovation de leurs saints engagements, selon la formule donnée dans la Circulaire N.º 29.

Au repas festif qui a terminé cette douce journée, nous avons Mgr Howard, Evêque de la Cour romaine, parent de la Reine d'Angleterre, en passage à Paris, à que le Evêc-Évêque d'Évêque-Évêque, à cette occasion, comme ami dévoué du Séminaire français de la Cong.

— Le lendemain, a eu lieu le service anniversaire pour tous les membres défunts de la Cong., et ensuite l'on a commencé le Chapitre, qui a duré jusqu'au mercredi matin, et qui a été suivi des réunions particulières des Fonctionnaires généraux et des Supérieurs des diverses Communautés de la Province. Puis, peu à peu, tous se sont séparés, heureux et reconnaissants des grâces particulières accordées par le Cour Immaculé de Marie, pendant les saints jours qui venaient de s'écouler.

XI. Prédications de retraites. — Après s'être ainsi retrem-pés eux-mêmes dans la retraite, plusieurs Evêcs ont profité des loisirs de la fin de l'année scolaire et religieuse pour aller prêcher des retraites en diverses Communautés, selon la mission qui leur a été donnée par le Evêc-Évêque d'Évêque.

Le E. Schmoderer a prêché la retraite des Sœurs de l'Immaculée-Conception, à Paris au commencement du mois de septembre; et le E. Blangin la donna à la fin du même mois à leur Maison Mère de Castres. Le E. Delaplace est allé, comme les années précédentes, à Beauvais, prêcher la retraite des institutrices du diocèse. Elles se trouvaient réunies, pour ces pieux exercices, au nombre de 42, dans la maison de l'école normale où elles sont formées, et qui est dirigée par les Sœurs de S. Joseph.

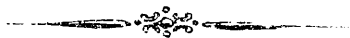
Le E. Maîtrejean a été chargé de la retraite des

Sœurs de St Joseph d'Alençon et des 4. les environnantes, le St. Crisol de celle de Senlis, ainsi que de celle de Clamcy, où près de 300 sœurs se trouvaient réunies.

Le très Révérend Père a prêché lui-même celle de Louvencourt-Mère, à Paris. Il s'y trouvait 416 religieuses, dont 42 Supérieures de diverses maisons de France et de l'étranger. Ce nombre seul montre mieux que tout le reste l'importance de cette retraite, et en même temps le prix qu'attachent les Sœurs à la parole du C. St. Père et aux instructions qu'il continue à leur donner, depuis plusieurs années déjà, sur la vie religieuse.

Le C. St. Le Parasseur Fr^e a été redemandé de nouveau, de son côté, par les Sœurs de Louvencourt à Amiens, qui se montrent aussi toujours avides d'entendre ses vives et chaleureuses exhortations. Toutes ces retraites paraissent avoir été bénies de Dieu, d'après les divers témoignages de remerciement qu'on en a reçus.

Monseigneur l'Evêque de Beauvais a écrit en outre au très Révérend Père, pour lui demander des Pères pour les prédications du carême et du temps pascal, dans son diocèse, et pour les missions préparatoires à la confirmation pendant le cours de 1805. Mais il était impossible de satisfaire à la demande de Sa Grandeur, surtout à cette époque de l'armée.



Deuxième Partie.

Revue des Communautés.

Province d'Europe.

C^{te} du S^t Cœur de Marie

Nouvelles concernant la C^{te} en général.

1: Travaux d'installation — 2: Fête-Dieu. Procession du T. S^t Sacrement — 3: Frères arrivés de Mission — Salut de départ — 4: Visite de M^r Timault. — 5: Visite archidiaconale M^r Veron.

Extrait du Bulletin de la C^{te}. — 1^o Les travaux qu'il y avait à faire à Chevilly, pour la nouvelle Maison du S^t Cœur de Marie, ont été poursuivis avec activité; et maintenant les trois Communautés qui la composent: le Noviciat des Frères, le Grand-Scolasticat et le Noviciat des Sœurs, se trouvent convenablement installées, du moins pour jusqu'à nouvel ordre.

« La chapelle, dont on a posé et béni la première pierre le 21 juin, se continue autant que les bras et les ressources peuvent le permettre. On espère qu'elle pourra être terminée dans le courant de l'été prochain.

« Outre cette chapelle, on en a préparé une autre plus petite dans un des côtés du carré des bâtiments d'entrée, servant précédemment de serre, et qui se trouve parfaitement appropriée pour sa nouvelle destination. La bénédiction en a été faite par le C. E. Père, le 25 juillet, fête de S^t Étienne S^t Jacques. Elle est actuellement à l'usage des Scolastiques et des Frères, en attendant l'archi-

venant

de la grande chapelle; elle servira plus tard d'oratoire au Noviciat des Frères.»

— 2. « Le jeudi de la Fête-Dieu, Notre-Seigneur a pris solennellement possession de la propriété, qui lui est désormais consacrée

« On sait qu'à N. D. du Gard la Procession du Crés.-s. Sacrement se faisait avec la plus grande solennité. Ces pieux souvenirs n'ont pas été oubliés, ils revivront entièrement, nous l'espérons, dans cette nouvelle C^{te}. On a commencé, dès cette année, à y faire la procession solennelle de ce beau jour. Le C. G. Père a officié à la Messe, aux Vêpres et au Salut, et a porté le Crés.-saint Sacrem^t. C'était la première fois sans doute que ces lieux voyaient s'accomplir une si belle solennité.

« Nous avons assisté aussi, le dimanche suivant, à la Procession faite à la paroisse. Notre nombre en a singulièrement relevé l'éclat et la pompe. Quatre Frères portaient le dais; six prêtres étaient en chasuble; et les Novices et Scolastiques en surplis formaient deux longues files. Cette cérémonie paraît avoir laissé chez les Habitants du village une impression salutaire.»

— 3. Un des avantages de cette nouvelle maison de Chevilly, c'est d'offrir à nos chers Confrères venant de Mission un lieu de repos pour se retremper et se remettre de leurs fatigues. C'est ainsi que nous avons été heureux de posséder au milieu de nous, les F. F. Lossedat, Dubois et Strub, depuis le mois de Juin jusqu'au mois d'octobre; et nous avons encore en ce moment, le F. Fousset, arrivé d'Afrique vers la mi-octobre.

« Vers la même époque, le Dimanche, 16 octobre, fête de la pureté de la C. S^{te} Vierge, a été célébré un salut de départ pour les Frères et Frères partant au delà des mers. Il y avait à y participer, les F. F. Fernot, Schmoderer, Tommey, Babet et Guérin, et

les F. F. Arcade, Patrocle et Edmond. Le F. Sossedasteur a adressé quelques paroles bien senties sur la nécessité, pour tout Missionnaire, d'acquiescer et de conserver en son âme l'esprit de prière et l'esprit de sacrifice. Après vingt années bientôt de mission, ce cher Compère pouvait, mieux que personne, parler d'expérience.

— 4.° Pendant les vacances, nous avons eu le bonheur de recevoir la précieuse visite du bon et Vénérable M. Finault, qui fut, comme on le sait, le père spirituel des premiers membres de la Société du S. Cœur de Marie, l'ami et le soutien de notre Vénéré Père lui-même, pendant son séjour à S. Sulpice. Déjà un peu courbé sous le poids des années et d'une santé assez chancelante, il ne sort plus guère de sa retraite d'Issy; mais, sur les instances du B. F. Le Navasseur, qui fut le chercher et le reconduire en voiture avec le F. Le Navasseur Léon et le F. Barillec, il voulut bien cependant venir passer quelques heures à Chevilly. Sa visite fut un jour de fête pour toute la Communauté, et surtout pour les Novices et les Scolastiques, qui désiraient beaucoup le connaître. Il nous entretenait tout le temps de Notre Vénéré Père, nous racontant divers détails très intéressants, qu'on s'est empressé de recueillir. C'est toujours avec effusion qu'il parle de ce bon saint Libermann, comme il l'appelle ordinairement. A la vue du grand nombre de Novices et Scolastiques pressés autour de lui, il admirait comment la divine Providence avait fait grandir et multiplier le petit grain de Senévé qu'il avait vu germer à Issy, dans l'ombre et au pied de la croix; il se plaisait à nous rappeler toutes les difficultés qu'avait éprouvées Notre Vénéré Père à Issy, à Remus, à Rome, et comment Dieu avait soutenu et béni ses efforts au moment même où tout semblait devoir être perdu.. »

— 5. « Le dernier Dimanche du mois d'octobre, nous avons aussi été honorés de la présence de M. l'abbé Véron, Grand-Vicaire de Paris et Archidiaque de Sainte Geneviève, qui venait, au nom de Mgr. l'Archevêque, faire la visite canonique de la paroisse de Chevilly, comme il avait fait précédemment pour celle de St. Jacques du Haut-pas à Paris et les autres paroisses de son archidiaconé.

« Un certain nombre de Novices et Scolastiques assistèrent à sa visite à l'église paroissiale. M. le Curé de Chevilly, dans le discours de réception qu'il fit à M. l'Archidiaque, à son entrée dans l'église, lui parla de notre Cong: avec les plus grands éloges. Il exprima tout son bonheur de nous avoir dans sa paroisse, disant « que notre présence y avait déjà opéré beaucoup de bien et « qu'il avait la confiance que, grâce à la bonne éducation, « aux prières et saints sacrifices de la C^{te}, le mouvement re-
« ligieux déjà commencé, irait toujours en augmentant. »

« M. le Grand-Vicaire lui répondit, à l'endroit de la Cong: « qu'il le félicitait de posséder ainsi dans sa pa-
« roisse une société si dévouée au S^t Siège et à toute auto-
« rité ecclésiastique, des Religieux qui travaillent avec
« tant de zèle et d'abnégation au salut des âmes, qui
« ont fait et font encore tant de bien dans le diocèse de
« Paris et partout ailleurs où ils se trouvent; et il nous re-
« mercia en même temps nous-mêmes, au nom de Mgr.
« l'Archevêque, dont il était le représentant, du concours
« que nous voulions bien donner pour le bien des âmes
« dans la paroisse de Chevilly. »

Mr. l'abbé Véron a bien voulu accepter un modeste déjeuner dans notre C^{te}, et le soir, le C. D. Père, qui s'était rendu à Chevilly pour cette circonstance, a assisté lui-même au dîner donné par M. le Curé à Mr. l'Archidiaque, et auquel se trouvaient invités Mgr.

Préques et différents personnages de distinction de Paris, entre autre M. L'Esmarre, le célèbre oculiste de la capitale.

Maison du Noviciat.

1. Personnel des Novices — 2. Riehl remplaçant le P. Speisser — 3. Retraite et Ordinations — 4. Ministère extérieur — Fort de Bicêtre.

1. Le 28 août, fête du St. Lueur de Marie, huit novices ont eu le bonheur d'émettre leurs premiers vœux entre les mains du Très-Révérénd Père, M. M. Commejuy, Babet, Guérin, Boiffe, Bigot, Kiercher, Espitaillé, Lejeune. Un neuvième M. Bangratz, est allé peu de temps après en Allemagne où il a été autorisé par le S. A. Père à achever son Noviciat, auprès de M. D. de Marienthal, dans L'Archidiocèse de Cologne. Les deux Novices restés seuls depuis cette époque, M. M. Limbour et Simacher, ont été rejoints, le 3 sept. par huit nouveaux, venus du Grand-Scolasticat: M. M. Le Douarin, Vidal, Astruc, Barbaud, Klaine, Renoux, Le Gumbrec, Scolastiques titulaires, et M. Richard, qui a eu aussi, peu après, le 2 octobre, le bonheur de faire sa première consécration à Dieu dans la Cong^g. Le nombre des Novices se trouvait donc de dix pour la nouvelle année religieuse.

« Le P. Riehl remplace le P. Speisser près du P. S. Burg, comme vice-Maître des Novices. »

— 2. « Le 18 septembre, l'année a été ouverte comme de coutume, par les exercices de la retraite, qui a été prêchée par le P. Bernot.

« La veille de la clôture, cinq Novices ont pris part à l'ordination, que Mgr. Maupoint a faite aux Quatre-Temps de Septembre, dans la chapelle du Séminaire colonial M. M. Klaine, Renoux et Richard ont reçu le Sous-Diaconat, M. Simacher le Diaconat, et M. Limbour la prêtrise.

« Aux Quatre-Temps de Décembre, tous ont participé à une seconde ordination faite aux Missions Étrangères.

Cinq ont été ordonnés prêtres: M. M. Le Douarin, Vidal, Astuc, Barbaud et Simacher; trois ont reçu le Diaconat: M. M. Klaine, Renoux et Richard; M. Le Quintrec a reçu les Ordres mineurs.

— 3.^e Jour le ministère extérieur, les Novices ne sont pas moins occupés dans la nouvelle Maison qu'ils ne l'étaient l'an passé, à Monsivry. Ils sont d'abord chargés de prêter secours à M. le Curé de Chevilly, qui, avant notre arrivée, binait tous les Dimanches. Grâce à notre concours, il se contente de se rendre à l'annexe de Brungis de quinze jours en quinze jours, et nous partageons sa besogne.

« Mais notre œuvre principale c'est toujours celle des militaires, bien que nous n'ayons plus à desservir que le Fort de Bicêtre.

« Cette œuvre, comme on le sait, n'est pas sans difficultés; les obstacles cependant viennent moins des soldats que de la part des chefs subalternes, trop empressés à faire du zèle. Ainsi, l'un d'eux voulut, un jour, empêcher de parler aux militaires pendant la 5.^e Messe; mais on montra l'autorisation formelle accordée précédemment par le Ministre de la guerre, et, devant cette autorité, il fallut bien mettre bas les armes. La divine Providence a fait même tourner cette affaire au plus grand bien. Les Dimanches suivants, les militaires ont montré plus d'empressement que jamais à assister à la 5.^e Messe, et la chapelle était devenue trop étroite pour les contenir. »

Grand-Scolastiques.

1.^o Vacances. Pèlerinage à Longpont. — 2.^o Travaux manuels. — Installation du bâtiment, jardins, apiculture. — 3.^o Pèlerinage à St. D. des Victimes. — 4.^o Fêtes placées au Grand-Scolasticat. — Nombre des Scolastiques.

1.^o La retraite mensuelle, qui a eu lieu le dernier dimanche de juillet, est venue clore le temps des études, et servir de

préparation à celui des vacances. C'étaient les premières que l'on passait à la nouvelle Clé. Elles se sont ouvertes le lundi, 1^{er} août, par un pèlerinage à Longpont, bourg situé à 4 lieues du S. Cœur de Marie, dans le diocèse de Versailles, et où l'on vénère une image miraculeuse de Marie, sous le nom de V. D. de Bonne-Garde. Ses nombreux ex-votos dont elle est environnée attestent le culte particulier que la Reine du Ciel reçoit dans ce sanctuaire, ainsi que les bienfaits qu'elle y répand. L'église, seul reste d'une antique abbaye de Cisterciens, possède un magnifique trésor de reliques, qu'il nous fut permis d'honorer.

2. Le temps des vacances a été joyeusement consacré par les Grands-Scolastiques à achever leur installation. On a pu voir, par le plan publié au dernier Bulletin, la partie de la propriété qui leur a été réservée. La maison c'est un long bâtiment de 110 mètres de long sur 5 de large, que le Baron Schickler venait de faire construire à grands frais, pour servir en partie de logement à ses chevaux. Au rez-de-chaussée, sont les salles d'étude, de classe, de récréation pour le mauvais temps, etc.; et au dessus, un étage, contenant deux longues rangées de petites cellules, au nombre de 64, avec un corridor au milieu.

Derrière ce bâtiment s'étend une grande prairie terminée par un délicieux bosquet. De grandes allées ont été tracées pour les récréations; et, au milieu, sur une petite éminence, s'élève la belle statue de Marie, de notre ancien petit jardin de Paris, qui doit encore présider à nos délassements.

Il fallait aussi penser aux malades, bien qu'ici, nous l'espérons, il y en aura peu. Les Scolastiques ont donc installé, avec le secours des Frères et sous la direction du R. C. Libermann, une sorte d'appareil hydrothérapique pour toutes sortes de douches.

« En dehors de ces grands travaux, il est une industrie plus humble qui, en charmant les loisirs, pourra, peut-être aussi, dit-on, nous rapporter quelques petits revenus. C'est l'apiculture. Nous avons déjà, pour commencer, quatre ruches, où bourdonnent de joyeux essaim qui nous ont été offerts par les bons Frères des écoles chrétiennes de Signy. »

— 3. « Les vacances se sont terminées, selon la coutume, par un pieux pèlerinage à N. D. des Victoires. Le Dimanche 25 septembre, jour de clôture de la retraite des Novices, a eu lieu l'ouverture de celle du Scolasticat, prêchée également par le P. Fernot. Elle s'est terminée le Dimanche suivant, 2 octobre, Fête du St Rosaire, par la rénovation générale des engagements des Scolastiques, entre les mains du C. P. Père. »

— 4. « Les cours se sont ouverts le lendemain. Le Père Sejeune est chargé du cours de Philosophie, et le Père Maîtrejean du cours de dogme, du moins provisoirement.

« Pour le premier jour de la nouvelle année scolaire. Le Grand-Scolasticat comptait 60 aspirants, dont 8 récemment venus du Petit-Scolasticat de N. D. de Langonne, 7 de celui de Cellule, et 4 nouveaux Postulants. Parmi ces derniers, deux viennent de l'Allemagne, et dans le courant du trimestre, il nous en est encore arrivé un troisième. Ce sont des fruits de nos nouvelles maisons de la Prusse-Rhénane; et on nous en fait espérer d'autres. Quissent ces espérances se réaliser, et notre Scolasticat devenir bientôt insuffisant à nous contenir tous!

C^{te} et Novicias des Frères.

1. Le P. Speisser Directeur — 2. Retraite annuelle — 3. Orphelinat.

— 1. « Depuis l'installation des Frères à Chevilly, le P. Fernot avait été chargé de leur direction, ainsi que du soin des postulants et Novices-Frères. Appelé par

le C. R. Père à une autre destination, il a été remplacé en cette fonction, au mois d'octobre, par le S. Speuser, qui était précédemment au Noviciat des Frères.

— 4. « La nouvelle année religieuse s'est ouverte par la retraite annuelle, faite en même temps que celle des Scolastiques, du 25 septembre au 2 octobre. Tous assistèrent aux mêmes instructions principales, faites par le C. Ernot.

« Jamais encore les Frères ne s'étaient trouvés réunis en un aussi grand nombre, du moins à la Maison-Mère. On comptait 42 retraitants, parmi lesquels 9: Frères Profès, à savoir les Frères: Olivier, Jean, Eugène, Antoine, Louis de Gonzague, Juste, Maur, Joseph d'Armatte et Valère, de la C^{te} du S. Cœur de Marie, les S. F. Jean Baptiste, Marie, Honoré, Joseph, Lu Stanislas, Ulric, et Henri, de la C^{te} de Paris; le S. F. Marie Armand, venu dernièrement de Dakar pour raison de santé, le S. F. Albert de la C^{te} de Bordeaux, et le S. Ignace de la C^{te} de Cellule. Il y avait en outre 14 Novices, dont plusieurs devaient faire leur Profession, et enfin 7 Scolastants.

« Le C. R. Père voulut bien présider lui-même la cérémonie de clôture, à laquelle participèrent aussi les Scolastiques. Deux Scolastants, les S. F. Joseph Marie Quirck et Innocent Bobeuf, reçurent le saint Habit religieux; neuf Novices eurent le bonheur plus grand encore de prononcer publiquement leurs premiers vœux de Religion, à savoir: les S. F. Jean-Joseph, Andronic, Patrocle, Onésime, Rozime, Edon, Breda, Edmond, et Hyyprolite. Tous les Frères renouvelèrent avec ferveur leurs saints engagements.

« Le S. Ernot avait fait en commençant l'allocution d'usage; le C. R. Père, avant de terminer, adressa lui-même à tous quelques paroles de paternels encouragements. « Mon cœur, dit-il, est plein d'émotion et de bonheur, en terminant celle

« belle cérémonie Et, sans doute, du haut des Cieux,
 « le Cœur de notre Vénéré Père, que je représente ici pour
 « mi vous, doit se réjouir aussi ! Oh ! persévérons tous
 « dans nos saintes promesses. Et s'il en était un
 « qui doit un jour se sentir ébranlé, prions en parti-
 « culier pour lui. Et que tous nous nous retrou-
 « vions un jour réunis au Ciel autour de Notre Vénéré
 « Père ! ! — Et y en avait un, en effet, et celui que
 « l'on croyait alors le plus solide et le plus fervent, qui
 « devait bientôt, après quelques semaines, être victime de la tem-
 « tation, et trahir ses engagements sacrés. Qu'il
 « soit au moins être le seul de ceux qui se sont donnés à
 « Dieu dans la Cong., en ce beau jour !

« Pour terminer cette douce fête de famille et donner
 « aux Frères un nouveau témoignage de son affection pa-
 « ternelle, le C. P. Père voulut bien venir souper à la C^{te}
 « des Frères avec le A. S. Provincial, le A. S. Burg, et
 « les S. S. Fernot et Speisser.

— 3. On a vu plus haut que le C. P. Père avait auto-
 « risé l'Établissement d'un Orphelinat, confié spéciale-
 « ment à la C^{te} des Frères. On a déjà un petit noyau d'une
 « vingtaine d'enfants, de Paris ou des environs. On les oc-
 « cupe spécialement à l'agriculture et au jardinage, ou
 « à quelque autre métier, comme de menuiserie, de forge,
 « etc. Ils répondent bien aux soins qui leur sont donnés;
 « et l'on espère trouver parmi eux, plus tard, quelques
 « vocations de Frères

Maison du Séminaire Colonial

1. Ord^{re} de Sept par M^{gr} Maupoint — 2. Départ de Sa Grandeur pour Bourbon, Vis
 de M. M^{grs} Dalmond et Monnet — 3. Rentée nombreuse du Séminaire — 4. Messe
 solennelle pour Haïti — 5. Ord^{re} de Déc. 6. Mort du F. Corbet. — 7. Ouvre du

Rationnage Ste Mélanie. Maisons des jeunes ouvriers.

— 1. Ainse qu'on l'a vu au dernier Bulletin, Monseigneur Maupoint avait bien voulu faire l'ordination de la Trinité au séminaire colonial. Sa Grandeur a été heureuse d'en faire une autre encore, avant son départ aux quatre-temps de Septembre. Outre les Novices et Scolastiques de la Cong^e et les séminaristes, il y avait plusieurs ordinands de Eiepus et de S. Lazare à y participer.

En terminant cette cérémonie, le Trélat a adressé à tous, une chaleureuse exhortation sur les qualités et les vertus du Missionnaire, le désintéressement, la douceur, la prudence et la simplicité, et enfin le courage et l'impétuosité, en prenant pour texte les paroles de N^o. S. à ses apôtres avant de les envoyer pour la première fois prêcher l'Évangile dans la Judée (Math. cap. x.)

— 2. Monseigneur avait déjà fait ses adieux à son pays natal, et se disposait à s'embarquer pour son lointain diocèse, qui depuis si longtemps attendait son retour. Il resta au séminaire jusqu'à son départ, qui eut lieu le vendredi, 7 octobre.

Sa Grandeur avait utilisé les loisirs de sa longue maladie, à écrire les vies des deux premiers Vicaires apostoliques de Madagascar, Mgr Dalmond et Mgr Monnet. Elles forment deux petits volumes in-12. Bien que rapidement faites, et renfermant de certaines citations qui eussent pu être abrégées, on y reconnaît les sentiments généreux et la plume facile et attrayante de l'auteur; et elles ne sont pas sans intérêt, spécialement pour nos propres Annales.

M. Dalmond avait été envoyé dans les colonies, par le vénérable Mr Bertout, le restaurateur du séminaire du St-Esprit, après la Révolution.

M. Honnet était lui-même, lors de la fusion, à la tête du même Établissement et de la Congr.; et ce fut après avoir opéré l'union des deux Sociétés qu'ils partirent comme Vic. ap. pour Madagascar.

— 3. Peu de jours après le départ de M. g. Maupoint pour Bourbon, eut lieu, le 11 octobre, la rentrée du séminaire. Jamais encore elle n'avait été si belle et si nombreuse. Dès les premiers jours, le nombre des élèves s'élevait au chiffre de 105. Jamais, peut-être, depuis la fondation de l'Établissement, il n'avait été si considérable. Aussi tout étant-il plein, dans la nouvelle maison de S. Martin, comme dans la maison principale, dans la salle d'exercice et la salle d'étude comme dans les Cellules Au réfectoire même il fallut ajouter une nouvelle table de deux carrés.

Parmi ces élèves, 25 se destinent à la nouvelle Mission d'Haïti; 2 à celle de la Nouvelle Zélande, et le reste aux colonies françaises.

— 4. A l'occasion de l'anniversaire de la fête patronale du Président d'Haïti, la S^t Nicolas, le Ministre de la République à Paris, M. Dubois, a fait célébrer, le 6 Décembre, une Messe solennelle, pour attirer les bénédictions du Ciel sur ce pays et sur son Chef. Cette Messe a eu lieu à l'église paroissiale de S^t Vincent de Paul, avec grande solennité. Sur l'invitation du Ministre, le R. P. Le Vavasseur et le S. Hervé sont allés y assister, avec tous les séminaristes destinés pour la Mission d'Haïti C'était la première fois que le jeune clergé haïtien paraissait ainsi dans une circonstance solennelle. Il remplissait tout le chœur de l'église. Le Vœux lui-même honorait cette fête de sa présence. Le Ministre était en grand costume, tout éclatant de broderies, entouré d'un certain nombre d'Haïtiens résidant dans la capitale; il paraissait heureux et fier de cette solennité.

— 5. Le mois de Décembre a été consacré, comme les années précédentes, par une nombreuse ordination. Mgr de Ségur avait été invité à prêcher la retraite préparatoire, et tout le monde se réjouissait à la pensée d'entendre la parole de ce pieux et illustre Evêque. Mais des circonstances particulières l'ont empêché de se rendre pour cette fois à ces desirs.

L'ordination a eu lieu le samedi 17 décembre. L'état de santé de Mgr Darboy ne lui permettait pas de faire seul une ordination si nombreuse que celle qui a lieu à cette époque à Paris; on a partagé les ordinands en trois parties, pour les faire ordonner en des églises différentes. Les élèves du séminaire, ainsi que les Novices et Scolastiques ont reçu les S. S. Ordres à l'église des Missions étrangères, de la main de Mgr Sobier, Cochin, Chini, apprit le 12. Vie. ap. de la

Les séminaristes y comptaient, à eux seuls, 60 ordinands, dont 12 pour la prêtrise, 14 pour le diaconat, 3 pour le sous-diaconat, 24 pour les ordres mineurs, et 7 pour la tonsure.

La cérémonie a été faite avec une solennité non ordinaire et accompagnée de chant. Aussi a-t-elle été très-longue. Commencée dès 6 heures elle ne s'est terminée que vers les 2 heures de l'après-midi.

— 6. A la joie de l'ordination devait bientôt succéder le deuil occasionné par la mort du cher et bien regrettable P. Corbet aîné. Depuis quelques jours déjà, ce Père se trouvait un peu souffrant. Il attribuait ses souffrances à un rhumatisme, il faisait d'ailleurs ses cours comme à l'ordinaire, et l'on pensait que ce ne serait rien, lorsque, le mardi soir, 18 décembre, quelques heures après sa classe, il eut une crise terrible, accompagnée de convulsions nerveuses, qui inspira beaucoup d'inquiétude. Au bout de quelque temps s'écoulant, il revint à lui, la fièvre qui s'était déclarée se

calma, et l'on vit avec bonheur un mieux sensible. Mais le vendredi il retomba plus mal, et, le samedi ne laissa plus d'espoir. Le dimanche, on célébrait la grande fête de Noël. On lui donna, avant la Messe minuit, les derniers sacrements, qu'il recut avec les sentiments de la foi la plus vive, de la piété la plus tendre. Et, dans l'après-midi, au chant du dernier *Agnus* des vêpres, ce cher Père exhalait doucement le dernier soupir. Il a été enterré le mardi suivant dans le cimetière de Chevilly, près de la Gl.^{ie} du St. Cœur de Marie.

La maladie et la mort si promptes de ce cher confrère ont fait d'abord une bien douloureuse impression de peine et de tristesse; mais à ces premiers sentiments ont succédé bientôt un souvenir de pieuse édification pour toute la Gl.^{ie} et pour le séminaire. Depuis la grande retraite, ce cher Père avait reçu des grâces toutes particulières, qui se manifestaient dans toute sa conduite d'une manière remarquable, comme on le verra plus tard dans sa notice biographique. Le Bon Dieu voulait ainsi, sans doute, le préparer à ses derniers moments et il a eu en effet le bonheur de faire la mort la plus belle et la plus consolante.

Cette perte est bien grande pour la Cong.^{ie} et pour le séminaire; car le F. Corbet était un excellent Professeur formé à peu près à toutes les branches des sciences ecclésiastiques. Il faisait, cette année, le cours de Philosophie et d'Écriture-sainte.

Du l'impossibilité de le remplacer au milieu de l'année, les autres Pères du séminaire se sont partagé son travail. Le F. Ormel, qui avait été appelé au séminaire pour y être économiste et faire quelques uns des cours accessoires, l'a remplacé pour la classe de Philosophie, et le F. Hervé pour l'Écriture Sainte, qui fait avec le cours de Morale.

— L'œuvre du Patronage des jeunes Apprentis de St. Mélanie, dont les Pères de la C^o de Paris continuent à s'occuper, avait donné l'année dernière deux vocations de Frères; cette année, au mois d'août, un troisième a suivi le même exemple et est allé rejoindre ses anciens camarades au Noviciat de N. D. de Langonnet.

— En retour, le P. Delaplace a bien voulu, sur les instances des Messieurs qui dirigent l'œuvre, prêcher en sa faveur un sermon de charité à l'église paroissiale de St. Louis d'Antin. Jamais, dit-on, on n'avait si bien parlé de cette œuvre; aussi le vénérable curé de cette paroisse, M. Martin de Noirheu, s'est-il fait d'enthousiasme pour elle et lui a-t-il promis tout son appui.

— Ces Messieurs ont demandé à louer la maison N^o 28, attenante à la chapelle du séminaire colonial et occupée précédemment par M^{lle} Du Chesne et l'œuvre apostolique, pour y établir un cercle de jeunes ouvriers. Cette œuvre, inaugurée le 12 mai dans une réunion présidée par le R. P. Provincial et par M. de Cause, Directeur général des Patronages de St. Vincent de Paul, a pour but de continuer à l'égard des apprentis devenus ouvriers, le bien commencé au Patronage. Ce qui les a portés à se rapprocher de nous, c'est le bien opéré parmi leurs jeunes gens par les soins spirituels qui leur ont été donnés. Mais pour nous, c'est un voisinage malheureusement un peu bruyant.

Le Président du Patronage a fait, à la demande du C. P. Père, une notice intéressante sur cette œuvre, dont la Cong^o s'occupe depuis longtemps déjà. On la trouvera à la troisième partie.

— A l'œuvre du Patronage se rattache le petit catéchisme du soir que l'on fait à quelques enfants pauvres et peu instruits, obligés de travailler toute la journée et empêchés par là de suivre les catéchismes des paroisses. Les séminaristes s'en occupent avec zèle, et y consacrent

avec plaisir une partie de leurs récréations. Quinze de ces enfants, préparés par leurs soins, ont eu le bonheur, cette année, de faire leur première Communion dans la chapelle du séminaire; et quelques autres, qui l'avaient faite l'année précédente, l'ont renouvelée à la même occasion.



C^{té} de N. D. de Langonnet.

— 1. Mort du P. Le Cars — 2. Visite du T. R. Père — Distribution des prix. Concours avec Cellule — 3. Retraite annuelle des Frères — 4. Etat général pour la nouvelle année scolaire.

— 1. Ainsi qu'on la vu dans le Bulletin précédent, le Père Le Cars, employé comme économiste à Paris depuis sa Profession en 1862, avait été envoyé, au mois de mars dernier, à N. D. de Langonnet, pour s'y reposer dans la solitude et redemander de nouvelles forces à l'air natal de la Bretagne. Mais la maladie de poitrine dont il était atteint ne laissait plus que peu d'espoir de guérison. Le cher Père fut, en effet, s'affaiblissant chaque jour. « Il était d'ailleurs, dit le R. P. Collin, dans une sainte jubilation de mourir, d'une confiance admirable en Jésus et Marie, et dans une paix que n'a pas troublée le plus léger nuage. » Le 17 juillet, il eut le bonheur de prononcer les vœux perpétuels; et le 22 du même mois il rendait d'acquiescement sa belle âme à Dieu.

— 2. Peu de jours après, arrivait à Langonnet le Très Révérend Père. Il y a présidé la distribution solennelle des prix, le mardi 2 août. Il y avait une grande affluence d'assistants; cent couverts étaient préparés au réfectoire pour les ecclésiastiques et autres étrangers. Tout a été dit, on, magnifique, ce qui fait regretter d'autant plus le défaut du Bulletin de la C^{té}.

— Le concours général entre les deux Etablissements

de Langonnet et de Cellule s'est fait comme les années précédentes; l'examen des copies a eu lieu pendant les vacances par une réunion de Professeurs, et le résultat en a été proclamé à la rentrée suivante. M. N. D. de Langonnet appartient la victoire. Sur 14 prix, Langonnet en a gagné 10, et Cellule 4 seulement. Et sur 30 accessits ou nominations, Langonnet en compte 16, et Cellule 14. Dans les deux maisons, les Scolastiques sont inférieurs aux autres élèves pour le nombre des prix et nominations; mais nous devons ajouter qu'ils sont aussi bien inférieurs en nombre.

— 3. Pendant les vacances, a eu lieu, selon l'usage, la retraite annuelle des Frères. Elle s'est terminée le jour de la Fête de S. Michel Archange, le 29 septembre. Les F. F. Novices Agapit, Didier et Donatien ont eu le bonheur d'émettre leurs premiers vœux entre les mains du P. F. Collin, d'Église du C. & Fère, pour les recevoir. Le P. Agathange les a renouvelés pour cinq ans; et les F. F. Odilon, Léonide et Mathieu ont eu la faveur de les faire à perpétuité. Quatre Postulants ont été revêtus, le même jour, de l'habit religieux des Novices-Frères, sous les noms de F. F. Étienne (le Lou), Denis (Werbé), Gélase (Henchel) et Oédric (Bemery).

— 4. Pour la nouvelle année scolaire, la C^{te} de N. D. de Langonnet compte deux Pères de moins, les F. F. Duparquet et Moricet, ainsi qu'il a été annoncé dans la partie officielle. Ils n'avaient d'ailleurs été placés à Langonnet que provisoirement; ils ont été remplacés par des aspirants.

La rentrée du collège a été bonne. Il y a eu un assez grand nombre de nouveaux, et ils remplacent avantageusement les anciens qui sont partis. Le nombre des élèves dépasse cette année 130.

Le Petit-Scolasticat compte environ 40 aspirants.

Six d'entre eux ont obtenu la faveur d'être admis en qualité de Scolastiques titulaires, le jour de la fête de la Coustume. Ce sont M. M. Davrut, Richard, Fernot, Burg, Dissant et Janet. Leur admission a porté à 19 le nombre des scolastiques titulaires. Restent encore 17 postulants.

Quant au Noviciat des Frères, il se trouve bien réduit par suite de l'envoi des Novices-titulaires au Noviciat central du St-Cœur de Marie; et l'on n'a en qu'un petit nombre de Postulants nouveaux.

Colonie de St-Michel

— 1. Visite de l'Inspecteur. Nombre d'enfants. — 2. Récoltes.

1. La colonie de St-Michel a reçu, au mois d'Août, la visite de l'Inspecteur. Il a été très-satisfait de la tenue de l'Établissement.

Le meilleur témoignage de la bonne réputation de la colonie, c'est le nombre des enfants que le Gouvernement y a envoyés. Depuis ces derniers mois, il s'est arrivé successivement près d'une centaine de nouveaux. A la fin de décembre, le nombre des Colons s'élevait à 135. Tout est à peu-près rempli. Aussi le E. Guyot se préoccupe-t-il beaucoup de projets de nouvelles constructions à faire.

— 2. Au point de vue matériel, la colonie est aussi bénie de Dieu. Malgré les sécheresses de l'été, écrit le E. Guyot, les récoltes ont été très-belles, tant en froment qu'en seigle et en avoine.

Cité de St-Ilan.

1. Visite du C. R. Père. — 2. Changement dans le personnel des Frères. — Visites d'Inspecteurs Colons Orphelins.

1. Ainsi qu'on l'a vu précédemment, le C. R. Père a

commencé sa visite à nos Maisons de Bretagne par la C^{te} de St. Etan. Le F. Thomas alla à sa rencontre à la gare de Yffiniac, où le train devait arriver vers les 8 heures. Bientôt la cloche de la chapelle et la musique militaire des enfants annonçaient joyeusement à toute la C^{te} l'arrivée du Père bien aimé, depuis si longtemps attendu. Un arc de triomphe avait été dressé à la porte d'entrée de l'Établissement. Là le F. Schmoderer, ainsi que tous les Pères et les enfants, attendaient le Co. R. Père et ont reçu sa première bénédiction. Les Colons et les orphelins lui ont fait deux petits discours, suivis de nombreux et joyeux vivats. C'a été pour tout l'Établissement un jour de joie et de bonheur.

— 2. Cien de temps après, le F. Schmoderer a quitté St. Etan pour venir à la grande retraite, et se préparer à sa nouvelle destination pour les Missions d'Afrique. Il a été remplacé provisoirement, comme on l'a vu à la partie officielle, par le F. Fritsch, revenu de Chandernagor.

Le cher Père a dû lui-même rester seul pendant quelque temps. Le F. Thomas, fatigué et menacé de de la poitrine, est venu, sur l'avis des médecins, passer à Paris la mauvaise saison pour s'y reposer un peu. Heureusement, sa santé se remet et se fortifie, à l'air moins vif de la capitale.

— 3. St. Etan a reçu, dans le cours du semestre, de la part de l'Administration, plusieurs visites successives, qui ont excité quelque crainte sur les dispositions du Ministère à l'égard de l'Établissement. Cependant ces Inspecteurs ont généralement paru bienveillants, particulièrement l'Inspecteur général, M. Badiou de Laouchère, homme de bien et chrétien pratiquant, qui s'est montré très-favorable.

La Colonie de St. Etan compte en ce moment

118 Colons, y compris ceux de Carlan, c'est à peu près le chiffre officiel qui lui est accordé. Il y en a 80 environ à S.^t Etan et 38 à Carlan.

L'Orphelinat compte une trentaine d'enfants.

Colonie de Carlan

— Nous ne sommes pas plus heureux, en fait de nouvelles au sujet de la maison de Carlan, pour ce bulletin que pour les précédents.

Le cher F. Gallu se borne à nous annoncer que tout va bien et comme à l'ordinaire.

On se dispose d'ailleurs à quitter bientôt cette colonie, le bail de la propriété se trouvant près d'expirer. Les enfants seront réunis à S.^t Etan, ce qui permettra d'avoir un nombre moins considérable de Frères pour cette œuvre.

C^{té} de Cellule.

— 1. Prof^o du F. Daniel — 2. Distrib^o des prix — 3. Retraite des Frères. — 4. Reentrée des classes. Etat général — 5. Retraite prêchée par le P. Blampin, en remplacement du X. P. Provincial. — 6. Retraite par le P. Hubert à Riom.

Extrait du Bulletin de la C^{té} — 1. « Ainsi qu'il a été annoncé au dernier Bulletin, un Novice-Frère de la C^{té} de Cellule, le F. Daniel Gautier, avait été admis à la Profession, par Décret du C. S. Père en date du 22 juin. Ce Frère a eu le bonheur de faire ses premiers vœux entre les mains du F. Supérieur de la C^{té}, le jour de la fête de St. L. du Mont-Carmel, 16 juillet.

« Sa C^{té} de Cellule a en outre envoyé au Noviciat central du F. Cœur-de-Marie trois Novices, dont l'un, le F. Hyppolite, a fait sa Profession après la retraite annuelle des Frères, et les deux autres, les F. F. Louis-Stanislas et Simon continuent leur Noviciat à la Maison-Mère.

2. « L'année scolaire s'est terminée sous la protection de la glorieuse *S^{te} Anne*, que les bons habitants de Cellule ont, comme les Bretons, choisie pour Patronne. Sa fête a été solennisée le Dimanche, 31 juillet, par une grande Procession, à laquelle assistaient, musique en tête, tous les élèves et les Scolastiques.

« Dans la soirée du même jour, a eu lieu la distribution des prix de l'école primaire de l'Établissement, au milieu d'un grand concours de tous les gens des environs, heureux de venir couronner leurs enfants.

« Deux jours après, le mardi, 2 août, eut lieu celle de l'école secondaire, sous la présidence de l'excellent M. Mercier, Vicaire général du diocèse, toujours ami et protecteur de la Maison. Près de lui étaient plusieurs autres personnages de distinction, qui avaient bien voulu honorer aussi cette fête de leur présence, entr'autres M. le Comte de Martha-Becker, Vice-Président du Conseil général du Département, M. Legay, Chanoine titulaire de la cathédrale, le P. F. de Foresta, supérieur des P. F. Jésuites de Clermont, le P. F. de Verma, supérieur du Collège des Maristes à Riom, M. le Doyen de Gamat, et près de cent autres ecclésiastiques de diverses parties du diocèse. La Fête a été ouverte par une séance d'Académie, où nos jeunes académiciens ont été vivement applaudis. Tout s'est très-bien passé; et cette solennité a laissé en faveur de l'Établissement une impression très-avantageuse. »

— 3. « Pendant les vacances, la C^{ie} de Cellule a célébré avec grande solennité la Fête du 1^{er} Cœur de Marie, en union avec la Maison-Mère. Le Père Marcot, resté seul avec les Frères et les Scolastiques, pendant que les autres Pères étaient à la retraite, a eu

la consolation de voir près de 40 des enfants de S.^t Sau-
veur venir, en ce jour, partager les joies de cette belle
solennité.

« Sur la fin des vacances, a eu lieu la retraite des
Frères, prêchée par le F. Corbel, minor. Elle s'est termi-
née le 2 octobre, Fête du S.^t Rosaire. Après une allocu-
tion du F. Supérieur, tout appropriée à cette circon-
stance, le F. François-Xavier a renouvelé ses vœux
pour cinq ans, et tous les autres Frères ont fait ensem-
ble avec joie et ferveur la rénovation de leurs saints
engagements. »

— 4. « Peu de jours après, s'est effectuée la rentrée
du Petit-Séminaire. Elle nous a donné de bonnes
espérances. 23 Rhétoriciens avaient dû nous quitter,
bien qu'à regret, pour aller faire ailleurs leur philo-
sophie; mais les nouveaux arrivés ont avantageuse-
ment comblé tous les vides occasionnés par les départs.

« Quant aux Scolastiques, nous en avons envoyé
sept au S.^t Cœur de Marie pour le Grand-Scolasti-
cat. Un autre, M.^r Polycarpe, natif de Cayenne, nous
a quittés pour aller en Afrique achever ses études
sous un climat plus propice à sa poitrine fatiguée.
Ces départs ne sont pas encore complètement remplacés.

« Pour le Noviciat des Frères, il est peu nombreux.
Il ne nous reste que cinq aspirants, dont deux Novices
et trois Estulants. »

— 5. « Nous avons eu le bonheur, à la fin du mois
d'octobre, de posséder pour quelques jours le Rév. Père
Provincial. Ce bon Père avait bien voulu, malgré ses
nombreux travaux, et malgré la fatigue qu'il éprou-
vait alors, consentir à venir prêcher la retraite de nos
enfants. Mais ses forces ne purent suffire à son zèle.
Déjà très-fatigué à son départ de Paris, il se trouva
hors d'état, à son arrivée, de faire aucun travail; et

après quelques jours d'un repos forcé, il a été rétabli pour la Maison-Mère. Nous nous hâtons d'ajouter que ce n'était qu'une fatigue passagère, dont ce cher Père s'est bien-tôt heureusement remis.

« En compensation, le C. P. Père a bien voulu nous envoyer le C. Blaupin. Sa parole enflammée et sympathique a produit beaucoup de fruits parmi les enfants.

« Les Sœurs de la Miséricorde établies à Cellule, ont profité aussi de l'occasion pour jurer le C. Blaupin de prêcher également la retraite de leur pensionnat. »

— 6. « Au mois de Décembre, le C. Supérieur a été invité lui-même à prêcher une retraite aux Enfants de Marie de S. Amable de Niom. C'est une association composée de 120 à 130 personnes pieuses, de 15 à 40 ans, de toutes les positions et de toutes les classes de la société. Cette retraite, commencée le 3 décembre, et terminée le jour de la Fête de l'Immaculée Conception, a été bénie d'une manière particulière de la Très-Sainte Vierge. »

Cité de Bordeaux.

— 1. Mort du F. Pierre, remplacé par le F. Ulrich — 2. Achèvement de la Chapelle — 3. Cœurs et retraites.

1. Ainsi qu'on l'a annoncé déjà, la Cité de Bordeaux a eu la douleur de perdre le bon Frère Pierre, qui se trouvait dans cette maison depuis une dizaine d'années. La mort de ce cher Frère a été bien prompte. Attaqué d'une paralysie, dans la matinée du 16 novembre, il entra en agonie vers les 4 heures du soir, et rendit le dernier soupir à 7 h. 1/2. Mais il eut cependant le bonheur de pouvoir se confesser avant de perdre

connaissance, et de recevoir ensuite l'extrême-Onction et l'indulgence in articulo mortis. Ce bon Frère a été très-regretté à Bordeaux. A son enterrement il y avait un concours considérable; et tout le monde s'accordait à faire l'éloge de son zèle et de ses vertus.

Il a été remplacé, comme on l'a vu à la partie officielle, par le Sr. Ulric, qui se trouvait auparavant à la Maison de Paris.

— 2. Avant de mourir, le bon Fr. Pierre a eu la consolation de voir à peu-près terminée la chapelle de la C^{te}, pour laquelle il s'était donné beaucoup de peine. On sait que cette chapelle, commencée depuis plusieurs années déjà, était restée inachevée, faute de ressources suffisantes. Il y avait encore à faire l'abside ou le sanctuaire. Le Sr. F. Gravière a cru être en mesure de pouvoir faire reprendre les travaux dans le cours de l'été, comptant sur le secours de la Providence. Il y a bien eu cependant diverses difficultés; mais enfin tout s'est heureusement arrangé; et le nouveau sanctuaire a été inauguré solennellement par la Messe de minuit, à la grande Fête de Noël. Il est d'un très-bel effet, et complète parfaitement la chapelle du S^t. Cœur de Marie.

— 3. Quant aux œuvres de la C^{te}, elles sont toujours les mêmes. M^r. Pouanet a prêché diverses Missions dans les environs, et le Sr. F. Gravière en a donné une lui-même dans une C^{te} religieuse de Bordeaux.

Le Sr. Blanjin, après son retour de Cellule, a été menacé d'une nouvelle extinction de voix; mais il s'est bientôt heureusement remis.



Cité de Rome.

1. Bienveillance du St-Père pour le Séminaire-français. Audience donnée au Père Freyd le 29 juin. Don d'un buste en marbre. Etrennes de Noël — 2. Grades des P. P. Baum et Eschbach. Succès du séminaire. — 3. Retraites des Pères et Frères — 4. Nombreux prêtres français reçus pendant les vacances. Mgr. de Ségur, Mgr. Mermillod etc. — 4. Xentrée, nombre des élèves — 5. Retraite d'ouverture. Etat général du Séminaire. Répétitions par les P. P. Eschbach et Baum. Espoir de vocations.

— 1. Malgré les épreuves momentanées par lesquelles a passé le Séminaire-français, à l'occasion et par suite des affaires de Mr. Stumpf, et malgré les difficultés des temps, cet Etablissement continue à prospérer et à s'accroître.

Ce qui surtout encourage et soutient nos chers frères de Rome, c'est le bienveillant appui du St-Père. Plus il y a de difficultés, plus aussi Sa Sainteté se plaît à donner à la Cong., et à la Maison de Rome en particulier, des témoignages de sa bienveillante protection. « Le jour de la Fête des S. S. Apôtres, le 29 juin au soir, écrit le P. Freyd, j'ai eu la faveur d'être admis en audience par le Souverain Pontife. Mgr. Tacifici, Secrétaire des Brefs, m'avait dit en m'introduisant: « Il santo Padre vi vuol del bene, e lo stima. — Le St Père vous veut du bien et vous estime. » — C'est évidemment trop de bonté pour moi; mais néanmoins, dans les circonstances où nous sommes, cette parole, qui m'est encore revenue d'autre part, nous encourage et nous fortifie, parce qu'elle témoigne de la bienveillance de Sa Sainteté à notre égard.

« En cette occasion, le St-Père me reçut en effet de la manière la plus paternelle: « Eh bien! voilà ce brave Recteur du séminaire français.... Il y a toujours à lutter, mais confiance. Omnia cooperantur in bonum..... » Dans le cours

de l'audience; où j'avais exposé à Sa Sainteté le développement du Séminaire, puis la nécessité mais aussi la difficulté de nous agrandir, ce bon St. Père, oubliant sa propre détresse, m'offrit pour cela des secours, à deux reprises, ce que je refusai, bien entendu, en le remerciant de toute sa bonté pour nous.

« Sa Sainteté cependant ne voulut pas se laisser vaincre entièrement. Quelques jours après, on m'appelle de nouveau au Vatican. C'était pour m'offrir un beau buste en marbre blanc. C'est un don qui a de la valeur en lui-même, mais qui en a plus encore à cause du donateur. » (lett. des 2 et 16 juillet 1864.)

— A la Fête de Noël, le St. Père s'est encore souvenu tout particulièrement de ses enfants du Séminaire français, dans les distributions de sucreries qu'il fait selon l'usage à cette époque; et il leur en a envoyé une large part.

— 2. Sous le rapport des études, le séminaire français tient sa réputation parmi les autres établissements de la ville sainte. Les S. S. Daum et Eschbach ont passé leurs examens, des premiers, dans le cours du mois de juillet. Le S. Eschbach, qui était déjà licencié, a reçu le doctorat, après un examen public d'1 h. 1/2, qui lui a mérité les félicitations de tous les examinateurs. Le S. Daum a aussi passé avec éloge son examen de licence.

Les élèves se sont également distingués, aussi bien dans les examens que dans les concours. Les Pères du collège romain ont déclaré eux-mêmes, que, cette année, le Séminaire français tient la première place au milieu de tous les autres établissements qui fréquentent leurs cours. La cérémonie de la collation des grades et de la distribution des prix a eu lieu solennellement le 6 septembre. Pour la 1^{re} fois, le séminaire français s'est vu décerner la 1^{re} médaille de la Théologie. Son Eminence le Card.

Barnabo, président la cérémonie; il a bien voulu remettre de sa propre main cette médaille à l'élève, qui l'avait gagnée, en le félicitant. Le séminaire a obtenu en tout 8 prix et 18 accessits. On compte, en outre, en fait de grades, 3 docteurs, 14 licenciés et 12 bacheliers, ensemble 29 grades. Après la distribution, le P. F. Ferrone voulut bien écrire au P. Freyd une lettre de félicitation, que l'on trouvera à la 3.^e Partie, avec une note plus complète sur les succès de l'Établissement.

— 3. Pendant les vacances, un de nos Pères de Rome, le P. Brichet, est venu assister à la retraite annuelle de la Maison-Mère. Les P. J. Daum et Eschbach, admis en principe aux vœux perpétuels, n'ayant pu avoir ce même bonheur, ont renouvelé leurs saints engagements entre les mains du P. Freyd, le dimanche 4 septembre, jour octave du Cris. Saint et Immaculé Cœur de Marie, jusqu'au jour où ils pourront les faire à perpétuité.

Dans la première semaine d'octobre, les Pères ont fait aussi en commun leur retraite annuelle, que leur a été donnée par le P. Eschbach.

— 4. En dehors de ces jours de recueillement, nos chers confrères de Rome, et particulièrement le Père Supérieur, n'ont guère pu jouir du repos des vacances. La grande fête de la béatification du Vénérable Pierre Canisius et de la Bienheureuse Marie Blacogue, qui ont eu lieu le 24 septembre, avaient attiré dans la Ville sainte un grand nombre de prêtres français. On ne pouvait leur refuser l'hospitalité, surtout en cette circonstance. Il y en a eu à la maison plus d'une quarantaine à la fois. À peine les élèves partaient-ils qu'ils étaient remplacés aussitôt par des prêtres étrangers.

Plusieurs prélats sont aussi allés demander l'hospitalité à notre maison de Rome, notamment Mgr de

Séguir et Mgr. Mermillod, qui le S^t Père vient, comme on le sait, de nommer au siège de Genève, et qu'il a tenu à consacrer lui-même de ses propres mains. Ce pieux et zélé Evêque a voulu faire en notre C^{ti} la retraite préparatoire, à sa consécration. Il nous a témoigné le plus vif attachement et a parlé plusieurs fois en notre faveur à Sa Sainteté, au sujet d'une affaire des plus importantes. Il a bien voulu aussi prêcher un sermon de charité dans l'église du séminaire, en faveur de l'œuvre apostolique de Rome. Une foule d'élite remplissait la chapelle, avide d'entendre la parole élogieuse du nouvel Evêque.

Plusieurs autres Evêques, entre autres Mgr. l'évêque d'Autun, Son Eminence le Cardinal de Bonnechose, Archevêque de Rouen, ont aussi honoré le séminaire français de leur visite. Le S^r. Supérieur a reçu lui-même diverses invitations chez les Cardinaux: de Villecourt, de Bonnechose, de Reisch etc. etc.

— 5 La rentrée des Séminaristes a eue lieu sur la fin du mois d'octobre. Dès cette époque, il y en avait déjà 62 d'inscrits; et depuis il y a eu encore beaucoup de demandes.

Le nombre des élèves présents ne s'est pas écarté de la soixantaine. Parmi les 35 séminaires ou collèges que renferme la ville sainte, le séminaire français occupe le 4^{em} rang pour le nombre des élèves; et encore est-il à remarquer que les autres Etablissements qui sont avant lui sous ce rapport, renferment non-seulement des cours de théologie et de philosophie, mais de grammaire et d'humanités. Il est d'ailleurs, à cet égard, à la tête de tous les autres séminaires nationaux. Germanique, Anglais, Ecossais, Belge, Américain, Lombard, etc.

La bienveillance du S^t Père contribue beaucoup

à cette prospérité. Sa sainteté veut bien elle-même, à l'occasion, engager les Evêques à envoyer des élèves de leurs diocèses au séminaire français. Ainsi, l'avant-veille de la Fête de Noël, il dit à un Vicaire Général de Rodez : « qu'il aimait beaucoup le séminaire français, qu'il en était très-content; et il l'exhorta à y envoyer des sujets du diocèse. »

Par suite, ce qui préoccupe en ce moment plus que jamais nos chers Compagnons de Rome, c'est de trouver moyen de s'agrandir, pour pouvoir suffire à toutes les demandes. La chose paraît difficile, surtout au temps où nous sommes. Cependant la Providence est déjà venue à leur aide d'une manière bien admirable; il faut espérer qu'elle achèvera son œuvre. Les bénédictions du Vicaire de Jésus-Christ ne peuvent rester stériles.

— 6. Au point de vue de la régularité et de la piété, le séminaire français paraît aussi, grâce à Dieu, en très-bonne voie. Sur l'invitation de nos Pères, le R. P. Rubillon, de la Compagnie de Jésus, a bien voulu prêcher aux élèves, la retraite d'ouverture de la nouvelle année scolaire. Ces pieux exercices ont été suivis avec beaucoup de recueillement et ont laissé d'heureux fruits.

Le règlement a été mis en pleine vigueur dès le commencement de l'année; et la régularité, qui, non moins que la piété, avait été un peu en souffrance en ces derniers temps, sous le précédent supérieur, s'est très-bien rétablie. Les élèves sont très-satisfaits. Et l'on a la consolation de voir la piété se maintenir et se fortifier parmi eux, avec le zèle et l'amour pour le travail. Son Eminence le Cardinal Patrizzi, Protecteur du séminaire, a exprimé son contentement sur la bonne direction donnée à la Maison.

Pour témoigner leur satisfaction et leur reconnaissance des répétitions données l'année dernière par le P. Cusi, nos Pères avaient exprimé le désir de les voir continuer cette année. Mais ce Père, en ayant été empêché, les P. S. Daum et Eschbach se sont chargés de faire toutes les répétitions. La faible santé de ces confrères donnait cependant quelques craintes qu'ils ne pussent soutenir ce travail; et, en effet, ils ont été plusieurs fois assez fatigués, particulièrement le P. Daum. Espérons cependant que le St. Sacrement de Marie soutiendra leurs forces jusqu'au bout.

Le Séminaire français se maintient d'ailleurs, sous tous rapports, au rang qu'il a conquis. Dans un article publié sur les écoles de Rome, et reproduit ensuite par le journal *Le Monde*, le journal étalien *l'Observatore romano*, le mentionnait avec éloge, comme étant à la hauteur de tous par le nombre et la discipline. (voir le journal *Le Monde* n. du 15 janv. 1865.)

Le raffermissement de la régularité et de la piété parmi les élèves fait espérer qu'il naîtra parmi eux plusieurs vocations religieuses. Et nos chers confrères de Rome ne sont pas sans espoir d'en avoir quelques unes pour notre propre Congrégation.



Irlande.

C^{te} de Blackrock.

— 1. Distribution des prix 19 juillet. Succès obtenus à l'Université de Dublin — 2. Fêtes Scol. Réceptions nombre — 3. Personnel des Pères — Réception de Frères Profès 8 Déc. — 4. Reentrée du Collège — Ferme louée comme lieu de promenade. — 5. Retraite par le Docteur Anderdoy.

Extrait du Bulletin de la C^{te}. — 1. Notre œuvre continue à prospérer paisiblement. Nous avons eu, le 19 juillet, fête de St. Vincent de Paul, la distribution solennelle des prix. Tout s'est passé à la satisfaction générale. Car une

négligence fâcheuse de la Compagnie anglaise des transports, nos caisses de prix avaient été retenues en magasin à Londres, ce qui nous a causé bien de l'inquiétude et de l'embarras; cependant, après des recherches et réclamations, ils nous sont heureusement arrivés une heure avant la distribution; et tout s'est bien terminé.

« Cette année, pour la première fois, nous avons pris part aux concours établis par l'Université Catholique de Dublin, pour les différents collèges qui lui sont affiliés. Bien que nouveaux et peu préparés, nous avons eu un succès méprisé. Six de nos élèves se sont présentés, et tous les six ont heureusement réussi. Trois d'entre eux ont gagné, chacun, un prix de 250[£], dont deux en mathématiques, et l'autre en version latine. Un autre a gagné un second prix, en vers latins, de 75[£]; et les deux derniers ont obtenu, l'un la 3.^e place en vers grecs, et l'autre une mention honorable en composition anglaise. Un seul Collège nous a surpassés; et cependant ce n'était qu'un premier essai, que nous avions même un peu hésité à tenter.

« Ce succès a élevé plus que tout le reste le nom du Collège français de Blackrock. Le Recteur de l'Université, ainsi que les Professeurs, nous ont exprimé toutes leurs félicitations. Cet essai a beaucoup encouragé nos élèves de toutes les catégories, et ils se proposent bien, l'année prochaine, de faire de nouveaux efforts. Pour soutenir notre réputation, il nous faudrait surtout des hautes classes un peu plus nombreuses. Beaucoup de familles se contentent, pour leurs enfants, des premières années d'études. Mais nous comptons du moins sur nos *Étits Scolars*,

— 2. — Le *Tetit-Scolasticat* se compose d'une vingtaine

d'aspirants. Le 16 juillet, fête de St. 19. du Mont-Carmel, un Écolier, M. Healy, a été reçu comme Scolastique titulaire; et deux autres, M. M. Lahif et Brady, ont reçu la même faveur sur la fin de l'année, le jour de l'Immaculée-Conception, 8 déc. 1864. Leur admission porte à 10 le nombre des Petits-Scolastiques titulaires présents à la 6^e; nous avons en outre 10 Postulants. Nous espérons que le nombre s'en augmentera avec les ressources dont nous pourrons disposer »

— 3.° Pendant les vacances, le P. Leman est allé à la Maison-Nère, assister à la retraite annuelle, ainsi que le P. Hofbauer, qui a toujours la poitrine bien fatiguée.

Le P. Reffi est venu remplacer le P. Houvéys, destinié par le C. R. Père à la nouvelle Communauté de Rockwell.

« Le C. R. Père a bien voulu autoriser le P. Supr. à recevoir la Profession de trois Novices-Frères, à cause de la difficulté de se passer d'eux et de les envoyer achever leur épreuve au Noviciat central du St-Cœur de Marie. Ce sont les P. F. Augustin, ^{Dutis} François de Paul (Mc Alpine) et John Bloisius (Grath). Cette cérémonie a eu lieu le jour de la fête de l'Immaculée Conception de Marie.

« Un Novice-Frère, le P. Alban Creane, a eu aussi le bonheur, en ce même jour, de prononcer ses premiers engagements. »

— 4.° La rentrée de la nouvelle année scolaire a eu lieu à la mi-septembre. Bien que nous ayons eu 30 départs d'anciens élèves, nous comptons encore actuellement 100 pensionnaires; et il y a lieu de croire que nous serons bientôt obligés de refuser des élèves, faute de place; car, en utilisant tout, nous ne pouvons en loger, au maximum, que 110. Nous espérons

que le Cœur immaculé de Marie nous donnera bientôt le moyen de nous agrandir un peu; ce qui nous sera fort utile sous tous les rapports, car toutes nos aures souffrent plus ou moins du manque d'espace.

« Restreints, comme nous le sommes à Blackrock, pour les bâtiments et les récréations, il nous fallait une maison de campagne, tant pour y trouver des provisions, que pour servir de lieu de promenade à nos enfants. Nous avons pu louer dans ce but, avec l'autorisation du C. P. Père, une ferme assez étendue, à une demi-lieue environ d'ici, et qui nous offre de grands avantages. Nous l'avons placée sous la protection du glorieux Époux de Marie, et lui avons donné en conséquence le nom de Maison de S. Joseph. »

— 5. — La retraite annuelle de nos enfants a été prêchée cette année, sur la fin du mois de septembre, par le Docteur Anderson, neveu du célèbre Mgr. Manning, et cousin de la Marquise de Salvo, convertie autrefois au catholicisme par le C. P. Père. Ce prêtre, distingué par sa piété aussi bien que par ses talents, est lui-même une des plus belles conquêtes que l'Église Catholique ait faites en Angleterre dans ces derniers temps. La forme intéressante qu'il sait donner à sa parole, tout en conservant beaucoup de simplicité, a captivé toute l'attention des enfants. Nous avons pu remarquer avec consolation leur recueillement pendant ces quelques jours, et nous avons lieu d'espérer que cette retraite aura été pour tous un temps de grâces et de bénédictions, qui porteront des fruits pour tout le reste de l'année scolaire.

C^{te} de Rockwell.

1. Personnel — 2. Prise de possession, le 20 juill. — 3. Rapports avec

le clergé, l'archev. restriction, au sujet des livres — 4. Commencement du Sém^{re} Ecossais. Bonnes dispositions des enfants — 5. Rapports avec M^r Chiebault, Fondateur de l'œuvre. Son dévouement pour elle.

— 1. La Co^l^{le} naissante de N^o. 19. de Rockwell, dont nous avons annoncé la fondation à la 1^{re} partie, se compose du F. Kouvétyz, comme supérieur, de deux Scolastiques envoyés de Blackrock pour y être Professeurs, M. M. Dwyer et Clarke, et enfin de quatre Frères Profes^s, à savoir: les F. F. Vincent-de-Paul, John-Joseph, Moysius et Hippolite.

Le F. Kouvétyz nous en raconte ainsi l'installation et les premiers commencements.

— 2. « Ce fut le 20 juillet 1864 que je vins, avec le F. Leman, prendre possession de Rockwell. C'est une propriété vraiment magnifique et presque trop splendide, offrant tous les avantages de l'étendue, de beau, des bois, des prairies, etc. C'était la résidence antique des Comtes de Waterford. Elle est au centre sud de l'Irlande, dans le Comté de Cypperary, Archidiocèse de Cashel.

« M^r Chiebault, qui nous l'a cédée avec tant de générosité, pour y fonder un séminaire écossais, nous recut avec joie. Dans l'ardeur de son zèle, il était impatient de voir établie au plus tôt cette œuvre si chère à son cœur. Sa grande crainte était que la mort ne vint le surprendre avant qu'il ne l'eût entièrement remise entre nos mains.

« Le digne Père Orière, prêtre de la Société de l'Immaculée Conception, à laquelle on avait précédemment offert cette maison, avait bien voulu y rester jusqu'à notre arrivée. Il nous remit le soin de l'œuvre, et reprit, le lendemain, le chemin de la France. »

— 3. « Nous, de notre côté, nous nous empressâmes

d'aller présenter nos hommages à Mgr. l'archevêque de Cashel. Sa Grandeur nous reçut avec bonté, nous dit qu'elle était heureuse de notre arrivée dans son diocèse, et entre autres conseils, nous recommanda surtout d'entretenir d'amicales relations avec le clergé. Quelques jours après, le Prélat vint nous faire visite, et daigna bénir lui-même la modeste chapelle de la Communauté.

« Sa Grandeur est venue depuis encore nous visiter plusieurs fois, avec quelques prêtres des environs. A l'occasion de la St. André, Patron de l'Écosse, je lui écrivis pour lui demander l'autorisation de donner le Salut du St. Sacrement, et lui annoncer l'installation définitive du Séminaire écossais et les espérances qu'il faisait naître, etc. Monseigneur me répondit aussitôt avec grande bonté, m'accordant la permission demandée et me remerciant de ces bonnes nouvelles concernant l'Établissement.

« Il y a bien toutefois, dans le clergé, certaines craintes et préventions contre toute influence étrangère et surtout contre l'influence française. L'archevêque, en autorisant l'œuvre du Séminaire écossais, avait même fait la réserve que l'on ne recevrait aucun pensionnaire laïque d'Irlande, ni aucun élève ecclésiastique du diocèse, afin de protéger le séminaire diocésain contre toute concurrence. Mais il n'est pas probable que cette prohibition, qui frappe plutôt les familles que nous, puisse subsister longtemps. Nous pouvons d'ailleurs ouvrir un externat laïc, et recevoir des élèves ecclésiastiques internes et externes des autres diocèses d'Irlande. Pour le moment, du reste, nous préférons commencer humblement avec l'œuvre du Séminaire écossais. »

— 4. — Dès le mois de juillet, M. Chébaull faisait

faire tous les préparatifs, avec ardeur, pour que l'installation pût avoir lieu dès le commencement de la nouvelle année scolaire. Le 18 septembre, arrivèrent à Rockwell, sous la conduite d'un digne et pieux ecclésiastique, les 12 petits apôtres, choisis par les Vicaires apostoliques d'Écosse, pour être comme les pierres fondamentales du nouvel édifice. Et, après quelques jours de repos, nous ouvrièmes la 1^{re} année scolaire, le 3 oct^{bre}, sous les auspices de Marie, notre Auguste Patronne.

« Ces chers enfants sont vraiment bons. On dit les jeunes Écossais meilleurs en général que les Irlandais. Toujours est-il, sans vouloir faire aucun tort à ces derniers, que ceux que nous avons paraissent animés d'excellentes dispositions, et pourront, on l'espère, être formés à une véritable piété. Quisse le Cœur Immaculé de Marie bénir ces prémices de N. D. de Rockwell !

« La première retraite a eu lieu sur la fin du mois d'octobre. Le P. Leman, comme Vice-Provincial de nos maisons d'Irlande, a bien voulu venir l'ouvrir et la prêcher lui-même. Elle paraît avoir produit d'excellents fruits, si l'on en juge par l'attention religieuse et par la piété remarquable qu'ont montrées les enfants. Nous l'avons solennellement terminée sous la protection de S. André, Patron de l'Écosse.

« Outre les 12 petits écossais, nous avons 6 élèves d'Irlande, dont 3 pensionnaires et 3 externes. Plus d'une vingtaine de demandes d'admission nous ont été adressées des villes voisines, mais le manque de local suffisant, et la restriction portée par l'Archevêque ne nous ont pas permis d'accéder aux désirs des parents. »

— 5.° En nous cédant la terre de Rockwell, M. Chibault avait exprimé le désir de continuer à y demeurer. La propriété étant si vaste, il n'y avait

à cela aucune difficulté. Il nous a laissé les principaux bâtiments qu'il a fait disposer pour l'œuvre, et il s'est fait construire pour lui-même une maison, à quelque distance de là, près du lac, en dehors de la clôture établie pour la C^{te}; maison qui nous reviendra également plus tard.

« Les rapports que nous avons avec ce bon Monsieur sont toujours excellents. Il est très-content de la marche des choses, et se montre toujours tout dévoué pour l'œuvre et pour nous.

« Le 4 novembre, c'était sa fête, la St-Nicolas. Les enfants lui ont chanté quelques vers anglais composés pour la circonstance, et lui ont présenté une petite croix d'or, comme témoignage de leur filiale reconnaissance; cela lui est allé tout-à-fait au cœur. Il en a été enchanté; et le soir il disait que maintenant le rêve de sa vie se trouve accompli, que Rockwell était fondé, qu'il pouvait mourir sans regrets etc... Il a également fondé en Ecosse quelques Etablissements religieux. Dernièrement, il y est allé pour installer les Frères Maristes et les C^{tes} Sœurs des pauvres; mais son œuvre par excellence, son œuvre de prédilection, c'est surtout celle de N^o. 19. de Rockwell. »

Allemagne.

C^{te} de Marienthal.

- 1. Historique de l'Etablissement. — 2. Voyage et arrivée des Frères — 3. Leur bon accueil par les Lazaristes et par M^r Westhoff, sup^r du 4^e S^{em}. et chargé de l'Etat. — 4. Idée de la propriété et de la maison — 5. Œuvres. Pèlerinage — ministère paroissial — Direction des prêtres démissionnaires — 6. Vocations de Frères.

— 1. Le Bulletin de la nouvelle C^{te} de Marienthal,

s'ouvre par le récit de l'origine et des vicissitudes diverses de l'Établissement qui lui est confié. Nous en donnons ici le sommaire, remettant les détails à la 3^e Partie.

La vallée de Marienthal, autrefois inhabitée, fut consacrée à la S^{te} Vierge par la piété d'un pauvre berger. En 1467, on y éleva, en l'honneur de Marie, un pieux sanctuaire, qui fut bientôt un pèlerinage très-fréquenté. Et de là son nom de Marien-Thal, vallon de Marie. Négligé et abandonné lors de l'invasion de l'hérésie protestante, ce sanctuaire fut relevé de ses ruines, deux siècles après sa première fondation, en 1667, et confié aux Franciscains, qui le desservirent jusqu'en 1813, où le Gouvernement de Cassau les expulsa de ce pieux asile pour s'en emparer. Mis en vente en 1827, il fut racheté par un fervent catholique, qui le restaura et en fit don au Diocèse de Cologne en 1843. L'archevêché y appela les Lazaristes en 1853; et c'est à eux que nous succédons, ainsi qu'on la vu dans la 1^{re} Partie.

— 2. Le F. Strub désigné par le C. R. Père comme Supérieur de cette nouvelle C^{te}, du moins jusqu'à nouvel ordre, partit de Paris le jeudi 22 septembre, au soir, avec M. Bangratz, prêtre novice qui lui était ad-joint et le F. Donat. Les F. Locher et Bigot les attendaient à Cologne, où ils arrivèrent le vendredi à 11 h. 1/2. Quelques heures après ils étaient à Marienthal, et le lendemain 24 sept, samedi et Fête de N. D. de la Merci, ils avaient le bonheur de célébrer pour la première fois la S^{te} Messe au pied de l'image miraculeuse de N. D. des sept-douleurs, si vénérée en ces lieux. « Nous avons d'abord remercié cette bonne Mère, écrit le F. Strub de nous avoir heureusement conduits à notre destination; puis nous l'avons invoquée de tout notre cœur pour qu'elle daigne nous bénir, nous et toute la Cong^e, et conduire à bonne fin les œuvres que nous venons entreprendre.

en Allemagne, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des pauvres âmes. » (Lett. du 30 sept. 1864.)

— 3. Le Bulletin et la correspondance de la C^{te} racontent aussi le bon accueil fait à nos chers confrères à leur arrivée. « Les P. S. Lazaristes qui devaient nous remettre la direction de l'Établissement nous ont accueillis avec la plus grande charité. L'un d'eux vint à notre rencontre à une lieue de Marienthal. Ils sont restés avec nous quelques jours, pour nous aider et nous mettre au courant. Ils avaient disposé d'avance la population des environs pour nous faire aimer et estimer. Nous avons fait, de notre côté, ce qu'il était en nous pour répondre à cette prévenance. Ils ont une maison à Cologne; nous sommes toujours avec eux en excellents rapports.

« Le Docteur Westhoff, chanoine et Supérieur du Grand-Séminaire de Cologne, qui est chargé par l'Archevêché de la Direction supérieure de l'Établissement, s'est montré également très-bienveillant pour nous. À notre arrivée à Cologne, il voulut bien venir à notre rencontre et nous offrit au séminaire une cordiale hospitalité. Le lendemain de notre arrivée, il vint nous voir à Marienthal, et passa quatre jours avec nous. Il n'y était jamais venu encore. »

— 4. « L'Établissement de Marienthal appartient à l'Archevêché de Cologne, ainsi qu'on l'a dit plus haut. Nous n'en avons que la jouissance et la direction, aux conditions convenues avec la Maison-Mère.

« Il est situé, comme l'indique son nom, dans une vallée, qui, de tous côtés, se trouve entourée de montagnes. La propriété contient 130 journaux de forêts et 25 journaux de terres défrichées, de bonne qualité.

« La Maison se compose de deux ailes de bâtiments disposées en équerre, et à leur angle de jonction se

trouve la chapelle. Cette chapelle est toute petite, c'est à peine si on peut y réunir 150 personnes. Ce n'est que le chœur de l'ancienne église des Franciscains, laquelle a été détruite. Elle est très-basse, à cause de la pente du terrain, et par suite humide et froide, surtout en hiver. Il y a une cinquantaine de degrés pour y descendre de la maison.» (Lett. du 30 sept. 1854.)

— 5. « Les œuvres attachées à l'établissement par l'archevêché sont au nombre de trois : la desserte du pèlerinage, le ministère paroissial, et la direction des prêtres démerités.

— « Le pèlerinage est très-fréquent. Depuis les onze années qu'il est rétabli, le nombre des pèlerins va toujours en augmentant. Il en vient de tous les environs, de 5, 10 et 15 lieues à la ronde, et à peu près en tout temps et toute saison. C'est là une œuvre qui fait dans tous les pays d'alentour un grand bien, et qui contribue beaucoup à maintenir et à fortifier la foi et la piété. La V. St^e Vierge, nous l'espérons, bénira nos efforts pour continuer et développer le bien commencé. »

— « Nous avons en outre à remplir, d'une manière régulière, les fonctions du ministère paroissial pour les gens des hameaux environnants, qui se trouvent trop éloignés de l'Église de la paroisse pour s'y rendre habituellement. Nous avons donc offices chantés les dimanches et fêtes, baptêmes et confessions, catéchismes et instructions, visites des malades, enterrements etc. »

« La population n'est pas nombreuse, mais elle est dispersée en beaucoup de petits villages, sur un rayon de 3 à 4 lieues, à travers les montagnes, ce qui donne encore beaucoup de travail. Mais, heureusement, la piété des habitants offre un ample dédommagement de consolations à toutes les fatigues.

« Les prêtres démerités ou pénitents demeurent dans

le couvent, et suivent un règlement établi par l'archevêché. Nous n'en avons pour le moment que quatre. Ils ne semblent pas mécontents de notre direction. Suisse. le Cœur Immaculé de Marie, le refuge des pécheurs, accorder à ces pauvres âmes les grâces dont elles ont besoin !»

— 6. « L'un des buts de la Cong., en fondant les maisons d'Allemagne, c'était de trouver et recruter des vocations, surtout de Frères. Notre Dame de Marienstadt en a déjà attiré plusieurs.

C'est le 18 oct., fête de St. Luc, un premier Postulant-Frère s'est présenté. Quatre autres nous sont arrivés le beau jour de l'Immaculé Conception; et à la fin de l'année nous en avons déjà huit. Tous paraissent bien disposés à suivre leur 5^e vocation.

« Ce qui nous a donné plusieurs de ces vocations et nous en procurera encore, nous l'espérons, à l'avenir, c'est une réunion de tiers-ordre de St. François que nous avons trouvée établie. Le Supérieur des Lazaristes qui nous précédaient en était le Directeur. Le Père Strub lui a succédé dans cette charge, avec l'autorisation du C. R. Père. Cette association est assez nombreuse; à la 1^{re} cérémonie que nous avons faite, il y a eu huit prises d'habit et quinze Professions dans le tiers-ordre. Les jeunes gens y viennent de 6 à 7 lieues à la ronde. Le chef de ces tertiaires est entré lui-même chez nous comme Postulant, le jour de l'Immaculé Conception. »

Cité de Marienstadt.

- 1. Historique sommaire — 2. Quelques détails intéressants sur son acquisition.
 — 3. Ratification par le Gouvern., malgré la Chambre — 4. Personnel pour commencer.
 Rapports extérieurs. — 5. Œuvres du pèlerinage et du ministère paroissial, etc. projets pour l'avenir.

1. Ainsi qu'on l'a vu dans la 1^{re} partie, la maison de Marienstadt n'est qu'à 3 lieues et demie environ de Marienthal. Elle n'appartient cependant pas au même État, mais bien au Grand-Duché de Nassau, et fait partie du diocèse de Simbourg.

C'est une antique abbaye, dont la première origine remonte au commencement du 13^{em} siècle. Comme Marienthal, elle est dédiée à la C. S^{te} Vierge, dont elle porte le nom : Marien-stadt, Maria locus, lieu de Marie. C'était aussi autrefois un pèlerinage très-fréquenté. Nous en donnerons dans la 3^e partie l'histoire et la description.

Ruinée et dévastée par les Suédois au 16^e siècle, puis par les Français lors de la Grande Révolution, elle fut enlevée aux Enfants de St. Bernard et sécularisée en 1801. Le Gouvernement de Nassau la vendit peu après à une société anglaise, puis la racheta en 1842 pour la sauver d'une complète destruction; et c'est de lui que Mgr. Blum, évêque de Simbourg, vient à son tour de l'acquiescer, avec l'aide de la Congrégation, selon les conditions convenues avec le C. R. Père, pour la rendre à sa première destination.

— 2. Monseigneur, désirant vivement nous voir arriver dans son diocèse, pressait depuis longtemps cette affaire. Le Conseiller d'État, M. de Crapp, catholique bien disposé, qui en était chargé de la part du Gouvernement, donnait, de son côté, toutes les garanties et assurances que l'état présent des choses en Allemagne permettait d'obtenir. Le C. R. Père, après avoir pris toutes les mesures que demandait la prudence, crut donc devoir accorder son consentement.

« La propriété, appartenant à l'État, devait être mise aux enchères. Après bien des délais, l'adjudication

en fut enfin fixée au 18 mai.

Le S. Cocher, chargé de suivre et de traiter cette affaire, de concert avec Mgr de Simbourg, en raconte ainsi la conclusion.

« Sur l'avis de Monseigneur, je partis de Kaiserswerth le lundi de la Pentecôte, après avoir bien imploré les grâces de l'Esprit-Saint. M. l'abbé Mungenberger, qui nous est toujours si dévoué, voulut bien m'accompagner.

« En nous voyant approcher de Marienstadt, les braves gens de la campagne qui nous rencontraient se montraient pleins de joie; car tous soupçonnaient que nous venions pour l'achat de l'abbaye, et ils étaient heureux de la voir conservée pour une C^{te} religieuse.

« Nous arrivâmes à l'abbaye le 17 mai au soir, Monseigneur de Simbourg arriva lui-même peu de temps après, et fut reçu solennellement à l'église. Une grande partie de la nuit se passa à combiner les plans du lendemain, et, dès le matin, nous offrions tous le s^t. sacrifice de la Messe à l'autel de la statue miraculeuse pour la bonne réussite de l'affaire. La grande et magnifique église était remplie de monde, tous offraient leurs vœux avec nous.

« A onze heures, tous se rendirent à la salle des enchères. Je restai seul au presbytère et me mis à réciter mon bréviaire. Mais à peine avais-je dit quelques psaumes que j'entendis des cris de joie, prolongés, mêlés de coups de pétards, et accompagnés des sons joyeux des cloches. Deux Messieurs accoururent m'annoncer la bonne nouvelle. L'abbaye nous restait pour 20,900 florins (44,785 francs). Et on pensait qu'elle aurait été jusqu'à 40 à 50 mille florins. Nous courûmes tous à l'autel de la statue miraculeuse

pour remercier notre bonne Mère. Monseigneur était si heureux, qu'il m'embrassa de joie au moins dix fois.

« Au dîner, on offrit toast sur toast, à son Altesse Grand-Ducal, à Monseigneur, à M. le Président du Gouvernement etc. etc. Ce fut surtout une fête, toute la journée, pour la population des alentours. » (Lett. du 19 mai 1864.)

— 3. Il restait encore à avoir la ratification légale de l'achat. Quelques membres du parti libéral et anti-catholique de la Chambre des députés interpellèrent à ce sujet le Ministère, et réclamèrent vivement contre la vente. Mais le Grand-Duc, dans une audience particulière accordée à Monseigneur, lui donna l'assurance qu'il ne se laisserait pas arrêter par l'opposition; et, en effet, malgré toutes les réclamations, son Altesse voulut bien ratifier formellement la vente par un acte du 20 juillet 1864. (Lett. de Mgr des 8, 12 et 23 juillet 1864.)

Cependant, par esprit d'hostilité au Gouvernement aussi bien qu'à l'Eglise, la Chambre des députés revint de nouveau sur cette affaire dans la séance du 17 août 1864. Et, après une longue discussion, qui dura depuis 4 heures du soir jusqu'à minuit, la vente fut déclarée nulle par une majorité de 24 voix contre 10, comme ayant été faite en dehors du pouvoir législatif. Mais, comme le montre la suite de la discussion, ce n'était là qu'un prétexte d'opposition systématique. Car, depuis plusieurs années déjà, le Gouvernement Grand-ducal avait acheté et vendu des biens d'une valeur beaucoup plus considérable, au prix même de 155,000 florins, sans consulter la Chambre et sans aucune réclamation de sa part. Aussi, pour toute réponse à la déclaration des Députés, le Moniteur publiait, peu après, un Décret du Grand-Duc.

prononçant la dissolution de l'assemblée au commencement de novembre et en convoquant une nouvelle.

Cette affaire de Marienstadt a longtemps occupé tous les journaux du pays, c'était la grande nouvelle de l'époque dans tout le Duché. Mais le F. Locher nous dit que toutes les feuilles, à l'exception de deux, ont été d'accord pour soutenir les droits du Gouvernement, et Monseigneur assure en effet qu'il n'y a eu à craindre aucune difficulté.

— 4. Après la retraite de la Maison-Mère, le Père Locher a été nommé par le C. R. Père, selon les désirs de M^{gr}. de Limbourg, pour la nouvelle C^{te} de Marienstadt, avec le F. Harcher. Ils ont avec eux le F. Raphael, qui se trouvait précédemment à Kaiserswerth, et le F. Genès, que la C^{te} de Cellule a bien voulu leur céder.

« Peu après mon arrivée, écrivait le F. Locher, Monseigneur m'a invité à dîner chez lui, avec tous les hauts employés du diocèse et du Gouvernement, qui ont contribué en quelque chose à l'affaire de Marienstadt. Un toast fut porté d'abord au Grand-Duc, puis à notre Cong^o, avec toute espèce d'éloges pour elle etc. (lett. du 30 oct. 1864.)

« Le Préfet de Hachenbourg, chef-lieu de canton de Marienstadt, nous a fait plusieurs visites; tout protestant qu'il est, il se montre notre ami sincère, sans se laisser effrayer, comme il dit lui-même, par notre robe noire. Le Président du Ministère est venu également nous visiter avec bienveillance, le 5 novembre. (lett. du 7 novembre 1864.)

— 5. La seule occupation de nos chers confrères de Marienstadt, jusqu'à présent, a été la desserte du pèlerinage et le ministère paroissial.

L'ancien curé a cédé sa place au F. Locher, qui est entré en fonctions le dimanche 9 octobre, fête de

la Maternité de la E. Sa Vierge. Il y avait, nous écrit-il, près de deux mille personnes accourues à l'église. Toute la population témoigne sa joie de voir des Religieux reprendre de nouveau ce pieux pèlerinage; d'autant plus, que, comme on le sait, la vie des prêtres séculiers en Allemagne, n'est pas toujours aussi édifiante qu'elle pourrait l'être (Lett. du 7 nov.)

— Les pèlerins sont assez nombreux, surtout vers l'époque des fêtes. A la Coussaint, il en est arrivé un grand nombre de tous les environs.

— Quant à la paroisse, elle ne compte que 1,100 habitants, mais elle est très-étendue. La population est disséminée en 21 hameaux, ce qui rend les visites des malades assez pénibles; car, en cet endroit, plus encore qu'à Marienthal, ce n'est que monts et vallons.

(Lett. du 7 nov.)

L'établissement a été acquis pour y fonder un orphelinat. Monseigneur de Limbourg en avait déjà commencé un, non loin de là, à Montabaur, il doit être transféré à Marienstadt, dès que le permettront les installations à faire.

Le Noviciat des Frères commencé à Marienthal doit également y être transféré prochainement. Pour faciliter le recrutement des vocations, on pense aussi plus tard y établir un pensionnat etc. Mais les circonstances, et le défaut de ressources obligent à aller avec prudence.

C^{te} de Kaiserswerth.

- 1. Personnel. Attachement de la population à la petite C^{te}, manifesté au départ du P. Kocher. — 2. Détails sur la maison — 3. Œuvre des émérités
- 4. S^r Ministère — 5. vocations. Projets.

— 1. Le *F. Rigot*, envoyé par le *C. R. Père* à la *Clé de Kaiserswerth*, avec les *F. F. Odon* et *Jozime*, en remplacement du *F. Locher* et des *F. F. Raphaël* et *Damas*, nous envoie le *Bulletin* suivant :

« Le *F. Locher* devait quitter *Kaiserswerth* le 23 septembre pour se rendre à *Marienstadt*. J'arrivai, pour le remplacer quelques jours avant, et nous fîmes ensemble les visites indispensables, lui, celles d'adieux, et moi, celles d'installation. On a pu remarquer, à cette occasion, quel intérêt la population de *Kaiserswerth*, surtout parmi le peuple, porte déjà aux *Pères de la Cong.*. Le jour du départ du *F. Locher*, la maison était entourée de gens accourus en foule pour dire à ce cher *Père* un dernier adieu. Ces bons *Prussiens* sont heureux de posséder de nouveau, au milieu d'eux, une famille religieuse, et ils nous portent beaucoup d'attachement. »

— 2. « La maison de *Kaiserswerth* est un ancien couvent de *Capucins*, fondé au 15^{ème} siècle. Il y avait également une célèbre abbaye de *S. Benoît*, dont on fait remonter l'origine à *S. Suitbert*, Patron de ce pays. Tout fut détruit à la grande catastrophe de 1804, à la suite des invasions françaises. La maison des *capucins* a été relevée de ses ruines, et nous a été confiée par *S. Archevêché*. Tout y est simple, mais propre et convenable. Corridors, chambres, parlours, réfectoires, salles de récréation et de *C. C.*, tout a vraiment l'aspect religieux. »

« A la maison est joint un jardin assez grand et assez fertile, qui nous est très-utile pour nos provisions de légumes. »

— 3. « L'établissement est, comme on le sait, destiné à recevoir les *prêtres de l'Archidiocèse de Cologne*,

qui, pour raison d'infirmité ou de veillesse, ne peuvent plus exercer le S.^t ministère. Jusqu'à présent, c'est une œuvre qui ne nous donne pas beaucoup de besogne. Il n'y a encore qu'un seul émérité qui se soit présenté.

Ils aiment autant sans doute vivre en liberté selon leurs moyens. Cependant, la Commission chargée de cette affaire est en train, nous assure-t-on, de prendre des mesures pour nous en faire arriver d'autres.

— 4. « Tout ce qui est du S.^t Ministère à l'extérieur, nous sommes obligés d'agir avec grande réserve, pour ne pas exciter la rivalité du curé; d'autant plus que le peuple se porte plutôt vers nous comme Religieux, et que ce n'est d'ailleurs pour la maison qu'une chose accessoire.

« Quoique la S.^t Messe ait lieu à 5 heures du matin, notre petite chapelle se trouve littéralement remplie, même au milieu des froids de l'hiver. Et tout le monde chante avec un entrain et une piété que l'on ne trouve pas dans beaucoup d'églises en Allemagne. Un grand nombre de personnes viennent aussi à la Communauté pour se confesser.

— 5. « La Maison de Kaiserswerth nous a déjà attiré plusieurs vocations, tant de Frères que de Sœurs. Nous espérons plus tard, si du moins on la conserve, y joindre quelques œuvres qui pourront nous en procurer davantage. Mais cela n'est encore qu'en projet.



Province d'Afrique.

Sénégal.

Cité de St. Louis.

1. *Famine* — souscription ouverte par le P. Duret. — Ravages des sauterelles. — 2. *Prédication* de nos Pères, malgré leurs fatigues. — 3. *Le Pénit à Gorée*. — Géographie de la *Guinée* par le Gouverneur Faidherbe. — 4. *Projet* de rétablir la maison de *Bahel*.

— 1. *Dans le cours de cette année*, les pays situés entre le Sénégal et la Gambie ont été en proie à une affreuse disette, due surtout au manque complet de récolte, l'an dernier, par suite de la sécheresse. Un grand nombre de malheureux affamés accouraient à St. Louis, et beaucoup y succombaient de dénuement. Effrayé par la mortalité occasionnée dans la ville, le Gouverneur a cru devoir les faire repasser le fleuve, en leur donnant quelques secours. (Voir le *Moniteur du Sénégal* n.° du 6 sept. 1864.)

Nos chers Confères de St. Louis ont essayé de leur mieux de soulager cette misère. « Je viens, écrivait le P. Duret au C. R. Père, en date du 27 juillet, d'ouvrir une souscription, avec l'autorisation du Gouverneur, parmi les employés du Gouvernement, les commerçants et quelques familles aisées de la colonie, pour venir un peu au secours des pauvres malheureux du Cayor et du Saloum, accourus ici mourants de faim. Mon appel a été généreusement entendu. Dans quelques jours, j'aurai déjà près de 3,000 F. En commençant, je ne me serais jamais attendu à un pareil résultat, vu surtout le mauvais état des affaires commerciales. Pour dégager davantage ma responsabilité et nous mettre

à l'abri de toute critique, j'en nomme une Commission, composée du Maire, du Chef de bureau de l'Intérieur, et autres personnages considérables de la ville, chargée de répartir les aumônes.

« Mr. le Gouverneur fait, en outre, distribuer 20 Kil. de riz par jour dans la banlieue, où l'on a construit des serres pour abriter ces pauvres gens contre le soleil et la pluie. On doit continuer ainsi pendant trois mois c'est à dire jusqu'à la récolte... » (20. Juin 27 juillet 64.)

— On espérait que cette récolte mettrait fin à la misère, et en effet, elle s'annonçait assez bien au mois de septembre; mais le 5. Duret nous écrit qu'à la fin de novembre, il s'est abattu dans tous les parages de St. Louis des nuées de sauterelles, qui menaçaient de tout ravager et de replonger le pays dans une misère plus affreuse encore.

— 2. Les grandes chaleurs jointes à la disette ont rendu la mauvaise saison bien cruelle à St. Louis il y a eu un grand nombre de victimes. Nos chers Confidés ont été cependant, grâce à Dieu, assez préservés, malgré leurs fatigues. Les F. C. Pouvri et Chauvière ont eu plus ou moins à souffrir, mais sans suites graves.

Le F. Le Cœnne, envoyé à Gorée au mois de juin, a dû y prolonger son séjour jusqu'à la fin de l'année, en attendant le retour du F. Lossedat, qui il était allé remplacer durant le voyage de celui-ci en France.

— 3. Le Général Caidherbe, écrit le F. Duret, vient de faire paraître une petite géographie de la Sénégambie et m'en a envoyé un exemplaire, avec une gracieuse lettre de sa main, dans laquelle il me disait qu'il pensait que je n'y trouverais rien que d'orthodoxe et que j'en permettrais l'usage dans les écoles des Frères et des Sœurs. Ce petit ouvrage contient quelques lignes élogieuses sur l'entreprise de Mgr. Hobbs, la proposant comme

modèle à d'autres Etablissements de ce genre. »

— 4. — On sait qu'autrefois nous avions à Bakel, un Etablissement, qui fut abandonné à la suite d'une inondation du fleuve. Le Gouvernement du Sénégal pense à demander de nouveau un prêtre pour cet endroit.

Le *Fr. Duret* écrit à ce sujet au *Fr. Père*, en date du 27 octobre : « L'Ordonnateur me parla de ce projet dans une visite qu'il me fit la semaine dernière, et hier encore, M. le Gouverneur me dit lui-même : qu'il ne pouvait ainsi laisser plus longtemps les postes du haut du fleuve sans secours religieux ; qu'il était décidé à faire bâtir à Bakel, sur les fonds de 1865, un presbytère et une chapelle, et qu'il allait écrire au Ministre pour lui demander un curé pour ce poste. »

« En cas que vous jugiez à propos de reprendre cette Mission, ajoute le *Fr. Duret*, je me place sur les rangs pour y retourner. On ne peut y envoyer de nouveaux arrivés etc. »

Mais il y a là bien des difficultés ; et la principale, c'est la difficulté des communications. Pendant huit mois de l'année, on ne peut communiquer que par correspondance. Ce poste est à plus de deux cents lieues de *St-Louis* par le fleuve. C'est cependant un point important. C'est le chef-lieu du Haut-Sénégal. La ville même de *Bakel* renferme plus de 4,000 habitants, d'après le manuel de géographie de *M. Faidherbe*. On y fait un commerce considérable d'or, d'arachides, de gomme, de beurre, de bœufs, de moutons, de plumes d'autruche et d'ivoire. Pour la gomme seule, on en tire, année moyenne, 100,000 kilos.

C^{te} de Gorée.

1. Le C. Lossedat en France. — 2. Changement de demeure des Tères de Gorée.

— 1. Le C. Lossedat, arrivé à la Maison-Mère sur la fin du mois de juin, y est resté jusqu'à la fin d'octobre, et est reparti de Bordeaux par le frégatbot du 25 novembre, pour sa chère île de Gorée, où il était impatientement attendu.

— 2. — Durant son séjour en France, la maison louée comme presbytère, que nos Tères habitaient depuis plusieurs années déjà, a été vendue par son propriétaire et nos chers confrères ont dû chercher un autre logement. Ils ont loué provisoirement quelques chambres dans une maison à côté de l'hôpital, en attendant qu'ils pussent trouver une demeure plus convenable.

C'est d'ailleurs la seule nouvelle que nous ayon reçu de Gorée. Des paroles et des promesses, c'est tout ce qu'il a été possible d'obtenir jusqu'ici.

Sénégalie.

C^{te} de Dakar.

1. Mort du F. Julien. Maladies. — 2. Personnel actuel. — 3. Œuvre des Enfants. — 4. Œuvres de l'Im^e Conception et des Sœurs indigènes. Salle d'asile tenue par celles-ci. — 5. Famine, ses ravages. Ses résultats pour le bien des âmes.

1. Depuis le dernier Bulletin, la C^{te} de Dakar a été bien éprouvée. Peu de temps après le départ du C. Stéves pour revenir en France, le bon C. Julien tomba malade. Le 29 juin, il put encore participer dans la C^{te} à la belle fête des S. S. Apôtres. Le lendemain, M^r. Kobes,

alors à Dakar, crut devoir l'envoyer à Gorée pour le faire soigner à l'hôpital. Mais ce bon Père eût mieux valu pour le Ciel; tous les soins furent inutiles, et il rendit le dernier soupir, le vendredi 8 juillet, assisté par le P. Le Ferrac, qui remplaçait alors le P. Lossedut à Gorée.

Le P. Antonin et le P. Welty, épuisés de fatigue, furent bientôt obligés d'aller également à l'hôpital pour se reposer et se faire soigner; et l'on craignit que le Bon Dieu ne demandât de nouvelles victimes. Mais cependant ces deux chers confrères ont pu heureusement se rétablir.

Le P. Foussot, bien fatigué lui-même, a résisté quelques mois; mais les médecins ont déclaré son retour en France nécessaire; et il a dû en conséquence s'embarquer le 2 octobre, pour revenir en Europe chercher de nouvelles forces. Nous avons la joie de voir ce cher Père se rétablir peu à peu, à l'air pur de la nouvelle Cité du St-Cœur de Marie.

— 2. Ces maladies et retours en France ont occasionné divers changements dans le personnel de la Cité de Dakar, ainsi que dans celui des autres Cités de la Sénégambie. Mgr. Kobès avait d'abord appelé le P. Duby, de St-Marie de Gambie à Dakar; il est resté depuis la fin de juillet jusqu'vers la fin de Novembre, où il est retourné à Bathurst.

Depuis cette époque, le P. Risch, qui se trouvait précédemment à St-Joseph, remplace le P. Strub à Dakar. Il est spécialement chargé du ministère extérieur dans les deux Cités de St-Immaculée Conception et des Sœurs indigènes, et près des infidèles et autres habitants de Dakar. Le P. Welty continue, comme précédemment, à s'occuper des enfants de l'Établissement, avec M. l'abbé Gabriel Fère, mineur indigène.

Les S. S. Jules, Antonin et Ferdinand secondent les Pères de Dakar. Le S. Michel, envoyé l'année dernière en Afrique, a été rappelé en France.

— 3. Si nos chers confrères ne manquent pas de peines et de difficultés, ils ne manquent pas non plus de consolations au milieu de leurs travaux.

L'œuvre des enfants, particulièrement, offre des espérances pour l'avenir de ce pauvre pays. Le nombre des élèves a un peu diminué, mais le bon esprit se maintient toujours parmi eux. Il y en a actuellement une cinquantaine, dont six latinistes, qui ont le désir de devenir prêtres un jour. Les bonnes dispositions qui les animent font espérer que plusieurs d'entre eux marcheront sur les traces de M. M. Jougla et Gabriel.

On se rappelle aussi qu'il y en a deux au Collège de la Propagande à Rome, M. M. Trovost et Samba. Ils ont fait entendre la langue Wolofe dans la séance d'Académie polyglotte que l'on donne en ce collège, à la fête de S. Epiphanie, pour célébrer les louanges de du divin Enfant Jésus et la vocation des Rois-mages.

— 4. La C^{ie} des Sœurs de S. Immaculée Conception à Dakar continue avec zèle à s'occuper de l'éducation des filles et du soin des malades. A leur C^{ie} a été adjointe, il y a quelque temps, une case-hôpital, où ces religieuses ramassent les pauvres femmes malades ou infirmes.

A côté de la C^{ie} de S. Im^{ie} Conception grandit peu-à-peu la nouvelle maison des Sœurs indigènes, au nombre de quatre Professes. Elles ont pour œuvres spéciales de recueillir les petits enfants, et les personnes adultes qui se préparent au S^t baptême et à la 1^{re} Communion. La salle d'asile a été inaugurée par Mgr. Kobès lui-même, alors à Dakar, le 29 juin,

je des S. S. Apôtres Pierre et Paul. Le nombre des petits enfants des deux sexes recueillis par les sœurs s'élève aujourd'hui à plus de 50. Ce sont, pour la plupart, de petites orphelines privées ou abandonnées de leurs parents. Rien de plus beau que de voir la joie et le dévouement avec lequel les pieuses sœurs du S. Cœur de Marie soignent et élèvent ces pauvres petites créatures, souvent bien repoussantes quand elles les recueillent. On trouvera à cet égard quelques détails intéressants, à la 3^{ème} Partie, dans une lettre du Père Duby au F. Strub.

— 5. Ce qui a amené tant de pauvres orphelins à la Mission, c'est surtout la famine qui règne de ces côtés, comme autour de St. Louis, par suite de la sécheresse et en même temps des déprédations du fanatique marabout Maba. « On ne peut, nous écrit le P. Duby, se faire une idée des affreuses misères causées par ce fléau. Partout, dans les forêts et les chemins, on rencontre des cadavres et squelettes humains. On dit que, de Dakar à Rufisque, on en trouve un grand nombre étendus et abandonnés sur le rivage. A Dakar même, on voit mourir presque journellement, dans les rues, de ces pauvres affamés venus de l'intérieur. Les gens du pays ont déjà essayé par trois fois de balayer leur territoire de ces malheureux étrangers, mais inutilement.

« Pour nous, nous tâchons de secourir ces infortunés de notre mieux, partageant avec eux notre pain de chaque jour. Ils savent qu'à la Mission ils ne sont jamais repoussés; aussi y viennent-ils en grand nombre. Les hommes s'adressent à nous, les femmes aux sœurs de l'Immaculée Conception, et les petits enfants sont recueillis par les sœurs indigènes. Nous avons changé notre vieille cordonnance

ou respirer pour les hommes malades et infirmes.
 « Cette cruelle famine est pour les habitants de
 Saloum une juste punition de leur corruption, même
 aux yeux des autres peuples infidèles. Mais le Ciel sait,
 dans son infinie miséricorde, tirer le bien du mal.
 Ce sera aussi, nous l'espérons, pour beaucoup un moyen
 de salut. Il en est déjà un bon nombre qui ont eu le bon-
 heur de recevoir le St. Baptême, soit chez nous, soit chez
 les Sœurs; et nous en avons déjà beaucoup qui sont partis
 pour le Ciel. Pour les autres, si tous ne se convertissent
 pas, ils emportent du moins avec eux l'amour des
 Missionnaires et le répandent dans leur pays. Ils
 voient que nous les aimons véritablement. Cette charité,
 nous l'espérons, les disposera peu à peu à embrasser
 la foi qui seule peut l'inspirer. » (Lett. du 30th 1864.)



C^{te} de S^t Joseph.

1. Mort du F. Aloyse. Maladie de M^{gr} Kobès — 2. Envoi du F. Schmo-
 derer etc. Personnel actuel de la C^{te} — 3. Ordo: à la prêtrise de M. Touga. —
 4. Œuvres de l'Étab. — 5. Famine, morts, baptêmes. — 6. Cultures. Commencement
 des récoltes. Trépanation des sauterelles — 7. Décoration de M^{gr} Kobès

— 1. La C^{te} de S^t Joseph a été bien éprouvée, cette année,
 comme celle de Dakar. Le dernier Bulletin annon-
 çait la mort du F. Lominique, enlevé par une fièvre
 bilieuse, le dimanche des Rameaux. Le F. Aloise
 Schmoderer a également succombé à une attaque sem-
 blable, le 9 novembre dernier. Ce cher C^{te}re n'était à
 S^t Joseph que depuis quelques semaines. Sa mort a été
 bien prompte et bien rapide. Le lundi, il fut pris d'un
 fort accès de fièvre, accompagné de symptômes inquié-
 tants. On s'empressa de lui prodiguer tous les soins pos-
 sibles; et, le second jour, ces symptômes semblaient s'arrêter

pour disparaître complètement; lorsqu'il fut sans d'une crise, qui l'emporta dans la soirée. Mais nous avons la confiance qu'il était bien disposé. Il avait fait la 3^e Communion le Dimanche précédent; il put encore se confesser dans sa maladie, et il reçut des mains de sa Grandeur, M^{gr} Hobès, le Sacrement de l'Extrême-Onction.

Monsieur a été lui-même, à diverses reprises, assez fortement indisposé. Au mois d'octobre, il a eu à l'été contre de fréquents accès de fièvre, qui l'ont laissé dans un grand état de faiblesse. Sa Grandeur est venue de S^t Joseph à Gorée, dans le mois de novembre, pour se faire mieux traiter à l'hôpital. Ces bons soins lui ont heureusement fait retrouver un peu de forces, et il est retourné au bout de quelques jours à S^t Joseph. Nous espérons que la divine Providence le conservera, pour diriger à mener à bonne fin la grande entreprise qu'il a commencée pour le bien des pauvres âmes, en ces malheureux pays.

— 2 Pour aider Sa Grandeur en ces travaux, le C. et Père lui a envoyé, ainsi qu'on l'a vu dans la 1^{re} partie, le F. Schmoderer, comme ayant été initié déjà, à S^t Clément, aux travaux agricoles et professionnels. Et bien cruelles épreuves attendaient ce cher Père. Au moment de son départ, il apprenait la mort de celui de ses frères qu'il laissait à la maison pour soutenir sa mère; et, à son arrivée sur cette terre d'Afrique, la première nouvelle qu'il recut, c'était celle de la mort de son frère Aloïse. Il départait à Gorée le 10 novembre, et le même jour, presque à la même heure, se faisait l'enterrement de celui-ci à S^t Joseph. Ça été pour ce cher Père, comme on le comprend, un nouveau sacrifice bien pénible, mais un sacrifice qui attirera aussi sur ses travaux apostoliques la bénédiction de Dieu. Avec le F. Schmoderer, étaient partis pour l'Afrique

Le F. Marie-Amand, revenu précédemment en France pour se rétablir, et M. Eolycarpe, Petit-Scotistique de Cellule, natif de Cayenne, dont la poitrine affaiblie paraissait redemander un climat plus chaud. Vous ont fait un voyage assez heureux.

Par suite de ces arrivées et autres mutations, le personnel de la C^{te} de S. Joseph se compose actuellement, en outre de sa Grandeur Mgr. Kobis, des F. F. Lacombe, Schmoderer, et Vandel, de M. M. Jougla et Eolycarpe, et des F. F. Claude, Jean-Marie, Amand, Marie-Amand, Georges, Jean-de-la-Croix.

Le F. Lacombe est à la tête de la C^{te} et chargé, sous la direction de sa Grandeur, du soin général de l'œuvre, de la direction des sœurs indigènes, du ministère extérieur près des infidèles etc. Le F. Schmoderer est chargé de l'économat et de la surveillance des travaux de culture etc. Et enfin, le F. Vandel a spécialement le soin des enfants.

— 3. M. l'abbé Jougla a été élevé à la prêtrise le 31 juillet, fête de S. Ignace, Patron du C. S. Père. Ça été pour toute la C^{te} de S. Joseph un jour de joie et de bonheur, et pour toute la Mission en général un jour de grâces et de bénédictions. C'est le premier prêtre indigène élevé et formé par nos chers confrères. Son exemple, nous l'espérons, attirera d'autres vocations.

— 4. Les Œuvres de la C^{te} prennent un grand accroissement.

1^o Il y a d'abord l'œuvre des enfants reçus à l'inséance de l'Établissement. Il y en a, depuis le mois de juillet plus de 130. qu'on y entretient et élève. Ces enfants sont divisés en trois catégories: Les apprentis, les écoliers, les agriculteurs. Tous reçoivent, en dehors des heures de travail manuel et de classe, l'instruction religieuse.

2^o Au côté de l'Établissement de la Mission est

celles des Sœurs indigènes, dites les Sœurs du St Cœur de Marie. Il comprend trois œuvres destinées : le Stoviciat de la C^{te}, une école de grandes filles que les sœurs instruisent et forment au travail; un hôpital pour les infirmes et les malades.

3^e. Vient ensuite le ministère auprès des infidèles. Il y a en ce moment quatre villages formés autour de la Mission par les travailleurs indigènes, dont deux sur la concession de M^g: Kobès, et deux sur la concession de M^r: Herzog.

Dans les deux villages de la Colonie agricole de la Mission, appelés, l'un Quartier St Joseph, et l'autre quartier St Marie, on fait, à des heures déterminées, des catéchismes réguliers aux enfants, et d'autres aux adultes. On fait, en outre, des visites dans les cases pour rechercher les malades et instruire en particulier ceux qui se trouvent empêchés de venir à la chapelle.

Quant aux deux villages établis sur la concession de M^r: Herzog, à St Antoine de Surène, les Missionnaires les visitent aussi régulièrement, à certains jours d'intervalle, pour évangéliser les indigènes. (Note de M^g: Kobès sur les annales de St Joseph, 26 juillet 1864.)

Toutes ces œuvres en général vont bien et donnent beaucoup d'espérances pour la régénération morale et religieuse de cette pauvre terre d'Afrique, depuis si longtemps désolée.

— 5. Du côté de St Joseph, la famine fait de plus cruels ravages que partout ailleurs parmi les indigènes. La misère, écrit M^g: Kobès, est universelle et prend chaque jour des proportions plus grandes. La vue de tous les pauvres affamés qui courent nous tendre la main me brise le cœur. Malgré notre peu de ressources, nous leur faisons l'aumône, autant que nous pouvons. Sourrions-nous laisser mourir de faim sous nos yeux ces pauvres malheureux?

Cependant il en est encore beaucoup qui succombent.

Aujourd'hui même (10 août), tandis que j'écris cette lettre, on enterre dans notre cimetière deux personnes victimes de la faim. La première est une pauvre femme; on a pu, grâce à Dieu, la préparer suffisamment au St. baptême. Le second est un homme venant de Sine. Nous l'avons trouvé mourant dans nos champs de culture. Il ne pouvait plus parler et n'entendait même plus; malgré tous les soins qu'on lui a donnés, il n'a pas été possible de le rapprocher à la connaissance, pour le préparer au baptême.

« Depuis l'espace de quatre semaines, nous avons ainsi enterrés près de huit à dix personnes mortes de la faim. Nous avons eu la consolation de pouvoir les instruire et les baptiser avant de mourir. Une autre fois j'ai fait donner, le même jour, la sépulture à quatre cadavres trouvés sur la route de St. Antoine à St. Joseph.

« Je ne parle pas des enfants qu'on ramasse ainsi. Les jours derniers, par la plus forte pluie, on trouva le soir deux pauvres petits de 4 à 5 ans presque morts. On les porta chez les saurs indigènes, on les baptisa, et deux jours après, l'un d'eux allait au Ciel, et l'autre devait bientôt le suivre. C'est l'histoire de presque tous les jours. » (Lett. du 16 août 1864.)

— C. L'Établissement de St. Joseph est ainsi, comme on voit, la Providence du pays; mais il le deviendra surtout si les travaux de culture réussissent, comme on l'espère.

La 1^{re} année 1863-64, on a défriché et planté 120 hectares de coton, avec 150 ouvriers. Les semences avaient parfaitement réussi, et la récolte s'annonçait bien d'abord, mais les pluies firent défaut dans la mauvaise saison, puis les rosées dans la bonne, et cette sécheresse exceptionnelle, qui a causé la famine

dans tout le pays, dessécha sur pied les neuf dixièmes des capsules de coton, qui offraient jusque là tant d'espoir. Cependant on a pu recueillir et expédier en France 3,000 Kilog. de coton égrené.

Sur cette année 1864-65, on a planté à St. Joseph 308 hectares de coton, avec l'aide de 256 ouvriers et 200 hectares sur la Concession de M^r Herzog, à St. Antoine de Sarène. De plus, chaque travailleur a un champ de mil qu'il exploite à son profit. (Rapport de M^r Kobis, inséré au Moniteur du Sénégal n^o du 13 sept. 1864.)

La récolte commença en décembre, s'annonce assez bien. On avait déjà, à la fin du même mois, ramassé 5,000 Kilos de coton brut, représentant une valeur de 5,000 F; et l'on n'était qu'au commencement.

On a fait venir une machine à vapeur pour avancer l'égrenage du coton. Elle a commencé à fonctionner au mois d'août, sous la direction de F. Jean de la Croix.

"Jusqu'à ce jour", écrivait M^r Kobis à cette époque, nous reconnaissons une protection spéciale de la Providence. Ses sauterelles ont ravagé tout l'intérieur du Sénégal et de la côte jusque chez nous. Depuis quinze jours elles tournaient et retournaient derrière nos champs. Enfin elles ont quitté notre voisinage depuis six jours, sans toucher à nos cultures, et nous espérons qu'elles ne reviendront plus, car, l'année dernière, elles ont paru et se sont retirées à la même époque. Nous faisons des prières publiques pour conjurer ce fléau." (lett. du 21 déc.)

— F. Pour tous ces travaux, Monseigneur vient d'obtenir une récompense qu'il était assurément bien loin d'ambitionner, mais qu'il a cru cependant devoir accepter, selon l'avis du C. A. Père, pour le bien de la Cong^o et de la Mission. C'est la décoration de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur, qui lui a été accordée par un Décret de S^r Empereur, en date du 13 août 1864,

rendu sur la proposition du Général Faidherbe, Gouverneur du Sénégal, et le rapport du Ministre de la Marine.

M.^e le Gouverneur de S.^t Louis doit lui-même, sur la demande de sa Grandeur, lui remettre cette décoration.

Cité de Joal.

1. F. Amand pour q. q. temps à Joal. Enfants avec le P. Lamoise — 2. C^{te} des Sœurs indigènes — Enfants. — 3. Famille. Baptêmes. Morts après le baptême.

Le P. Lamoise. envoie le bulletin suivant, en date du 21 janvier 1865.

— 1. « Nous j'aurais bien voulu me donner le P. Amand pendant quelque temps, pour m'aider sur la fin de la mauvaise saison. J'espérais l'avoir, pour plus longtemps, si la mort ne nous avait si malheureusement enlevé le cher P. Lamoise.

« J'ai avec moi un grand élève de Dakar, comme maître d'école, une quinzaine de jeunes enfants et un cuisinier noir, tous enfants de la Mission. »

— 2. « La Cité des Filles du S.^t Cœur de Marie compte trois religieuses et dirige une trentaine d'enfants.

« Tous ces enfants, garçons et filles, nous donnent beaucoup de satisfaction par leur attachement à la Mission et par leur docilité. Dernièrement, une femme infidèle était venue chercher sa petite fille de 4 à 5 ans, déjà baptisée. Cette enfant se cramponnait à moi, sans vouloir se séparer de nous. »

— 3. « La famine et la maladie qui désolent le pays, nous ont donné un surcroît de peines et d'occupations, mais aussi plus de consolations.

« Une foule de pauvres malheureux, poussés par la faim et la fureur des marabouts, sont accourus de ces

517.

côtés. « Prenez-moi, nous disaient-ils, et gardez-moi comme esclave. » Sauvres gens, qui ils étaient heureux ensuite, en trouvant en nous, non des maîtres d'esclaves, mais des pères et des mères!

« Il y a un grand nombre de victimes Nous avons perdu nous-mêmes, tant chez les sœurs que chez nous, près de cinquante des enfants que nous avions recueillis.

« Cela a triplé le nombre ordinaire de nos registres pour l'année écoulée. Nous avons eu 127 baptêmes; et sur ce nombre, 62 sont morts, après avoir reçu cette grâce. Ainsi, grâce à Dieu, le Ciel aura reçu un bon nombre d'élus en ces pauvre pays, se désolé jusqu'à présent de toutes manières. » (lett. Du 21 janvier 1865.)

C^{té} de S^{te} Marie de Gambie.

1. Personnel, F. Engel, F. Duby et F. Florentin — 2. Triomphe de la Mission à la suite des attaques faites contre elle — 3. Dispositions généreuses de la population — Souscription pour une statue de Marie et un autel à St. Joseph — 4. Rapport du F. Lacombe sur son excursion dans la Casamance.

— 1. C'après les changements opérés par suite des besoins des Oeuvres de la Mission, et spécialement de St. Joseph, le personnel de la C^{té} de S^{te} Marie de Gambie se compose actuellement du F. Engel, qui se trouvait précédemment à St. Joseph, où il a été remplacé par le F. Schmoderer; du F. Duby, qui est revenu de Dakar, où l'avaient fait appeler pour quelques mois le départ du F. Soub et la maladie du F. Welty, et enfin du F. Florentin, envoyé, comme on sait, l'année dernière, pour tenir l'école des garçons.

— 2. Le bien se continue toujours dans cette Mission, malgré toutes les difficultés que font quelquefois les protestants et les marabouts. Il a déjà été parlé, dans

le dernier Bulletin, des violentes attaques dirigées contre nos Pères et contre les religieuses. La justice se saisit des malfaiteurs; et, bien que la charité de nos chers confrères eût essayé d'arrêter les poursuites, l'affaire fut remise aux Assises. Le jugement a eu lieu un mois de juillet, et tout a été heureusement terminé, au triomphe de la cause catholique, et au grand avantage de la Mission.

« Le Bon Dieu et la Bonne Mère, ont si bien conduit les choses, écrit le S. Duby, que l'on peut dire, sans exagération aucune (je tiens à souligner ces mots: sans exagération aucune) que ça été une victoire éclatante pour la vérité et pour nous qui la prêchons.

Un catholique, M^r Guin, et l'un des juges, M^r Mantell, prononcèrent deux magnifiques discours pleins d'éloges pour la Mission. Confondus, consternés, les coupables durent confesser publiquement leurs méfaits devant tout le monde; et ce ne fut qu'à notre prière qu'on usa d'indulgence envers eux. Beaucoup de nos noirs nous accusent d'avoir été trop bons en cette circonstance. Mais ils comprennent que cette charité, nous la devons à notre S^{te} Religion; et cet acte a été pour tous la meilleure prédication. » (Sont. des 31 juill. et 24 août 1864.)

— 3. Les bonnes dispositions de la population, tant catholique que protestante, se manifestent d'une manière bien consolante. « Ainsi, pendant la mauvaise saison, nous écrit-on, la statue de la S^{te} Vierge que nous avions à l'église, qui se trouvait composée d'une sorte de carton, tomba de son piédestal par suite des pluies et de l'humidité, et se brisa en mille morceaux. Il fallait la remplacer, et nous ne sommes pas très-riches. Le S. Lacombe, qui se trouvait alors en Gambie, se proposait d'en parler à la réunion du soir; mais on ne lui en laissa pas le temps.

Nos bonnes nègresses comprirent de suite que c'était là leur affaire. A la première nouvelle de l'accident, elles vinrent s'offrir d'elles-mêmes pour procurer une autre statue. Immédiatement une souscription est ouverte. et au bout de deux jours, elles avaient déjà réuni près de 600^f. Voilà bien de quoi réparer amplement le dommage et nous procurer une belle statue de Notre Dame des Victoires. Ce qui il y a de plus admirable, c'est que les protestants eux-mêmes ont voulu contribuer à cette bonne œuvre. Daigne Notre Dame Mère ramener à Elle et à son divin Fils ces âmes égareés!

— « Voici encore un autre fait non moins admirable. Comme on le sait déjà, notre église a été agrandie, l'année dernière, de deux nefs latérales. Mais il n'y avait que deux autels; une des nefs en manquait, celle des hommes. On pensa donc à en élever un troisième en l'honneur de St Joseph. Le S. Lacombe en dit un mot, le jour de la fête du Patronage de ce grand saint. Aussitôt nouvelle souscription. Les uns offrent de l'argent; d'autres les matériaux, les ouvriers menuisiers et charpentiers, leur travail; et le 25 août, un magnifique autel était installé. Pour... couronner l'œuvre, un négociant français, partant pour France, s'est offert à nous envoyer à son retour, une belle statue de St Joseph. » (Bulletin du 24 sept. 1864. Lett. du S. Engel du 21 janv. 1865.)

— 4. La Côte de St Marie de Gambie ne borne pas son action à l'île de Bathurst. Lors de son dernier séjour en cette Côte, le S. Lacombe avait fait, comme on l'a annoncé au dernier Bulletin, un voyage de quelques jours dans la Casamance, rivière située à trente lieues au sud de Gambie, pour visiter les chrétiens disséminés sur ces rives, spécialement aux postes français de Carabane et de Sédhion. Il a fait sur cette excursion un rapport que nous donnerons dans la 3^{ème} partie. Ce sont, comme

on te verra, des lieux bien tristes et bien abandonnés sous le rapport moral et religieux. Notre cher confrère a pu cependant, en passant, y faire quelque bien. En pense se faire ainsi chaque année, autant que possible, une visite dans cette partie de la Mission pour baptiser les enfants et soutenir au moins le petit noyau de chrétiens de bonne volonté qui peuvent s'y trouver, en attendant qu'il soit donné d'y établir des Missionnaires.

Pays de Sierra-Léone.

Cité de Sierra-Léone.

1. Bon état sanitaire 2. Dispositions favorables de la population 3. Liberté et protection accordées par le Gouverneur. Faits en preuve 4. Projets : chapelle provisoire ; écoles de garçons par des Frères ; C^{te} de Sœurs pour écoles de filles et hôpital 5. Allocation de la Propag^{de} de la Foi. Bienveillant appui du Card. Barnabô.

Extrait du Bulletin de la C^{te}. — 1. « Nous nous faisons d'abord de rassurer nos chers confrères au sujet de notre santé. Beaucoup peut-être ont eu des craintes pour nous, par suite de la cruelle épidémie qui emporta si rapidement M^{gr} de Marion-Brésillac et ses premiers Missionnaires. Or, nous venons de passer la mauvaise saison ; et bien qu'elle soit ici fort longue et que ce soit notre premier essai ; nous l'avons parfaitement passée. Sur 120 européens, d'âge et de santé divers, que renferme Freetown, il en est mort sept. Ce n'est pas à effrayer.

« Et y a quelque temps, le journal de la ville faisait l'observation que, depuis une dizaine d'années, la colonie et les pays environnants s'étaient sensiblement améliorés sous le rapport de la salubrité, et que si tant de personnes avaient été emportées en 1859, ce n'était que par suite

d'une épidémie transitoire. Le climat du pays ne mérite donc pas, autant qu'on a pu le croire quelquefois, la réputation d'insalubrité qui lui a été faite. »

— 2. « Les dispositions générales de la population paraissent de plus en plus favorables à notre endroit. Au commencement, on avait voulu faire contre nous, dans les temples protestants, une sorte de croisade, ainsi qu'on l'a vu au dernier Bulletin. Ces attaques diminuent de jour en jour. Les préjugés tombent peu à peu, à mesure que l'on nous connaît. On commence à dire que le Catholicisme n'est pas une religion plus mauvaise qu'une autre; et nous espérons que bientôt, à la lumière de la vérité, aux fruits de la charité, beaucoup verront qu'elle est meilleure, qu'elle est même la seule véritable.

« Il est d'ailleurs à remarquer, qu'ici il y a beaucoup moins de fanatisme que dans la Sénégambie, où domine le Maraboutisme. Le plus grand nombre sont à peu près sans couleur religieuse, d'un caractère assez facile, et mieux disposés par conséquent à embrasser la vérité. » (Rapport à la Prop. de la foi, 20 août 1864.)

— 3. « L'Administration et le Gouvernement nous laissent toute liberté d'action, et nous protègent même au besoin. En voici deux exemples :

« Les dimanches, aux heures d'office, les abords de la maison qui nous sert de chapelle sont encombrés de curieux. Et, comme l'exiguïté de notre local nous oblige, pour ne pas étouffer, d'ouvrir portes et fenêtres, il arrivait que l'envahissement de la foule et le tapage du dehors nous gênaient pour la célébration des saints offices. Le P. Blanchet en dit un mot au Chef de Police; et depuis lors, il nous envoie, tous les dimanches, matin et soir, deux sergents de police, pour maintenir autour

à St. Marie de Gambie. La Rév.^{te} Mère Séraphine, Sup^{te} générale de cette Cong^e, a d'abord accepté avec reconnaissance et empressement. Mais comme il faut nécessairement, d'après le S. Blanchet, des sœurs sachant la langue anglaise, et même autant que possible d'origine britannique, et que cette Communauté n'en possède pas, du moins pour le moment, et n'a pas d'espoir d'en avoir d'ici à long-temps, elle a dû, bien que non sans regret, prier le C. R. Père d'appeler une autre Congrégation. On se propose de recourir aux Sœurs de St. Joseph de Cluny qui, depuis leur établissement en Irlande, ne manquent pas de sujets anglais.

— 5. Pour la fondation de ces différentes œuvres, il fallait avant tout des secours. Sur un rapport du S. Blanchet, appuyé par le C. R. Père, les Conseils de de l'œuvre de la Propagation de la Foi, qui d'abord n'avaient attribué à la Mission de Sierra-Léone que 12,000^{fr.}, ont élevé cette allocation à 18,000^{fr.} (lett. des 24 et 31 Dec. au C. R. Père et au S. Blanchet.)

Le Cardinal Barnabò, C^{te} de la S. C. de la Propagation, avait bien voulu recommander lui-même, sur la demande du C. R. Père, cette Mission naissante à la bienveillante générosité de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Il a exprimé en même temps, au C. R. Père, toute sa satisfaction de ce qu'il avait pu envoyer des Missionnaires en ces pays depuis si long-temps sans prêtres.
(lett. du 15 juin 1864.)

Guinée.

C^{te} de S^{te} Marie du Gabon.

1. Chapelle terminée et bénite le 5 août. — Autres travaux en projet pour

compléter l'établissement — 2. Décoration de M^g: Bessieux le 20 oct., par le commandant-supr^e — 3. Dispositions de celui-ci envers la Mission — 4. Œuvre des enfants: élèves — apprentis — 5. Retraite de la C^{te}. Epuisement du F. Hoffel. Maladies du F. Valentin — 6. Renseignements sur la mission protestante. Mai. à de Glasb. Départ de Corisco. Evêque noir du Niger.

— 1. « Grâces à Dieu, écrit le F. le Berre, notre chapelle est aujourd'hui entièrement terminée, et habitée par le bon Maître.

« C'est le 5 août, jour de la Dédicace de N. D. des Neiges, qu'elle a été bénite par Monseigneur Bessieux. Il y avait à cette belle cérémonie un grand concours de monde. M^o: le Contre-Amiral était absent à cette époque; mais il était représenté par M^o: l'Ordonnateur de la Colonie avec tous ses employés. M^o: le Commandant articulier de la station y était aussi avec tous les fonctionnaires tant de terre que de mer. La belle musique militaire de nos enfants, qui compte en ce moment 18 instruments, rehaussait cette belle fête.

« Nous n'avions jusqu'à présent qu'une pauvre case en bambous. Notre chapelle actuelle est pour le pays un véritable monument. Elle a 30 mètres de long, sur 10 de large; et c'est entièrement l'œuvre de nos Frères et de nos apprentis. Le Directeur de l'usine vint la visiter ces jours derniers. Il n'en revenait pas de voir que nous avions pu faire à si peu de frais un travail si considérable — « Je n'en ferais pas une pareille, me dit-il, pour 100,000 f. » (Lett. des 20 et 23 7^{ls}.)

Ce travail terminé, on doit prochainement commencer un autre. Il existait déjà une petite maison en pierres, parallèle à la chapelle. Le C. R. Père a autorisé à la continuer dans la longueur de celle-ci, qui fera un beau bâtiment de 30 mètres de long sur 10 de large. Au rez-de-chaussée, on aura de vastes salles pour les élèves, et à l'étage supérieur des appartements convenables pour les Frères et les Frères.

Plus tard, s'il y a lieu, on pourra relier l'extrémité de ce bâtiment à la chapelle, en continuant une autre petite maison en pierre, élevée à cet endroit en 1862, ce qui complètera parfaitement la C^{te}.

— 2. Quelque temps après la bénédiction de la chapelle, avait lieu une autre cérémonie, qui a été pour toute la Mission comme un triomphe. C'est la cérémonie de décoration de Mgr Bessieux. Elle a eu lieu au plateau du Poste français, le jeudi 20 octobre, en présence de tout le personnel de la colonie et de la Station, et au milieu d'une foule nombreuse. Les enfants de la Mission étaient rangés en cercle : d'un côté, les garçons avec les Frères, et de l'autre, les filles avec les Sœurs. Le Commandant en chef de la division navale des côtes occidentales d'Afrique, M^r le Contre-Amiral Laffont-de-Ladébat, avait voulu lui-même remettre à Monseigneur la croix qui lui était décernée. Il vint, entouré de son Etat-Major, chercher sa Grandeur à la C^{te} des Sœurs, pour la conduire au lieu de la cérémonie. Là, dans un beau discours, il fit ressortir, avec les plus grands éloges tout ce qu'avait fait Monseigneur, depuis 20 années, pour la régénération morale et religieuse de la terre d'Afrique. Puis, après la lecture solennelle du Décret Impérial de nomination, il présenta à sa Grandeur la décoration de la légion d'honneur, au son joyeux de toutes les fanfares de la Station.

« Cette cérémonie, écrit le F. Le Berre, a été, aux yeux du public, non-seulement un témoignage éclatant d'estime et de vénération pour Mgr Bessieux, mais aussi une marque d'approbation pour la Mission et ses œuvres. M^r Laffont-de-Ladébat est protestant, mais il a parlé, on peut dire, en bon catholique. Tout le monde a été satisfait de ses paroles. »

(lett. du 2 nov. 1864.)

On nous a annoncé l'envoi de ce discours, ainsi que la relation de la Cérémonie; mais nous n'avons encore rien reçu.

— 3. Le Commandant supérieur témoigne de ses bonnes dispositions envers la Mission, non seulement par ses paroles, mais par ses actes. Il avait accordé précédemment une subvention considérable en sa faveur; il vient d'accorder en outre, sur la demande de l'Ordonnateur, deux traitements de Fières, en plus des trois déjà alloués antérieurement, pour l'instruction des jeunes indigènes. On pense obtenir aussi, plus tard, la même faveur pour les sœurs.

Sur la fin de l'année, il a confié à nos Pères deux jeunes noirs du Dahomey, qu'il avait eus du rivi; et il continue à leur fournir les vivres et l'habillement. (Lett du 21 déc.)

— 4. Cette œuvre des enfants, le principal espoir de la Mission, continue à prospérer.

À l'Établissement de St^e Marie, nos Pères comptent environ 120 enfants ou jeunes gens, divisés en deux catégories, celles des élèves et celle des apprentis.

Le nombre des élèves proprement-dits est de 30.

Parmi ceux-ci, il y en a deux qui apprennent le latin. L'un, du Gabon même, est filleul de Mgr Bessieu; on se propose de l'envoyer prochainement en France, pour continuer ses études dans une de nos maisons d'éducation. Le second est un portugais de l'île du Prince. Il en vient ainsi plusieurs des îles voisines espagnoles et portugaises. Tous ces enfants donnent en général de la consolation, par leur docilité et leurs bonnes dispositions. Sept ont eu le bonheur de recevoir le St^e baptême à la fête de Noël.

Les apprentis sont au nombre de 40. Afin de les retenir à la Mission et de pouvoir mieux les former,

tant à l'état qu'ils apprennent qu'à leurs devoirs religieux, on a fixé la durée de l'apprentissage à trois années, et tous doivent s'engager à rester au moins ce temps. Pour les encourager, on leur donne, chaque mois, selon leur travail, quelque récompense; et, à la fin de leur apprentissage, on leur remet une somme de 100^{fr} pour les aider à s'établir et à se procurer les outils nécessaires pour leurs métiers.

(Lett. Du 24th 7^{bre} 1864.)

L'école des sœurs de S. Immaculée-Conception, établie au Poste français, compte, de son côté, une moyenne de 70 enfants.

— 5. Après la fin de l'année scolaire, nos chers confrères du Gabon se sont reposés par les pieux exercices de la retraite annuelle. Ils l'ont faite, selon leur usage, en union avec la Maison-Mère, dans la semaine avant la fête du S^{cr} Cœur de Marie. Le F. Stoffel a renouvelé en ce jour ses saints engagements, en attendant qu'il put les faire à perpétuité, comme il y a été admis en principe.

Ce cher Père aura probablement, cette année, l'occasion d'émettre ses vœux perpétuels à la Maison-Mère. Sa santé, qui n'était pas auparavant des plus fortes, s'est beaucoup affaiblie sous le climat du Gabon, dans les derniers mois de l'année. Une grande fatigue de nerfs l'a réduit à un repos presque complet, et le Docteur du Poste a déclaré nécessaire de le faire changer de climat.

Le F. Valentin a été, lui aussi, gravement malade à deux reprises différentes. Il a eu d'abord, au mois de juin, une attaque de fièvre bilieuse, qui l'a conduit aux portes du tombeau. Il avait déjà reçu, des mains de M^{gr} Bessieux, le sacrement des mourants. Mais après avoir reçu les saintes onctions, il s'est trouvé, dit-il, tout soulagé; et, peu après, il s'est bien remis. Cependant, au mois de novembre, la même fièvre l'a de nouveau repris; et on a dû l'envoyer à

à l'hôpital. Mais il en est revenu, quelques semaines après, bien rétabli.

La santé de Monseigneur et de tous les autres Pères s'est assez bien soutenue, grâce à Dieu. Et il faut en remercier la divine Providence, vu l'état réduit du personnel de la C^{te}.

— C. Les ministres protestants sont établis au Gabon, depuis longtemps déjà. Mais leur mission, qui d'abord avait fait assez de bruit, a beaucoup décliné.

Ils avaient autrefois deux ou trois établissements échelonnés sur la rivière du Gabon, qui sont aujourd'hui abandonnés; c'était d'ailleurs plutôt pour le commerce que pour autre chose. Ils ont voulu s'établir chez le roi Denis, de l'autre côté de la rivière du Gabon. Mais le roi leur a fermé son village.

Leur établissement principal est au village de Glassi; à une lieue environ de Ste. Marie. Ils sont là quatre ministres, avec femmes et enfants. Ce sont des presbytériens venus de l'Amérique du Nord. Ils font d'ailleurs peu de chose. Le nombre des enfants de leur école ne s'élève guère qu'à 40, garçons et filles, et ils les instruisent par des indigènes peu savants eux-mêmes.

Ils avaient aussi une mission à Corisco, située en face du cap Estérias; mais les Espagnols étant rentrés en possession de cette île, les en ont éloignés; et les P. J. Jésuites de Fernando-Pô doivent venir prendre leur place.

— On a vu dans les journaux, que les Anglais viennent d'envoyer un évêque noir au Congo. Le Révérend Samuel Crowther. Sa vie bien aventureuse ne paraissait pas annoncer cette haute destinée. Arraché de son pays en 1841, il fut successivement échangé contre un cheval, troqué contre un juu de serbe, et embarqué sur un négrier comme esclave. Capturé par un croiseur

anglais qui le déposa à Sierra-Stone, il s'y maria et fut baptisé par les protestants sous le nom qu'il porte aujourd'hui; puis, après diverses aventures, il vint étudier au collège anglican de Elington. Et a été consacré à la fin de juin, dans la cathédrale de Cantorbéry, puis établi, de par le Ministre des colonies, évêque du Néiger. C'est la 1^{re} fois qu'un nègre est appelé à une haute position anglicane. Si le reste fait défaut, il ne manquera pas, du moins, comme disait un journal, de couleur locale. (Journal des Villes et Campagnes) du 15 mai 1864 — France. 2 juillet.)

Province de la mer des Indes.

Ile Maurice.

Cité de la Cathédrale, au Port-Louis.

1. Retraite annuelle du 21 au 27 août. — 2. Mort du P. Laval, 9 sept. — 3. Bénédiction de 3 cloches à la chapelle du St-Cœur de Marie, bâtie par le P. Bouquet, 25 sept. — 4. Procession du St-Rosaire à la St^e Croix, 2 oct. — 5. nouvelle chapelle établie pour les pauvres au mois d'août — 6. Filles de Marie — 7. Rapports avec les P. P. Jésuites — 8. Mgr. Hantouin, Ev. de Port-Louis.

1. Le départ de Bullesin, le C. R. c'ère nous communique de la correspondance du C. Chevaux les extraits suivants: « Notre retraite annuelle a eu lieu à notre maison de la St^e Croix, pendant la semaine qui précède la belle fête du St-Cœur de Marie, du 21 au 27 août dernier. Nous y étions tous réunis de nos quatre C. de Maurice, à l'exception du bon P. Laval retenu par ses infirmités, et du F. Beaud un peu indisposé pendant les trois premiers jours. C'était pour nous une consolation

et un encouragement de nous trouver recueillis et priant pendant ces saints jours, en même temps que nos confrères de la Maison-Mère. Notre retraite, ce semble, en a été meilleure. Le samedi matin, nous avons fait tous ensemble la rénovation des vœux, selon la formule de la Circul. n.º 29; le P. Maître a renouvelé ses vœux pour cinq ans; et nous nous sommes séparés le cœur heureux et content, avec de bons desirs et de nouvelles résolutions. » (Act.

du 5 Sept.)

— 2. « C'en de jours après notre retraite, le Bon Dieu devait nous demander un bien grand sacrifice..... Le Saint de notre C^{te}, je dirais même le saint de la Cong^g, l'apôtre des noirs de notre île chérie, n'est plus avec nous!... Notre bon P. Laval est parti pour le Ciel, le 9 de ce mois, le vendredi, jour consacré à honorer la croix qui a sauvé le monde, le lendemain de la naissance de la B. S^{te} Vierge, et le jour de la fête du B. Pierre Claver, le grand apôtre des noirs, à 7 h. 3/4 m. de l'après-midi. Ce cher Père a bien terminé sa sainte vie par la plus sainte et la plus édifiante des morts. » « *Retiis a in conspectu Domini mors sanctorum ejus!*....

« Dire l'impression générale produite dans l'île serait chose impossible. Dans toute la ville, dans toute la colonie, on ne parlait que du bon, du saint P. Laval. Une foule immense ne cessait de se presser autour de son cercueil... Monseigneur voulut lui-même faire la levée du corps et chanter la messe d'enterrement à la cathédrale. Le P. F. Etcheverry de la Compagnie de Jésus, arrivé depuis quelques jours de Bourbon à Maurice pour y prêcher la retraite ecclésiastique, prononça une oraison funèbre qui fit sanglotter tous les assistants.

Les restes de notre cher Père furent portés ensuite à l'église de la S^{te} Croix, où il repose au pied de la grande croix de mission. Son enterrement ressemblait à un triomphe. D'après l'estimation commune, il y avait à ses obsèques plus de 40.000 personnes.

« Depuis la mort de ce cher Père, il semble que la Mission est toute embaumée du souvenir de ses vertus. Toute la presse, même protestante, n'a qu'une voix pour exalter son zèle et louer le bien qu'il a fait!... Puisse-t-il nous obtenir, du haut du Ciel, la grâce de le continuer après lui!!!... » (Lett. du 19 sept.)

— 3. Le Dimanche, 25 septembre, une cérémonie extraordinaire nous réunissait à la Chapelle du S^{nt} Cœur de Marie, élevée par le P. Bourget, à la Petite-Rivière, à 5 milles environ (deux lieues), au nord-est de la ville. C'était pour le baptême de trois belles cloches, que ce cher Père a pu lui procurer. Elles pèsent ensemble plus de 4.000 livres, et composent une des plus belles sonneries de la Colonie. Elles sont montées dans une tour de 50 pieds de haut, qui a le mérite, sinon d'être tout à fait selon toutes les règles de l'art, d'être du moins très-solide pour braver les coups de vent. La chapelle elle-même est très-bien. Monseigneur en est enchanté et la dit la plus belle de l'île. Aussi fait-elle un peu l'envie de Messieurs les curés, et il est à croire qu'elle sera en effet érigée bientôt en église paroissiale.

« Sa Grandeur a bien voulu faire elle-même solennellement la bénédiction des cloches. Les curés des paroisses environnantes : les Bambous, la Rivière-Noire, les Plaines-Wilhelms, et d'autres Prêtres assistaient à cette cérémonie. » (Lettre du 5 oct.)

— 4. « Le 2 Octobre, fête du S^{nt} Rosaire, Monseigneur est venu présider encore la belle procession que nous faisons chaque année, à cette époque, à notre chapelle

de S^{te} Croix. Sa Grandeur, après la réception prescrite par le cérémonial, a béni solennellement une magnifique statue de la S^{te} Vierge, que nous a envoyée le P. Feureia, et qui devait être portée en procession. Après le Salve Regina des Vêpres, la procession s'est mise en marche sous la direction du P. Beaud. Nos enfants (les noirs) chantaient de tout cœur les litanies de la S^{te} Vierge. Il y avait une affluence de monde considérable. C'était vraiment très-beau. Aussi Monseigneur nous a-t-il exprimé plusieurs fois sa vive reconnaissance. Il a bien voulu venir, après la cérémonie, s'asseoir à notre table, avec son Vicaire général, M^r. Comerford. » (Lett. du 5 oct.)

— 5. « Outre les deux chapelles du S^t Cœur de Marie et de S^{te} Croix, nous venons d'en établir nous-mêmes une autre dans le quartier sud-est de la ville de Port-Louis, derrière la citadelle, à un mille environ de la cathédrale. C'est un faubourg nouvellement créé, mais qui a pris en peu de temps un développement considérable. Un grand nombre de nos pauvres gens sont allés s'y fixer, et y bâtir de petites maisons. Ce sera, dans quelque temps d'ici, un quartier très-populeux. Les Anglicans se sont empressés d'y élever un temple tout en fer et fabriqué à Londres. À côté, ils ont établi une belle et vaste école protestante, sans compter plusieurs autres pour les Indiens.

« Nous ne pouvions laisser cette portion de notre troupeau exposé à l'envahissement de l'hérésie. J'allai donc trouver Monseigneur, et pour éviter toute difficulté de local et d'argent, j'offris de me charger de tout. J'ai donc loué à nos frais, Mon Très-Révérend Père, en présumant votre autorisation, vu les circonstances, et selon l'avis de nos Pères, une

maison pour servir de chapelle. J'espère du reste que cela ne durera pas trop longtemps. Lorsque Monseigneur verra le bien à faire dans ce quartier, il se décidera sans nul doute à y construire une église. . . Nous avons pris du moins possession de cet endroit, et c'était là l'important. Le P. Lefeuve est chargé de le desservir. Il y va une fois la semaine, et déjà le bien commence à s'y faire. (lett. du 5 août.)

— 6. « Les Filles de Marie seront d'un grand secours pour le bien des âmes. Elles ont déjà, au Fort-Louis trois œuvres prospères: une école de 80 enfants, à peu de distance de leur C^{te}, subventionnée par le Gouvernement colonial; et dans leur Établissement même, un orphelinat de 40 petites filles, et un commencement d'ouvrage de 20 grandes jeunes filles. (lett. du 5 août.)

« Monseigneur les estime beaucoup, et leur accorde toutes ses sympathies, comme il me le disait hier encore. Il fonde sur elles les plus grandes espérances pour l'avenir de son diocèse. (

« Il a parfaitement accueilli la Mère Marie-Chérèse, qui est venue de Bourbon visiter la C^{te} et lui a donné toute liberté. C'est donc de ce côté une affaire heureusement terminée. (lett. du 5 nov.)

« Les craintes de difficultés de la part des Religieuses créoles de la Charité, fondées par M. l'abbé Mazuy, se dissipent également de jour en jour. »

— 7. « On sait que les Pères Jésuites sont depuis plusieurs années à Maurice, où ils étaient venus pour s'occuper spécialement des indiens. Ils ont fait bâtir une vaste chapelle dans le côté nord de la ville, non loin de la S^{te} Croix. Monseigneur en a fait la bénédiction solennelle, le 29 septembre, fête de S^t Michel Archange. Nous y étions tous invités. Mais j'ai été le seul à pouvoir m'y rendre. (lett. du 5 oct.)

« A la fête de St. Ignace, leur illustre Fondateur, ils m'ont prié de faire le sermon d'usage. Le S. Guilmin a été également invité à prêcher à la St. François-Xavier, fête patronale de leur église. (lett. des 5 et 25 nov.)

— S. Monseigneur Harbison se montre toujours bien disposé envers nous. Il s'occupe avec zèle et activité de son diocèse. Il a compris que, pour défendre et soutenir la foi dans la colonie contre le protestantisme, qui fait tous ses efforts pour l'emahir, il fallait surtout procurer une bonne instruction religieuse aux enfants. Et, dans ce but, il a appelé les Frères des écoles chrétiennes. Ces bons Frères sont déjà au nombre de 12 ou 14, et ont trois écoles principales. Sa grandeur pense aussi établir, plus tard un collège catholique diocésain, qui sera sans doute confié aux Pères Jésuites. » (lett. des 5 août et 5 sept.)

C^{té} de l'Im^{ée}-Conception.

Nous n'avons sur cette C^{té} et sur ses œuvres aucune nouvelle particulière. Nos chers confrères continuent à secourir le zèle de M^r l'abbé Mazuy, par leurs travaux apostoliques dans cette grande paroisse, pour laquelle ils ne sont que deux et qui contient presque la moitié de la ville. Le S. Guilmin se dévoue au soin des pauvres, qui doivent former, en effet, l'objet spécial du zèle d'un vrai Missionnaire du S^t. Esprit et du S^t. Cœur de Marie. On commence à l'appeler, écrit le S^t. Chevaux, le Père des pauvres (lett. du 6 janv. 66)

C^{té} de S^t. Julien de Flacq.

1. Eglise paroissiale élevée par nos Frères. — Sa Consécration le 7 août. Confirmation.

- 2. Confirmation à la chapelle St. Maurice, rebâtie par le P. François, au Poste. —
- 3. Chemin de Croix tenu par le P. Chevaux — 4. Voyage par le P. François à l'île Rodrigue — son remplacement par le P. Bagnel

— 1. A leur arrivée dans le quartier de Hanc, il y a une dizaine d'années, nos Pères n'y virent qu'une chapelle bien pauvre et beaucoup trop petite pour la population. Ils se mirent de suite à l'œuvre pour construire une église convenable et ouvrirent à cet effet des souscriptions volontaires.

Après l'achèvement des gros travaux, on l'eût benite, il y a déjà quelques années, mais dans la pensée de la faire consacrer plus tard d'une manière solennelle. Cette cérémonie, retardée jusqu'ici, soit par suite du départ de M^{gr} Collier, soit à cause de divers travaux d'ornementation qui restaient à faire, a été enfin accomplie, au mois d'août dernier, par M^{gr} Stanbenson, le nouvel évêque de Port-Louis

M^{gr} est arrivé dans la paroisse, le dimanche 7 août. Sa Grandeur a donné le matin la Confirmation. Le soir du même jour, elle a fait la bénédiction d'une superbe cloche, offerte au P. Lambert par un des prêtres de ses amis, M. l'abbé O'Leary, ancien curé de cette paroisse et actuellement aumônier des troupes. Le lundi, M^{gr} a fait la consécration solennelle de la nouvelle Eglise

Cette église compte 130 pieds de long, sur 40 de large, et 52 de faîtage. Elle est ornée d'une chaire et de deux confessionnaux en bois sculpté, d'un magnifique autel en marbre blanc du prix de 1200 piastres (6,000 \$), le tout venu de France; et de belles statues de la Ste Vierge, de St. Joseph, de St. Pierre et de St. Julien, Patron de la paroisse, qu'on a fait venir de Munich etc.

— 2. Le lendemain, Monseigneur est allé donner la Confirmation à la chapelle de St. Maurice, au Poste.

Le nombre des confirmants dans les deux parties de la paroisse était de 200 à 250, tant enfants qu'adultes.

La chapelle St. Maurice, bien que très-riche, était insuffisante pour la population. C'est maintenant, grâce surtout au zèle du St. François, une large et belle église à trois nefs et il reste encore le chœur et l'abside à achever.

La Grandeur a passé ainsi trois jours entiers avec nos Pères de la Cité de Flacq. C'a été trois jours de fête pour toute la population. Inutile de dire qu'il y a eu des dîners officiels, où les principaux habitants ont été invités, et où l'on a porté toast sur toast au zélé Pasteur du diocèse et aux Missionnaires dévoués qui évangélisent le quartier. Monseigneur a exprimé plusieurs fois sa vive satisfaction pour les travaux apostoliques de nos chers Confrères.

— 3. Il restait encore à placer et bénir le Chemin de croix de la nouvelle église paroissiale de Saint-Julien. Cette cérémonie a été faite, avec l'autorisation de l'évêché, par le St. Chevaux, le 18 septembre, fête de St. 19. des sept Douleurs. Ce Chemin de croix est sans contredit le plus beau de la colonie. Ses tableaux ont environ huit pieds de hauteur.

— 4. Sur la demande de Monseigneur, le St. François est allé de nouveau faire un voyage à l'île Rodrigue, pour évangéliser les habitants de cette île, qui, depuis sa dernière visite, n'avaient pas eu de prêtres. Le Frère François, le seul Frère que nous ayons à Maurice depuis longtemps, l'a accompagné. Ils sont le 15 septembre, ils sont revenus le 26 novembre, pleins de vie et de santé, après avoir heureusement échappé à un naufrage, qui a failli les engloutir.

Dans cette visite, le St. François a baptisé 69 enfants et 8 adultes, entendu près de 500 confessions; il a distribué 239 communions et béni 9 mariages. En

trouvera de plus amples détails à cet égard dans un Rapport de ce cher Père à Monseigneur, que nous donnerons dans la 3^{ème} partie.

La population de cette île est de 756 habitants. C'est un chiffre assez important pour qu'il y ait un prêtre y demeurant habituellement. Monseigneur a en effet sollicité pour cela un traitement du Gouvernement colonial; il pense demander pour cette mission des Pères Capucins.

— 5. Pendant l'absence du P. François, le P. Chevaux a envoyé pour le remplacer près du P. Lambert, le Père Pruguel, précédemment au Port-Louis.

À son retour, le P. François est allé au Grand-Port, où les P. Schiersé et Stervennou avaient besoin d'un aide



C^{té} de N. D. du Grand-Port

1. Visite de Mgr. Confirmation etc. — 2. Hab. préparé pour les Filles de Marie — 3. Attaques des protestants et des impies. Leur Confusion — 4. Arrivée du P. François — Travaux des trois Pères.

« Nous recevons de la C^{té} de N. D. du Grand-Port le Bulletin suivant; que nos chers confrères de cette C^{té} voudront bien continuer, nous l'espérons.

1. Le Grand-Port a eu la visite du nouvel évêque de Maurice, dans le mois d'octobre dernier. Sa Grandeur est arrivée le samedi 15 de ce mois. Le lendemain, fête de la Pureté de Marie, à l'issue de la Grand-Messe, a eu lieu la Confirmation. Le nombre des confirmants était de 437

« Monseigneur a bien voulu passer 8 jours avec nous. Il a été de la plus grande bonté, très-simple et très-aimable. Tous les jours, dans la matinée, il visitait

quelqu'une de nos onze chapelles et de nos quatre écoles catholiques. Nous avons fait faire à sa Grandeur deux belles promenades sur mer. Le Caissier du Gouvernement avait eu la gracieuseté de mettre le bateau colonial à notre disposition.

« Le Dimanche soir, il y a eu, en l'honneur de l'Évêque, un grand dîner, auquel assistaient les principaux habitants du quartier, et où les toasts n'ont pas manqué. Sa Grandeur s'est séparée de nous en exprimant sa satisfaction. »

— 2. « Dans, quelques mois, le Grand-Dors aura aussi, nous l'espérons, l'avantage de posséder un Établissement des Filles de Marie, pour faire l'école aux petites filles pauvres et soigner les malades. Déjà la maison provisoire destinée à les recevoir est presque terminée et est l'œuvre des cotisations généreuses de quelques habitants.

— 3. « Le bien ne se fait jamais sans difficultés, et ce nous en avons bien fait l'expérience. Depuis deux ans, nous avions à soutenir une lutte contre quelques mauvais sujets du quartier, menés par le ministre protestant, ou plutôt contre un méchant maître d'école protestant. On avait juré notre renvoi de Mahébourg, et même de la colonie. Et aurait fallu, selon eux, ne pas prêcher contre le travail du dimanche, contre le concubinage et le vol. Ils prétendaient nous faire la loi jusque dans nos sacristies. Nos instructions étaient travesties. Plusieurs articles ont été publiés dans nos journaux pour nous attaquer, sous la signature d'un malheureux mulâtre, qui avait apostasié pour avoir une place de huissier.

« Il y avait bien vraiment, quelque fois, de quoi se décourager. Cependant, grâce à Dieu, nous avons tenu ferme. Nous n'en avons parlé qu'avec plus de force contre le vice et l'impie. Et aujourd'hui la Providence a confondu nos ennemis; ils vont bientôt passer aux

Assiez pour divers crimes qui ont enfin éclaté. Faisent ces
ces exemples servir au plus grand bien !» (Lett. du 4 oct.)

— 4^e Monseigneur a demandé au S. Chevaux de nous en-
voyer un aide, et nous en avons, en effet, bien besoin.
Car, comme le disait sa grandeur, notre quartier est plus
ainsi que un diocèse. Le cher Père nous a donc envoyé
le S. François, à son retour de Rodrigues. Il est arrivé
ici le 3 décembre.

« La C^{te} de N. D. du Grand-Écart se trouve donc actuel-
lement composée des S. F. Chiersé, François et Sterverrou »

Ile de la Réunion.

C^{te} de la Providence

1. 1^{re} Distribution solennelle des prix à l'école profess^{se}. Son bon effet en faveur
de l'État — 2. Bénédiction de la nouvelle chapelle — 3. Vacances, rentrée, retraite
de l'école profess^{se} — 4. Bénédiction, hospice — 5. Retour du S. Dubois, avec le Père
Morice et les S. F. Alphonse et Vital. — 6. Retour et réception de M^{gr} Maupoint.
— 7. Changement de Gouverneur — 8. Retraite et personnel de la C^{te} — 9. Ma-
ladie, du S. Vincent.

1. Jusque ici, la distribution des prix de l'École Pro-
fessionnelle de la Providence s'était faite sans solennité.
On avait eu cependant la pensée, dès l'année dernière, de
lui donner plus d'éclat, afin d'exciter davantage le zèle
et l'ardeur des enfants; mais par suite d'un typhus qui
avait si cruellement sévi dans l'Établissement, on avait
dû ajourner ce projet. Cette année il a été réalisé
pour la première fois.

C'est le samedi 27 août, veille de la fête du S.
Cœur de Marie, qu'a eu lieu cette cérémonie, qui a
été des plus brillantes, comme on le verra par les extraits

des journaux de la colonie que nous donnerons plus loin. M^r. le Gouverneur, le Contre-Amiral Barricau, avait bien voulu venir la présider, sur l'invitation des nos éères. C'est la seule distribution de prix à laquelle il ait voulu assister, se trouvant alors sur son départ. Le Chef de la Colonie avait à ses côtés: M. de Lagrange, Directeur de l'Intérieur, M. Jore, Ordonnateur, M. M. Fava et Lambert, Grands Vicaires du diocèse, M^r. Gilbert des Molières, Président du Conseil général et Maire de la ville de St. Denis etc.

Avant la distribution des récompenses, M. l'abbé Fava a prononcé un très-beau discours, où il a retracé les origines et les progrès de l'œuvre; en en faisant ressortir les heureux résultats pour le pays. M^r. le Gouverneur a ajouté quelques paroles pleines de bienveillance pour l'établissement et d'affection paternelle pour les enfants, qu'il appela ses enfants de prédilection dans la colonie.

Les autorités de l'île avaient voulu s'inscrire pour fournir les principaux prix. M^r. le Baron Barricau a donné le premier prix d'excellence; M^r. le Directeur de l'Intérieur, le 1^{er} prix de bonne conduite, et M. le Maire de St. Denis le 2^{im}. M. l'abbé Fava a eu la gracieuseté d'offrir le prix d'excellence de la 2^{im} section des enfants, de la part de M^r. Murypoint. Les quatre prix d'Instruction religieuse ont été donnés au nom et de la part du C. R. Jere.

Cette fête a produit un excellent effet en faveur de l'Établissement. Plus de cent demandes d'admission ont été présentées depuis, pour l'École Professionnelle, mais beaucoup ont dû être refusées vu l'insuffisance du local. Il y a maintenant 110 enfants; et c'est tout ce qu'il est possible de recevoir. (Lett. du S. Vincent des 13 et 19 sept.)

— 2. Le lendemain, fête du S. Cœur de Marie, a eu

l'œuvre de la construction de la nouvelle chapelle élevée dans la Cité. La cérémonie a été faite par M. l'abbé Java, en présence d'une nombreuse assistance.

Cette chapelle est en style gothique et l'une des plus belles de la colonie. Le Génie en estime le prix à 130,000^f. Elle a été construite entièrement par les enfants, sous la direction des Frères et des Sœurs, particulièrement du F. Vincent, qui y a déployé tout son zèle. M. le Gouverneur de la Colonie, ainsi que le Directeur de l'Intérieur en ont plusieurs fois exprimé toutes leurs félicitations.

— 3. Après la distribution des prix et la Bénédiction de la chapelle, on a accordé aux enfants de l'École Professionnelle 9.9. jours de repos. Une centaine à peu près sont allés dans leurs familles. Les autres, au nombre de 30 environ, ont été envoyés à St-Hélène à Guillaume.

— 4. Les autres œuvres de l'Établissement continuent également à prospérer.

À l'Asile pénitencier, le F. Fineau compte habituellement une moyenne de 170 à 200 enfants. L'exiguïté du local ne permet pas d'en recevoir davantage, et plusieurs fois on a dû prier l'Administration de suspendre les envois de nouveaux colons, faute de place.

À l'hospice, le nombre des vieillards a été en moyenne de 175 à 180; et l'on a été également plusieurs fois obligé de suspendre la concession des billets d'admission.

— 5. Les F. J. Vincent et Fineau, chargés seuls de ces œuvres, attendaient avec impatience le retour du F. Dubois et du renfort qu'il devait amener avec lui.

Ce cher Père est en effet reparti au commencement du mois d'octobre, avec le F. Adolphe, revenu sur la fin de l'année dernière pour se rétablir, et de plus, le F. Moricet et un Novice-Frère, le F. Vital, que le C. d. Père avait destinés pour le même Établissement.

Ils ont eu l'avantage de se trouver en compagnie de M^{gr} Maupréant, qui retourne également par le même paquebot dans son diocèse, dont l'état de sa santé l'avait tenu éloigné depuis si longtemps. C'était le premier départ de Messageries Impériales pour la Réunion.

Embarqués à Marseille, le dimanche 9 octobre, ils sont arrivés le samedi, 6 novembre, après une très-bonne traversée de 26 jours.

Par une heureuse coïncidence, le J. Horner, qui venait à Bourbon pour rétablir sa santé fatiguée, se trouvait à entrer en rade en même temps, ce qui a augmenté la joie de se revoir heureusement tous ensemble.

— 6. Monseigneur l'Evêque de S. Denis a débarqué le lendemain, à trois heures de l'après-midi. Longtemps auparavant, la population accourue de tous les points de la ville, se pressait sur le quai, avide de recevoir la Bénédiction de son premier Pasteur, dont le retour était tant désiré.

A son débarquement, Monseigneur a été salué par une salve de dix-sept coups de canon. Tout le clergé de S. Denis, accompagné des Congrégations religieuses de la ville, était venu pour le recevoir. A l'entrée du Port-impérial, M. l'abbé Fava a exprimé à Sa Grandeur, au nom de tout le diocèse, le bonheur et la joie qu'avaient tous ses enfants de le revoir après une si longue absence. Monseigneur a répondu par des paroles sympathiques et généreuses, témoignant de toute son affection pour le pays d'adoption que Dieu, lui avait confié, auquel il veut consacrer toutes ses facultés et dans lequel il veut mourir.

Avant de quitter la rade, Sa Grandeur s'est portée à l'entrée du port, avec tout son clergé, pour bénir l'Esquif et la ligne des Messageries impériales. Avant la Bénédiction, Elle a prononcé un discours approprié à la circonstance.

La réception faite au Créol a été magnifique. C'est une
 œuvre facile, compacte, et profondément respectueuse de, pressant
 sur son passage, l'incitant de toute son affection et de
 toute sa vénération.

Le voyage a un peu fatigué Monseigneur; depuis, ce-
 pendant, sa santé se remet peu-à-peu, et il espère bien,
 dit-il, que Dieu la lui rendra entièrement pour le bien
 du diocèse qu'il lui a confié. (Voir les journaux de la Colonie: la Malte
 et le Commerce, N^o des 5 et 6 nov. 1864.)

— 6. Quelque temps avant l'arrivée de Mgr. Maupoint,
 était parti le Gouverneur de la Colonie, M. le Baron
 Darricau. Il a été remplacé, en attendant la nomina-
 tion de son successeur, par le Directeur de l'Intérieur,
 M. de Lagrange, ami et protecteur tout particulière-
 ment dévoué de l'œuvre de la Providence et de nos Pères.

Le nouveau Gouverneur est, comme on l'avait pensé,
 M. Dupré, précédemment Commandant en chef de la station
 navale de la côte orientale d'Afrique. C'est fait espé-
 rer qu'il sera également favorable à une œuvre si utile
 pour la Colonie.

— 7. Peu après son arrivée, le C. Dubois a réuni en
 retraite, successivement, les Pères et les Frères de la C^{te}.
 Le F. André a eu le bonheur d'émettre, entre ses mains,
 selon l'autorisation du C. P. Père, ses vœux perpétuels,
 auxquels il avait été précédemment admis en principe.

Le personnel de la C^{te} a été distribué comme il suit;
 entre les diverses œuvres de la C^{te}:

Le F. Dubois, Supérieur de l'Établissement, est chargé
 spécialement de la Maison-Mère et du Noviciat des Filles
 de Marie.

Les F. F. Dhévries et Vincent ont à diriger le Noviciat des
 Frères, ainsi que l'École Professionnelle, avec le secours,
 pour cette dernière œuvre, des F. F. Cosithée, Hilarion,
 Marie-Joseph, Alphonse, Polycarpe, Marie-Stanislas,

et les frères novices : Marcisse, Vital et Eucher. Le Père L'hiveros doit être de plus chargé de la confession des Sœurs de St. Joseph, à St. Denis, qui ont demandé à Mons^{gr} Maupoint d'être placés sous la direction de nos Pères. Le F. Finéan a la direction du Penitencier, avec l'aide des F. F. André, Emile, Amable, Alexandre, Marcel, Lin et Michel-Ange. Et il a de plus, à desservir l'hospice des vieillards, ainsi que l'orphelinat et l'ouvroir de la Maison de Charité, confiée, à St. Denis, aux Filles de Marie.

— 8. Le dernier mois de l'année a été bien pénible pour nos chers confrères de Bourbon, au point de vue de la santé.

Les F. F. Emile et Amable ont été gravement indisposés. Ils se sont cependant assez bien rétablis. Le F. Michel-Ange se trouvait depuis quelque temps déjà fatigué et épuisé; il n'est pas encore remis.

Le F. L'hiveros a eu une attaque de dysenterie, qui a donné de graves inquiétudes; mais, heureusement, se sont bientôt dissipées. Mais le plus dangereusement atteint a été le F. Vincent. Le trouvant fatigué, le F. Duboin l'avait envoyé à Salazie, avec le F. Homer, pour y changer d'air et y prendre quelque repos. Le climat et les eaux avaient d'abord fait du bien à ce cher Père; mais ensuite il a été atteint, le 19 décembre, d'une fluxion de poitrine qui a failli l'emporter. « Les médecins, écrit le F. Duboin, l'avaient déjà déclaré perdu, et ils ont été surpris, après neuf jours, de le trouver entièrement dégagé. C'est sans doute, ajoute-t-il, que l'on avait beaucoup prié pour lui. Les Sœurs de St. Joseph et les Filles de Marie s'étaient unies à nous pour faire une neuvaine, et obtenir sa guérison. Cependant, il ne peut pas encore reprendre son travail, et il faudra sans doute l'envoyer en France chercher de nouvelles forces. » (Lettres des 19 déc. 1864. et du 1^{er} janv. 1865.)

C^{te} de la Neuville.

1. Personnel. P. Moricet remplaçant le F. Olyviers. — 2. Cures des Léprieux de la paroisse St. Bernard.

1. — 1. Le F. Olyviers appelé à la Crovidence, doit être remplacé à la Léproserie par le F. Moricet. Ce cher C^{ere} y est monté dans le courant du mois de décembre. Il a avec lui, pour le secourir, le F. Fortunat et un F. novice, le F. Olympe.

Le F. Bernard, qui était précédemment à la Neuville, s'est embarqué, sur la fin de l'année, pour venir se retrancher en France. Il conduit un jeune étudiant créole, qui se prépare à entrer au Scolasticat.

2. Le F. Olyviers a laissé ses chers Léprieux en de bonnes dispositions. « Le bien, écrit-il, s'est continué et développé parmi eux. Tous ceux qui ont fait leur première communion commencent fréquemment, ceux qui ne l'ont pas encore faite désirent beaucoup avoir ce bonheur, et ceux qui ne sont pas encore baptisés s'y préparent avec zèle. » « Ce bien s'accroît toujours de plus en plus. » « Le nombre des pauvres Léprieux, tant hommes que femmes, est de 120 »

« Dans la paroisse St. Bernard, il y a un bien moins grand, peut-être, vers la piété, mais le bien est, d'un autre côté, plus solide. »

Côte orientale d'Afrique.

C^{te} de Zanzibar

1. Baptêmes — 2. Retraite des Freres, des Freres, des Sœurs — 3. Subvention du Ministère des L^{es} de M^r. Joly — 4. Bienveillance du nouveau Gov^t. de la Station, M^r. Tricault. — 5. Services rendus par l'hôpital de la Mission. Cadeau de l'Animal,

anglais en Cap. — 6. Arrivée d'un étranger. Ses rapports avec la Mission. — 7. Arrivée du P. Steiner, des Frs. Victorin et Anacleto. Leur présentation au Sultan. — 8. Voyage du P. Horner à Bourbon, pour y remettre sa santé.

Extrait du Bulletin de la Carrière de la C^{te}. — 1. « La Mission de Kamibou a, de temps en temps, le bonheur de préparer pour le Ciel des âmes privilégiées. Ainsi, au mois de juillet, nous avons trouvé, sur le bord de la mer, un pauvre enfant de 3 à 4 ans, jeté là par son maître. Nous l'avons recueilli et baptisé, et il est mort deux jours après. Nous ne nous sommes consolés que de pouvoir instruire et baptiser trois adultes recueillis au même lieu, qui sont également au Ciel, aujourd'hui, nous le espérons. L'un d'entre eux était musulman et atteint de la lèpre. Nous avons eu un peu de peine à décider sa conversion; mais enfin la grâce a triomphé. Nous avons à user de beaucoup de prudence à l'égard des musulmans. »

« Le beau jour de la fête du S^t Cœur de Marie, nous eûmes encore la consolation de pouvoir baptiser 5 enfants; et le soir, un autre, baptisé précédemment, s'envolait au Ciel. » (lett. des 6 août et 8 sept.)

— 2. « Nous terminions en ce même jour, le S. Baur et moi, notre retraite annuelle, que nous avons faite, en même temps qu'elle se faisait à la Maison-Mère. Cette union morale, à 2,000 lieues de distance, dans le recueillement et la prière, avait pour nos cœurs un charme particulier, et nous a été d'un grand encouragement, pour nous ranimer dans la ferveur et la piété.

« Les Frères ont eu leur retraite dans le mois suivant. Elle s'est commencée le 18 sept. fête de S. Y. 19. des Sept douleurs, pour se terminer le dimanche suivant. Nous en sommes sortis pleins de généreuses résolutions.

« J'avais, quelques jours auparavant, prêché celle des Sœurs qui nous secondent dans la Mission. Elle a été aussi abondamment bénie de Dieu. » (lett. des 8 et 24 sept.)

3. Dans le rapport matériel, nous n'avons pas même à
 bémol la divine Providence. Nous nous trouvons assez gênés
 dans nos finances, qui commencent à être bien à court,
 lorsque nous avons heureusement reçu, fort à propos, une
 subvention de 3,000^{fr.}, que le Ministre des Affaires
 Étrangères nous avait allouée, par décret du 2^d oct. 1803.
 Je me suis empressé de prier le Consulat fran-
 çais, M. Jablonski, de vouloir bien transmettre à Son
 Excellence l'expression de notre vive reconnaissance. Nous
 espérons recevoir, chaque année, une pareille subvention,
 et avec augmentation. (Lett. du 3 sept.)

« Quelque temps après, un prêtre de Bourbon, M.
 l'abbé Joly, a bien voulu nous léguer par testament,
 une somme de 5,000^{fr.} »

4. Le nouveau Commandant en Chef de la Station
 navale de la côte orientale d'Afrique, M. Ericault, est
 admirablement disposé envers la Mission. Il est venu
 nous voir, au mois d'octobre. Il a été très-satisfait
 de la bonne tenue des enfants, du bon commencement
 de nos ateliers. Hier soir encore (11 octobre), il est venu
 passer avec nous la récréation du soir. Il nous a dit
 avoir lu le Rapport fait au Ministre sur la Mission,
 par l'ancien Commandant, M. Duprés, et que ce Rapport
 nous était très-favorable. — « J'ai eu, a-t-il ajouté, de
 longues conversations avec M. Jablonski au sujet de la
 Mission; et nous sommes d'accord pour vous secourir
 autant que possible. Je vais donc écrire au Ministère, en
 faisant valoir le point de vue de l'extension de l'in-
 fluence française, bien que chez-moi, a-t-il repris,
 ce soit également conviction religieuse; c'est dans mes
 idées d'aider les Missions. » (Lett. du 12 oct.)

5. Le nom de la Mission catholique de Zanzibar est
 estimé et respecté des protestants eux-mêmes, qu'on voit
 tout à nos ateliers et à notre hôpital. Il y a quelque temps,

Le commandant anglais de la Station des croiseurs de la côte orientale d'Afrique avait confié à nos soins cinq matelots malades. En partant pour le cap, il m'offrit sous ses services pour m'apporter à son retour ce dont j'avais besoin, je le pria de m'envoyer du vin blanc pour la messe, ajoutant que nous en réglerions le compte à son retour.

(Or, voici qu'hier (8 sept.) je reçois une grande lettre de l'Amiral Commandant en Chef de la Station du Cap, me priant d'accepter, au nom du Gouvernement anglais, une barrigue de vin de Constance, de 200 litres, avec mille remerciements pour les services rendus aux Anglais malades dans notre hôpital.) (lett. du 8 sept.)

— C. « Il vient de nous arriver, au commencement de septembre, un nouvel évêque anglican, le C^{te} Eoger, avec son chapelain. Il est envoyé, avec larges subventions, par les universités d'Oxford, de Cambridge, de Durham et de Dublin. C'est le résultat de la lecture de l'ouvrage de Livingstone.

On dit que cet évêque ne doit que passer ici, et qu'il doit ensuite se rendre dans l'intérieur. Arrivé le 6 septembre, il est venu nous faire visite le lendemain, avec le Consul anglais. Ce vénérable s'est montré tout le temps fort aimable. Les Anglicans sont d'ailleurs généralement plus tolérants que les autres sectes de protestants. Il avait appris avec bonheur, me dit-il, qu'il existait dans ce pays une Mission chrétienne; et son désir était de vivre avec nous, non-seulement en amis, mais en frères. Le Consul m'avait même écrit, en m'annonçant sa visite, qu'il ne manquerait pas de prier pour le succès de notre excellente Mission. . . . — Heureusement, nous pouvons compter sur des prières plus sûres et plus efficaces. — Je le conduisis visiter l'Établissement, qu'il admirera beaucoup, en nous félicitant de tout ce que nous avons déjà pu faire.

« Quelques jours après, je lui rendis sa visite et me

parla beaucoup de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, qu'il appelle son ami, et près duquel il a, dit-il, passé plusieurs jours, lors d'une fête célébrée à Orléans en l'honneur de Jeanne d'Arc, puis du curé d'Orléans, dont il a visité la demeure et dont il conserve le portrait avec vénération. Il ajouta, en présence du Consul anglais, qu'il avait plusieurs parents catholiques romains comme nous. ... cet homme semble estimer beaucoup le catholicisme et n'être retenu dans l'erreur que par le respect humain — Puisse la grâce triompher en lui de cet obstacle!

« Il nous conduisit visiter la salle qui lui sert de chapelle. Dans la nôtre, il s'était mis à genoux pour prier et ne parlait qu'à voix basse. Dans la sienne, il entra et parla comme dans tout autre appartement. C'est, en effet, une salle comme une autre. Il me montra aussi sa future école. Il a déjà réuni 15 enfants, pris ou rachetés par les Anglais. Il ne restera donc pas oisif, d'autant qu'il peut disposer de larges sommes. Les anglicans ont déjà une grande Mission sur la côte, un peu au dessus de Zanzibar, à Monbaz. »

Mais nous espérons, qu'ici comme ailleurs, la Providence fera voir encore la stérilité de l'erreur. Cet évêque a déjà passé 12 ans à Guillinane dans le Kamboze; c'est à la suite de l'abandon de cette Mission qu'il est venu ici avec son chapelain. J'espère qu'il en sera de celle de Zanzibar comme de celle-là.

« Peu de temps après l'arrivée de l'évêque anglican, le férant du Consulat français s'est empressé d'en écrire en France, au Ministère, afin d'obtenir de quoi contrebalancer l'influence protestante. Dans cette dépêche, qu'il a bien voulu me communiquer, il fait le plus bel éloge de notre Mission et de ses œuvres. »

(Let. des 8 et 24 sept.)

— J. « Pour étendre et développer ces œuvres, nous aurons

beaucoup de regret, et nous attendrions avec impatience le S. Steiner, et le S. Victor, qui nous étaient destinés par le C. et Père. Ces chers confrères nous sont enfin heureusement arrivés de Bourbon, où ils avaient attendu une occasion pour Zanzibar, le 7 octobre, après dix jours seulement d'une excellente traversée. Ils amenaient avec eux un Frère novice de la Providence, le S. Bonafet, et un enfant de l'école Professionnelle, qui nous est envoyé fort à-propos pour la forge. Le Baron de Becken, qui va faire un voyage dans l'intérieur de l'Afrique avec une caravane de 400 voyageurs, nous a déjà parlé de monter son vapeur qu'il fait venir ici en pièces. Ce sera un bon travail pour nos ateliers.

« Nos nouveaux Confrères sont tous heureux et contents. J'ai été les présenter au Sultan, qui nous a accueillis avec une bonté extraordinaire. Ordinairement, ces visites officielles ne durent que quelques minutes; nous, il nous a retenus à causer près d'une heure. Il m'a dit, devant tous les Princes: « Père, je me réjouis beaucoup de l'arrivée du Père et des Frères; car j'ai beaucoup d'amitié pour vous. Si vous avez besoin de quelque chose, demandez-le moi. » (lett. du 12 oct.)

« Son Altesse est dans la voie du progrès. Elle vient de faire venir d'Europe des canons rayés, et un pont en fer pour relier les deux parties de l'île coupée par une lagune. Eusse aussi venir le progrès moral et religieux. » (lett. 24 sept.)

— 8. « Peu après l'arrivée du S. Steiner, le S. Homer, dont la santé se trouvait très-fatiguée, a profité d'une occasion favorable pour aller se reposer quelque temps à Bourbon et y traiter en même temps, avec M. de Maupoint, des intérêts de la Mission.

Il s'est embarqué le 17 octobre, à bord de la frégate du Commandant en chef de la Station, qui avait bien

voulu lui offrir lui-même le passage gratuit pour aller et revenir. Après dix-neuf jours de traversée, dont quatre passés avec les bons Pères Capucins des Seychelles, ce cher Père s'est heureusement trouvé arriver à Bourbon, en même temps que le P. Duboin et M^{re} Maupoint, revenant de France, ainsi qu'il a déjà été dit.

La Grandeur s'est montrée très-satisfaite de la marche de la Mission, à laquelle Elle s'intéresse toujours très-vivement.

Le P. Horner a pu obtenir l'entrée gratuite dans une maison d'eaux thermales établie par le Gouvernement à Salazie, et desservie par les sœurs de S^t Joseph. Grâce aux bons soins dont il est entouré, sa santé, bien affaiblie depuis quelques mois, se remet de jour en jour; et aux dernières nouvelles, il se disposait à repartir prochainement pour sa chère Mission de Zanibar.

Indes Orientales.

C^{te} de Chandernagor.

1. Départ du P. Fritsch, le 4 août — 2. Souscription pour l'acquisition de l'ancien Stabl^t de la Mission — 3. Examens vacances — 4. Maladies des P. F. Alphonse et François-Joseph — 5. Terrible ouragan, du 5 oct. — 6. Fruits du S^t Ministère — 7. Arrivée du P. Guérin.

Extrait du Bulletin de la C^{te} — 1^{er} Nous avons d'abord à mentionner en notre Bulletin le retour en France du P. Fritsch que le mauvais état de sa santé nécessitait depuis longtemps. Embarqué à Calcutta le 3 août, ce cher Père est descendu à Pondichéry, où il a été reçu avec beaucoup de bienveillance par le Préfet apostolique, M. l'abbé Brunie. Après un heureux voyage, il est arrivé à la Maison-Mère,

Pourant-ville de la Nativité de la Vierge-S^{te} Marie, le 6 septembre
 — 2.° Avant son départ, le P. Frisch averti pris l'initiative d'une œuvre qui, si elle réussit, contribuera puissamment nous l'espérons, à la régénération de cette pauvre petite Mission c'est l'ouverture d'une souscription à l'effet de racheter, en faveur des écoles de filles dirigées par les Sœurs de S^{te} Joseph l'ancien Etablissement de la Mission de Chandernagor, bâti, il y a plus d'un siècle, par les P. P. P. Capucins, alors chargés de la mission du Chibet, dont dépendait celle de Chandernagor. Cet Etablissement se compose d'une grande maison et d'un vaste jardin, avec une charmante petite chapelle voûtée, à laquelle près de 150 années d'existence n'ont pas enlevé son élégance et surtout sa solidité. Ce qui rend surtout précieux cet Etablissement, c'est d'une part sa situation sur le bord du Gange, la plus belle de Chandernagor, et ensuite les souvenirs religieux qui s'y rattachent. Il a été successivement habité autrefois par les P. P. P. Capucins, les Sœurs de N. D. de Lorette et les P. P. P. Jésuites; mais, malheureusement, depuis près de vingt années, il a passé dans des mains séculières qui l'ont converti en un hôtel, auquel la chapelle servait de lieu d'entrepôt pour les provisions.

« La valeur de cet Etablissement est d'environ 25,000^{fr.} Comme des réparations considérables sont tout à fait urgentes, nous avons fait un appel au public dans une circulaire imprimée, où l'on sollicite 15,000 R^{is} (37,500 francs). La souscription a été ouverte le 10 Août, fête de S^{te} Laurent. Le premier souscripteur a été un bon vieillard noir, qui a signé pour 400 R^{is} (1000 fr.); et aujourd'hui, nous avons déjà dépassé le chiffre de 7000 R^{is}, près de la moitié de la somme demandée. Tout le monde a témoigné une grande bonne volonté pour faire réussir cette souscription.

— 3. « Comme la Fête de Pâques se trouve presque toujours au commencement de notre année scolaire, nous avons remis les 15 jours de vacances, qui avaient lieu habituellement à cette époque, pour la fin du mois d'août. Les vacances du milieu de l'année ont donc commencé à la fête de l'Assomption. Nous les avons fait précéder d'un petit examen, qui a été assez satisfaisant. Nous avons accordé quelques récompenses aux élèves les plus méritants, afin de les encourager à bien terminer cette année. L'école gratuite, qui ne comprend jusqu'ici que l'enseignement du français et du bengali, n'est pas en voie de prospérité, tandis qu'au contraire le petit cours payant d'anglais, que nous avons commencé il y a quelque mois pour les natifs, tend peu à peu à prendre de l'extension; il se compose actuellement d'une trentaine d'élèves, qui assistent régulièrement à l'école.

« La clôture de l'année scolaire 1864 a eu lieu le 19 décembre; elle a été précédée de nouveau d'un second examen, dont nous avons été assez satisfaits, ou surtout les difficultés que nous avons éprouvées par suite des fièvres et autres maladies tant de nos élèves que des Frères.

— 4. À peine les petites vacances du mois d'août étaient-elles commencées, que les Frères Alphonse et François-Joseph tombèrent malades. Tous deux furent saisis par la fièvre, à laquelle vint s'adjoindre, chez le Frère Alphonse, une dysenterie bien déclarée. Cependant, après une quinzaine de jours, tous les deux se trouvèrent un peu mieux et presque à même de reprendre leurs classes.

« Mais ce mieux ne s'est pas soutenu chez le Frère Alphonse, qui est retombé de nouveau plus malade que la première fois. Actuellement, ce cher Frère semble entrer en convalescence; cependant il est toujours bien faible.

On doit attribuer ces maladies aux chaleurs qui, cette année, ont été beaucoup plus intenses que les années précédentes.

— 5. « Tous chaleurs et aux fièvres s'est ajouté, cette année, un fléau plus terrible, dont on a déjà appris la nouvelle par les journaux. C'est un affreux ouragan arrivé le 5 Octobre, qui a jeté la désolation et le deuil parmi les habitants d'une partie du Bengale. D'après les rapports officiels du Gouvernement, dans le district de Midnapore, il y a eu 20.065 personnes de tuées ou submergées. Dans l'île de Sangor, sur une population de 6.000 âmes, il n'en restait plus, après l'ouragan, que 1488. Tout le reste avait péri sous les flots. A Calcutta, il y a eu moins de victimes. Mais les dégâts sont épouvantables.

« A Chandernagor, nous avons aussi bien souffert. A la Cure, où se trouvait alors le F. Alphonse malade, portes et fenêtres, tout a volé en éclats; cependant, grâce à Dieu, nous n'avons pas eu de malheurs à déplorer. On trouvera de plus amples détails sur ce terrible ouragan à la 3^{ème} Partie.

— 6. « En retour de nos fatigues et de nos épreuves, le Bon Dieu nous accorde aussi quelques consolations.

« Pour la Fête de l'Assomption, que nous avons célébrée avec solennité, il y a eu un concours extraordinaire de personnes aux offices. Notre Eglise, qui est assez grande, relativement à notre petite population chrétienne, était en ce jour littéralement pleine. Outre les employés français, qui assistèrent tous en corps, un bon nombre de personnes nous étaient arrivées de Calcutta.

« La Fête du S^t Cœur de Marie a été pour nous une source de joie et de consolation non moins vives, en voyant une quarantaine de fidèles s'approcher en ce jour des sacrements. On peut dire que la dévotion à la Très-S^{te} Vierge est toujours en honneur dans la paroisse. Le qui est

un gage de salut pour bien des pauvres pécheurs et de succès pour l'avenir de la Mission.

« Nos Fêtes de Noël ont été aussi très-belles. Plusieurs étrangers, même protestants, sont venus à Chandernagor pour assister à notre Messe de Minuit.

« En général, le ministère paroissial, sans avoir rien d'extraordinaire, ne laisse pas pourtant que de produire quelques fruits. Ainsi, nous pourrions mentionner plusieurs vieillards, qui ne s'étaient pas approchés des Sacraments depuis 40 à 50 ans, réconciliés avec Dieu; diverses personnes qui ont mis fin à une vie scandaleuse par une union légitimement contractée; des adultes préparés à la première Communion; deux petits enfants, nés de parents payens, régénérés par le baptême et dont l'un ne semblerait attendre cette grâce que pour s'envoler au Ciel.

« Nous espérons que ces quelques fruits que nous recueillons à d'assez rares intervalles sont les prémices d'une moisson plus abondante, qu'il sera donné à d'autres qu'à nous de recueillir.

— 7. « Pour seconder nos travaux, le C. R. Père a bien voulu nous envoyer un nouveau Père, le P. Guérin. Ce cher Confrère, que nous attendions depuis quelque temps déjà, non sans impatience, nous est arrivé le lendemain de Noël, après une traversée de 38 jours. Il s'est trouvé à bord en compagnie de 5 autres Prêtres, dont deux Pères de S^t François de Sales, deux Prêtres des Missions-Étrangères et un Père Jésuite. Celui-ci avait avec lui un autel portatif; ce qui a procuré à notre cher Confrère la consolation de célébrer une fois la S^{te} Messe pendant la traversée. Un état de malaise presque continuél l'a empêché de la dire plus souvent et lui a fait trouver le voyage un peu long. Aussi a-t-il été heureux d'en voir arriver le terme,

mais il s'est remis bien vite, et maintenant il se trouve en ne peut mieux.

« Lors de son arrivée, nous nous trouvions à faire notre retraite annuelle, commencée dès la veille de Noël. Nous avons terminé ces pieux exercices, le dernier jour de l'année, par la rénovation commune de nos saints engagements.



Province d'Amérique.

Martinique.

G^{de} de S^t Pierre.

1. Visite du nouveau Gouverneur, M. de Lapelin — 2. 1^{re} Communion — 3. Distribution des pria — 4. Retraite annuelle des Pères — 5. Voyage et arrivée des P.P. Pernos, Babel — 6. Voyage du P. Emonet à la Guadeloupe. Retraite prêchée à la Basse-Terre aux Sœurs de S^t Joseph.

— 1. La Martinique a reçu, dans le cours de l'année dernière, un nouveau Gouverneur, en remplacement de M. Maussion de Candé. C'est M^r le Capitaine de Vaisseau de Lapelin. Arrivé à Fort-de-France le 15 juillet, le nouveau Chef de la Colonie est allé le 29 août, à S^t Pierre, et, le surlendemain, 31 août, il a visité le Séminaire-College, dirigé par nos Pères en cette ville. « Il a été charmant, écrit le P. Emonet, et s'est monté très-satisfait de l'Établissement. Il a beaucoup voyagé, nous a-t-il dit, mais jamais il n'a rien vu d'aussi beau que notre Séminaire. Le samedi suivant, il m'a invité à dîner avec lui, et il a eu pour moi toutes sortes d'attentions délicates. C'est d'ailleurs un homme éminem-

ment gracieux et bienveillant dans tous les rapports que l'on a avec lui. » (Lett. du 10 Sept.)

A son arrivée à S^t Pierre, M^r l'abbé Guesdon, Vicaire administrateur du diocèse, l'a reçu aux portes de la cathédrale. Dans son discours de réception, il lui a fait la demande d'un dôme ou clocher pour la cathédrale, et exprimé en même temps le désir de voir cesser le saccage de l'Église de la Martinique, depuis longtemps sans évêque. M^r le Gouverneur a répondu avec gracieuseté qu'il regardait comme une de ses plus belles prérogatives de pouvoir faire écouter les justes doléances de chacun, lorsqu'il échappait à son autorité de leur donner pleine et entière satisfaction. (Extrait du Propagateur du 31 Août - Le Monde, 4 oct.)

— 2. Le mardi, 13 septembre, il y a eu une première Communion parmi les élèves de l'Établissement. Quarante-neuf d'entre eux participaient à cette belle cérémonie, qui a été pour tous un jour de joie, de bonheur et d'édification. Le P. Emonet avait lui-même préparé ces chers enfants, en leur prêchant la retraite.

— 3. Deux mois après, le mardi 15 novembre, a eu lieu la distribution des prix, en présence d'une nombreuse et brillante assemblée, sous la présidence du Chef de la Colonie, venu tout exprès de Fort-de-France, siège du Gouvernement. A droite de M^r le Gouverneur, se trouvaient M^r le Vicaire Général Administrateur du diocèse, M^r le Directeur de l'Intérieur, M^r le Procureur Général, M^r le Maire de la Ville, &c. De l'autre côté, on remarquait M^r le Baron de Larenty, Délégué de la Colonie, M^r le Lieutenant Colonel Domenech - Diégo, Commandant en Chef des troupes, M^r l'abbé Blanger, Vicaire-Général, curé de Fort de France, &c. Puis venaient grand nombre d'autres ecclésiastiques et personnes notables de la Ville de S^t Pierre et

d'autres endroits de la Colonie.

M^e de Lapelin a voulu lui-même ouvrir la séance par quelques paroles, où il a témoigné de toute sa bienveillance pour l'établissement. Comme gage de cette bienveillance, il a voulu offrir un magnifique volume pour être donné en prix à l'élève le plus studieux, le plus méritant et le plus sage.

M^e le Vicaire-Administrateur a ensuite prononcé une allocution, comme les années précédentes, mais cette fois en latin, ce qui a vivement piqué la curiosité créée. Heureusement, le journal en donnait quelques jours après la traduction. M^e l'abbé Guesdon fit ressortir, dans la belle langue de Cicéron, l'importance de l'étude pour les jeunes gens, et les avantages qu'offre à cet égard pour la Colonie le Séminaire-College de S^t Louis de Gonzague.

Le P. Emonet a prononcé ensuite un discours que tous les journaux de la Colonie ont reproduit avec éloges. Il avait pris pour sujet, l'autorité en matière d'éducation, sujet bien important de nos jours surtout, et que ce cher Père a su traiter d'une manière remarquable.

— 4. Peu de jours après la distribution, tous nos chers Confrères de la Martinique se sont réunis à S^t Pierre, pour y faire leur retraite annuelle. Elle s'est terminée le 1^{er} Dimanche de l'Advent, 27 novembre. Les P. P. Glaciter et Le Belley, qui se trouvaient à l'expiration de leurs vœux, les ont renouvelés en ce même jour.

— 5. Au commencement de novembre, les P. P. Jéromé et Babet ont quitté la Maison-Mère pour se rendre à la Martinique, le premier pour une destination spéciale et transitoire, le second pour être employé à Fort-de-France. Ils s'étaient d'abord embarqués le 12, à midi, à S^t Nazaire, avec un temps favorable, lorsque, dans la nuit, il se dé-

dara une violente tempête, qui mit leur vie dans un grand danger. Après plusieurs jours passés entre la vie et la mort, ils purent cependant rentrer au port; le 21, fête de la Présentation de Marie, ils remirent à la voile, et cette fois, l'Étoile des mers les conduisit heureusement à leur destination. Ils arrivèrent à Fort-de-France le dimanche 11 décembre, après une traversée bien pénible, mais tous cependant sains et saufs.

— 6. Sur la fin de l'année, le P. Emonet est allé avec le P. Suard à la Guadeloupe, où M^{rs} Boutonnet l'avait invité depuis longtemps déjà, avec de vives instances. Il y a prêché, à la Basse-Terre, la retraite générale des Sœurs de S^t Joseph. Elles s'étaient réunies pour ces pieux exercices, des divers points de la Colonie, au nombre de 98, avides d'entendre la parole de nos Pères. Cette retraite a été, nous écrit-on, on ne peut plus satisfaisante.

Monsieur de la Basse-Terre a accueilli nos chers Compagnons avec la plus grande bienveillance, et a exprimé le regret de n'avoir pas trouvé, à son arrivée, des Religieuses dans son diocèse, particulièrement pour son Séminaire-College. Il a, en effet, de grandes difficultés à trouver des Prêtres pour cet établissement, qui décline de jour en jour.

C^{te} du Trou-Vaillant.

1. F. Anselme — 2. Séminaristes. Ordination de Noël reçue à la Guadeloupe.

Bulletin de la C^{te} — 1^o Depuis le dernier Bulletin, la petite C^{te} du Trou-Vaillant s'est augmentée d'un troisième membre, le F. Anselme, qui nous est revenu de Fort-de-France ici, dans le mois de Septembre.

— 2. « Le nombre des Séminaristes s'est aussi accru de deux élèves théologiens, envoyés du Séminaire - Colonial, pour achever ici leurs études

« Nous quatre - temps de l'Évent, nous avons eu une ordination, à laquelle ont participé six des élèves ecclésiastiques de la Martinique. Ils ont reçu les 5^{es} Ordres à la Guadeloupe, des mains de M^{re} Boutonnet, évêque de la Basse - Terre. M^{re} le Gouverneur de la Colonie avait bien voulu mettre à notre disposition un vapeur de l'État pour les conduire et les ramener. Le P. Grasser avait été chargé de les accompagner. »

C^{te} de N. D. de la Délivrante.

1. Retour en France du P. Lanet, remplacé par le P. Le Belley — 2. Mois d'août consacré à honorer le S^t Cœur de Marie — 3. 1^{re} Communion d'enfants et adultes — 4. Fête patronale de l'Immaculée-Conception. Solennités de Noël.

Bulletin de la C^{te} — 1^o Le P. Lanet, dont la poitrine se trouvait très-fatiguée depuis quelque temps, a dû retourner en France, sur la fin de Septembre, pour y chercher de nouvelles forces. Il a été remplacé par le P. Le Belley, qui se trouvait précédemment au Collège de Fort-de-France, et qui était aussi beaucoup fatigué par les études. Le cher Père a été envoyé à N. D. de la Délivrante à la fin de l'année scolaire; et déjà, grâce au bon air du Moine-Bouge, en même temps qu'à la protection de Marie, il a recouvré ses forces premières, et peut se livrer à toute l'ardeur de son zèle.»

— 2. « Comme étant particulièrement dédiée à Marie, la C^{te} de N. D. de la Délivrante met sous ses soins à célébrer ses fêtes. Ainsi, tout le mois d'août a

été spécialement consacré à honorer le Cœur Immaculé de cette bonne Mère. Tous les soirs, à la prière, il y avait pour les fidèles une petite instruction sur quelques unes des vertus ou prérogatives du Cœur de Marie. Il y assistait ordinairement de deux à trois cents personnes. Avant la Fête, il y a eu un triduo en forme de retraite; et le jour de la solennité, cinq à six cents personnes se sont approchées avec piété de la Table sainte. »

— 3. Le mois de septembre a été sanctifié par une première Communion d'enfants et d'adultes, au nombre desquels on remarquait un chinois converti, de plus de 50 ans. Plusieurs Ecclésiastiques honoraient cette Fête de leur présence, particulièrement M. M. les Curés des trois paroisses de S^t Pierre, M^r le Curé du Fort chanta la Messe, et parla au moment de la Communion. M^r le Curé de la Cathédrale fit à l'Évangile une petite instruction dogmatique; et le soir, à la rénovation des vases du baptême, il y eut un brillant sermon de M^r le Curé du Centre.

« La consécration à la S^{te} Vierge se fit aux flambeaux. Ce fut le P. Émonet qui fit l'exhortation. L'Église ne pouvait contenir la foule arrivée de la Ville de S^t Pierre. Ce fut une fête bien belle et bien consolante. »

— 4. « La fête patronale de N. D. de la Dolorande, c'est l'Immaculée Conception. Cette année, le Séminaire Collège de S^t Pierre était alors en vacances, et tous les Pères de cette C^{te} y assistaient, avec tous les Prêtres de la Ville et grand nombre d'autres Ecclésiastiques. M^r l'Administrateur officia. Quatre arcs de triomphe avaient été dressés à la gloire de Marie. D'innombrables oriflammes flottaient de tous côtés. Des coups de canon furent tirés pour annoncer au loin la joie de la fête. Le soir,

il y eut une brillante illumination couronnée par un feu d'artifice. Il y avait une foule immense, et pas le plus petit désordre ne fut signalé. C'était une grande famille se réjouissant chrétiennement sous l'œil de sa Mère. Il faut ajouter aussi qu'une retraite de quelques jours avait préparé à la Fête.

« Les solennités de Noël couronnèrent l'année. Nulle part ailleurs dans la Colonie, elles ne se célèbrent, on peut le dire, comme à N. D. de la Délivrante. On admirait surtout la crèche de l'Enfant Jésus. Ces belles cérémonies attirèrent à N. D. de la Délivrante un grand nombre de pèlerins; et par là ce pieux sanctuaire produisit un grand bien dans la Colonie tout entière. »

C^{té} de S^{te} Marie (Forr-de-France).

1. Réception du Gouverneur. Sa visite à l'Institution — 2. 1^{re} Communion. Association des S. S. Anges — 3. Distribution des prix — 4. Voyage et retraite du P. Brunetti à Rossau (Dominique)

Extraits du Bulletin de la C^{té}. — 1. « Notre Bulletin doit mentionner tout d'abord la réception et la visite du nouveau Gouverneur. Le matin du 15 juillet, jour fixé pour son débarquement, étaient arrivés, de S^{te} Pierre, M^r l'abbé Guesdon, Administrateur du Diocèse, et le P. Emonet, pour lui offrir leurs hommages. Nous nous joignîmes à eux, avec tout le clergé.

« Après la première réception publique, chaque corps d'administration devait être successivement présenté au Chef de la Colonie dans les salles du Gouvernement. Nous fûmes introduits des premiers. Les paroles qu'il adressa à M^r l'abbé Guesdon furent pleines de bienveillance, et firent concevoir pour le bien de la religion des

espérances qui, jusqu'à présent, n'ont pas été démenties.

« Environ un mois et demi après, nous avons eu nous-mêmes l'honneur de recevoir chez nous M^{re} de Lapelin. Il faisait alors sa visite officielle dans les divers établissements de la ville. Le P. Supérieur le conduisit d'abord au salon, où le reçurent les Pères et les autres Professeurs. Les élèves, rangés dans la cour, l'attendaient en bel ordre. Le Gouverneur se rendit vers eux, écouta avec bonté un beau petit compliment qui lui fut lu par un des enfants, et parcourut les rangs en adressant quelques paroles aimables. Il visita ensuite la salle d'étude, le dortoir, deux classes et le réfectoire, accompagné de M^{re} le Directeur de l'Intérieur, du Maire de la ville et de son aide-de-camp. Il parut comprendre la gêne excessive résultant pour nous de l'exiguïté du local, et dit au Maire : « Ne leur donnerez-vous pas un autre local ? »

— 2. « Le mois de septembre fut encore marqué, pour nous, par la cérémonie de 1^{re} Communion de nos plus jeunes enfants. Le Père Supérieur les y avait préparés par une retraite de quatre jours, à laquelle participèrent, outre les enfants qui devaient communier pour la première fois, ceux qui l'avaient fait l'année précédente, et plusieurs autres qui avaient demandé et obtenu cette faveur. Le dernier jour de la retraite, arriva le P. Emonet, qui célébra la Messe de Communion, et fit aux enfants une exhortation pleine de cette onction douce et persuasive qui caractérise ses paroles.

« Pour exciter et nourrir la piété dans nos plus jeunes enfants, nous avons établi parmi eux une petite Congrégation des Saints Anges, dirigée par le P. Le Pelley. »

— 3. « La fin de notre année scolaire approchait.

Il fallut songer à la distribution des prix. C'était notre première solennité de ce genre. Tout était à préparer: déclamateurs, chantres, musiciens. On se mit à l'œuvre avec ardeur, et tout se trouva aussi bien disposé que possible.

« Nous eûmes quelque temps l'espoir d'avoir M^{re} le Gouverneur pour présider cette fête. Mais ayant déjà accepté l'invitation du P. Emonet pour le Séminaire-Collège de S^t Pierre, et se trouvant retenu par ses occupations, il ne put nous accorder cette faveur pour cette année. Il était représenté par M^{re} le Directeur de l'Intérieur. Autour de celui-ci, on remarquait, sur l'estrade réservée, M. M. l'Ordonnateur, le Contrôleur colonial, le Président de la Cour, le Commandant des troupes, le Médecin en chef, un nombreux clergé accouru de la Ville et des paroisses environnantes, et un grand nombre de fonctionnaires.

« Le temps nous favorisa peu. Notre théâtre, établi en plein air et abrité par une immense tente, recut au milieu de la séance deux ou trois ondées successives.

« M^{re} le Directeur de l'Intérieur prononça en commençant une allocution empreinte de bienveillance pour l'Établissement et la Congrégation.

« Le P. Brunetti fit le discours d'usage, en prenant pour sujet le travail, sa nécessité, ainsi que ses avantages dans les diverses conditions de la vie.

« Les journaux de la Colonie ont donné la description de cette cérémonie avec les plus grands éloges pour l'Établissement et les Pères qui le dirigent. (Voir le *Moniteur de la Martinique*. N^o du 24 novembre - Le *Propagateur*, N^o du 26 Novembre.)»

— 4. « Le lendemain de la Distribution, les Pères partirent pour faire, à la C^{te} de S^t Pierre, leur retraite annuelle.

« Le P. Supérieur devait lui-même en donner une peu après, à la Dominique, à une C^{te} de Religieuses cloîtrées, dites de N. D. de la Délivrante, dont la Maison-Mère est en Normandie (Dayema). Il partit le 13 décembre, à bord de l'Achéron, accompagné du P. Chenay, assista à l'ordination de nos Séminaristes faite par M^{re} Boutonnet à la Basse-Terre, et, au retour des Ordinands, fut déposé à Roseau, ville principale de la Dominique, où il avait à donner cette retraite. Ce cher Père nous est heureusement revenu quinze jours après, par le Packet anglais. »

Guyane Française.

C^{te} de Cayenne.

1. Mort du Gouverneur, M^{re} de Montravel - Son remplaçant. — 2. Nouveaux Confrères. Leur voyage en-arrivé à Cayenne — 3. Retraite annuelle — 4. Œuvres diverses de la C^{te} — 5. Nouvelle Œuvre pour les apprentis — 6. Vocations de jeunes mulâtres pour la Congrégation.

— 1. Comme la Martinique et Bourbon, la Guyane française vient d'avoir un nouveau Gouverneur. M^{re} Cardy de Montravel, qui se trouvait à la tête de cette Colonie depuis 1859, et était revenu en France au mois de juin pour remettre sa santé, est décédé le 4 octobre, à Elbeuf (Seine-Inf^{re}). Un Décret Impérial, du 20 du même mois, nommait pour le remplacer, M^{re} Hennique, Général de Brigade d'Infanterie de Marine. Le nouveau Gouverneur s'est embarqué pour la Guyane vers le milieu de décembre.

La perte de M^{re} de Montravel a excité beaucoup de regrets dans la Colonie. Aussi, le Conseil privé de

Cayenne a offert à sa seule, par un vote unanime, une pension de 3.000^{fr.}. Nos chers Confrères de la Guyane ont partagé ces regrets ; car ils comptaient sur son appui pour le développement des œuvres de Mondélice qu'il avait concouru à fonder. Mais ils espèrent que son successeur ne leur sera pas moins favorable, dans l'intérêt du bien de la Colonie.

— 2. Le nouvel Etablissement de Mondélice exigeait l'envoi de nouveaux Confrères à la Guyane. Le P. Pommepeuy et les P. F. Louis-de-Gonzague, Emmanuel et Patrocle, désignés par le C. R. Père pour cette destination, se sont embarqués à Coulon, sur un navire de l'Etat la *Cécile*, le 21 Novembre, Fête de la Présentation de la Très S^{te} Vierge. Ce jour était pour eux d'un heureux augure pour la traversée, qui a été en effet assez bonne. Ils sont arrivés à Cayenne, le samedi 24 décembre, veille de Noël. Le 27, le P. Guyodo a conduit le P. Pommepeuy et le P. Emmanuel à Mondélice, où ils doivent être employés. Le P. Patrocle, dont la santé un peu faible se trouvait fatiguée de la traversée, est resté provisoirement à la C^{te} de Cayenne avec le P. Louis-de-Gonzague.

— 3. Jusqu'ici, nos chers Confrères de la Guyane avaient dû faire séparément leur retraite annuelle. Cette année, ils ont eu la consolation de se réunir tous ensemble, pour vaquer en commun à ces pieux exercices, qu'ils ont commencés le jour même de la Fête du saint Cœur de Marie.

— 4. Les P. F. Guyodo et Le Strat sont les seuls de nos Pères qui résident habituellement à la Ville de Cayenne. Voici, en dehors du ministère paroissial ordinaire, les œuvres particulières qu'ils ont à diriger.

Le P. Guyodo a la confession des Sœurs de S^{te}

Joseph et celle de S^t Paul ; puis il dirige sept associations particulières : une Confrérie du Sacré Cœur, une confrérie du Rosaire, une association de mères de famille, une pieuse congrégation dite du S^t Cœur de Marie, pour les jeunes personnes de la classe pauvre ; une autre congrégation de l'Immaculée Conception, pour les jeunes demoiselles de la Ville ; le Tiers-Ordre de S^t François, et enfin, une réunion de personnes pieuses.

Le P. Le Strat fait le catéchisme des jeunes filles, quatre fois par semaine, le catéchisme des adultes, deux fois la semaine, le catéchisme des petites domestiques ; il a de plus la confession des enfants de l'Établissement des Sœurs de S^t Joseph, au nombre de 300 environ, ainsi que la direction de la réunion des Enfants de Marie du Pensionnat de S^t Joseph, et une autre réunion des Enfants de Marie établie à l'école gratuite.

— 5. A ces œuvres, le P. Guyodo vient d'en ajouter une nouvelle, du moins à titre d'essai. C'est une œuvre de jeunes apprentis.

« Le but de cette œuvre, dit-il, dans son Rapport annuel, c'est de conserver dans la pratique de la religion les enfants qui entrent en apprentissage, en les aidant en même temps à faire un apprentissage sérieux, de manière à en faire de bons ouvriers et de bons chrétiens.

« Les moyens que nous prenons pour atteindre ce but sont les suivants : 1^o nous nous chargeons nous-mêmes de mettre les enfants en apprentissage, en nous entendant, pour les conditions, avec les patrons ; 2^o tous les soirs, nous avons pour les enfants une petite classe ; 3^o tous les Dimanches et fêtes, nous les réunissons pour les faire assister aux offices de la paroisse.

« Quant aux résultats de cette œuvre, ils sont encore :

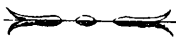
entre les mains de la Providence. Mais j'espère qu'elle
 «*produira des fruits abondants.*» (Rapport de 1864. S. II. Œuvres).

— 6. Le zèle de nos chers Confrères a pu déjà faire germer en ce pays plusieurs vocations, soit pour l'état ecclésiastique, soit pour la vie religieuse et pour la Congrégation en particulier. Le P. Guyodo a transmis au Très-Révérénd Père, au mois de novembre, deux nouvelles demandes pour le Scolasticat, de deux jeunes mulâtres, dont l'un âgé de 18 ans et l'autre de 11 ans. Des personnes pieuses du pays s'offrent à payer leur pension. Cette œuvre des vocations de jeunes indigènes est sans contredit une des plus belles et des plus importantes. Nous sommes heureux de pouvoir féliciter nos chers Confrères de la Guyane de ce que leur zèle a déjà obtenu à cet égard.



Résidence de Coniégrande.

— « L'œuvre du P. Durand, écrit le P. Guyodo, en date du 17 8^{bre} 1864, c'est à dire l'organisation du travail libre en commun, est en ce moment en pleine voie d'exécution. Huit familles sont déjà réunies sur l'habitation Herkows. Le travail marche avec vigueur sous l'énergique direction du Père. Le Gouverneur et le Directeur de l'Intérieur lui donnent tous leurs encouragements et n'attendent que la preuve matérielle de la réussite pour la recommander chaudement, et peut-être l'étendre à d'autres quartiers de la Colonie. » (Lett. du 17 Oct. 1864.)



C^{te} de Mondélice.

1. Approbation de l'Établissement par le Ministère — 2. Commencement du Penitencier, de l'École agricole — 3. Cultures. Submersion des terres basses.

cultures en terres hautes — 4. Bétail — 5. Méchant libelle contre nos Pères.

— 1. Comme on l'a vu au dernier Bulletin, les œuvres principales de l'Établissement de Mondélice, l'École agricole et professionnelle et le Pénitencier ont été officiellement approuvées par deux arrêtés du Gouverneur en date du 25 juin. Ces deux actes ont été depuis ratifiés par une dépêche ministérielle en date du 22 août, qui déclare leur donner une pleine approbation.

— 2. Encouragés par cette approbation, nos chers Confrères se sont mis à l'œuvre avec ardeur. « Nous avons reçu, le 7 octobre, écrit le P. Guyodo, sept-jeunes détenus, pour commencer notre Pénitencier. On peut espérer que leur nombre s'augmentera avant longtemps, car le Maire de la Ville, le Directeur de l'Intérieur, le Procureur Impérial sont tout disposés à ne pas laisser libres les petits vagabonds, qui sont en si grand nombre dans la ville et les quartiers.

« Nous avons commencé à les faire travailler d'une manière régulière. Pour le moment, le P. Ledhuy en est très-content. Ils sont conduits au travail par un jeune et bon Kroumen (noir de la Côte de Krou, au sud de Sierra-Leone). Nous avons préparé pour leur logement une maison qui servait autrefois de distillerie pour le tafia. Nous y avons 12 cellules et 2 lits de camp qui pourront servir si le nombre augmente. (Lett. du 17 Oct.)

« Pour l'école agricole, nous avions, au commencement de l'année, une dizaine d'enfants. Mais l'on ne pouvait encore s'en occuper assez, et plusieurs s'en sont allés ou ont été congédiés pour divers motifs. Nous n'en avons plus que trois. Mais nous avons plusieurs demandes. M^r le Directeur doit, en outre, nous donner des orphelins.

Et nous espérons bien, avec la protection du Cœur Immaculé de Marie et l'aide du grand S^t Joseph, arriver à créer quelque chose.» (Rapport 1864.)

— 3. « Pour les cultures, nous nous étions d'abord principalement attachés aux terres basses (terrains noyés le long de la mer et des rivières), comme plus productives. Nous y avions construit un coffre (ou clôture) de dessèchement, réparé les digues, creusé des canaux. Trois hectares étaient plantés en bananiers et cotonniers. Le tout était superbe, et nous promettait une magnifique récolte. Mais le coffre de dessèchement, s'étant troué sur une vase trop molle, n'a pu résister à la violence de la mer; et nos plantations, en ces terrains, ont été submergées. C'est une petite épreuve.

« Nous nous attachons actuellement aux terres hautes, en attendant que nous ayons le personnel et les ressources suffisantes pour faire les travaux d'endiguement nécessaires pour les terres basses.

« Nous avons, en ces terres hautes, 10 hectares environ de caféiers, à raison de 1,000 pieds par hectare, ce qui nous fait 10,000 pieds environ; plus 4 hectares plantés en manioc et maïs. Et ces plantations, nous comptons ajouter celle du cacaoyer. Chaque plan de caféier peut donner en moyenne une livre de café; et la livre se vend ici à Cayenne de 1^{fr} à 1^{fr} 40^{cs}. On peut calculer quelles ressources cela seul peut nous donner.»

— 4. « Dans un établissement agricole, le bétail de tout genre a son importance. Nous ne le négligeons pas. Nous avons actuellement 11 têtes de gros bétail, vaches, vœaux et taureaux, un troupeau de 21 moutons; une porcherie de 16 m. de long, déjà peuplée de 28 habitants, sans compter les cabris, les volailles, etc., etc. Le P. Emmanuel a installé, de main de maître, un beau poulailler,

et il dresse le plan d'un pigeonnier plus magnifique encore.

« Pour les constructions, nous avons tout sur l'habitation, bois et ouvriers, de sorte qu'elles nous coûtent peu. En tout d'ailleurs, nous allons doucement; mais nous marchons toujours; et avec de la persévérance, nous arriverons à un résultat. » (Rapport privé.)

— 5. « Les ignominies cependant ne nous manquent pas; et s'il est vrai que c'est là le cachet des œuvres de Dieu, la pauvre œuvre de Mondélice n'a pas à se plaindre d'en être privée.

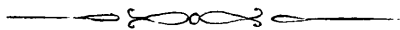
« On vient tout dernièrement encore, de publier contre nous un libelle, intitulé le parti cléricale le méchant petit écrit ne ménage ni le Préfet apostolique et ses Missionnaires, ni les Pères jésuites; mais il est surtout dirigé contre nous, contre l'œuvre de Mondélice, et contre moi personnellement. Le diable y a vraiment déversé toute sa rage; mais cette rage même paraît l'avoir aveuglé. Bien que l'auteur me fasse le principal personnage de sa pièce, il a eu la maladresse d'englober avec moi tous ceux qui ont concouru, de près ou de loin, à l'œuvre de Mondélice; M^e le Gouverneur, M^e le Directeur de l'Intérieur, les membres du Conseil privé, y sont traités d'une manière indigne, et le Ministre lui-même n'est pas épargné, pour avoir donné à l'œuvre son approbation.

— « Mais que faire, dit-il en terminant? — Chasser cette peste, du premier au dernier, ceux qui portent le manteau, comme ceux qui se déguisent sous le paletot, le plus haut placé comme les autres!!! — La conclusion peut donner une idée de toute la pièce.

« Pauvres gens! que Dieu le leur pardonne. Leur but du reste a bien manqué. Il n'y a eu contre toutes ces calomnies et ces grossièretés qu'un cri d'indignation.

et de mépris.

« Ce libelle a été, dit-on, composé par un journaliste de Paris, d'après des notes envoyées d'ici par trois francs-maçons. Il est venu de France lithographié, et, bien entendu, sans nom d'auteur. L'Administration a fait des recherches pour en poursuivre les auteurs; mais jusqu'à présent on n'a pas de preuves matérielles. Il m'était d'abord venu dans la pensée de répondre; mais il vaut mieux imiter Notre Seigneur dans son silence. Et d'ailleurs, ça ne valait pas l'honneur d'une réponse. » (Lett. du 16 Nov.)



C^{té} de Mana.

1. Voyage du P. Nèu à Cayenne. Projez d'excursion du P. Kranner chez les Nègres du haut Maroni — 2. Retraite à la Congrégation de la S^{te} Vierge — 3. Visite de M^{rs} Dossan et du B. Le Stian. Confirmation — 4. Chantier de bois de Construction établi au haut de la Mana — 5. État général de la paroisse de Mana pour 1864 Population. Origine Œuvres Résultats — 6. Sépulture de l'Acaronany — 7. Villages d'Indiens Galibis à 5 lieues de Mana.

Extrait du Bulletin de la C^{té} — 1. « Le P. Nèu est allé à Cayenne, par le packet du 24 août, pour y faire sa retraite annuelle avec les Pères de cette C^{té}. Il en est retourné par le packet suivant du 17 Septembre. Il y a un vapeur qui fait régulièrement le trajet du fleuve Maroni à Cayenne. De Mana au Maroni, la traversée se fait en canot? »

— « Peu après le retour du P. Nèu, le P. Kranner est parti de Mana, pour aller dans le haut du Maroni visiter les nègres Boss et Bonis. Toutes ses mesures étaient prises pour un long voyage. Mais, arrivé chez les Capouies, il ne trouva personne pour le conduire

dans sa lointaine mission; les indiens lui demandaient des prix exorbitants. Force lui fut donc de revenir à Mirana, pour attendre une occasion plus favorable; il doit s'en présenter une, on l'espère, vers Noël.

— 2.° La Fête du 15 août avait été pour nous l'occasion de peines bien grandes. Malgré tous nos soins, plusieurs personnes, même de nos pieuses réunions de Congréganistes, s'étaient laissé entraîner aux danses... La retraite, qui leur a été prêchée au commencement du mois d'octobre par le P. Neu, nous a heureusement consolés. Toutes ont suivi avec assiduité ces pieux exercices, qui se sont terminés par une Communion générale, le dimanche 8 octobre, Fête de la Maternité de la S^{te} Vierge. Au salut, sept de ces retraitantes ont eu le bonheur de se consacrer à Marie.

« A la Fête de l'Immaculée Conception, nous avons eu encore une soixantaine de Communions.

— 3.° Le 22 octobre, nous est arrivé M^r Dossat, accompagné du P. Le Strat. Le lendemain, dimanche et fête du Très-S^{ts} Rédempteur, Monseigneur s'est servi, pour la première fois depuis sa promotion à la dignité de Protonotaire Apostolique, de la mitre et de la crosse. Nous fûmes le chercher processionnellement à notre case; il assista à la 5^{te} Messe en habits pontificaux, et donna à la fin la Bénédiction pontificale. Dire l'impression produite sur la population par ces insignes, qu'elle n'avait encore vus que dans les images, serait chose impossible.

« Monseigneur consacra la semaine suivante à prêcher la retraite aux Sœurs de S^{te} Joseph. Quatre jours avant la Toussaint; commença également la retraite des Confirmands, prêchée par le P. Le Strat.

« Le jour de la Toussaint, Monseigneur officia pontifiquement. Le P. Le Strat faisait cérémoniaire, le P. Neu Diaire, et le P. Krænner sous-Diaire ; les enfants avaient été exercés pour porter les insignes. Le soir eut lieu la Confirmation. Les confirmands étaient au nombre de 34.

« Monseigneur partit de Mana trois jours après ; mais il manqua le vapeur du Maroni, ce qui nous procura le bonheur de le posséder, ainsi que le P. Le Strat, un autre mois de plus.

— 4. Quelques jours après le départ de Monseigneur, arriva à Mana la goëlette Louise-Urma, emmenant une douzaine de transportés et autant d'immigrants. Ils sont venus pour établir, dans le haut de la rivière la Mana, un chantier de bois de construction. » (Bulletin du 19 décembre 1864.)

— 5. A ce Bulletin, le P. Neu joint un rapport général sur l'état de la paroisse de Mana, pour l'année 1864, dont voici un court résumé :

— Elle compte, dit-il, 750 noirs, 9 familles blanches comprenant 20 personnes, une brigade de gendarmerie et 22 transportés occupés par les blancs à l'exploitation des bois. La population n'est pas disséminée comme dans les autres quartiers, mais groupée dans un bourg assez bien aligné, situé sur un banc de sable du côté gauche de la rivière. ce qui donne beaucoup de facilité pour le S^t Ministère.

Les noirs de Mana ne sont pas, comme les autres de la Colonie, des esclaves affranchis. Ce sont des noirs enlevés aux négriers par les croiseurs — que la R^g Mère Javouhey avait réunis là, pour en former une petite colonie. Plus heureux que les autres, ils ont eu tous les soins des Sœurs de S^t Joseph et des Missionnaires.

— Les œuvres de zèle établies par nos chers Confrères, en dehors du ministère paroissial ordinaire, pour les attirer à Dieu sont les suivantes : — Confrérie de N. D. des Victoires, comptant ordinairement à ses réunions de 150 à 200 personnes ; — Confrérie du Rosaire, pour les grandes personnes, commencée dernièrement, et composée de 10 associés ; — Congrégation de la S^{te} Vierge, pour les filles, comptant 58 jeunes personnes de 14 à 25 ans ; — Congrégation de la S^{te} Vierge, pour les garçons, elle ne compte que 12 membres ; — Petite réunion de ferveur, composée de personnes aspirant à la vie parfaite. Parmi elles, quatre ont commencé le tiers ordre de S^t François, et sont remplies de zèle.

— Il y a 150 personnes qui communient régulièrement tous les deux mois ; et bon nombre le font plus souvent ; mais les autres ne répondent guère au zèle et au dévouement des Missionnaires.

— 6. Outre la paroisse de Moana, nos Pères desservent encore, comme on le sait, la Léproserie de l'Acarouany, établie sur la petite rivière du même nom, un peu au-dessus de Moana. Le P. Kraenner s'y rend tous les samedis, et revient le lundi. Il s'y trouve actuellement 52 malades, dont 20 communient de temps à autre. Il en est mort, l'année dernière, une vingtaine généralement bien disposés. C'est une œuvre bien belle et où il pourrait se faire beaucoup de bien. Mais malheureusement il y a aussi beaucoup d'obstacles.

— 7. A 5 ou 6 lieues, dans le haut de la Moana, il y a deux petits villages d'indiens Galibis contenant 15 familles, environ 75 personnes. Malgré leurs rapports avec les Européens, ils sont encore à l'état sauvage, et n'ont guère pris de leur commerce avec les blancs.

que le tafia. Ils tiennent cependant à faire baptiser leurs enfants, ce qui ouvre du moins à un grand nombre qui meurent en bas âge la porte du Ciel. Puisse la grâce toucher enfin ces cœurs et les ramener à la pratique de la véritable Religion! (Rapport du P. Nou-28 Janvier 1865.)

Haïti.

C^{té} de Port-au-Prince.

1. Maladie et convalescence du P. Pascal — 2. Travaux du P. Chenay — 3. Projets de position pour nos Pères — 4. Attaques et calomnies des mauvais prêtres — 5. Bien opéré, et espoir pour l'avenir — 6. Paroles du Président. à l'ouverture des Chambres.

— 1. Ainsi que nous l'avions annoncé au dernier Bulletin, le P. Pascal a été très-gravement malade, dans les premiers mois de l'année, par suite de l'excès de ses fatigues. Depuis, ce cher Père s'est rétabli peu à peu. Sa convalescence cependant a été bien longue; et il a dû se condamner à un repos presque complet pendant plusieurs mois. Il a passé ce temps dans la petite campagne qu'on lui avait offerte à Turjeau, près Port-au-Prince. Il a recommencé ses travaux apostoliques par la prédication de l'Avent à la Cathédrale, sur l'invitation de M^{gr} du Cosquer. Ces instructions l'ont un peu fatigué; mais le Bon Dieu cependant a soutenu ses forces.

— 2. Quant au P. Chenay, Monseigneur écrivait à son sujet au C. R. Père, au mois de juillet: « Le bon Père déconcerte tout le monde. Il a traversé les fatigues les moins tolérables pour un homme ordinaire, et je le retrouve plus vigoureux qu'à mon départ. Il est entouré

ici de la vénération universelle, je l'ai gardé provisoirement à la Cathédrale; nous ne pourrions, ni vous, ni moi, songer à le retirer de Port-au-Prince en ce moment.» (Lett. du 8 Juillet.)

Au mois de septembre, ce cher Père a eu cependant une maladie assez grave, par suite des fatigues d'un ministère des plus pénibles, qu'il exerce sans relâche depuis trois ans. Mais ce n'a été heureusement que l'affaire de quelques semaines; et il a pu reprendre avec une nouvelle ardeur ses courses dans les Mornes. Et lui seul, dit le P. Pascal, il en vaut pour cela trois ou quatre. (Lett. du 7 Sept.)

— 3. La position de nos Pères en Haïti a dû naturellement se modifier, par suite de l'arrivée du renfort de Prêtres séculiers que le V. Evêque a pu recruter en France. M^r Loüblanches, précédemment à Bourbon, a été nommé à la Cure de Port-au-Prince, en remplacement du P. Pascal, que la maladie condamnait au repos.

La Grandeur avait exprimé au C. R. Père le désir d'avoir quelques Pères destinés à donner des missions çà et là selon les besoins, à préparer les habitants pour les tournées de confirmation, &c. Ces Pères auraient résidé dans l'intervalle à Petionville. D'autres auraient eu à desservir une paroisse, afin de pouvoir ainsi au besoin se remplacer et se fortifier les uns les autres. Mais la maladie du P. Pascal, le besoin du P. Chenay à Port-au-Prince et l'impossibilité d'envoyer de nouveaux Missionnaires, ont jusqu'ici fait ajourner l'exécution de ces projets.

— 4. Quelques uns des mauvais prêtres dont Haïti était précédemment rempli, ont cherché à résister; et, dans leurs attaques, nos chers Confrères, comme on le pense bien, n'ont pas été épargnés. «Dimanche prochain,

écrit le P. Pascal, dans une lettre du 7 septembre, il sera lu dans toutes les paroisses de la République un jugement de Monseigneur lançant l'interdit contre un des prêtres qui, au lieu de se soumettre, a écrit des lettres dont on ne se ferait pas une idée . . .

« Un autre, s'est procuré, il y a quelque temps, les livres les plus infâmes, écrits autrefois contre les Jésuites. Il en a traduit les morceaux latins, et est allé les lire au Président de la République, en lui certifiant que toutes les Congrégations religieuses participaient à ce même esprit, que nous étions tous des infâmes; et que la tranquillité ne pourrait jamais s'établir dans la République tant qu'il y resterait un membre d'une Cong^{on}... Ce prêtre était l'intime du Président. . . Mais Dieu est plus puissant que le démon. Déjà son Excellence commence à soupçonner qu'on cherchait à le tromper, et que ces mauvais prêtres entraînent même pour quelque chose dans les conspirations. Et, en effet, plusieurs espèrent qu'une révolution mettra à bas Geffiard, le Concordat, Monseigneur, le nouveau clergé, et qu'ensuite ils reparaitront triomphants...
(Lett. Du 7 Sept.)

— 5. Malgré tout, cependant, le bien continue à se faire. . . Plusieurs de nos mauvais prêtres, écrit au C. R. Père M^{re} l'abbé Guittoux, Grand-Vicaire de Monseigneur, ont déjà quitté le pays; d'autres ne tarderont pas à les suivre.

« Le Ciel, jusqu'ici, semble nous bénir visiblement, et Monseigneur a la consolation de voir peu à peu les obstacles disparaître sur tous les points, et le bien commencer à germer de toutes parts.

« Ses rapports de Sa Grandeur avec le Gouvernement sont excellents, et les questions administratives les plus importantes et les plus délicates se dénouent dans un-

sens très-favorable, à l'honneur et à l'indépendance de l'Eglise. » (Lett. du 24 Oct.)

Ce qui rattache davantage encore le Président à la Religion, c'est qu'il comprend par son expérience même, que c'est le seul moyen d'arriver à consolider l'ordre et le Gouvernement. Le 9 juillet, une nouvelle insurrection a encore éclaté au Cap-Haïtien. Elle a toutefois été heureusement arrêtée à temps. Mais cela montre combien le sol est toujours mouvant, et combien il a besoin d'être affermi.

Dans son discours d'ouverture de la session législative, le 19 juillet suivant, Son Excellence prononçait les paroles suivantes : « Le concordat conclu entre le Gouvernement et le S^e Siège en 1860, dont l'exécution était encore, l'année dernière, au nombre de nos aspirations les plus vives, est aujourd'hui en pleine pratique. L'Eglise catholique d'Haïti est fondée. Placée sous l'autorité éclairée d'un digne et vertueux Prélat, que j'ai appelé à l'éminente dignité d'Archevêque du Port-au-Prince, la nouvelle Eglise, représentée par des Prêtres respectables et animés de l'esprit de l'Evangile, ne tardera pas à répandre au milieu des populations les bienfaits de la Religion. C'est à elle à continuer l'œuvre que j'ai commencée, de la destruction du fétichisme et de ses funestes pratiques. Mon concours, dans l'accomplissement de sa sainte mission, lui est assuré. » (Moniteur Haïtien, n^o du 23 juillet 1864.)



Résidence de Pétionville.

Hospitalité donnée aux Séminaristes et aux Frères de Plœmmel.

La Maison de Pétionville, où réside toujours le Père Tymonin, sert comme de Séminaire pour Haïti.

M^{re} La Cosquer y a envoyé, sous la direction de M^{re} l'abbé Guilloux, les jeunes Séminaristes, diacres et sous-diacres, qu'il avait amenés avec lui de France pour y terminer leur théologie et s'y préparer à l'Ordination.

Les Frères de Plœrmel sont allés aussi y chercher l'hospitalité, en attendant que leur maison de Port-au-Prince pût leur être livrée, ce qui n'a eu lieu que vers le mois de Septembre.

Le P. Clymonin a conservé, nous écrit-on, sa vigueur et son activité, et continue toujours avec zèle ses travaux apostoliques dans les mines de la Coupe. Nous regrettons de n'avoir sur ses travaux aucunes nouvelles particulières.

Trinidad.

C^{te} de Port-d'Espagne.

1. Renfort d'un Scolastique et de deux Frères — 2. Etat du Séminaire-Collège — Extrait d'une lettre du P. Bion, Dominicain, sur cette œuvre —
3. Distribution des prix, le 15 décembre.

— 1. La C^{te} de la Trinidad avait besoin de nouveaux renforts pour l'œuvre du Séminaire-Collège commencée à Port-d'Espagne; et il lui fallait surtout des sujets anglais ou irlandais. Le C. B. Père y a envoyé un Grand-Scolastique d'Irlande, M^{re} Brown, et les Frères Arcade et Edmond.

M^{re} Brown s'est embarqué à Cherbourg, à la fin du mois d'Août, sur un navire de l'État partant pour la Martinique; il est arrivé à la Trinidad au commencement d'octobre, après une heureuse traversée. Il remplace M^{re} Cummins, qui doit revenir en Europe.

Les deux Frères Arcade et Edmond sont partis dans

le courant de novembre, avec le P. Pernot; et sont arrivés à Port-d'Espagne par le packet du 21 décembre.

Malgré les nombreux travaux dont ils sont surchargés, nos chers Confrères de la Trinidad ont pu heureusement faire face à tout. Le P. Guillaux cependant a été un peu fatigué vers le mois d'août, mais il s'est ensuite assez bien remis.

— 2. L'œuvre du Séminaire-Collège va toujours en prospérant. Le nombre des élèves s'augmente de plus en plus; et, ce qui est plus consolant encore, la piété, le bon esprit se conservent et se maintiennent parmi les enfants.

Nous trouvons dans une lettre d'un des Pères Dominicains de la Trinidad, publiée dans le Bulletin du tiers-ordre de S^{te} Dominique, le passage suivant qui montre l'importance de cette œuvre et son avenir pour le bien de la Colonie:— «Jusqu'à ce jour un grand nombre de jeunes gens ne recevaient qu'une éducation insuffisante, tout moyen manquait pour cela. Les familles qui se préoccupaient de l'avenir de leurs enfants les envoyaient en Europe, quelquefois dans des maisons religieuses, souvent aussi dans des maisons laïques, où leur foi, pour ne rien dire de plus, ne trouvait que de médiocres aliments. À plusieurs reprises, la formation d'un clergé catholique avait été tentée; on avait obtenu quelque succès, pour aboutir ensuite à un avortement complet. Et cependant, il y avait là un besoin du premier ordre. Une circonstance vint en montrer l'urgence.

«Le Gouvernement institua pour la Colonie un Collège mixte, c'est à dire un de ces Collèges d'où toute question religieuse est bannie, pour ne porter aucun ombrage aux convictions diverses des familles auxquelles il s'adresse... En face de cette situation, l'autorité ecclésiastique crut

désir tout tenter pour reconstituer le collège catholique et l'asseoir sur des bases solides; et elle y parvint, grâce au concours des Pères du S^t Esprit et du S^t Cœur de Marie, qui acceptèrent la direction de ce collège.

« Il y a un an à peine que l'Établissement est fondé, et dès aujourd'hui le local se trouve insuffisant, il faut songer à l'agrandir ou à le transporter sur un terrain plus vaste — Les enfants du Père Libermann, ajoute la même lettre, ont apporté ici ce qu'ils portent partout, l'esprit de zèle et d'humilité. Ils ont le don de faire du bien sans faire du bruit, et leur action sur nos jeunes enfants est une des plus grandes forces de l'avenir. » (Lett. du P. P. Dion. Dominicain, 4^e de Mars 1869.) — Puisseons-nous partout et toujours conserver cette réputation!

— 3 La distribution des prix a eu lieu le 15 décembre. Un journal de la colonie en rend ainsi compte: « La distribution des prix s'est faite au Collège, jeudi dernier, le jour de l'Octave de l'Immaculée Conception; tout s'est passé de la manière la plus heureuse et avec un très-grand éclat. Son Excellence le Gouverneur et sa famille, Sa Grandeur M^{gr} l'Archevêque, le Maire de Port-d'Espagne, le Secrétaire colonial, le Solliciteur général et plusieurs autres Conseillers et personnages officiels, les P. P. Dominicains et d'autres ecclésiastiques et plusieurs centaines de Dames et de gentlemen ont assisté à cette intéressante cérémonie, et l'on peut dire que tout le monde s'est déclaré hautement satisfait de la séance.

« Les murs de l'appartement où devait avoir lieu la distribution étaient décorés avec beaucoup de goût, ornés de rameaux, de fleurs et de drapeaux. À l'arrivée du Gouverneur, un air national anglais a été joué par les musiciens du Collège, d'une manière digne d'éloges,

comme toujours. Le Père Supérieur prononça ensuite l'allocution suivante: — Le journal cite ici le discours du Père Guillois, qui avait pour matière l'éducation de l'enfance, et la part que doit avoir dans cette éducation la formation du cœur.



Troisième Partie.

Lettres — Rapports — Citations diverses.



I.

Note sur les traductions à faire
de la Bulle Ineffabilis, proclamant le dogme
de l'Immaculée - Conception.

Paris, 16 juillet 1864.

Monseigneur l'Evêque du Puy, après avoir érigé en mémoire de la définition du dogme de l'Immaculée - Conception, la statue colossale de N. D. de France, a voulu avoir dans les archives de sa cathédrale la collection complète des documents relatifs à cette définition. Il a chargé du soin de former cette collection M^{re} l'Abbé Sire, alors Professeur au Grand-Séminaire du Puy, et maintenant l'un des directeurs de S^t Sulpice à Paris.

Grâce au concours généreux des Catholiques du monde entier, il a pu réunir ainsi la matière de 400 volumes en toutes langues.

Pour compléter son œuvre, Sa Grandeur a eu la pensée

de faire traduire dans toutes les langues vivantes la Bulle de définition pour l'offrir à Sa Sainteté Pie IX, comme un hommage de reconnaissance de tous les peuples. C'est encore M^r l'Abbé Sire, qu'il a chargé de ce soin. Notre Saint Père le Pape, informé de ce projet, l'a béni et beaucoup encouragé à plusieurs reprises, et tout dernièrement, il nous a fait savoir, par son Eminence le Cardinal Barnabò, Prefet de la Propagande, son désir de voir mener à bonne fin une si belle œuvre.

Déjà Monseigneur du Puy a obtenu la traduction dans un très-grand nombre de langues de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie; il ne lui manque guère que les langues de quelques pays de missions auxquelles il attache le plus grand prix.

M^r l'Abbé Sire s'adresse à vous, avec confiance, pour obtenir le plus tôt possible la traduction dans la langue principale de chacune de vos Missions, avec une note à part sur cette langue.

Il faudrait que la traduction fût manuscrite en caractères du pays, faite avec soin, sur un bon papier blanc ou de couleur, ayant 0^m.22 centimètres de large sur 0^m.28 centimètres de haut. S'il n'est pas possible d'avoir un papier de ce format, il faudrait s'en rapprocher le plus possible.

Chaque page doit avoir une marge de 0^m.04 centim. tout autour de l'écriture. Il serait à désirer que la première page au moins fût illustrée de quelques ornements dans le goût du pays.

Sur une feuille à part qui servirait de titre et qui serait illustrée dans le même goût, il faudrait écrire ceci:

« Traduction de la Bulle Ineffabilis... : en langue...
faite à le de l'année..... »

À la fin de la traduction, mettre :

Vu et approuvé

Signature et sceau du Vicaire Apostolique ou du Supérieur ecclésiastique de la Province.

M^s l'Abbé Sire n'a pas besoin d'exprimer avec quelle reconnaissance seront reçues ces traductions tant désirées. Il recevrait avec la même reconnaissance quelques documents relatifs à la célébration de la Définition dogmatique dans vos Missions.

Nota : Une notice étendue fera connaître au public l'histoire de cette collection, et paiera un juste tribut de reconnaissance à toutes les personnes qui y auront pris part.

À cette Note, communiquée au C. R. Père par M^s l'Abbé Sire, nous ajoutons sur cette œuvre gigantesque, les détails suivants qui nous intéressent plus spécialement, et qui sont extraits d'un article du journal, de Moudé.

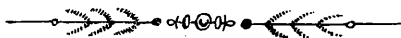
Les traductions formeront au moins vingt volumes, d'environ cinq cents pages chacun.

Les neuf premiers volumes seront consacrés aux langues européennes ; les cinq autres, aux langues de l'Asie.

Avec le 15^{ème} volume, commenceront les traductions de la Bulle dans les langues de l'Afrique. Ce volume renfermera les langues les plus importantes, savoir : l'arabe vulgaire de l'Égypte, de la régence de Tripoli, de Tunis, de l'Algérie et du Maroc ; le Copte, le Kabyle ou Berbère parlé dans une grande partie de cette vaste presque île ; l'Abbyssin... ; enfin le Gallas, &c.

Le 16^{ème} volume sera consacré aux diverses langues des Nègres.

Le 17^{ème} volume, aux langues parlées dans les îles de l'Afrique : à Malte, à l'île de la Réunion, &c.



II.

Extraits des lettres du R. P. Loewenbruck
au C. R. Père, donnant quelques détails sur ses missions.

Bouqueuf, 3 Janvier 1864 — Mon Très-Bénié Père,
je viens de passer trois mois d'un travail incessant. Ma santé
s'est assez bien soutenue, aujourd'hui cependant, elle est un peu
dérangée, et le médecin vient de me prescrire un jour de repos,
à la suite d'un évanouissement que j'ai eu ce matin pen-
dant la 5^{te} Messe.

Les cinq missions que je viens de donner successivement
ont toutes été très-consolantes par leurs résultats, malgré
de grands obstacles qu'il a fallu presque partout surmonter
pour arriver au but désiré. Quatre ont été données en Bretagne,
une en Bas-Maine, où j'en commence encore une seconde en
ce moment. . . . J'en dois ensuite donner trois autres en Bretagne.

Angers, 12 Juillet 1864 — Après avoir, en Mai, juin et juillet,
donné trois missions des plus consolantes, j'arrive à
Angers pour me reposer quelque peu, avant de travailler
à plusieurs retraites et autres petits ministères moins fatigants.

Dans ces missions, j'ai suivi vos prescriptions, ne confessant
que trois heures par jour, et je m'en suis bien trouvé. Mal-
gré la chaleur étouffante des églises sans cesse pleines de
fidèles, ma santé s'est assez bien soutenue et me laisse de
bonnes espérances pour l'avenir.

Parmi les trois paroisses que je viens d'évangéliser,
dans deux il n'est pas resté une seule âme en arrière; et
dans l'autre, beaucoup plus considérable, un seul individu
s'est complètement abstenu, ne venant pas même m'entendre;
peut-être, cependant, la honte de son isolement le ramène-
ra-t-elle plus tard aux pieds de la divine Miséricorde!

Dans cette même mission, à côté de cette seule cause de cha-
 quin, j'eus une consolation ineffable parmi mille autres.
 J'appris qu'un pécheur, autrefois dans un état des plus déses-
 pérés, puis converti par moi, il y a 12 ans, avait persévéré
héroïquement jusqu'à la fin et était mort en saint ! Ses
 parents et ses amis vinrent avec larmes me remercier
 ces jours derniers. J'étais inondé de bonheur à leur naïf récit. . .

Angers, 5 Octobre 1864 — Il m'est devenu impossible de
 réaliser le doux projet d'aller vous voir en ce mois. On m'a
 demandé avec grande instance pour une mission que je ne
 puis refuser, à cause de raisons très-graves et tout à fait ex-
 traordinaires. . . .

D'ici à Pâques prochain, j'ai treize paroisses à évangé-
 liser ; j'aurai grand besoin de ménager mes forces pour venir
 à bout de ce travail

Depuis quelques mois, j'ai été en outre très-occupé, dans
 diverses C^{tes}, pour des confessions extraordinaires et des retraites.

S^t. Laurent de Rennes, 9 déc. 1864 — Je viens de finir ici ma
 4^{ème} Mission depuis ma dernière lettre, et je vais partir pour
 commencer la 5^{ème}, dimanche 11, à S^t. Midard, entre Rennes
 et S^t. Malo, chez un saint vieillard bientôt octogénaire, sur-
 nommé la Reine de Saba. Dans les trois premières, rien n'est
 resté en arrière, et le succès a été, à tous égards, des plus com-
 plets. Ici, à l'extrémité de la commune de Rennes, un petit
 nombre sont restés en arrière ; mais le Curé et M^{gr}. l'Archevê-
 que disent tout haut que le succès de la Mission a été prodigieux.

Dans la précédente, à Govon, il y eut un événement des
 plus frappants qui contribua beaucoup au plein succès dans
 cette grande et difficile paroisse. Le quatrième jour de la Mis-
 sion, le Curé qui la gouvernait depuis plus de 33 ans, colosse
 d'homme, fort et robuste, n'ayant aucun mal quelconque,
 tomba subitement mort à l'autel après la consécration,

en présence de quatorze Prêtres et de la foule de ses paroissiens qui remplissaient la vaste église. Par bonheur, c'était un des plus saints Prêtres du diocèse. Aussi l'a-t-on regardé comme une victime qui s'était offerte en holocauste pour la conversion et le salut de ses paroissiens. . . Ce coup si foudroyant me mit dans un grand embarras ; je dus pourvoir à toutes choses, tout en prêchant ma mission, et dirigeant mes treize collaborateurs. C'était un lourd fardeau pour mes faibles épaules. Mais le Bon Dieu m'a aidé et soutenu merveilleusement. Après un jour de repos, j'ai pu recommencer ici et finir cette quatrième mission, sans être trop épuisé.

D'ici Pâques, j'ai encore tant à faire, que je m'en troude tout effrayé rien qu'à y penser. Je suis demandé avec instance dans les quatre diocèses d'Angers, du Mans, de Laval, et surtout de Rennes. Jusqu'à la Quasimodo, je n'aurai d'autre repos que le voyage d'un endroit à l'autre ; et c'est fatigant pour moi, à cause de mes infirmités. Priez donc pour moi et bénissez, Mon Très-Révérend et bien-aimé Père, votre très-respectueux, tout soumis et indigne fils en Dieu,

Lawenbruck,

Mois. du S^e Esprit et du S^e Cœur de Marie.

III.

Notice historique

Sur la Maison de Patronage de jeunes ouvriers et apprentis
de S^{te} Mélanie, à Paris.

(Notice offerte au C. R. Père, par les Directeurs de l'Œuvre, en témoignage de reconnaissance.)

Fondation 1850 — Une Maison de Patronage, fondée par la Société de S^{te} Vincent de Paul, existait déjà sur la rive gauche de la Seine, rue du Regard, lorsqu'on sentit, en 1850, la nécessité d'en ouvrir une nouvelle pour les quartiers populeux que

visitaient les Conférences S^t Étienne, S^t Jacques, S^t Médard, S^t Nicolas du Chardonnet, S^t Séverin, S^t Louis en l'île et Notre-Dame.

D'autre part, les écoles de ces quartiers étaient tellement remplies, que beaucoup d'enfants ne pouvaient pas y trouver de place. Il y avait donc un double besoin à satisfaire; et pour y pourvoir, on loua une maison rue des Fossés-S^t-Jacques, n^o 11. Elle servit, pendant la semaine, d'école pour des enfants, et le Dimanche, de maison de patronage pour d'autres enfants un peu plus âgés et placés en apprentissage. Elle s'appela d'abord Maison de l'Éstrapade, du nom du quartier où elle était située. Plus tard, on donna à chacune des maisons de patronage de S^t Vincent de Paul, le nom d'un Saint ou d'une Sainte, sous la protection de qui on la plaça, et depuis lors la Maison de l'Éstrapade s'est appelée Maison de S^t Mélanie (1).

Premiers commencements — Au début, l'œuvre du Patronage fut faite en grande-partie dans cette maison par un Directeur, que rétribuait la Société de S^t Vincent de Paul; c'était lui qui plaçait les apprentis et qui faisait les visites dans les ateliers. Les Conférences n'intervenaient guère que pour fournir des subsides sur leurs caisses, et un petit nombre de Confères assistaient à quelques exercices du Dimanche.

Période de 1852 à 1857 — Un an environ après sa fondation, l'œuvre du Patronage de S^t Mélanie entra dans une seconde phase qui se prolongea jusque vers la fin de 1857. Un membre de S^t Vincent de Paul en fut nommé Président; il s'entoura de Confères appartenant à toutes les Conférences précédemment énumérées. La Commission administrative qui fut ainsi constituée fonctionna régulièrement; elle s'occupa de tous les détails du Patronage et surveilla tous les exercices

(1) On nomme Madame Mélanie de Canx, bienfaitrice de l'œuvre, femme de M^r de Canx, Président Général de l'œuvre des Patronages de S^t Vincent de Paul, à Paris.

du Dimanche. Bientôt, parmi les confrères les plus zélés pour cette œuvre, on vit plusieurs élèves de l'école Normale, et cette tradition de dévouement s'est depuis lors perpétuée sans interruption dans cette école. Des visites furent faites par les confrères dans les familles et chez les Patrons des apprentis; mais la plupart de ces visites continuèrent à être faites par le Directeur, qui resta seul chargé des placements.

Règlement de la Maison, — Un règlement particulier fut élaboré. Il détermina les conditions d'admission dans la Maison, le laps de temps après lequel l'aspirant qui avait rempli ces conditions, devenait d'une manière définitive apprenti du Patronage; il fixa l'ordre des exercices, et les règles de discipline.

Plus tard, pour attacher au Patronage par un lien nouveau les meilleurs des jeunes ouvriers formés dans la maison, les confrères leur donnèrent des fonctions à remplir. Sous le nom de chefs de section, ces jeunes ouvriers exerçaient une certaine surveillance sur les apprentis. Mais c'est après 1857 seulement, que cette dernière institution, heureusement modifiée, a pu produire des résultats tout à fait satisfaisants.

Pendant la période qui nous occupe, le nombre des enfants qui fréquentaient le Patronage fut d'une centaine environ.

Les jours des principales fêtes, il y avait, à 8 heures, une Messe de Communion; les Dimanches ordinaires, la maison s'ouvrait vers 10 heures. À midi et demi, une Messe était dite dans la chapelle. À 1 heure, on donnait aux enfants un déjeuner; suivaient les divers exercices et les récréations; puis on remontait, à 5 heures, à la chapelle pour entendre une instruction religieuse, suivie d'un salut à certaines solennités; de là, on se rendait

au réfectoire, où tous les apprentis prenaient part à un dîner composé d'un potage, d'un plat de viande et d'un plat de légumes. C'était l'ordinaire; les jours de grande fête, il y avait un premier déjeuner pour les communians, on ajoutait quelque friandise au dîner, et les confrères, voulant participer à la joie commune, servaient, ces jours-là, les apprentis.

Ce n'était qu'après le repas du soir qu'on renvoyait les enfants dans leurs familles ou chez leurs patrons. Mais la nécessité de diminuer les dépenses des Maisons de Patronage, afin d'augmenter le nombre de ces maisons, fit supprimer ce dîner, et le déjeuner seul fut maintenu.

Récompenses — Chaque année, à des époques déterminées, il y avait trois grandes ventes et une distribution des prix.

Les jours de vente, les apprentis achetaient, au moyen de leurs bons points, des vêtements qu'on leur vendait aux enchères.

La distribution des prix avait lieu, comme aujourd'hui encore, vers le mois de juillet, avant le moment où la plupart des confrères s'absentent de Paris. Outre les progrès dans l'instruction religieuse, la bonne conduite, l'assiduité, l'économie attestée par les dépôts à une caisse d'épargne établie dans la maison, on voulut récompenser le succès dans le travail professionnel, et, en 1854, on fit précéder la distribution des prix d'une exposition où figuraient les travaux des apprentis. Ces travaux étaient examinés par une commission qui en appréciait le mérite intrinsèque et qui tenait compte aussi du temps d'apprentissage; des médailles de bronze, d'argent et de vermeil encourageaient et récompensaient les concurrents qui s'étaient le plus distingués.

Deux ans après, l'exposition devint universelle entre les diverses Maisons de patronage de Paris, et les apprentis de sainte Mélanie y tirèrent toujours un rang honorable.

Promenades — Une récompense très-ambitionnée à cette époque, c'était la promenade de Sceaux. Tout le Patronage attendait avec une grande impatience la proclamation de la liste formée des 20 à 30 enfants des plus méritants, qui devaient prendre part à l'excursion. Le jour fixé était un Dimanche d'été ou d'automne. Ce jour-là, rendez-vous était donné pour entendre la Messe à 7 heures; puis la petite troupe, sous la direction de trois ou quatre Confères, s'acheminait vers le chemin de fer, où des places avaient été retenues à l'avance pour l'aller et le retour. On avait tant à se promener le reste de la journée! L'appétit s'éveillait de bonne heure, et, quand il était satisfait, il ne tardait guère à se réveiller. Un déjeuner champêtre, et quelques heures après, un goûter avaient lieu, tantôt sur l'herbe à la lisière d'un bois, tantôt dans la Maison de Patronage de Sceaux où l'on allait fraterniser. Quand on avait bien marché, on s'arrêtait, et, pour se reposer, on organisait une partie de barres.

Les cantons visités avec une prédilection marquée, étaient Fontenay-aux-Roses, Plessis-Tiquet et son étang, la gorge étroite appelée la Fosse-Bazin, si propice aux rapides escalades et aux descentes plus rapides encore. Rencontrait-on cependant un champ de fleurs? On le respectait. Des fruits? On les regardait, mais on les respectait. La troupe contente et riieuse croyait errer indistinctement dans tous les alentours, mais ceux qui la conduisaient tenaient compte des heures et des lieux, et l'on ne se trouvait jamais au milieu de ces promeneurs du Dimanche qui gâtent les parties de campagne aux environs de Paris. Une année, on fit encore mieux. On avait pu donner à l'excursion à Sceaux des proportions inusitées, et on la fixa à un Dimanche de Fête-Dieu. Presque tout le Patronage y prit part; on adjoignit aux

apprentis un grand nombre d'enfants de l'école, laquelle était alors sous la direction de la Société de S^t Vincent-de-Paul. On arriva tous ensemble pour le commencement de la grande messe, à l'église de Sceaux, et les habitants virent ensuite figurer dans les rangs de leur procession habituelle une longue file d'enfants inconnus et recueillis, qu'avaient accompagnés une dizaine de confrères.

Ces pieux spectacles devinrent peu à peu plus fréquents. Outre les promenades, on organisa pour tous les patronages de S^t Vincent-de-Paul, des pèlerinages, les uns à des sanctuaires vénérés de Paris, les autres à des églises des environs, notamment à Notre-Dame de Boulogne, et la Maison de S^{te} Mélanie ne manqua jamais à de pareils rendez-vous.

Devotes de S^{te} Geneviève — Tout près du lieu où il était établi, ce Patronage contribua assez longtemps aux cérémonies religieuses de S^{te} Geneviève. Cette église venait d'être rendue au culte; elle n'avait pas d'enfants de chœur, et ce fut à la Maison de l'Éstrapade que les Chapelains s'adressèrent. Seize apprentis furent désignés, et tout en continuant à suivre, le reste de la journée, les exercices du Patronage, ils se rendaient, chaque Dimanche, à l'église patronale, aux heures des offices. Ces enfants étaient connus sous le nom de Devotes de Sainte-Geneviève. Quelques uns d'entre eux formèrent le noyau d'un nouveau patronage qui s'établit dans cette église sous l'invocation de cette Sainte.

Petite Conférence — Dès l'origine, les enfants les meilleurs et les plus pieux avaient été réunis en petite Conférence. Cette conférence, que présidait un membre de S^t Vincent de Paul, portait, chaque semaine, des secours en nature, bons de pain et bons de viande, à des familles pauvres. On habitait ainsi à faire la charité ces enfants dont beaucoup appartenaient à des familles qui l'avaient reçue ou

qui la recevaient elles-mêmes. Ils visitaient, ou de pauvres vieilles femmes, ou des familles nombreuses, dont les jeunes enfants avaient les apprentis pour protecteurs et pour amis. Cette petite Conférence, dirigée toujours par des Confères zélés, n'a pas cessé de donner des résultats très-consolants. Ces enfants se soutenaient les uns les autres par de bons conseils, et ils s'ingéniaient à l'envis pour secourir leurs pauvres autant que le leur permettait leur propre pauvreté.

Les jours de vente, le trésorier de la petite conférence faisait dans tout le Patronage la quête des bons points, et le produit de cette collecte générale servait ensuite à acheter aux enchères des vêtements qu'on savait être nécessaires aux pauvres visités. Un jour, une des protégées de la petite Conférence, une pauvre vieille femme infirme, est obligée de déménager. Où lui trouver un logement assez confortable et à des conditions avantageuses ? La petite conférence cherche, et elle trouve. Le déménagement, qui le fera ? La petite conférence. Ses apprentis arrivent au nouveau logis, apportant soigneusement les pièces fragiles du chétif mobilier qui garnissait l'ancien. Un de leurs camarades les avait précédés : c'était un apprenti menuisier, qui depuis a été un des lauréats des écoles de dessin de la ville de Paris. Il avait judicieusement pensé, cet apprenti, que, pour placer les ustensiles d'un ménage, il faut une installation préalable, et depuis plusieurs heures, il était-là, entouré de ses outils et d'une collection de planches dont il avait fait une série fort harmonieuse de tablettes toutes prêtes à recevoir ce que la bonne femme aurait à leur confier. C'est ainsi que les membres de la petite conférence ajoutaient leurs services personnels à une aumône bien modique, mais bien précieuse sans doute aux yeux de Dieu.

Concours donné au Patronage de Sainte Mélanie par la

Congrégation du S^t Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie — Le principe de cette charité était l'esprit-de-foi, l'esprit chrétien qu'on s'efforçait de faire régner dans tout le Patronage, grâce au concours charitable de la Congrégation du Saint-Esprit et du S^t Cœur de Marie. Au moment où la Maison avait été fondée, c'est au zèle de cette Congrégation qu'on avait fait appel pour donner l'enseignement religieux aux enfants qu'on venait de réunir, pour entendre leurs confessions et pour leur distribuer le pain eucharistique. La Congrégation avait accepté, et depuis lors elle a rempli cette sainte tâche.

Religieuses de la Congrégation qui ont été Aumôniers de Sainte Melanie — Parmi les Religieuses qui, pendant cette période, se sont dévoués le plus longtemps à l'œuvre du Patronage, il faut citer le P. Klein, le P. Barbier, le P. Leman, le P. Moyon. Trois de ces Pères sont déjà allés recevoir la récompense du bien qu'ils ont opéré ici-bas, et deux d'entre eux, après avoir débuté par cet humble apostolat, ont eu l'honneur de mourir en pays de mission.

Les Confrères qui ont entendu le P. Barbier, n'oublieront jamais combien il savait tenir son jeune auditoire sous le charme de sa parole. Un jour, à une grande fête de l'année, c'était lui qui devait faire l'instruction du soir et donner le salut. Le matin, la Communion avait été nombreuse; le milieu de la journée avait été employé à une longue promenade. Le temps était chaud, les enfants rentrèrent un peu fatigués. En montant à la chapelle, les confrères avaient bien peur que le repos n'amenât le sommeil. Mais le Père Barbier parlait; leurs craintes furent vaines. Ils eurent beau promener partout des regards vigilants, on ne put pas découvrir dans un seul coin un seul dormeur, et la journée se termina dans le recueillement, aussi bien qu'elle avait commencé.

Accomplissement des devoirs religieux — Tous les ans, une

retraite préparait à la Communion pascade, et, sauf trois ou quatre exceptions parfois, tous les apprentis s'approchaient de la sainte Table, et ils le faisaient avec pleine liberté et avec sincérité. Une année cependant, on fut assez malheureux pour qu'il y eût une communion indigne, dont les circonstances sacrilèges, connues de quelques apprentis, furent pour eux un scandale, mais restèrent encore ignorées des confrères et de la plupart des enfants. Quelques mois après, en prenant un bain froid dans la Seine, le coupable mourait de mort subite. L'impression produite par cette fin terrible fut profonde, et la mémoire s'en conserva longtemps. Mais ne restons pas longtemps sur un souvenir si triste; hâtons-nous de lui opposer, en finissant, un fait bien différent, un touchant exemple de fermeté à observer sans respect humain, et dans tous ses détails, la loi de l'Église. Un jeune garçon, venu du diocèse de Besançon, était depuis quelques mois en apprentissage. Le carême commence. On se met à table le mercredi des Cendres, pour le repas du milieu du jour. Un plat de viande est apporté; on en offre à l'apprenti; il refuse, disant que c'est un jour maigre. L'enfant était laborieux, poli; il s'était déjà fait aimer de son patron et de sa femme. Le refus n'est pas mal accueilli, et la patronne offre de faire cuire des œufs. « Je vous remercie bien, Madame, répond l'enfant avec douceur, mais, dans mon diocèse, on ne peut pas non plus manger des œufs aujourd'hui. » La patronne n'était pas assez forte en théologie pour faire observer qu'à cet égard la prescription diocésaine n'oblige pas hors des limites du diocèse et l'apprenti mangea joyeusement du pain et du fromage.

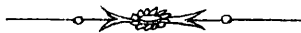
Résultats obtenus dans cette période — Plusieurs années nous séparent déjà de cette période. Tout le monde, hélas n'a pas persévéré; c'est peut-être même le plus grand nombre qui s'est laissé entraîner momentanément loin de Dieu.

Mais tous les efforts n'ont pas été stériles, et pour une partie du moins de ces apprentis, les années de patronage ont porté leurs fruits.

Plusieurs des plus anciens sont déjà mariés et mènent une vie honnête et chrétienne, et d'autres, dans des moments où ils avaient besoin de bons conseils, n'ont point oublié où ils trouveraient des amis toujours empressés à les leur donner.

Période de 1857 au temps actuel : Coup-d'œil général — En 1857, commence une nouvelle période : la Maison des ^{Sts} Mélanie s'accroît; des classes plus vastes, une chapelle plus spacieuse sont construites. Les confrères qui s'occupent de l'œuvre deviennent plus nombreux encore, et l'école Polytechnique donne à cette œuvre plusieurs de ses membres, ardents au bien, comme l'avaient été, comme le sont encore ceux de l'école Normale. L'organisation se développe, et, sur certains points, s'améliore : les confrères se chargent des visites à l'atelier et du placement des apprentis; grâce à des associations diverses, formées entre les enfants au sein du Patronage, l'esprit de piété devient plus général dans la Maison, et de jeunes ouvriers solidement chrétiens se font, dans l'œuvre, les auxiliaires dévoués des membres des Conférences.

Celle est la phase dans laquelle se trouve maintenant le Patronage de sainte-Mélanie, et le prochain rapport que présentera à l'Association le Conseil de ce Patronage, nous en fera connaître en détail l'état actuel (1).



IV.

Extrait du journal *le Monde*,
 Sur les succès du Séminaire-français, en 1864.
 (Ed. quot. 76° du 20 sept. 1864.)

La correspondance de Rome donne les détails suivants sur les succès obtenus par les élèves du Séminaire français, à Rome:

(1) On donnera ce rapport dans un des prochains Bulletins.

« Le 6 septembre a clos l'année scolaire, au Collège romain, par la double solennité d'usage : la collation des grades et la distribution des prix. La première s'est faite le matin, avec le cérémonial accoutumé, et sous la présidence du B. P. Beckx, Général des Jésuites, et du B. P. Ferrone, Préfet des études. Trente-trois Éèves, dont sept Sûctres et deux français, ont été créés Docteurs, soit en Théologie, soit en Philosophie ; et près de deux cents autres ont reçu les diplômes de Licenciés et de Bacheliers.

« Quant à la distribution des prix, elle a été présidée par Son Eminence le Cardinal Barnabò, qui a daigné remettre, de sa propre main, les médailles remportées par les Éèves les plus méritants de chaque classe. Parmi les noms des lauréats, on distinguait ceux de plusieurs Éèves du Séminaire français, qui, comme on sait, fréquentent les cours publics de Philosophie et de Théologie de cette célèbre Université. Leurs succès ont été, en effet, extraordinaires et sans exemple dans le passé.

« Voici, à ce propos, un extrait de la lettre de félicitation que le B. P. Ferrone voulut bien faire écrire au B. P. Frey, Supérieur de l'Établissement :

« Mon Très-Révêrend Père,

« Tous les votes des Professeurs qui ont fait passer à M. M. les Abbés du Séminaire français, les examens de baccalauréat, de licence et de doctorat, ont été favorables et attestent dans les candidats un travail très-sérieux et très-intelligent. Je m'en réjouis avec vous, mon Très-Révêrend Père, et je félicite vivement vos Séminaristes de l'ardeur qu'ils mettent à l'étude.

« Je me réjouis plus encore de la part si honorable que votre maison a eue avant-hier à la solennelle distribution des prix.

« Les noms de vos Séminaristes figurent en tête pour

« les plus belles médailles. Ce succès vous fait honneur et
 « contribuera, j'en suis sûr, à entretenir dans votre Séminaire
 « l'émulation et le zèle pour l'étude, dont nous n'avons qu'à
 « nous louer.

« Agréé, &c.^{te}.

(Signé) Pierre Bedeschim, S. J.
 Vice-Préfet des études.

Collège romain, 8^{ème} 1864

« Pour la légitime satisfaction des élèves qui ont été cou-
 « ronnés et pour l'honneur des divers diocèses auxquels ils
 « appartiennent, nous joignons ici leurs noms, avec l'indi-
 « cation de leurs succès respectifs. Voici, en conséquence, quelles
 « sont et comment ont été réparties les huit médailles décer-
 « nées au Séminaire français. Ce sont d'abord les deux pre-
 « mières des deux grands cours de Théologie dogmatique,
 « méritées ; celle du cours du matin, par M.^r l'abbé Cognard,
 « du diocèse de Cambrai ; celle du cours du soir, par M.^r l'abbé
 « Belbiéoch, du diocèse de Quimper, ancien Joueur Pontifical.
 « — La deuxième médaille du cours du matin décernée à M.^r
 « l'abbé Du Plessis de Gréniédan, du diocèse de S^t Brienc. —
 « Viennent ensuite les médailles de langues orientales et des
 « rites sacrés, remportées par M. M. les abbés Martin, du diocèse
 « de Cahors, et Le Cozic, du diocèse de S^t Brienc ; enfin trois mé-
 « dailles décernées à deux élèves de Philosophie, l'une à M.^r
 « Richard, du diocèse de Strasbourg, et les deux autres à M.^r Le
 « Galloc, du diocèse de Vannes.

« En outre de ces succès si honorables, le Séminaire fran-
 « çais a reçu, à la fin de la présente année scolaire, vingt-neuf
 « diplômes, de docteurs, de licenciés et bacheliers, dans les trois
 « facultés de Théologie, de Philosophie et de Droit-Canon

« Puisse la divine Providence continuer à bénir et à faire

« prospérer une œuvre si intéressante et qui semble être appelée à produire des fruits si excellents pour l'Église de France! »

De cet extrait du journal *Le Monde*, nous ajoutons la note suivante publiée par le *Mosier de Marie*, sur les divers Collèges et Séminaires de Rome; cette note est prise d'un document officiel édité par l'imprimerie camérale.

(*Mosier de Marie* n.° Du 4 Mars 1865.)

Rome renferme 25 Séminaires ou Collèges de diverses nations.

Les uns sont exclusivement destinés à l'enseignement de la Philosophie et de la Théologie, comme les Grands-Séminaires de France : Séminaire français, 60 élèves; Séminaire irlandais, 59; Collège germanique, 56; anglais, 22; Académie ecclésiastique, 17; Écossais, 13, Sic-anglais, 11; Belge, 10.

Les autres renferment toutes les classes : Collège de la Propagande, 147 élèves; Romain, 99, Sic, 68; Vatican 44; Copronica, 54; de l'Amérique du Nord, 50; de l'Amérique du Sud, 35; Grec, 22; Pamphily, 11; des nobles, 51; Lombard, 28; Nazaréen, 54; Clémentin, 44; Ghilicri, 54; des Chanoines de Latran, 9; des Bénédictins, 16; des Frères de la Doctrine chrétienne, 42.



V.

Notice historique Sur le Pèlerinage de Marienthal. (Extrait du Bulletin de la C^{te})

Origine et fondation du premier sanctuaire, 1467 — Invasion du protestantisme, 1517 — Restauration, 1667 — Expulsion des Franciscains après la Révolution — Nouvelle Restauration, 1843 — Desserte par les Lazaristes, de

1855 à 1864. —

— Le Couvent de Marienthal, comme l'indique déjà son nom, est situé dans une vallée. C'est au milieu de cette vallée que l'on construisit, en 1467, une église sous le vocable de Notre Dame miraculeuse, et un Prêtre de la paroisse de Hamm, bourg à 5 Kil. de Marienthal, fut dès lors chargé de célébrer la sainte messe dans cette église tous les samedis de l'année. Voici ce qui donna lieu à ce sanctuaire, d'après une pieuse légende, religieusement conservée dans le pays :

« A une époque, où la vallée connue aujourd'hui sous le nom de Vallée de Marie, n'était pas encore habitée, vivait à Hamm un pauvre berger, qui conduisait d'ordinaire son troupeau dans cette vallée. Il avait une grande dévotion envers la Très-Sainte Vierge, et il employait ses moments de loisir à faire une petite statue représentant N. D. des sept-douleurs. Chaque jour, il venait s'agenouiller devant cette pauvre image, et passait là de longues heures en prières. Plein d'amour et de reconnaissance pour Marie, ce pieux berger ne cessait de publier les grâces nombreuses et signalées qu'il avait obtenues par sa puissante intercession ; il ne pouvait se lasser d'inspirer à d'autres les sentiments d'amour et de confiance dont il était animé lui-même envers la Mère de Dieu. Voyant enfin sa dernière heure approcher, il redoublait de zèle ; il affirmait ne pouvoir mourir tranquille qu'en emportant l'assurance que d'autres après lui continueraient à visiter et à honorer sa statue chérie. Ses vœux furent accomplis. Aussitôt après sa mort, de nombreux pèlerins vinrent de toutes parts dans la vallée, se prosterner devant la pauvre image du berger. Ils adressaient à Marie les plus ferventes prières, et s'en retournaient ensuite comblés des plus grandes faveurs. »

À dater de ce moment, le nom de « Vallée de Marie » de-

vint-populaire. Le vieux chêne, qui jusques là avait porté la statue de la Madone fit place à une petite chapelle; et celle-ci à son tour fut bientôt remplacée par une église. (1467.)

— Depuis près de 50 ans, florissait le pèlerinage de Marienthal, lorsqu'éclata la prétendue réforme (1517). Presque tous les habitants d'alentour furent entraînés dans l'hérésie. L'église cessa d'être fréquentée, et la statue miraculeuse ne vit plus de pèlerins. Cet état de choses dura, pendant 150 ans. Durant ce laps de temps, l'église tomba peu à peu en ruines, les bergers du voisinage n'y venaient plus que pour chercher un abri dans la mauvaise saison.

— Toutefois, la vallée de Marie ne devait pas pour toujours rester privée du culte de Marie. Touché de la triste situation des quelques catholiques qui restaient épars çà et là dans la forêt, et se trouvaient sans autels et sans prêtre, l'Alentin Benot, comte de Manderscheid et de Blankenheim, Evêque de Trèves, fit reconstruire à grands frais l'église, et appela, pour la desservir, les Pères Franciscains de Limbourg. Cette heureuse restauration du sanctuaire de Marie eut lieu en 1667.

— Sous la direction de ces zélés Religieux, le pèlerinage et le culte de la Très-S^{te} Vierge prirent le plus heureux développement; la foi des pauvres Catholiques d'alentour fut ravivée; le nombre des pèlerins augmenta d'année en année, et, à certains jours de fête, on vit affluer 2,000, 6,000 et jusqu'à 10,000 pèlerins, arrivant de 5, 10 et même 15 lieues, et faisant retentir les airs de leurs saints cantiques. Qui pourrait dire les grâces accordées, les conversions obtenues dans ces saintes pérégrinations!

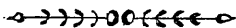
— Mais hélas! jaloux sans doute du bonheur de tant d'âmes qui retrouvaient à Marienthal, avec la paix intérieure, l'amitié de leur Dieu, l'enfer méditait contre ce

lien béni un nouvel assaut : Nous voici arrivés à la fin du 18^{ème} siècle ; à cette époque éclata en France cette terrible Révolution, dont toute l'Allemagne dut sitôt ressentir le fatal contre-coup. Ici, comme en France, les maisons religieuses furent supprimées ; en 1813, les Religieuses du duché de Nassau furent contraints d'évacuer leur pieux asile ; et les Pères Franciscains de Marienthal durent s'attendre à leur tour à voir bientôt leur maison fermée. C'est ce qui arriva en effet dans le courant de cette même année ; toutefois, par une faveur extraordinaire, due sans doute à l'intercession de celle qui n'est pas appelée en vain le secours des chrétiens, l'autorité civile voulut bien consentir à ce qu'un Franciscain demeurât dans le couvent. Grâce à cette mesure, le service divin put être continué à Marienthal ; et si, par suite des troubles de cette époque, les pèlerins diminuaient d'année en année et finirent même par ne plus visiter la célèbre Vallée de Marie, du moins les Catholiques des environs ne se voyaient pas tout à fait privés de secours religieux.

— Mais l'église, non réparée depuis longtemps, menaçait ruine ; en 1827, le gouvernement prussien conçut le projet de la vendre, en stipulant même que l'acquéreur serait tenu de la démolir. C'en était donc fait pour toujours de l'antique pèlerinage de Marienthal, si la divine Providence n'intervenait en sa faveur. Mais elle veillait sur ce pieux sanctuaire.

L'homme qu'elle s'était choisi pour arrêter le bras démolisseur et sauver de sa ruine totale le sanctuaire vénéré de Marie, ce fut le baron de Geyr, demeurant alors à Cologne, et connu dans tout le pays par son zèle pour les intérêts de la Religion. Le jour fixé pour la vente arriva ; le fervent Catholique se présente ; il conjure les agents du fisc de se désister d'un projet qui allait plonger les pauvres

Catholiques des environs dans la plus pénible situation. Pour remédier à tous les inconvénients, le Baron propose aux représentants du Pouvoir de lui céder l'église et le couvent; et promet, devenu propriétaire de tous les bâtiments, il les restaurera à ses propres frais. Ses offres furent acceptées, et aussitôt M^{rs} de Geyer se mit à l'œuvre. Toutefois, la nef de l'église, étant depuis longtemps trop délabrée, on se borna à conserver le sanctuaire. Celui-ci fut convenablement restauré, et les bâtiments de la maison mis en état de pouvoir être de nouveau habités. Tous les travaux étant ainsi terminés, le Baron de Geyer, afin de mener à bonne fin ce qu'il avait si bien commencé, fit don de l'église et du couvent à Sa Grandeur*, Monseigneur de Geissel, Archevêque de Cologne, en lui exprimant le désir de voir désormais le pèlerinage desservi par des Religieux. Cet acte de cession eut lieu le 9 février 1853. Ce fut avec la plus vive gratitude que le Cardinal-Archevêque accepta ce don si généreux, ainsi que les conditions exprimées par le donateur. En attendant l'arrivée des Religieux qu'il se proposait d'appeler dans ce sanctuaire, il laissa le soin d'y célébrer les offices à M^{rs} le Curé d'Altenthal, dans la paroisse duquel se trouve Marienthal; mais, désireux de rendre au plus tôt au pèlerinage son antique splendeur, Son Éminence en confia le soin à la Congrégation de S^{ts} Vincent de Paul. Ce fut vers la fin de l'année 1853 que trois Prêtres de la Mission vinrent s'y installer et y commencer, sous les auspices de Marie, la grande œuvre déjà si féconde en toutes sortes de bénédictions, que notre Congrégation vient d'être appelée à continuer.



* Monseigneur de Geissel, élevé plus tard à la dignité de Cardinal, est mort à Cologne au mois de septembre 1864.

VI.

Détails sur les œuvres de Dakar.
Extraits d'une lettre du L. Duby au L. Strub.

Croix élevée à la pointe du Cap Vert. Ville de Dakar — Crèche des Filles du S^t Pierre de Marie — Malades adultes — Famine — Doy, généreuse d'un protestant — Nouvelles diverses.

Dakar, le 30 septembre 1864.

Mon bien cher Père,

Le départ pour France du P. Poussot m'offre une bonne occasion pour vous donner les nouvelles de notre cher Dakar. J'en profite pour vous expédier cette lettre qui pourra, si vous le voulez, remplacer le bulletin de notre Communauté un peu en retard.

J'aurais à raconter d'abord la construction du beau phare élevé, à la pointe du Cap Vert sur un des deux sommets des montagnes appelées Mamelles, et surtout des trois croix plantées sur l'autre mamelon. Vous savez comment ces croix furent portées sur les épaules des Filles du S^t Pierre de Marie et les circonstances si édifiantes que accompagnèrent cet acte religieux; comment fut planté sur ce monticule le signe du salut, ce phare divin qui domine aujourd'hui la contrée. Enfin, vous avez su le jeu sacrilège et scandaleux, même pour les infidèles, que se sont permis ces soi-disant chrétiens européens, qui osèrent placer des bouteilles sur les bras de ces croix, pour s'exercer au tir de dessus la tour voisine. Vous vous rappelez sans doute l'avertissement qu'ils reçurent du Ciel. Dès le premier coup de fusil, l'arme vola en éclats entre les mains du téméraire qui la tenait, et le blessa ainsi que ses compagnons. Alors Louise, une chrétienne de Dakar, postée là en quelque sorte par la Providence, leur donna sans

crainte le commentaire le plus chrétien et le plus vrai de cet accident qui aurait pu leur devenir si funeste. Il y a vraiment dans cette histoire quelque chose de frappant; mais je ne fais que l'indiquer, parce que vous pourrez bien mieux, de vive voix, la raconter à nos chers Confrères (1).

Il en sera de même des changements opérés à Dakar depuis quelque temps. Vous raconterez comment ces villages, à l'aspect disgracieux et irrégulier, ont fait place à une ville aux rues larges et bien tracées, offrant dans leur ensemble la forme d'un immense croissant, dont les bras s'étendent jusqu'à la mer; et comment la mission, isolée de ce vaste hémicycle, se trouve, présentée aux regards des habitants la belle statue de notre Bonne Mère, tournée vers la ville. Pour moi, je me charge seulement des nouvelles moins anciennes, de celles arrivées depuis notre départ.

— Le F. Aloïse à St. appelé à St. Joseph, il y a quinze jours, pour y remplacer le F. Amand, envoyé en convalescence à Joal. Ici donc, nous restons deux Pères, le F. Welty et moi, et quatre Frères, les F.F. Michel, Jules, Antonin et Ferdinand. Il n'y a rien de particulier à dire concernant notre Communauté, mais voulez-vous voir quelque chose d'aimable, de charmant, comme vous ne trouverez rien de pareil ni en France, ni partout ailleurs. Venez à Dakar et allez passer un quart d'heure à la crèche des Filles du St. Cœur de Marie. Plus de 40 petits enfants des deux sexes sont là réunis, et il est étonnant que le petit local puisse les contenir. Quelle tranquillité, quelle docilité quand la sœur leur enseigne les prières ou des cantiques! Quand, aux jours de promenade, on les conduit un peu dehors, ou que les dimanches ils viennent assister aux offices et rentrent chez eux, au

(1) Nous regrettons de n'avoir pas eu ces récits plus en détail, ainsi que les suivants.

silence qu'ils observent, à l'ordre dans lequel marchent ces petites créatures, vous les prendriez pour de petits novices. De ces pauvres enfants sont déjà partis pour le Ciel; ce seront les représentants de la Crèche près du trône du Père céleste des apôtres. Je ne saurais vous exprimer comme je jouis de voir ces enfants. Je leur fais le catéchisme, ou plutôt je leur parle du Bon Dieu, comme on peut se faire à de petits enfants. Pour les encourager, je leur donne de temps en temps quelques récompenses, des bonbons quand j'en ai; et alors tout le monde y participe et tout le monde est content — « Merci, mon Père, » répondent-ils, en recevant ce qu'on leur donne. — et puis les plus petits commencent tout de suite à croquer ces bonnes choses; les plus âgés se rappellent, la Sœur le leur a dit, qu'ils doivent attendre que le Père ait fini de parler. Dernièrement, je leur ai distribué de petites croix argentées. Comme elles sont jolies, ils les suspendent au cou les dimanches et les fêtes. Avant de les leur donner, je finis d'ordinaire par les plus grands et par les plus savants (qui ne sont pas toujours les plus grands) ce que représente la croix et l'image qui y est attachée, ainsi que leur signification... J'obtins les réponses les plus satisfaisantes. Avec quel bonheur n'entendions-nous pas prononcer le saint Nom de Jésus, notre Divin Sauveur, par la bouche de pauvres petits enfants, nés au milieu des ténèbres du paaganisme, et naguère encore entre des mains infidèles. Avant de leur remettre ces petits crucifix, je eus devoir avertir les plus jeunes du moins de ces enfants, que ce que j'allais leur donner ne se mangeait pas; mais, malgré cela, comme je leur avais dit tant de bien de ces petits objets, deux ou trois n'eurent rien de plus pressé que de les porter à la bouche et eurent le temps de les entamer assez fortement de leur petites dents, avant qu'on les e

eût remarqués. C'est Sœur S^{te} Liguori qui est spécialement chargée de ces enfants, quoique toutes y prennent part.

Si cette œuvre est charmante, elle a aussi son côté pénible pour ces bonnes Sœurs, côté bien fatigant et bien rebutant même pour la nature. Il y en a, parmi ces enfants, de fort jeunes, il y en a de malades, d'infirmes et couverts de plaies. Mais ces excellentes Filles du S^{te} Cœur de Marie, sous la direction de leur sainte Supérieure, la Mère Rosalie, religieuse de S^{te} Joseph, qui sait si bien leur inspirer l'esprit de foi dont elle est animée, ne se rebutent pas. Sous tout ce qui répugne à la nature, elles savent trouver et voir Notre Seigneur Jésus-Christ. En soignant et en servant ces pauvres petits orphelins, c'est Lui-même qu'elles servent et soignent; et cette pensée de foi les anime et les soutient. Cette nouvelle œuvre, qui a commencé pendant que je me trouvais à S^{te} Marie de Gambie, s'annonce trop bien pour ne pas y reconnaître la main de Dieu. N'oubliez donc pas, bien cher Père, de prier et de faire prier pour la crèche des Filles du Saint Cœur de Marie, à Dakar.

— Maintenant, vous demandez sans doute comment on a pu réussir à réunir tant de petits enfants, comment surtout on a pu les trouver ? Vous savez combien la famine a fait de misérables, l'année dernière, dans le Cayor, le Saloum et le Baol. Ce fléau, en partie d'abord la conséquence des déprédations du fanatique Maba, a augmenté encore à cause des sécheresses; et l'on voit une multitude de malheureux venir chercher à Dakar, comme sur toute la côte, un moyen de subsistance. Nous continuons de secourir ces infortunés de notre mieux. Les hommes s'adressent à nous et les femmes aux Sœurs de l'Immaculée-Conception, qui donnent en même temps un asile, dans leur case-hôpital, aux femmes malades et sans

logis. Nous en agissons de même envers les hommes; et, à cet effet, nous avons changé la vieille cordonnerie en hospice, où nous avons continuellement plusieurs de ces hommes qui, s'ils ne guérissent pas, reçoivent pour la plupart la grâce du Saint-Baptême avant de quitter cette vallée de larmes. Il en faut dire autant des malades des Sœurs. Les enfants baptisés en danger de mort sont extrêmement nombreux, comme vous pouvez vous le figurer. Par suite de toutes ces misères, une foule d'enfants perdent leurs parents; ou les parents, pour ne pas voir leurs enfants mourir de faim, cherchent à les confier aux Sœurs. Voilà, mon cher Père, comment s'est formée la crèche et comment elle compte aujourd'hui non pas quarante enfants, comme j'ai dit plus haut, mais bien cinquante. L'aure est donc vraiment providentielle.

— On fait bien des réflexions par ici sur la famine et les autres misères par lesquelles sont éprouvées ces pauvres contrées. On ne peut se faire une idée de ces misères. Dans les forêts et dans les chemins, on rencontre partout des cadavres ou des squelettes humains. On dit qu'en se rendant d'ici à Roufisque, on en trouve une quantité étendus et abandonnés sur le sable durivage. Peut-être exagère-t-on; mais c'est difficile d'exagérer. On en voit mourir presque journellement dans les rues. Les gens de Dattar ont déjà trois fois essayé de balayer leur territoire de ces malheureux étrangers mais inutilement. Tous ceux qui peuvent marcher tâchent de revenir; et tous les jours je vois, parmi ceux qui viennent demander la charité chez nous, de nouvelles figures. Tous ces étrangers connaissent la mission avant d'arriver ici; et ceux qui peuvent retourner chez eux (et il y en a un bon nombre), importent avec eux l'amour des Missionnaires et le

répandent dans leur pays. Cette famine, que l'on regarde, pour les habitants du Saloum, comme une juste punition de leur dévergondage scandaleux, même aux yeux des autres peuples infidèles, est donc en même temps un moyen de salut qui sert à répandre un rayon de lumière dans les ténèbres de ces contrées, et à ouvrir le ciel à beaucoup de mourants, qui reçoivent le sacrement de régénération, soit chez les Sœurs, soit à la Mission. Les gens de Dakar expriment aujourd'hui les crimes qu'ils ont commis en achetant des enfants volés, la plupart du temps, par les Marabouts dans le Saloum; ils expient ce trafic humain, en se voyant aujourd'hui exposés au pillage de tant de malheureux, qui ont quitté le Saloum et les pays voisins, pour échapper à la mort. Cependant, la charité chrétienne, qui'ils voient en œuvre chez les Missionnaires et les Sœurs, les frappe plus que jamais; et cela semble produire un effet bien salutaire sur eux. Ils se rapprochent de plus en plus de nous. Ils voient que nous les aimons véritablement, et surtout que nous faisons, sans rien dire, ce que disent et croient si haut leurs marabouts, l'Alcoran en main: «La charité, l'aumône.»

— À propos de charité, je viens de recevoir plusieurs pièces de coton assez jolies, qui me sont arrivées d'Accra, colonie anglaise du bas de la côte, de la part d'un médecin militaire que j'ai connu, il y a quelques années, à S^{te} Marie de Gambie, et qui m'avait alors, quoique protestant, constitué le distributeur de ses aumônes. L'envoi, qui est accompagné d'une lettre fort aimable, est une aumône pour les pauvres; et cette aumône est le produit d'une quête que ce docteur a faite pendant son séjour en Ecosse sa patrie, parmi ses compatriotes presbytériens comme lui, pour les pauvres d'un de ses amis, Prêtre catholique romain. Ceci

toffes, je les ai remises aujourd'hui même à Noire Basilie pour la crèche; cela fait que ces pauvres orphelins sont être vêtus par la charité des protestants de Glasgow. Dieu, qui ne laisse pas un verre d'eau sans récompense, ne laissera pas sans récompense le don de ces bons protestants. Veuillez ne pas les oublier, à V. D. des Victoires surtout. Priez principalement pour le Docteur. Il a un commencement d'amour pour la 5^e Vierge, et il comprend qu'on doit l'honorer.

— Je ne vous ai pas encore parlé des enfants du Collège. J'en laisse le soin au cher Père Wilby et à eux-mêmes; car ils vont vous adresser une lettre collective, où vous verrez mieux que je ne pourrais vous le dire les dispositions de ces enfants. Je n'en dirai qu'un mot: c'est que le bon esprit se maintient parfaitement parmi eux, et c'est une véritable consolation de le voir.

— Resterait à vous parler de la paroisse, des militaires, des disciplinaires, de la prison; je remets cela à une autre fois, n'ayant d'ailleurs rien de saillant à dire.

Vous savez qu'on a commencé une nouvelle jetée tout à fait à la pointe. Elle est plus forte et plus élevée que la première, et s'avance déjà assez loin dans la mer, comme une seconde corne de la pointe de Dakar. Le fort de Belair est aussi à peu près achevé. Un petit vapeur du Génie fait le service tous les dimanches et lundis entre Gorée et Dakar.

— Nous avons eu, cette année, une saison pluvieuse des plus humides. Des pluies torrentielles et tellement abondantes, que, de mémoire d'homme, on n'en a pas vu de pareilles à Dakar. On présage que la récolte sera bonne, et que surtout le coton réussira bien cette année. C'est l'espoir général.

Votre toujours tout affectionné Confrère en J. M. J.
Deby.

VII.

Rapport du P. Lacombe, à M^{re} Robes, Sur son excursion dans la Casamance.

Départ de Gambie, le 5 Mai — Poste français de Carabane, à l'embouchure de la Casamance. Son triste état moral — Rives de la Casamance — Habitants — Idolâtrie — Sorciers. — Poste portugais de Sichinchor, à dix lieues dans l'intérieur — Visite au Curé, homme de couleur. Triste état des choses — Arrivée à Sédhiou. Célébration solennelle des Fêtes de la Pentecôte et de la Trinité — S^e Ministère — Aperçu sur cette ville. Climat — Habitants — Dispositions — Relations — Retour à Carabane. Cérémonie funèbre.

S^{te} Marie de Gambie, le 8 Juin 1864.

Monsieur, et bien-aimé Père,

Me voici de retour en Gambie, après une absence de 33 jours, et je me sens heureux de pouvoir vous rendre compte de cette excursion apostolique. Votre Grandeur désirait, depuis longtemps, voir se réaliser ce voyage, pour être à même de juger de ce qui pourrait se faire dans les régions de la basse Casamance, dans l'intérêt de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Puisso ce petit rapport satisfaire ces desirs !...

— Ce fut dans le beau mois de Marie, et le jour de l'Ascension, le 5 Mai, après la grande Messe, que je partis de Gambie. Le Gouverneur de la Colonie fut assez bon pour m'offrir un passage, à bord du vapeur de la Station locale, qui se rendait alors à Carabane. Je n'eus qu'à me féliciter de la conduite et des égards des officiers anglais, tous protestants. J'ai même remarqué en eux un respect pour le Pêcheur catholique, auquel je n'étais pas habitué, dans mes nombreux voyages, sur les bateaux de notre marine française.

— Le lendemain, vendredi, nous étions à Carabane, et nous jetions l'ancre devant le poste français, vers les neuf heures du matin. Pendant que nous étions en rade, arrivait de Gorée une goëlette de la Maison Mouro qui devait partir le soir même pour Sédhiou. J'en connaissais le patron. Il fut heureux de pouvoir me recevoir avec lui et m'expédia immédiatement

son embarcation, pour prendre mes effets et les transporter à son bord. Pendant ce temps, je descendis à terre avec l'officier anglais, chargé d'une mission politique auprès du Commandant du poste. Après avoir rendu mes devoirs à ce dernier, et l'avoir entretenu de l'objet de mon voyage, je lui serrai la main, et pris congé de lui, pour aller voir nos chrétiens de Carabane, et leur dire de se préparer à la réception des sacrements, après ma tournée à Sédhiou.

Inutile, Monseigneur, de m'arrêter à vous faire la description de Carabane. Vous connaissez cette localité, et la misère morale qui y règne ne vous est pas inconnue non plus. C'est comme le rendez-vous de tout ce qu'il y a de plus mauvais dans les centres européens de la côte: S^t Louis, Gorée, Gambie, Cachio. Cette dégradation morale est favorisée par l'abus des boissons alcooliques, et par les exemples donnés par nos commerçants. Placée à l'embouchure de la Casamance, et par suite le lieu de ravitaillement pour tous ceux qui entrent ou sortent de la rivière, cette localité offrirait des difficultés immenses à l'établissement d'une mission. La population est trop flottante et trop hétérogène pour une formation morale quelconque. . . . Mais je reviendrai sur Carabane, car c'est là où je dois terminer mon excursion. Poursuivons donc le récit de notre voyage.

— À minuit, la goëlette qui devait nous amener à Sédhiou, mettait à la voile, pour profiter de la marée montante, car dans cette rivière, on ne va qu'à ecla marée, en montant comme en descendant, ce qui rend cette navigation longue et pénible. Et encore, le peu de profondeur des eaux ne permet pas aux navires de fort tonnage de monter jusqu'à Sédhiou. La rivière est d'ailleurs magnifique et spacieuse; ses bords toujours verts révèlent une végétation vigoureuse, et ne demanderaient que des

Bras nombreux, pour y produire des merveilles. Les Diolas et les Balantes sont les seuls habitants de ces rives jusqu'à Sédhiou. Ils sont adonnés au fétichisme le plus grossier, et ne rendent de culte qu'au génie du mal, qu'ils désignent sous le nom de Batin. Cette singulière divinité a ses prêtres et ses prêtresses, et ne rend d'oracles qu'après l'immolation d'un porc ou d'un chien. Elle inspire une grande terreur à ses adorateurs. C'est elle qui donne la mort et cause tous les maux, par l'intermédiaire de ses suppôts, appelés sorciers dans le pays; et ces sorciers ont, dit-on, le pouvoir de prendre toutes les formes qu'ils veulent, et même de s'introduire dans le corps humain, pour en extraire l'âme et la manger; car c'est un mets dont ils sont, d'après les indigènes, excessivement friands.

Je ne puis m'empêcher, Monseigneur, de vous dire ici les émotions qui se pressaient dans mon cœur, en parcourant cette large et superbe rivière qui, d'un côté, recèle tant de richesses matérielles, et qui, de l'autre, est dépourvue des biens de l'Éternité. À l'approche de l'aurore, quand personne encore n'était éveillée, j'allais m'asseoir seul auprès du gouvernail de notre bateau; et je laissais aller mon esprit aux réflexions que faisait naître en moi ce que j'avais sous les yeux. Les oiseaux faisaient entendre leurs ramages variés dans les bocages touffus des deux rives. Ils semblaient se réjouir de l'éveil de la nature, et chantaient à leur façon les louanges de son Auteur. Et l'homme pour qui tout cela a été fait, l'homme qui devrait tout rapporter à Dieu, l'homme seul méconnaît son Créateur et son sauveur!... Sous les eaux, dans la fange, le hideux caïman cherchait sa pâture; le monstrueux hippo-

peut-être agité par une vaste masse. C'était bien l'image des rames habitées de ces rives, plongées dans les caux ténébreuses de l'infidélité, ne cherchant qu'à assourir de viles passions. Les âmes cependant sont faites pour Dieu, elles ont été rachetées du sang de Jésus-Christ; Et le démon les tient dans l'assoupissement, la dégradation, pour les plonger ensuite dans des maux éternels!... Oh! Nonseigneur, combien cette pensée fait saigner le cœur du Missionnaire! Quand donc, me disais-je souvent, sonnera-t-elle pour ces pauvres peuples l'heure de la délivrance? Quand sera-t-il donné de leur annoncer la bonne Nouvelle du salut; d'élever partout la croix du Sauveur?... Oh! Puisse nos vœux hâter cet heureux jour!...

— Pendant que ces pensées m'absorbaient, notre bâtiment, favorisé par les vents, avançait toujours, et nous arrivâmes à Sichimchor, possession portugaise, distante de 10 lieues de Carabane. Notre navire y arrivait à midi; et comme cet endroit fournit une eau excellente, on y fit halte pour remplir quelques barriques pour la route. Je profitai donc de l'embarcation qui descendait à terre, pour aller offrir mes respects à l'autorité ecclésiastique de l'endroit. Unefois à terre, je me fis conduire au presbytère. Mais je n'eus pas la faveur d'y être introduit; et il n'y avait pas d'ailleurs, du moins suivant les apparences, d'appartement pour recevoir les visiteurs. Je fus obligé d'attendre dans un long corridor couvert de paille, et où était suspendue la cloche de la paroisse. Le système de la suspension était tout à fait primitif; et je ne sais comment la toiture de notre corridor ne descendait pas en bas, quand la cloche, que d'ailleurs est d'un certain poids, se mettait en branle. Bref, une méchante chaise me fut présentée; et j'attendais depuis quelques minutes, lorsque je vis sortir d'une des cases

contre laquelle j'étais adossé, un homme de couleur, revêtu de la soutane. Il vint, bariète en tête, me présenter la main, en disant : *Quomodo vales, charissime frater* ; je lui répondis de même en latin, que je n'avais pas voulu aller jusqu'à Sidhion, sans lui avoir présenté mes respects. Après quelques mots échangés, il m'invita à aller voir le Gouverneur du lieu, comme lui homme de couleur. A notre approche, le Gouverneur s'avança, et, suivant l'usage portugais, me prit la main et la baisa respectueusement. Il s'informa de l'objet de mon voyage, et me souhaita beaucoup de succès, dans l'excursion que j'allais faire. Après avoir pris congé de lui, j'allai, accompagné du Curé, voir un ancien habitant de Gorée, établi comme traitant dans la localité, et autrefois mon enfant de chœur. Mais s'il le surprit agréablement, et il voulut absolument me donner des provisions pour la route. Je fis, en allant et venant, quelques questions à notre Curé sur ses paroissiens, et sur ce qu'il espérait pour l'avenir de ce pays. Il me répondit : *In circumcise sunt auribus et corde.*

Vous serez sans doute étonné ; Monseigneur, que je n'aie pas demandé à voir l'Eglise du lieu. Hélas ! depuis une année, l'Eglise n'existe plus ; les averses de la saison pluvieuse l'avaient fait fondre ; car ici on ne bâtit qu'avec de la terre glaise. Les ressources de l'endroit ne permettent pas de la relever, et le pauvre Curé se trouve obligé de dire la 1^{re} Messe dans un coin de sa case, où tout est pêle-mêle, et où une vieille table, recouverte d'une méchante étoffe, sert d'autel. Encore, s'il y avait eu un peu d'ordre et de propreté, mais hélas ! . . . Cet état de choses n'était pas propre à donner une haute idée de ce prêtre. Et, en effet, d'après l'opinion publique, il serait bien de donner le bon exemple. . . .

Mais, comment aussi ces pauvres prêtres, isolés, abandonnés au milieu de tant de corruption, pourraient-ils se soutenir? Oh! c'est en ces circonstances surtout, qu'on comprend bien l'importance, je dirais l'absolue nécessité pour le Missionnaire, de la vie de Communauté.

Ce que je vis et entendis là me brisa le cœur; et je fis tristement mes adieux au curé. Cependant, pour lui laisser un bon souvenir de ma visite, je lui remis l'image de Notre Vénéré Père, conjurant ce grand serviteur de Dieu, si dévoué aux pauvres noirs, d'intercéder et pour le pasteur et pour le troupeau de Vinchinchor.

— Ce fut là ma seule visite jusqu'à Sédhion, où nous arrivâmes trois jours après notre départ de Carabane, bien qu'il y ait plus de 30 lieues. Nous débarquâmes vers les 10 heures, et mon premier soin, en arrivant à terre, fut de préparer tout pour dire la 5^e Messe, afin de retremper dans le divin sacrifice mes forces et mon courage.

Le premier Dimanche passé à Sédhion, était la belle fête de la Pentecôte, si grande pour toute l'Eglise, mais si chère surtout pour les enfants du S^t Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie. Tout seul en cette contrée qui voyait pour la première fois un Missionnaire catholique, je m'assistais de cœur à nos confrères d'Afrique et d'Europe, offrant leurs vertus et leurs mérites, pour la régénération future de ce pauvre pays. La Pentecôte chrétienne qui rappelle la fondation de l'Eglise, et que, ici, a été choisie par la Providence, pour être le jour à jamais mémorable où l'auguste sacrifice a été célébré, pour la première fois depuis longtemps du moins, me faisait présager beaucoup pour l'avenir de ce pays, en me rappelant les merveilles de la primitive Eglise. Plein de ces pensées, j'ouvrais mon cœur à l'espérance et à la confiance. Les quelques jours

qui précéderent la Pentecôte furent consacrés à préparer le chant de la grand'messe. Nos jeunes valets, noirs indigènes de l'île, furent heureux de pouvoir me présenter bénévolement concours. Ils se réunissaient tous les soirs, et tous montraient une grande bonne volonté. Ils ne se contentèrent pas d'apprendre seulement le chant de la grand'messe, ils voulurent se rappeler quelques cantiques analogues à la Fête, pour les chanter au commencement et à la fin de la Messe.

Enfin arriva le beau jour de la Pentecôte; et dès six heures, le salon de notre habitation fut converti en chapelle. Une grande table recouverte d'étoffes aux couleurs variées, était prête à recevoir mon autel portatif. Les fleurs de la saison avaient été cueillies pour la solennité. Tout respirait un air de joie et d'allégresse. Le pavé de notre chapelle était couvert de nattes du pays; et des chaises empruntées dans les différentes maisons attendaient nos chrétiens. L'assistance se composait de nos traitants et des soldats du poste. La population mandingue, attirée par la nouveauté, se groupait dans le corridor adjacent et se tenait dans un recueillement vraiment édifiant. La Maison Noirel, qui n'a que des traitants de S^t Louis et tous musulmans fanatiques, voulut même aussi faire participer à la fête ces adeptes de l'Islamisme. Après l'Évangile, je dis quelques mots d'édification en français et en woloff. Je tâchai de profiter des grandes pensées qu'éveillait en moi la Fête de la Pentecôte, pour les communiquer à mon auditoire tout attentif et tout surpris. Je terminai en s'entretenant du but de ma mission et du généreux concours que j'attendais de sa part, pour faire quelque bien à Océbion. Je m'empresse de le dire, mes paroles trouvèrent de l'écho dans

les cours, et j'eus lieu de le constater dans les baptêmes, confessions et communions qui s'ensuivirent?

Le jour de la Trinité, la même cérémonie nous réunit de nouveau et toujours avec le même entrain, le même concours et la même affluence. Cette fois, il fallut chanter les Vêpres, au plus de ce que j'avais fait le jour de la Pentecôte. Les instances étaient trop répétées pour n'y pas céder. Nous chantâmes donc les Vêpres, comme nous faisons. Le soir, à l'issue du jour, l'explication du mystère de la 1^{re} Trinité fut bien écoutée par les musulmans, et tous dirent après, que les Chrétiens n'adoraient pas trois Dieux, mais un seul: reproche que nous font souvent les marabouts, et que je mis à la vérité l'ignorance des chrétiens avec lesquels ils sont en rapport.

J'eus le bonheur, pendant les deux semaines que je passai à Sédhiou, de faire 15 baptêmes, d'entendre 8 confessions et de faire faire la première Communion à deux jeunes personnes de Gorée habitant la maison où je logeais.

Il y eut par conséquent, 8 communions pascales. Un séjour plus prolongé aurait permis d'espérer un plus grand succès; mais le temps pressait et ma mission touchait à sa fin. Je pris donc congé de nos chrétiens de Sédhiou, le mercredi après la fête de la Trinité, en leur promettant de revenir les soir l'année prochaine. Je m'embarquai sur une goëlette de la Maison Griffon, dont le patron est réputé le meilleur chrétien de nos noirs de Gorée. Je n'eus qu'à me féliciter de ses bons procédés et des soins qu'il me prodigua.

— Mais je ne puis, Monseigneur, quitter Sédhiou, sans vous donner un aperçu de ce pays et surtout sans vous parler de ses habitants et du bien que l'on pourrait y faire.

La ville de Sédhiou est assise sur une plaine immense

est très-fertile, à en juger par la végétation luxuriante qui se faisait remarquer pendant la saison sèche. Tout ici est frais et vert, et repose agréablement la vue. Dans les jardins poussent presque tous les légumes et arbres fruitiers de l'Europe, et avec autant de succès que dans les meilleurs jardins de France. J'y ai vu le pommier, le poirier, le prunier avec l'olivier; et ce n'est pas sans un grand étonnement que j'ai vu les tendres fruites du fraisier sous cette zone torride.

En fait de maisons bâties à l'européenne, il n'y a que le Poste et trois maisons de commerce. Toutes les autres habitations sont en bambou, et ont la forme de ruches; à l'instar des cases de Dakar.

La population se compose de Mandingues, de Foutas; de Sarakoutets, de Diolas, de Papeis, de Balantes et de quelques gens de Saloum qui la misère et la famine ont poussés jusqu'ici. Les Mandingues sont les véritables indigènes. Le reste est venu se réfugier ici, sous la protection du pavillon français, afin de trouver appui et soutien. Les Mandingues, quoique musulmans, ne montrent pas cependant le même fanatisme que nous remarquons là où nous sommes établis. Ils ne refusent pas d'envoyer leurs enfants à l'école qui se fait au poste de Sédhion, et ils sont même fiers de savoir quelques mots de français. Ils n'ont aucune répulsion pour nous: aussi je crains beaucoup que le ministre calviniste qui y est établi depuis quelque temps, ne soit pour nous un obstacle sérieux, s'il venait surtout à ouvrir une école, comme tout le fait supposer. Je dis ceci dans le cas où Votre Grandeur aurait l'intention d'y envoyer quelques missionnaires. Quoi qu'il en soit, il restera toujours à regretter que ce Monsieur nous ait devancés à Sédhion, comme on me l'a répété plusieurs fois, et imma-

me le disait encore le Commandant du Poste, quand j'allai lui faire mes adieux.

Il y a du bien à faire à Scidiou, autant du moins qu'on le peut dans nos postes français, où l'Étendard Européen ne se dresse que trop souvent devant le Missionnaire, pour lui faire sinon une opposition ouverte, du moins occulte et systématique, et d'autant plus dangereuse que les dehors pourraient en imposer. Peut-être Scidiou est-il trop loin dans les terres; mais cet inconvénient est été par les fréquentes occasions qui arrivent de Gorée. On peut compter régulièrement un navire chaque quinzaine, et plus souvent même à la fin des pluies, où commence la traite des arachides. Le pays en fournit beaucoup; avec plus de bras et des instruments de labour plus perfectionnés, il en donnerait davantage. Il n'est pas à propos, Monseigneur, de vous parler de nos traitants, tant Européens qu'indigènes de couleur, vous les connaissez et n'ignorez pas leur genre de vie. Ils ne sont ici, comme vous le savez, que pour chercher fortune, et le salut de leurs âmes leur importe bien peu, ou point du tout. Du reste, ils ne s'en cachent pas; et la conversion pour eux est renvoyée aux derniers moments. Heureux encore, s'il leur était donné de se reconnaître à cette heure suprême!

— Après vous avoir parlé de Scidiou, il me reste, Monseigneur, à vous dire quelques mots de Carabane. Nous mêmes cinq jours pour descendre l'avrivière. Arrivé à Carabane, je me mis de suite à l'œuvre. J'eus quatorze baptêmes à faire, et une personne de Gorée mit le bonheur de faire ses Tâques.

Pendant mon séjour, une cérémonie des plus curieuses et des plus bizarres attira mon attention. Elle se passait auprès de la maison où je logeais, de sorte que je pouvais

tout voir et examiner de près. C'était une cérémonie funèbre. Pendant la nuit qui la précéda, j'entendis des chants de deuil, toujours sur le même ton, et avec un entrain que j'ai rencontré rarement quelque part. Le lendemain matin, je vis planter au milieu de la rue quelques pieux, en forme de carré. On étendit des pagones noirs autour, de manière à pouvoir s'abriter des ardeurs du soleil. Un instant après, je vis arriver le mort, porté par ses égaux d'âge. On le mit sur un siège, on l'adossant contre un pieu, auquel on l'attacha fortement. Sa tête reposait sur deux cornes de bœuf placés en sautoir. On l'avait revêtu de ses habits de fête. Ses pieds et ses mains étaient chargés de bracelets en fer et en cuivre. On avait couvert ses doigts d'anneaux, jus qu'aux premières articulations; et comme il avait été autrefois en rapport avec les Européens, et employé dans la Marine marchande, un chapeau de poil couvrait sa tête. Autour de lui était groupée sa famille, excepté sa femme qui devait avoir auprès de son mari défunt un siège particulier. Sa fonction pendant toute la cérémonie, consistait à chasser les mouches qui incommodaient son cher époux. À cet effet, elle tenait une queue de vache qu'elle agitait continuellement. La mère du défunt, femme sexagenaire, la tête nue, couverte de cendre et de sable, avec un pagone déchiré autour des reins, venait à chaque instant interroger son fils, et lui demander la cause de sa mort. Puis, ne recevant pas de réponse, elle jetait de hauts cris, étendait les mains sur ses petits fils, et allait se rouler dans le sable, en signe de deuil et d'affliction. Elle entra dans sa case, restant avec quelques effets du mort, et les lui présentait en demandant ce qui lui manquait pour quitter ainsi sa famille et son pays.

Tôtôt cette pauvre mère allait ouvrir les yeux de son fils, elle s'enlaidissait, lui parlait à l'oreille, le comblait de caresses. Pendant toute la journée, une quarantaine de femmes se remplaçaient pour les pleurs et pour les chants funèbres. Elles paraissent de l'endroit où se trouvait le mort, s'éloignaient jusqu'à la distance de deux mètres, puis retournaient sur leurs pas chantant et pleurant à la fois, et l'assistance, assise par terre, répondait sur le même ton.

Cela dura ainsi jusqu'à l'induration. *Lors commença une scène non moins curieuse. Des débris de pirogue, attachés à quatre pieux, en long et en travers, servaient de cercueil. Le tout était relevé par six têtes de bœufs dont les cornes étaient intactes. Trois étaient placées devant et trois derrière. A un moment donné, partirent de nombreux coups de fusil, six hommes vigoureux prirent cette espèce de bière et y déposèrent le défunt. Puis ils se mirent à danser, faisant sauter avec eux le cadavre en cadence. La veuve était debout sur le siège d'où l'on venait de tirer son mari, tenant à la main unealebasse à l'usage de celui-ci. Plusieurs fois, elle interrogea à haute voix son cher époux, le conjurant de lui dire la cause de sa mort. Plusieurs fois, on porta le cercueil auprès d'elle, et plusieurs fois elle le repoussa, en continuant ses interrogations. Enfin, quand son mari lui répondit que c'était un sorcier qui avait mangé son âme, elle cassa l'alebasse contre les cornes de bœufs attachées au cercueil, et montra du doigt la route du cimetière. Les six hommes qui portaient le mort, partirent à toutes jambes. Je n'eus pas le temps de les suivre, et ne pus m'informer des derniers rites qui accompagnent l'enterrement du corps.

Vous voyez, Monseigneur, elles sont bien profondes les ténèbres qui enveloppent ce pauvre peuple. Il y aurait

cependant quelque bien à faire. Je recommande ces âmes si malheureuses aux prières de tous nos confrères; et je fais des vœux pour que les besoins de la Mission permettent à Votre Grandeur d'envoyer tous les ans, autant que possible, un Missionnaire, pour visiter ces lieux et chercher à former à l'arabane même, un petit noyau de chrétiens.

Veuillez agréer, Monseigneur, avec mes sentiments respectueux et dévoués, l'hommage de ma soumission toute filiale.

J. Lacombe, M. A.

VIII.

Rapport du P. François
à M^{gr} l'Evêque du Port-Louis (Maurice),
sur sa mission dans l'île Rodrigues.

Arakébourg, 7 décembre.

Monseigneur,

De retour de ma mission à l'île Rodrigues, j'estime et il est de mon devoir de transmettre à Votre Grandeur mes appréciations sur cette intéressante portion de votre Diocèse et de fournir l'état exact des résultats jusqu'ici obtenus.

Rodrigues compte un chiffre total de 756 habitants, à peu près également partagés entre la baie du Port-Mathurin et la montagne. Les 414 habitants de la montagne forment 91 ménages; les 270 du Port en forment 48. e. a. on outre au Port-Mathurin 72 célibataires, la plupart hommes à gages venus de Maurice. La population masculine est de 413, tandis que la population féminine n'est que de 313. Les hommes engagés venus de Maurice forment la raison de la différence en faveur de la population mâle.

Avant l'année 1851, époque de la première mission faite

à Rodrigues, c'est à peine si quelques rares heureux venus à Maurice avaient, avec la connaissance du vrai Dieu, reçu le 5^e baptême. Plus rares encore ceux qui avaient reçu le sacrement de mariage. Aussi, les notions les plus élémentaires de la morale étaient-elles ignorées dans ce triste pays.

Aujourd'hui, Monsieur, votre cœur d'évêque peut à juste titre se dilater dans la joie. Rodrigues tout entier, sauf 19 protestants et 8 indiens encore infidèles, est catholique. Sur 119 ménages, il n'en reste plus que 14 d'illégitimes, et encore conserve-t-on la ferme conviction de voir sous peu de temps s'en légitimer 5, jusqu'ici empêchés par des motifs plus ou moins plausibles. Les mœurs se purifiant sous la double action de l'instruction et de la grâce, il a été possible de faire des premières communions dont le chiffre s'élève à 131.

Dans ma dernière et toute récente visite à Rodrigues, j'ai baptisé 69 enfants et 8 adultes, entendu près de 500 confessions, distribué 239 communions et béni 9 mariages.

Ces chiffres, Monsieur, parlent d'eux-mêmes. Ils témoignent des heureuses dispositions de ces bons insulaires. Sans doute j'ai dû constater parmi eux les traces de l'ennemi de tout bien, que, à Rodrigues, comme partout ailleurs, sème l'ivraie. Mais j'ai recueilli également de douces et abondantes consolations. Le fait est d'autant plus remarquable, que cette île est plus abandonnée.

Vienne enfin le jour où il sera accordé à Rodrigues de posséder un Prêtre à résidence, et d'avoir de bonnes écoles! Alors n'étant pas plus déshéritée que les autres parties du Diocèse, elle donnera à votre Grandeur les mêmes fruits de vertus chrétiennes.

Qu'il me soit donc permis de bâter de mes vœux la réalisation de ce bienfait capital, car jamais autrefois ne sera possible un bien véritable!

et réez l'hommage du respect profond avec lequel j'ai
l'honneur d'être,

De Votre Grandeur,

le très-humble et très-obéissant Secrétaire,

François

IX,

Distribution des Prix
à l'Établissement de la Providence (Réunion).

(Extrait de la *Noble*, journal de la Colonie, N. Du 1^{er} Sept. 1844.)

La distribution des prix de la Providence a eu lieu le Samedi 27 Août, à huit heures du matin, dans l'enceinte de la Chapelle nouvellement construite. Nous n'essaierons pas de décrire l'ornementation extérieure et intérieure de l'établissement; cela nous entrait trop loin; nous constaterons seulement qu'un goût parfait y avait présidé, et qu'il avait été tiré un merveilleux parti de la disposition des lieux et des bâtiments.

Malgré l'heure matinale de la cérémonie, malgré l'éloignement, une assistance nombreuse se pressait dans l'Église, on y remarquait M. le Directeur de l'Intérieur, M. l'abbé Fava, Vicaire Général, M. Jore, Ordonnateur par intérim, M. Gibert des Mollières, Maire de S.^t Denis, &c. M. le Baron Darricau présidait la cérémonie. N'ayant pu partir à l'époque qu'il avait fixée, par suite du retard de S. Emire, il avait voulu donner une dernière preuve de sympathie à l'établissement si utile qu'il a eu l'honneur de fonder, et dont il peut être justement fier. Nous ne pouvons, quant à nous, qu'applaudir à sa présence, qui a produit le meilleur effet, et a, mieux que de longs discours, montré tout l'intérêt qu'attache l'administration à l'œuvre nouvelle encore et déjà si florissante de la Providence.

Tout est en cérémonie. Les élèves ont chacun plusieurs morceaux de papier, qu'ils ont écrits ensemble, sur un bout d'un a grappin, les paroles, qui sont dues à un orateur bien connu de l'école, mais de la Chine, M. Ricci, nous ont servi le très-impromptu et parfaitement appropriés à la circonstance. Les vers, de cette sorte sont toujours les mêmes, à raison d'assez peu de chose.

Le chant du travail de l'école professionnelle
de la Providence.

Un Frère surveillant.

Enfants, debout! le jour se lève;
Au travail avant d'aller tous,
Que votre cœur au Ciel s'élève,
Priez Dieu de veiller sur vous.
Écoutez la cloche qui tinte
Et vous appelle à l'atelier;
Partez sans murmure ni plainte,
Travailler, c'est encor prier.

Les Maçons.

Oui, nous irons tous à l'ouvrage,
Car le travail est un devoir,
Et, grâce à notre apprentissage,
Nous arriverons à savoir.
Chacun peut devenir habile
En suivant sa profession;
Mais l'ouvrier le plus utile,
Convenez-en, c'est le maçon.

Les Forgerons.

Dégrossir, équarrir la pierre,
C'est utile, j'en fais l'aveu!
Mais moi, l'état que je préfère,
C'est d'empêcher le fer par le feu.
Le marteau, l'enclume, la lime,

C'est le loi d'un bon compagnon;
Le marteau, si fort qu'on l'estime,
Cède la place au forgeron.

Les Charpentiers.

Ils bien, oui, le fer et la pierre
Où de l'utilité, je crois.
Mais ce qui les laisse en arrière
Avez le tous, c'est le bois.
Le travailler, c'est là, je pense,
Ce qu'on peut nommer un métier,
Et c'est l'état par excellence;
Saint-Joseph était Charpentier.

Les Laboureurs.

Bois, pierre ou fer, quelle misère!
Mes amis, à quoi pensez-vous?
Oubliez-vous donc que la terre
Nous donne votre pain à tous?
Et celui qui la rend fertile
fut dans tous les temps en honneur;
Ainsi l'état le plus utile
C'est bien celui du laboureur.

Le Frère surveillant.

Cesot, enfants, cette querelle;
Qu'importe le meilleur métier?

Dieu, dans sa justice éternelle,
 Ne voit que le bon ouvrier.
 Allez travailler sans relâche ;
 A ces lutttes dites adieu :
 A chacun son œuvre et son tâche
 Tout travail est bien de Dieu.
 Chœur final.

Compagnons, d'un conseil si sage

Il faut tous savoir profiter,
 Et que chacun à son ouvrage
 S'efforce de bien mériter.
 Entre nous point de jalousie,
 Et, quel que soit notre labeur,
 On s'a dit : qui travaille prie !
 Allons donc prier le Seigneur !

Divers morceaux ont été exécutés par la fanfare du 4^{ème} régiment d'infanterie de marine, que M. le Colonel Duchesne avait gracieusement mise à la disposition du Directeur de la Providence.

Avant la distribution des récompenses, M. l'abbé Fava a pris la parole, expliqué l'utilité de la Providence et remercié, au nom de la Colonie, tous les fondateurs, notamment M. le baron Darricau, de la part qu'ils avaient prise à l'établissement d'une œuvre si utile. Personne n'a été oublié. Nous n'essaierons pas d'analyser ce discours, nous nous contentons de le reproduire. M. le baron Darricau a fait à M. l'abbé Fava une courte réponse que nous reproduisons aussi.

Monsieur le Gouverneur,
 Messieurs,

Des considérations de haute convenance semblent avoir imposé un silence absolu, au sein de cette réunion que vous présidez, Monsieur le Gouverneur; mais, vous le savez, il y a des devoirs devant lesquels les convenances s'effacent. J'ose donc élever la voix au milieu de cette assemblée nombreuse, où le regard aperçoit les hommes éminents qui président tant à l'administration qu'aux destinées du pays. Je le fais sans crainte, puisqu'il s'agit de payer en cette circonstance la dette toujours sacrée de la reconnaissance. J'ai pensé que la religion a des droits incontestables quand il s'agit d'exprimer de pareils sentiments. Mère et institutrice des peuples, elle parle au nom du Ciel, de qui émane toute bonté, et elle sait trouver des accents de vérité et de justice pour rendre les populations attentives

aux bienfaits reçus. Comment Dieu restera-t-elle aujourd'hui silencieuse, la voix de cette Mère auguste, à la vue de cette foule qui remplit pour la première fois l'enceinte de cette belle et vaste église ?

Habitants de la ville de St Denis, prêtez donc l'oreille à ma voix, et que ses accents soient redits au pays tout entier.

Contemplez les merveilles créées dans cet immense établissement, si bien nommé la Providence. Admirez les nombreuses édifices qui s'échelonnent depuis le chemin public jusqu'au pied des montagnes; ces monuments magnifiques où l'âme de la Colonie semble exprimer, plus qu'en aucun lieu, la noblesse et la pureté de ses sentiments. Parcourons ensemble ce théâtre ou ce Défilé au tant de splendeurs.

Voilà en contraste ce bel hospice, où 194 vieillards sont recueillis et soignés par des religieuses, avec la charité que la Religion sait inspirer, puis cette école d'arts et métiers, école aussi d'agriculture, où deux cents jeunes gens reçoivent, avec l'instruction professionnelle, une éducation vraiment chrétienne. Venez écouter, durant les jours de travail, le bruit du marteau et de l'enclume et ces mille autres sons d'outils et de roues qui charment l'oreille et le cœur en montrant ces nombreux jeunes gens occupés à toutes sortes de métiers utiles. Visitez la fonderie; parcourez les vastes et beaux ateliers; considérez ces machines perfectionnées mues par la puissance de la vapeur et de l'eau, tandis qu'un peuple de jeunes gens dompte le fer, taille le bois, prépare à l'habitant d'énormes charrettes, au citadin d'élégantes voitures. Regardez autour de vous et remarquez ces ateliers de menuiserie, de cordurerie, de reliure. Admirez plus loins ces beaux travaux d'inépuisable variété, puis ce vaste bassin où les canaux de ce torrent voisin qui semble vouloir justifier son nom, le *Butor*, sont débouffés en passant, retenues captives, disciplinées, pour que leur puissance éille envoie faire mouvoir une grande roue hydraulique. Avancez encore, vous verrez se déployer sous vos regards de vastes jardins couverts de légumes. L'œil attristé, ne rencontrant là, il y a quelques années, que des blocs monstrueux qui semblaient défier le travail de l'homme. Ils ont disparu et sont maintenant recouverts d'une couche épaisse de terre, fertile en toutes sortes de fruits et de légumes.

Voici le pénitencier des jeunes gens. Ce sont eux qui ont entrepris et terminé les travaux gigantesques dont je viens de parler. On disait qu'ils ont

voulez poser à l'entrée de leur demeure ce témoignage de leur énergie pour qu'on leur pardonnât les quelques moments d'oubli auxquels se expose leur jeune jeunesse.

Et maintenant jetez un regard sur cette église gothique, capable de contenir plus d'un millier de personnes. Admirez ce riche travail, ces belles lignes qui charment les yeux, ce caractère religieux imprimé à tout l'édifice. Il a été bâti dans le court espace d'un an et demi sous la direction du Père Directeur de la Providence et par les enfants de l'école. Demain les bénédictions de l'Église doivent livrer ce temple au culte religieux. Enfin, lorsque vous aurez admiré toutes ces œuvres, plus nombreuses que je ne saurais le dire, fécondes en bons résultats pour la Colonie, utiles surtout aux jeunes gens du peuple et à la vieillesse malheureuse, en face de toutes ces grandes et belles créations, habitants de la Colonie, dites si vous ne vous écrierez pas, avec l'accent de la reconnaissance :

Honneur à M. l'Amiral baron Darricau, Gouverneur de la Colonie, qui a gracié son nom sur la pierre de tous ces établissements, en les créant par un acte de son administration!

Honneur aux chefs d'administration qui ont secondé avec tant de zèle l'action de M. le Gouverneur!

Honneur au Conseil général, qui honora de tout temps l'Établissement de la Providence d'un amour de prédilection, et qui sut trouver en des jours moins heureux les ressources nécessaires à la continuation des travaux entrepris!

Honneur à tous les membres des divers services administratifs, qui, mais aussi, ont prêtés à cet Établissement leur sympathique concours!

Il arrive parfois, Messieurs, que l'on n'ose évoquer le passé en face du présent. Ici, le présent est trop plein de grandeur et de magnificence pour ne pas empêcher de ramener le passé devant vos yeux, et de le présenter aussi à la reconnaissance publique.

Honneur donc, honneur aussi à M. le Sénateur Hubert Delisle, ancien Gouverneur de la Colonie, à ce noble enfant du pays qui a commencé la grande œuvre de la Providence, à M. Hubert Delisle, qu'on pourrait appeler l'aïeul de cet Établissement, puis que M. le baron Darricau en est le père!

Honneur enfin à cet autre enfant du pays, à cette haute intelligence

qui a laissé sur sa terre natale des traces profondes de son savoir administratif, honneur à M. Edouard Manès!

Il ne consent pas de louer les membres de sa propre famille. Cependant, je ne puis passer sous silence le souvenir des Prêtres à qui cette vaste institution est confiée. Ne sont-ils pas l'âme de l'établissement? Et ici, Messieurs, permettez-moi de vous faire voir en passant des merveilles auxquelles nos yeux sont habitués; merveilles que les étrangers viennent contempler avec admiration, tandis qu'elles nous laissent insensibles. Voyez les œuvres que sait entreprendre et conduire à bonne fin une Congrégation religieuse.

Dans l'ordre physique, le Créateur a voulu que les plus grands fleuves eussent une source petite, parfois même cachée à l'œil de l'homme. Quelques gouttes, quelques filers imperceptibles d'une eau qui s'échappe sans bruit du flanc d'une montagne solitaire, telle est l'origine des plus grands fleuves. À peine formés en ruisseau, ils reçoivent le tribut de mille autres petits cours d'eau qui viennent grossir leurs ondes et leur donner bientôt la majesté du fleuve. Alors ils parcourent les campagnes, traversent les villes, répandent en tous lieux la fécondité et la vie. Ils portent d'immenses navires, et avec eux les fruits de la civilisation, jusqu'à l'océan, auquel ils unissent leurs flots, pour s'en aller, identifiés ainsi avec la vaste mer, baigner les rivages les plus lointains.

Telle, dans l'ordre moral, apparaît une Congrégation religieuse. Son origine, c'est souvent une âme ignorée du monde et qui s'ignore plus encore elle-même. Dieu est allé la chercher dans l'humilité pour en faire l'instrument de sa bonté infinie, qui toujours s'épanche en flots abondants sur la pauvre humanité. Cette âme s'en va, sous l'œil de Dieu, comme la petite goutte d'eau solitaire. D'autres âmes viennent bientôt s'unir à elle; leur nombre augmente chaque jour. La Congrégation se forme. Elle aussi reçoit un jour la majesté du fleuve. En la voyant traverser le monde, belle, puissante et brillante de vertus, les âmes se disent: Pourquoi resterions-nous petits ruisseaux? Fleuve majestueux qu'il te plaise de nous recevoir dans tes bras! Permettez-nous de nous unir à toi, afin que nous ayons l'honneur d'aller nous joindre aussi à la vaste mer, pour aller ensuite, comme le flot de l'océan, où la main de Dieu nous poussera, annoncer son Christ jusqu'aux contrées les plus lointaines.

C'est ainsi, Messieurs, que sont apparus sur les rivages de cette île, ces dignes enfants du Père Livernary, suivis de leurs Frères aînés prisants dans le travail. L'administration coloniale les avait appelés après y avoir minutement réfléchi. Je puis l'affirmer, car je fus appelé à suivre cette question dans tous ses détails.

Il s'était agi d'abord de placer à la tête de l'Établissement de la Providence un Directeur, des professeurs et des employés laïques.

La difficulté n'était pas de les trouver. Par nature, nous sommes enclins à nous croire aptes à tout. La difficulté, c'était d'unir tous ces esprits divers; d'assouplir toutes ces volontés et les soumettre à une seule; de faire régner l'unité au milieu de cette variété si grande d'institutions, de personnes, de travaux, de buts à atteindre. La difficulté encore, c'était d'assurer aux jeunes gens de l'école professionnelle une éducation chrétienne en même temps que l'apprentissage des métiers et l'instruction; aux jeunes gens du pénitencier, des types et des exemples capables de les moraliser; aux vieillards, une administration paternelle, ou plutôt un dévouement filial qui leur faisait défaut. Enfin, il fallait que la haute Administration de la Colonie, tout en gardant les droits inhérents à sa nature, ne fût pas obligée cependant d'avoir l'œil toujours ouvert et l'âme toujours inquiète à l'endroit de cet Établissement.

L'Administration coloniale crut qu'elle n'atteindrait pas son but et n'arriverait pas aux résultats qu'elle voulait par son premier plan. Elle y renouça. Elle comprit qu'il fallait assurer l'avenir de l'Établissement si multiple de la Providence, en y introduisant, dans la mesure la plus large possible, le principe d'autorité et le principe d'obéissance. Elle songea donc à confier son œuvre à une Congrégation religieuse qui pût fournir en même temps des Pères pour la direction générale et des Frères pour le détail des travaux. Par ce moyen, le commandement partirait d'un seul homme, se transmettrait aux Pères et aux Frères, et par eux jusqu'aux plus petits enfants, sans que l'ombre d'une opposition vint se jeter à la travers et introduire dans la maison la division qui est la mort.

La Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, dont le siège est à Paris, fut priée d'accepter l'Établissement de la

Providence. L'administration coloniale pressait vivement le Supérieur Général. Le Supérieur Général apportait dans cette question une lenteur qui n'a d'autre explication qu'une haute prudence. Enfin il accepta. Les Religieux arrivèrent et se mirent à l'œuvre.

L'arrêté qui crée à Saint-Denis, sous le titre : *Établissement de la Providence*, une école agricole et professionnelle, un pénitencier et un hospice des vieillards et infirmes, est daté du 20 octobre 1858. Depuis cette époque, on peut dire que tout ici s'est transformé ; que la vie a succédé à la mort, la lumière aux ténèbres, l'ordre de l'art au désordre de la nature. Mais, ce qui est bien plus digne de notre attention, c'est de voir les six cents personnes qui vivent à la *Providence* soumises à une seule volonté, heureuses et tranquilles dans une paix constante. Cependant, parmi ces six cents personnes, il y a quatre cents jeunes gens, la plupart arrivés à cet âge où les passions rendent les caractères fiers et indépendants. Et remarquez-le, Messieurs, le Supérieur n'est pas un homme parvenu à la force et à la maturité de l'âge, jouissant par conséquent du prestige qui s'attache à une longue expérience ; non, c'est un prêtre tout jeune encore, remplaçant, depuis six mois, un autre prêtre jeune aussi, qui a pu quitter son poste sans crainte, se reposant sur la puissance du principe et d'autorité. Ouvrez les yeux et regardez ; prêtez l'oreille et puis écoutez ; partout dans la *Providence*, vous verrez régner le progrès dans la science du travail, le développement dans les œuvres, la sagesse dans l'administration, l'union dans les esprits, la joie dans les cœurs ; témoignages évidents du triomphe de la vertu dans les âmes.

Maintenant, j'ai payé la dette sacrée de la reconnaissance ; je puis rentrer dans le silence. Si notre premier Pasteur était au milieu de nous, sa voix de Pontife vous eût plus dignement rendu l'hommage qui vous est dû, Monsieur le Gouvernement. Et défaut de cette voix qui trouvait toujours dans notre cœur un écho sympathique, il me semble entendre comme un vaste concert de remerciements bien capable d'émouvoir votre cœur. C'est la voix de ces pauvres vieillards, malheureux autrefois, heureux maintenant, grâce aux soins de votre administration. Ils passeront dans cet asile leurs dernières années, entourés des soins les plus délicats. Ils s'endormiront, à l'heure dernière,

dans les bras de la Religion, qui fera briller devant leurs yeux mourants le flambeau de l'éternelle espérance. Pourront-ils, devant Dieu, publier leurs bienfaits ?

A ces voix si touchantes des vieillards vient s'unir la voix des jeunes gens que vous honorez et que vous enthousiasmez aujourd'hui par votre présence. Désormais votre nom et votre souvenir sont gravés dans leur mémoire et dans leur cœur, mémoire et cœur de la jeunesse qui gardent tout souvenir jusqu'à la tombe. Vous avez assuré à ces jeunes gens le pain de l'âme et du corps. S'ils veulent profiter de vos bienfaits, leur avenir sera plein d'honneur et de succès. En ce, non plus, ne sauraient vous oublier.

Monsieur le Gouverneur, vous partez dans quelques instants nous quitter. Un retard imprévu nous donne le bonheur de vous posséder encore ici à la Providence. Lorsque vous serez rentré dans notre chère France, et que votre pensée, traversant les mers, viendra nous visiter, reposez-la, en passant, sur l'Établissement de la Providence. Il me semble, Monsieur le Gouverneur, qu'un homme doit être heureux d'avoir fait une telle œuvre pendant sa vie. Elle est grande devant Dieu, grande aussi devant les hommes. C'est une œuvre qui projette sur votre administration une gloire sans ombre ; qui se pose au front de la Colonie, comme une couronne d'honneur ; qui sort du cœur de notre Mère la sainte Église catholique, comme l'un de ces infinis bienfaits par lesquels elle console et réjouit la pauvre humanité.

» Réponse de M. le Gouverneur.

Messieurs,

Je ne saurais me refuser au plaisir de remercier M. le Vicaire-général des paroles flatteuses qu'il vient de m'adresser ; je lui en suis profondément reconnaissant. Si j'ai fait quelque chose pour cet Établissement, je n'ai été que fidèle à mon programme : j'avais dit, en arrivant dans la Colonie : je continuerai. J'ai continué. S'il m'a été donné de régler cette institution, si j'ai signé l'arrêté qui la constitue, la pensée en appartient à mon prédécesseur. Que tout l'honneur lui en soit donc attribué, c'est à lui qu'il revient tout entier.

Mes chers enfants,

Dans une nombreuse famille, tout en ayant un immense amour

pour tous, le père de famille peut avoir une prédilection. L'innocent Jacob et Joseph; Joseph était l'enfant de prédilection de Jacob. Laissez-moi vous dire que vous êtes mes enfants de prédilection, parce qu'en vous est l'avenir de l'industrie coloniale, l'honneur du travail. Certainement, il sortira parmi vous un de ces inventeurs qui sont la gloire d'une nation; mais cet immense honneur n'est pas le seul que vous devez rechercher; celui qui vous appartient à tous, c'est de devenir, sous la direction de vos dignes Maîtres, des ouvriers consciencieux, actifs, intelligents et laborieux. C'est là l'avenir que vous justifierez, c'est ainsi que vous prouvez votre reconnaissance envers tous ceux qui s'occupent de vous.

Que ces paroles soient pour vous aussi bien un encouragement que la preuve de mon affection. Pour que vous ne m'oubliez pas, je veux encore vous offrir l'année prochaine le premier prix; je ne vous oublierai jamais, conservez-moi donc votre souvenir.

La distribution des récompenses a eu lieu après ces discours; de nombreux lauréats ont été couronnés; tous se sont parfaitement présentés et ont fait admirer à tous les assistants leur excellente tenue, preuve de la bonne éducation qui leur est donnée.

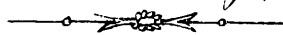
Après la distribution, nous sommes allés dans les ateliers visiter les travaux exposés; nous n'avons pu qu'admirer. Les détracteurs de la Providence, s'il y en a encore, auraient certainement fait comme nous.

Nous sommes sortis de cet établissement plus convaincus que jamais de son immense utilité; il sera pour la Réunion une pépinière d'ouvriers remarquables et de chefs d'atelier, et contribuera grandement à remettre le travail en honneur. Nous sommes sûr d'être, en disant cela, l'interprète de toutes les personnes qui ont assisté à la cérémonie de samedi ou qui ont visité, sans parti pris, notre école professionnelle.

— Le lendemain, Fête du Saint-Cœur de Marie, nous

étoions unanimes à la Providence par la bénédiction de la chapelle. On se plaint souvent que les églises de la Colonie sont construites sur un plan uniforme et n'ont aucun cachet. Ces plaintes sont-elles fondées? Cette simplicité, cette uniformité ne proviennent-elles pas du peu de ressources dont disposent les Prêtres constructeurs? Nous n'avons pas à répondre ici à ces questions; nous engageons seulement ceux qui se plaignent, à visiter l'église de la Providence, et ils trouveront probablement qu'elle ne manque ni d'élégance ni de cachet.

La Chapelle a été bénie par M. l'abbé Fava, en présence d'une nombreuse assistance; dans l'après-midi, une statue de la Vierge Immaculée, placée sur un élégant piédestal vis-à-vis de la porte de la chapelle, a été également bénie. Le soir, une splendide illumination w eu lieu. La Providence offrait un coup-d'œil réellement magique:



X.

Détails sur l'ouragan
arrivé, le 5 Octobre, à Chandernagor.
(Extrait d'une lettre du P. Barthe au P. Frisch.)

Chandernagor, le 8 Octobre 1864.

Mon bien Cher Père,

Je vous écris ces quelques lignes à la hâte, pour vous faire part d'une épouvantable catastrophe qui vient de désoler notre pauvre pays. C'est une affreuse tempête, qui, dans la journée du 5 courant, a renversé un nombre prodigieux d'habitations brisées presque tous les arbres du pays, et fait disparaître 223 navires qui se trouvaient sur le Gange; car, sur 230, on n'en a encore retrouvé que 7 qui ont échappé. On compte à Chandernagor, près de 5.000 paillettes qui ont été renversées. Jusqu'ici, on n'a retrouvé sur le territoire français que sept personnes.

trées par l'ouragan. Mais à Cricaua, les grès sont affreux. On m'a dit hier qu'on a déjà ramassé environ 1000 cadavres sous les débris des hazars, qui ne sont plus que des plaines couvertes de ruines.

Nous nous souffrîmes aussi de notre côté. Le garde-fou de la terrasse de la maison de l'école avait retenu sur la terrasse, et toute la pluie amassée. La coulait dans ma chambre. Notre grande porte d'entrée a été enfoncée et brisée en mille morceaux. Des tables de l'école ont été également brisées. Mais c'est à la Cure que nous avons eu le plus de désastres. Il n'est resté en haut que les quatre murs; portes et fenêtres tout à voté en éclat; les meubles ont été renversés les uns sur les autres et brisés. Le pauvre Frère Stolphonse, qui était retombé malade de la dyssentérie depuis une dizaine de jours, avait été transporté à la maison de la Cure; je lui avais cédé ma chambre, où il se trouvait beaucoup mieux qu'à la maison de l'école. Au moment donc où l'orage a commencé, vers midi, il se trouvait seul en cet endroit. Le vent était si fort qu'il n'y avait pas moyen de sortir. Vers 3 heures 1/2, les Sœurs de S^t Joseph me font appeler à cause de leur chapelle qui menaçait de tomber. Je me hasarde d'y aller. Le Très-Sacrament ne me paraissant point exposé, quoique l'algamaste de la sacristie fût en partie écroulée. Je les quittai, en leur recommandant de demeurer dans le bas de la maison, du côté de la salle de classe de l'école gratuite, qui était la partie la plus sûre. De là, je me rendis à la Cure, où je trouvai le Frère Stolphonse tout désolé, et qui croyait presque que la fin du monde était arrivée. Il m'avait écrit un billet; mais il n'avait trouvé personne qui osât venir me l'apporter. Je retirai ce qui était dans la chambre en haut, les papiers et l'argent avec les meubles les plus faciles à transporter, et je revins à l'école pour faire porter des linges au pauvre Frère

qui était presque tout mouillé.

L'orage s'apaisa cependant avec la fin du jour. On n'a-
 vait pas pu avoir de pain dans la journée; le soir, comme il
 nous en restait un peu d'avance, nous le partageâmes avec
 la Com^{te} des Sœurs, qui ne dîna qu'à 8 heures du soir.
 Le lendemain matin, je sortis pour voir les dégâts qu'a-
 vaient éprouvés nos pauvres chrétiens, et je distribuai quelque
 argent de côté et d'autre à ceux qui avaient le plus souffert.

Les maisons qui se trouvent sur le bord du Gange sont
 les plus endommagées. L'hôtel de l'Administrateur n'est
 pas habitable, etc.

L'orage s'est étendu depuis l'embouchure du Gange jus-
 qu'à moitié chemin de Hoogly à Burdwan (environ une soixantième
 de lieues). Voilà, mon bien cher Père, les détails que je puis vous
 donner aujourd'hui. Lorsqu'on saura les choses au juste, je
 vous transmettrai tous les renseignements que je pourrai avoir.

Le Père Alphonse s'est trouvé beaucoup plus mal le
 lendemain de l'ouragan. Maintenant il est un peu mieux;
 il demeure toujours à la Cure où il est plus tranquille et
 où il a moins à souffrir de la chaleur. Je vais lui tenir quel-
 quefois compagnie. Le P. François-Joseph va doucement.
 Les autres Frères, ainsi que moi, nous nous portons bien.....

A cette lettre du P. Barthet, nous ajoutons l'extrait suivant d'un
 Rapport officiel publié dans les journaux anglais de Calcutta sur le terrible
 ouragan qui a ravagé ce pays.

Les rapports de la Police donnent pour chiffre total des
 morts, y compris ceux de l'île Sangoor, le nombre de 12,000.
 L'estimation de M. Payne, qui a assisté à la distribution
 des secours dans cette partie de pays, est fondée sur des esti-
 mations particulières. D'après ses calculs, dans tous les

villages situés à un mille de la rivière, les cas de mort ont été de 80 sur 100 ; dans les autres, sur toute l'étendue visitée par le tempête, les cas de mort ont été de 30 à 40 sur cent — Quant au nombre de bestiaux qui ont péri, la proportion est de 80 sur 100.

La détresse et la souffrance des personnes qui ont échappé au désastre ont été très-grandes. Pendant plusieurs jours, et leur a été impossible de se procurer aucune nourriture. Les magasins locaux ont été détruits entièrement ; et pendant 3 ou 4 jours, il n'y a pas eu moyen d'envoyer des secours de Calcutta. En plusieurs lieux, on fut contraint de se nourrir d'une espèce d'herbe ; dans d'autres plus épargnés par l'ouragan, on se jetait sur les magasins de riz des marchands qui refusaient de distribuer ou de vendre leurs grains.

Dans l'étendue des pays ci-dessus mentionnés est située la station de la subdivision de la Pointe Diamant ; et là les pertes furent immenses. La vague s'éleva à 15 pieds de hauteur. Cette place, quelques jours après l'ouragan, présentait un aspect vraiment triste.



Bulletin Général

de la Congrégation

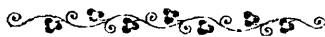
du St-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie.



TOME IV.

IX^e Année — 1^{er} Semestre 1865

N^{os} 33 et 34



Première Partie.

Actes officiels,

Avis et recommandations — Nouvelles diverses de l'Institut,
et de la Maison-Mère.

Actes officiels.

I.

Actes relatifs aux Provinces et C^lés

I. Décret détachant le district de Sierra-Léone de la Vice-Province de la Sénégambie, et l'érigéant en Vice-Province distincte sous la dépendance directe de la Maison-Mère (Déc. du 22 août 1864.)

Lors de sa fondation, en 1803, la C^le de Sierra-Léone avait été rattachée à la Vice-Province de la Sénégambie, sous la dépendance de M^{gr} Hobbs, auquel l'administration du vicariat lui-même avait été confiée.

par la Propagande, d'accord avec le E. R. Père. Mais, comme il est mentionné au Décret d'érection publié au Bulletin N^o 27, ce n'était là qu'une disposition provisoire adoptée pour les commencements de cette nouvelle Mission. L'œuvre étant maintenant fondée, Mgr. Kobès a demandé au E. R. Père de vouloir bien le décharger de ce fardeau. (Lett. du 28 juill. 1864.)

La Mission de la Sénégambie, et surtout l'œuvre agricole de St. Joseph, sont bien, en effet, déjà pour sa grandeur une lourde charge, vu surtout l'état de sa santé plus ou moins altérée.

D'un autre côté, les communications entre Sierra-Léone et St. Joseph de Ngazobil étant peu fréquentes et irrégulières, il était difficile de faire passer par cette dernière C^{te} les correspondances avec la Maison-Mère, sans s'exposer à des retards plus ou moins préjudiciables.

Le E. R. Père a donc cru opportun, d'accord avec Mgr. Kobès et le F. Blanchet, de rattacher directement la C^{te} de Sierra-Léone à la Maison-Mère; et en conséquence, par Décret du 22 août 1864, il a séparé cette C^{te} de la Vice-Province de la Sénégambie, et l'a érigée en Vice-Province distincte, sauf à traiter ensuite, à l'occasion favorable, la question de la juridiction ecclésiastique avec la S. C. de la Propagande.

II. Décret établissant une vice-C^{te} à l'Îlette à Guillaume (Réunion), sous le titre de St. Guillaume. (6 juin 1865.)

On se rappelle qu'en 1863, le E. R. Père avait autorisé nos Pères de Bourbon à faire l'acquisition, au nom de la Congrégation, d'une propriété située dans les montagnes de St. Denis, entre les deux bras de la rivière, et appelée pour cela l'Îlette à Guillaume. Cette

acquisition avait été faite dans le but principal de pouvoir par là développer l'Établissement de la Providence, et et on avait dès lors la pensée d'y transférer un jour le pénitencier, du moins en partie.

Le temps et l'expérience ont en effet montré depuis l'utilité de cette mesure, au point de vue, tout à la fois, soit du bien moral et religieux de l'œuvre, soit des travaux et des ressources de l'Établissement, soit de la santé des enfants et de celle aussi de nos chers confrères.

Le terrain de la Providence, est, relativement, assez restreint, vu les œuvres diverses qui s'y trouvent établies et l'augmentation du personnel de chacune. Il s'y trouve, en effet, réuni, outre la C^{te} des Sœurs et des Frères, la Maison-Mère et le Noviciat des Filles de Marie, l'hospice des vieillards qu'elles desservent, l'École professionnelle et le Pénitencier, en tout plus de 600 personnes. C'est même, en partie, à cette agglomération qu'a été attribuée l'épidémie qui sévit à l'Établissement en 1863.

Cette exiguité du terrain se fait plus sentir encore pour les travaux auxquels on doit occuper les enfants, maintenant surtout que les ouvrages d'installation de la Providence sont achevés. À l'Étette, au contraire, il y a de quoi faire, et de toute manière.

Enfin, une autre considération plus importante, c'est le bien spirituel des enfants. Le rapprochement de la ville, les communications plus fréquentes par suite avec le dehors, l'impossibilité, vu l'état des lieux, de séparer suffisamment les colons en différentes catégories, offraient, pour le Pénitencier spécialement,

autant de difficultés au zèle de nos chers confrères, pour faire auprès de ces pauvres enfants tout le bien désirable.

Pour obvier à ces inconvénients, le meilleur moyen e'était d'établir à l'Orléans un second pénitencier où seraient transportés une partie des enfants, principalement ceux qui avaient un temps plus long de condamnation.

L'Administration coloniale, comprenant l'utilité de ce plan, s'est montrée tout disposée à en favoriser l'exécution, et le Gouverneur a même offert à nos Frères des ouvriers pour tracer les chemins nécessaires.

Le C. & Père a donc cru, de l'avis du Conseil, devoir accorder son autorisation à cette mesure. Et en même temps, par Décret du 5 juin 1865, il a érigé à l'Orléans à Guillaume une nouvelle maison, sous le patronage de St-Guillaume.

D'après ce Décret, cette maison est instituée en vice-Cé simple de Frères, devant se composer d'un seul Père avec les Frères nécessaires. Ses œuvres se bornent, jusqu'à nouvel ordre, à la direction du Pénitencier établi au même lieu, y compris les travaux d'exploitation et de culture nécessaires ou utiles pour employer ou former les enfants.

III. Décret autorisant l'acquisition, en nom de la Cong^e, de l'habitation de Mondélice, à la Guyane française, près Cayenne. (Décret du 4 juin 1865.)

En commençant l'œuvre agricole et professionnelle de Mondélice, on s'était contenté d'abord de louer l'habitation, selon le Décret publié à cet égard dans le Bulletin N^o 24. (p. 132.) Ce bail était de 15 années, mais avec promesse de vente, promesse qui devait être obligatoire au bout d'un an. L'œuvre

paraissant s'affermir de plus en plus, depuis surtout l'approbation de l'Administration coloniale et du Ministère, il n'y avait plus lieu de différer la conclusion de l'affaire. Il était d'ailleurs plus avantageux de réaliser au plus tôt l'acquisition, de peur de s'exposer, en différant trop, à voir l'immeuble nous échapper et par suite à perdre la plus value que nous lui aurions donnée par notre industrie et nos dépenses. De son côté, la dame propriétaire de l'Immeuble pressait aussi la vente.

Le C. R. Père a donc cru devoir, sur le rapport des Pères de Cayenne, autoriser l'acquisition de cette propriété par la Congrégation, par Décret du 4 juin, Fête de la Pentecôte.

IV. Décret autorisant à prendre le Collège de la Trinidad à notre charge et à faire les acquisitions et constructions nécessaires, selon les conditions convenues avec l'Archevêché. (Sic. du 15 Fév. 1865)

Le séminaire-collège de la Trinidad avait été établi, provisoirement du moins, dans un local appartenant à l'Archevêché. Mais les bâtiments, entre autres, ne se trouvaient guère convenables pour cette destination, et ils devenaient d'ailleurs tout-à-fait insuffisants, vu les heureux développements de l'œuvre. Il fallait donc nécessairement songer à s'agrandir et à construire.

Mais cette question en amenait tout naturellement une autre préliminaire, à savoir : au compte et aux frais de qui devait être l'Établissement

Or, deux solutions se présentaient : laisser l'œuvre aux frais du diocèse ou de l'Archevêché, en lui en abandonnant, par contre, les profits et bénéfices, moyennant un traitement fixe donné à chacun.

des Pères employés dans l'Établissement, selon les conventions adoptées à la Martinique; ou bien, prendre entièrement l'œuvre à notre charge, à nos risques et périls.

De ces deux modes, le dernier a paru plus convenable, vu les circonstances, comme donnant plus de liberté d'action dans la direction de l'œuvre, plus de garantie de stabilité dans sa conservation à l'Institut, plus d'avantages tant pour le bien de l'œuvre que pour celui de la Congrégation.

Du reste l'allocation offerte par l'Archevêché pour commencer l'Établissement, les souscriptions spontanément ouvertes par le comité catholique, jointes aux ressources que promet de fournir l'œuvre elle-même, permettaient de supporter facilement les premières dépenses qu'il pouvait y avoir à faire.

Le C. R. Père a donc cru devoir, d'après l'avis du Conseil, autoriser à prendre le collège à la charge et frais de la Congrégation, selon les conventions conclues à ce sujet avec Mgr. Gonin, Archevêque de Tort-d'Espagne. Ce décret, daté du 15 février de cette année, autorise en même temps le F. Guilloua à faire les acquisitions et constructions nécessaires selon le projet présenté par lui.

V. Décret autorisant des constructions à la maison du Séminaire français de Rome. (Décret du 21 juin 1865.)

Le grand nombre de demandes d'admission au séminaire français, faites en ces derniers temps, rendait le local absolument insuffisant. Tout se trouvait rempli, et l'on s'était même trouvé dans le cas de refuser des élèves, faute de place. Force était donc de s'agrandir de quelque manière. On pensa d'abord

à acheter quelque chose autour de soi, mais les propriétaires des maisons voisines refusèrent absolument tout arrangement. D'autre part, on ne peut trouver ailleurs une maison bien appropriée à l'œuvre, ce n'était pas chose facile, et de fait on ne trouva rien de convenable en ce genre, sauf un vaste palais, le palais Manfroni, mais dont le prix était beaucoup trop élevé, et dont la position était d'ailleurs assez peu favorable, vu son éloignement des bibliothèques et des cours publics.

Il ne restait donc plus qu'un seul moyen, c'était de faire un nouvel étage.

Les bâtiments s'y prêtaient assez. Il y avait au dessus de la chapelle une loggia ou promenade couverte. Nos Pères pensèrent à la transformer en chambres, en faisant au dessus une nouvelle loggia non couverte. Le Sr Père, avec sa bienveillance ordinaire, a bien voulu accorder à cet égard toute permission, et le E. C. Père a, en conséquence, autorisé les dépenses nécessaires, selon le plan proposé par le Conseil de la C^{te}, par Décret du 21 juin 1865.

De plus, vu les grands sacrifices déjà faits par la Congrégation pour l'Établissement et la fondation du séminaire français, celle-ci ne pouvant en ajouter de nouveaux, Sa Sainteté, par une marque de bienveillance toute particulière, voulut bien appliquer à l'œuvre de l'agrandissement du séminaire français certains secours particuliers dont Elle pouvait disposer, en suspendant même, à cet effet, un Décret qu'Elle avait porté, dont la discrétion nous impose le devoir de ne pas faire connaître ici l'objet. Le généreux Pontife, malgré sa pénurie, nous avait même offert de son propre trésor: ce que nous pouvions, bien entendu accepter. Mais la Providence s'est chargée de pourvoir à son œuvre.

V. Décrets autorisant des achats et fondation de messes à Marienthal et à Cellule.

Par Décret du 1^{er} Mars 1865, le E. R. Fère a autorisé la C^{te} de Marienthal à acquérir une petite pièce de terrain enclavée dans la propriété.

Même autorisation a été accordée, par Décret du 15 février, à la C^{te} de Cellule pour quelques morceaux de terre contigus à l'établissement.

Le E. R. Fère a également autorisé une fondation de messes offertes à la C^{te} de Cellule aux conditions proposées par le F. Hubert, Supérieur de l'Établissement.

I.

Actes relatifs aux Pères.

I. Admissions aux vœux. — Par Décret du 10 mars 1865, rendu selon l'avis du Conseil, a été admis en principe aux vœux perpétuels : le F. Baur, de la C^{te} de Zanzibar, dont les premiers vœux devaient expirer sur la fin de l'année.

— Par une Décret précédent du 28 janvier, a été admis à la Profession : M. Nicolas Limacher, du dioc. de Bâle, canton de Lucerne, Suisse. — Fabron de rel. St-Gall.

II. Placements. — Par Décision du 2 fév., jour de sa Profession, ce nouveau Profès, le F. Limacher, a reçu sa destination pour la nouvelle C^{te} de Marienthal, en Allemagne.

Par une autre Décision, en date du 25 mai, jour de l'Ascension, le F. Maitrejean, employé provisoirement depuis son retour de Rome à la C^{te} du G^d Scott au S. Cœur de Marie, a reçu son obédience pour la C^{te} de St. Pierre, Martinique.

III. Retours en France. — Ont été en outre autorisés à

revenir en France, pour causes diverses, les Frères dont les noms suivent :

- Le F. Emoret, Supr. Vic. - Prov. des C^{tes} de la Martinique (D. du 1^{er} jan. 65)
 Le F. Grassot, de la C^{te} de St Pierre, dans la même Colonie. (D. 31 mars 65)
 Le F. Stoffel, de la C^{te} de St Marie du Gabon. (D. 23 avril)
 Le F. Kieffer, de la C^{te} de Gorée (D. 21 avril)
 Le F. Vincent, de la C^{te} de la Providence, Bourbon. (D. 2 mai)
 Le F. François, de la C^{te} de St Julien de St-Aug. Haïti. (D. 8 mai)
 Le F. Steiner, de la C^{te} de Zanzibar. (D. 8 juin)

III

Actes relatifs aux Frères.

I. Admissions aux vœux. — Par Décrets du 28 janvier et du 10 mars, ont été admis à renouveler leurs vœux pour cinq ans, les six Frères suivants, dont les premiers engagements devaient expirer dans l'année :

- Les F. F. Joachim Hirner, de la C^{te} de Chandelmayor,
 Basile Malasse, de la C^{te} de St Etan ;
 Benoit Bruno, de la C^{te} de N. D. de Langonnet ;
 Célestin Lamsot,
 Etélien Grüneissen, } de la C^{te} de Zanzibar.

— Par un autre Décret du 10 mars, ont été admis à la Profession les deux Novices-Frères suivants, le premier au Noviciat central du S. Cœur de Marie, et le deuxième au Noviciat de N. D. de Langonnet :

- Le F. Nérée Guillem, du dioc. de St Brieuc,
 et le F. Gervais Hutschneider, du dioc. de Rottembourg (Wurtemb.)

II. Placements et mutations. — Par décision du même jour, les deux nouveaux Frères Profès ont reçu leur destination : le F. Gervais pour la C^{te} de St Etan, et le F. Nérée pour celle de Paris.

Le F. Yves a été rappelé de la Maison de St Michel

à Paris, et le F. Henri envoyé de Paris à St-Michel
(19^e Dec. du 18 mai 1865.)

Le F. Bernard a été autorisé à revenir de Bourbon en France, et placé ensuite à la C^{te} du St-Cœur de Marie. (19^e Dec. 23 nov. 64 - 22 janv. 65.)

III.

Actes relatifs aux Novices et Scolastiques.

Par divers Décrets, le C. R. Père a autorisé l'admission en qualité de Scolastiques titulaires, dans les différentes maisons de formation, des Postulants suivants:

I. Au Grand-Scolasticat, par Décret du 19 mars 1865,

Mo. Mo. Duss, du dioc. de Tribourg, Sat. de Rel. Marie et Joseph,
Picarda, du dioc. de Vannes, Sat. de rel. François Xavier.

Le C. R. Père a également autorisé l'admission en qualité de Grand-Scolastique, à la C^{te} de Cellule, où il se trouve employé depuis deux années, de Mo. Gouyet, du dioc. de Séez.

II. Au Petit-Scolasticat de N. D. de Langonnet, par Décret du 17 juin:

Mo. Mo. Ehorax, du dioc. de St-Claude, Sat. de rel. St-Sulpice, abbé,
Rulhié, du dioc. de Cahors, Sat. de rel. St-Paul de la-Croix.

III. Au Petit-Scolasticat de St-Sauveur, par Décret du 9 avril,

Mo. Eranguilli, du dioc. de Subiaco (Etat de l'Eglise)

IV. Au Petit-Scolasticat de Blackrock, par Décret du 18 juin,

Mo. Cleary, du dioc. de Castel (Irlande); Sat. de rel. St-Louis de Gonz.

IV.

Actes relatifs aux Novices-Frères.

Ont été admis en qualité de Novices-Frères, les Postulants dont les noms suivent:

I. Au Noviciat Central du St-Cœur de Marie, par Décret du 5 mars:

Ses F. F. Chantrelle, en rel. Arbogaste, du dioc. de Beauvais,
Fius, en rel. Emilien, du dioc. de Strasbourg.

I. Au Noviciat de N. D. de Langommel, par Décret du même jour,
 les F. F. Breiner, en rel. Bévard, du dioc. de Strasbourg,
 Rannou, en rel. Sysimaque, du dioc. de Quimper,
 Sicy, en rel. Marie-Auguste, du dioc. de Metz,

III. Au Noviciat de St-Sauveur à Cellule, par Décret du 3 janv. 1865,
 les F. F. Schaefer, en rel. Cleophas } du dioc. de Strasbourg.
 Hauffschmidt, en rel. Hoermann }
 Maujotin, en rel. Marie-Georges, du dioc. de Moulens, (Di. 4 juin).

IV. Au Noviciat de Marienthal, par Décret du 24 avril,
 les F. F. Schwedding, en rel. Oscar, de l'Archidioc. de Cologne,
 Fritzer, en rel. Conrad, du dioc. de Limbourg,
 Schneider, en rel. Gaudence " " "
 Schmidt, en rel. Fidèle " " "
 Marchand, en rel. Jean-de-Dieu, du dioc. de Faderborn,
 Stinner, en rel. Lazare, du dioc. de Cologne,
 Gertz, en rel. Gustave, du dioc. de Limbourg.

 II.

 Avis et Recommandations.

I. Table des matières du Bulletin. — On a plusieurs fois exprimé le désir d'avoir la table des matières des Bulletins parus jusqu'ici, pour la facilité des recherches qu'on peut avoir à y faire. A la Maison-Mère, on sentait plus encore le besoin et l'importance d'un tel travail. Mais c'était un ouvrage d'assez longue haleine que les occupations courantes de chaque jour ne nous permettaient pas facilement d'entreprendre. On a pu cependant l'exécuter avec le concours de quelques Frères en passage à la Maison-Mère; et nous espérons que tous nos chers confrères auront lieu d'en être d'en être satisfaits. La table du 4.^e tome est déjà imprimée, et les autres le seront

successivement sous peu, à mesure que le permettront les autres travaux; mais on attend à les envoyer que le tout soit terminé.

Ces tables sont imprimées en livraisons séparées, de manière à pouvoir être jointes à la fin du tome auquel elles correspondent.

Le C. R. Père recommande de les faire relier avec les numéros des Bulletins, tome par tome, à mesure qu'on les aura reçues, afin de ne pas être exposé à les égarer. Et pour cela, on fera en sorte à l'avenir de les faire et de les envoyer successivement après le dernier numéro de chaque nouveau volume.

II. Indications sommaires en tête des lettres, actes etc. — Dans la Circulaire N^o 28 sur les correspondances, il a été recommandé de donner en tête ou en marge de chaque point d'une lettre, l'indication sommaire ou générique de son objet (page 23). C'est une règle dont l'expérience fait apprécier chaque jour la grande utilité; et le C. R. Père croit en conséquence devoir l'étendre à toutes les lettres et pièces en général, adressées à la Maison-Mère, et spécialement à celles qui concernent les aspirants.

Le plus souvent en effet, on envoie les lettres de demandes d'admission des Novices ou Scolastiques, ou les demandes de vœux privés, et même les actes d'engagement, de consécration, etc, sans aucune espèce de titre ou d'indication. D'où il résulte que, chaque fois qu'il faut y revenir, on est obligé, pour en

savoir l'objet et le contenu, de les ouvrir et de les parcourir de nouveau, puis de chercher à la fin le nom du sujet qui les a écrites ou auquel elles se rapportent. Ce qui, vu la multiplication des maisons de formation et des Aspirants, occasionne souvent des pertes de temps, des retards dans les réponses et les décisions, et quelque fois des malentendus regrettables, surtout pour les pièces en langues étrangères, pour lesquelles il faut alors recourir à des interprètes pour en connaître l'objet.

Afin donc de remédier à ces déficiences, le C. R. Père recommande de mettre soigneusement en tête de chaque lettre de demandes d'admission, de vœux ou autre quelconque, ainsi que des actes de vœux, d'engagements, le nom du sujet et l'objet sommaire de la lettre ou de l'acte.

Ces indications doivent être écrites avec soin et en caractères différents de l'écriture ordinaire, ou du moins plus gros, particulièrement les noms, pour lesquels il peut plus facilement arriver des erreurs, surtout si ce sont des noms étrangers. Il est inutile d'ajouter qu'on doit les écrire en français.

Il est bon d'habituer les aspirants à mettre eux-mêmes en tête de leurs lettres l'objet de leurs demandes. Pour le nom, c'est naturellement au Supérieur qui transmet la lettre à l'y ajouter. Il doit aussi écrire l'objet, s'il n'y est pas indiqué.

Pour les Scolastiques et Novices ecclésiastiques, il faut mettre le nom de famille, sans ajouter le prénom, il y avait deux aspirants du même nom. Pour les Novices Frères, il faut mettre le nom de religion, mais en ajoutant entre parenthèse le nom de famille.

La date doit toujours se mettre en tête et à gauche de celui qui écrit, et le nom à droite. Quant à l'objet, si c'est une lettre, il se met à droite au dessus du nom; si c'est un acte ou un rapport, il se met au milieu, en forme de titre, de cette manière:

Mr. Bernard. Pr. Sc.
Dem. d'admission.

Cellule, 10 mai 1865.

F. Félix (Sacaret.)

Langonnet, 12 juin 1865.

Acte de Consécration.

— A cette occasion, le E. R. Père fait aussi remarquer que, assez souvent, les lettres et pièces dont il a été parlé plus haut sont envoyées sans date; ou bien la date est mise à la fin; ce qui est contraire aux prescriptions et recommandations de la Circ. N: 28 sur les correspondances. (p. 37.) Il rappelle donc ce qui se trouve prescrit à ce sujet et recommande spécialement aux Supérieurs des maisons de formation d'y former les jeunes aspirants.

III. Simple feuille pour les informations — Les lettres de demandes et les informations que l'on a à envoyer à la Maison-Mère ne prennent souvent qu'une simple feuille. En ce cas, pour éviter des dépenses inutiles de port et de papier, on peut et l'on doit retrancher la feuille double si elle reste blanche.

Du reste le E. R. Père se propose de faire imprimer, dès qu'il sera possible des formules que l'on n'aura qu'à remplir et qui pourront servir pour les cas ordinaires. L'avis donné tout à l'heure, ne doit pas toutefois s'appliquer aux lettres et pièces plus importantes provenant des autorités civiles ou ecclésiastiques. Pour celles-ci, il faut les transmettre à la Maison-Mère,

700.
sans détacher la seconde feuille blanche, sans à profiter, pour les envoyer, d'une occasion favorable, si cela est possible.

III.

Nouvelles diverses de l'Institut et de la Maison-Mère.

1. Décès de membres — Le Bon Dieu a voulu appeler à lui, dans le cours de ce semestre, deux de nos chers Confrères et un jeune scolastique envoyé, l'année dernière en mission, à cause de sa santé qui réclamait le climat des pays chauds. Ils ont été moissonnés bien loin de la Maison-Mère, et en des pays bien éloignés. Mais, tous les trois, ils sont morts en bon et saintes Missionnaires du St. Esprit et du Cœur Immaculé de Marie, attachés de cœur et d'âme à la Congrégation, et heureux d'offrir leur vie pour le salut des pauvres âmes, auxquelles ils s'étaient dévoués. Aussi, nous en avons la confiance, jouissent-ils, aujourd'hui dans le Ciel, avec Notre Vénéré Père, de la récompense de leurs travaux et de leurs sacrifices.

Voici les noms de ces chers confrères:

Le F. Durand, décédé à l'hôpital militaire de Cayenne, où il avait été transporté pour recevoir tous les soins, le samedi 11 mars, 1^{er} semaine de Carême, d'une fièvre bilieuse.

Le F. François-Joseph (Carey), emporté par un cas accidentel de choléra, à Chandernagor, le mercredi 3 mai, le jour de la fête de St. Invention de la St^e Croix.

M. Folycarpe, Petit-Scolastique, mort à Dahar, le mardi 28 mars, à la suite d'une affection de poitrine dont il était déjà atteint depuis quelque temps.

II. Mort de M^r. Seguay, ancien Sup^r de la Société et du Séminaire du S^t. Esprit. — Tous nos chers confrères ont pu connaître le nom de M^r. Seguay, notamment par la vie du Vⁿér^e. Père. Il vint de mourir en ces derniers temps, à Breucœur-en-Auge, où il était retiré depuis plusieurs années déjà. Sa charge de supérieur qu'il a exercé pendant quelques années dans l'ancienne société du S^t. Esprit nous font un devoir de consacrer ici quelques lignes à sa mémoire, en attendant une notice plus complète qui trouvera sa place dans les Annales.

Originaire du diocèse de Bayeux, M^r. Seguay fut d'abord, peu après son ordination, dans la Société des Missions de France, puis curé de Honfleur. A la suite de la Révolution de 1830, il dut donner sa démission, et se retira à Paris, où il eut à diriger successivement plusieurs Communautés religieuses. Ce fut à cette époque qu'il entra en relation avec le séminaire du S^t. Esprit, et il demeura même, pendant quelque temps, à la Maison communicaire.

Et la mort de M^r. Fourdiner, en 1845, les Directeurs de l'Établissement lui offrirent la charge de Supérieur, bien qu'il ne fût pas membre de la Société. M^r. Seguay était alors premier Vicaire général de Perpignan et Doyen du Chapitre. Il accepta néanmoins, sur les instances qui lui furent faites, la nouvelle position qu'on lui offrait.

On méditait depuis plusieurs années déjà une nouvelle organisation du clergé colonial. M^r. Seguay poursuivit ce dessein avec ardeur; et dans ce but, il fit faire aux anciennes Règles du S^t. Esprit plusieurs modifications, que le S^t. Siège approuva au commencement de 1848.

Tout paraissait alors concourir à ses projets. Mais la divine Providence avait d'autres vues. À peine les nouvelles Règles étaient-elles approuvées à Rome, que la Révolution de février éclatait à Paris, et amenait au pouvoir, à la Marine et aux colonies, des hommes hostiles à M. Séguay et aux Directeurs du Séminaire, qu'on accusait d'être antinègrophiles et opposés à l'émancipation des esclaves dans nos colonies. Voyant donc l'Établissement menacé jusque dans son existence, voyant d'ailleurs tous ses plans renversés et les conditions auxquelles il avait accepté la direction de l'œuvre foulés aux pieds, M. Séguay donna sa démission et se retira, après avoir fait nommer à sa place M. Mornet, lequel ayant la réputation d'être très-dévoilé aux noirs, était très-populaire auprès du nouvel ordre de choses.

Retiré dans son pays natal, il ne songea plus qu'à se préparer à la mort par une vie toute de recueillement et de prière. Ses dernières années furent des plus édifiantes. Atteint d'une fluxion de poitrine qui le conduisit au tombeau, il demanda lui-même et reçut avec la foi la plus vive les derniers sacrements et s'endormit dans la paix du Seigneur le 27 février. On voulut donner à son inhumation le plus de pompe possible. Plus de vingt prêtres y assistaient; la messe fut célébrée par un grand vicaire du diocèse, qui prononça une touchante allocution à la mémoire du vénéré défunt.

Et cause de ses anciens rapports avec la Société du S. Esprit, rapports qui s'étaient toujours perpétués jusque là par des relations d'amitié et de bienveillance, le C. C. Père a fait célébrer pour lui, au Séminaire

un service funèbre, le 11 mars (1865). Et de plus, il profite de cette occasion pour le recommander ici d'une manière spéciale aux prières et suffrages de la Cong^o. toute entière. On devra, en conséquence, lui donner une part dans le Souvenir spécial que l'on doit faire à la sainte messe et à la s^{te} Communion, pour les membres décédés dans l'année, selon le texte des règles « so-
« dialis defuncti recordentur ad altare per annum... »
(Part. 2. cap. 6. art. 3.).

III. Mort de M^r Drach, ancien catéchiste du Vénéré Père. —

M^r le Chevalier Drach a eu une part trop grande dans l'œuvre de la conversion à la foi chrétienne de notre Vénéré Père et St. Fondateur, pour que la nouvelle de sa mort ne soit pas portée aussi à la connaissance de toute la Cong^o, afin que chacun y prie Dieu pour le repos de son âme. C'est là une dette de reconnaissance dont tous nos chers confrères se feront un pieux devoir de s'acquitter, sur la demande particulière de notre C. R. Père.

Comme on se rappelle l'avoir vu dans la vie du Vénéré Père (Liv. I. chap. III. p. 36 et suivantes), ce fut M^r Drach qui, par sa bienveillante influence, obtint son entrée d'abord au collège Stanislas, puis au séminaire de St. Sulpice, à Paris. Quelques années plus tard, en 1840, nous le retrouvons encore introduisant, à Rome, notre St. Fondateur avec M^r de la Bruinière, auprès de Sa Sainteté Grégoire XVI, alors qu'il s'agissait de jeter les premiers fondements de l'œuvre des noirs et de la petite société du C. St. Cœur de Marie. Et ce fut en cette circonstance qu'eut lieu un fait remarquable, que M^r Drach consigna immédiatement de sa propre main, et qu'il a transmis au C. R. Père

en ces termes, après la publication de la Vie de notre Vénéré Père: « En fournissant des notes concernant notre cher Père Libermann de bienheureuse mémoire, j'ai oublié un fait remarquable que j'ai retrouvé dans les cahiers où, chaque soir, je me rends compte de ma journée. — Le 17 février 1840, je présentai à Grégoire XVI l'abbé Libermann et son ami l'abbé de Sabrunière, mort depuis Evêque-Martyr. Le Souverain Pontife posa la main sur la tête de l'abbé Libermann en appuyant avec une visible émotion: « Quand les jeunes gens eurent été congédiés, le Pape me demanda d'une voix émue: Qui est celui dont j'ai touché la tête? » Je fis à S. S. en peu de mots l'histoire du néophyte; et j'étais bien loin de reconnaître tout ce qu'en a révélé le volume que vous avez fait imprimer. Le Pape dit alors ces propres paroles: Sarà un santo — Ce sera un saint. »

(lett. au Co. d. Père, Rome, 10 août 1855.)

M. Drach conserva par la suite, et jusqu'à la fin, les meilleures relations avec notre Vénéré Père ainsi qu'avec la Congrégation; il fut un des premiers à qui notre St. Fondateur écrivit après sa promotion aux Ordres sacrés et surtout à la Trêtrise, pour lui faire part de son bonheur et l'inviter à remercier Dieu avec lui de ces si grandes grâces et des abondantes bénédictions qu'il daignait répandre sur les premiers commencements de la petite Société à la Neuville. Lorsque notre St. Fondateur vint se fixer à Paris, après la fusion, M. Drach, qui habitait alors la capitale, renoua des rapports plus intimes encore et voulut faire une retraite (10 Dec. 49), sous la direction de celui qu'il avait

autrefois initié le premier aux vérités de notre sainte Religion, mais qu'il reconnaissait alors pour son maître, et un maître bien supérieur dans les voies de la sainteté et de la perfection, et qu'il proclamait comme un saint, selon la parole comme prophétique de Grégoire ^{xx}.

Quelques années après la mort de notre Vénéré Père, M. Drach exprima à notre C. R. Père le désir d'être reçu dans la maison du séminaire, pour y achever tranquillement sa carrière et s'y préparer à mourir au milieu des disciples et des fils de notre saint Fondateur; ce que l'on regretta de ne pouvoir alors lui accorder, malgré l'offre qu'il faisait même de nous laisser sa bibliothèque composée d'ouvrages assez précieux. Le Bon Dieu avait d'autres desseins; M. Drach retourna à Rome, où il avait passé une partie de sa vie, en qualité notamment de Bibliothécaire de la S. C. de la Propagande; et ce fut là, au pied même de la Chaire de St. Pierre, à laquelle il était si fortement attaché, et pour le triomphe de laquelle il avait beaucoup travaillé et écrit, qu'il rendit pieusement son âme à Dieu le 2 Janvier 1865, dans sa 76^{ème} année.

Sur son billet mortuaire envoyé à notre C. R. Père par son fils, M. l'abbé Drach, aujourd'hui vicaire à St. Jean - St. François, à Paris, on lit ces paroles de St. Augustin: Memoriam suam ad altare tuum fieri desideravit (Conf. lib. ix. c. xiii.) O Seigneur! il a exprimé le désir qu'on se souvint de lui à votre autel - Ce désir du plus ancien bienfaiteur de la Cong^e, il sera surtout entendu parmi nous; nos Stes Règles nous font un devoir de prier souvent pour tous nos Bienfaiteurs défunts. *Oratio pariter, et quidem frequenter, pro benefactoribus defunctis* - Or qui peut avoir plus de droit à ce tribut de notre reconnaissance que celui auquel, après

Bien, nous sommes redevables de tant de bienfaits spirituels dans la personne de notre bien-aimé Père et S.^t Fondateur ?

Vous n'avez parlé ici que des rapports de Mr. Drach avec notre Vénéré Fondateur et la Cong^g. Nous donnerons sur lui, à la 3^{ème} partie, une petite notice biographique empruntée au Journal Le Monde.

IV. Santé du C. R. Père. — En suite de ses continuel travaux, le C. R. Père a éprouvé, dans les premiers mois de cette année, une assez grande fatigue des yeux. Il lui paraissait sans cesse des mouches volantes devant l'œil droit, et ne pouvait que difficilement s'appliquer à la lecture. Mr. le Curé de Chevilly, qui connaît tout particulièrement Mr. Desmares, médecin des plus habiles dans la partie, voulut bien recommander le C. R. Père à ses soins. Le célèbre oculiste de la Capitale, après l'avoir examiné, reconnut que le mal était dû à une inflammation de la rétine, mais il ajouta, heureusement, que ce mal pris à temps, n'aurait pas de suites fâcheuses. Il aurait désiré cependant que le C. R. Père s'abstînt de toute lecture, du moins pendant quelque temps, chose bien difficile pour Notre C. R. Père, vu ses nombreuses correspondances et ses autres travaux. C'est à chacun de nous, du moins, à faire en sorte, autant que possible, de lui alléger la fatigue de la lecture et du travail, en écrivant et présentant les choses avec plus de soin.

Vous nous hâtons d'ajouter qu'au retour de la belle saison, qu'il est allé passer de bonne heure à la Maison du S.^t Cœur de Marie, le C. R. Père a éprouvé un mieux sensible. Tous nos chers confrères uniront leurs prières près du S.^t et Immaculé Cœur de Marie,

afin de lui obtenir les forces et la santé nécessaires pour continuer et faire arriver à bonne fin ces différents travaux si importants qu'il a entrepris pour le bien de la Congrégation.

V. Le C. R. Père à N. D. des Victoires, le dim. de l'Épiphanie. Cette année, comme les deux précédentes, le C. R. Père a été invité par M. le Curé de N. D. des Victoires à présider les exercices de l'Archiconfrérie, le dimanche de la solennité de l'Épiphanie, 3 janvier. Cette réunion a été spécialement consacrée à l'œuvre apostolique, dont le C. R. Père est, comme on le sait, le Directeur Général et qu'il a été heureux de placer en ce jour sous l'auguste Patronage du St et Immaculé Cœur de Marie. L'Echo de N. D. des Victoires en rend compte en ces termes:

— « Le dimanche suivant, 3 janvier, fête de l'Épiphanie, la réunion des associés était présidée par le C. R. Père Supérieur Général de la Cong. du St Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie. Nous y entendîmes un magnifique discours de M. l'abbé Sainte-Colombe. L'action de Jésus-Christ dans le monde, continuée et poursuivie par son Église tel fut le thème de ce discours. La parole colorée, ardente, généreuse de l'orateur, et toujours toujours au service de la plus exacte théologie, peignit avec force et conviction les grandes prérogatives de l'Église, et formula ce qu'elle a droit d'attendre de la société chrétienne pour accomplir en elle et avec elle la mission que lui légua son divin fondateur.

« Avec le C. R. Père général de la Cong. du St Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie, et M. l'abbé Sainte-Colombe, se présentait ce soir là, à N. D. des Victoires, pour lui être consacrée d'une manière plus

intime, l'œuvre apostolique. Cette œuvre fondée en 1838, a pour but de coopérer à l'extension de l'Église catholique dans le monde, en procurant aux missionnaires, non pas des secours en argent, comme le fait l'œuvre de la Propagation de la foi, mais les objets nécessaires ou utiles, soit à la célébration des saints mystères, soit à l'administration des sacrements et à la décoration des églises, soit enfin aux missionnaires eux-mêmes ou à leurs néophytes. Depuis longtemps nous aimions l'œuvre apostolique; notre affection est encore plus grande pour elle depuis le 8 janvier, où nous l'avons vu filialement aux pieds de Notre-Dame-des-Victoires, en la personne de ses deux principaux directeurs et de la plupart des dames qui la patronent. A la fin de la réunion, une quête a été faite pour l'œuvre. Ainsi elle a reçu ce soir là l'obole de la Sainte Vierge et celle de l'Archiconfrérie Suisse cette double offrande lui porter bonheur et lui assurer la continuation des bénédictions du Ciel. Quelques jours auparavant, nous avions accordé la même faveur à l'œuvre des Tabernacles, qui réalise, pour nos pauvres diocèses de France, ce que fait l'œuvre apostolique pour les missions. Ces deux œuvres, fruites bénies du zèle catholique pour la propagation du règne de Dieu sur la terre, auront toujours les plus vives sympathies de Notre-Dame-des-Victoires. (Bulletin du 6 fév. 1865 p. 8.)

VI. Exposition annuelle de l'Œuvre apostolique. — L'Exposition générale de l'œuvre apostolique, dont le C. S. Père est, comme on vient de le dire, le Directeur général, s'est ouverte le 31 mai et s'est continuée les jours suivants. Elle a pu avoir lieu, cette année, dans la maison même qui sert, à Paris, de centre à l'œuvre, et où est établie une Communauté des Sœurs de St-Joseph de Cluny pour lui prêter le concours de son zèle.

Entre-deux villes de France y figuraient; c'était trois de plus que l'année dernière, et toutes, à quelques légères exceptions près, sont en voie de progrès très-marqués; telle que Paris, par exemple, où malgré la grande perte de sa présidente, M^{me} la C^{te} de Jonville, qui a laissé en mourant un legs généreux à l'œuvre, deux nouveaux ouvroirs ont été établis dans l'année, par l'intelligente initiative de celle qui lui a succédé, M^{me} la C^{te} de Satour-Maubourg. À ces trente-deux villes de France sont à ajouter: Rome et l'île de la Réunion; Rome ce grand centre de toutes les œuvres catholiques qui, en outre de la brillante exposition de ses produits, a encore réalisé en dons divers la somme de 18,000^f; la Réunion, qui continue à être pour les missions qui l'avoisinent le plus, la bienfaisante Providence qui répond à leurs besoins les plus pressants.

Ces développements toujours plus grands, ont permis à l'œuvre apostolique d'étendre aussi davantage ses bienfaits dans la même proportion. C'est ainsi qu'on a pu faire droit, pendant le présent exercice, aux demandes de plusieurs missions nouvelles, disséminées dans les cinq parties du monde, parmi lesquelles nous citerons notamment notre mission de Chandernagor. En tout 190 missions assistées et secourues par l'œuvre.

D'un autre côté, le relevé général des objets recueillis ou confectionnés par l'œuvre apostolique, a accusé la magnifique somme de 93,479^f 65^c, pour la France, en fait d'orfèvrerie, de chasublerie, de linge d'église, d'objets divers et de piété, d'objets personnels et d'atelier de peinture.

Cet atelier de peinture, dirigé par M. l'abbé Lambert, aumônier de l'Institution des Sourds-Muets à Paris,

est une nouvelle branche d'industrie pour l'œuvre apostolique, à laquelle Sa Sainteté Pie IX daigna donner ses encouragements et ses bénédictions, dans une audience qui fut accordée, il y a quelques mois, à cet ecclésiastique aussi habile que zélé. Espérons que d'autres branches industrielles viendront aussi, chacune en son temps, apporter leur part de coopération à une œuvre, qui, étant catholique, réclame et accepte les secours charitables de tous.

Le C. R. Père avait envoyé, l'année dernière, au Cardinal Barnabò le compte rendu général de l'œuvre pour les années 1863 et 1864. L'Éminentissime Préfet de la S. C. de la Propagande lui en a exprimé toute sa satisfaction, disant « qu'il avait vu avec un véritable bonheur les beaux résultats de cette pieuse association » Et il a bien voulu également lui envoyer selon sa demande, pour la Présidente générale de l'œuvre et toutes les associées, une lettre de félicitation et d'encouragement pour une si belle et si utile institution. (lett. du 31 août 1864.)

VII. Allocations et secours octroyés à nos Missions par les Œuvres de la Propagation et de la S^{te} Enfance, et l'Œuvre apostolique — Il est une chose qui doit intéresser vivement, non seulement tous nos chers confrères qui ont le bonheur de se sacrifier à la gloire de Dieu et au salut des âmes dans les missions, mais encore tous les membres de la Cong: en général, puisque tous prennent part plus ou moins, d'une manière ou d'une autre, à ces missions, c'est bien de savoir quels sont les subsides et secours qui leur ont été octroyés par les diverses œuvres ci-dessus mentionnées. Or voici ce qu'il en a été pour cette année d'abord pour l'œuvre de la Propagation de la Foi :

À M^{gr}. Bessieux, pour le Vic.^t apost^{qu} des Deux-Guinées 12,000^{fr}
 À M^{gr}. Kobès, pour le Vic.^t apost^{qu} de la Sénégambie, 30,000^{fr}
 Au F. Blanchet pour la Mission de Sierra-Léone, ... 19,000^{fr}
 Au F. Horner, pour la Mission de Zanzibar, ... 28,155^{fr}
 Total. 97,155^{fr}

— Voici ensuite la répartition de la S^{te} Enfance :

Deux Guinées, à M^{gr}. Bessieux, Vic. ap^{qu} 12,000^{fr}
 Sénégambie, à M^{gr}. Kobès, Vic. ap^{qu} 30,000^{fr}
 Sierra-Léone, au F. Blanchet, sup.^r de la Missⁿ 3,000^{fr}
 Zanzibar, au F. Horner, supérieur de la Missⁿ 15,000^{fr}
 En tout 60,000^{fr}, qui réunis aux 97,155 de la Propa-
 gation de la fo^r forment une somme de 157,155^{fr}. C'est
 beaucoup sans doute, la chose considérée en soi, et rela-
 tivement aux années précédentes, mais vu l'immensité
 des besoins de nos missions n'y a-t-il pas lieu de s'écrier
 néanmoins ici : « quid fac inter tantos ? » Mais la di-
 vine Providence y pourvoira, nous l'espérons, « Deus
 providebit ».

— Quant à l'œuvre apostolique, ses secours offerts
 pour nos missions, ont été les suivants :

Zanzibar : flanelle pour gilets ; 2 statues, 2 ornements, 1 aube,
 1 garniture d'autel, 2 tapis, 4 manuterges, 3 amicts, 4 puri-
 ficatoires, 2 corporaux, 1 nappe d'autel, 12 scapulaires.

Gabon, pour les Missionnaires : 1 chape, 2 dalmatiques,
 1 croix pastorale, 12 pales, 12 corporaux, 12 garnitures
 d'autel, 1 voile d'exposition, 1 tableau et objets de piété.

— pour les Sœurs de l'Imm. Conception : 1 ornement,
 1 étole, 2 garnitures d'autel, 1 bénitier, 1 carton d'autel,
 20 oriflammes, chapelets et images.

Sierra-Léone : 3 ornements, 1 étole, 1 aube, 3 corporaux,
 3 amicts, 12 purificatoires, 12 manuterges, 1 bannière et
 objets de piété.

Dakar: 3 ornements, dont 1 de Brest, 2 dalmatiques, 1 huméral, 1 calice, 1 statue, 1 aube, 2 surplis, 2 nappes, 6 garnitures, 12 corporaux, 6 amicts, 12 purificatoires, 12 tours d'étoles, 1 étole, 30 oriflammes, croix pour cha-pelets, objets de piété et 6 gilets de flanelle.

Haiti: 1 paire de burettes, 1 missel, fleurs et objets de piété.

Chandernagor: 3 chasubles, 1 ciboire, objets de piété.

VIII. L'Association de prières pour la conversion des Noirs — Son affiliation réciproque avec l'œuvre de l'Apostolat de la prière — Sa diffusion croissante — L'association de prières pour la conversion des la race noire vient de s'affilier et de s'attacher d'un seul coup toute une armée d'âmes ferventes, composant la sainte ligue de l'Apostolat de la prière. Ce qui a été l'occasion de cette union féconde pour les deux œuvres, c'est une lettre du F. Horner au d. F. Ramière, Directeur général de l'œuvre, transmise par le C. R. Père. Dans cette lettre, le F. Horner, donnait quelques intéressants détails sur la mission de Zanzibar, et demandait en retour, selon la promesse faite, l'envoi gratuit du *Messenger du Sacré-Cœur* (de Jésus), bulletin mensuel de l'Apostolat de la prière.

Le zélé Directeur, profitant de cette occasion, et pensant ne pas trop présumer, (ce sont ses propres expressions), de la bienveillance et du zèle des dignes « successeurs du Vénéré Père Libermann », demanda à notre C. R. Père, « de vouloir bien accorder à ses « associés, ainsi que l'avaient déjà fait les Supérieurs de plusieurs ordres religieux, la faveur d'une participation spéciale aux prières et bonnes œuvres des Missionnaires de la Cong. »; faveur qui ne pourrait

« que stimuler le zèle des membres de l'apostolat de la
 « prière, et dont, pour son compte, il lui en serait pro-
 « fondément reconnaissant. (Lett. du 26 Déc. 1864.)

Notre E. R. Père, comme on le pense bien, s'em-
 pressa d'accéder de tout son cœur à une prière si légi-
 time, mais en retour « il crut devoir demander aussi, au
 « R. F. Ramière, en faveur de la Cong^o, une part spé-
 « ciale dans les prières de son association, pour toutes
 « nos missions des noirs ». Puis il le pria de vouloir
 faire connaître et recommander dans son Bulletin
 mensuel (Le Messager du Sacré-Cœur) l'Association de prières pour
 la conversion des Noirs, en union avec l'Archiconfré-
 rie de N^o. 19. des Victoires. Et le digne Directeur de l'a-
 postolat de la prière accéda, de son côté, à ces deman-
 des de notre E. R. Père; ce qui assure à nos Missions
 en particulier, un nouveau et continuel secours bien
 puissant de prières et d'intercessions. Eussent enfin,
 tant de vœux et d'expiations réunis amener bientôt
 aux pieds de son Sauveur et de son Dieu, toute la
 race noire convertie et régénérée !

On trouvera à la 3^e partie un extrait du Mes-
 sager du Sacré-Cœur sur cette affiliation mutuelle des
 deux œuvres reproduisant la lettre du E. R. Père.

— Depuis que cet article du Messager a été publié,
 des demandes nombreuses d'affiliation à l'Association
 de prières pour les noirs ont été adressées à la Maison-
 Mère, de France et de Belgique, de la part de prêtres,
 de chanoines, de petits séminaires, de communautés
 religieuses et de pieux fidèles de tous les rangs de la
 société, parmi lesquels nous mentionnerons en parti-
 culier une tante du S. de Beaurepaire, Madame
 Lucie de la Myre, afin de pouvoir citer le passage

suivant de sa lettre de demande au C. R. Père : « Voici
 « plus de huit ans que j'habite chez les Dames du Sacré-
 « Cœur, à la Neuville, la chambre occupée autrefois,
 « dit-on, par le S^t Père Libermann, où j'ai placé une
 « grande photographie encadrée de mon neveu Gus-
 « tave de Beaurepaire, qui serait bien aise, j'en suis
 « sûre, s'il vivait encore, de me voir en union de prières
 « avec les membres d'une Cong^e qu'il aimait tant !... »

— En outre de ces affiliations individuelles, notre C. R. Père a de plus accordé à plusieurs ecclésiastiques, sur leur demande, la faculté de pouvoir, comme délégués, recevoir et inscrire eux-mêmes de nouveaux associés, sauf à en faire connaître le nombre, chaque année, à la Maison-Mère. Nous citerons entre autres le C. R. Père Ghys, de l'Ordre des Trinités, Directeur de l'Orphelinat de Brugelette en Belgique, qui depuis a déployé un grand zèle pour l'Association.

— Quelques petits secours pécuniaires ont aussi été donnés par un certain nombre d'associés, pour nos Missions, et notamment par les élèves du petit séminaire de Nozeroy, qui, à l'occasion de la fête du glorieux S^t Joseph, Patron de M. l'abbé Cornu, leur Supérieur et l'un des amis les plus anciens et les plus dévoués de la Cong^e, ont eu la pieuse et excellente pensée de lui offrir, à cette destination spéciale, une somme de 81^{fr} à laquelle les domestiques de la maison, membres de l'Association ont aussi voulu ajouter leur petit contingent de 3^{fr}. « Jamais présent de fête, je vous l'avoue, écrivait le
 « digne Supérieur à notre C. R. Père, ne m'a été plus
 « agréable. Ce qui en a doublé le prix, c'est la sponta-
 « néité de l'offrande de la part des élèves, c'est leur
 « ingénieuse délicatesse à me ménager à cet égard la

« surprise la plus complète, » Et demande ensuite au E. R. Père « de bénir avec lui ces chers enfants, de prier « pour eux et de les recommander aux ferventes prières « des C^{tes} de la Cong^e, exprimant l'espérance que ce qui « vient de se passer contribuera à faire surgir peut-être « de nouvelles vocations pour nous dans le petit-séminaire « de Nozeroy, » en resserrant de plus en plus les liens qui, « par l'intermédiaire de son digne ami, le F. Chevalier, « et de notre saint Fondateur, le E. F. Libermann, l'unis « sent depuis près de 20 ans à la Cong^e. » (Sé^{ss}. du 20 mars 1865.)

Notre E. R. Père recommande donc ici, d'une manière toute particulière, cette pieuse maison aux prières de toute la Cong^e et notamment dans les maisons de formation, d'autant que, non content d'avoir affilié d'abord son digne Supérieur à la Cong^e, il a, sur la demande de celui-ci, fait entrer l'Établissement tout entier en communication et participation des prières, des travaux et de tous les biens spirituels de l'Institut.

IX. Union mutuelle et réciproque de prières, bonnes œuvres etc. entre l'Ordre des Chartreux et la Congrégation. — Notre E. R. Père ayant été mis providentiellement en rapport avec l'Ordre des Chartreux, à l'occasion notamment de l'un de leurs plus saints Religieux, Dom Sabier, mort en odeur de sainteté, il y a quelques années seulement, ancien ami, admirateur et imitateur zélé de notre Vénéré Père et s^t. Fondateur, de qui nous tenons plusieurs de ses lettres spirituelles et plusieurs renseignements très-édifiants sur lui, remontant au séminaire d'Issy, — notre E. R. Père, disons-nous, crut devoir profiter de cette occasion pour demander en faveur de la Cong^e, son affiliation spirituelle à tout l'ordre cartusien.

Il fut fait droit à cette requête; et le 2 janvier

1863, quatrième anniversaire de la sainte mort de Dom Jean Salier, le R. P. Supérieur de la Grande Chartreuse, Ministre Général de l'Ordre, envoya à notre E. A. Père des Lettres authentiques de cette affiliation si précieuse pour nous, et dont tous nos chers confrères se réjouiront certainement dans le Seigneur.

En retour, ces saints Religieux voulurent aussi avoir, en mémoire et selon les intentions présumées de Dom Jean et de notre Vénéré Père, la participation aux prières, travaux, bonnes œuvres etc. de la Cong^g; afin de rendre par là la communication de tous les biens et mérites spirituels réciproques entre les deux Ordres, dont l'un prie sur la Montagne, tandis que l'autre combat dans la plaine. Notre E. A. Père s'est empressé d'accéder aussi de son côté à cette demande, par l'envoi de Lettres d'affiliation de l'Ordre des Chartreux à la Cong^g, à la date du 2 Février suivant, treizième anniversaire de la mort de notre saint Fondateur. Et par là s'est accomplie cette union mutuelle et intime entre les deux familles religieuses, qui doit durer toujours et dont nous serons certainement les premiers à recueillir les plus heureux fruits.

Nos chers confrères liront avec intérêt à la même partie, les Lettres mutuelles d'affiliation dont il s'agit, avec quelques extraits de lettres des S. S. Chartreux y relatives.

X. Paroles prononcées au Sénat en faveur de la Cong^g et de notre Etablissement à Rome. — Beaucoup de nos chers confrères ont déjà pu voir, par les journaux de quelle manière, l'ancien Ministre des Cultes, M. Rouland, dans le violent réquisitoire qu'il a fait au Sénat, à la séance du 12 mars dernier, contre l'ultramontanisme et le parti ultramontain etc., avait publiquement accusé

« des ecclésiastiques nourris à Rome, disait-il, par la France
 « qu'ils ne savaient ni ne voulaient défendre auprès du
 « St Père, et qui se complaisaient à jeter le dédain et le
 « mépris sur les plus grands noms, sur les plus doctes
 « prélats de la France.»

Cette accusation ne pouvait, ce semble, être dirigée
 contre nous; car, si nous sommes à Rome, ce n'est certes
 pas aux frais du Gouvernement; et loin de nous aussi ce
 dédain pour l'épiscopat. Elle paraissait plutôt se rappor-
 ter à la Maison de St. Louis des Français, dont les mem-
 bres sont rétribués par la France. Mgr le Cardinal de
 Bonnechose, archevêque de Rouen, repoussa énergi-
 quement cette incrimination, en tant du moins que ne
 pouvant regarder ni notre Congrégation qui dirige le sé-
 minaire français à Rome, ni l'établissement de Saint-
 Louis, dont il avait été précédemment supérieur.

Voici la réponse de l'Éminent et éloquent Evêque,
 qui mérite d'être conservée avec honneur pour les an-
 nales de la Cong. « Je ne puis laisser passer ce qui a
 « été dit sur des prêtres français à Rome, car c'est jus-
 « que là qu'on est allé les chercher qui sont ces prêtres
 « français, qui selon une version⁽¹⁾, subsistent de l'argent
 « de l'Empereur, selon une autre version⁽²⁾, sont nourris
 « par la France, et qui dénoncent l'Empereur, qui calom-
 « nient nos grands évêques et qui font enfin cet indigne
 « métier dont on a parlé? Je demanderai à M. le Ministre
 « des Cultes qui ils sont, car ici l'accusation a besoin
 « d'être précisée. Il n'y a que deux maisons de prêtres
 « français à Rome: c'est la Cong. du St. Esprit et la Mai-
 « son de St. Louis des Français.

« La Cong. du St. Esprit, qui tient le séminaire fran-
 « çais, est composée de Religieux qui m'ont paru très-
 « respectables, qui sont pauvres. Assurément vous ne

(1) Version du Complément rendu. — (2) Version du Procès-verbal.

trouverez trop de luxe dans leur maison ; il n'y a pas même le nécessaire, pas même ce qui est indispensable à Rome, c'est-à-dire assez d'air et de lumière. Mais ces Religieux là sont d'une Congrégation approuvée par la France ; la France leur a officiellement confié le saint ministère dans ses colonies ; ils ont paru au gouvernement lui offrir des garanties suffisantes. Je ne puis donc croire que ces imputations s'adressent aux membres de la Congrégation du St. Esprit résidant à Rome.»

« Il ne reste plus que St. Louis-des-Français.

« Ici, Messieurs, je suis un peu touché au vif, car j'ai été cinq ans Supérieur de cette Communauté ; (il y a près d'une vingtaine d'années) ; c'est moi-même qui lui ai donné l'organisation qu'elle a maintenant. Or, je puis attester qu'elle était animée d'un esprit vraiment sacerdotal et vraiment français. » (Moniteur du 15 mars 1865.)

Ce témoignage en faveur de notre Cong^g, par Son Eminence le Cardinal de Bonnechose, a d'autant plus de valeur qu'il était de sa part entièrement spontané. Le C. C. Tère, qui avait eu occasion de le connaître depuis longtemps déjà, par N. D. des Victoires, où il venait fréquemment

voir M. Des Genettes,

(1) Nous avons cité les propres paroles du Cardinal, d'après le procès-verbal du Moniteur. Compte-rendu officiel communiqué aux journaux le résumé ainsi : « Il est encore dans le discours que je combats un point je ne puis laisser passer : c'est celui où des attaques ont été dirigées contre des prêtres français qui sont à Rome, et qui, nourris par la France, méconnaissent le bienfait dont ils sont l'objet.

« Ces prêtres, qui sont-ils ? Je le demande positivement ; car les accusations dont ils ont été l'objet sont très-dieuses. Or, je ne connais à Rome que deux maisons de prêtres français : la Cong^g du St. Esprit et la maison de St. Louis-des-Français.

« La première tient le séminaire-français : elle est approuvée par le Gouvernement, qui lui a confié officiellement le service catholique aux Colonies. Cette maison est pauvre, elle n'a pas même le nécessaire, et l'air et la lumière ne lui sont pas suffisants. » (N. le journal le Monde n^o du 15 mars 1865.)

était allé lui faire visite la veille même, après le discours de Mr. Rouland, mais sans lui demander de prendre notre défense, ne regardant pas l'attaque de l'ancien Ministre comme dirigée contre nous; et de son côté, le Trélat ne lui avait pas annoncé son intention. Nous devons donc être d'autant plus reconnaissants des paroles favorables qu'il a bien voulu prononcer pour nous et pour notre Maison de Rome. Il avait pu d'ailleurs, mieux que tout autre, juger de ce qu'il en était; car peu de temps auparavant il se trouvait dans la Ville-Sainte; et il avait été visiter le séminaire français. Le C. d. Père fut le remercier le lendemain; et Son Eminence lui exprima de nouveau toute son estime pour cet Établissement. Elle ajouta, qu'elle avait surtout appuyé sur la pauvreté de la maison, comme le meilleur moyen de nous couvrir de toute attaque.

— Toutefois, bien que Mgr. le Cardinal de Bonnechose nous eût mis hors de cause, comme il avait dit ne connaître à Rome que deux maisons de prêtres français, la nôtre et celle de St-Louis-des-français, et qu'ensuite M. Rouland avait protesté n'avoir reçu aucune plainte sur ce dernier Établissement, on aurait pu en conclure que ce devait par conséquent être nous qu'il avait eu en vue. Pour en avoir le fin mot, notre C. d. Père crut devoir prier M. le Docteur Séguin, médecin de Mr. Rouland, et aussi le sien, homme non moins recommandable par ses sentiments religieux que par sa science médicale, de demander à Mr. Rouland lui-même, si c'était, oui ou non, notre Cong. qu'il avait eu en vue dans ce passage de son discours. Or, celui-ci lui affirma positivement que non; et il le pria même itérativement d'en assurer de sa part notre C. d. Père.

De son côté, le S. Freyd, à la nouvelle de l'accusa-
 tion si grave portée en plein Sénat contre des prêtres
 français de Rome, s'était empressé d'aller à l'Am-
 bassade exprimer sa surprise et ses craintes. Il était
 accompagné du S. Eschbach. Mr de Sartiges leur fit
 bon accueil. Il les assura que « depuis qu'il était à Rome,
 « il n'avait jamais entendu contre nous rien de défavo-
 « rable, et les remercia plusieurs fois de leur démarche. »
 — Il faisait d'ailleurs peu de cas, pour ne rien dire de
 plus, du discours de l'ex-Ministre des Cultes. (Lett. du S. Freyd
 au C. X. Tère, 28 mars 1865.)

Il paraît, du reste, d'après ce qu'on a pu savoir
 depuis, que les plaintes de Mr Rouland ne se rappor-
 taient qu'à quelques prêtres recevant de l'Ambassade certaines rétribu-
 tions, pour la desserte de quelques églises françaises, à Rome, en de hors de St Louis.

Ainsi cette accusation qui, au premier abord,
 avait pu paraître nous menacer, devint au con-
 traire l'occasion de témoignages élevés pour la Cong^e,
 en faveur de son existence légale comme en faveur
 de ses services

— Ces témoignages ne furent pas inutiles, et sur-
 tout l'appréciation favorable de Mgr de Bonnechose,
 car elle servit à nous couvrir dans l'attaque que fit,
 le lendemain même, le 1^{er} Président de la Cour Imp^{le} de Rome,
 Mr Bonjean, contre les Congrégations religieuses,
 celles surtout non approuvées

En effet, M. le premier Président, rappelant en
 d'autres mots ce qu'avait déclaré la veille sur notre
 Cong^e, Mgr de Bonnechose, nous mit hors de
 cause, en tant que Cong^e autorisée par l'Etat, por-
 tant au loin le nom et l'influence de la France, et
 tant d'ailleurs modeste et pauvre. C'est là un éloge
 de la Cong^e qui a ici d'autant plus d'importance,

qu'il a été fait dans le discours même où les Congrè-
gations religieuses ont été le plus vivement attaquées.
Voici les propres paroles de M. Bonjean : Sous le
premier Empire, toutefois, les autorisations ne furent
données qu'avec une grande réserve. Furent seules
autorisées, pour les femmes, les Congrègations hospi-
talières dont rien ne saurait remplacer les inap-
préciables services; pour les hommes, les frères des
écoles chrétiennes, les Lazaristes, les prêtres du saint
Esprit et ceux des Missions-Étrangères qui portent
au loin le nom et l'influence de la France, et les
religieux du Mont St-Bernard, objet du respect
de l'Europe entière.

Quant aux Congrègations non autorisées, tout
est inconnu; seulement nous savons qu'autant
les établissements des Congrègations autorisées sont
modestes, souvent même misérables, (je connais
des maisons religieuses qui sont à peine habita-
bles, ainsi que le disait hier Mgr le Cardinal
de Rouen), autant sont magnifiques les établisse-
ments que les Congrègations non autorisées font
élever partout.⁽²⁾ (Moniteur du 16 mars 1865.)

(1) En parlant de notre maison du séminaire français à Rome.

(2) Le Compte-rendu abrégé de la séance nous réunit avec les Lazaristes et les prêtres
des Missions Étrangères sous la dénomination générique de Frères des Missions Étrangères.

Je mets tout d'abord hors de cause toutes les Congrègations de femmes; la plupart sont
autorisées, et celles qui ne le sont pas encore, le seront dans un avenir prochain.....

« Parmi les Congrègations d'hommes, j'écarte également l'institution des Frères des écoles
chrétiennes, qui peut avoir quelques inconvénients, mais dont je reconnais cependant
l'utilité. Je mets hors de cause les Congrègations ecclésiastiques: les Lazaristes, les Frères
des Missions Étrangères et les religieux du Mont St-Bernard qui, par leurs services, mé-
ritent bien de la patrie. » (Voir le journal le Monde, 16 mars 1865.)

XI. Œuvres proposées en auxquelles il n'a pas été donné suite. —

Depuis le dernier Bulletin, il nous a été proposé différentes œuvres auxquelles on n'a pas donné suite, en égard surtout au manque de personnel, malgré le bien qu'on aurait peut-être pu réaliser par là.

C'est ainsi qu'on nous a proposé d'abord la direction de l'École de Font-Levoy, Etablissement célèbre, au diocèse de Blois, et plusieurs fois séculaire.

C'est ainsi encore que M. Secoffre, un des grands libraires de Paris, ami particulier du d. J. Gaultier, aurait voulu nous établir dans une belle propriété qu'il a achetée depuis plusieurs années, dans le diocèse de Meaux, et dont il s'est fait une maison de campagne. Cet immeuble est un ancien couvent de Franciscains, assez célèbre pèlerinage avant la grande Révolution, sous le nom de N. D. du Chêne. M. Secoffre aurait voulu lui rendre sa première destination religieuse et y rétablir, dans un but chrétien, le pèlerinage antique, dont le souvenir se perpétue dans le pays par une procession annuelle. Mais, outre que les conditions pécuniaires n'étaient guère avantageuses, le défaut de personnel, comme nous l'avons dit ci-dessus, n'a pas permis de donner suite à ces ouvertures.

Il en a été de même pour la demande qui nous a été faite par M. de Fresne, un des principaux membres du Conseil de la S^{te} Enfance, de donner un des Pères de la Congrégation pour un Etablissement situé à Manheim, Grand Duché de Bade, où il aurait été à la tête du service religieux d'une population d'environ 7 à 800 âmes, complètement négligées et presque totalement abandonnées sous ce rapport.

XII. Concession de demi-place sur tout le réseau des Chemins de fer de la Compagnie d'Orléans. — Avis et recommandations donnés par le C. R. Père à cette occasion. — Déjà depuis longtemps, c'est-à-dire depuis décembre 1852, la Congrégation jouissait, pour ses membres, de la faveur de la demi-place, sur la ligne d'Orléans, pour le parcours de Paris à Bordeaux et à Nantes. Mais depuis lors, le réseau des chemins de fer exploités par la Compagnie d'Orléans étant devenu beaucoup plus vaste, par suite de l'établissement de nouveaux embranchements, et notamment de la ligne de Bretagne, notre C. R. Père a cru devoir demander à l'Administration de vouloir bien étendre notre première concession à tout ce réseau. Et cette demande a été accueillie favorablement par le Conseil administratif, en date du 9 juin 1865.

C'est là une concession très-avantageuse pour nous, à cause surtout de notre maison de Langonnet.

— A cette occasion, le C. R. Père recommande de nouveau, et très-expressément, à tous ceux qui sont dans le cas de profiter de cette concession, ainsi que de toutes les autres qui nous sont faites : d'abord de ne pas manquer de se munir, avant leur départ, des billets dont ils peuvent avoir besoin ; ensuite de ne pas oublier de les remplir exactement et entièrement, selon les indications marquées sur les billets eux-mêmes.

Pour les Communautés d'outre-mer, elles doivent avoir soin d'en demander à l'avance pour le retour de leurs membres à la Maison-Mère. Et dans le cas où quelque Missionnaire, arrivant en France, n'en aurait pas à sa disposition, il devrait, dès son arrivée au port de débarquement, écrire immédiatement pour en demander, et même par dépêche télégraphique s'il était besoin. Le C. R. Père rappelle

en outre que l'on ne doit jamais se permettre de donner de ces billets à aucun étranger, pour le faire participer au bénéfice de la demi-place. Car, outre que ce serait une chose frauduleuse, toute contravention à cet égard, pourrait nous faire retirer cette concession, d'autant qu'elle ne s'accorde plus aujourd'hui que très-difficilement, et seulement aux Instituts légalement approuvés. C'est donc un devoir sérieux de conscience pour tous et chacun de bien se conformer aux observations ci-dessus.

XIII. Dons et présents au Muséum d'Histoire Naturelle à Paris.
 Conformément aux désirs et intentions de notre E. et E. Père, plusieurs de nos chers confrères des C^{tes} d'outre-mer, et plus particulièrement des Missions, n'ont pas oublié, en venant en France, d'apporter leur petit contingent pour enrichir le Muséum d'Histoire Naturelle, et prouver ainsi que la religion est loin d'être ennemie de la science, et que les Missionnaires, tout en cherchant avant tout et par dessus tout le salut des âmes, n'excluent de leur dévouement et de leur zèle aucune espèce de progrès véritable dans les connaissances scientifiques. Messieurs les Professeurs administrateurs du Muséum ont été on ne peut plus reconnaissants de ces présents et ont écrit les lettres de remerciement les plus flatteuses: d'abord en juillet 1864, sans remonter aux autres dons antérieurs — au E. Strub, pour un grand lézard du bord des eaux (*Varanus niloticus*) et un Caméléon du Sénégal, qui manquaient à la Ménagerie, en février 1865, à l'œuvre de la 1^{re} Enfance, pour plusieurs bocaux d'insectes variés du Gabon, que nous lui avions offerts pour son musée, afin qu'elle pût en faire, de son côté, si elle le trouvait bon, des présents agréables au Muséum, en avril 1865, au

F. Emonet, pour un magnifique serpent fer de lance (*Bothrops lanceolatus*) qui, apporté vivant de la Martinique, est malheureusement mort à son arrivée, mais se trouve conservé depuis avec soin, à cause de sa belle longueur, dans la collection des Galeries; en Juin 1865, au S. Duparquet, pour un certain nombre de Reptiles, de Poissons et de plantes recueillis par lui et apportés par lui du Gabon, etc. Notre C. R. Père exhorte chacun des Missionnaires à imiter ce zèle, non-seulement pour le Muséum d'Histoire Naturelle, mais encore pour le musée de la Ste Enfance, et surtout pour celui de la Maison-Mère.

XIV. La Fête de la Pentecôte à la Maison-Mère — Visite de Son Exc. le Nonce ap. et de l'Archev. de Paris — Avant de passer à la revue des Communautés, il nous reste à dire quelques mots de la Fête de la Pentecôte à la Maison-Mère.

Comme les années précédentes, Son Excellence le Nonce apostolique, Mgr. Chigi, nous a fait l'honneur, à la prière du C. R. Père, de venir officier pontificalment à la Grand'Messe et aux Vêpres. C'est toujours un bonheur pour nous d'avoir à notre première Fête patronale le digne représentant du Vicaire de Jésus-Christ. Et c'est un témoignage de bienveillance qu'il est heureux lui-même de donner au C. R. Père et à toute la Cong.

Son Excellence était accompagnée de l'Auditeur et du Secrétaire de la Nonciature, Mgr. Aloisi et M. l'abbé Succiardi. A ses côtés, se trouvaient à table Mr Dubois, ancien Ministre des Cultes à Fort-au-Prince et actuellement Ministre résident d'Haïti à Paris, M. le Doct. Cruveilhier, que l'on avait invité par reconnaissance pour les soins si dévoués qu'il aime toujours à donner à nos chers confrères malades, M. l'abbé de Girardin,

Directeur général de la S.^{te} Enfance, M. Cortes, Trésorier général de la Propagation de la foi à Paris, M. Boncompagni, Commissaire adjoint du Gouvernement de Cayenne, ami dévoué de nos Tères à la Guyane etc. Vous avions en outre plusieurs supérieurs d'Ordres religieux. M. Albrand, supérieur des Missions Étrangères, le S. F. Bonaventura, Provincial des Capucins, le S. F. Souaillard, Supérieur du couvent des Dominicains, le S. F. Gilson, supérieur de la Maison des Jésuites etc.

Vers la fin du repas, M. le Ministre d'Haïti s'est levé, par un élan spontané, inaccoutumé dans nos modestes repas de C^{te}, et a proposé un toast au Saint-Tère, « comme étant, a-t-il dit, le représentant auguste sur la terre de la Religion, base de toute morale, fondement de tout ordre social, condition première du bonheur de l'homme, de la paix et de la tranquillité des familles et des sociétés. » Inutile de dire que ce toast inattendu a par suite surpris agréablement tout le monde, qui s'y est associé de tout cœur.

Pendant la récréation, Son Excellence le Nonce apostolique est venu, conduit par le C. R. Tère, au milieu des élèves du séminaire et nous a tous bénis au nom du S. Tère, en ajoutant une nouvelle bénédiction spéciale pour le séminaire de S. Martial et les élèves destinés à la Mission d'Haïti. La piété et la simplicité de ses paroles, ont laissé parmi tous les séminaristes la plus heureuse impression.

Le lendemain, lundi de la Pentecôte, nous avons eu la visite de S. Archevêque de Paris, Mgr. Darbois. Sa Grandeur est venue, sur l'invitation du C. R. Tère, nous donner le Salut solennel. Elle a bien voulu, comme il y a environ deux ans, à la fête des 7.^{es} Tère et Paul, adresser, à la chapelle, une allocution, aux séminaristes.

Comparant le séminaire au cénacle, dont il est comme la continuation, le Trélat leur a rappelé trois conditions principales qu'ils doivent, comme les apôtres, réunir en eux pour leur sainte mission : 1^o une doctrine sûre, garantie de toute erreur, par un attachement inébranlable à l'infaillible autorité, et fécondée en chacun par l'étude; 2^o l'autorité de l'exemple, par une vie sainte et édifiante, préparée dès le séminaire par une grande fidélité à la règle; 3^o enfin l'offrande de ses prières et de ses souffrances patiemment supportées, pour attirer sur les âmes les grâces de Dieu. Et en terminant, le Trélat a exhorté tous les élèves à ne pas oublier aussi, quand ils seront dispersés dans les îles lointaines, où ils sont destinés à aller prêcher l'évangile, le diocèse et la ville de Paris qui leur donne l'hospitalité, et où ils sont formés à leur sainte vocation.

Après le Salut solennel du E. S. Sacrement, Sa Grandeur a bien voulu partager notre repas de C^{te}. Avec Elle, nous avions aussi Mgr. Buquet, M. l'abbé Véron, Vicaire général, M. l'abbé de Couttes, Chanoine titulaire et Secrétaire particulier, M. Hamille, Directeur de l'Administration des Cultes, M. Rataud, Maire du 5^{ème} Arrondissement, M. de Fresne, membre du Conseil de la S^{te} Enfance - le Président et le Secrétaire de la Propagation de la foi, étant alors malades ne purent se rendre à l'invitation - M. l'abbé Héron, curé de la paroisse St-Jacques du Haut-Pas sur laquelle est située la maison, le pieux successeur du vénérable M. Desgenettes, M. l'abbé Chauvel, curé de N. D. des Victoires et Directeur de l'Archiconfrérie; plusieurs supérieurs ou membres de Cong^g religieuses qui n'avaient pu être invités la veille, &c.

le R. E. Ratisbonne, Fondateur de la Société de N. S. de Sion, le R. E. Téletot, Supérieur de S. Oratoire, et des membres de la Cong.^e de St. Lazare, de Siquis et de la Miséricorde.

Deuxième Partie

Revue des Commun^{tes}.

Province d'Europe.

C^{te} du St. Cœur de Marie.
Nouvelles concernant la C^{te} en général.

1. Travaux divers pour installation, plantations etc. — 2. Anniversaire de la N. S. V. Père. — 3. Cérémonies de Profession et de Consécration. — 4. Ordination à Willy par Mgr. Massaia. — 5. Fête. Dieu — M^r. Guesdon, administrateur de la Mart^{que}.
Pères et Frères arrivés de Mission.

Extrait du Bulletin de la C^{te}. — 1. Les travaux de la grande Chapelle devant servir pour les offices et être à l'usage particulier du Scolasticat, se poursuivent toujours. Cet an. ven. manège, par les transformations qu'on lui fait subir, se ressemble plus du tout à lui-même; et déjà se présente aux regards étonnés une chapelle qui, bien que non encore achevée, promet d'être bien convenable, et surtout bien recueillie et bien pieuse, avec de vastes sacristies et des tribunes au dessus de chaque côté.
Dans le reste de la maison, divers autres travaux n'ont pas encore été exécutés ou sont en voie d'exécution, tels

que: une salle de bains avec une installation hydrothérapique, qui sera à perfectionner avec le temps; de nouvelles allées au Scolasticat; dans la partie réservée aux récréations, où l'on a planté, sous la direction du Père Duparquet, quantité d'arbres et d'arbustes de toute sorte, notamment des platanes, des marronniers, des acacias, quelques mûriers, quelques arbres de Judée, sans compter beaucoup d'autres plantes plus humbles et plus modestes. D'autres plantations plus importantes, celles d'arbres fruitiers, ont aussi été faites, çà et là, suivant un plan déterminé, dans le reste de la propriété, à savoir: dans les jardins potagers, les prairies, le long des chemins d'exploitation des terres cultivées. Si ces quelques centaines de jeunes arbres: pruniers, pommiers, poiriers etc., doivent donner un jour des fruits abondants, on le devra surtout au F. Soussot, que le C. R. Père avait plus particulièrement chargé de cette partie des plantations, avec l'aide du F. Duparquet.

— 2. Le 2 Février, fête de la Purification de la V. Ste Vierge, et le 43^e anniversaire de la mort du V. Père, toute la C^{te} du S^t Cœur de Marie a célébré de son mieux la mémoire de ce bien-aimé Père et S^t Fondateur. La messe de 8^h, à laquelle assistèrent à la fois, les Novices, les Scolastiques et les Frères, fut célébrée par le C. R. Père, venu exprès de Paris la veille. Tous eurent le bonheur de recevoir la 1^{re} Communion de sa main. Avant de commencer le S^t Sacrifice, il nous annonça que, fidèle à la promesse qu'il nous avait faite l'année dernière, il avait apporté avec lui, le cœur et la langue du Vénéré Père: précieuses reliques, a-t-il ajouté, qui doivent demeurer désormais parmi nous, en attendant que l'on puisse faire venir de N. D. du Gard le reste de ses dépouilles mortelles. Ce cœur nous apprendra

« son amour pour Dieu, son amour pour le S.^r Cœur
 « de Marie, son amour pour ses enfants; et cette langue
 « nous redira les pieuses et saintes paroles que son zèle
 « ardent lui inspirait pour la gloire de Dieu, le salut
 « et la sanctification des âmes. »

Après le dîner, les trois Communautés du Noviciat, du Scolasticat et des Frères se sont réunies, selon l'usage, autour du C. R. Père accompagné de tous les Frères, pour fraterniser tous ensemble dans une commune récréation, d'une manière toute exceptionnelle au reste de l'année, et offrir ainsi au Vénéré Père le spectacle de cette douce et sainte union qu'il désirait tant voir régner entre tous ses enfants, et qu'il recommanda si instamment jusque sur son lit de mort et à son dernier soupir.

À 4 heures, dans la conférence traditionnelle, le S. Delaplace nous a entretenus pendant trois quarts d'heure de ces deux pensées : Qu'est-ce que Dieu a fait pour nous dans et par notre Vénéré Père ? Il nous a donné en lui un fondateur, un modèle, un protecteur. . .
 Qu'est-ce que nous devons faire, à notre tour, pour notre Vénéré Père en vue de Dieu ? Vénérer ses restes que nous aurons bientôt le bonheur de posséder, nous pénétrer de son esprit et retracer ses vertus, répandre, autant qu'il est en nous sa vie et ses écrits spirituels, recourir à lui en toute confiance dans nos différents besoins.

Et ici, en terminant, « serait-ce une demande indis-
 « crète, s'est-il écrié, que de prier Dieu de vouloir bien
 « faire jusqu'à des miracles par ce bien aimé Père ? Cer-
 « tains bruits ont traversé les mers; le S. Laval, dit-on,
 « se souvenant au Ciel de ses enfants de Maurice, inter-
 « cède pour eux, et certaines grâces plus ou moins extra-
 « ordinaires sont attribuées à sa médiation auprès de
 « Dieu. Cependant, le disciple n'est pas plus grand que

le Maître. . . . que le bon et saint S. Savaal fasse des miracles, très-bien; mais le Vénéré Père, mais notre
 « S^t. Fondateur ! Ainsi nous demanderons humblement
 « au Bon Dieu de vouloir bien glorifier aussi par là
 « son fidèle serviteur, s'il le juge opportun pour les
 « intérêts sacrés de la Cong^g et pour sa plus grande
 « gloire. »

— 3. Le soir même de ce jour si plein de pieuses émotions, un Novice-prêtre, M. Simacher, a eu le bonheur de faire sa Profession et d'émettre ses premiers vœux, sous les auspices de la E. S^{te}. Vierge et du Vénéré Père.

Le mois suivant, le jour de la fête de S^t. Joseph, le S. Nérée (Guilberm) a également fait sa Profession, et M. M. Duss et Sicarda, postulants-scolastiques, ainsi que les S. F. Emilien (Sius) et Arbogast (Chantre) ont reçu le S^t. habit. Le E. R. Père présidait la cérémonie, et le S. Emonet, récemment arrivé de la Mart^g, a fait l'instruction accoutumée.

— 4 Le 1^{er} Avril, nous avons eu une nombreuse ordination, dont la retraite préparatoire a été prêchée par le S. Emonet, et dans laquelle trois Novices ont été ordonnés prêtres. on y a fait participer aussi plusieurs Scolastiques.

La chapelle actuelle étant trop petite et la grande chapelle en construction n'étant pas terminée, la cérémonie a dû avoir lieu dans l'église paroissiale de Chevilly — qui, pour la première fois, avait pareil honneur. Elle fut faite par M. g^{te} Massaya, Evêque Capua Vicaire apostolique des Gallas (Abyssinie), dont l'âge, les travaux apostoliques et l'air vénérable ont vivement impressionné tout le monde: Ordinands et assistants, parmi lesquels certain nombre d'habitants

de la localité. — Le C. d. Père a bien voulu venir exprès de Paris prendre part à cette belle cérémonie, qui était toute pour la Congrégation.

À l'Ordination suivante de la Trinité, 10 juin, le C. Lejeune a été ordonné prêtre, moyennant une dispense d'âge de plus d'un an. En outre, deux Scolastiques, M. M. Richert et O'Farrel, ont reçu, le premier, les Ordres mineurs et le second la tonsure. La cérémonie s'est faite dans l'église de St. Sulpice par Mgr. Erivosche, évêque de Babylone.

— 5. La Procession de la Fête-Dieu, à laquelle se présentent si bien les belles allées de la propriété, surtout celles du Noviciat, a été faite au S. Cœur de Marie aussi solennellement et aussi pieusement qu'il nous a été possible. Le S. Sacrement a été porté par notre C. d. Père, au milieu de deux longues files formées par les Pères, les Novices, les Scolastiques, les Frères et les Orphelins. Un reposoir avait été dressé dans le bosquet du Noviciat au fond de l'allée; en revenant, le C. S. Sacrement reposa une seconde fois dans la chapelle actuellement à l'usage des Novices, où se faisaient remarquer des bouquets magnifiques de fleurs artificielles, apportées de Bourbon par le C. Vincent. C'était l'œuvre des Filles de Marie — Cette belle cérémonie fut encore rehaussée par la présence de M. l'abbé Guesdon, administrateur de la Martinique, qui assista à la procession en chappe et, sur la prière du C. d. Père, voulut bien, le soir, donner le Salut solennel.

— 6. La C^{te} du S. Cœur de Marie donne depuis quelque temps l'hospitalité à plusieurs Pères de nos Établissements d'outre-mer et missions, venus à la Maison-Mère pour s'y reposer et s'y retremper un peu,

savoir : les *F. F. Emonet de la Martinique*, *Vincent de Bourbon*, *Stoffel du Gabon*, *François de Maurice*. Le dernier jour du mois Mai, le *F. Georges* nous est aussi arrivé, tout épuisé de huit années de Mission en Afrique.

Tous ces chers confrères se trouvent très-bien dans la douce et pieuse solitude du *S. Cœur de Marie*, où l'on respire d'ailleurs un air si pur, et où la vie s'écoule si tranquille et si recueillie.

Maison du Noviciat.

1. Personnel. — 2. Départ de l'orphelinat de Monsvry.

— 1. *M. Simacher* ayant quitté le Noviciat immédiatement après sa Profession, le 2 février, pour se rendre à *Marienthal* (Eusse-Arhénans), sa place a été remplie par l'arrivée, le mois suivant, d'un nouveau postulant, *M. Clairpanain*, sous-Diacre, du diocèse de Cambrai. Il est venu directement de notre maison de home, où il a passé une année environ, sous la direction de nos Frères, au séminaire français.

Nous avons déjà parlé plus haut de la promotion au sacerdoce de trois Novices : *M. M. Klaine, Renoux et Richard*.

Depuis lors, rien de bien saillant à mentionner parmi nous. Les Novices continuent toujours à faire les petits travaux nécessaires pour approprier de plus en plus et rendre aussi agréable que possible, sans sortir, bien entendu, de la simplicité et de la pauvreté religieuse, le local qui leur est destiné, et qui est désormais la résidence habituelle du *C. R. Père* et des Frères en passage ou en disponibilité.

— 2. Les Novices qui desservent le fort de Bicêtre s'occupent depuis quelque temps d'une autre petite œuvre

bien intéressante. On sait que le F. Delaplace a fait de notre ancienne maison de Monsivry une colonie de son orphelinat de Paris, sous le pieux vocable de N. D. de Nazareth (2); tous les dimanches, les Novices qui desservent le fort de Bicêtre, font, en revenant, le catéchisme aux petites orphelines, pour les préparer de loin à la première Communion; car elles sont bien jeunes, pour la plupart. Ce ministère n'est pas pour eux sans consolations, et les initie aux aurores pauvres et obscures.

Maison du Scolasticat —

1. Personnel — 2. Fêtes de Jésus au temple et de St-Louis de Gonzague —
ordination de la Passion — 4. Examen.

Extrait du Bulletin de la C^{te}. — 1. Le F. Maitrejean a jant été envoyé à la Martinique par le C. D. Père, le Père Emonet, en attendant son propre retour dans cette colonie, le remplaçant auprès de nous, depuis le 19 avril, pour la classe de dogme et le cours d'histoire ecclésiast.

Depuis le dernier Bulletin, il est arrivé deux nouveaux au Scolasticat, dont l'un du diocèse de Rodez, et le second du diocèse de Tribourg. Mais, par contre, un autre postulant nous a quittés, après avoir été employé quelques mois, comme épreuve de sa vocation, à N. D. de Langonnet.

— 2. Le dimanche dans l'Octave de l'Épiphanie, jour où l'Église honore l'Enfant Jésus enseignant les docteurs au temple, et auquel est spécialement consacré le Grand-Scolasticat, nous avons eu le bonheur de présider au milieu de nous, pour rehausser l'éclat de notre fête titulaire, le d. F. Provincial, qui est devenu bien plus rare au Scolasticat depuis que nous avons quitté Paris. Après le dîner, auquel voulut bien assister le F. Supérieur, accompagné des F. F. Fousset et

Duparquet, le F. Provincial nous entretenit longtemps du F. Corbet et nous donna le récit détaillé de la mort de ce cher Père, si subitement enlevé, et dont les Scolastiques avaient si vivement regretté la perte. Rien ne pouvait plus nous intéresser et nous édifier.

— 3. La plupart des Scolastiques ont eu le bonheur de prendre part à l'Ordination du 1.^{er} avril, faite par Mgr. Massaya à Chevilly. Sept des plus avancés, M. M. Papeyre, Graf, Stoll, Bracken, Tower, Hoizmann, et Machon ont reçu le sous Diaconat; seize autres ont été promus aux Ordres mineurs, savoir: M. M. Bonnet, Chevalier, Dessaint, Gommenginger, Garmy, Costes, Walter, Geyfert, Delpuech, Kempf, Ritter, O'Scanlon, Schuermann, Meyer, Girod et Colrat; et enfin treize autres ont été tonsurés, M. M. Richert, Roth, Stoffel, Daull, Humbrecht, Cadoret, Riaux, Baumgartner, Schwab, Rodier, Metz, Koch et Duss.

— 4. En outre de sa dédicace à Jésus au temple, le Grand Scolasticat a, comme on sait, pour Patron St. Louis de Gonzague. Le jour de la fête de ce bienheureux Protecteur, notre C. R. Père a bien voulu venir nous dire la messe de communauté, et tous les Scolastiques ont eu le bonheur de recevoir de sa main la S^{te} Communion. Il a de plus daigné honorer de sa présence notre dîner, avec M. l'abbé Guesdon, Vicaire général, administrateur de la Martinique, et plusieurs des Pères alors présents à la Maison-Mère. Jamais plus joyeux Deo gratias n'avait été accordé. C'était en l'honneur de notre saint Patron Fuisse St. Louis de Gonzague l'avoir eu, comme nous l'espérons, pour agréable du haut des Cieux!

491.
Clé des Frères.

1. Personnel — 2. Retraite et fête de St. Joseph. — 3. Les six Dimanches à St-Louis-de-Gonzague.

— 1. Depuis le dernier Bulletin, il est entré six nouveaux postulants au Noviciat, mais aussi d'autres, au nombre de quatre, ont regardé en arrière et sont retournés dans le monde.

Le cinq Avril, quatre Novices-Frères sont arrivés de N. S. de Langomet au St-Cœur de Marie pour achever le temps de leur probation et se préparer à leur Profession.

— 2. Quelques Frères, qui n'avaient pu prendre part aux exercices de la retraite annuelle du mois d'octobre, ont commencé la leur huit jours avant la fête de St. Joseph, et l'ont terminée le jour même de la fête de ce grand Saint, Patron spécial des Frères. Le soir, au Salut, deux Postulants ont reçu le St. habit, sous le nom de religion de F. F. Arbogast (Chantrelle) et Emilien (Eius); et le F. Novice Nérée a émis ses premiers vœux entre les mains du C. R. Père.

Dans une courte allocution, le R. F. Lamonet a fait ressortir l'amour spécial de N. S. pour les âmes religieuses, et comment, en retour, il demande la possession pleine et entière de leurs cœurs; puis, comme guides et modèles il a présenté la C. S. Vierge et son glorieux Époux St. Joseph. Et enfin, en terminant, il nous a exhortés tous à persévérer, toujours dans l'amour et l'estime de notre St^e vocation, et la fidélité à y correspondre avec une générosité toujours croissante.

— 3. St-Louis-de-Gonzague, Patron du Scolasticat, est aussi bien honoré parmi les Frères. C'est ainsi que chaque Frère s'est fait un devoir de visiter, pendant les six Dimanches consécutifs précédant sa fête, la

statue de cet aimable saint, exposée dans la chapelle provisoire du Scolasticat, pour honorer les six années qu'il a passées en Religion, dans la Compagnie de Jésus. Aimons à espérer qu'en retour il obtiendra pour chacun d'eux des grâces spéciales, pour la pratique des vertus qui l'ont rendu un modèle pendant sa vie religieuse, telles que notamment la piété et la ferveur, l'obéissance, la charité et une pureté vraiment angélique.

Maison du Séminaire Colonial

1. Petite vérole. Mort de 2 élèves - 2. Pèlerinage à N. D. des Vict. de protection. -
 3. Fête de la Pentecôte - 4. Ordin^e de la Trinité. Retraite par Mgr de Ségur - 5. Le R. P. Gaullier aux eaux avec le Card. Gousset. - Visite du R. P. Lenavasseur en Allemagne.
 - 6. Ouvrages du P. Léon Lenavasseur - 7. Visite de Mgr Bouhuet, de Mgr de Beaumont, de M. Guesdon œuvres de la Ste Famille - 8. Journée du Patronage.

— 1. Le Séminaire colonial a été éprouvé cette année d'une manière exceptionnelle, et comme jusqu'ici, peut-être il ne l'avait été par le passé.

On déplorait encore la perte toute récente du cher Père Corbet, lorsque la petite vérole vint nous enlever, pour ainsi dire coup sur coup, deux séminaristes, qui le suivirent bientôt dans la tombe. Le premier, M. Rivals, du diocèse de Carcassonne, était Diacre et n'attendait que la prêtrise pour aller se dévouer au St. ministère, dans les colonies. Après quelques jours seulement de maladie, il rendit son âme à Dieu le 5 janvier, à 5 h. du matin, sans qu'on eût pu s'apercevoir d'aucun danger sérieux et surtout imminent. On eut cependant encore le temps de lui administrer l'Extrême-Onction. Nous aimons d'ailleurs à espérer que son âme était bien préparée pour ce redoutable passage.

La seconde victime fut un clerc tonsuré, M. Grouazel, du diocèse de St. Brienc, élève d'une piété plus qu'ordinaire, qui était venu au séminaire pour se consacrer

à la Mission d'Haïti— Après l'Ordination de Noël, comme on renouvelait les charges des élèves, il alla trouver le *F. Levassieur S.*, pour lui exprimer son désir d'être employé au soin des pauvres ou des malades, et on lui confia la charge d'infirmier. Il en commença l'exercice par prodiguer ses soins au cher *F. Corbet*, près duquel il passa une des quatre nuits qui précéderent sa mort. Pendant la maladie de *M. Rivals*, il réclama lui-même de passer près de son confrère la nuit où celui-ci rendit le dernier soupir. Et ce fut alors, vraisemblablement, qu'il prit le germe de la maladie qui lui coûta la vie. Elle paraissait plus bénigne que chez son confrère, et semblait devoir être une simple varicelle; mais une congestion cérébrale qui se déclara subitement comme chez *M. Rivals* vint hâter sa mort. Après avoir reçu les sacrements, il s'endormit doucement dans le Seigneur, le 20 février, quelques minutes avant midi.

— 2 Les derniers devoirs ayant été rendus à *M. Grouazel*, on conduisit tous les élèves du séminaire à *N. D. des Victoires*, pour conjurer *Marie*, par son *Cœur S. et Immaculé*, de vouloir bien y arrêter le cours de cette espèce d'épidémie. Ces prières furent exaucées, car on n'eut plus d'autres pertes à déplorer, et l'on obtint notamment la guérison d'un *Diacre*, dont l'état avait inspiré des inquiétudes quelques jours après.

E toutefois, certaine crainte s'étant répandue parmi les séminaristes, et la frayeur pouvant causer de pernicieux effets sur des jeunes gens à l'imagination vive et dont l'esprit était plus ou moins frappé, on se décida à permettre aux plus effrayés, qui en firent la demande, de se retirer pour quelque temps dans leurs familles. Quelques uns seulement usèrent de cette autorisation; et ceux qui restèrent, en se confiant à Dieu et à Marie, n'eurent

aucunement lieu de se repentir de ce courage et de cette confiance, qu'ils auront du reste à exercer tous, plus tard, dans nos Colonies. Les quelques élèves qui avaient eu la permission de s'absenter, furent rappelés et revinrent pour le 1^{er} avril.

— 3 Nous n'avons pas à parler ici de la fête de la Pentecôte, où son Excellence le Nonce a bien voulu venir officier à la Grand-Messe et aux Vêpres; et Mgr l'Archevêque de Paris donner le Salut du Lundi, dans la chapelle du séminaire colonial, cette nouvelle ayant trouvé place plus haut; à l'article de de la Maison-Mère dont c'était la fête patronale ainsi que de la Cong^o. Nous ajouterons seulement que les élèves du séminaire ont mérité des éloges de la part de Mgr le Nonce en particulier, pour la manière dont ils avaient exécuté le chant et les cérémonies.

— 4 Sur l'invitation du C. R. Père, Mgr de Ségué a bien voulu venir nous prêcher la retraite d'ordination de la Trinité. Cette retraite, qui fut suivie par tous les élèves, a produit les plus heureux résultats pour le renouvellement de la piété, de la régularité et de la ferveur dans tout le séminaire. Ce fut le résultat tout à la fois et du prestige de grande vertu et de sainteté, et de la parole si simple et si onctueuse, si pleine de foi, d'amour de Dieu, de l'Eglise et des âmes, de l'illustre prédicateur. Privé presque complètement du bienfait de la lumière extérieure du jour, ne pouvant se conduire seul lui-même, combien par contre, son ail intellectuel et spirituel a paru à tous brillant des plus pures lumières intérieures de la vérité! Il faisait une instruction et une conférence chaque jour. Il venait le matin pour l'heure de l'instruction, accompagné de son secrétaire; il partageait notre modeste dîner

de Communauté; et l'après-midi, après la conférence, il se rendait à ses autres travaux.

Eurent quatre élèves ont participé à l'Ordination. trois ont été promus à la prêtrise et autant au Diaconat; quinze ont reçu le sous-Diaconat et deux les Ordres mineurs; onze enfin ont été tonsurés.

Le lendemain de l'ordination, le Dimanche 11 juin, Mgr de Ségué voulut bien encore venir donner le Salut de départ et faire une dernière instruction. Il parla sur le Tape, sujet, a-t-il dit, qu'on prédiche trop rarement et le meilleur cependant pour bien terminer une retraite ecclésiastique. On avait écouté avec le plus vif intérêt tout ce qu'il avait dit dans la retraite; mais cette dernière instruction surpassa toutes les autres. Il avait choisi pour texte ces paroles de St. P.: Tu es Petrus, et super hanc petram edificabo ecclesiam meam. Il en fit le plus beau commentaire que nous ayons encore entendu.

Le soir à la récréation, avant de nous quitter, il eut la gracieuseté de distribuer, en donnant le baiser d'adieu, comme symbole du bouquet spirituel de la retraite, de jolies petites roses artificielles bénites, comme le faisait ordinairement St. Lominique à la fin de ses retraites. Il en laissa une à chacun des Pères, des Elèves et des Frères. Inutile de dire avec quel empressement fut reçu de tous ce pieux souvenir.

— 5. Le R. F. Gaultier est allé à Reims, comme les années précédentes, après les fêtes de la Pentecôte. Son Eminence le Cardinal Gousset, qui devait aller prendre les eaux de Vichy au mois de juin, a voulu l'emmener avec elle; il a bien fallu se laisser faire. Sa sante du cher Père en avait d'ailleurs bien besoin; car elle est toujours plus ou moins souffrante, bien qu'elle se soutienne cependant.

— Le R. F. Fr^{re} Sévrasseur, qui depuis un certain temps avait dû rester à Paris où le retient la direction du Séminaire, est allé, de son côté, visiter nos nouvelles maisons d'Allemagne, au mois de mar. En parlera de sa visite au bulletin de ces C^{tes}.

— 6. Nous avons annoncé au dernier Bulletin l'autorisation donnée par le E. R. Père au F. Léon Sévrasseur de publier une 3^e édition de son Cérémonial, avec un nouvel ouvrage des Fonctions pontificales. Ces deux ouvrages ont paru depuis, le dernier au mois de fév^r, et le premier au mois de Juin, en deux volumes in. 12 chacun.

Ils sont revêtus l'un et l'autre de l'imprimatur de l'Archevêque de Paris, donné de sa propre main; et plusieurs évêques ont bien voulu, en outre, leur donner l'approbation la plus laudative, tels que M. M. S. S. les archev. de Bourges et de Toulouse, et les évêques d'Oras, de Beauvais, de Séz et de S^t. Denis (Réunion)

— 7. Mgr. Bouttonnet, évêque de la Guadeloupe, arrivé en France au mois d'avril, est venu, le dimanche de la Quasimodo, donner au séminaire le Salut du S^t Sacrement. Sa Grandeur a bien voulu partager ensuite le souper de la C^{te}. Et, pendant la récréation, le E. R. Père l'a conduite au milieu des élèves, auxquels Elle a adressé des paroles d'encouragement et de félicitation.

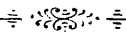
Le lendemain, nous avons encore l'honneur d'avoir à dîner un autre Prélat, Mgr. Raess, évêque de Strasbourg.

Peu de temps après, au mois de juin, est venu Mr. l'abbé Guesdon, vicaire administrateur du diocèse de la Martinique, qui a passé plusieurs jours au séminaire

— 8. Le jour de la visite de Mgr. Boussonnet, se terminait la retraite pascale de la S^{te} Famille, prêchée par un c^o. Jésuite, de la maison de S^{te} Geneviève. Elle a été suivie par un bon nombre de pauvres gens de divers quartiers. Une communion de 300 personnes environ a couronné ces pieux exercices, où il y eut certain nombre de retours à Dieu.

— 9. La semaine précédente, avait eu lieu la retraite des apprentis et jeunes ouvriers du Patronage de S^{te} Geneviève. Le R. F. Fr. Levavasseur s'était offert lui-même pour la prêcher. Sa parole ardente a remué tous les cœurs; et le 4^e jour de Pâques on a vu avec consolation plus de 140 jeunes gens s'approcher de la table S^{te}.

Cette œuvre du Patronage a été transportée, peu de temps après, dans un nouveau local contigu au séminaire, l'ancienne pension bourgeoise, rue des Écoles, 26. C'était autrefois un séminaire anglais, destiné à former à l'état ecclésiastique des jeunes gens de cette nation, pour être envoyés ensuite prêcher la vraie foi dans leur patrie. La propriété appartient encore à la même œuvre. Les Messieurs du Patronage l'ont louée pour 25 ans. L'inauguration en a été faite avec solennité le dimanche 7 mars, fête du Patronage de S^t Joseph.



C^ote de N. D. de Langonnet.

1. Etat sanitaire — 2. Retraite et Admissions de Frères et scolastiques.

— 1. La fièvre typhoïde, qui a sévi cruellement à Sorient sur la fin de 1864, a menacé d'étendre ses ravages du côté de Langonnet. Il y a eu même, aux environs, quelques cas de maladie. La C^ote, grâce à Dieu, a été entièrement préservée de toute atteinte.

Le F. Lauger a dû être plus tard déchargé de sa classe, par suite de fatigues qui faisaient craindre pour sa santé.

— 2. Au mois de mars, a eu lieu la retraite ordinaire des Frères. Trois postulants ont eu le bonheur de prendre l'habit de religion, à savoir, les F. C. Bérard, Lysimaque et Marie-Auguste, le C. Gervais a émis les premiers vœux entre les mains du R. C. Collin; et les F. F. Benoit et Bazile les ont renouvelés pour cinq ans.

À la fête de la Pentecôte, deux postulants, M. M. Chora et Rulhe ont eu aussi la faveur d'être admis en qualité de petits Scolastiques.

M. Canguy, sorti de la Cong. en 1858, en regard notamment à certaines raisons de santé que l'on a pu connaître, se trouvant mieux aujourd'hui, a demandé à venir demeurer dans une de nos maisons. On a été heureux d'accorder à cet ancien confrère l'hospitalité à N. D. de Langomet.

— C'est d'ailleurs tout ce que nous avons pu glaner sur la C^{te} de N. D. de Langomet. À la demande du Bulletin, il a été répondu de mettre « qu'il y avait statu-quo complet, calme plat. » Peut-être y aura-t-il quelque progrès, d'ici le prochain Bulletin.

Maison de S^t-Michel

1. Rougeole — 2. Retraite pascalle et-jubilé.

— Nous ne sommes guère plus riches en nouvelles pour la colonie de S^t-Michel — La rougeole a fait, au mois d'avril, irruption parmi les colons. 25 des plus grands ont été atteints à la fois. Tout cependant s'est terminé sans accident; et l'on en a été quitte pour la fatigue et les soins.

— 2. La retraite pascalle a été prêchée aux enfants

par un novice-prêtre employé à Langonnet, M^r. Augonet. Elle servait à la fois de préparation aux fêtes de Pâques, au jubilé, et à la 1^{ère} et 2^{ème} Communion pour 44 enfants. A la même occasion, un chemin de croix a été inauguré le Vendredi-saint. « ces pieux exercices, écrit le F. Guyot, ont été aussi fructueux que jamais. Confessions, jubilé, Communion pascal, rien n'a laissé à désirer. » (Lett. du 23 avril 1865.)

C^{té} de S^t Ilan.

1. Santé du F. Thomas - Retour du F. Fritsch - Le F. Callu sup. - 2. Installation du moulin - 3. Prix au Concours régional de St-Brieuc.

1. Le F. Fritsch qui, comme on l'a vu au Bulletin précédent, avait été envoyé temporairement à St. Ilan, après son retour de Chandernagor, comme supérieur provisoire, y est resté depuis novembre jusqu'au mois de mai suivant. Pendant cet intervalle, le F. Thomas, qui se trouvait avoir la poitrine fatiguée à l'air vif de la mer, dût venir à la Maison-Mère pour s'y reposer et y suivre un traitement particulier. Grâce aux soins qui lui ont été prodigués, ce cher Père s'est heureusement rétabli, et il a pu retourner à son poste vers la mi-Mars. Peu après son retour, le F. Fritsch fut rappelé de nouveau à la Maison-Mère, et le F. Callu prit la direction de la C^{té}, en qualité de supérieur.

2. Vos Pères de St. Ilan ont installé, avec autorisation de la Maison-Mère, un moulin à vapeur, spécialement pour l'utilité de la C^{té}, qui ne compte pas moins 180 personnes environ. On espère pouvoir se faire aussi quelque clientèle au dehors, afin de tirer le meilleur

pari possible de cette installation. Le S. Thomas, auquel on doit surtout ce travail, écrivait après le premier essai. « En fin le moulin marche. C'est lundi dernier qu'on l'a essayé pour la première fois d'une manière sérieuse. Cet essai a vraiment surpris tout le monde. L'ordinaire, une meule neuve marchant pour la première fois ne peut faire de farine passable, parcequ'elle est trop rugueuse, et l'on regarde surtout la mesure de 100 kil. de froment à 1^h 10^m comme excellente pour un moulin qui fonctionne déjà depuis long-temps. Or, le nôtre est sorti de ces conditions ordinaires dans l'essai dont je parle, car sa première farine a été aussi belle que celle que nous recevions auparavant de nos meuniers, de l'aveu de l'un deux, et il nous a moulu jusqu'à 200 kil. en 1 h. 10 m. c'est énorme; et je ne l'aurais jamais cru si je ne l'avais vu de mes propres yeux; aussi tout le monde en est content par ici. Le moulin est petit, mais il est très-bien monté et est très-propre. »

— L'établissement de St. Jean maintient aussi sa supériorité pour ses exploitations. Au concours régional de St. Brieux, au mois de Mai, il a remporté, pour divers bestiaux, 1 médaille d'or et deux de bronze, plus une somme de 500 fr., et pour les produits agricoles une autre médaille de bronze. C'est vraiment être trop heureux, écrivait le S. Thomas, pour n'avoir exposé que pour la forme. »

Maison de Carlan.

1. Projet de suppression — 2. Retraite pascale et jubilé.

— On pense quitter prochainement la propriété de Carlan dont le bail touche à sa fin; et déjà on n'y conserve que le personnel de frères et de colons nécessaires pour l'œuvre.

— 2. Le St. Thomas, peu après son retour à St. Jean, a été prêcher la retraite aux enfants. Le Bon Dieu a daigné bénir ces saints exercices, qui servirent en même temps de préparation pour le jubilé, et nous le voyons par suite dans la correspondance du C. Collin. a notre monde (enfants et Frères) nous donne bien de la consolation; et semble que tous ont bien profité des grâces de la retraite et du jubilé. » (Lett. du 19 avril 1865)



Cité de Cellule.

1. Edm^d de deux Nov. Frères — 2. id. d'un Scol. et anniversaire de la mort du V. P. — 3. Jubilé. — 4. Recept^d d'un scol. — 5. Concours et fête à l'orphelinat. — 6. M^g de Clermont à Cellule, 1^{er} Comm^e et Confirmation — 7. Drame en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus et de la B. Marguerite. Marie — 8. Mort de M. Pablo Brun, Vn. gal, ami dévoué de la Cité et d'un élève du Petit-Séminaire.

Extraits du bulletin de la Cité. — 1. Le jour de la fête des Sts Joëse de Jésus. 15 janvier, deux postulants Frères ont prononcé leur première consécration à Dieu dans la Cong^g; et revêtu le St. habit de religion, sous les noms de St. C. Léopoldus et Hoermann. Le C. supérieur présidait la cérémonie, et le St. Marcot a fait une allocution, courte mais bien sentie, sur l'immense bienfait de la vocation au St. état religieux dans la Cong^g.

— 2. Le 2 février, fête de la Purification de la C. S. Vierge et anniversaire de la mort de Notre V. Père, s'est fait remarquer cette année à Cellule par un redoublement de ferveur et de dévotion, pour honorer la mémoire de notre St. Fondateur. Un grand Scolastique, M. Gouyet, employé actuellement au petit séminaire de St. Sauveur, eut le bonheur de faire le matin, avant la messe, sa première consécration à Dieu, après une touchante allocution du St. Hubert,

sur ces paroles du Roi Prophète : *Voluntariè sacrificabo tibi* Hommes, Après avoir montré que le sacrifice est une nécessité pour tous les hommes, quelle que soit leur position dans la société; que du reste, même humainement parlant, le sacrifice est une gloire, il a fait voir comment, pour être parfait Religieux, il faut indispensablement être homme de sacrifice; il faut faire le sacrifice de son corps, le sacrifice de son cœur, le sacrifice de son esprit.

— Le midi, la récréation fut commune entre les Frères les Frères et les Scolastiques, à l'instar de la pieuse tradition établie à la Maison-Mère, en mémoire de notre Bien-aimé Père, lien sacré et indissoluble de tous les cœurs dans la Cong^g. Le soir, le S. Antoine fit la conférence devant toute la Communauté réunie:

Pères, Frères et Scolastiques, sur la vie intérieure du Vénéré Père. Il parla d'abord de sa doctrine spirituelle et ascétique si élevée, qu'il fit ressortir notamment de son petit *« Traité sur la vie intérieure »*, et de son commentaire sur la prière *« O Jesu vivens in Manu »* puis il montra que cette doctrine n'était que l'histoire ou la reproduction de la vie intérieure de notre S. Fondateur.

— 3 La faveur du Jubilé accordé par N. S. Père le Pape Pie IX pour l'année 1865, fera époque à Cellule. C'est le 2 avril, Dimanche de la Passion, que tout le personnel de l'Établissement s'est efforcé de gagner l'Indulgence plénière. On s'y était soigneusement préparé par une neuvaime commune de prières et d'instructions, matin et soir, à la chapelle. L'aumône prescrite par le S^t Père, comme une des conditions pour le gain de l'Indulgence, fut abondante, eu égard à la modicité des ressources de chacun, si bien que les Scolastiques, accompagnés des élèves du petit séminaire, furent parcourir, en trois occasions différentes, le village,

de Cellule et les environs, pour distribuer aux pauvres de ces lieux, du pain, du vin, de la viande etc. en y ajoutant même quelque argent.

— 4. Le St. Jour de Jacques, le petit Scolasticat de St. Sauveur a pu chanter avec un redoublement de pieuse allégresse. « *hac dies quam fecit Dominus, exultemus et letemur in eâ* », en voyant un postulant, M. Branquille, revêtu les livrées de Scolastique titulaire de la Cong^g, et faire ainsi sa première entrée dans la vie religieuse, où l'on apprend à mourir à tout et à soi-même et à être enseveli dans la mort avec Jésus-Christ, pour ressusciter un jour glorieux avec Lui. Ce petit Scolastique est le frère de S. Ferdinand. C'est le premier Scolastique italien.

— 5. Pendant les vacances de Jacques, et en l'absence de la majorité des élèves du petit-Séminaire, on s'est occupé tout particulièrement de la catégorie non la moins intéressante de la maison, les petits orphelins, actuellement au nombre de 25 environ. Il y a eu concours entre les différents ateliers et les apprentis de chaque atelier, pour le travail professionnel, ainsi qu'un examen sur l'instruction primaire. Le mardi de Jacques, a eu lieu la proclamation solennelle des vainqueurs et la distribution des récompenses. Ont remporté la palme, les forgerons, puis les tailleurs, les cordonniers et les menuisiers, qui tous ont exposé des objets de leur état bien confectionnés. Les cultivateurs auraient aussi eu leur place mais la saison n'avait pu leur permettre d'exposer des fruits des champs.

— 6. Une fête plus belle encore vint, le 14 Juin, répandre la joie, l'allégresse et une nouvelle ferveur au milieu de l'Établissement de Cellule; ce fut la visite et le séjour dans la C^é de Mgr. l'évêque de Clermont. Cette époque avait

été choisie pour la première Communion et la Confirmation; double cérémonie qui, par une faveur toute particulière, fut accomplie par les mains du vénérable et bien-aimé Crélat. Ses grâces du Ciel, nous n'en doutons pas, coulerent alors avec abondance sur ces jeunes cœurs bien préparés, et jamais ils n'oublieront ce jour, le plus beau jour sans doute de leur vie!

Monseigneur passa la journée entière dans l'état d'édification, paraissant heureux et content, comme le Bon Pasteur qui aime à se trouver au milieu de son troupeau de prédilection. Sa Grandeur se sentait d'ailleurs entourée de la vénération et de l'affection de tous: une magnifique réception, des chœurs, des chants, des compliments de toute sorte le lui prouvaient assez. Aussi le bien-aimé Crélat ne put-il s'empêcher de s'écrier, en répondant à tous ces témoignages: « Vos me amastis. ... et ego vobis amo. » Puis il répandit mille Bénédictions sur les œuvres de St. Sauveur, sur tous et chacun de ses heureux habitants. Ces bénédictions porteront leurs fruits, nous les espérons, pour la vie éternelle!

— 7. La C^{te} de Cellule a été assez heureuse pour apporter sa part de coopération à la glorification du Sacré-Cœur de Jésus et de la Bienheureuse Marguerite. Hier le C^{te} Supérieur a eu l'honneur de donner l'une des instructions, le dernier jour du Triduo, célébré avec une pompe extraordinaire à la gloire de la Bienheureuse servante de Dieu, dans le convent de la Visitation de Clémence sous les Supérieurs des établissements du diocèse: Jésuites, Capucins, Maristes, Missionnaires diocésains, le Supérieur du petit séminaire du diocèse ont été appelés à apporter, chacun à son tour, leur perle à la couronne de notre Bienheureuse.

Puis, pour la fête du Sacré-Cœur de Jésus, 23 juin

toujours à peu-près le même; il a continué à se partager, durant ce semestre, entre le service religieux de la chapelle, la desserte de quelques communautés, des prédications suivies ou détachées, tantôt dans une paroisse, tantôt dans une autre, et notamment à l'occasion des Sâques et du Jubilé. Le Bon Dieu continue aussi toujours à bénir leurs travaux, humbles et modestes il est vrai, mais d'autant plus utiles, souvent, pour sa gloire et le salut des âmes.

— 2. Le 14 Janvier, fête de S. Hilaire, 1^{er} anniversaire de l'arrivée du S. Blanpin à Bordeaux, la 5^{te} messe a pu être dite pour la première fois à l'autel définitivement placé dans le nouveau sanctuaire.

Pour le jardin de la C^{te}, il fallait encore une nouvelle image de Marie. Le dimanche 30 avril, le R. Père Gravière a fait la bénédiction solennelle d'une belle statue de la bonne Mère. Elle est de grandeur colossale et d'un seul bloc de pierre. Pendant tout le mois de Marie, elle a été l'objet de la vénération spéciale de la C^{te} dont elle est la maîtresse et la reine; et à la clôture de ce beau mois une illumination au gaz la faisait resplendir de mille jets de lumières.

— 3. Le jour de la fête de la Conversion de S. Paul, (25 janvier), s'est ouverte la retraite annuelle de l'œuvre des Mères de famille, dont le R. S. Gravière s'est réservé la direction. Les exercices ont été bien suivis. Pour attirer davantage, on a rehaussé les divers chants de la retraite par l'accompagnement de l'orgue; ce qui n'avait pas eu lieu les années précédentes. Le 2 février eut lieu la clôture par une communion générale assez nombreuse. Le soir, au Salut, qui fut des plus solennels, on eut la consolation de recevoir cinq nouvelles mères de famille dans la société.

— 4. Le Téléramige auroit à N. 19. de Caluire s'est fait le dimanche 18 mai. La procession était nombreuse. Tout s'y est bien passé. Le même jour, après l'instruction de l'après-midi aux Mères de familles, il y a eu, dans le jardin, la procession d'une fois l'un pour tous leurs petits enfants. L'ordre a régné parmi tous ces petits serviteurs de Maria; des chants ont été exécutés avec piété et entrain devant la statue dite de Notre-Dame du jardin, environnée de fleurs et couronnée pour la circonstance.

— 5. L'exposition des travaux de l'œuvre apostolique, établie et dirigée par nos Tères à Bordeaux, s'est faite le 19, 20 et 21 avril, dans le lieu de la bibliothèque de la C^{te} et les pièces adjacentes au tour du chœur de la chapelle. Quoique le Bulletin de la C^{te} n'en fasse pas mention, cette exposition aura sans doute attiré de nombreux visiteurs et contribué à enrôler quelques nouvelles associées à une œuvre si belle et si utile, puisqu'elle a pour but de venir en aide à toutes les missions du globe. Son Eminence, le Card. Archevêque de Bordeaux a fait à l'œuvre locale de cette ville une généreuse offrande.

Clé de Rome.

1. Audience du St. Père — 2. Les nouveaux élèves présentés au Pape. — 3. Prospérité du Sém. franc. — 4. Translat. de M^g: Luquet dans le caveau de la chapelle. — Le Père Samuïel — 5. Visites d'Evêques etc. — 6. Agrandissement — 7. Vocations.

Extrait de la correspondance et du Bulletin. — 1. Les nouvelles de la C^{te} de Rome pour ce semestre. Souvent par le récit de l'audience que le St. Père daigna accorder au St. Freyd, le 9 janvier 1865. Voici entre autres ce que celui-ci en écrivait au C. R. Père dès le lendemain. « J'ai trouvé sa

« Sainteté, parfaitement bienveillante pour nous, et en même temps d'un calme et d'une sérénité étonnantes en face de l'agitation actuelle du monde. Je lui ai fait part de l'inquiétude que cause toujours le séminaire et des dispositions qu'on montre pour le faire disparaître. — Oh! me répondit-il, il ne faut pas pour cela laisser le séminaire, il marche bien maintenant. — Oui E. S. Père, il marche bien, nous avons 60 élèves, et ils nous donnent grande consolation.

« — Et la place, ajouta Sa Sainteté, en avez-vous assez? — Non, E. S. Père, il nous faut nécessairement nous agrandir, soit en achetant à côté de nous du vieux pour le refaire, soit en achetant ailleurs. Dans le 1^{er} cas, cela deviendra bien cher; dans le second également; car pour un palais qu'on nous offre, on demande plus de 500,000^{fr}, et il n'y a ni chapelle, ni réfectoire, ni salle d'exercices et de récréation. Je ne sais que faire — 500,000^{fr}, s'écria le S^t Père, c'est beaucoup; il vaudrait mieux acheter à côté de vous et reconstruire. — Mais, repris-je, les temps sont bien mauvais, peu sûrs; faut-il néanmoins aller en avant? — Ah oui, les temps sont mauvais, dit le souverain Pontife, je n'espère qu'en Dieu; mais je crois qu'il faut que vous alliez en avant. J'ai ordonné un jubilé, nous prions, et cela ira..... Suis si on chasse votre Cong. de C^{ar}is, vous viendrez à Rome. On vous attribue bien des choses, on ira peut-être jusqu'à vous attribuer mot-cyclique; ajouta-t-il en souriant. »

« Je suis revenu avec la Bénédiction de Sa Sainteté pour nous ici et pour tous les nôtres, dans la Congrégation. » (Lett. du 10 janv. 1865.) — Sois cette Bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ nous anime tous d'un nouveau zèle et d'un nouveau courage!!!

— Le 12 janvier, les nouveaux élèves du séminaire français venus au commencement de l'année scolar.

ont été présentés aux mêmes par le S. Freyd au St. Père. Sa Sainteté trouva pour tous et chacun des paroles empreintes de cet à-propos et de cette bienveillance qui caractérisent tout ce qui sort de la bouche vénérée de S. Ex, notamment lorsqu'il s'agit du séminaire français, auquel il porte vraiment un intérêt tout spécial et tout particulier.

— 3. L'établissement, du reste, est plus que jamais, peut-être, en voie de prospérité; si bien que l'Observateur romano, dans un article cité par le Journal le Monde, (N^o du 18 janv. 1865.), après avoir cité en preuve de l'état florissant des études à Rome, malgré le malheur des temps, en outre du collège et du séminaire romain, le séminaire S. Ex, le collège S. Ex., celui des Anglais, les deux collèges américains, les collèges belge, illyrien, lombard, toscan, mentionne également « le séminaire français, à la hauteur de tous; dit-il, pour le nombre et la discipline. »

D'un autre côté, on lit ce qui suit dans la Revue des sciences ecclésiastiques, par M. Bouix, n^o de février.

Le Séminaire français de Rome est dans une situation tout à fait prospère. Il compte cette année environ 60 élèves, dont la plupart fréquentent les cours du collège romain et y occupent un rang fort honorable. Le haut enseignement théologique n'existant pas en France, et ne paraissant pas à la veille d'être rétabli, il est à désirer qu'un bon nombre de jeunes clercs aillent ainsi se former au dehors et surtout dans la capitale du monde catholique. »

— 4. Le treize mars, une cérémonie funèbre, mais qui rappelait à tous de touchants souvenirs d'édification, eut lieu au séminaire français; ce fut la translation, des caveaux de l'Église de St. Marie-sur-Minerve dans le caveau de la chapelle du séminaire, des restes mortels

de Mgr. Sugnet, Evêque d'Orléans, décédé dans la maison, en septembre 1859, et de Mr. Le Blond, Elève de l'Établissement, mort en mai 1862. Tous les séminaristes assistèrent en habit de chœur à cette cérémonie. Nos chers confrères s'estiment heureux, et à juste titre, de posséder au milieu d'eux la dépouille mortelle de ce digne Evêque, de ce pieux et saint ami de notre V. Père, et, on peut le dire, de la Cong^g toute entière. Il fut un des meilleurs appuis du S. Lammurien, dans la fondation du séminaire français. Qu'il vienne prendre lui-même bientôt place au milieu de cette œuvre qui lui a coûté la vie, et qu'il protège si visiblement du haut du ciel, avec le V. Père!

— 5. Notre Établissement du séminaire français est toujours visité par un grand nombre d'Evêques, de Evêques et de personnages distingués, de Rome, de France et de l'Étranger, et dont plusieurs veulent bien partager même, quelquefois, le dîner de la C^g. Nous pourrions citer ici, pour ces derniers temps, Mgr. l'Ev. de Nîmes et celui de Montréal, Louis Véuillot et le Vicaire-g^l de Limbourg; puis Mgr. du Mans, de Belley, Mgr. Sachat Ev. de Bâle et Soleure, Mgr. Floran, Ev. du Canada-ouest, accompagné de M. l'abbé Cachereau, ancien élève de la maison, et maintenant Rector magnificus de Québec; et plus tard, Son Em. le Card. Létra, avec N. N. S. S. les Evêques de Bâle et de St. Gall, Mgr. de Mérode, Ministre des armes, Mgr. Bastide, aumônier en chef des troupes françaises à Rome; Mgr. Elace, Auditeur de Rote pour la France, Mgr. Level, Supérieur de St. Louis-des-français, et plusieurs autres ecclésiastiques distingués. Nous pourrions ajouter encore: Mgr. de Versailles, Mgr. de Quimper, M. Bouix, M.

— 6. Ainsi que le P. Freyd le disait au S.^r Père dans son audience du 9 janvier et qu'on la vu à la 1^{re} partie, l'accroissement toujours plus grand des élèves du séminaire français mettait dans la nécessité absolue de se procurer un local plus vaste, l'ancien étant désormais trop restreint. Toutefois, comme on désespérait d'en pouvoir trouver un dans un autre quartier, à la fois plus grand, et suffisamment convenable, et que, d'autre part, aucun des propriétaires des maisons contiguës, qu'on aurait pu acheter et ajouter au séminaire, ne se montra disposé à vendre, on dut se contenter d'agrandir de son mieux la maison actuelle de St. Claire, parfaitement située d'ailleurs quant à la proximité des Cours et des Bibliothèques. On s'occupe actuellement de construire un nouvel étage au dessus de la chapelle, en place de la loggia qui y existait, selon ce qui a été indiqué au Décret d'autorisation dans la première partie. Les travaux ont été commencés fin de juin, de manière à pouvoir être terminés pour la nouvelle année scolaire.

— 7. Le séminaire français, qui a déjà donné le Père de Beaurépaire, l'un de ses plus anciens élèves, à la Congrégation, vient de nous fournir encore deux autres vocations: M. Brette de Falluel, du diocèse de Paris, admis par le S. R. Père au mois de janvier, comme Postulant-Scot^{er}, et M. Clairpanain, du diocèse de Cambrai, admis en avril en qualité de Postulant-Novice. L'un et l'autre sont actuellement au St. Cœur de Marie, à Chevilly. Puissent-ils avoir, par la suite, de nombreux imitateurs! C'est Notre Seigneur lui-même qui nous apprend et nous exhorte à former ce vœu: *Messis quidem multa, operarii autem pauci*. Rogate ergo Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam!

Allemagne.

C^{té} de Marienthal.

1. Adm. de 7 Nov. Fr. — 2. Desserte du village de Hamm. — 3. Archiconfrérie de N. D. des Vict. — Assoc. de prières pour les Noirs — St. ministère. — 4. Visite du R. P. Savas pour Fr. — 5. Procession solennelle à N. D. de Marienthal pr. obtenir de la pluie.

— 1. Ses espérances que l'on avait conçues pour le recrutement des Frères en établissant nos maisons d'Allemagne continuent à se réaliser. C'est ainsi que, le mercredi 10 mai, jour où se célèbre la fête du Extronage de St. Joseph dans le diocèse de Cologne, le Fr. Strub, avec l'autorisation du C. R. Père, a eu la consolation de recevoir la 1^{re} consécration, en qualité de Novices, des sept postulants, dont on a donné le Décret d'admission à la 1^{re} partie, à savoir, les Fr. Oscar, Conrad, Gaudence, Jean-de-Dieu, Fidèle, Lazare et Gustave. Ils furent remplacés, dès le commencement même de la retraite préparatoire à la cérémonie, par sept autres nouveaux Aspirants Et depuis lors, il s'en est encore présenté plusieurs autres

Cette cérémonie, la première de ce genre faite à Marienthal, a été des plus touchantes, selon que l'écrit le Fr. Strub au C. R. Père, en ces termes: « Les parents des Novices étaient venus de loin pour y assister et pour offrir eux-mêmes leurs enfants à la St^e Vierge. Notre chapelle ressemblait de sanglots; je ne pense pas qu'il y ait eu une seule personne qui n'ait versé des larmes d'attendrissement et de joie. Mais ce sont surtout les bons Novices qui ont été heureux et contents; ils m'ont exprimé la reconnaissance et l'amour qu'ils vous portent, mon C. R. Père; et ils soupiraient tous après le moment heureux d'aller à Paris au centre de notre Congrégation. » (Let. 13 mai 65.)

Depuis le dernier Bulletin, les œuvres de la C^{té} de Marienthal ont été augmentées d'une nouvelle: celle du

service religieux du village de Hamm, distant d'environ 5/8 de lieue. Du temps que les Lazaristes, nos prédicésseurs, desservaient le Pèlerinage de Marienthal, l'un d'eux allait, dimanches et fêtes, chanter la grande Messe à l'église de ce village, ce qui n'était pas possible à nos Pères, pendant qu'ils n'étaient que deux. Mais sur les vives instances et une pétition de tous les habitants catholiques de l'endroit, en date du 15 oct. 64, l'Archevêque de Cologne ayant promis de retribuer un 3^{em} Père, le C. R. Père crut devoir donner suite à cette affaire, et envoya le Père Simacher, afin d'être plus particulièrement chargé du service religieux de Hamm. L'arrivée de ce Père, le 21 février, mit tous ces bons catholiques au comble du bonheur, mais ne fut sans doute pas aussi agréable à la population protestante assez nombreuse en ces pays.

— 3. Nos Pères ont trouvé l'Archiconfrérie du C. S. et Immaculé Cœur de Marie régulièrement établie à Marienthal, et les exercices y sont suivis avec une grande ferveur. C'est là un gage bien précieux d'espérance!

Les bons Allemands aiment aussi à s'inscrire dans l'Association de prières pour la conversion des noirs, et le P. Strub ne manque pas de profiter de ces bonnes dispositions. « C'est pour moi, écrit-il, une grande consolation que de propager la dévotion de prier pour la conversion des noirs de l'Afrique, puisque je n'ai plus le bonheur de travailler dans cette chère Mission. »

Les fêtes de la Trinité ont été célébrées avec grande solennité. Il y a eu, le lundi surtout, une affluence extraordinaire de pèlerins. C'était le jour de la réunion des confrères dont le P. Strub est le Directeur. Il y avait environ 150 membres profès.

Parmi les consolations de leur S.^m ministère, le Père Strub relate encore la conversion d'un protestant et de sa fille

agée de 16 ans, par suite notamment de la réception dans la maison de son jeune fils de 12 ans environ: la grâce s'est servie de cette occasion pour l'éclairer et le ramener à la vérité.

— 4. A la mi-mai dernier, le R. F. Levasseur a été envoyé par notre E. R. Père pour visiter les trois maisons de Marienthal, Marienstadt et Kaiserswerth et régler quelques affaires les concernant. Il est inutile de dire combien cette visite fut heureuse et consolante pour nos chers confrères.

Parti de Paris, le 17 au soir, arrivé le 18 à 11.^h 1/2, où le F. Bigot était venu l'attendre et où il lui ménagea les moyens de dire la 8^{te} messe, le R. F. Levasseur était à Marienthal à 5 h. 1/2 de l'après-midi. Il fut très-bien impressionné, en arrivant, par l'aspect de l'Établissement: « le cachet religieux est bien prononcé, écrivait-il au E. R. Père, et l'air, l'aspect, le prestige conventuel existe réellement à un degré sensible. » Il ajoutait: « le pays est pauvre, les gens dispersés, mais malgré cela le pèlerinage est vraiment fréquenté, et il s'y fait du bien. C'est là, dit-on, que s'est conservée la source de la foi pour la contrée. » (Lett. du 19 mai 1865.)

Dès le lendemain il se rendit avec le F. Stub à Marienstadt: « couvent immense, dit-il, et, dans son genre, ce qu'on peut appeler une belle chose; Notre-Dame de Langomet n'est rien auprès de cette grande construction et n'en ferait pas le 1/3. — Même admiration pour l'Église qui est, selon lui, magnifique, bien pieuse, il exprime l'espérance que, nonobstant l'éloignement et la solitude de cette maison, le Bon Dieu a eu ses vues en nous appelant à Marienstadt, où l'espace est loin de manquer pour faire des œuvres! (ibid.)

Ce fut le dernier jour du mois de Mars qu'il alla visiter Kaiserswerth, dont il fut aussi bien content. Le *Ch. Bigot* regarda ce jour comme le plus favorisé du mois, seulement le *Ch. Visiteur* ne dûit accorder que quelques heures à cette *Ch.*; il put cependant aller admirer d'un coup d'œil ce que le pays renferme de beau, du haut des ruines du château impérial de Téggin.

Les *Frères* se réunirent plusieurs fois, tous ensemble, à Marienthal, pour y traiter, sous la présidence du *R. F. Sevrasseur* des divers intérêts ou affaires, tant pour les trois *Ch.* que pour les diverses œuvres soit déjà établies soit à y entreprendre.

Le 1^{er} Juin, le *R. F. Sevrasseur* revenait à Paris, après une absence de 15 jours, bien impressionné de la foi vive des Allemands de ces contrées.

— 5. Le Bon Dieu se plaît souvent à récompenser d'une manière particulière cette foi et cette confiance. Le *Ch. Staub* en raconte un exemple frappant arrivé le 29 juin. Il y avait depuis longtemps dans le pays sécheresse extrême. On recourut à *N. D. de Marienthal* et l'on promit en son honneur une procession solennelle, pour le 29 juin, afin d'obtenir de la pluie. La procession arriva de Wissen, village important à 2 lieues de distance, vers 11 heures du matin. Il y avait de 5 à 6 mille pèlerins, de 4 à 5 lieues à la ronde. Tous assistèrent à la *St^e* messe dite à leur arrivée. Après dîner, eut lieu le sermon, terminé par un salut solennel; et vers 4 h. 1/2, la procession se remit en marche pour le retour. Pas un nuage au ciel de toute la journée, soleil magnifique, chaleur accablante. Seulement après le départ, l'horizon commence légèrement à se couvrir; vers 8 h. du soir la pluie commençait à tomber; et le lendemain, hier 30 juin, il n'a pas cessé de pleuvoir toute la journée, et cela sans aucun orage... je ne puis

dire tous les sentiments que j'éprouve, mais il me semble, ajoute le C. Staub, que j'ai encore bien plus de vénération et d'amour pour N. L. de Marienthal. Ce qui m'a le plus touché c'est la confiance illimitée de ces bonnes gens; jamais, assurément-ils, la Vierge de Marienthal n'avait manqué de les exaucer, et ils ne mettaient aucun doute encore pour cette fois. Ils n'ont pas été trompés. J'avais déjà connu la puissance de N. L. de Marienthal par les conversions nombreuses qui se sont opérées ici et qui se font encore tous les jours; mais la Bonne Vierge a voulu faire éclater sa bonté et sa puissance d'une manière extérieure et sensible, sans doute pour exercer ensuite d'une manière plus efficace encore sa grande miséricorde pour les pécheurs. Qu'elle soit à jamais bénie!!!
(Lett. du 1^{er} juil. 1865.)

Clé. de Marienstadt

1. Exemption par le Roi ou F. Locher, et approbation du F. Harcher — 2. Translation à Marienstadt de l'Orphelinat de Montabaur — 3. Affluence au Pèlerinage; surtout à sa fête patronale.

— 1. La Clé de Marienstadt, établie, comme on le sait, d'après les vives instances de Mgr Blum, Evêque de Limbourg, trouve toujours dans ce digne et pieux Trélat les dispositions les plus bienveillantes et les plus dévouées. Il en est de même de son vicaire général, Mgr Klein, qui a passé quelque temps à Rome, où il a été reçu au séminaire français, et d'où il est revenu avec le titre de Camérier du St. Père — Sa Grandeur, qui avait déjà confié au C. Locher la cure de Marienstadt, a fait approuver officiellement sa nomination par le Gouvernement, au mois de février, et le F. Harcher, qui lui a été adjoint, a également été approuvé par Décret officiel, pour l'aider dans l'œuvre

— 2. Les C. St. Staub et Locher ont été faire une visite à

l'Evêque de Simbourg, dans le couant d'août, par des chemins offrant parfois près d'un mètre de neige sur les hauteurs. Ce voyage, entrepris uniquement dans l'intérêt de l'Établissement, a été béni de Dieu. Mgr a décidé la vente de l'ancienne propriété, dite Montabaur, où se trouve l'orphelinat qui doit être transféré à Marienstadt; et pour le soutien de cette œuvre, Sa Grandeur est disposé à lui consacrer les rentes de l'argent de cette vente, ainsi que les quêtes qui seront faites dorénavant, et dont le produit était jusque là affecté à Montabaur.

3. Le Pèlerinage de Marienstadt attire toujours, et quelque fois de bien loin, un certain nombre d'âmes, qui viennent décharger là le poids de leur conscience, recouvrer la paix du cœur, ou trouver la consolation et la lumière à l'autel de Marie et aux pieds des Missionnaires de son Cœur Immaculé. Cela rappelle un peu le sanctuaire mille fois béni de Notre Dame des Victoires.

Le jour de l'Octave de la Fête-Dieu, fête principale du Pèlerinage, il se passa à Marienstadt quelque chose de bien beau et qui sans doute ne s'était pas vu depuis longtemps: treize processions vinrent, ce même jour, en pèlerinage à cet antique sanctuaire de la C. St. Vierge; et chaque fois, la foule était grande. Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu, dit-on, un concours si nombreux, si extraordinaire. Au témoignage de M. l'abbé Minzenberger, au zèle intelligent et dévoué, duquel nous devons en partie notre entrée en Allemagne, il se trouva ce jour là plus de 15,000 pèlerins à Marienstadt. Et était lui-même présent, et en fut tout rempli d'admiration.

Cité de Kaiserswerth

1. Dévotion de l'Enfant-Jésus - Crèche - 2. Union avec toute la Cong^g le 2^e fév.;
 - 3. Fête patronale de Kaiserswerth (St Suintbert) - 4. Solemnité extraordinaire
 de la Pentecôte à l'église de la Cité - 5. Vocations religieuses.

— 1. Le *F. Bigot* commence le Bulletin de sa Cité par le plus bel éloge de la dévotion sensible et enthousiaste même des Allemands pour l'Enfant-Jésus; dévotion qu'il a constatée pendant tout le mois de la 1^{re} Enfance, où il y eut un concours incessant et considérable à la crèche du divin Enfant dans la chapelle de la Cité.

Il faut dire aussi que ce cher Père avait été ingénieux dans l'installation de cette crèche: un paysage montagnueux, traversé par des sentiers et encombré par des ruines; par ci par là des broussailles et des bosquets; une pauvre chaumière moitié taillée dans le roc, moitié couverte de chaume, dans laquelle reposait l'Enfant-Jésus; tel était l'ensemble de ce petit monument, dont on parlait encore trois mois après à Kaiserswerth, dans les environs, et jusqu'à Dusseldorf.

— 2. Le 2 février, les Pères de la Cité, à défaut de grande cérémonie extérieure, „ se sont unis en esprit „ à la Maison-Mère et à toute la Cong^g, afin de participer au même esprit d'humilité, de prière et de charité, que nous a laissé notre Vénéré Père, en nous quittant en ce beau jour. Rien de surprenant dans ces dispositions de nos chers confrères de Kaiserswerth, mais il nous est doux d'enregistrer ce témoignage qu'ils ont pris soin de donner à notre C. R. Père de leurs sentiments à cet égard.

— 3. A la fête de St Suintbert, Apôtre et Patron de Kaiserswerth, le *F. Bigot* a été invité à chanter la

Grand' Messe et à faire, le soir après Complies, la réposition solennelle de la châsse où repose le Saint. « Comme c'était beau, dit-il, comme c'était édifiant de voir une foule compacte se presser autour de ce tombeau si vénéré depuis le 8^e siècle ! Kaiserswerth a été, dans la suite des temps, bombardée, prise, pillée plus de quatre fois, et la châsse de St Guibert qui vaut plus de 300,000^{fr} est toujours restée intacte ! C'est à la protection du Saint que les gens du pays attribuent, et avec raison, ce miracle. »

— 4. La fête patronale de la Cong^g, la Pentecôte, a été célébrée avec une solennité extraordinaire à Kaiserswerth. Non-seulement l'église, le sanctuaire, l'autel, étaient ornés de bouquets, de guirlandes, d'oriflammes et d'arbrissaux de toute espèce, mais les abords de l'église et toute la rue y conduisant étaient bordés, de chaque côté, de petits arbres, de branches de sapin, de guirlandes magnifiques allant d'une maison à l'autre; de bannières suspendues aux fenêtres et divers emblèmes, etc., etc. Et il n'est pas jusqu'au Rabbm juif, voisin des Cères, qui ne se soit évertué à consolider, lui aussi, quatre petits sapins devant sa maison. Et un peu plus bas, un autre juif avait même élevé un arc de triomphe. Ces gens là pourtant ne pouvaient dire ce que d'autres, fervents catholiques, répondirent au Sr. Bigot leur demandant pourquoi ils se donnaient tant de peine. « Ah ! mon Père, c'est que nous sommes du quartier catholique; et votre fête, c'est la nôtre. » Non, ils ne pouvaient dire cela, mais, comme malgré eux, ils rendaient hommage à la vérité. Eussent-ils obtenu de l'Esprit-Saint des grâces de conversion ! Le côté plus spirituel et plus intérieur de la fête répondit à ce magnifique appareil extérieur: les offices, les chants, ainsi que les prédications, que se

partagèrent Mr le Curé de la paroisse, et Mr Bangratz, tout fut très-beau; et ce qui fut plus beau encore, ce furent les nombreuses communions et la vive piété qui animait généralement tous les cœurs. Et vous allions presque oublier que ce jour là les dons des fidèles furent abondants, et que des cierges nombreux et toutes sortes de belles choses furent offerts au St. Esprit. Quelques jours après la fête, un bon paysan envoya au St. Bigot pour le ménage (sic): 8 livres de beurre; un grand jambon de 13 livres, un grand morceau de lard, et deux mesures d'orge.» Sa foi simple et généreuse des bons Prussiens, ne rappelle-t-elle pas un peu celle des premiers chrétiens?

— 5. Ces nouvelles maisons d'Allemagne ne promettent pas seulement des vocations pour les Frères, mais bien aussi pour les Sœurs. Depuis le jour de temps qu'elles sont établies il s'est déjà présenté une dizaine de petits scolastiques, dont quelques uns sont venus en France et d'autres sont réunis à Hainerswerth. Daigne la St.ierge augmenter ce nombre et faire persévérer jusqu'à la fin toutes ces vocations naissantes!

Irlande.

C^{te} de Blackrock

1. Petite vérole et autres maladies — 2. Anniversaire de la mort du 9. Père — 3. Statue de N. D. des Victoires placée solennellement à l'entrée de la maison — 4. Procession de la Fête-Dieu faite pour la 1^{re} fois.

— 1. La C^{te} de Blackrock a payé son tribut à la maladie, depuis le dernier Bulletin. Le St. Seman a commencé l'année 66 par avoir un abcès à la gorge qui l'a fait bien souffrir pendant plusieurs jours; puis est venu le tour du St. Coorecht, qui fut pris d'une fièvre rhumatismale. Plusieurs autres, parmi les aspirants Frères, les scolastiques,

elles étoient aussi éprouvées, ou par la fièvre ou par des éruptions. La petite vérole sévissait fortement à Dublin, et l'on s'empressa de faire vacciner tous ceux qui ne l'avaient pas eue. Grâce à Dieu, il n'y eut, pour aucun de ceux qui furent malades à Blackrock, de suites fâcheuses à déplorer.

— 2. Le Bulletin de la C^{te}. rend compte comme il suit de la C^{te}. de la Circumcision : « Le 2 février 1805, jour anniversaire de la mort de notre S^t. Fondateur, nous avons eu, selon l'usage établi à la Maison-Mère, une conférence sur sa vie et ses vertus. Cette année-ci, ce fut le C. Jérôme qui la fit. Oyant en l'inestimable bonheur de vivre avec le vénéré C^{te}, il a été plus à même de nous parler de cette vie si pleine de lécours pour nous. En faisant en revue les différentes périodes de son existence, le C. Jérôme, nous a montré comment la divine Providence le préparait de loin à l'œuvre qu'il devait exécuter, et, comment, au milieu des croix et des épreuves, il est arrivé à ce degré éminent de sainteté que nous admirons en lui. En finissant, le C. Jérôme nous lut une des lettres du V. C^{te}. pendant son séjour à Bourbon; c'est une des plus belles que nous connaissions, et elle se rapportait parfaitement au sujet traité dans la conférence. »

— 3. Le 31 mai, il y eut bénédiction solennelle d'une belle statue de N. D. des Victoires, en terre cuite, destinée à remplacer une autre de plâtre, que les pluies fréquentes en ce pays avaient promptement détériorée. Cette image de Marie fut portée processionnellement au chant des litanies et placée à l'entrée du collège qui lui appartient en effet, et dont elle s'est toujours montrée visiblement la gardienne et la Mère. Après la bénédiction, le S. Eberrecht fit un petit discours pour la circonstance, et

quatre cœurs firent aux pieds de la nouvelle statue, leur consécration dans l'association de la *St^e Vierge*.

La pompe que l'on déploya pour cette Bénédiction solennelle fit la plus heureuse impression sur tous ces jeunes Irlandais, peu accoutumés à de pareilles cérémonies, et dont le sens pieux est si vivement excité par toutes les cérémonies extérieures du culte, surtout envers la *Co. St^e Vierge*, qu'on leur a appris dès la plus tendre enfance à aimer et à invoquer. »

— 4. Encouragés par les heureux résultats de cette fête du 31 mai, les *Frères de Blackrock* crurent utile, pour l'encouragement de la piété et de la dévotion envers le *E. S. Sacrement*, de faire la procession à la *St^e Vierge*. Ce fut pour la première fois que *N. S.* quitta ses saints tabernacles pour parcourir en triomphe la maison et y répandre partout les Bénédictions de son cœur plein d'amour. Cette belle et touchante cérémonie a eu aussi des effets très-salutaires parmi cette nombreuse jeunesse, qui compta de plus en plus qu'il grand bonheur e est que de posséder ainsi et de pouvoir recevoir dans son cœur, Celui qui aime à se dire « le ferment des élus et le vin qui fait germer les Vierge. »

Cte de Rockwell.

1. Gage de protection de la *St^e Vierge* dans une loterie etc. — 2. Bonnes dispositions des jeunes *Ecossais* — 1^{er} Com. — jubilé — satisfaction de *M. Vichiant* — 3. Personnel — Commencement d'externat — Constructions — 4. Bons rapports avec l'autorité ecclésiastique.

— Extrait du Bulletin de la Cte. — 1. « Le *St. Cœur de Marie*, écrit le *St. Père*, a bien voulu donner à notre Cte de *Rockwell*, dès le commencement, une marque de sa sollicitude bienveillante et toute maternelle.

« Vers la fin de décembre 1864, nous reçûmes de Dublin, nous ne savons par qui, une série de 20 billets d'une de ces loteries de charité, si communes en Irlande, c'était pour l'érection d'une vaste église à Dublin. Ma première pensée en les recevant fut de les distribuer aux enfants, pour m'épargner une dépense de 15[£]. Mais soudain, soit illumination intérieure, soit peut-être aussi convoitise de quelque beau lot, il me vint en esprit ces paroles du Prophète : *Fete signum à Domino*. Je me sentis pressé de demander à Marie le gain d'un lot comme signe de sa protection maternelle; et il me parut dès lors que j'étais exaucé. si bien que je ne pus m'empêcher de dire à plusieurs des membres de la C^{te} que je me tenais à peu-près comme certain de gagner.

« Or, voilà que le 12 janvier, au matin, plusieurs lettres de Dublin et de Blackrock viennent m'annoncer en effet que j'avais gagné, et gagné le 1^{er} lot sur un million de billets. C'était un beau cheval, traînant une magnifique voiture, avec harnais montés en argent. le tout d'une valeur de 1500[£] un choix du gagnant. Le signe avait été donné, Marie montrait assez que son doigt était là « *digitus Maria est hic* ». Ousse quelle vive reconnaissance de la part de toute la C^{te} pour cette Bonne Mère!

« Il va sans dire, que cet attelage princier, paraissant peu conforme aux allures de la Sainte Pauvreté, je m'empressai d'accepter les 1500[£]; en demandant au E. S. Père de vouloir bien m'autoriser à consacrer cette somme à l'achat d'un petit autel en marbre pour notre sanctuaire. » (Lett. 11 fév. 65.)

— L'eau viendra sans doute à la bouche de plus d'un de nos chers confères, en entendant cet intéressant récit.

— 2. « Le séminaire Ecossais nous a donné jusqu'ici que des consolations : les enfants se montrent animés des meilleurs sentiments; et leur assiduité au tribunal sacré de la Confession et à la table sainte nous sont un sûr garant de leur persévérance dans le bien. Quisse le Cœur Immaculé de Marie bénir de tels commencements, et donner une sainte fécondité à l'œuvre naissante de Rockwell ! »

« Une dernière circonstance vient de donner un nouvel élan à la piété des enfants. Le jour de la fête du Sacré Cœur de Jésus, quatre d'entre eux qui n'avaient pas encore fait leur première Communion, furent admis pour la 1^{ère} fois à ce Banquet divin, tandis que le reste de la C^{te} s'efforçait de gagner, le même jour, les grâces précieuses du Jubilé. Le bon St. Eberrecht voulut bien se dérober pour quelques jours à ses occupations multipliées et venir leur prêcher une retraite. Nous avons été heureux de constater que la parole simple de ce cher Père a laissé dans l'âme de ces enfants, une semence féconde, qui produira d'ici longtemps des fruits de grâces et de salut.

« A la vue de toutes ces bénédictions dont le Saint Cœur de Marie est si prodigue envers nous, le bon Mr Eliebault se plaît quelquefois à exprimer son étonnement, en comparant les résultats négatifs des prêtres de Rennes, après seize mois passés à Rockwell, avec le plein succès dont le Ciel a bien voulu favoriser notre Congrégation. »

— 3. « Si la restriction de S. Archevêque de Cashel, relative aux pensionnaires, dont il a été parlé au dernier Bulletin, n'était venue opposer une forte barrière au développement de l'œuvre, Rockwell eût déjà pris les proportions d'une assez nombreuse C^{te}, plus de vingt